Sous la direction de
BRUNO THÉRET

La monnaie dévoilée par ses crises

VOLUME I

Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES

Sous la direction de
BRUNO THÉRET

La monnaie dévoilée par ses crises

VOLUME I

Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES
2007

Sommaire

Présentation
Bruno Théret 13

La monnaie au prisme de ses crises d'hier et d'aujourd'hui
Bruno Théret 17

PREMIÈRE PARTIE. MONNAIES MÉTALLIQUES

1. Athènes et Rome
Premières monnaies frappées, premières crises de confiance
Jean-Michel Carrié 77

Chapitre 1. Guerre et crise de la monnaie en Grèce ancienne à la fin du V^e^ siècle av. J.-C.
Catherine Grandjean 85

Chapitre 2. Crises financières et monétaires dans l'Antiquité romaine du III^e^ siècle av. J.-C. au III^e^ siècle apr. J.-C.
Jean Andreau 103

Chapitre 3. Les crises monétaires de l'Empire romain tardif
Jean-Michel Carrié 131

2. Expériences non européennes
Crises monétaires et unification politique des territoires
Guillaume Carré, Christian Lamouroux, Zeynep Yildirim 165

Chapitre 4. Bureaucratie et monnaie dans la Chine du XI^e^ siècle : les désordres monétaires au Shaanxi
Christian Lamouroux 171

Chapitre 5. Crise monétaire, mutation sociale et consolidation dynastique dans l'Empire ottoman (1586-1680)
Zeynep Yildirim 205

Chapitre 6. Stratagèmes monétaires : les crises du numéraire en métal précieux dans le Japon du XVIII^e^ siècle
Guillaume Carré 233

3. Réflexion transversale
Chapitre 7. La fiduciarité des monnaies métalliques : une comparaison historique
Jean Andreau, Guillaume Carré, Jean-Michel Carrié, Christian Lamouroux 265

SECONDE PARTIE. MONNAIES CONVERTIBLES

4. Monnaies publiques, monnaies privées
La transition vers les systèmes de crédit en Angleterre et aux États-Unis
Ludovic Desmedt, Laurent Le Maux, Laurence Scialom 307

Chapitre 8. Les fondements monétaires de la « révolution financière » anglaise : le tournant de 1696
Ludovic Desmedt 311

Chapitre 9. Antagonismes monétaires et constitution d'une banque centrale aux États-Unis (1865-1935)
Laurent Le Maux, Laurence Scialom 339

5. Monnaies indigènes, monnaies allogènes
La monnaie entre autonomie territoriale et domination étrangère
Jérôme Blanc, Jean-François Ponsot, Bruno Théret 369

Chapitre 10. Ordre monétaire et intervention militaire britannique dans la guerre civile russe : le *currency board* d'Arkhangelsk
Jean-François Ponsot 375

Chapitre 11. La monnaie comme projet politique : restauration monétaire et *currency board* en Lituanie (1988-1994)
Jérôme Blanc 401

Chapitre 12. Dualité monétaire et souveraineté à Cuba (1989-2001)
Jaime Marques-Pereira, Bruno Théret 429

Chapitre 13. Hyperinflation et reconstruction de la monnaie nationale : une comparaison de l'Argentine et du Brésil (1990-2002)
Jérôme Sgard 461

Index 489

Liste des contributeurs 501

Liste des contributeurs

Michel Aglietta
Économiste, professeur à l'université de Paris X-Nanterre, conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)

Jean Andreau
Historien, directeur d'études à l'EHESS, Paris, Centre Gustave Glotz (UMR 8585)

Vincent Bignon
Économiste, maître de conférences à l'IUFM de Créteil-université de Paris XII, chercheur à ÉconomiX (université de Paris X-Nanterre et CNRS) et à la chaire Finances internationales (Sciences Po)

Jérôme Blanc
Économiste, maître de conférences à l'université Lumière Lyon II, Laboratoire d'économie de la firme et des institutions (LEFI)

Guillaume Carré
Historien, maître de conférences à l'EHESS, Paris, Centre de recherches sur le Japon

Jean-Michel Carrié
Historien, directeur d'études à l'EHESS, Paris, Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes (UMR 8567)

Éric Dehay
Économiste, maître de conférences à l'université d'Artois (Centre EREIA, Arras), chercheur associé à ÉconomiX (université de Paris X-Nanterre)

Ludovic Desmedt
Économiste, maître de conférences à l'université de Bourgogne, Centre d'études monétaires et financières (CEMF) et laboratoire d'économie et de gestion (LEG), Dijon

Laure Després
Économiste, professeur émérite à l'université de Nantes, Laboratoire d'économie de Nantes (LEN)

Catherine Grandjean
Historienne, professeur d'histoire ancienne à l'université de Tours

Christian Lamouroux
Historien, directeur d'études à l'EHESS, Paris, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC)

Laurent Le Maux
Économiste, maître de conférences à l'université de Paris VIII, Laboratoire d'économie dionysien (LED) et ÉconomiX

Jaime Marques-Pereira
Économiste, professeur à l'université de Picardie-Jules-Verne, Centre de recherche sur l'industrie, les institutions et les systèmes économiques d'Amiens (CRIISEA)

Ramine Motamed-Nejad
Économiste, maître de conférences à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, Centre d'économie de la Sorbonne (CES)

André Orléan
Économiste, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS, Paris-Jourdan sciences économiques (PSE), UMR 8545

Pepita Ould-Ahmed
Économiste, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) Île-de-France, UR Travail et mondialisation

Jean-François Ponsot
Économiste, maître de conférences à l'université Pierre-Mendès-France-Grenoble, Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale (LEPII), UMR CNRS 5252

Jacques Sapir
Économiste, directeur d'études à l'EHESS, Paris, Centre d'études des modes d'industrialisation (CEMI)

Laurence Scialom
Économiste, professeur à l'université de Paris X-Nanterre, ÉconomiX

Jérôme Sgard
Économiste, Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), professeur associé à l'université Paris-Dauphine

Bruno Théret
Économiste, directeur de recherche au CNRS, Institut de recherche interdisciplinaire en sociologie, économie, science politique (IRISES), université Paris-Dauphine

Zeynep Yildirim
Économiste, Research Scholar à l'Institute for Social and Economic Research and Policy (ISERP), Columbia University, New York (au moment de la rédaction de l'ouvrage)

Présentation

Bruno THÉRET

Cet ouvrage en deux volumes s'attache à l'étude du fait monétaire considéré comme fait social total. Au fil des chapitres, sont abordées une trentaine de situations de petites et grandes crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui, dispersées dans le temps sur une période de vingt-cinq siècles – depuis la Grèce de l'époque de la guerre du Péloponnèse, fin v^e^ siècle av. J.-C., jusqu'à l'Argentine de 2002 – et dans l'espace sur trois continents, l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Ces crises concernent par ailleurs une grande variété de systèmes politiques : des cités, des empires, des États territoriaux et des républiques fédérales.

L'idée maîtresse qui sous-tend l'ensemble de ce travail est que, dans les crises, le voile monétaire sous lequel s'abrite l'économie néoclassique se déchire. Par là même, l'essence du fait monétaire est dévoilée, dénaturalisée. Les historiens et les économistes rassemblés ici entendent profiter de ces situations de dénaturalisation des phénomènes monétaires pour remettre à l'épreuve des faits des hypothèses de recherche antérieurement élaborées ; ce sont là, en effet, des situations propices au test de la pertinence des résultats théoriques obtenus à partir d'elles.

Dans cette perspective, cet ouvrage a une triple visée : d'une part, élargir la base empirique de la théorie de la monnaie comme confiance[1] ; d'autre part, dégager une morphologie des crises monétaires qui rende compte de leur complexité ; enfin, ouvrir un dialogue avec le public désormais large des chercheurs – économistes, historiens, anthropologues et sociologues –, qui travaillent sur le fait monétaire et s'interrogent sur l'utilité et la pertinence des théories jusque-là disponibles pour aider à sa compréhension.

L'ordonnancement adopté ici est fondé sur la nature des systèmes de monnayage qui se sont succédé dans la trajectoire occidentale. Il suit une ligne

1. Cette théorie a été présentée dans M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

logique d'abstraction croissante de la monnaie, par laquelle sa nature fondamentalement fiduciaire se dévoile d'autant plus que le degré de son ancrage dans autre chose qu'une pure « foi sociale » s'affaiblit : aux monnaies métalliques (volume I, première partie) succèdent ainsi les monnaies convertibles (volume I, seconde partie), puis les monnaies autoréférentielles (volume II) [2].

Ce faisant, l'idée n'est pas de revenir à une vision évolutionniste linéaire de ce qui serait un progrès monétaire commandé par un progrès technologique. La distinction entre ces trois formes de monnaie est d'ordre logique et non pas historique, même si le fétichisme monétaire qui marque l'économie politique depuis ses origines continue à accréditer l'idée d'une évolution linéaire en la matière. Comme cet ouvrage, parmi d'autres, le montre, des monnaies autoréférentielles ont préexisté aux monnaies métalliques, lesquelles ne sont en rien la forme originelle de la monnaie ; de même, la présence encore massive de monnaies convertibles dans le monde contemporain est une évidence.

Aussi, chaque ensemble de contributions relatif à ces différentes formes de monnaies est-il divisé en deux sous-ensembles distinguant les expériences monétaires de l'Occident de tradition gréco-romaine, dans lequel s'est développé le capitalisme moderne, de celles d'autres contrées qui, si elles ont été confrontées tôt ou tard au monde occidental, n'en ont pas moins conservé des histoires monétaires propres jusqu'à ce jour.

Dans le volume I, la première partie « Monnaies métalliques » distingue ainsi les crises monétaires liées à la contrainte métallique en Grèce ancienne et dans la Rome républicaine et impériale, de celles expérimentées dans la Chine impériale des Song, dans l'Empire ottoman arrivé au sommet de son extension

2. Ce principe d'ordonnancement est emprunté à M. Aglietta, A. Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002. La monnaie est autoréférentielle quand « est monnaie ce que tout le monde considère être monnaie » (*ibid.*, p. 85). Les supports matériels de la monnaie ne jouent en ce cas aucun rôle dans la détermination de sa valeur, ni direct comme dans le cas des monnaies métalliques, ni indirect comme dans celui des monnaies convertibles. Seuls manquent dans cet ouvrage des exemples de crises de monnaies dualistes, c'est-à-dire de monnaies pour lesquelles l'unité de compte, monnaie imaginaire, est séparée des moyens de paiement, monnaies réelles, qui circulent avec leur propre système de dénomination et doivent être converties dans l'unité de compte pour s'échanger entre elles ou être rapportées les unes aux autres. Sur ce type de monnaies, on peut se reporter à M.-T. Boyer-Xambeu, G. Deleplace, L. Gillard, *Monnaie privée et pouvoir des princes*, Paris, Presses de la FNSP et Éditions du CNRS, 1986. Voir aussi S. Piron, *L'abstraction monétaire et la première construction des monnaies nationales*, Mémoire de DEA en histoire, EHESS, 1992 ; C. Dupuy, « De la monnaie publique à la monnaie privée au bas Moyen Âge (XIII^e^ et XIV^e^ siècles) », *Genèses*, 8, 1992, p. 25-59 ; B. Santiano, *Les problèmes monétaires au Moyen Âge*, Mémoire de DEA « Économie des institutions », CREA et Université Paris X-Nanterre, 1997.

territoriale et dans le Japon shogunal des Tokugawa. De même, la seconde partie « Monnaies convertibles » retrace d'un côté, sous le titre « Monnaies publiques, monnaies privées », les difficultés d'émergence, à partir du XVII[e] siècle en Angleterre et aux États-Unis, de systèmes bancaires centralisés associés au développement des premières monnaies convertibles. D'un autre côté, sous le titre « Monnaies indigènes, monnaies allogènes », sont relatées des expériences encore actuelles de rémanence de ces difficultés de la convertibilité dans des sociétés postcoloniales ou postimpériales qui ne peuvent s'endetter dans leur propre monnaie : « rouble anglais » en Russie blanche du Nord en 1918-1920, dollarisation en Lituanie postsoviétique et en Argentine, au Brésil et à Cuba dans les années 1990.

Enfin, dans le volume II, consacré à des monnaies autoréférentielles du XX[e] siècle, sont analysées parallèlement les expériences de la Russie, au développement capitaliste encore tardif, et de l'Allemagne, au capitalisme industriel parmi les plus avancés.

Toutes les crises abordées sont décrites et leurs tenants et aboutissants analysés dans une perspective essentiellement historique. Mais le lecteur ne trouvera pas seulement dans cet ouvrage une riche description de multiples crises monétaires dans des contextes historiques et géographiques variés. Les analyses de terrain sont en effet accompagnées d'une série de réflexions comparatives transversales de nature plus théorique.

Cette perspective comparative revendiquée se donne à voir dans les introductions de chaque sous-partie, la plupart écrites à plusieurs mains. Il s'agit de tirer des conjonctures analysées et des innovations institutionnelles qui les accompagnent, des conceptualisations intermédiaires de ce que ces expériences ont à la fois de commun et de différent, ce qui est légitime dès lors qu'elles sont regroupées sur la base d'une similitude des formes de monnayage qui les caractérisent[3].

Chaque volume comprend enfin, et surtout, un chapitre liminaire où est exposée et approfondie la problématisation du fait monétaire en terme de dette, de souveraineté et de confiance qui a nourri les réflexions de la plupart des auteurs ici rassemblés. Dans le premier volume, cette problématisation est menée de

3. Deux chapitres développent également des points de vue comparatifs plus ambitieux. Le premier (chapitre 7 du volume I), en mettant en perspective les monnaies métalliques de la Rome républicaine et impériale et de la Chine et du Japon, s'interroge sur la fiduciarité et la valeur proprement monétaire des monnaies métalliques. Le second (chapitre 7 du volume II), à la lumière de l'histoire monétaire allemande au XX[e] siècle, examine quant à lui les conditions de stabilité du principe nominal (l'obligation d'accepter une monnaie à sa valeur faciale) qui est au cœur de la fiduciarité des monnaies autoréférentielles.

manière à tirer de l'observation de l'ensemble des crises examinées une approche conceptuelle de la monnaie débouchant sur une morphologie générale des crises monétaires. Dans le second volume, la réflexion porte sur un paradoxe apparent des crises monétaires : leurs formes phénoménales semblent universelles et donc ahistoriques, alors que les forces et les processus qui travaillent à l'évolution des monnaies à travers ces crises sont spécifiques aux divers contextes historiques et géographiques.

La monnaie au prisme de ses crises d'hier et d'aujourd'hui[1]

Bruno THÉRET

La monnaie est une invention sociale qui remonte à très loin dans l'histoire de l'humanité. On en retrouve la trace dans la plupart des sociétés, quel que soit leur mode de constitution et d'organisation, qu'elles se soient dotées ou non d'un État[2]. Elle ne saurait être considérée comme un trait spécifique des sociétés capitalistes modernes ni de la trajectoire occidentale d'évolution vers cette modernité. Son étude nécessite donc de sortir de la conception traditionnelle qui la réduit à son usage d'instrument économique des échanges marchands. D'un point de vue méthodologique, cela implique que la nature de la monnaie, rapportée aux similitudes qui fondent la possibilité de parler de monnaie dans des sociétés très différentes, ne peut être véritablement comprise et formulée qu'à partir d'une démarche scientifique mobilisant une approche comparative et historique d'une grande diversité d'expériences monétaires concrètes replacées chaque fois dans leur contexte sociétal.

Cette approche comparative suppose, en premier lieu, une montée en abstraction propre à dégager ce qui fait la (quasi-)universalité du fait monétaire, à partir d'une comparaison de l'incomparable – pour parler comme Marcel Detienne[3] – et de la construction d'un langage conceptuel commun interdisciplinaire. *La monnaie souveraine*[4], dans son introduction théorique collective, retrace cette

1. Les thèses avancées dans ce texte n'engagent que leur auteur. Elles n'auraient cependant pas pu être formulées sans les apports de tous les participants au séminaire.
2. À la suite de Karl Polanyi, beaucoup d'anthropologues « sont de plus en plus persuadés qu'il n'existe pas de société qui ignore la monnaie » (P. Rospabé, *La dette de vie. Aux origines de la monnaie sauvage*, Paris, La Découverte, 1995, p. 24). Seules les sociétés de chasseurs-cueilleurs qui ne cherchent pas à maîtriser la nature et ne connaissent pas de rites sacrificiels seraient sans monnaie. Cf. M. Hénaff, *Le prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Seuil, 2002, p. 219 *sq.* ; A. Testard (ed.), *Aux origines de la monnaie*, Paris, Errance, 2002.
3. M. Detienne, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000.
4. M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

montée en abstraction, en précisant et en mettant en œuvre ce langage commun. L'universalité de la monnaie y est fondée dans sa nature de lien social, d'opérateur de l'appartenance sociale, de médiation dans les échanges sociaux les plus divers, au sein desquels elle opère comme un représentant de la totalité sociale, et cela aussi bien dans les sociétés modernes que dans les sociétés « primitives » et « préindustrielles ».

Toutefois, cette opération d'abstraction et de conceptualisation entraîne nécessairement une réduction de la complexité empirique des expériences monétaires, à partir desquelles le fait anthropologique de l'universalité de la monnaie est inféré. Aussi ne saurait-elle valoir que complétée par une seconde étape de réflexion consistant à redescendre, muni de la conceptualisation préalablement élaborée, vers le concret historique et la richesse de ses déterminations. Ce concret c'est, à l'évidence, sauf peut-être pour les économistes orthodoxes fervents défenseurs de la fable du troc, la diversité culturelle, historique et géographique des systèmes monétaires. Ainsi, pour être véritablement valides, les conceptualisations abstraites en termes de dette, de confiance et de souveraineté de la monnaie, proposées dans *La monnaie souveraine,* doivent-elles permettre de rendre compte, par leur déclinaison, de cette diversité des monnaies et de leur historicité propre selon les sociétés. Mieux, le test de la pertinence et de la portée analytique des hypothèses et des conceptualisations proposées, l'évaluation de leur capacité à fonctionner comme grille de lecture d'une plus grande diversité de situations historiques que celle du corpus initial qui les fonde, doivent viser à en repérer les limites et à les remettre sur l'établi pour les modifier, les affiner, les réfuter même si nécessaire. L'objet de ce livre est de progresser dans cette direction.

Pour autant, il ne s'agit pas de tenter d'élaborer ici une énième histoire universelle et comparée de la monnaie, encore moins une « histoire totale de la monnaie »[5], objectif en tout état de cause hors de portée[6]. Nous avons, au contraire, centré notre analyse sur un nombre limité de situations de crise monétaire historiquement et culturellement diversifiées, et sélectionnées en fonction de leur intérêt théorique et des ressources intellectuelles disponibles et susceptibles de jouer le jeu d'une perspective théorique non standard, déjà préconstituée. En effet, dans de tels moments critiques, où les formes monétaires en place sont

5. S. Piron, *L'abstraction monétaire et la première construction des monnaies nationales (XIIIe-XIVe siècles)*, mémoire de DEA, Paris, EHESS, 1992.

6. On constate en effet que ces histoires générales de la monnaie privilégient toujours inévitablement l'histoire des monnaies occidentales et surtout de la monnaie la plus familière à leurs auteurs. Cf. par exemple J. Weatherford, *The History of Money. From Sandstone to Cyberspace,* New York (NY), Three Rivers Press, 1997 ; G. Davies, *A History of Money. From Ancient Times to the Present Day,* Cardiff, University of Wales Press, 2002.

remises en cause, leur nature double – à la fois universelle et spécifique à chaque contexte historico-culturel – de médiation (de la totalisation) sociale, nécessaire à la reproduction de la société, se dévoile plus largement. En période de crise, les mécanismes monétaires se délitent et le fonctionnement routinier de la monnaie est remis en question. Cela en fait un moment privilégié d'observation et d'analyse puisque, pour y repérer les causes de panne, ses utilisateurs tendent à ouvrir ce qui, en période normale, reste une boîte noire à laquelle ils ne s'intéressaient guère jusque-là, avec, pour conséquence, que beaucoup plus de matériel empirique et de réflexions par les contemporains deviennent disponibles pour comprendre et expliquer la nature profonde du fait monétaire.

Ce principe méthodologique, qui vaut pour la plupart des faits sociaux, prend une valeur particulière dans le cas de la monnaie dont le bon fonctionnement « en régime » repose, pour l'essentiel, sur une confiance aveugle fondée sur sa naturalisation et l'ignorance partagée de son caractère de construction sociale conventionnelle[7].

> « La monnaie fonctionne, travaille d'autant mieux qu'elle peut être prise pour donnée et que sa construction sociale est dissimulée. [... Quand c'est le cas,] l'intérêt des gens pour la monnaie est simplement pratique, et on ne la considère que rarement d'une manière abstraite et théorique. »[8]

Au contraire, quand elle pose problème,

> « les croyances reçues sont remises en cause et les gens explicitent leurs attentes préalablement implicites à l'égard de la monnaie et de son utilité. [...] Ils luttent alors pour donner sens à une situation qui leur apparaît soudainement beaucoup plus complexe et ambiguë, et les interprétations qu'ils en font influencent la manière dont ils agissent. [...] De telles circonstances sont donc propices à l'exploration de la manière dont la fonction et la valeur de la monnaie sont socialement et rhétoriquement construites »[9].

---

7. « Au-delà de son apparente objectivité », la monnaie est « un accord collectif que le travail de légitimité naturalise et présente à la conscience des sociétaires comme une donnée extérieure, objective » (A. Orléan, « L'économie des conventions : définitions et résultats », *in* A. Orléan, *Analyse économique des conventions*, 2e éd., Paris, PUF, 2004, p. 9-48, à la page 41).
8. B. Carruthers, S. Babb, « The Color of Money and the Nature of Value : Greenbacks and Gold in Postbellum America », *American Journal of Sociology*, 101 (6), 1996, p. 1556-1591, aux pages 1556-1557.
9. *Ibid.* Carruthers et Babb profitent d'une circonstance de ce type – la crise monétaire qui suit la guerre civile américaine et le conflit idéologique et politique qui en découle entre *greenbackers* (partisans d'une monnaie de papier purement fiduciaire) et *bullionists* (partisans d'une monnaie métallique ancrée sur l'or) –, pour mettre en évidence le caractère

Il faut préciser ici d'emblée que le déchirement du voile monétaire opéré par la crise ne fait pas pour autant apparaître dans toute sa transparence la structure de ce qui serait une économie « réelle » régie par une loi de la valeur sous-jacente, comme cela est présupposé par les pensées économiques classique et néoclassique. Au contraire, dans la crise, la monnaie apparaît bien comme ce qui fait valeur, comme ce qui est au principe de la formation de la valeur et de la circulation des hommes et des choses – celle-ci se ralentit, voire s'arrête lorsque la monnaie fait défaut, et elle ne renaît que moyennant l'invention de formes renouvelées de monnaie. Dans la crise également, la monnaie apparaît elle-même fondée sur une structure de la *confiance*, complexe à établir comme à maintenir, et qui dépend à la fois du mode de structuration du système des *dettes* publiques et privées – constitutif du registre économique du tissu social – et du degré de légitimité du pouvoir politique qui est en position de *souveraineté* dans la société considérée.

Le trépied de la monnaie : dette, souveraineté, confiance

Dette, souveraineté, confiance, ce sont là précisément les trois soubassements de la monnaie mis en avant dans *La monnaie souveraine* pour formuler une théorie de la monnaie susceptible de valoir pour un vaste ensemble de sociétés, et non pour les seules sociétés capitalistes actuelles. Cette théorie peut être synthétisée comme suit.

Monnaie et dettes

Toute société dotée de monnaie peut être considérée comme un tissu de dettes/créances qui, par-delà leurs natures ou origines diverses, sont engendrées par des transferts de possession et/ou de propriété sur des biens réels ou symboliques. Ces dettes/créances peuvent provenir de transactions aussi diverses que des dons entre humains ou entre humains et divinités (ou autres esprits), des échanges de type marchand ou encore des prélèvements centralisés et redistribués. La monnaie est le médium qui donne une forme mesurable et quantifiée à cet ensemble de relations sociales constitutives de la société considérée. Par sa médiation, les interdépendances sociales, qui prennent la forme d'obligations et de droits réciproques

---

de convention sociale de la monnaie, construction sociale qui, en raison de ses effets redistributifs majeurs, traduit un rapport de pouvoir entre divers groupes sociaux dont la reproduction exige que la forme monétaire retenue soit « essentialisée » et donc que l'amnésie de sa genèse se produise. Sur cette crise et la victoire finale des *bullionists*, cf. *infra*, chapitre 9.

entre les sociétaires et entre ceux-ci et les organisations collectives représentatives du tout de la société, sont traduites en termes de dettes et de créances.

Ainsi, la monnaie apparaît d'abord comme unité de compte, ce par quoi elle constitue une première forme de représentation symbolique unitaire de la totalité sociale. La monnaie permet aussi de faire circuler dettes et créances entre les membres de la société, ce qui lui donne un second type d'unité dans le cours de sa reproduction dans le temps : une unité dynamique. Elle est alors moyen de paiement des dettes, que celles-ci prennent la forme de dettes remboursables par le débiteur dans le cours de son existence ou de rentes viagères et perpétuelles non remboursables. La monnaie qui circule dans la chaîne des paiements est ce qui permet que les dettes soient honorées et donc relancées dans un cycle qui constitue le cœur de la reproduction sociale. En tant qu'unité de compte et moyen de paiement, elle est donc un lien social clé, un opérateur de totalisation unifiant le système des dettes et le reproduisant en dynamique. Elle représente symboliquement la société en tant que tout, mais c'est une représentation active qui participe à la construction et à la reproduction de ce tout qui ne lui préexiste pas nécessairement.

Cela dit, pour saisir l'origine de la monnaie, *La monnaie souveraine* attire l'attention sur la place centrale qu'occupe dans le système des dettes la forme originaire ou primordiale qu'est la dette de vie. Celle-ci a sa source dans le fait que, dans toute société, les humains naissent, engendrent et meurent : ils reçoivent, donnent et rendent la vie. La vie fait donc l'objet d'une forme de don qui est à l'origine de relations d'endettement spécifiques, que l'on peut qualifier de dettes de vie : chaque être humain se voit en effet reconnu socialement doté d'un capital de vie (« réserve de vie ») plus ou moins important et plus ou moins valorisé selon les statuts sociaux, pouvant être approprié de multiples façons et faire l'objet de diverses transactions entraînant la création et la circulation de dettes.

La monnaie entre vie et mort, expression de la souveraineté

Les dettes de vie sont au cœur de la reproduction sociale car, confronté à la mortalité de ses membres, tout groupe, toute société, pour s'inscrire dans la durée, doit nécessairement assurer sa pérennité par-delà leur disparition inéluctable à terme, ce qui passe par la transmission des dettes de vie entre générations et l'entretien du « capital-vie » [10] global de la société. Cet entretien et cette transmission sont assurés par l'enchaînement, tout au long des cycles de vie individuels, d'un

10. L'expression « capital-vie » se trouve dans les travaux de R. Verdier (1980-1986) rappelés récemment par M. Hénaff, *Le prix de la vérité...*, *op. cit.*, p. 298-299. Cf. également P. Rospabé, *La dette de vie*, *op. cit.*

ensemble de transactions réelles et symboliques ritualisées liant les humains entre eux et aux entités suprahumaines vis-à-vis desquelles ils se considèrent comme étant en dette – ancêtres, divinités, esprits, nation, patrie (à l'occasion des naissances, initiations, mariages, funérailles, meurtres, sacrifice, etc.) [11]. La monnaie trouve ici son origine dans les paiements sacrificiels – comme substitut aux victimes vivantes –, mais aussi dans les paiements de compensation de déficits de capital de vie entre groupes créés par les échanges de femmes ou les meurtres, et dans les paiements fiscaux qui apparaissent avec l'émergence de pouvoirs politiques centralisés, assis sur un trésor monétisable, tous ces paiements étant relatifs à différentes formes de dette de vie [12].

Cette conception de la monnaie, comme unité de compte et moyen de paiement des dettes et comme procédant originairement de la dette de vie, a deux conséquences théoriques fondamentales. La première est que l'universalité du fait monétaire est ici bien fondée : puisqu'il n'existe pas de société où l'homme est immortel, la dette de vie se retrouve nécessairement dans toute société, ce qui n'implique pas cependant qu'elle y prenne une forme identique et qu'elle y soit pensée en tant que telle. Ainsi, dans les sociétés capitalistes modernes, où pourtant elle est déniée par l'idéologie économique prévalante qui met en scène un individu rationnel, immortel et asexué, et des dettes privées purement contractuelles, la dette de vie prend la forme de la dette sociale, dette publique représentée par la fiscalité (obligation vis-à-vis de l'État) ou sa contrepartie, la dépense de protection sociale (obligation de l'État vis-à-vis de tout citoyen), selon que, dans une société donnée, l'individu est considéré comme débiteur ou créancier de la dette le liant au tout social.

La seconde est que dans la relation monnaie/dette de vie résident également les fondements du lien entre monnaie et souveraineté. La mort n'est-elle pas en effet la première forme de manifestation d'une souveraineté, et l'immortalité sa

11. Sur le rituel comme « source de vie » et ce qui « maintient l'unité du groupe et soutient la structure sociale », cf. L. Scubla, « Logiques de la réciprocité », *Cahiers du CREA* (Paris), 6, 1985, p. 26-29, qui suit là A. M. Hocart, *Rois et courtisans*, Paris, Seuil, 1978.

12. On doit à B. Laum d'avoir solidement établi « l'origine religieuse et même, plus précisément, sacrificielle de la monnaie » (L. Scubla, « Logiques de la réciprocité », *op. cit.*, n. 73, p. 213) et « l'association de la monnaie non seulement à la procréation, mais aussi au meurtre et à la mort (même si c'est pour les opposer) peut difficilement passer pour contingente… » (*ibid.*, n. 69, p. 88). Cf. A. Bensa, « Présentation de *Genèse et nature de la monnaie*, de B. Laum », *Genèses*, 8, 1992, p. 60-64 ; B. Laum, « Genèse et nature de la monnaie (chapitre 5 d'*Argent sacré. Analyse historique de l'origine sacrée de l'argent*) », *Genèses*, 8, 1992, p. 65-85. La relation entre monnaie et mort est aussi développée dans les travaux de D. de Coppet (cf. notamment « La monnaie : présence des morts et mesure du temps », *L'Homme*, 10 (1), 1970, p. 17-39).

source ultime ? Cette souveraineté de ce qui paraît immortel au plan symbolique explique que le lieu de la souveraineté a d'abord été, et reste encore pour les personnes religieuses, situé dans l'en deçà et l'au-delà de la vie, là où l'on situe les puissances cosmiques dont l'humanité est issue. De là également la représentation que la dette de vie est une dette à l'égard du souverain – une dette d'autorité *(authoritative debt)* pour parler comme l'économiste institutionnaliste John Commons [13] –, qu'il est impossible de véritablement rembourser dans le cours de la vie humaine, mais que l'on peut seulement honorer par des paiements réguliers (paiements sacrificiels, impôts annuels) et dont seule la mort peut libérer [14]. De là encore le fait que la souveraineté politique est une souveraineté fondée sur la pérennité du groupe, par-delà la mort biologique inéluctable de ses membres ; le groupe fonde sa souveraineté sur le fait qu'il survit à ses membres ; il ne connaît pas la mort, au contraire il la commande. De là enfin, dès lors que l'exercice de la souveraineté politique ne trouve plus la source de sa légitimité dans un droit divin, la représentation selon laquelle les puissances temporelles souveraines sont des puissances profanes, dont la légitimité repose sur leur capacité de protection de la vie tant individuelle que collective (santé, sécurité et protection sociale).

Via la représentation de la dette de vie, monnaie et souveraineté entretiennent donc une relation constitutive étroite jusque dans leurs ambivalences respectives. Car c'est par la circulation de la monnaie et un cycle ininterrompu de paiements que la société se reproduit et apparaît aux yeux de ses membres comme éternelle, immortelle, et donc autorité souveraine. Mais la souveraineté est aussi droit de vie et de mort. Elle dispose de l'*imperium* et peut en toute légitimité mettre à mort ; sa reproduction peut momentanément passer par un prélèvement forcé de victimes vivantes, rendant inutile le recours à la monnaie qui alors ne circule plus, la dette de vie étant payée en nature. Cette entropie de la souveraineté est congruente avec celle associée à la thésaurisation de monnaie qui atrophie la circulation monétaire et donc le cycle vital de la société.

En résumé, ainsi qu'il est écrit dans *La monnaie souveraine*, la dette primordiale

> « est à la fois constitutive de l'être des individus vivants et de la pérennité de la société dans son ensemble. C'est une dette de vie. Dans son acception archaïque, cette dette est reconnaissance d'une dépendance des vivants à l'égard des

13. J. R. Commons, *Institutional Economics* [1re éd. 1934], New Brunswick (NJ), Transaction Books, 1990.

14. Pour un exemple particulièrement limpide de paiement de la dette de vie sous la forme d'un impôt monétaire, cf. la description du *hasina* du royaume Mérina à Madagascar faite par M. Bloch, « The Symbolism of Money in Imerina », *in* J. Parry, M. Bloch (eds.), *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, chap. 7, p. 165-190, aux pages 182-188.

> puissances souveraines, dieux et ancêtres, qui leur ont consenti une part de la force cosmique dont elle est la source. Le don de cette force, qui permet à la vie de se maintenir, a pour contrepartie l'obligation des vivants de racheter, leur vie durant, cette puissance vitale dont ils ont été faits les dépositaires. Mais la série continuelle des rachats n'épuise jamais la dette originaire : elle construit la souveraineté et cimente la communauté dans ses travaux et ses jours, notamment à travers les sacrifices, les rituels et les offrandes. [...] l'hypothèse de la dette de vie rappelle que la société est menacée dans sa cohésion, voire dans son existence même, si elle n'assure pas les conditions de sa reproduction »[15].

La confiance en ses trois formes

Le troisième élément du triptyque théorique au cœur de l'approche du fait monétaire proposée dans *La monnaie souveraine* est la confiance. Depuis que les monnaies de crédit l'ont emporté sur les monnaies métalliques, il est devenu usuel, y compris chez les économistes, d'affirmer que la monnaie repose sur la confiance. Sur les marchés des changes des monnaies nationales, leurs valeurs sont évaluées en raison du degré de confiance qu'elles inspirent aux opérateurs financiers, degré de confiance estimé en fonction de la capacité présumée des autorités monétaires des nations à honorer leurs dettes publiques et privées. Ainsi, dès que la monnaie est directement fondée sur le crédit, et donc sur la confiance, son caractère fiduciaire devient évident. Mais cette fiduciarité est-elle généralisable à toute monnaie ? Est-ce une caractéristique à incorporer à la définition de la monnaie en tant que fait universel ? Pour pouvoir l'affirmer, *La monnaie souveraine* avance une conceptualisation de la confiance qui dépasse son assimilation à la notion de crédibilité[16]. Trois formes distinctes de la confiance y sont en effet distinguées : la confiance méthodique, la confiance hiérarchique et la confiance éthique[17].

La première, la confiance méthodique, appelée aussi *méfiance*, est la plus couramment mise en avant. Elle relève du comportement individuel selon lequel chacun accepte la monnaie sans se poser de questions parce que les autres font

15. M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine, op. cit.*, p. 21-22.
16. M. Aglietta et A. Orléan l'affirment aussi en disant que la monnaie est un lien de confiance, est confiance (*La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002). La question de la fiduciarité des monnaies métalliques, déjà abordée par F. Simiand (« La monnaie réalité sociale », *Les Annales sociologiques*, sér. D (1), 1934, p. 1-58) au plan théorique, à partir des monnaies modernes d'or et d'argent, est reprise dans ce livre au chapitre 7.
17. En anglais, cela pourrait correspondre au triptyque *confidence*, *credibility* et *trust*. On retrouve cette triade chez l'historien numismate F. Thierry, « De la nature fiduciaire de la monnaie chinoise », *Bulletin du cercle d'études numismatiques*, 30 (1), 1993, p. 1-11, aux pages 6-7.

de même, ce qui signifie que l'on croit, de façon routinière, qu'elle sera acceptée demain et après-demain à sa valeur du jour. La forme hiérarchique de la confiance renvoie quant à elle au fait que la monnaie – la stabilité du système d'unités de compte et de la valeur des moyens de paiement – est garantie par un pouvoir collectif qui lui-même inspire confiance en tant que représentant ou partie prenante d'une souveraineté protectrice. La confiance éthique enfin relève de l'autorité symbolique du système des valeurs et des normes collectives, qui fonde l'appartenance sociale ; une monnaie dispose d'une confiance éthique dès lors que ses modes d'émission, de distribution et de circulation paraissent assurer la reproduction de la société en tant que communauté d'appartenance, c'est-à-dire dans le respect de ses valeurs et normes constitutives. Ainsi la confiance éthique est à la confiance hiérarchique ce que la légitimité est à la légalité et ce que l'autorité symbolique est au pouvoir politique. Au total, pour être lien de confiance, la monnaie requiert le jeu combiné de ces trois formes.

Selon cette conception, la souveraineté tient un rôle central dans la confiance car, si la souveraineté est légitime, la confiance dans la monnaie est assurée, la confiance méthodique étant garantie par la confiance hiérarchique et celle-ci par la confiance éthique. Pour les monnaies représentant directement un souverain temporel, la confiance dans la monnaie se confond avec la confiance dans celui-ci, laquelle n'est autre que sa légitimité qui est soit d'ordre symbolique (le souverain dans le monde n'est qu'un représentant des puissances cosmiques), soit d'ordre éthique (le souverain détient la capacité de reproduire le « capital-vie » de la société).

Questions restées en suspens

Cette théorie de la monnaie formulée dans *La monnaie souveraine* était néanmoins restée, pour une bonne part, à l'état d'hypothèse de recherche. En effet, comme l'a noté Jean-Yves Grenier, l'ouvrage ne portant au plan empirique que sur des sociétés anciennes et primitives, il omettait « de mettre ses hypothèses à l'épreuve dans les cas historiques fort intéressants où la monnaie n'est pas d'emblée un objet de nature sociale, mais un composé difficile à déchiffrer de liens interindividuels de nature privée [...] et de liens collectifs »[18]. C'était là quelque peu paradoxal dans la mesure où l'ambition du livre était précisément de « démontrer que la monnaie, dans ces cas également, ne peut exister (être comprise par l'observateur)

18. J.-Y. Grenier, « Penser la monnaie autrement », *Annales HSS*, 6, 2000, p. 1335-1342, à la page 1338.

que dans le lien à la totalité qui lui donne sens et qu'en retour elle contribue à instituer »[19]. D'autres critiques ont même interprété ce déficit d'historicité concernant les monnaies modernes comme un pur et simple « impensé de l'historicité »[20] de la monnaie, ou encore un postulat de « continuité généalogique »[21], logique et chronologique, entre monnaie cérémonielle et monnaie moderne, vices méthodologiques et théoriques rédhibitoires[22].

En outre, on ne saurait le nier, car ce fut un des prix à payer pour rendre productif l'effort interdisciplinaire, *La monnaie souveraine,* dans son introduction théorique, péchait par manque de précision dans certaines de ses formulations, ce que des comptes rendus critiques de l'ouvrage n'ont pas manqué de souligner. Ainsi en était-il notamment de la notion de souveraineté pour l'historien Sylvain Piron :

> « Le sens exact accordé à un concept de souveraineté qui "ne se confond nullement avec le pouvoir politique au sens traditionnel" est [...] malaisé à saisir, jusque surtout dans son étrange attribution à la monnaie elle-même qui fait le titre de l'ouvrage. [...] Il est difficile de comprendre en quel sens cette souveraineté ne serait pas, essentiellement, d'ordre politique. Si les mots ont un sens, la dimension dans laquelle une collectivité s'exprime en tant que collectivité peut difficilement être dénommée autrement. »[23]

Les auteurs de *La monnaie souveraine* n'étaient pas sans partager largement ces évaluations. Et, avant même qu'elles aient été formulées, l'ouvrage avait été remis sur l'établi, ce dont témoignent d'une part la réécriture par Michel Aglietta et André Orléan de leur *Violence de la monnaie*[24], sous le titre *La monnaie entre violence et confiance*[25], d'autre part le présent livre qui rend compte des travaux engagés dans la foulée de la publication de *La monnaie souveraine.* En revanche, il n'a pas semblé nécessaire d'accorder trop d'importance aux interprétations à contresens concernant « l'impensé de l'historicité » supposé inhérent au modèle général du trépied de la monnaie, contresens résultant d'une lecture de ce modèle dérivée d'une conception idéelle de la monnaie moderne, empruntée à l'économie standard et qui la réduit à une monnaie purement marchande[26]. Il nous suffit ici

19. *Ibid.*
20. S. Piron, « La dette de Panurge », *L'Homme,* 162, 2002, p. 255-270, à la page 257.
21. M. Hénaff, *Le prix de la vérité, op. cit.*, p. 403 et 412.
22. A. Caillé, « Quelle dette de vie ? » *L'Homme,* 162, 2002, p. 243-254, à la page 246.
23. S. Piron, « La dette de Panurge », *op. cit.*, p. 260.
24. Paris, PUF, 1re éd. 1982.
25. Paris, Odile Jacob, 2002.
26. Par exemple, l'opposition radicale que construit M. Hénaff entre monnaie marchande et monnaie cérémonielle repose largement sur une conception normative de la première,

de préciser que *La monnaie souveraine* n'établit nullement une continuité entre les différentes monnaies au prix d'un rejet de toute historicité. Il propose certes un modèle général abstrait de la monnaie à partir d'une analyse comparative des monnaies cérémonielles, antiques et modernes, mais le modèle proposé vise précisément à analyser les diverses formes contextualisées de monnaies (les différentes monnaies d'un point de vue historique et géographique) en les rapportant aux différences relatives à la manière dont la dette de vie et la souveraineté sont représentées et vécues dans les divers types de société. Cette manière de penser n'implique pas que les formes diverses de concrétisation du concept général abstrait de monnaie soient *nécessairement* entre elles dans des rapports de filiation historique ou généalogique. Ainsi, dans *La monnaie souveraine,* il n'est nullement dénié qu'il puisse y avoir solution de continuité entre les monnaies des sociétés sans État et celles des sociétés avec État, que le développement de ce dernier aille ou non de pair avec celui du marché. Les sociétés de genre communautaire y sont notamment clairement opposées à « l'exception moderne »[27].

La monnaie souveraine ne néglige nullement les discontinuités, comme en témoigne l'interprétation que l'on y donne de la rupture historique propre à la trajectoire occidentale – entre monnaie antique et monnaie moderne – que représente la naissance du capitalisme. Cette rupture est rapportée à l'invention, par les marchands de la Renaissance, de dettes contractuelles transférables et négociables,

---

fondée sur une vision du marché calquée sur celle qui prévaut dans l'économie standard. La monnaie moderne est ainsi comprise comme une pure monnaie de marché, et d'un marché qui plus est idéalisé. Or, la monnaie des sociétés contemporaines ne saurait être réduite à la monnaie marchande et doit plutôt être regardée comme une hybridation de monnaie marchande et de monnaie fiscale (B. Courbis, É. Froment, J.-M. Servet, « À propos du concept de monnaie », *Cahiers d'économie politique,* 18, 1990, p. 5-29 ; B. Théret, *Régimes économiques de l'ordre politique. Esquisse d'une théorie régulationniste des limites de l'État,* Paris, PUF, 1992 ; *id.*, « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », *in* M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine, op. cit.*, p. 253-287). Sur ce point, cf. également la critique par Bloch et Parry de nombre des supposées propriétés de la monnaie capitaliste moderne qui la distingueraient des monnaies non capitalistes et qui sont fondées sur des représentations idéologiques et non réalistes des premières comme des secondes (J. Parry, M. Bloch, « Introduction : Money and the Morality of Exchange », in *id., Money and the Morality of Exchange, op. cit.*, p. 8-12).

27. M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine, op. cit.*, p. 15. Cette position est par ailleurs en accord avec diverses recherches anthropologiques (J. Parry, M. Bloch, *op. cit.*, p. 16), et notamment avec les travaux récents sur les sociétés mélanésiennes contemporaines qui montrent que l'État et le marché ne sont pas les points d'aboutissement nécessaires, selon une logique endogène, de toute société monétaire. Cf. J. Akin, D. Robbins (eds.), *Money and Modernity. State and Local Currencies in Melanesia,* Pittsburg (PA), University of Pittsburg Press, 1999 ; *Questions de monnaie, L'Homme,* 162, 2002.

invention corrélée à un changement des conceptions de la dette de vie et de la souveraineté liant l'individu au tout social[28]. On admet aussi d'autres discontinuités qui ne relèvent pas d'une dynamique historique mais de l'isolement géographique entre des expériences monétaires parallèles. C'est le cas de celle existant entre monnaie exotique et monnaie moderne, mais cela peut aussi l'être pour des monnaies qui partagent des traits antiques et/ou prémodernes. Ainsi la trajectoire monétaire de la Chine a été longtemps totalement indépendante de celle du monde occidental – l'usage de monnaies fiduciaires de papier ou de métaux vils y a dominé et précédé celui des métaux précieux –, l'argent n'ayant commencé à pénétrer le système monétaire chinois qu'à la fin du XIII[e] siècle[29]. Ces discontinuités géographiques devront pour certaines attendre le XIX[e], voire le XX[e] siècle pour être dissoutes[30].

Cela dit, il faut rejeter toute conception radicale des discontinuités du fait monétaire, qui serait uniquement fondée sur des oppositions entre systèmes monétaires idéalisés, où une logique d'action univoque de l'opérateur monétaire dans la totalisation sociale est censée prévaloir. Plus souvent qu'autrement en effet, c'est une monnaie marchande idéelle qui est opposée à une monnaie cérémonielle idéelle, et non pas les monnaies réelles des sociétés capitalistes et des sociétés « sauvages » qui sont confrontées. Dans *La monnaie souveraine*, au contraire, il est pris acte de la coprésence dans toute société de modalités hétérogènes – si ce n'est contradictoires – de transfert des biens matériels et

28. B. Théret, « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », *op. cit.* Selon J. Andreau, il existait bien des dettes contractuelles dans l'Antiquité gréco-romaine, mais elles n'étaient pas transférables et négociables et ne pouvaient donc se transformer en instruments monétaires comme les lettres de change. À Rome comme en Grèce, « le seul système organisé d'instruments monétaires » était ainsi constitué par des monnaies métalliques frappées. « C'est là la très grande différence entre l'Antiquité gréco-romaine et l'Europe moderne, plusieurs siècles avant la Révolution industrielle. » (J. Andreau, *Banques et affaires dans le monde romain. IV[e] siècle av. J.-C.-III[e] siècle apr. J.-C.*, Paris, Seuil, 2001, p. 14.)

29. F. Thierry, « Conception de la monnaie et statut des émissions dans la Chine ancienne », *Cahiers numismatiques*, 110, 1991, p. 23-27 ; *id.*, « De la nature fiduciaire de la monnaie chinoise », *op. cit.* ; R. von Glahn, *Fountain of Fortune. Money and Monetary Policy in China, 1000-1700*, Berkeley (CA), University of California Press, 1996 ; Ch. Lamouroux, *infra*, chapitre 4.

30. Sur ce point cf. L. Fontaine, « Les monnaies chez les Indiens yucuna d'Amazonie colombienne au XX[e] siècle : de la coca à mâcher au peso », *in* L. Bazin, P. Ould Ahmed (eds.), *Argent des anthropologues, monnaie des économistes*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; ainsi que J. Akin, D. Robbins, *Money and Modernity...*, *op. cit.*, livre consacré aux monnaies mélanésiennes confrontées au choc externe de l'introduction de l'argent occidental puis de monnaies nationales locales.

symboliques (dons, échanges marchands, partage, centralisation/redistribution), et donc de types différents de dette et de formes monétaires de leur paiement. Les sociétés diffèrent alors, principalement, du fait que les modalités les plus valorisées de transferts des biens n'y sont pas les mêmes[31]. Toutefois, certaines de ces modalités, en dominant les autres jusqu'à en faire oublier la présence dans la construction du tout social, modèlent la manière abstraite dont les sociétés se pensent et se représentent.

La structure triadique de la confiance à l'épreuve de l'historicité des monnaies

Cet ouvrage reconnaît donc le caractère historique des monnaies, mais sans le considérer comme contradictoire avec l'hypothèse d'une universalité trans-historique et d'ordre anthropologique du fait monétaire. Il s'attache à réduire le déficit pratique, et non pas théorique, d'historicité patent dans *La monnaie souveraine,* en ce qui concerne les sociétés à pouvoir politique séparé et où ce pouvoir, qu'il prenne la forme d'une cité, d'un empire, d'un État unitaire souverain ou encore d'une fédération, a été progressivement confronté à des pratiques monétaires et/ou financières privées. C'est pourquoi il se veut principalement un compendium de cas historiques de situations de crise dans des sociétés à État, et notamment dans celles où un ordre économique marchand s'est progressivement différencié du politique et de la société civile.

À vrai dire, cette focalisation, corrélative d'un rôle des anthropologues plus restreint dans ce livre que dans *La monnaie souveraine*[32], n'a pas été entièrement préméditée. Elle est également un effet de la méthode choisie. Le fait de vouloir nous attacher, pour les raisons précédemment relatées, à décrypter des situations de crise monétaire a eu pour conséquence d'éliminer de notre corpus les sociétés où de telles crises n'étaient pas repérables, soit parce qu'elles étaient inexistantes, soit parce qu'il n'y en avait plus de traces. Or précisément, les travaux de Daniel de Coppet et de Stéphane Breton concernant la place et le mode opératoire de

31. J. Parry, M. Bloch, « Introduction : Money and the Morality of Exchange », *op. cit.* ; J. Akin, D. Robbins, « An Introduction to Melanesian Currencies. Agency, Identity, and Social Reproduction », *in* J. Akin, D. Robbins, *Money and Modernity...*, *op. cit.*, p. 1-40.

32. L'anthropologie n'est pas représentée dans cet ouvrage. Elle a néanmoins été présente dans le séminaire dont il est issu, lequel, outre la participation fondatrice de Daniel de Coppet jusqu'à son décès prématuré, a bénéficié de la participation de Pascale Absi, Stéphane Breton, Pierre-Yves Jacopin, Laurent Fontaine et Nathalie Puex. Les importantes contributions à ce séminaire dues à P. Absi, « La part du diable : métal et monnaie dans les mines de Potosi (Bolivie) au XX^e^ siècle », et à L. Fontaine, « Les monnaies chez les Indiens yucuna d'Amazonie colombienne au XX^e^ siècle : de la coca à mâcher au peso », sont publiées dans L. Bazin, P. Ould Ahmed (eds.), *Argent des anthropologues, monnaie des économistes, op. cit.*

la monnaie chez les 'Aré'aré[33] et les Wodani[34] conduisent à penser que les sociétés sans État connaissent une moindre tendance endogène à la crise de leurs monnaies (il y a peu de situations récurrentes de crise), ou alors disparaissent lorsque ces crises surgissent du fait du caractère radicalement destructeur de celles-ci (il n'y a alors plus personne pour en parler)[35]. Cette rareté et/ou radicalité des crises des monnaies sauvages est à mettre en relation avec le fait que, contrairement à ce qui se passe dans les sociétés modernes où la monnaie n'est que médiation d'une souveraineté considérée comme l'attribut d'un peuple et comme l'expression de la puissance de l'individu, on peut parler au sens strict de monnaie souveraine pour les sociétés agropastorales sans État. En effet, selon un fétichisme inversé par rapport à celui prévalant dans les sociétés capitalistes, la monnaie y prend la forme mystificatrice d'une personne fictive qui survit aux humains et les unit, personne considérée comme fondatrice de la société et donc en position de souveraineté[36]. Une telle monnaie représente la substance même de ce qui fait le tout social et qui circule dans son « corps » à l'occasion des divers échanges sociaux. La monnaie « sauvage » est la richesse-puissance collective à transmettre – toute capitalisation privative de cette richesse-puissance étant impossible. La monnaie est en elle-même dotée d'une longévité et d'une extériorité qui l'instituent en garantie de la pérennité de la société. En tant que substitut à la violence, laquelle n'est pas légitimement monopolisée, elle apparaît comme une autorité souveraine qui fonde la société[37] et donne une position supérieure de pouvoir à ceux qui la contrôlent – les aînés, les grands.

La monnaie sauvage est ainsi présente aux deux niveaux de l'autorité et du pouvoir : elle représente l'autorité ultime, la vie humaine qui se confond avec celle de la société, tout en valant simultanément dans le champ du pouvoir, en tant qu'instrument des échanges sociaux qui assurent la reproduction au jour le jour de la société. Dans ces conditions, alors qu'une crise de la monnaie moderne est l'expression d'une crise politique (ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle remette nécessairement en cause les fondements de la souveraineté), ainsi que le

33. D. de Coppet, « Une monnaie pour une communauté mélanésienne comparée à la nôtre pour l'individu des sociétés européennes », *in* M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine, op. cit.*, p. 159-211.

34. S. Breton, « Tuer, manger, payer. L'alliance monétaire des Wodani de Papouasie occidentale », *L'Homme,* 162, 2002, p. 197-232.

35. Avec J.-M. Servet et Z. Yildirim, nous revenons sur ce point dans « Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies », *in* L. Bazin, P. Ould-Ahmed (eds.), *Argent des anthropologues, monnaie des économistes, op. cit.*

36. S. Breton, « Tuer, manger, payer », *op. cit.*, p. 223.

37. On peut même dire qu'étant ainsi assimilée au souverain mythique, la monnaie tend à empêcher l'émergence de toute forme de pouvoir politique séparé de façon permanente du reste de la société et le surplombant.

montrera à profusion la suite de ce livre, les monnaies sauvages posent moins un tel problème qu'elles ne témoignent de sa solution, ce qui explique d'une part qu'elles ne puissent connaître de crises endogènes que fatales, d'autre part qu'elles soient très résistantes aux chocs exogènes et à la confrontation avec des monnaies allogènes, même soutenues par des pouvoirs coercitifs puissants[38].

La transformation d'obligations en dettes ne prend pas en effet le même sens selon que la monnaie est directement (autorité) souveraine ou ne participe à la souveraineté qu'en tant qu'opérateur du pouvoir propre à un ordre politique séparé en permanence du reste de la société. Dans le premier cas, on ne peut pas, c'est de l'ordre de l'inconcevable (de telle sorte que certaines dettes peuvent alors ne pas être vécues comme telles), ne pas payer ses dettes, sauf à détruire la société elle-même. Dans le second, de nombreux chapitres de ce livre en témoignent, la souveraineté étant conférée à une instance politique dominant la monnaie[39], il est au contraire possible de remettre en cause les dettes sans nécessairement révolutionner de fond en comble la société. Bref, les crises monétaires de paiement des dettes ne sont pas forcément, dans les sociétés à État, fatales au corps politique constitué, et elles le seront d'autant moins que le pouvoir souverain n'est pas lui-même endetté vis-à-vis de la société, comme cela a été le cas des cités antiques et de nombre d'empires qui se sont gardés de contracter une dette publique.

Ce rapport différent à la crise des monnaies sauvages et des monnaies modernes, conséquence de rapports différents de ces monnaies à la souveraineté, informe également une autre question posée à *La monnaie souveraine*, concernant le degré de généralité de l'analyse théorique des trois formes de la confiance « surtout abordée

38. Cf. J. Parry, M. Bloch (eds.), *Money and the Morality of Exchange, op. cit.* ; J. I. Guyer (ed.), *Money Matters. Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Portsmouth (NH)/Londres, Heinemann/James Currey, 1995 ; J.-M. Servet, « Démonétarisation et remonétarisation en Afrique occidentale et équatoriale (XIX^e^-XX^e^ siècles) », *in* M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine, op. cit.*, p. 289-324 ; J. Akin, D. Robbins (eds.), *Money and Modernity..., op. cit.* ; L. Fontaine, « Les monnaies chez les Indiens yucuna d'Amazonie colombienne au XX^e^ siècle... », *op. cit.*

39. Pour D. de Coppet, la monnaie moderne, bien que « solidaire d'une référence sociale, [...] est toujours située au niveau subordonné » (« Une monnaie pour une communauté mélanésienne... », *op. cit.*, p. 203), elle « ne saurait représenter comme en Mélanésie le niveau du tout de la société » (*ibid.*, p. 207). Bref, elle n'est pas souveraine, car elle est « dès lors simple instrument et objet d'échange au service des seuls sujets humains ; elle est certes située dans le monde d'ici-bas et garantie par une souveraineté, mais dans la dépendance de principes supérieurs qui exaltent la dignité de la personne humaine. [...] Cette dimension sociale subordonnée de la monnaie moderne s'exprime, non pas au sein d'une souveraineté universelle, sociocosmique et relationnelle, comme en Mélanésie, mais dans le cadre d'une *souveraineté territoriale* substantielle, c'est-à-dire restreinte à l'étendue d'un territoire et à la collection de ses seuls habitants » (*ibid.*, p. 208).

dans un cadre contemporain » [40]. Ici encore, en effet, la contribution de Daniel de Coppet à l'ouvrage suggère immédiatement une réponse. Le questionnement porte en fait, en ce cas, principalement sur la nature de la confiance hiérarchique dans les sociétés sans État, là où aucune puissance séculière n'a réussi à s'arroger structurellement une position hiérarchiquement supérieure. La question est alors : quel peut être, dans de telles sociétés, l'équivalent fonctionnel des autorités monétaires modernes (la banque centrale dans le capitalisme contemporain) ?

Une première réponse consiste à considérer que la confiance hiérarchique se confond alors avec la confiance éthique, en ce cas requalifiée de confiance symbolique, cette dernière soutenant directement la confiance méthodique [41]. Mais faire de la confiance hiérarchique une forme générale de la confiance dans la monnaie, alors qu'elle pourrait ne pas apparaître en tant que telle sous une forme différenciée, n'est pas conforme à la perspective anthropologique (et non rétrospectiviste) adoptée dans *La monnaie souveraine* ; cela revient en effet à tomber dans « la trappe consistant à attribuer à la monnaie en général ce qui est en fait un ensemble de significations spécifiques à notre culture » [42]. Une seconde réponse consiste alors à considérer que l'absence d'État n'implique pas absence de toute relation de pouvoir pouvant fonder la confiance hiérarchique, celle-ci ne devant pas être nécessairement considérée comme assurée par un pouvoir en position permanente de souveraineté. C'est très exactement ce que suggère de Coppet quand il montre que l'intervention des « grands » *(big men)*, dits aussi « rassembleurs », dans le cycle monétaire de réinsertion de la force vitale des morts par meurtre dans le tout sociocosmique qu'est la société 'aré'aré, peut être considéré comme une mobilisation occasionnelle et temporaire de la confiance hiérarchique, dans un moment où la totalisation en monnaie de la société est mise en crise par une série d'assassinats. En effet,

> « c'est au titre de cette conversion monétaire des assassinés que certains grands sont élevés de leur vivant et pour un jour de fête, au plus haut statut, à la dignité du tout sociocosmique. Un grand peut ainsi [...] atteindre, par sa propre fête de grand et la conversion des relations des assassinés, et pour une seule et unique journée, la position statutaire la plus haute, celle de l'être-monnaie, celle du tout représenté en monnaie, celle de gardien – serviteur et maître – du tout sociocosmique » [43].

40. J.-Y. Grenier, « Penser la monnaie autrement », *op. cit.*, p. 1339.
41. Cf. M. Aglietta, A. Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, *op. cit.*, et M. Aglietta, « Universalité et transformations de la monnaie : la nature des crises monétaires », volume II du présent ouvrage, chapitre liminaire.
42. J. Parry, M. Bloch, « Introduction : Money and the Morality of Exchange », *op. cit.*, p. 1.
43. D. de Coppet, « Une monnaie pour une communauté mélanésienne... », *op. cit.*, p. 184-185.

La position hiérarchique du grand se transforme, pour un jour, dans la « fête du grand », en souveraineté, car il acquiert alors un statut momentané d'autorité souveraine qui préfigure « son accession prochaine à la plus élevée des positions, celle d'ancêtre » [44]. Pour sa part, « la monnaie du Neuf » mobilisée par le « grand » dans cette « fête du grand » a un rôle fonctionnel équivalent à celui de la monnaie de la banque centrale dans les sociétés contemporaines :

> « la monnaie du Neuf fait que la société retrouve le cours complet de ses activités après une grave dégradation locale. [...] Le Neuf une fois offert, la société repart à son meilleur niveau d'efficacité et de complétude. [...] en tant que finale, la monnaie du Neuf représente la totalité, c'est-à-dire la société relancée dans ses mouvements fondamentaux [...]. La monnaie du Neuf illustre la manière dont cette société rehausse des relations sociales très dégradées en les replaçant au niveau le plus élevé de sa hiérarchie de valeurs » [45].

On peut donc établir une équivalence fonctionnelle entre le pouvoir du grand mélanésien et celui des autorités monétaires dans les sociétés capitalistes, ce qui est cohérent avec le fait que, dans certaines sociétés mélanésiennes, l'État de Papouasie-Nouvelle-Guinée, assimilé aux politiciens qui agissent en son nom, est vu comme un grand à qui allégeance est due tant qu'il ne trahit pas la confiance qu'on a en lui [46]. La plausibilité de cette équivalence est également renforcée par ce que nous dit Stéphane Breton de la relation entre chefferie et monnaie pour d'autres sociétés mélanésiennes :

> « certaines sociétés mélanésiennes distinguent les ordres sociaux en restreignant leur accès à telles ou telles classes de monnaies. L'ordre supérieur de la chefferie y est doté du privilège de pouvoir les utiliser toutes, de la dénomination la plus basse à la dénomination la plus haute, ce qui lui donne l'autorité symbolique de convertir les dettes sociales inférieures dans le langage de ses fins propres. Les monnaies deviennent des marqueurs sociaux, des instruments juridiques liés à une hiérarchisation sociale. Dans ce cas où l'indistinction de l'économique et du politique fait loi, c'est à la monnaie que revient, en plus de sa fonction rituelle et économique, le rôle médiateur qui relève chez nous du champ politique » [47].

La portée théorique générale de la conception triadique de la confiance est ainsi confortée. Il reste toutefois à en explorer le pouvoir analytique de manière plus

---

44. *Ibid.*
45. *Ibid.*, p. 181.
46. R. J. Foster, « In God we Trust ? The Legitimacy of Melanesian Currencies », *in* J. Akin, D. Robbins (eds.), *Money and Modernity...*, *op. cit.*, p. 214-231, aux pages 224-225.
47. S. Breton, « Le monde de la dette », *Annales HSS*, 6, 2000, p. 1361-1366, à la page 1366.

approfondie. La plupart des études de « terrain » qui composent le présent livre s'y attachent en montrant précisément que les crises monétaires sont avant tout des crises de confiance, des moments de remise en cause du caractère fiduciaire intrinsèque à toute monnaie. Et l'analyse des situations de crise, des causes de ces crises et des moyens et méthodes pour en sortir, nous renseigne sur les processus de destruction de la confiance dans la monnaie et, corrélativement, sur la manière dont les trois formes de la confiance distinguées s'articulent entre elles.

Cela dit, il ne saurait s'agir de mettre à jour un modèle unique de cette articulation, dans la mesure où, comme on l'a vu, les manières d'établir la confiance doivent être corrélées avec les formes précises de la souveraineté qui tiennent ensemble une société donnée. Le fonctionnement de la monnaie en tant qu'opérateur de totalisation sociale n'est pas indépendant de la manière spécifique à chaque contexte géohistorique par laquelle la souveraineté s'exerce. Là où le pouvoir politique est séparé du reste de la société, les crises monétaires apparaissent comme des crises politiques, des crises de l'ordre politique, c'est-à-dire du système des rapports politiques structurant le mode d'exercice de la souveraineté. Même si, à un haut niveau d'abstraction, les crises monétaires prennent des formes identiques associées à la nature propre du médium monétaire – déflation *versus* inflation, fractionnement *versus* centralisation ou homogénéisation –, ces formes s'actualisent dans chaque société de manière particulière, en fonction du type de souveraineté et donc de constitution et de reproduction du tout social dans lequel la monnaie est appelée à jouer son rôle.

La monnaie entre universalité et variété des modes de constitution de la souveraineté politique

L'analyse de la relation entre souveraineté et monnaie ne saurait se contenter de la distinction entre souveraineté de la monnaie et souveraineté (du pouvoir politique) sur la monnaie que nous avons introduite ci-dessus à propos de ce qui sépare les monnaies sauvages des autres types de monnaie. Comme le montrent diverses crises monétaires traitées dans ce livre, cette relation est également différenciée en fonction des conceptions prédominantes et des formes territoriales effectives de la souveraineté politique. À cet égard, une autre distinction importante a trait à la séparation, ou non, du politique et du religieux. Si le souverain dans le monde n'est qu'un simple représentant du véritable souverain vivant hors le monde, il n'y a pas de différenciation du politique et du religieux, comme dans la cité antique gréco-romaine[48] ou les

48. Cf. Fustel de Coulanges, *La cité antique. Étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*, Paris, Hachette, 1885 ; V. Ehrenberg, *L'État grec*, Paris, Maspero, 1976 ; M. Finley, *Les anciens Grecs*, Paris, Maspero, 1984.

anciens empires[49], et il est alors difficile de parler de souveraineté politique en tant que telle. C'est alors plutôt le *Nomos*, la Loi, qui représente en ce cas le souverain en tant qu'il fonde la hiérarchie de valeur entre souveraineté divine (autorité) et souveraineté politique (pouvoir humain). C'est en tout cas ce qu'indique l'historien Victor Ehrenberg à propos de la *polis* grecque :

> « L'autorité du *Nomos* avait donc un sens qui dépassait le simple fait, à soi seul important, que la *polis* était un État légal. Antique et vénérable, mais chaque jour renouvelé, le *Nomos* avait constamment pour le citoyen une présence sensible ; il préservait les traditions sacrées des ancêtres et gardait vivant le passé ; procédant de la volonté divine, il garantissait l'avenir : il exprimait ainsi un sens de l'éternité unissant le citoyen à ses ancêtres et à ses descendants. Principe historique, le *Nomos* était en même temps un principe structurel. Lois des législateurs, coutumes et usages rituels ancestraux, règne de l'ordre divin – tout cela, qui représentait l'État, la société et l'"Église", constituait l'unité du *Nomos*, qui répondait à l'unité de la *polis* et la transcendait. Le souverain politique qu'était l'assemblée du peuple et le souverain divin qu'était la divinité polyade étaient associés dans ce qui était l'expression de leur commune volonté, dans ce *Nomos* qui devint en vérité la "Loi souveraine" *(Nomos basileus)*. [...] La Loi, par son existence et sa souveraineté, rendit l'autonomie possible en tant que cadre de l'originalité politique et spirituelle de chaque cité. L'harmonie entre l'État et la société, à laquelle on ne cessait de tendre, avait son foyer d'une part dans la foi des citoyens en leur *Nomos* et d'autre part dans les *nomoi* qui émanaient du *Nomos* : où les lois ne règnent pas, il n'y a pas de *politeia*. »[50]

On ne saurait néanmoins mésestimer l'importance de la monnaie dans la construction et la pérennisation de ces corps théologico-politiques, comme le soulignent plus loin Catherine Grandjean pour Athènes[51] et Jean Andreau pour Rome[52]. La monnaie, en grec *nomisma* (« terme apparenté à *Nomos* »), devenue *dokimon*, c'est-à-dire marquée du sceau du souverain politique, n'en garde pas moins de son origine religieuse une dimension éthique (théorisée par Aristote) en tant qu'« instrument d'évaluation d'une justice sociale redistributive, destinée

49. Cf. le dieu pharaon, l'empereur chinois « fils du ciel » (M. Granet, *La civilisation chinoise. La vie publique et la vie privée*, Paris, Albin Michel, 1968) ou le sultan ottoman (Z. Yildirim, *Légitimité et crise de l'aspre, la première monnaie ottomane XIVe-XVIIe siècles*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris X-Nanterre, 2000), etc.

50. V. Ehrenberg, *L'État grec*, *op. cit.*, p. 164-165.

51. *Infra*, chapitre 1. Voir également G. Le Rider, *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris, PUF, 2001, p. 239 *sq.*

52. *Infra*, chapitre 2. Voir également de J. Andreau son analyse essentielle du *census* romain, « Cens, évaluation et monnaie dans l'Antiquité romaine », *in* M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, *op. cit.*, p. 9-31.

à maintenir la réciprocité des rapports sociaux sur le plan de la justice »[53]. Elle « est un des aspects de la régulation (de la "nomisation", pourrait-on dire) des structures internes de [... la] société »[54]. Ainsi instrumentée par l'État (la cité, le roi, l'empire) qui s'en est emparé pour se construire et se maintenir en tant qu'instance politique souveraine, elle devient instrument fiscal et moyen d'affirmation et d'autonomisation de l'État vis-à-vis de la société[55]. Pour autant, l'État n'a encore « nullement besoin d'émettre un monnayage pour affirmer sa souveraineté »[56], comme le montrent diverses cités, dont Sparte[57], et empires, dont la Perse[58], l'empire d'Alexandre le Grand[59], la Chine et l'Empire ottoman[60]. L'alliance du glaive et du goupillon est encore ici la force essentielle d'affirmation d'une souveraineté politique, et la monnaie en est d'abord vue comme l'instrument fiscal et symbolique. Comme le dit Jean Andreau, elle est une « expression de fait de la totalité sociale », mais elle n'est pas pensée comme telle et la question de sa légitimité en tant que telle ne se pose pas.

> « Ce que nous appelons ici "légitimité de la monnaie" n'est pas l'objet de représentations antiques. Les Anciens pensaient par exemple la monnaie par rapport à la souveraineté de la cité ou de l'empire ("Rendez à César ce qui est à César"). La monnaie exprime la totalité sociale ; c'est une situation de fait, mais qui, à l'époque, n'était pas pensée comme telle. Elle se traduit cependant en ceci que la même monnaie sert, dans le cens, d'unité d'évaluation de toutes les formes de richesse, et que, par ailleurs, elle sert aussi dans les échanges marchands, dans les spéculations financières et le prêt à intérêt, dans les libéralités et dons ostentatoires, dans le calcul des recettes et dépenses de l'État, c'est-à-dire dans tous les aspects principaux de la vie sociale antique. »[61]

---

53. É. Will, cité par G. Le Rider, *La naissance de la monnaie...*, *op. cit.*, p. 78.
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*, p. 240 et 247.
56. *Ibid.*, p. 241.
57. M. Lombard, *Monnaie et histoire d'Alexandre à Mahomet* [1re éd. 1971], Paris, Éditions de l'EHESS, 2001.
58. G. Le Rider, *La naissance de la monnaie...*, *op. cit.*
59. G. Le Rider, *Alexandre le Grand. Monnaie, finances et politique*, Paris, PUF, 2003.
60. Cf. *infra*, « Crises monétaires et unification politique des territoires », p. 165 *sq.* Le cas de l'Empire moghol n'est pas vraiment un contre-exemple même si les Moghols considèrent la monnaie comme un symbole central de leur souveraineté et étendent leur territoire grâce à l'argent, au point que l'on peut parler de « conquête par l'argent ». Cf. S. Subrahmanyam, « La conquête par l'argent : le système monétaire chez les Moghols et ses limites (XVIe-XVIIe siècles) », *Séminaire Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, exposé et débat du 28 mai 1999, document de travail n° 3, ATIS-IRIS, [multigr.]. En effet, si l'argent peut servir à affirmer une souveraineté territoriale, il n'en est pas encore une condition nécessaire.
61. J. Andreau, « Cens, évaluation et monnaie dans l'Antiquité romaine », *op. cit.*, p. 250.

Dans les termes de Michel Aglietta[62], la souveraineté monétaire est alors immanente, et non pas extériorisée.

A contrario, le caractère sacré du souverain est-il secondaire, voire inexistant ? Auquel cas, fondamentalement, la souveraineté est de type profane et renvoyée à la constitution de la société elle-même en tant que construit social. Nous sommes alors dans une configuration « moderne », dans laquelle le politique s'est différencié du religieux, et où la question de la souveraineté et de sa légitimité est alors explicitement formulée et réfléchie comme telle. C'est seulement avec la philosophie politique moderne, qui émerge à la Renaissance, que l'État devient une entité souveraine à part entière, sans légitimité religieuse *a priori*[63]. C'est au XVI^e^ siècle, avec Machiavel et Bodin, que la souveraineté descend sur terre et c'est au XVII^e^ siècle qu'elle commence à s'y installer. Dans le même mouvement, un ordre économique marchand tend à se différencier du politique, des liens d'endettement (dettes privées) que l'on peut nouer par contrat et dont on peut se libérer dans le cours de la vie humaine prenant alors une importance croissante. À partir de là, les formes antiques de souveraineté théologico-politique, la cité et l'empire, cèdent de plus en plus de terrain aux formes politiques modernes que sont l'État territorial unitaire et la fédération. Le rapport entre monnaie et souveraineté s'en trouve modifié en vertu d'un processus d'extériorisation de la souveraineté sur la monnaie, qui voit son point d'aboutissement au XIX^e^ siècle, dans les pays du capitalisme central, avec la constitution de systèmes monétaires « nationaux » unifiés à la même échelle territoriale que celle de la souveraineté politique[64].

Ainsi, voir dans la monnaie un opérateur de totalisation sociétale, une représentation du tout social, conduit à se poser la question des correspondances entre les formes des systèmes monétaires et celles des systèmes politiques, voire entre les régimes monétaires et les régimes politiques. En un sens, cela revient à examiner comment diverses conceptions et régimes de souveraineté structurent la manière dont les sociétés se construisent, manière à mettre en relation avec les formes

62. M. Aglietta, « Universalité et transformations de la monnaie : la nature des crises monétaires », volume II du présent ouvrage, chapitre liminaire.

63. G. Mairet, *Le principe de souveraineté. Histoire et fondements du pouvoir moderne*, Paris, Folio-Gallimard, 1997. La philosophie politique ne date pas de la Renaissance, mais ce n'est qu'à cette époque qu'elle s'émancipe véritablement de la théologie (É. Weil, « La philosophie politique », *Encyclopedia Universalis*, vol. 13, 1974, p. 225-230). En effet, les philosophes grecs, et à leur suite les médiévaux (notamment saint Augustin et saint Thomas d'Aquin), ne remettaient pas en cause la relation symbiotique existant alors entre État et religion ; ils dissertaient essentiellement sur le « meilleur régime » politique possible – monarchie, oligarchie ou démocratie –, à ordre théologico-politique inchangé.

64. E. Helleiner, *The Making of National Money. Territorial Currencies in Historical Perspective*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 2003.

monétaires qui y prévalent. Dans un autre sens, cela conduit à examiner la part que la construction et la reproduction d'un système monétaire prennent dans l'établissement d'une souveraineté politique ou théologico-politique sur un territoire. Comme le montre ce livre, l'analyse de situations de crise monétaire dans une grande variété de systèmes politiques est un outil précieux pour mettre à jour de telles relations à double sens entre totalisation politique et totalisation monétaire des sociétés. Il pourrait en ressortir que toute (grande) crise monétaire qui remet en cause l'ensemble des formes de la confiance dans la monnaie trouve son explication en tant que crise d'un régime de souveraineté.

La monnaie dans tous ses états

Mais ce qui nous intéresse dans cet ouvrage est, rappelons-le, moins une analyse des crises monétaires en tant que telles qu'une synthèse de ce qu'elles peuvent nous apprendre sur la nature même de la monnaie, par-delà l'extrême diversité des sociétés dans lesquelles on observe ces crises. Dit autrement, c'est le bon fonctionnement, l'état normal de la monnaie que l'on cherche d'abord à mieux comprendre et expliquer, non le seul moment de crise. Mais parler de crise d'un objet, d'un signe, d'une règle du jeu, ne fait pas sens si ce n'est sous une forme métonymique qui suppose que l'objet, le signe, la règle soient parties d'un tout, d'un système d'objets, de signes, de règles. Dévoiler la monnaie à travers l'observation de ses crises suppose donc que la monnaie ait un contenu à faire apparaître et soit donc elle-même un rapport social structuré de manière particulière, en tant que lien social mettant simultanément en relation les individus entre eux et avec des entités collectives représentant la souveraineté du groupement d'appartenance. Un tel rapport social est, en période normale, lorsqu'il n'est pas remis en cause, on l'a vu, une boîte noire que seule sa crise peut permettre d'entrouvrir et de décomposer en ses éléments constituants.

Parler de crise d'une monnaie, c'est donc d'abord implicitement considérer la monnaie comme une entité structurée, comme un système pérenne de relations prenant diverses formes – symboles (unité de compte, sceau, signature), objets (moyens de paiement : pièces, billets, écritures), règles (de compte, de paiement, d'émission, de change) –, entité qui entre en crise en menaçant de se décomposer, soit d'abord parce qu'elle peut être mal construite, soit aussi parce qu'elle peut ne pas être adéquate au contexte sociétal dans lequel elle doit nécessairement s'inscrire, soit enfin parce qu'elle est soumise à des attaques violentes surgies de l'extérieur de ce contexte. Voir la monnaie comme une entité structurée par elle-même conduit ainsi *a priori* à la considérer non pas à partir de ses multiples usages fonctionnels en contexte, mais en tant que lien social universel de nature simultanément économique, politique et symbolique.

La monnaie n'est pas ce qu'elle fait

La monnaie souveraine, il faut le reconnaître, a eu du mal à rompre clairement et explicitement avec une approche positiviste de la monnaie saisie à partir de ses « fonctions ». En cela, elle ne se distingue pas vraiment des autres théories institutionnalistes et symboliques qui, confrontées à la conception orthodoxe de la monnaie comme moyen d'échange marchand et à la vulgate d'une monnaie définie par les trois (ou quatre) fonctions d'étalon de valeur, de moyen de circulation (éventuellement séparé en moyen d'échange et moyen de paiement unilatéral) et de réserve de valeur, se limitent en général à poser trois restrictions : la fonction d'unité de compte est une fonction première logiquement et historiquement ; la fonction de moyen de paiement est également une fonction de base et englobe celle de moyen d'échange, et non l'inverse [65] ; la fonction de réserve n'est pas spécifiquement monétaire [66]. Cela constitue certes un progrès mais, en réduisant la monnaie à ses fonctions d'unité de compte et de moyen de paiement, on continue de la définir par rapport à un extérieur à elle-même et non pas à partir de sa « nature » de relation sociale spécifique, créatrice de son propre espace social. Définir la monnaie par ses fonctions externes dans la reproduction sociale d'ensemble revient à retomber *in fine* dans un dualisme réel/monétaire où le réel est premier, comme dans la théorie de la monnaie marchandise, puisque c'est à partir de lui que le monétaire est défini [67].

---

65. Comme le soutiennent K. Menger et L. von Mises, pour qui la fonction de moyen d'échange est la fonction définitionnelle de la monnaie et celle de moyen de paiement ou de règlement une fonction seulement secondaire et dérivée. L. von Mises, *The Theory of Money and Credit*, Indianapolis (IN), Liberty Fund, 1981, p. 49. Pour von Mises, la définition de la monnaie comme moyen de paiement est une erreur qui relève d'une acceptation non critique du point de vue juridique et des habitudes communes de pensée : « Pour le juriste, la monnaie est un médium de paiement. L'économiste, pour qui le problème de la monnaie présente un aspect différent, peut ne pas adopter ce point de vue s'il ne souhaite pas dès le départ nuire à ses objectifs de contribuer à l'avancement de la théorie économique. » *(ibid.)*

66. De nombreux auteurs – économistes, historiens, sociologues et anthropologues – considèrent que la monnaie est même un instrument peu efficace pour remplir cette « fonction ». Cf. M.-T. Boyer-Xambeu, G. Deleplace, L. Gillard, *Monnaie privée et pouvoir des princes*, Paris, FNSP-CNRS, 1986 ; B. Courbis, É. Froment, J.-M. Servet, « À propos du concept de monnaie » *op. cit.* ; J.-M. Servet, « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », *Revue économique*, 44 (6), 1993, p. 1127-1149 ; F. Thierry, « De la nature fiduciaire de la monnaie chinoise » *op. cit.* ; G. Ingham, « Capitalism, Money and Banking : A Critique of Recent Historical Sociology », *British Journal of Sociology*, 50 (1), 1999, p. 77-96 ; J. Blanc, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; G. Davies, *A History of Money*, *op. cit.* ; etc.

67. « Il ne suffit pas d'insister sur le rôle d'unité de compte de la monnaie pour échapper à l'approche réelle en termes de trois fonctions de celle-ci. La juxtaposition d'une optique nominaliste dans le traitement de l'unité de compte et d'une optique patrimoniale dans

En fait, la notion de fonction ne peut servir à définir la monnaie que si elle renvoie à des formes de son fonctionnement propre en tant que relation sociale spécifique. C'est là la seule manière de concevoir les fonctions de la monnaie en cohérence avec l'idée que le concept général abstrait de monnaie correspond à un invariant anthropologique et est donc le présupposé de toute économie monétaire.

Le paiement et le compte doivent donc être considérés non comme des fonctions de la monnaie au sens habituel, mais comme « des concepts premiers dans une théorie de la monnaie » pour parler comme Keynes[68] ; ils constituent ses « propriétés génériques »[69], sa nature même, ses formes élémentaires. Aussi, en toute rigueur, on ne devrait parler de fonctions (économiques, politiques et sociales) de la monnaie – quoiqu'il serait alors plus adapté de parler d'usages –, que pour qualifier les formes spécifiques que celle-ci prend dans des contextes sociétaux variés (dont elle est par ailleurs une précondition) et qui, contrairement au compte et au paiement, ne se retrouvent pas nécessairement dans tous ces contextes. Ces fonctions diverses – réserve de valeur, monstration, représentation symbolique du pouvoir politique, de la richesse ou du tout social, moyen d'échange marchand, gage, etc. – peuvent correspondre en effet à des usages qui ne sont pas spécifiquement monétaires, et donc fonctionnels, de la monnaie en tant que telle, mais au contraire contradictoires avec la reproduction de ses propriétés génériques. Il faut ainsi plutôt les voir comme des sources latentes de crise monétaire. Ce qui est particulièrement patent dans le cas de la fonction de réserve de valeur de la monnaie moderne, s'agissant là d'un usage de la monnaie qui menace directement la reproduction des paiements[70].

---

celui du moyen de circulation ramène à la déconnexion habituelle entre les fonctions de mesure des prix et de médiation des échanges. Ces fonctions ont en général été traitées analytiquement de façon indépendante, sans qu'aucune nécessité logique n'en fasse les attributs du même objet économique "monnaie" : la mesure des prix incombe à un numéraire conventionnellement adopté ou à un étalon construit par l'observateur ; la médiation des échanges est effectuée par une richesse susceptible d'être réserve de valeur. » M.-T. Boyer-Xambeu, G. Deleplace, L. Gillard, « Vers une typologie des régimes monétaires », *Cahiers d'économie politique*, 18, 1990, p. 31-60.

68. Cité par G. Ingham, « New monetary spaces ? », in *The Future of Money*, n° 123-145, Paris, OCDE, 2002, p. 124.

69. *Ibid.*

70. D'où l'utilité de réserver le terme « argent » pour spécifier cette monnaie moderne sans la confondre avec la monnaie en général ou « courante », dont le rôle médiateur dans la circulation des biens matériels et symboliques, voire des personnes, et dans la reproduction sociale doit être pensé comme premier. Cette distinction fait écho à celle en langue anglaise entre « *money* » et « *currencies* ». En allemand, il existe aussi une distinction *Munze/Geld* utilisée par Laum. Cf. A. Bensa, « Présentation de *Genèse et nature de la monnaie*, de Bernhard Laum », *op. cit.*

De cette distinction il résulte qu'une monnaie peut être considérée comme « bonne » de deux points de vue qui peuvent se révéler contradictoires, celui de la monnaie en tant que telle et celui de l'économie dans laquelle cette monnaie est appelée à fonctionner. Ainsi « une monnaie de qualité supérieure n'entraîne pas nécessairement une performance économique supérieure. Une monnaie forte *(sound)* n'est pas la garantie d'une économie forte, aujourd'hui comme au Moyen Âge »[71]. Comme le montrent plusieurs chapitres de cet ouvrage[72], instaurer ou restaurer une monnaie de qualité, c'est-à-dire pérenne, se paye au contraire souvent d'un prix économique élevé sous la forme d'une famine monétaire et d'une dépression économique, ce qui invalide l'idée conventionnelle « selon laquelle une monnaie intrinsèquement bonne est nécessairement bonne pour l'économie »[73]. Dans cette dialectique de ce qui est bon pour la monnaie et de ce qui l'est pour l'économie, apparaît clairement l'autonomie du fait monétaire vis-à-vis de son environnement sociétal, et donc du tout social que la monnaie doit néanmoins représenter et totaliser. Et si le représentant est autonome à l'égard du représenté, le signifiant à l'égard du signifié, alors la représentation est susceptible de ne plus être adéquate à son objet, situation que l'on peut considérer comme définissant un état de crise monétaire.

Cette précision du vocabulaire, conduisant à distinguer propriétés génériques et usages non proprement monétaires de la monnaie, a de l'importance pour ce qui est l'objet de cet ouvrage. Elle fonde notamment l'idée qu'il ne faut pas confondre les crises monétaires et les crises financières. Elle justifie que le présent livre soit axé sur les premières et n'aborde la question des secondes que de manière collatérale, à l'inverse de ce que font la plupart des ouvrages centrés sur la période contemporaine. Il existe en effet des crises monétaires qui ne résultent pas d'un usage financier de la monnaie – celui-ci pouvant ne pas faire sens ou être prohibé –, mais qui trouvent leur origine soit dans une structure monétaire fragile et mal régulée, soit encore dans la confrontation entre plusieurs monnaies

71. G. Davies, *A History of Money, op. cit.*, p. 172.

72. Cf. le cas de l'Angleterre au moment de la fondation de la banque du même nom (*infra* chapitre 8), et celui du *currency board* argentin (chapitre 13). G. Carré considère également (chapitre 6) que, dans le Japon des Tokugawa, le rétablissement d'une « bonne monnaie » est allé de pair avec un marasme économique alors que la période inflationniste était une période de prospérité économique. Pour J.-M. Carrié (chapitre 3), la grande inflation de la Rome impériale au IV^e^ siècle apr. J.-C. ne fut pas nécessairement un obstacle au développement économique. On retrouve une telle corrélation entre qualité de la monnaie et déflation économique (alimentaire en ce cas) dans la société wodani de Nouvelle-Guinée décrite par S. Breton, exemple qui serait par ailleurs généralisable à toute la Mélanésie (« Tuer, manger, payer », *op. cit.*, p. 213).

73. G. Davies, *A History of Money, op. cit.*, p. 172.

de compte dans un même espace monétaire. Toutefois, dès lors qu'il y a dépendance de la finance à l'égard des monnaies, les crises monétaires perturbent nécessairement les mécanismes financiers et la crise financière accompagne la crise monétaire. *A contrario*, les crises financières n'entraînent pas nécessairement des crises monétaires, la France du XIX^e^ siècle nous en donne plusieurs exemples[74]. Même des monnaies modernes ont pu « connaître une forte instabilité de leur valeur et donc ne plus assurer la fonction de réserve de valeur, sans pour autant perdre automatiquement leurs qualités d'instrument de paiement et d'unité de compte »[75]. Ce n'est que dans un contexte historique, où prédomine la monnaie de crédit et où il y a endettement public, qu'une crise financière est rarement sans conséquence au plan monétaire.

Ces remarques, qui bousculent quelque peu le sens commun contemporain, s'éclairent si l'on entre un peu plus dans l'analyse de cette réalité sociale autonome et première du fait monétaire que les crises monétaires dénaturalisent. Pour cela, il y a nécessité de combiner deux points de vue, l'un qui envisage la monnaie en tant que rapport social se reproduisant dans le temps, l'autre qui la saisit comme un fait social total s'actualisant sous trois formes de présence au monde que l'on qualifiera d'états de la monnaie. Selon le premier point de vue, aux deux propriétés génériques de la monnaie que sont le compte et le paiement, il faut en ajouter une troisième, à savoir le monnayage par lequel celle-ci est créée, distribuée et détruite selon des règles. Car c'est par l'intermédiaire du processus de monnayage que les formes unité de compte et moyen de paiement peuvent être fonctionnelles à la reproduction de la monnaie. Selon le second point de vue, il convient de distinguer l'état *incorporé* de la monnaie, celui où elle apparaît comme étalon de valeur et confiance, son état *objectivé* constitué par les instruments monétaires qui servent de moyens de paiement, et son état *institutionnalisé*, soit l'ensemble des règles qui unifient un espace monétaire régi par un système de compte et constituant une communauté de paiement.

La monnaie incorporée : compte et confiance

Revenons d'abord à la confiance, niveau psychosociologique d'analyse du fait monétaire où la monnaie peut être dite incorporée et où prend sens le raccourci selon lequel elle est confiance[76]. Cette confiance est *in fine* une confiance dans la stabilité du système de compte, sachant que le compte est d'abord une activité

74. Cf. B. Théret, *Croissance et crises de l'État. Essai sur l'économie de l'État français depuis l'Ancien Régime jusqu'à la crise des années mil neuf cent trente*, Paris, IRIS, 1990, chap. 3 et 4.
75. B. Courbis, É. Froment, J.-M. Servet, « À propos du concept de monnaie », *op. cit.*
76. M. Aglietta, A. Orléan, *La monnaie entre violence et confiance, op. cit.*

mentale. Parler d'incorporation signifie que la monnaie est présente dans la personne même de ses utilisateurs, qu'elle fait partie de leur habitus, qu'elle est inscrite dans leur système de dispositions incorporées, la confiance se jouant en chaque individu. La monnaie doit alors être ici considérée, à la manière de certains sociologues[77], comme un médium de communication symboliquement généralisé, c'est-à-dire un « langage spécial », un système spécifique de signes qui permet que les personnes communiquent entre elles avec la visée d'entrer en relation et d'entreprendre en confiance des transactions économiques et sociales. C'est la dimension symbolique de la monnaie qui est active ici, celle-ci opérant en tant que signe ou plutôt, puisque comme dans tout langage, chaque signe ne prend sens que dans ses relations avec les autres signes du système, en tant que système symbolique par lequel des symboles et des significations partagées sont échangés[78]. Tout comme les signes linguistiques, les symboles monétaires parlent, communiquent des informations, des significations, et créent des expériences partagées[79]. La confiance dans la monnaie est ainsi le fruit d'une « communication *via* la monnaie » qui a réussi[80]. Il en résulte que « nous ne pouvons espérer comprendre le jeu de la monnaie si nous négligeons ses aspects communicationnels »[81].

Cette approche de la monnaie incorporée comme langage a deux grands mérites et un grand défaut. Premier mérite, elle « permet de libérer l'analyse de la monnaie d'une première couche de confusions traditionnelles entourant "l'énigme de la monnaie", au sens de Menger »[82], à savoir : pourquoi des agents échangent des objets de valeur contre de la monnaie sans valeur ? D'un point de vue communicationnel en effet, « de telles énigmes résonnent comme si on questionnait la rationalité de l'usage du mot "chien" pour désigner l'animal que nous appelons chien. Il n'y a aucune rationalité derrière la sélection de signes, si ce n'est

77. H. Ganssmann, « Money : A Symbolically Generalized Medium of Communication ? On the Concept of Money in Recent Sociology », *Economy and Society,* 17 (3), 1998 ; *id.* « La monnaie comme fait social », *Sciences de la société,* 52, 2001, p. 137-157.

78. « Le discours linguistique et les transactions monétaires [...] sont tous deux des systèmes symboliques qui servent en tant que moyens de communication du savoir social entre les participants. [...] Une monnaie ne peut être comprise en dehors d'une culture monétaire. [...] De la même manière qu'un mot peut avoir divers sens selon le contexte dans lequel il est utilisé, la monnaie communique des expériences entre ses utilisateurs qui diffèrent selon le type de relation médiatisée. » C. Wennerlind, « Money talks, but what is it saying ? Semiotics of Money and Social Control », *Journal of Economic Issues,* 35 (3), 2001, p. 557-574, à la page 558.

79. *Ibid.*

80. H. Ganssmann, « La monnaie comme fait social », *op. cit.*, p. 146.

81. *Ibid.*, p. 147.

82. *Ibid.*

qu'ils doivent être compréhensibles »[83]. Autre mérite, elle permet d'expliquer le jeu de la confiance à partir d'une compréhension des conditions d'un usage des signes conduisant à une communication réussie et à la coordination des actions[84]. Pour cela, selon Heiner Ganssmann, « les objets servant de signes doivent avoir trois propriétés [...] : un signe doit être reconnaissable dans un environnement composé d'autres signes ; l'utilisation du signe doit être répétée, si bien que deviennent possibles une reconnaissance régulière et des attentes sur le futur ; un signe signale sa propre signification et simultanément quel jeu est pratiqué »[85]. Or, ce sont là des propriétés qui sont au fondement des formes de confiance que l'on a appelées méthodique et éthique, formes de confiance qui reposent sur un autoassujettissement de l'individu à la représentation qu'il se fait du tout social et qu'il partage avec les autres membres de la communauté de paiement.

La confiance méthodique est en effet assise dans la routine de la communication des signes monétaires. Réciproquement, si l'on suit Simmel[86], les utilisations régulières des signes monétaires diffusent la confiance dans leur qualité, « les personnes révélant leur confiance dans la monnaie en participant à l'utilisation des signes monétaires »[87]. Comme « par là même, elles révèlent aussi qu'elles partagent une confiance commune dans l'ordre social »[88], la confiance éthique procède de la confiance méthodique et les deux s'entretiennent l'une l'autre. On peut alors considérer que ce qui différencie ces deux formes de confiance est que la confiance méthodique concerne les moyens de paiement tandis que la confiance

83. *Ibid.*, p. 149. « On pourrait même ajouter : moins un objet servant de signe a d'importance intrinsèque, moins la communication est susceptible d'être perturbée par des intérêts extérieurs visant les objets en tant que tels. » (*ibid.*)

84. Le transfert du moyen de circulation (moyen de paiement) est nécessaire pour que la relation soit réussie, mais ce moyen de circulation « ni n'a de valeur, ni ne "représente" des biens et services. Ces objets divers (pièces, billets, chèques, etc.) sont en réalité des pièces dans le jeu que nous jouons. Ils n'ont aucune signification intrinsèque en dehors de ce jeu, au-delà de la conviction de base des joueurs que leur accès à ces pièces est commandé par les règles du *do ut des* (je donne afin que tu donnes) » (H. Ganssmann, « Money : A Symbolically Generalized Medium of Communication ? », *op. cit.*, p. 154). L. Fontaine fournit un très bel exemple – celui de la monnaie « coca à mâcher » – d'un tel rôle de la monnaie comme médium de communication symboliquement généralisé dans l'ouverture de relations transactionnelles pour laquelle l'échange de paroles ne suffit pas (« Les monnaies chez les Indiens yucuna d'Amazonie colombienne au XX^e^ siècle... », *op. cit.*) Plus généralement, l'usage de la monnaie comme gage dans les compensations pour mariage et pour meurtre relève de ce modèle (cf. S. Breton, « Tuer, manger, payer », *op. cit.*, p. 217-221).

85. H. Ganssmann, « La monnaie comme fait social », *op. cit.*, p. 148.

86. G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987.

87. C. Wennerlind, « Money talks, but what is it saying ? », *op. cit.*

88. *Ibid.*

éthique est attachée au système de compte. En effet, les moyens de paiement sont des signes objectivés qui doivent être acceptés dans les échanges routiniers pour que se constitue la confiance méthodique. L'unité de compte, en revanche, est le signe abstrait d'une relation entre individus et tout social, signe de l'appartenance à une communauté où l'on parle le même langage des prix et des tarifs. Son acceptation est certes corrélée à celle des moyens de paiement, mais seulement en tant que ceux-ci constituent un système unifié, forment un tout ordonné, la communauté de paiement qui se superpose à la communauté de compte ; l'acceptation du système de compte relève alors de la confiance éthique, confiance en cet ordonnancement. L'usage de la monnaie, qu'elle soit de compte ou de paiement, communique ainsi la confiance dans la monnaie, selon un processus autorenforçant. S'exprime ici une propriété du langage, celle de permettre « une compréhension partagée entre ses utilisateurs qui se produit en l'absence de toute autorité savante contrôlant la dissémination de cette compréhension »[89].

Dans cette perspective, que l'on retrouve chez les partisans du *free banking*, il ne semble alors guère nécessaire de faire intervenir une quelconque autorité ou un quelconque pouvoir, et une conception dyadique de la confiance semble suffire. Mais c'est précisément dans cette pure horizontalité que réside le grand défaut de l'approche communicationnelle de la monnaie : en mettant exclusivement l'accent sur une communication destinée à permettre la coordination des actions, elle suppose que l'accès à la monnaie n'est pas inégalement distribué. Or il n'en est rien, car la monnaie n'est pas seulement une ressource cognitive comme le langage, un système abstrait de compte publiquement partagé, mais aussi un ensemble de moyens de paiement qui sont des créances sur la société inégalement réparties et qui peuvent faire l'objet d'une appropriation ou d'un contrôle privatif[90]. En tant qu'ensemble de signes susceptibles d'être créés, distribués, détruits, recréés périodiquement au sein d'une communauté de paiement, la monnaie, comme le montrent à souhait les crises monétaires, peut apparaître pour la partie de cette communauté qui est exclue de la maîtrise de ce processus, non pas comme un outil de coopération et de coordination, mais comme une ressource de pouvoir dont la distribution inégale est contestable et dont l'usage sera alors source de

89. *Ibid.*

90. Cf. T. Crump, « Money and Number : The Trojan Horse of Language », *Man,* nouv. sér. 13 (4), 1978, p. 503-518. D'ailleurs, la langue est elle aussi une ressource de pouvoir, un capital symbolique distinctif, selon que l'on sait en faire, ou pas, un usage approprié aux circonstances, son évolution faisant par ailleurs l'objet d'une régulation-normalisation par le pouvoir politique. Cf. P. Bourdieu, « L'État et la concentration du capital symbolique », *in* B. Théret (ed.), *L'État, la finance et le social. Souveraineté nationale et construction européenne,* Paris, La Découverte, 1995, p. 73-105, aux pages 83-84.

conflits[91]. La confiance dans la monnaie ne réside donc plus seulement dans sa capacité à engendrer de la coordination, mais aussi et d'abord dans la régulation des conflits relatifs à l'émission et à la distribution des moyens de paiement ; une monnaie de confiance est une monnaie qui ne peut être une bonne convention de coordination que si elle est un bon compromis social.

La monnaie n'en reste pas moins un médium de communication qui « permet aux agents de se comprendre. Mais la compréhension peut se traduire aussi bien par un rejet que par une acceptation »[92]. C'est alors la confiance hiérarchique qui permet d'imposer cette acceptation en rappelant précisément que l'autoassujettissement routinier ou éthique à la pratique du langage monétaire trouve ses limites dans l'accès inégal à la monnaie. Son acceptation et sa diffusion reposent ainsi, pour une bonne part, sur le sentiment de protection apporté par une régulation hiérarchique du pouvoir monétaire, adossée à la force et à l'obligation légale. Servent alors de soubassement à la confiance méthodique les signes du pouvoir hiérarchique institué qui se prétend garant de l'ordre social global et vise à ce que les paiements s'inscrivent dans une communauté de compte. Corrélativement, la confiance éthique change de sens puisqu'on n'est plus dans un modèle autoréférentiel et qu'il n'y a plus d'ordre social spontané. La confiance hiérarchique dans le système institutionnel, qui régule les conflits autour de l'accès à la monnaie et établit les compromis d'intérêt nécessaires à la coordination, ne peut être en effet incorporée par les agents que si les règles du jeu monétaire établi sont légitimes, c'est-à-dire congruentes avec les valeurs et les normes qui fondent l'appartenance au tout – communautés de compte et de paiement réunies sous une même figure de la souveraineté. La confiance éthique tire de là sa dimension extra-monétaire et proprement culturelle.

La monnaie objectivée : objets-monnaies, moyens de paiement

Cela dit, la confiance dans la monnaie n'est qu'une précondition de la coordination des actions. Encore faut-il, pour que les transactions monétaires se développent, qu'il existe des moyens de paiement non seulement de qualité, mais aussi en quantité suffisante pour que les dettes puissent être réglées. Les instruments monétaires, moyens de paiement, monnaies courantes, représentent la monnaie dans son état objectivé, celle-ci ne s'exprimant plus de ce point de vue dans un langage mais par l'intermédiaire d'un système d'objets. C'est à ce niveau d'analyse que prévaut le plus généralement la conception dyadique de la monnaie, en quelque sorte naturellement, du fait qu'elle y est fondée sur la métaphore des

91. Ce qu'illustrent les crises de paiement liées à l'endettement dans l'Antiquité romaine décrites par J. Andreau, *infra*, chapitre 2.

92. H. Ganssmann, « La monnaie comme fait social », *op. cit.*, p. 147.

deux côtés de la pièce de monnaie (ou du billet de banque). L'anthropologue Keith Hart utilise cette métaphore pour mettre en évidence la nécessité pour une théorie de la monnaie de sortir des conceptions unilatérales en tenant compte simultanément des deux côtés de la pièce :

> « sur le côté face, il y a le symbole de l'autorité politique qui a frappé la pièce ; du côté pile, il y a les spécifications précises de ce que vaut la pièce du point de vue du paiement dans les échanges. Un côté nous rappelle que les États signent les monnaies de leur empreinte et que la monnaie est originellement une relation entre personnes au sein d'une société [...]. L'autre révèle que la pièce est une chose, capable d'entrer dans des relations précises avec d'autres choses, en tant que ratio quantitatif indépendant des personnes engagées dans une transaction particulière quelle qu'elle soit. Sous ce dernier angle, la monnaie est comme une marchandise et sa logique est celle du marché anonyme. [...] La plupart des théories de la monnaie donnent la priorité à un côté en oubliant l'autre. [...] Mais la pièce a deux côtés pour la bonne raison que tous deux sont indispensables. La monnaie est en même temps un aspect des relations entre personnes et une chose détachée des personnes. »[93]

Mais pourquoi ne pas aller plus loin en tenant compte que la pièce a, en fait, non pas deux, mais trois dimensions ? Quid de sa tranche sans laquelle elle resterait pure abstraction ? Car c'est son épaisseur qui donne à la pièce sa matérialité et son poids, lesquels ont pendant longtemps servi à légitimer la valeur inscrite sur son côté pile tout en indiquant son degré de fiduciarité, c'est-à-dire la part que joue, pour garantir sa valeur officielle, l'empreinte de l'autorité unificatrice des relations entre personnes, inscrite sur son côté face. En d'autres termes, cette tranche et son épaisseur symbolisent la troisième propriété générique de la monnaie qu'est le monnayage et qui fait qu'une valeur en unité de compte est affectée à tout moyen de paiement. Elles expriment qu'il n'y a pas de monnaie sans règles d'émission et de circulation des moyens de paiement, c'est-à-dire sans dimension institutionnelle de la monnaie. Aussi peut-on dire, en reprenant les termes de Hart, que la pièce a trois côtés pour la bonne raison que tous trois sont indispensables : « la monnaie est en même temps un aspect des relations entre personnes [...] une chose détachée des personnes » et une forme institutionnelle reliant personnes et chose, un système

93. K. Hart, « Heads or Tails ? Two Sides of the Coin » *Man,* nouv. sér. 21 (4), 1986, p. 637-656, aux pages 638-639. Pour Hart, la référence à la pièce de monnaie frappée est métaphorique et l'opposition entre ses deux côtés vaut également pour les sociétés « sauvages », comme celle des Trobriands, où on la retrouve dans l'opposition entre *kula* et *gimwali,* c'est-à-dire entre échange cérémoniel de dons entre personnes où se joue l'autorité politique – le prestige – et échange de choses utiles de nature économique et de type marchandage interindividuel (*ibid.,* p. 647 et 649).

de règles qui fait que « la chose détachée des personnes » choisie pour représenter certaines relations entre personnes le fait légitimement.

La monnaie institutionnalisée : monnayage et régulation

Cela nous conduit au troisième état de la monnaie, son état proprement social, l'état institutionnalisé dans lequel elle apparaît comme la forme politique d'une communauté de paiement qui n'est autre que le tout social représenté sous forme monétaire. Une communauté de paiement peut être définie plus précisément comme l'expression monétaire d'une société qui se reconnaît d'abord dans un système (ou une unité) de compte particulier : dès lors qu'un groupe s'unifie autour d'un mode quantitatif de comptabilisation de la valeur (qu'il s'agisse d'une numération cardinale, purement quantitative, ou ordinale, alliant le quantitatif au qualitatif), les conditions sont réunies pour qu'il forme une communauté de paiement dans laquelle les divers instruments de paiement sont convertibles les uns dans les autres. En son sein, divers droits et obligations sociales, quelle que soit leur origine – dons entre humains, dons aux puissances souveraines, échanges marchands, compensations, tributs, gages – peuvent être quantifiés et prendre la forme homogène de créances et de dettes exprimées dans un étalon commun, dans un même cadre de référence. La société prend alors la forme d'un réseau de dettes nouées ensemble d'abord par le système de compte [94], ensuite par la circulation des moyens de paiement.

L'origine des dettes dans des transactions de nature multiple se traduit par une pluralité des moyens de paiement, chaque sphère transactionnelle devant être *a priori* considérée comme disposant des siens propres, puisque les sources de la confiance dans la validité et la qualité de ces moyens de paiement sont d'abord particulières à chaque sphère ; chaque moyen de paiement a, à l'origine, un espace de validité correspondant à la sphère transactionnelle et au réseau d'usagers où il est accepté et circule sur la base d'une confiance méthodique.

Une communauté de paiement est donc une société dans laquelle circule un ensemble de moyens de paiement articulés à un système de compte (par exemple, du fait qu'ils sont libellés ou convertibles à taux fixe en une unité de compte commune dans le cas le plus simple de la numération purement cardinale qui est devenue la norme dans les sociétés modernes), cet ensemble – monnaie réelle – et

94. En général, dans la définition de la monnaie, on réduit le système de compte à l'unité de compte, ce qui fait que le système de compte reste implicite, à savoir le système, devenu « naturel » pour nous, de numération à base unique régi par les seules lois de l'arithmétique qui prévaut pour la monnaie occidentale. Comme il existe des monnaies qui ne sont pas régies par un tel système, il faut admettre que ce qui est variable d'une société à l'autre n'est pas seulement l'unité de compte, mais plus généralement le système de compte donnant sa cohérence d'ensemble au système des objets-monnaies propre à une société.

ce système abstrait – monnaie imaginaire – constituant deux aspects fondamentaux de la monnaie propre à la communauté en question. La monnaie est ainsi ce qui permet à une société d'assigner et de reconnaître socialement une valeur quantifiée à des personnes, à des choses, à des symboles, à des actes, à des droits et obligations. En tant que système de compte, elle fait de la société un espace homogène d'assignation de valeur par-delà ses discontinuités ; elle est expression de la totalité et opérateur de l'appartenance sociale. En tant qu'ensemble de moyens de paiement, elle fait que les valeurs assignées à l'occasion des transactions qui lient les membres de la société sont reconnues et validées socialement par les paiements, ce qui conforte et confirme l'appartenance sociale.

Mais la coexistence d'un système unique de compte et d'une pluralité de monnaies de paiement est problématique, et la question se pose du maintien de la cohésion et de la pérennité de cet ensemble dans le temps. Car, sauf à se retrouver dans une situation de désordre monétaire, compter et payer sont des activités qui relèvent non seulement d'un suivi de règles de compte et de règlement des dettes, mais aussi de règles d'inscription de la pluralité des sphères transactionnelles dans le cadre d'un système de compte unifié. Une troisième propriété générique doit alors être introduite dans la formule constitutive de la monnaie, à savoir qu'elle est aussi un principe d'ordre et la cristallisation organisationnelle d'une action collective[95] ou, pour le dire autrement, d'une intentionnalité collective visant à la pérennité de la monnaie[96]. Des règles concernant les comptes et les paiements doivent être instituées afin d'assurer le respect de l'unicité du compte et que les paiements fassent système, conditions institutionnelles pour que la communauté de paiement puisse se constituer et se perpétuer dans le temps[97].

En particulier, dans les systèmes modernes à numération cardinale, l'unicité de l'unité de compte est en permanence menacée par la pluralité des moyens de paiement. Car une telle unicité tend à élargir la circulation des divers moyens de paiement au-delà de leur sphère d'origine et les met donc en concurrence. La confiance dans la qualité de certains moyens de paiement, relativement aux autres, peut ainsi être mise en question et l'unité de compte s'en trouver menacée. En effet, dès lors qu'il y a des différences de qualité et de fiduciarité entre des moyens

95. J. R. Commons, *Institutional Economics, op. cit.*

96. Sur la question de l'intentionnalité collective, cf. J. R. Searle, *La construction de la réalité sociale*, Paris, Éditions de Minuit, 1995 ; V. Descombes, *Les institutions du sens*, Paris, Éditions de Minuit, 1996.

97. Dans l'ancienne Chine, il semble que cette exigence ait été très tôt (beaucoup plus tôt qu'en Occident) ressentie et formulée comme une question d'économie politique, ce qui est peut-être à relier avec l'apparition elle aussi précoce de papier-monnaie. Cf. R. von Glahn, *Fountain of Fortune, op. cit.*, p. 44, et Ch. Lamouroux, *infra*, chapitre 4.

de paiement qui sont par ailleurs libellés dans une même unité de compte, ils tendent à ne plus être convertibles les uns dans les autres au pair. Apparaissent alors des taux de change non seulement différenciés mais aussi fluctuants qui manifestent une fragmentation de l'unité de compte[98]. Pour contenir cette contradiction intrinsèque entre unicité du système de compte, qui définit une communauté de compte, et pluralité des moyens de paiement, qui rappelle qu'une telle communauté est une société dans laquelle plusieurs sphères transactionnelles ou réseaux d'échanges sociaux et donc de paiement coexistent, il faut des institutions qui règlent l'émission et la circulation des divers moyens de paiements, et qui, par là, sont constitutives de l'ordre monétaire instituant une communauté de paiement se confondant avec la communauté de compte[99].

Certes, dans le cas de la monnaie moderne, la segmentation en multiples sphères d'échange propre aux sociétés communautaires ou à État antique est atténuée, mais cela est compensé par une forte différenciation en trois grands ordres de transactions (marché, État, famille). La tendance au fractionnement de l'espace monétaire s'exprime alors dans le fait que les monnaies bancaires, émises en unité de compte nationale, peuvent ne plus être acceptées au pair, dès lors que les banques émettrices paraissent en difficulté[100]. C'est seulement lorsque l'ensemble des banques bénéficie d'une garantie par une banque centrale, agissant en tant que prêteur en dernier ressort contre le risque d'illiquidité, qu'il apparaît naturel au public que les

98. Dans les sociétés à État, on trouve de multiples traces de ce processus qui peut conduire à une fragmentation territoriale et à un éclatement de la souveraineté. Ainsi, après sa mise en place par Charlemagne, le système monétaire de compte « livre-sou-denier » a éclaté en plusieurs systèmes (esterlin, tournois, parisis, de gros flamand, etc.) dans lesquels la livre représente des poids de métal différents (G. Davies, *A History of Money, op. cit.*). On observe le même type de différenciation dans le cas du système grec talent-mine-statère (systèmes attique et éginète). Cf. M. Lombard, *Monnaie et histoire, op. cit.*

99. M.-T. Boyer-Xambeu, G. Deleplace, L. Gillard, *Monnaie privée et pouvoir des princes, op. cit.*, et *id.*, « Vers une typologie des régimes monétaires. », *op. cit.*, ont particulièrement bien mis en évidence ce type de contradiction et la manière dont elle a été gérée dans le cas de la France du XVI[e] siècle où circulaient deux « espèces » de moyens de paiement, les espèces dites régnicoles, émises par le souverain français et incorporant un seigneuriage, et les espèces étrangères évaluées à leur poids de métal précieux. Cette dualité provoquait une tension sur l'unicité de l'unité de compte se traduisant par une inflation tendancielle.

100. Ce fut notamment le cas aux États-Unis au XIX[e] siècle où régnait une forme de *free banking*. Sur ce cas, voir par exemple L. Le Maux, « Le prêt en dernier ressort. Les chambres de compensation aux États-Unis durant le XIX[e] siècle », *Annales HSS*, 6, 2001, p. 1223-1251 ; A. J. Rolnik, B. D. Smith, W. E. Weber, « Establishing a Monetary Union in the United States », in *The Origins and Evolution of Central Banking*, conférence du 21-22 mai 2001 à la Federal Reserve Bank of Cleveland [multigr.]. Sur la difficulté d'émergence d'une banque centrale dans ce pays, cf. *infra*, chapitre 9.

monnaies bancaires s'échangent au pair entre elles de façon routinière ainsi qu'avec la monnaie publique nationale. Et cette garantie, fondement de la confiance hiérarchique, a en général pour contrepartie l'acceptation par les banques d'un ensemble de règles collectives qui sont constitutives d'un ordre monétaire [101].

Le risque de fractionnement de la communauté de paiement, par différenciation du système de compte selon les sphères et réseaux transactionnels, n'est toutefois qu'une des deux sources possibles de crise monétaire menaçant la pérennité des communautés de paiement. L'autre risque est celui, inverse, de leur indifférenciation et centralisation par destruction de la pluralité des moyens de paiement. Lorsque le pouvoir qui régit le système de compte et décide de l'unité de compte émet simultanément des moyens de paiement à ses propres fins, il existe un risque que sa monnaie chasse les autres instruments de paiement de la circulation en envahissant l'ensemble des sphères transactionnelles. Ce risque peut être considéré comme endogène ou exogène en fonction de l'origine du pouvoir de monnayage qui tend à imposer sa monnaie – (r)évolution interne à une société ou situation de colonisation. Mais, dans les deux cas, la segmentation ou différenciation de la société tend à être remise en cause, puisque la diversité et la hiérarchie des formes d'endettement prévalantes sont contestées, les compromis sociaux antérieurs étant rompus, ce qui peut correspondre à une crise de confiance éthique [102]. Les règles

101. Voir *a contrario* le désordre monétaire associé à une crise de la confiance hiérarchique dans la Russie des années 1990, désordre qui, selon R. Motamed-Nejad, serait dû au fait que les banques et les entreprises les plus puissantes n'y sont pas véritablement assujetties à la contrainte de règlement de leurs dettes (cf. volume II du présent ouvrage, chapitre 3).

102. Cf. le cas de la Russie soviétique pour un exemple de crise endogène (volume II du présent ouvrage, chapitre 2). Pour un exemple de crise exogène, voir le cas de la société Tiv au Nigeria dans les années 1950, où la segmentation des sphères d'échange a été remise en cause par l'introduction, par la puissance coloniale, d'une unité de compte et d'un moyen de paiement « moderne » qui ont homogénéisé l'ensemble des échanges et paiements sociaux et entraîné simultanément un affaiblissement du volume des biens de subsistance disponibles, un accroissement des inégalités de richesse et une inflation des gages monétaires dans les échanges matrimoniaux (P. Bohannan, « The Impact of Money on an African Subsistence Economy », *Journal of Economic History*, 19 [4], 1959, p. 491-503). Ainsi a été introduit un déséquilibre structurel entre les nouvelles institutions monétaires (imposées de l'extérieur et qui valorisent la monnaie liquide moderne comme richesse absolue) et les valeurs et normes sociales qui perdurent (et font des femmes et des enfants la forme suprême de richesse). Toutefois, certaines sociétés mélanésiennes montrent que, contrairement au diagnostic de Bohannan, la résorption d'un tel déséquilibre ne débouche pas obligatoirement sur la disparition de la monnaie sauvage et de la société qu'elle totalise, la résistance à la centralisation pouvant se traduire par la réduction de la monnaie moderne à un moyen de paiement parmi d'autres. Cf. J. Akin, D. Robbins (eds.), *Money and Modernity...*, *op. cit.*

du jeu monétaire doivent donc également prémunir la communauté de paiement contre ce risque de centralisation. Dans le cas de sociétés à faible degré de différenciation, ce qui est en jeu dans ce risque de centralisation c'est la perte de toute autonomie de l'ordre individualiste de court terme par rapport à l'ordre social de long terme [103]. Pour les sociétés plus différenciées, cela signifie que l'ordre monétaire ne saurait être confondu avec l'ordre politique, mais conçu aussi comme imbriqué dans l'ordre des transactions marchandes, sa légitimité ne se confondant pas avec sa légalité. Ainsi peuvent s'expliquer notamment les crises de sortie de grande guerre, lorsque l'État n'a pas la capacité de rompre, en raison par exemple des passifs accumulés pendant celle-ci, avec une centralisation monétaire qui n'est plus légitime du fait de la fin des hostilités [104].

En résumé, pour qu'une monnaie soit véritablement représentative d'une totalité sociale et fonctionne comme opérateur d'appartenance, pour qu'elle soit le médium de la reproduction de cette totalité dans le temps, il faut qu'elle soit elle-même pérenne et prenne une forme institutionnelle qui assure une régulation de la contradiction entre sa forme unitaire de compte et sa forme plurielle de paiement. Aussi, Heiner Ganssmann a-t-il raison de dire que « la monnaie n'existe que si les agents l'utilisent selon des règles. [... que] les règles d'usage de la monnaie sont constitutives de la monnaie. [... et que] ce n'est pas la nature des objets (sélectionnés pour servir de monnaie) mais la conformité aux règles du jeu qui en font de la monnaie » [105]. Il en découle que « l'analyse des relations monétaires [...] a pour première tâche d'identifier le système des règles qui concerne à la fois la définition de l'unité de compte et celle des instruments de paiement. [...] Ces règles sont celles du monnayage qui joue un rôle central dans l'articulation nécessaire du compte et du paiement » [106]. Elles sont donc au cœur de la dimension proprement institutionnelle de toute monnaie.

Le concept de monnaie, saisi au niveau institutionnalisé de la communauté de paiement, a donc comme la confiance (monnaie incorporée) et les moyens de paiement (monnaie objectivée), une structure triadique que l'on peut représenter à la manière de la figure 1.

---

103. J. Parry, M. Bloch, « Introduction : Money and the Morality of Exchange », *op. cit.* Pour le cas cubain des années 1990, cf. *infra*, chapitre 12.
104. Sur ce point, cf. le volume II du présent ouvrage, chapitres 1 et 5, consacrés aux hyperinflations du début des années 1920 en Russie et en Allemagne.
105. H. Ganssmann, « La monnaie comme fait social », *op. cit.*, p. 141-142.
106. M.-T. Boyer-Xambeu, G. Deleplace, L. Gillard, « Vers une typologie des régimes monétaires », *op. cit.*, p. 35.

Figure 1. Structure triadique de la monnaie comme représentation d'une communauté de compte et de paiement

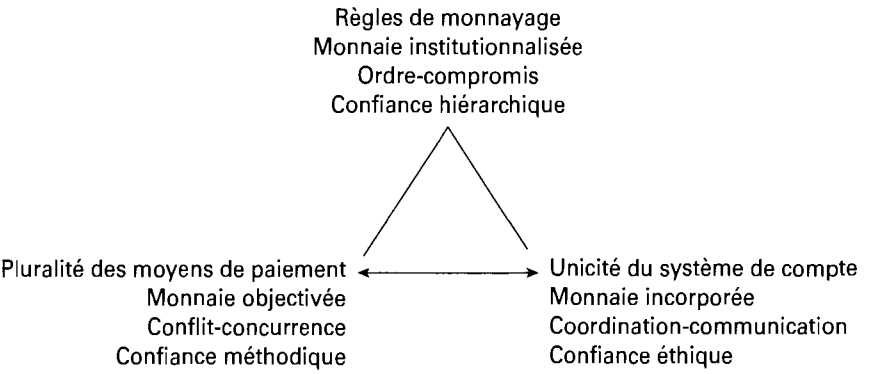

Unité du fait monétaire par-delà la pluralité de ses formes

La monnaie est donc *à la fois* un langage spécifique (le système de compte), un objet (les instruments de paiements) et une institution (les règles de monnayage). Elle n'est pas seulement un objet, une marchandise moyen de l'échange marchand, comme l'affirme l'actuel sens commun des économistes ; elle ne se réduit pas non plus à un simple langage spécial de communication, comme dans la vision privilégiée par certains sociologues ; mais elle n'est pas non plus seulement une institution, un système de règles, ainsi que le considère le plus souvent l'économie institutionnaliste. Elle est un fait social total qui a simultanément ces trois dimensions, le phénomène de la monnaie étant à la fois économique, politique et symbolique.

La monnaie en tant que fait social total se déploie ainsi sous plusieurs états : elle est présente dans le psychisme, dans le monde des objets et dans le monde social, et cela à chaque fois sous des formes particulières. Mais, dans chacun de ces états, on retrouve les trois formes fonctionnelles – le compte, le monnayage et le paiement – qui permettent à la monnaie de fonctionner en se reproduisant dans le temps en tant que forme sociale autonome (figure 2) : par le monnayage, le système de compte s'inscrit dans des objets qui deviennent, par là même, moyens de paiement ; l'usage de ces moyens de paiement dans des transactions régies par des principes économiques et éthiques hétérogènes rétroagit sur le système de compte (en jouant notamment sur l'unité de compte) et donc sur le monnayage.

Figure 2. Le cycle des formes fonctionnelles de la monnaie au cœur de la dynamique du système de monnayage

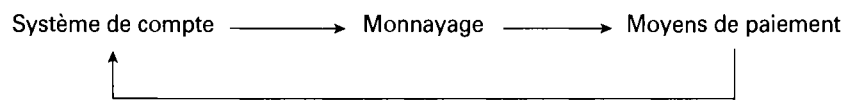

Dans tous les états de la monnaie, c'est une même structure intime qui se reproduit. Ce qui fait alors l'unité du phénomène monétaire est que chacune des formes fonctionnelles de la monnaie est l'empreinte d'un de ses états et que, par là, ceux-ci sont en permanence liés entre eux (tableau 1). Toutefois, en chacun des états de la monnaie, la forme fonctionnelle qui est en position hiérarchiquement supérieure est différente, et on peut associer à un état une forme fonctionnelle dominante. Ainsi le système de compte, bien que relevant au premier chef d'un geste instituant, n'en est pas moins, en tant que langage, la forme matricielle d'incorporation de la monnaie, ce qui le place au fondement de la confiance éthique qui est la clé de voûte de ce processus d'incorporation. Quant à l'état objectivé de la monnaie, il est d'abord à rapporter au paiement ; c'est la valeur nombrée de l'instrument monétaire qui en est alors la forme fonctionnelle première. Enfin, le monnayage est la forme mère d'institutionnalisation de la monnaie, et il apparaît essentiellement à ce niveau comme un compromis politique entre forces sociales, pour qui l'unicité des comptes – souveraineté – et la pluralité des paiements – hétérogénéité des liens sociaux d'endettement – sont porteuses d'enjeux sociaux différents, quand ils ne sont pas opposés.

La monnaie est donc simultanément un fait mental et social, individuel et collectif, idéel et matériel, de nature à la fois économique (économie générale de la circulation des moyens de paiement), politique (conflits et institutions de compromis autour 1. du pouvoir de jouer sur le système de compte et de nommer l'unité de compte ; 2. de la régulation juridique de l'émission/destruction des moyens de paiement), et symbolique (système de compte ; représentation de l'unité de compte et de certains moyens de paiement comme symboles de la totalité sociale ; fondement éthique des règles du jeu monétaire dans les valeurs d'appartenance sociale).

La monnaie peut alors être considérée comme une espèce de « capital culturel », au sens où un tel « capital », si l'on suit Pierre Bourdieu [107], est une ressource symbolique qui, d'une part, s'inscrit dans la durée (et donc dans la temporalité d'une souveraineté), et, d'autre part, est à la fois incorporée et constitutive de l'habitus, objectivée dans des biens durables et institutionnalisée sous forme de règles constitutives d'une

107. P. Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, 1979, p. 3-6.

organisation. Par son existence dans ces trois états, la monnaie est tendanciellement assurée de sa pérennité et devient un héritage culturel des sociétés qui l'ont inventée ou importée[108]. Elle peut également être analysée comme un capital symbolique au sens où, comme l'honneur, « elle n'existe qu'à travers la réputation, c'est-à-dire la représentation que les autres s'en font, dans la mesure où ils partagent un ensemble de croyances propres à leur faire percevoir et apprécier certaines propriétés et certaines conduites »[109] comme légitimes ou au contraire illégitimes.

Tableau 1. La monnaie, fait social total

États de la monnaie	**Formes fonctionnelles**		
	Compte	**Monnayage**	**Paiement**
Incorporée (confiance, valeurs faisant autorité) « Système des représentations »	Confiance éthique « Foi sociale » Fiduciarité	Confiance hiérarchique associée à la légitimité du pouvoir monétaire en surplomb des différents émetteurs de monnaie	Confiance méthodique associée à la stabilité de la valeur des moyens de paiement
Schème mental	Projet	Stratégie	Routine
Institutionnalisée (souveraineté) « Système des sujets »	Unification symbolique du territoire monétaire par le système de compte	Compromis politique constitutif du régime monétaire	Pluralité économique Hétérogénéité des dettes Multiplicité des émetteurs de moyens de paiement
Action collective	Long terme	Moyen terme	Court terme
Objectivée (dette) « Système des objets »	Face : emblème de l'autorité souveraine décidant du compte	Tranche : garantie de la qualité du monnayage	Pile : valeur nombrée des moyens de paiement

108. Cela transparaît clairement au vu de la « grande stabilité de la dénomination des unités de compte sur de très longues périodes alors que les réalités y compris monétaires, les instruments de paiement, auxquelles elles correspondent subissent, en nature, en quantité et en qualité, des changements multiples et considérables » (J.-M. Servet, « Démonétarisation et remonétarisation en Afrique occidentale et équatoriale », *op. cit.*, p. 296, qui vise ici les monnaies africaines antécoloniales). Plus près de nous, « quand nous parlons du franc, de la livre sterling ou du dollar, nous désignons des entités métaphysiques dont la perpétuité est le caractère le plus remarquable, et qui participent de ce réseau conceptuel où se conjoignent les notions d'État, nation, territoire et souveraineté à travers lesquelles nous pensons toujours la politique » (S. Piron, *L'abstraction monétaire*, *op. cit.*, p. 9).

109. P. Bourdieu, « L'État et la concentration du capital symbolique », *op. cit.*

De cette caractérisation sociologique de la monnaie, on peut alors déduire, d'une part, que l'on n'accorde de valeur à une monnaie que dans le contexte territorial où elle fonctionne effectivement comme capital culturel (sinon, elle n'est que forme vide de contenu, universelle mais sans valeur [110]), d'autre part, que c'est une forme symbolique qui se prête, précisément en raison de ce caractère universel abstrait, à l'occultation des rapports sociaux qu'elle revêt de son voile et qui, en retour, lui donnent son contenu effectif en contexte : son régime de monnayage et ses « fonctions » ou usages spécifiques dans chaque société. Car une monnaie c'est aussi une ressource de pouvoir dotée d'une représentation (emblème de la totalité sociale et signes dotés d'une utilité dans les transactions) qui fait que, lorsque tout semble aller bien, on méconnaît qu'elle puisse être distribuée inégalement. Ainsi, puisqu'elle fonctionne sans violence physique directe et apparente (elle en est même le substitut dès l'origine dans le sacrifice) par intériorisation des représentations collectives dominantes, par l'adhésion, la confiance méthodique et éthique, l'appartenance, ou sinon l'exclusion de la communauté de paiement, la monnaie peut se révéler être une des formes les plus sophistiquées de la violence symbolique. C'est pour cela d'ailleurs qu'elle peut être un substitut à la monopolisation légitime de la violence physique par l'État, ainsi qu'on l'a rappelé pour les 'Aré'aré et les Wodani. C'est aussi pour cela que, dans une société monétaire, personne ne peut vivre sans monnaie et que, quand une monnaie est détruite, cent monnaies fleurissent.

L'idée que la monnaie est un capital symbolique et culturel nous ramène à la question de l'ambivalence de la notion de voile monétaire qui a été notre point de départ. En tant que forme universelle, la monnaie est un langage qui se prête à de multiples usages et peut revêtir les rapports sociaux les plus divers, des plus égalitaires aux plus hiérarchiques. On ne saurait donc tomber dans « l'hypostase de la monnaie » [111]. Certes, la monnaie contient en elle-même un principe hiérarchique de mise en ordre nécessaire à sa permanence, principe d'action collective et de présence du tout dans les parties ; elle est une invention symbolique qui permet aux sociétés humaines d'isoler la vie de la mort, de se réapproprier certaines formes de souveraineté. En tant que forme de l'autorité du tout,

110. Cf. *infra* la sous-partie 5, « Monnaies indigènes, monnaies allogènes », consacrée à divers cas d'utilisation de devises clés étrangères (dollar, euro), soit pour mieux asseoir la confiance dans la monnaie territoriale nationale (cas lituanien, chapitre 11 ; cas de l'Argentine et du Brésil, chapitre 13), soit pour stimuler un ordre de court terme individualiste permettant de soutenir un ordre de long terme menacé d'asphyxie économique (cas de Cuba, chapitre 12).

111. J. Cartelier, « The Hypostasis of Money : An Economic Point of View », *Cambridge Journal of Economics*, 31 (2), 2007, p. 217-233.

elle donne donc du pouvoir à ceux qui peuvent la monopoliser, la contrôler, mais cela n'implique pas qu'en elle-même elle se transforme nécessairement en pouvoir de domination. Elle peut en être un instrument par sa capacité intrinsèque à dissimuler les rapports sociaux, comme on va le voir, mais elle peut tout autant permettre la diffusion du pouvoir de façon égalitaire. Tout dépend de son système, voire de son régime de monnayage, lesquels, en tant que formes de l'action collective, ne sont évidemment pas indépendants des rapports sociaux eux-mêmes. Ainsi, comme le soutiennent M. Bloch et J. Parry[112], la monnaie en général n'est nullement porteuse en elle-même de significations et de valeurs morales, mais elle emprunte celles des rapports sociaux qu'elle médiatise, dans les contextes sociétaux variés où elle agit comme capital culturel. On ne pourrait comprendre sinon que des sociétés communautaires égalitaires, tout autant que les sociétés inégalitaires traditionnelles et modernes, utilisent la monnaie pour se représenter en tant que totalités.

Mais la monnaie n'est pas qu'un voile posé sur des rapports sociaux et leur empruntant leur couleur en les médiatisant. En tant que capital symbolique, elle est aussi dotée d'une capacité intrinsèque de dissimulation ou d'obscurcissement de la nature même de ces rapports sociaux, et on retrouve ici les théories, inspirées de Marx, relatives au fétichisme monétaire. Du fait que « les objets d'échange sont probablement aussi fétichisés dans une économie précapitaliste que dans une économie capitaliste »[113], le fétichisme ne concerne pas seulement l'argent capitaliste actif dans les échanges de biens réels et symboliques (force de travail), argent masquant des rapports de domination sous la forme de l'équivalence. Il vaut aussi, quoique sous une forme inversée, pour les monnaies sauvages dans les échanges de personnes ou de droits sur les personnes, la forme anthropomorphique des monnaies mélanésiennes en étant un bon exemple[114]. En tant que forme susceptible d'homogénéiser des choses hétérogènes, d'assurer la contiguïté entre des statuts sociaux séparés, de rendre comparables des incomparables, la monnaie peut assurer la continuité du tissu social par-delà ses discontinuités, tendant par là même à naturaliser, voire à dissimuler les clivages sociaux. En mobilisant la force du nombre, elle se prête à la transformation des luttes de classes en luttes de classement, à la conversion des antagonismes sociaux et des différences de statuts en simples inégalités sur un continuum.

Seules alors les crises monétaires sont à même de mettre en lumière la structure de domination que la monnaie dissimule, à savoir les implications distributives aux plans social et territorial des formes de contrôle de son régime de monnayage,

112. J. Parry, M. Bloch, « Introduction : Money and the Morality of Exchange », *op. cit.*
113. *Ibid.*, p. 1.
114. Ph. Rospabé, *La dette de vie*, *op. cit.* ; S. Breton, « Tuer, manger, payer », *op. cit.*

la puissance exorbitante de ceux qui, dans une société, contrôlent la création monétaire et sa répartition. Dans les crises, comme le montre ce livre, l'ensemble des conflits dissimulés par l'unité du système monétaire et son fonctionnement en régime refont ainsi surface : conflits entre émetteurs de monnaies, conflits entre la puissance monnayeuse et le corps social utilisateur de la monnaie, conflits distributifs découlant des modalités de contrôle social au sein de la société, conflits de souveraineté entre monnaies.

Morphologie de la crise monétaire

Comme on vient de le suggérer et comme le lecteur de cet ouvrage s'en rendra compte aisément, les crises monétaires, ne serait-ce que dans les sociétés à pouvoir politique séparé, sont de formes multiples et plus ou moins complexes. Toutefois, nos remarques précédentes – c'était leur principal objectif – conduisent à tenter de rendre compte simultanément de cette diversité et de cette complexité en les réduisant à quelques formes types. Le concept de structure intime de la monnaie en général permet d'abord de distinguer les crises internes à cette structure et qui sont propres au système de monnayage, des crises externes qui proviennent soit d'usages non proprement monétaires de la monnaie, soit de sa confrontation à d'autres monnaies porteuses de principes de totalisation sociale et de souveraineté différents. Ainsi, alors que les formes de crises propres au système de monnayage permettent de dévoiler ce qui fait l'universalité de la monnaie, c'est-à-dire ses propriétés génériques qui en font un universel anthropologique, les crises d'origine externe révèlent les spécificités de son fonctionnement dans différentes sociétés.

Au sein des crises internes de monnayage, on peut en outre analytiquement distinguer deux sous-types F I et F II : celles qui renvoient au problème posé à la construction d'un ordre monétaire par la fragmentation de l'espace des paiements corrélative de la pluralité des sphères transactionnelles, et celles qui traduisent le dysfonctionnement d'un système de monnayage préalablement centralisé[115]. Quant aux crises externes, leurs deux formes F III et F IV sont à rapporter à leur caractère endogène ou non à l'ordre monétaire au sein duquel le régime de monnayage est confronté à des usages sociaux de la monnaie spécifiques au contexte. Lorsque, dans le cadre d'un espace de souveraineté monétaire, ces usages se révèlent contradictoires avec les propriétés génériques de la monnaie, il s'ensuit une remise en cause de la pérennité du système de monnayage en place et donc

115. La distinction entre crises de fractionnement et de centralisation a été posée par M. Aglietta et A. Orléan (*La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982).

du régime monétaire[116]. La source externe de crise d'un ordre monétaire réside, quant à elle, dans la mise en concurrence de deux « monnaies souveraines », l'une indigène l'autre allogène, concurrence qui peut résulter soit de la volonté d'une société dominante d'imposer sa monnaie à d'autres sociétés, soit d'une tentative, de la part d'un État à la souveraineté mal établie, de faire face à son incapacité à assurer une confiance éthique dans sa monnaie en faisant appel à une monnaie étrangère en guise de substitut.

Le tableau 2 reprend cette classification en quatre formes de la crise monétaire. Il cherche en outre à suggérer que cette morphologie fait sens non seulement en relation avec les concepts de monnayage et d'usage non monétaire des monnaies, mais aussi à plusieurs autres niveaux d'analyse : celui de la confiance et donc du degré de gravité de la crise ; celui des règles de régulation concernées ; celui des théories monétaires et des types de conflits – sociaux et territoriaux – générateurs de crise qui leur sont sous-jacents ; celui des types de souveraineté politique.

Les crises monétaires comme crises de confiance

La monnaie étant confiance, les crises monétaires sont aussi des crises de confiance. De ce point de vue, les crises circonscrites au monnayage peuvent être qualifiées de « petites crises » car non seulement, ainsi qu'on l'a vu, elles ne sont pas nécessairement « mauvaises » pour l'économie, mais aussi et surtout au plan strictement monétaire, elles ne touchent *a priori* que les formes méthodique et hiérarchique de la confiance et ne remettent donc pas en cause la souveraineté politique, mais seulement la légitimité de sa forme d'exercice dans le domaine monétaire. Cela ne signifie pas que les sociétés touchées par de telles « petites crises » ne traversent pas alors des périodes critiques, et que ces crises ne soient durement ressenties par leurs contemporains[117]. Mais elles appellent, pour en sortir, des solutions et innovations en quelque sorte plus techniques que politiques et sociales, c'est-à-dire qu'elles ne nécessitent pas la (re)construction de compromis politiques et sociaux préalablement à leur issue.

116. On entend ici par régime monétaire le système historiquement et culturellement situé des règles, représentations et schèmes de comportement sur lequel repose la reproduction de l'ordre monétaire et de l'espace de souveraineté (en matière) monétaire correspondant.

117. Sur ce point, cf. *infra* au chapitre 2, la crise d'endettement et de paiement qui fut à l'origine de la conjuration de Catilina à Rome, en 64 av. J.-C. C'est faute de mieux que nous qualifions ces crises de « petites », étant donné les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la vie de certaines personnes et groupes sociaux. Elles sont « petites » parce qu'elles ne remettent pas en cause la forme de totalisation sociale et le type de souveraineté politique en place.

Tableau 2. Formes types de la crise monétaire

	Crises internes au système de monnayage (formes universelles : contradiction entre unicité du compte et multiplicité des dettes) Petites crises (de légitimité)	
Forme de crise	F I. Crise de légitimation de la souveraineté (en matière) monétaire	F II. Crise de légitimité de la forme d'exercice de la souveraineté (en matière) monétaire
Nature de la crise	Difficulté à stabiliser un régime fragmenté de monnayage	Difficulté à maintenir un contrôle centralisé de l'émission des moyens de paiement
	Prévalence de la pluralité des moyens de paiement	Prévalence de l'unicité du système de compte
Principale manifestation	Fractionnement du système de paiement par apparition de taux de change instables entre monnaies libellées dans la même unité de compte	Manipulation de l'unité de compte par dévalorisation des moyens de paiement
Type de défiance	Méthodique en raison d'un défaut de confiance hiérarchique	Hiérarchique en raison d'un défaut de confiance méthodique
Enjeux	Unification du territoire	Contrôle du territoire
	Construction de la souveraineté monétaire	Autorité civile
Conflit structurant	Concurrence libre entre émetteurs de moyens de paiement : conflits de seigneuriage, *free banking*	Société contre État Division État/société
Règles concernées	de paiement	de monnayage
Forme de sortie	Centralisation et appel à la confiance hiérarchique	Légitimation de l'autorité monétaire par appel à la confiance éthique
Cas types décrits dans cet ouvrage	Japon, XVIII^e^ siècle États-Unis, XIX^e^ siècle Allemagne, 1945-1948	Athènes, fin V^e^ av. J.-C. Empire romain, III-IV^e^ siècle Chine, XI^e^ siècle Angleterre, fin XVII^e^ siècle Union soviétique post-NEP Russie, années 1990

	Crises externes au système de monnayage (formes situées : réserve de valeur, bien de prestige, moyen de prélèvement, etc.) Grandes crises (de souveraineté)	
Forme de crise	F III. Crise de souveraineté endogène à des régimes monétaires spécifiques	F IV. Crise de souveraineté exogène au régime monétaire
Nature de la crise	Contradiction entre les propriétés génériques de la monnaie et ses usages non monétaires	Confrontation sur un territoire de plusieurs arbitraires monétaires
Principale manifestation	Fractionnement du système de compte à partir des instruments de paiements en fonction de leurs qualités différenciées à remplir des usages non monétaires	Dévalorisation du système de paiement indigène avec (par) introduction d'une monnaie allogène
Type de défiance	Éthique (non-respect des normes morales de la société civile)	Éthique (symbolique contestée de la communauté historique de compte)
Enjeux	Unité du territoire de la société civile	Intégrité du territoire « national »
	Contrôle social	Relations avec l'étranger
Conflit structurant	Inégalités d'accès à la monnaie (distribution)	Conflit culturel entre logiques monétaires
	Division sociale créanciers/débiteurs	Division territoriale nous/eux
Règles concernées	de compte	de change
Forme de sortie	Reconstruction de la communauté éthique et mise en conformité du monnayage avec les valeurs de la société	Absorption de la monnaie allogène ou destruction de la monnaie indigène
Cas types décrits dans cet ouvrage	Empire ottoman, XVII[e] siècle Rome, 218-201 av. J.-C. Allemagne, 1913-1923 Russie, 1918-1924 Brésil et Argentine, 1984-1993	Arkhangelsk, 1918-1920 Lituanie, 1988-1994 Cuba, 1993-2001 Argentine, 1997-2002

Ainsi, le fait que la confiance éthique ne soit pas atteinte et les appartenances sociale et/ou territoriale remises en cause conduit à considérer que, dans ces deux premières configurations de crise monétaire, il y a crise de légitimité du monnayage, mais pas crise de souveraineté monétaire [118].

En revanche, les formes de crises externes au système de monnayage renvoient à des situations de crise de souveraineté, dans lesquelles la confiance éthique et les structures mentales, associées à la dimension symbolique de la monnaie, sont attaquées [119]. On est alors en présence de « grandes crises » combinant une crise monétaire – dans laquelle le fractionnement atteint le système de compte – avec une crise économique et une crise de souveraineté, politique menaçante pour l'unité et/ou l'intégrité de l'espace social et territorial de la société touchée. Ces crises, on vient de le voir, peuvent avoir une origine endogène, venir de l'intérieur de l'espace de souveraineté [120], mais elles peuvent aussi être associées à l'introduction d'une monnaie extérieure [121].

---

118. Dès lors que l'on peut, ainsi qu'on a cherché à le montrer, associer les diverses formes de la confiance à des pratiques monétaires spécifiques, une crise des paiements relevant alors d'un déficit ou défaut de confiance méthodique et une crise du monnayage d'un défaut de confiance hiérarchique, on doit considérer en effet que, s'il n'y a pas crise du système de compte, il n'y a pas de crise de confiance éthique et donc de souveraineté, c'est-à-dire des principes (dont celui de l'unicité du système de compte) constitutifs de la société comme un tout. Par exemple, dans le cas des États-Unis au XIX^e^ siècle, la souveraineté (de type fédéral) est fondée au niveau éthique sur le choix d'un système de compte remplaçant la livre sterling par le dollar et privilégiant le système décimal, choix qui ne sera jamais remis en question (L. Desmedt, « Les colonies américaines au XVIII^e^ siècle : de la sujétion à la dissidence monétaire », contribution à la journée d'études *Les frontières du dollar*, Université de Bourgogne, Dijon, mai 2005, [multigr.]). En revanche, comme le montrent L. Le Maux et L. Scialom (*infra*, chapitre 9), les USA connaîtront des crises de paiement récurrentes tout au long du siècle et au-delà – jusqu'à ce qu'une véritable banque centrale soit instituée –, ainsi que des crises de monnayage après la guerre de Sécession (contestations politiques de la convertibilité des *greenbacks* et du passage au monométallisme or).

119. Lorsqu'il y a crise de la confiance éthique, c'est la « monnaie incorporée » qui est déstabilisée et le système de compte qui est contesté, ou alors il y a perturbation dans le régime de change entre les valeurs associées à la monnaie locale et celles associées aux monnaies étrangères.

120. Comme dans les cas d'Athènes à la fin du V^e^ siècle av. J.-C. (*infra* chapitre 1), de l'Empire ottoman au XVII^e^ siècle (*infra* chapitre 5), de la Russie et de l'Allemagne à l'issue de la Première Guerre mondiale (volume II, chapitres 1 et 5) ou encore des crises hyperinflationnistes argentine et brésilienne dans les années 1980 (*infra* chapitre 13).

121. Comme dans les cas des *currency boards* d'Arkhangelsk en 1918-1920 (*infra* chapitre 10) et de Lituanie en 1988-1994 (chapitre 11), de la dollarisation officielle à Cuba à partir de 1993 (chapitre 12) ou encore de la grande déflation résultant de la « convertibilité » en Argentine entre 1997 et 2002 (chapitre 13).

Néanmoins, il est parfois – pour ne pas dire souvent – difficile de faire la part des facteurs endogènes et exogènes dans ces formes de crises, l'introduction d'une monnaie allogène pouvant résulter d'un choix indigène (comme dans les cas de la Lituanie en 1988, de l'Argentine en 1991, et de Cuba en 1993) ou, à l'inverse, du fait qu'une grande crise monétaire endogène a de grandes chances d'avoir des conséquences externes susceptibles de rétroagir sur la situation interne (selon le régime de change choisi). Elles n'en doivent pas moins être différenciées au plan analytique, sur la base d'une distinction entre deux formes de la confiance éthique [122] que l'on justifiera mieux ci-dessous : les crises d'origine interne à l'espace monétaire de totalisation sociale sont à associer au déficit d'une confiance éthique renvoyant aux normes morales qui prévalent dans la société et dont le respect fait signe d'appartenance (principe de justice notamment) ; les crises exogènes mettent en jeu une confiance éthique qui renvoie, quant à elle, à une fondation symbolique historico-culturelle (nationale par exemple) du tout social.

Plus généralement, deux remarques importantes s'imposent ici. D'une part, la morphologie proposée définit moins des types indépendants de crises monétaires qu'une échelle cumulative de leur gravité, croissante de F I à F IV, en fonction des formes successives de la confiance qu'elles mettent en question. Certes, dans les grandes crises monétaires, c'est l'ensemble des formes de la confiance et non pas seulement la confiance éthique qui est atteinte, ce qui implique que l'on y retrouve également les caractéristiques des petites crises de paiement et de monnayage. Aussi est-il difficile, face à des conjonctures concrètes, non seulement de faire la part de l'exogène et de l'endogène en cas de grande crise de l'ordre monétaire, mais aussi de déterminer ce qui est interne ou externe au monnayage, puisqu'il n'existe de régime de monnayage que plongé dans un contexte sociétal où la monnaie circulant dans la communauté de compte et de paiements se trouve le plus souvent prise dans des usages non proprement monétaires et confrontée à des monnaies étrangères. Nous pensons néanmoins, à la lumière des études qui composent ce livre, que la morphologie proposée fait sens, dès lors que l'on peut établir la forme de surgissement de la crise et l'extension de sa dynamique de propagation.

D'autre part, il est difficile d'associer étroitement la déflation à une crise de fractionnement et, réciproquement, l'inflation à une crise de centralisation. En effet, un régime de monnayage, assujetti aux fins propres de l'État plutôt qu'à une reproduction pacifiée de la société, n'implique pas nécessairement le recours à l'inflation – régime favorable aux débiteurs –, surtout si l'État s'endette auprès

122. Cette distinction est suggérée dans M. Aglietta, A. Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, *op. cit.*, et reprise par M. Aglietta, « Universalité et transformations de la monnaie : la nature des crises monétaires », volume II du présent ouvrage.

d'acteurs financiers ayant acquis une autonomie stratégique et exigeant un régime favorable aux créanciers. Comme le montrent dans ce livre les cas de Rome au I^er^ siècle av. J.-C., de l'Union soviétique dans les années 1950, de l'Argentine dollarisée et de la Russie postsoviétique des années 1990 [123], un régime centralisé peut s'accompagner d'une pénurie de moyens de paiement et entraîner une crise déflationniste de fractionnement. En outre, comme le confirme l'hyperinflation allemande des années 1920 [124], passé le cap à partir duquel la dévalorisation de la monnaie officielle est plus rapide que la hausse des prix, l'inflation peut elle-même conduire au rétrécissement de la masse monétaire et à une famine de moyens de paiement propice, comme en cas de déflation, à la circulation de monnaies de secours et à la fragmentation de l'espace monétaire.

À l'inverse, comme le désordre monétaire des États-Unis pendant la majeure partie du XIX^e^ siècle le met notamment en lumière [125], la prolifération non régulée de multiples monnaies publiques et privées peut conduire à un excès inflationniste de moyens de paiement comme dans une crise de centralisation [126]. Ainsi, l'inflation peut résulter soit d'une situation de pénurie de numéraire officiel avec, pour conséquence, une prolifération de monnaies privées et publiques non officielles dont la qualité douteuse entraîne la dévalorisation rapide, soit, au contraire, d'une émission de monnaie officielle ne répondant qu'aux fins propres de son émetteur et dont l'excès entraîne qu'elle n'est plus acceptée à sa valeur officielle dans les transactions non officielles.

Il faut alors envisager, au niveau phénoménal, quatre plutôt que deux formes universelles de régime de monnayage et de « petite » crise monétaire, en combinant la dualité des polarités de leurs dimensions institutionnelles (centralisation/fractionnement) et celle de leurs paramétrages quantitatifs (excès inflationniste/défaut déflationniste de numéraire). Le tableau 3 retrace cette double dualité des formes de monnayage en distinguant centralisation inflationniste ou déflationniste et fractionnement déflationniste ou inflationniste, chacune de ces configurations étant par ailleurs considérée comme *tendanciellement* caractéristique d'un

123. Respectivement : volume I, chapitre 2 ; volume II, chapitre 2 ; volume I, chapitre 13 ; volume II, chapitres 3 et 4.

124. Volume II, chapitre 5.

125. Volume I, chapitre 9.

126. Toutefois, tant que la crise de paiement reste circonscrite par le jeu de la confiance hiérarchique ou celui de la confiance éthique, elle ne dégénère pas et se traduit seulement par la destruction de certains moyens de paiement et la modulation des paramètres propres au régime de monnayage (faillite bancaire ou assouplissement des règles d'émission pour les monnaies privées ; ajustement budgétaire dans un sens ou dans l'autre pour les monnaies publiques).

des quatre grands types de monnayage que Michel Aglietta et André Orléan ont mis en évidence pour la trajectoire de la monnaie moderne [127].

Tableau 3. Quatre formes phénoménales universelles de crise de monnayage

Forme quantitative	Forme qualitative	
	Fractionnement	**Centralisation**
Déflation (pénurie et famine monétaire, excès qualitatif, monnaie trop « forte »)	Régimes de monnaie marchandise Pénurie de crédits bancaires Contrainte trop stricte de règlement des dettes	Régimes « monétaristes » Recherche d'une monnaie « forte » *Currency boards*, « dollarisation »
Crise de paiement (des dettes)	Plutôt caractéristique des monnaies métalliques (exceptions : grande inflation romaine, aspre ottomane, Athènes)	Plutôt caractéristique des monnaies convertibles (en marchandises de référence : métaux ou devises clés)
Inflation (excès quantitatif de monnaie, déficit qualitatif, monnaie trop « faible »)	Régimes décentralisés de seigneuriage *(free banking)* Prolifération de monnaies de mauvaise qualité non convertibles Fortes primes de risques avec hausse des prix	Régimes « keynésiens » Manipulations monétaires de la monnaie publique par l'État Contrainte trop laxiste de règlement des dettes
Crise de l'unité de compte	Plutôt caractéristique des monnaies dualistes (séparation unité de compte/instruments de paiement)	Plutôt caractéristique des monnaies autoréférentielles (exceptions : grande inflation romaine, aspre ottomane, Athènes)

En effet, il semble bien que la crise déflationniste de fractionnement soit plutôt la caractéristique des monnayages métalliques, pour lesquels les instruments de paiement ont un double régime de valeur (intrinsèque en tant que marchandises, officielle en tant que « monnaies souveraines »). À l'opposé, les crises inflationnistes de centralisation sont plutôt l'apanage des monnaies autoréférentielles purement fiduciaires et dont le monnayage est régulé dans une perspective chartaliste. Entre ces deux cas polaires, se trouvent les configurations intermédiaires du fractionnement inflationniste et de la centralisation déflationniste. La première peut être associée au type dualiste de monnayage,

127. M. Aglietta, A. Orléan, *La Monnaie entre violence et confiance, op. cit.*

selon lequel le système abstrait de compte et le système concret d'émission des instruments de paiement n'entretiennent pas de relations directes, ce qui assouplit la contrainte métallique ou les conditions de l'émission décentralisée de monnaies bancaires. La seconde – centralisation déflationniste – est à relier au monnayage de monnaies convertibles, c'est-à-dire de monnaies fiduciaires dont la valeur est formellement ancrée sur celle de marchandises de référence (qu'il s'agisse de métaux précieux ou de monnaies étrangères reconnues comme dignes de confiance, devises clés). En ce cas, la centralisation conduit plutôt à la crise déflationniste puisque la convertibilité réintroduit une contrainte d'émission du numéraire similaire à celle régissant les monnayages métalliques, le pouvoir monétaire central recherchant alors en priorité une monnaie forte, dans une logique de confrontation extérieure entre espaces monétaires plutôt que de soutien de l'activité intérieure. Il faut toute l'inventivité de la république fédérale bourgeoise des Provinces-Unies, isolée et contrainte à la confrontation externe, pour réussir à éviter ce type de crise en déconnectant partiellement, grâce à la création de la Banque d'Amsterdam, le régime de convertibilité de son florin international de banque destiné aux échanges extérieurs, du régime de monnayage métallique de son florin intérieur, et par là son économie interne de son économie externe [128].

Théories de la monnaie et conflits générateurs de crises

La morphologie des crises monétaires proposée voit par ailleurs sa pertinence renforcée quand on la rapporte, d'une part, à une typologie des théories cherchant à rendre compte du fait monétaire, d'autre part, aux types de conflits usuellement naturalisés par la totalisation monétaire de la société mais que ses crises font ressortir. C'est en tout cas ce que suggèrent les travaux convergents de deux anthropologues, Keith Hart et Robert Foster, qui partagent l'idée, au cœur de *La monnaie souveraine*, selon laquelle l'étude des sociétés sans État constitue un apport essentiel à notre compréhension du monde moderne.

Selon Hart en effet, Schumpeter a eu tort d'énoncer une opposition simple entre une théorie orthodoxe de la monnaie comme bien et une théorie hétérodoxe

128. Cf. sur ce cas remarquable L. Gillard, *La Banque d'Amsterdam et le florin européen au temps de la République néerlandaise (1610-1820)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004. La dollarisation à Cuba dans les années 1990 est, dans le contexte contemporain de monnaies autoréférentielles, un cas similaire de monnaie convertible où le risque déflationniste est également contenu, contrairement à ce qui s'est passé en Argentine, grâce à une déconnexion partielle de la monnaie externe et de la monnaie interne (cf. *infra* chapitre 12).

de la monnaie comme droit *(claim)* sur des biens [129], car il existe non pas une mais trois théories de la monnaie-signe (*token theories* [130]). Et si ces théories partagent l'idée que la monnaie n'est pas une chose mais un symbole de quelque chose d'intangible, elles se différencient par le type d'intangible symbolisé qu'elles privilégient, à savoir respectivement : le crédit personnel, référé aux valeurs morales de la société civile ; la nation, ancrée dans des institutions, coutumes et habitudes culturelles accumulées historiquement ; l'État enfin, soutenu par la loi et l'action gouvernementale [131]. Or, comme le synthétise le tableau 4, ces quatre théories sont dans des rapports d'affinité avec les diverses formes de la confiance précédemment distinguées, la confiance méthodique étant apparentée à la théorie (I) de la monnaie marchandise, la confiance hiérarchique à celle de la théorie (II) étatique de la monnaie-signe, et la confiance éthique, dans ses deux modalités – symbolique et morale – aux théories (III) et (IV) de la monnaie-signe. La grille analytique de Hart met, en outre, en évidence l'existence de représentations concurrentes de la totalité sociale, de plusieurs principes de totalisation : (I) société marchande, (II) pouvoir politique (État), (III) société civile, (IV) communauté nationale historico-culturelle d'appartenance.

Il apparaît alors qu'en prenant en considération simultanément l'ensemble des formes de la confiance et en les articulant, l'approche théorique de la monnaie qui est à l'origine du présent ouvrage correspond à une synthèse de ces quatre théories. Et comme chaque forme de la confiance correspond à un principe particulier de totalisation sociale, elle prend ainsi acte dans un même mouvement de l'unité et de la pluralité des représentations politiques de référence de ce qui fait le tout social dans les sociétés (et les sciences sociales) contemporaines. Plutôt que de concevoir ces représentations théorico-politiques comme exclusives les unes des autres et d'en privilégier une, elle les considère comme cooccurrentes et différemment hiérarchisées en valeur selon les sociétés et la forme qu'y prend la souveraineté, ou encore comme concurrentes lorsqu'il y a crise de légitimité d'une forme établie de souveraineté. Ainsi le mode prévalant de totalisation sociale et de représentation de la souveraineté qui lui est sous-jacent pourrait bien être la base d'un autre principe de différenciation des formes de la crise monétaire recoupant ceux en termes de monnayage et de confiance.

C'est précisément ce que montre Robert Foster pour les sociétés sans État mélanésiennes. À partir de la grille de Hart, il construit une typologie des crises monétaires suscitées, dans ces sociétés, par l'introduction des monnaies coloniales

129. Cf. également G. Ingham, « Fundamentals of a Theory of Money : Untangling Fine, Lapavitsas and Zelizer » *Economy and Society*, 30 (3), 2001, p. 304-323, à la page 306.
130. K. Hart, « Heads or Tails ? Two Sides of the Coin », *op. cit.*, p. 645-647.
131. *Ibid.*

puis de monnaies d'État (tableau 4). Plus précisément, de la distinction des trois types de monnaie-signe, il tire d'abord une nomenclature des conflits dont la difficulté de règlement est à l'origine de crises monétaires : conflits entre société et État pour la monnaie-signe (II) ; conflits sociaux internes à la société et fondés sur l'inégal accès à la monnaie pour la monnaie-signe (III) ; et conflits entre sociétés pour la monnaie-signe (IV). Puis, aux trois formes de crises qui sont associées à ces types de conflit, il ajoute la catégorie des « crises des représentations » dont on peut considérer qu'elle est congruente, quant à elle, avec la notion de monnaie marchandise.

Plus précisément, pour Foster, la théorie (III) de la monnaie comme expression de la totalisation de la société civile – définie comme tissu de dettes/créances entre personnes – est centrée sur la question des conflits latents qui animent toute société où il est douteux que l'accès au pouvoir de la monnaie soit *a priori* également distribué, la distribution sociale du crédit personnel étant le vecteur de rapports de domination. Dans les sociétés exotiques qu'examine cet anthropologue, ce conflit oppose, d'une part, les jeunes aux vieux qui contrôlent la circulation des objets-monnaies et par ce moyen la circulation des femmes, d'autre part, celles-ci aux hommes, du fait de leur instrumentalisation et subordination [132]. Mais on peut élargir son point de vue aux sociétés modernes où le conflit distributif central oppose créanciers et débiteurs sous la figure essentielle de la division entre salariés et salarieurs, avec pour enjeu, ici comme là, le degré de monopolisation de l'accès au crédit (bancaire cette fois). En ce cas, des conflits irréductibles conduisent à une situation de « crise du contrôle social » par la monnaie, dont l'hyperinflation et la déflation prolongées sont les symptômes et qui correspond à ce que nous avons qualifié ci-dessus (tableau 2) de « grande crise endogène de souveraineté ».

Quant à la théorie (IV) de la monnaie-signe d'appartenance à une communauté historique et culturelle (nationale dans sa version moderne), elle met en scène les conflits territoriaux entre « nous et eux », c'est-à-dire entre communautés de paiements symbolisées par leurs systèmes (et unités) respectifs de compte [133]. De tels « conflits dans les relations avec les étrangers » se traduisent par des crises du change entre monnaies locales et monnaies étrangères, avec pour enjeux l'acceptation ou le rejet d'un régime de change, mais aussi, et plus crucialement, l'intégration de l'étranger dans le cadre indigène ou alors la dissolution de ce cadre avec soumission à la loi et aux valeurs de l'étranger. Cette forme de crise correspond à ce que nous avons précédemment dénommé « grandes crises exogènes de souveraineté ».

---

132. R. J. Foster, « In God we Trust ? », *op. cit.*, p. 219-221.
133. *Ibid.*, p. 222-223.

Tableau 4. Théories et conflits structurants de la monnaie

Approche	**horizontale** par l'échange et la dette privée	**verticale** par la tutelle et la dette sociale
formelle et restreinte à l'économie : la monnaie n'est envisagée que comme un fait économique	**MONNAIE MARCHANDISE (I)** Monnaie pesée	**MONNAIE-SIGNE (II)** Monnaie frappée
Source de la valeur de la monnaie	Marchés Valeur dépendant de la qualité de la matière monétaire évaluée par les marchés	État Valeur dépendant de la qualité du sceau de l'État, de sa capacité à imposer la fiduciarité
Type de confiance investie	Confiance *méthodique* dans l'échange économique égal et libre, car avantage partagé par tous de l'usage de la monnaie justifié par la fable du troc	Confiance *hiérarchique* fondée dans le droit, le *fiat*, l'autorité de l'État, la crédibilité de la politique économique
Conflit central	Concurrence entre émetteurs de monnaie Conflits de seigneuriage	Conflits de pouvoir sur la monnaie (contractuel/tutélaire, privé/public)
Forme de crise (selon Foster)	« Crise des représentations : analogies forcées »	« Crise de l'autorité civile : la société contre l'État »
substantielle et étendue à la société : la monnaie est un fait social total	**MONNAIE-SIGNE (III)** Monnaie signée	**MONNAIE-SIGNE (IV)** Monnaie changée
Source de la valeur de la monnaie	Crédit personnel Valeur dépendant de la qualité (réputation) de la signature en référence aux valeurs associées au crédit personnel	Nation Valeur dépendant de la qualité de la symbolique monétaire dans le référentiel de la puissance internationale (monnaie forte/faible par rapport aux autres monnaies)
Type de confiance investie	Confiance *éthique* fondée normativement dans la « morale de la société civile », les valeurs d'une société conçue comme tissu de dettes/créances	Confiance *éthique* fondée symboliquement dans les « institutions accumulées » et héritées, les habitudes, la culture nationale
Conflit central	Conflits sociaux dominés/dominants, créanciers/débiteurs, salariés/capitalistes Conflits distributifs au sein de la société civile	Conflits territoriaux nationaux/étrangers, indigène/allogène, nation 1/nation 2 Conflits d'appartenance à une communauté (nationale ou autre)
Forme de crise (selon Foster)	« Crise de contrôle social : jeunes contre vieux (femmes contre hommes) »	« Crise des relations internationales : nous contre eux »

Sources : K. Hart, « Heads or Tails ? Two sides of the Coin », *op. cit.*, et R. J. Foster, « In God we Trust ? The Legitimacy of Melanesian Currencies », *in* J. Akin, D. Robbins (eds.), *Money and Modernity...*, *op. cit.*

De son côté, la théorie (II) étatiste de la monnaie-signe pose pour Foster la question du conflit entre l'État émetteur de monnaie, enclin à soumettre cette émission à ses besoins propres, et la société utilisatrice, conflit qui sera d'autant plus fort que l'État apparaîtra comme une entité (coloniale ou postcoloniale) totalement extérieure à la société locale [134]. En ce cas, un conflit ouvert se traduit par une « crise de l'autorité civile » de l'État qui, au plan monétaire, prend la forme d'une crise de fiduciarité de la monnaie officielle. On retrouve là une situation qualifiée précédemment de « petite crise de légitimité » de la forme centralisée de monnayage avec défaut de confiance hiérarchique.

Enfin, à ces conflits relatifs à la totalisation politico-symbolique des sociétés il faut, en dernière analyse, ajouter ceux qui sont sous-jacents à la théorie (I) de la monnaie marchandise, à savoir les conflits de seigneuriage entre émetteurs concurrents de monnaies, conflits qui ont pour enjeu le monopole légitime de définition de l'étalon de valeur sur le territoire de la société marchande. Foster les introduit indirectement à travers sa catégorie de « crise des représentations » associée à une défaillance des « analogies » entre monnaies indigène et allogène, analogies construites pour assurer, en dépit de l'hétérogénéité de ces monnaies, leur cohabitation dans une même société [135]. De telles analogies peuvent en effet finir par être « forcées » *(strained)* et, de ce fait, remises en question dès lors qu'elles doivent faire face à des « conséquences inattendues », à rapporter au fait que les logiques sociales de circulation de chaque monnaie se développent selon leurs propres règles. Cette forme de crise des « analogies » entre monnaies se retrouve dans les sociétés modernes, lorsqu'il y a remise en cause des équivalences entre monnaies marchandises par évolution différenciée des conditions de production des objets-monnaies. La construction d'équivalences quantitatives, dans le cadre d'un système de compte, entre les divers biens supports des moyens de paiement rend, en effet, ceux-ci analogues qualitativement, et cette analogie apparaîtra « forcée » dès que les rapports de leurs valeurs (intrinsèques) sur le marché ne correspondront plus aux rapports de leurs valeurs officielles ou jusque-là communément admises [136]. De telles crises des représentations, créatrices d'un désordre monétaire propice

134. *Ibid.*, p. 224-225.

135. *Ibid.*, p. 226-228. Il s'agit, en quelque sorte, d'une traduction de la monnaie allogène dans les termes de la monnaie indigène ou d'emprunts formels par cette dernière à la première, qui désamorcent le potentiel déstabilisateur de sa spécificité et du pouvoir dont elle est le médium.

136. Cette approche de la coexistence de monnaies hétérogènes par la création d'analogies entre elles est également intéressante pour penser la manière dont la monnaie marchandise, en théorie comme en pratique, a absorbé « à travers des efforts créatifs d'analogie » (Foster) les monnaies fiscales qui préexistaient aux monnaies privées inventées par les marchands-banquiers.

aux crises de paiement et typique des systèmes monétaires plurimétalliques mais aussi du *free banking*, ressortissent à la catégorie des « petites crises de légitimité », par défaut de confiance méthodique d'un système fractionné de monnayage dans lequel il y a conflit entre émetteurs de moyens de paiement.

L'analyse proposée par Foster des crises monétaires à partir des types de conflits qui sont à leur principe s'avère donc isomorphe à l'approche morphologique proposée plus haut et déjà congruente avec la nomenclature des formes de la confiance. Ainsi, une typologie des conflits élaborée pour cerner les contours des crises monétaires dans des sociétés sans État fait également sens pour les monnaies des sociétés à État, ce qui montre une nouvelle fois l'intérêt heuristique de la comparaison entre « monnaies sauvages » et « monnaies modernes ». Toutefois, si l'on se réfère à la morphologie des crises ci-dessus esquissée, il apparaît que la grille de Foster est *a priori* moins une typologie générale des crises monétaires qu'un raffinement analytique de notre seule forme « grande crise exogène de souveraineté ». Il faut alors revenir à l'idée que les grandes crises monétaires possèdent toutes les caractéristiques déjà présentes dans les autres formes de crises et dévoilent ainsi tout l'ensemble complexe des conflits sociaux et territoriaux qui sont sous-jacents dans les opérations de totalisation dont est investie la monnaie. C'est d'ailleurs exactement ce que Foster montre à la lumière des crises exogènes qui touchent les sociétés mélanésiennes : le conflit entre « nous et eux » – engendré par l'intervention externe des puissances coloniales relayée ensuite par celle de l'État postcolonial – est à l'origine de la crise, mais celle-ci passe par l'activation des autres types de conflits, internes ceux-là aux sociétés affectées ; aussi l'issue de la crise sera-t-elle différente selon les sociétés, car elle dépend de l'organisation interne propre à chacune d'entre elles et donc de leurs principes de division et de hiérarchisation sociale comme des formes spécifiques de leur monnayage et de leurs règles de paiement.

Mais c'est là encore un schéma qui vaut aussi pour les « grandes crises endogènes de souveraineté » caractéristiques des sociétés modernes. Ces grandes crises dévoilent en effet la présence des quatre types de conflits mis en évidence par Foster dans un jeu social et territorial complexe dont le but est la reconstruction d'une structure complète de confiance dans la monnaie. Dit autrement, dans les grandes crises monétaires, ce sont tous les conflits précédemment repérés qui ne trouvent plus de règlement monétaire pacificateur et qui refont surface simultanément ou séquentiellement. Plus généralement, dans toute situation concrète de crise monétaire, l'ensemble de ces divers conflits est potentiellement en jeu, et c'est seulement par la hiérarchisation de leurs intensités respectives se faisant jour dans la crise que l'on peut en distinguer des formes différentes, chaque forme dévoilant un conflit central qui en est l'origine et qui en indique, en fonction du niveau de confiance qui est touché, le degré de gravité.

Il convient à ce propos de souligner la différence théorique entre une morphologie de la crise monétaire et une typologie des crises monétaires, tout en notant que certaines formes de crises (celles notamment que nous avons qualifiées de « petites ») peuvent être repérées isolément des autres dans certaines conjonctures et configurations monétaires spécifiques. Dans les crises monétaires, en effet, c'est l'ensemble des formes fonctionnelles et des états de la monnaie qui est *a priori* remis en cause, même si la situation contextuelle aux plans économique, politique ou encore symbolique permet, dans beaucoup de cas, d'éviter une propagation d'une forme à l'autre. Les formes de la crise ne sont donc pas toujours réductibles à des types de crises. Et cela est vrai y compris pour les deux formes de grande crise que l'on a distinguées.

Crises monétaires et types de souveraineté politique

Pour le voir, il faut revenir à la relation entre monnaie et souveraineté politique dans des contextes de sociétés à État, antiques ou modernes. Comme l'ensemble des cas rassemblés dans le présent ouvrage le met en évidence, les types de pouvoir d'État sont multiples et les formes des crises monétaires et de leurs issues ne sont pas sans refléter cette variété des types d'organisation du pouvoir politique, ce qui est logique, dès lors que l'on admet que la monnaie est un opérateur de totalisation sociale. Pour ce qui concerne cet ouvrage, quatre grands types différents d'exercice de la souveraineté politique peuvent être distingués : la cité, l'empire, l'État unitaire et la fédération. Ne pouvant entrer ici plus avant dans la question des différentes représentations symboliques et philosophiques de la souveraineté que ces types d'ordre politique incarnent, on peut se borner à souligner l'importance, pour une analyse morphologique des crises, de la différence entre types unitaires – la cité, l'État territorial – et types non unitaires – l'empire, la fédération – des pouvoirs politiques prétendant exercer une souveraineté sur la monnaie.

Dans le cas de pouvoirs unitaires, les deux formes – endogène et exogène – de grandes crises sont clairement séparées, alors que dans les empires et les fédérations, ordres politiques où il n'y a pas, *de jure* ou *de facto*, omnicompétence d'un seul ordre de gouvernement et où la souveraineté ne fait sens qu'à travers une distinction entre autorité et pouvoir, il est plus difficile de les isoler. En effet, dans ces ordres politiques non unitaires, division sociale et division territoriale du corps politique se conjuguent sans se superposer, de telle sorte que la variable territoriale ne peut plus être considérée comme exogène à l'espace social de souveraineté et à l'ordre monétaire. En quelque sorte, il y a ici endogénéisation de la forme exogène de crise, la monnaie allogène étant moins une monnaie étrangère que locale et périphérique au système central. Les deux formes de grande crise tendent ainsi à se combiner, l'analyse de toute situation de crise monétaire devenant de ce fait plus complexe. On est donc, en ce cas aussi, dans une situation où deux formes

de la crise monétaire peuvent correspondre à un seul type de crise, situation que l'on retrouve par ailleurs lorsqu'une monnaie allogène est introduite sans pression extérieure dans le fonctionnement d'un ordre monétaire indigène (comme dans le cas d'une dollarisation officielle [137]). Ce qui pointe l'extrême complexité morphologique de la crise monétaire argentine, qui a conduit ce pays d'une hyperinflation à une hyperdéflation en moins de dix ans : en effet, aux facteurs endogènes « classiques » de crise monétaire, se sont mêlés le jeu du fédéralisme et une stratégie de dollarisation.

*
* *

En résumé, l'histoire et la logique conduisent à distinguer quatre formes de crise monétaire : deux formes élémentaires universelles caractéristiques de la monnaie en tant que telle, et deux formes générales associées à des usages contextualisés non spécifiquement monétaires de la monnaie.

Les deux formes élémentaires universelles sont des crises internes au rapport monétaire, qui se distinguent en fonction du type de régime – fractionné ou centralisé – de monnayage qui entre en crise, et corrélativement, de la nature des conflits qui les initient : conflits entre émetteurs multiples de monnaies qui menacent la confiance méthodique et perturbent d'abord les règles de paiement dans le premier cas ; conflits, dans le second cas, entre les intérêts spécifiques de l'émetteur central de monnaie (l'État) et ceux de la société utilisatrice, lesquels détruisent la confiance hiérarchique et perturbent d'abord les règles d'émission. Ces deux formes de crise ne s'actualisent en types qu'en tant que *petites crises de légitimité* de la souveraineté monétaire (défiance méthodique et/ou hiérarchique) prenant la forme de la déflation ou de l'inflation selon les systèmes de monnayage. Elles sont *exclusives l'une de l'autre*, même si une crise aiguë de centralisation tend à se traduire *in fine* par un fractionnement.

Les deux formes générales de crise associées à des usages contextualisés de la monnaie ont en commun d'être des crises d'origine exogène à la logique propre du monnayage. Elles se différencient l'une de l'autre par leur caractère endogène ou exogène aux régimes monétaires établis : crises internes à l'ordre monétaire, d'une part, liées à des usages non spécifiquement monétaires de la monnaie sur la base desquels émergent des conflits distributifs menaçant les fondements moraux de la confiance éthique en perturbant les règles de compte ; crises d'origine externe, d'autre part, associées à des relations internationales déséquilibrées,

137. Sur cet aspect de la dollarisation, cf. B. Théret, « La dollarisation : polysémie et enflure d'une notion », *Critique internationale*, 19, 2003, p. 62-83.

ce qui traduit une crise de confiance éthique dans la puissance de la communauté (nation) avec perturbation d'abord des règles de change. Ces deux formes de crise s'actualisent en tant que *grandes crises de souveraineté* (défiance éthique) initiées selon les systèmes de monnayage, soit par un fractionnement inflationniste ou déflationniste, soit par une centralisation inflationniste ou déflationniste. À l'inverse des deux premières formes de crises, celles-ci ne sont *pas exclusives l'une de l'autre*, la forme « exogène » – associée à la confrontation d'une monnaie indigène à une monnaie allogène – pouvant être endogénéisée dans certains systèmes politiques – impériaux ou fédéraux – qui admettent une différenciation des territoires en leur sein.

PREMIÈRE PARTIE

MONNAIES MÉTALLIQUES

1. ATHÈNES ET ROME

Premières monnaies frappées, premières crises de confiance

Jean-Michel CARRIÉ

Les deux directions opposées dans lesquelles se sont engagées les recherches récentes en matière d'histoire de la monnaie antique se révèlent plus complémentaires que contradictoires. D'un côté, on a démontré[1] que l'économie monétaire préexistait à l'usage de la monnaie « signée »[2] et « frappée », cette dernière n'étant qu'un perfectionnement rationnel directement lié à la logique de la souveraineté monétaire, mais non nécessaire aux échanges commerciaux qui avaient, bien longtemps avant, fait usage des métaux pesés et coupés (le fer tout aussi bien que l'argent et le bronze), et qui ont, du reste, continué un certain temps à se passer de la monnaie sous sa forme « moderne » aux périphéries de l'Empire mède (Mésopotamie, Égypte), malgré la création d'une monnaie perse. Cette monnaie anonyme introduisait déjà les concepts de mesure de valeur et d'unité de référence. Elle accomplissait un premier pas dans la symbolisation monétaire tout en conservant certains aspects du troc. En ce sens, l'usage monétaire avant la lettre qui a pu être fait de certains biens (pas seulement les métaux, mais aussi les céréales et les têtes de bétail) anticipe les usages commerciaux de la monnaie signée et frappée, tard venue dans la vie commerciale antique et dont elle ne constitue pas un facteur indispensable et déterminant de développement. À l'opposé, on a établi que, très tôt après son apparition, la monnaie étatique s'est adaptée non seulement aux intérêts du pouvoir politique, déterminants dans l'adoption de la monnaie signée et frappée, mais également aux besoins des utilisateurs privés. Des monnayages de

1. Tout particulièrement Geoges Le Rider, *La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris, PUF, 2001, dont je résume ici les idées principales et auquel cette introduction emprunte beaucoup.
2. Par « signée », on entend une monnaie qui déclare l'identité de son émetteur, sans rapport, bien entendu, avec la monnaie scripturale.

bronze sont apparus dès la fin du Ve siècle av. J.-C. – plus tôt que les numismates ne le pensaient précédemment –, et plus tôt encore le monnayage d'argent s'est doté de « petites coupures », « beaucoup plus abondantes que ne l'indique notre documentation. On peut croire en effet que des émissions entières n'ont laissé aucune trace »[3].

La perspective comparatiste présente l'avantage de faire apparaître comme originales des situations qui semblent normales pour les spécialistes de chaque domaine géographique étudié isolément. Ainsi, contrairement aux Empires chinois, turc et japonais abordés plus loin dans ce livre, le monde antique n'a pas connu de concurrence entre monnaies privées (des marchands) et monnaie étatique. Dans les cités grecques, comme dans les royaumes asiatiques, dès qu'elle a fait son apparition, la monnaie signée et frappée a affirmé la prérogative étatique et a été acceptée comme telle par des sociétés politiques aussi différentes que pouvaient l'être des citoyens variablement égaux et les sujets de monarques orientaux[4].

> « L'État (roi ou cité), pour tirer un profit de l'instrument monétaire, devait se proclamer le maître de la monnaie en y apposant sa marque de propriété. La monnaie prenait de ce fait un statut qui, jusqu'alors, ne s'était jamais manifesté : elle devenait ouvertement le privilège exclusif de la puissance souveraine. [...] Pour qu'une monnaie fût déclarée *dokimon*, il fallait qu'elle pût être identifiée comme celle de l'État émetteur. Le seul moyen qui permît cette identification était l'impression, sur la pastille de métal, d'un type officiel et, bientôt, du nom même du roi ou de la cité. C'est donc, à mon avis, au moment où l'État a vu dans la monnaie la possibilité d'une ressource fiscale qu'il se l'est appropriée par le moyen d'un type significatif. »[5]

Ce rapport entre monnaie frappée et finances publiques est originel, de même que, par voie de conséquence, le rapport entre crise monétaire et crise financière. Les expédients d'un pouvoir endetté cherchant à maîtriser une crise monétaire sont également une invention ancienne. Au tournant des Ve-IVe siècles, Denys de Syracuse a eu recours au doublement de la valeur nominale de la drachme d'argent afin de rembourser les dettes de l'État aux dépens des particuliers, ses créanciers[6] ; entre 406 et 394-393, Athènes a frappé des monnaies « fourrées »

3. G. Le Rider, *op. cit.*, p. 68.
4. Ch. Howgego, « Why did Ancient States strike Coins ? », *Numismatic Chronicle*, 150, 1990, p. 1-25, estime non prouvée l'existence en Grèce de monnaies privées ; plus radicalement, G. Le Rider la juge improbable.
5. G. Le Rider, *op. cit.*, p. 81.
6. Pseudo-Aristote, *Économique*, II, 20h.

(en bronze couvertes d'une pellicule d'argent), ayant cours à la même valeur que les tétradrachmes ou drachmes, mais seulement à l'intérieur de la cité et acceptées sans doute dans l'espoir d'un échange contre de « vraies » pièces d'argent une fois la situation rétablie : espoir ensuite déçu, aux dépens de la confiance. Sept siècles plus tard, les dirigeants romains miseront sur des monnaies fourrées pour surmonter une crise monétaire qu'elles ne feront qu'alimenter de plus belle.

La question de la fiduciarité est née avec la monnaie signée et frappée, dans la mesure où la valeur de la pièce n'était plus son contenu métallique, mais une valeur arbitrairement fixée – et garantie – par l'État. D'une façon emblématique, la première monnaie de ce type – en d'autres termes la première monnaie moderne – a été frappée en Lydie (première moitié du VI^e^ siècle av. J.-C.) dans un métal, l'électrum, de valeur intrinsèque éminemment imprécise étant donné la variabilité de la proportion d'or et d'argent entrant dans sa composition : la valeur nominale attribuée à la pièce coupait court à toute variation d'appréciation du métal en termes réels, en attribuant conventionnellement une valeur uniforme à toutes les pièces frappées dans ce métal. Ce n'est pas par manque de moyens techniques pour déterminer les parts respectives d'or et d'argent contenues dans un fragment d'électrum que la valeur nominale arbitraire a été acceptée par les usagers qui ont, de plus, accepté au titre du « seigneuriage » une surévaluation du métal de l'ordre de 15 à 20 % selon l'estimation des numismates[7]. Dans le monde gréco-oriental, un grand nombre de monnaies d'origine diverse n'ont pas tardé à circuler concurremment, et la marge de fiduciarité admise variait selon que les pièces circulaient dans leur ressort d'émission où elles avaient cours légal (par exemple la monnaie des Ptolémées), ou dans le circuit international où elles étaient soumises aux opérations de change qui appliquaient le taux le plus favorable aux monnaies les moins surévaluées (comme la monnaie athénienne).

Parler de l'Antiquité dite classique, période historiquement longue de quelque douze siècles (en se limitant à la période allant du VI^e^ siècle av. J.-C. au VI^e^ siècle apr. J.-C.), comme d'une entité historique homogène et cohérente n'a pas plus de sens à propos de la monnaie qu'en tout autre domaine. Si la monnaie a pu, sur une telle durée, conserver d'une façon souvent étonnante nombre de ses caractéristiques matérielles et formelles de départ, le développement des transferts publics et privés réglés sous une forme monétaire (commerce, fiscalité, redistribution des richesses) a sensiblement transformé le rapport de la monnaie tant avec l'économie qu'avec la société. L'économie s'est de plus en plus monétarisée, la monnaie a de plus en plus joué un rôle de discriminant social.

7. À Athènes, le « seigneuriage » était de l'ordre de 5 %.

La masse monétaire en circulation s'est considérablement accrue au cours de la période pour répondre à la gamme, sans cesse croissante, de transactions prenant la forme monétaire. L'observation en a été faite sur la longue durée pour l'Égypte où prêts et baux fonciers en nature n'ont cessé de régresser depuis l'époque ptolémaïque jusqu'au VI^e^ siècle apr. J.-C., cependant que les salaires ont fini par être, pour l'essentiel, versés sous une forme monétaire. Le modèle archaïque de l'artisan travaillant d'après commande de l'acheteur qui le réglait souvent en nature a fait place à une dissociation, de plus en plus fréquente, des activités de fabrication et de commercialisation, cependant que l'artisanat d'autarcie domestique reculait, même dans le cas du vêtement[8]. Par ailleurs, les textes ne manquent pas qui expriment clairement, pour le VI^e^ siècle, « une économie résolument liée à l'emploi de la monnaie et dans laquelle l'échange monétaire est ressenti comme la forme normale d'échange »[9] ; un même constat ressort déjà d'une lecture de Dion Chrysostome (II^e^ siècle)[10]. L'édit du Maximum de Dioclétien (301 apr. J.-C.) énumère des milliers de prix exprimés en unités de compte (deniers) pour des montants compatibles avec les monnaies circulant alors.

Si le nombre des biens faisant l'objet de transactions monétaires augmentait plus que les ressources métalliques de l'autorité émettrice, la dépréciation du contenu métallique de monnaies nominalement surévaluées et la hausse des prix exprimés en unités de compte pourraient traduire, plus qu'un phénomène inflationniste, de nouveaux progrès de la monétisation : telle est l'hypothèse que Dominic Rathbone a soutenue d'une façon convaincante à propos de l'Empire romain au III^e^ siècle[11]. À la fin du IV^e^ siècle, la légère diminution des prix exprimés en or aurait été beaucoup plus forte en cas de diminution de la production et des échanges et en cas d'excès des émissions d'or. C'est donc, pour respecter l'équation de Fisher, qu'a eu lieu une augmentation correspondante du volume des transactions monétarisées. Mais, à la différence du III^e^ siècle, cet accroissement s'est produit non pas grâce à une expansion de l'économie, mais à cause de l'extension de la fiscalité en or qui est allée de pair avec l'intensification de l'émission dans les années 350-370. Le premier cas présente donc les fausses apparences

8. J.-M. Carrié, « Vitalité de l'industrie textile à la fin de l'Antiquité : considérations économiques et technologiques », *Antiquité tardive*, 12, 2004, p. 13-43, en particulier p. 24-39.
9. F. Morelli, *Olio e retribuzioni nell'Egitto tardo (V-VIII d.C.)*, Florence, Istituto papirologico G. Vitelli, 1996, p. 174.
10. C. P. Jones, *The Roman World of Dio Chrysostom*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.
11. D. Rathbone, « Monetisation, not Price-Inflation, in Third-Century A.D. Egypt », *in* C. E. King, D. G. Wigg (eds.), *Coin Finds and Coin Use in the Roman World (Studien zu Fundmünzen der Antike*, 10), Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1996, p. 321-339.

d'une crise inflationniste, le second, celles d'une crise déflationniste. Il s'agit en réalité de deux périodes d'adaptation de la monnaie aux besoins de l'économie et des finances publiques, encadrant une période de vraie crise inflationniste (des années 270 aux années 360).

Autre élément pouvant contribuer à alimenter les crises monétaires, la thésaurisation, qui soustrayait à la circulation des espèces une part non négligeable des émissions, a elle-même connu une histoire en dents de scie. Séculairement associée à l'accumulation des métaux précieux dans les sanctuaires païens du fait de la générosité des fidèles, elle a subi l'effet des confiscations des empereurs chrétiens qui y ont partiellement trouvé le moyen de rétablir un système fondé sur une monnaie forte. Inversement, l'accumulation du patrimoine ecclésial s'est faite surtout sous forme de biens fonciers, l'Église chrétienne dépensant les donations d'espèces dans l'aide sociale ou les convertissant en terres. Au niveau des particuliers, la thésaurisation a pu exprimer, dans les divisions politiques des cités grecques ou de la République romaine (en 49 av. J.-C. par exemple), une abstention défiante de la part des investisseurs potentiels [12] ; peut-être aussi une spéculation sur la raréfaction du crédit comparable à la rétention des accapareurs de grains en cas de disette. La thésaurisation sélective, conforme à la loi dite « de Gresham » selon laquelle la mauvaise monnaie chasse la bonne, a quant à elle été active dans un cadre de monopole de l'émission (Égypte ptolémaïque, Empire romain tardif), essentiellement aux époques de manipulations monétaires du pouvoir. Celui-ci cherchait à limiter la réaction des usagers par le décri (suppression du cours légal) des monnaies précédentes, ou en exigeant certains impôts en métal précieux tandis qu'il réglait ses dépenses en monnaies dévaluées.

On ne saurait davantage parler d'un modèle unique d'économie monétaire « antique » tout au long de ces douze siècles. Sans revenir sur ce qui vient d'être dit de la Grèce, on signalera qu'elle a connu successivement deux types dominants d'organisation politico-économique dans lesquels pouvait s'inscrire l'émission monétaire : la cité-état « classique » et le royaume hellénistique, ce dernier élaborant des modèles dont l'Empire romain (mais, déjà avant lui, la République) a su s'inspirer. Il convient d'autre part de prendre la juste mesure du développement des « modes monétaires d'enrichissement » (l'expression est d'Aristote), sous-évalués par Finley parce que peu détectables dans les textes, et pour cause : le système fiscal athénien encourageait en effet le développement d'une « économie invisible » profitant de la clandestinité des opérations de banque, spécialement pour le financement du commerce maritime [13].

12. Cf. l'Anonyme de Jamblique cité ci-dessous au chapitre 1 et par R. Descat, « *L'économie antique* et la cité grecque : un modèle en question », *Annales HSS*, 5, 1995, p. 961-989, à la page 984.

13. On renverra ici aux travaux d'Edward Cohen.

Si nous passons à Rome, la deuxième guerre punique (218-202 av. J.-C.), marquée par une grave crise financière et monétaire, est incontestablement un tournant majeur de la période républicaine. Les finances publiques romaines ont été confrontées à des difficultés d'une dimension inédite. Elles n'ont pu faire face à leurs dettes que par une suite de manipulations monétaires de très forte amplitude affectant l'étalon monétaire de bronze (l'as) ainsi que par les émissions d'argent (création du denier). La cité s'est également endettée auprès des particuliers. On peut toutefois considérer que cette crise, comparable à celle des années 270-360 apr. J.-C. par la sévérité de ses effets sur le système monétaire, a finalement constitué une étape dans la monétarisation de la cité romaine, la victoire ouvrant sur l'expansion coloniale, l'économie de prédation et d'affairisme, cependant que la mainmise sur les mines hispaniques permettait l'internationalisation du denier. Dans cette nouvelle phase de la vie économique romaine, l'effort de solidarité des citoyens pour affronter la crise militaire et financière – à l'opposé de ce qui se passe aux III^e^-IV^e^ siècles apr. J.-C. – a eu pour récompense, à terme, une sorte d'intéressement des citoyens aux bénéfices de l'entreprise de domination, non sans développer des jeux de rivalités internes et des phénomènes d'interférence entre finances publiques et fortune privée – facteurs de crises d'endettement ayant une incidence directe sur le prix de la terre et sur la structure patrimoniale.

Par rapport à l'époque républicaine, l'Empire opère une transformation fondamentale des finances publiques. Tout d'abord, la guerre finance de moins en moins la guerre, puis le circuit s'inverse, la guerre coûtant sans rapporter. Du moins la rationalisation de l'instrument militaire a-t-elle créé un rapport optimal entre coût d'entretien et efficacité opérationnelle. Le financement de la guerre est passé des ressources privées au circuit fiscal. Il s'est dissocié de l'affairisme politique et de ses plans d'investissement de carrière fondés sur l'emprunt préalable et le pillage des provinces pour récupérer la mise et retirer une forte plus-value. Le rapport vainqueur vaincu s'est transformé en un rapport d'égalité solidaire, dont l'édit de Caracalla (212 apr. J.-C.), attribuant la citoyenneté romaine à toute la population libre de l'Empire, consacre le principe au plan politique. L'économie prédatrice de l'Italie conquérante a dû se reconvertir dans une optimisation des ressources internes de l'Empire, tirant bénéfice de l'unification d'un vaste espace économique pacifié.

En revanche, le régime impérial risque fort d'avoir éteint certains moteurs du développement économique. L'étatisation de la finance militaire a asséché le principal secteur d'activité de la finance privée, dont on peut toutefois penser qu'elle a pu s'attaquer à d'autres secteurs comme le commerce oriental. Le volume des opérations de crédit a dû diminuer sensiblement. Les crises monétaires nées de l'endettement des particuliers ont cessé, une grande stabilité monétaire caractérise les deux premiers siècles de l'Empire, avant que ne réapparaissent des crises liées

à l'insuffisance des ressources publiques pour protéger de la menace extérieure les bénéfices de l'exploitation du territoire impérial. Comme cela avait déjà été le cas en Grèce et sous la République romaine, la solution à ces problèmes budgétaires et de trésorerie a été cherchée du côté de la manipulation monétaire, dans un contexte politique toutefois fortement remodelé.

D'autre part, en tant qu'instrument de souveraineté, la monnaie a directement subi l'impact des transformations politiques intervenues dans le rapport entre le pouvoir et les particuliers, entre sphère publique et sphère privée. Pour se limiter à l'exemple le plus clairement perceptible, au IV^e^ siècle apr. J.-C., le circuit de redistribution a fini par jouer en faveur d'une classe bureaucratique édifiant son autorité sociale sur la disposition de quantités importantes de numéraire, aux dépens de la classe des citadins propriétaires fonciers sur qui s'appesantissait la ponction fiscale. En d'autres termes, bénéficiaires et victimes de la monnaie et de ses crises ont évolué au cours des siècles.

La propriété de l'expression « crise monétaire » est moins fonction de l'aspect dramatique d'une situation – réelle ou apparente, sur- ou sous-évaluée par les contemporains ou par les historiens modernes – que de la nature même des phénomènes monétaires qui se trouvent à l'œuvre. Les difficultés monétaires antiques sont généralement liées à des difficultés financières et/ou politiques : dépenses militaires exceptionnelles et prolongées (construction et entretien de flottes de guerre, paiement de mercenaires, etc.), défaite militaire et perte de contrôle du territoire privant une cité-état de ses ressources métallifères (Athènes en 413 ; perte de la Dacie par l'Empire romain sous Aurélien), guerres civiles au sein des cités ou parmi les sujets des royaumes hellénistiques. Dans tous les cas de ce genre, ou bien ce n'est pas le fonctionnement monétaire lui-même qui est à l'origine de la crise, ou bien nous ne sommes pas suffisamment informés des détails de gestion de la politique monétaire par les gouvernants en place pour leur attibuer la responsabilité de la crise. Généralement, ces crises sont liées à une pénurie métallique (en Grèce ; à Rome au temps des guerres puniques ou au III^e^ siècle apr. J.-C.). Plus exceptionnellement, ce peut être des crises de soudain surapprovisionnement métallique et monétaire : par exemple la crise de l'an 30 av. J.-C. à Rome, consécutive à la saisie du trésor royal égyptien. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la crise monétaire n'est pas l'élément déclencheur : elle est un effet d'autres causes et non pas sa propre cause. Durant l'essentiel de la période, il est difficile de trouver des crises monétaires qui ne soient pas liées à une crise des finances publiques et/ou à une situation d'endettement des particuliers. En revanche, les crises nées d'une pénurie de liquidités, comme celle de 33 apr. J.-C., sous Tibère, apparaissent comme plus spécifiquement monétaires.

Au total, nous ne devons pas oublier qu'on qualifie indifféremment de crises des épisodes ponctuels et des phénomènes de longue durée, des crises locales et

des crises générales, des crises d'endettement privé et des crises des finances publiques, des crises de confiance entre particuliers et des crises de confiance du citoyen à l'égard du pouvoir. Par-delà les différences entre les phénomènes inflationnistes qu'a connus l'Antiquité, on peut du moins constater que les gouvernants, parfaitement conscients des modes de fonctionnement de la monnaie, savaient en tirer parti selon la spécificité de chaque situation [14].

14. Cf. J.-M. Carrié, « Égypte hellénistique et Empire romain : pour une histoire comparative de l'inflation antique », in *Scritti in onore di Mario Mazza* (à paraître).

Chapitre 1

Guerre et crise de la monnaie en Grèce ancienne à la fin du V^e siècle av. J.-C.

Catherine Grandjean

Évoquer les crises ayant affecté la monnaie en Grèce ancienne est un défi. D'abord en raison des sources sur le sujet, qui sont rares et ne permettent pas à l'historien d'aborder la plupart des questions qu'étudie tout spécialiste de l'économie contemporaine face à une crise. Ensuite parce que la majorité des historiens actuels de la Grèce antique a tendance à accorder peu ou pas d'importance économique à la monnaie. Ainsi, Moses I. Finley, dont la pensée reste très influente, évoquait après Keynes « la passion des Grecs pour les belles pièces de monnaie » qu'il expliquait par le fait que la monnaie était

> « essentiellement un phénomène politique, une preuve de vanité locale, de patriotisme ou un élément publicitaire dont l'importance était très limitée [...]. De là [...], chez les Grecs, le fait qu'on évita généralement de déprécier officiellement la monnaie, etc. »[1].

Aux yeux de Finley, le rôle de la monnaie dans les échanges était limité par l'existence de plusieurs étalons monétaires, par l'absence de très grosses monnaies et par l'insuffisance de la production monétaire dont l'État avait seul l'initiative (il n'y avait pas de frappe libre) et qu'il ajustait, semble-t-il, à ses propres besoins (militaires et autres).

1. M. I. Finley, *L'économie antique*, trad. de l'anglais par M. P. Higgs, Paris, Éditions de Minuit, 1975, p. 222-223.

Ces conceptions de Finley sur la monnaie sont de plus en plus contestées[2]. Les travaux sur les ateliers monétaires grecs invitent à réévaluer l'importance économique de la monnaie pour les États grecs dans les échanges internationaux et aussi dans les transactions au sein des cités, au moins à partir de la fin du Vᵉ siècle avant notre ère. C'est à cette époque que fut introduit le bronze pour les petites monnaies circulant localement, l'argent (et parfois l'or) étant réservé aux monnaies de valeur supérieure qui avaient vocation à circuler en dehors de la cité. On a assisté aussi – et l'évolution s'est poursuivie au IVᵉ siècle et à l'époque hellénistique (de 323 à 30 av. J.-C.) –, à une simplification des étalons au profit de l'étalon attique[3] qui devint l'étalon monétaire « international » en Grèce et en Orient. Le monde hellénistique, qui s'étendait de l'Afghanistan à la Libye et de la Crimée au Soudan, n'était certainement pas entièrement monétarisé, mais la conquête d'Alexandre a contribué à diffuser la monnaie et à simplifier son usage dans les transactions[4].

Il faut retoucher le tableau figé et minimaliste présenté par Finley. Mon idée a donc été de mettre sa pensée à l'épreuve des crises qui ont affecté d'une manière ou d'une autre la monnaie grecque. Les textes portant sur ces crises (Pseudo-Aristote, *Économique*, II ; Thucydide, *Guerre du Péloponnèse* ; inscriptions, etc.) donnent à penser qu'elles n'étaient pas rares, mais informent peu à leur sujet : ils se contentent le plus souvent d'indiquer une pénurie de moyens, avec des mots formés sur *chréma* (objets de valeur, affaires, richesses) et *argyrion* (argent – souvent monnayé). De fait, les paiements étaient estimés en monnaies, mais souvent effectués avec d'autres *chrémata* (métaux non monnayés et divers objets de valeur) : « Nous appelons biens *(chrémata)* toutes les choses dont la valeur est mesurée en monnaies. »[5] Le mot *nomisma*, employé pour la première fois avec un sens monétaire au Vᵉ siècle, désignait à l'origine la règle, l'ordre et ce qui était établi par la loi *(nomos)*[6].

Trois crises sont particulièrement intéressantes. Elles paraissent avoir été liées aux difficultés de paiement des États et à l'endettement des particuliers dans le

2. J. Andreau, « Présentation : Vingt ans après *L'économie antique* de Moses I. Finley », et R. Descat, « *L'économie antique* et la cité grecque », *Annales HSS*, 5, 1995, p. 947-960 et p. 961-989.
3. L'étalon attique a été utilisé par Athènes (or et argent) avant d'être adopté au IVᵉ siècle par les rois de Macédoine, Philippe II – pour l'or – et Alexandre III (le Grand) – or et argent – pour leurs propres monnaies ; la pièce la plus caractéristique de cet étalon est le tétradrachme (pièce valant 4 drachmes) d'argent de 17 g environ.
4. R. Descat, *ibid.* ; G. Le Rider, *Alexandre le Grand, monnaie, finances et politiques*, Paris, PUF, 2003.
5. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, IV, 1119b.
6. E. Laroche, *Histoire de la racine NEM en grec ancien*, Paris, Klincksieck, 1949, p. 231-242.

cadre de guerres et/ou *staseis* (guerres civiles). J'ai finalement renoncé à prendre en considération deux d'entre elles : celle d'Athènes à l'époque de Solon au début du VI^e^ siècle, car les sources, qui datent du IV^e^ siècle, reflètent surtout les réalités de leur époque ; celle de l'Égypte lagide, qui commence à la fin du III^e^ siècle, parce que la recherche récente (papyrologique et numismatique), tout en invitant à renoncer à la thèse ancienne de l'abandon de l'étalon-argent, ne donne pas encore les moyens d'apprécier l'ampleur et la durée de la crise[7]. Dans ce chapitre, je me bornerai donc à essayer de faire le point sur la crise la moins controversée et la moins mal documentée de l'histoire grecque : celle liée à la défaite de la démocratie athénienne devant Sparte dans la guerre du Péloponnèse à la fin du V^e^ siècle.

Crises de la monnaie et monnaies de bronze

Les témoignages littéraires sur cette crise sont relativement abondants et ont le mérite d'être en majorité contemporains des événements (les écrits de Thucydide et de Xénophon notamment). Mais ils sont presque exclusivement athéniens et très focalisés sur l'histoire politico-militaire : les problèmes financiers n'y sont évoqués que dans la mesure où ils éclairent la « grande histoire ». Par ailleurs, les questions monétaires n'intéressent guère le poète comique Aristophane dont le témoignage, pourtant bien utile, n'est pas facile à utiliser (que faut-il chercher derrière la satire ?). De ce fait, la plupart des historiens modernes[8] se sont contentés de signaler que, faute d'argent, certaines cités (Athènes, mais aussi ses adversaires Corinthe, Sicyone, Phlionte, Syracuse, etc.) avaient frappé des monnaies d'or et de bronze à la fin du conflit, avant de rétablir la monnaie d'argent. Ils évoquent ces faits d'histoire monétaire sans les intégrer à leur explication de la crise, faisant comme si l'existence de telles monnaies n'était, au mieux, qu'un indice de sa gravité ; indice utile malgré tout, puisque leur disparition permet de dater la fin de la crise elle-même.

---

7. H. Cadell, G. Le Rider, *Prix du blé et numéraire dans l'Égypte lagide de 305 à 173*, Bruxelles, Fondarion égyptologique Reine Élisabeth (coll. « Papyrologica Bruxellensia », 30), 1997.
8. Les meilleurs ouvrages sur cette crise me paraissent être : É. Will, *Le monde grec et l'Orient*, t. 1, *Le V^e^ siècle : 510-403*, Paris, PUF, 1972 ; D. Kagan, *The Fall of the Athenian Empire*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1987 ; P. Briant, P. Lévêque (eds.), *Le monde grec aux temps classiques*, t. 1, *Le V^e^ siècle*, Paris, PUF, 1995 ; O. Picard, *Guerre et économie dans l'alliance athénienne : 490-322 av. J.-C.*, Paris, SEDES, 2000 ; L. Kallet, *Money, Expense and Naval Power in Thucydides' History 1-5, 24*, Berkeley (CA), University of California Press, 1993 ; *id., Money and the Corruption of Power in Thucydides : The Sicilian Expedition and its Aftermath*, Berkeley (CA), University of California Press, 2002.

Une telle approche paraphrase celle des Anciens sans intégrer les acquis des recherches récentes des numismates : ces dernières donnent à penser qu'à l'issue de la guerre, certaines cités (parmi celles qui, faute d'argent, avaient frappé pour la première fois du bronze) ont réformé leur système monétaire pour y introduire des fractions de bronze frappées de manière régulière, l'argent étant désormais réservé aux plus grosses dénominations. Il faut donc s'interroger sur les liens entre la crise et l'adoption ou le refus de cette innovation qui n'est pas anodine puisque le bronze n'est pas un métal précieux, à la différence des autres métaux monétaires utilisés jusqu'alors.

Pendant longtemps, les historiens et numismates spécialistes du monde grec antique ont négligé la monnaie de bronze, matériel souvent dans un médiocre état de conservation (Finley oubliait manifestement son existence lorsqu'il évoquait « la passion des Grecs pour les belles pièces de monnaie »). La grande quantité de monnaies de bronze trouvées dans les fouilles et leur intérêt pour la chronologie des séries ont peu à peu modifié le regard des numismates sur ce matériel. Les résultats de travaux récents invitent à souligner l'importance relative des fractions de bronze dès la fin du V^e^ siècle, importance qui n'a fait que croître à l'époque hellénistique et correspondait (comme cause et comme effet) à un usage croissant de la monnaie frappée dans les transactions. Alliage de plusieurs métaux (surtout le cuivre, l'étain et le plomb), le bronze monétaire était peu coûteux : à la fin du V^e^ siècle, un talent d'étain coûtait 230 drachmes et un talent de cuivre 35 drachmes à Athènes ; un talent de bronze monétaire avec 15 % d'étain (pourcentage maximal attesté) coûtait 64,25 drachmes, soit un ratio d'environ 93 pour 1 avec un talent d'argent[9]. Ce ratio, qui était plus couramment de 100 ou 120 pour 1, est à comparer à celui de 12 pour 1 entre monnaies de bronze et d'argent à poids égal au IV^e^ siècle dans le Péloponnèse (Messène)[10].

De plus, les analyses élémentaires de monnaies de bronze pratiquées depuis une dizaine d'années montrent que les cités grecques ont eu tendance, après une période de transition destinée à acquérir la confiance (méthodique) des usagers,

9. Un talent est une unité de poids : un talent monétaire attique pesait environ 25 kg et valait 100 mines. Le talent et la mine étaient des unités de compte. Un talent monétaire valait 6 000 drachmes de 4 g environ ; une drachme d'argent correspondait à peu près à la solde quotidienne d'un mercenaire.

10. D'après l'inscription *IG* I2, 371. Cf. M. Jessop Price, « Early Greek Bronze Coinage », *in* C. M. Kraay, K. Jenkins (eds.), *Essays in Greek Coinage presented to Stanley Robinson*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 103 ; C. Grandjean, *Les Messéniens de 370-369 au I^er^ siècle de notre ère ; monnayages et histoire*, Athènes, École française d'Athènes (coll. « BCH », suppl. 44), 2003.

à diminuer la part d'étain au profit de celle de plomb, métal abondant et peu coûteux. Enfin, les États ont joué sur les poids et sur les dénominations, le mouvement général étant celui d'une augmentation de la valeur à module égal entre la fin du Ve siècle et la fin du Ier siècle avant notre ère : dès avant la fin de l'époque hellénistique, il semble que furent frappées des fractions en bronze de valeur élevée (hémidrachme, voire drachme) [11].

L'usage de ces monnaies était éminemment lié à la confiance. Or, les Athéniens émirent des pièces en bronze à la fin de la guerre, dans les dernières années du régime démocratique, ainsi qu'après la guerre, pendant la dictature des Trente, régime oligarchique imposé avec le soutien du Spartiate Lysandre. Dès le retour sans enthousiasme à la démocratie (régime rendu responsable de la défaite), la monnaie de bronze a très vite été abandonnée, avant même le retour d'une monnaie d'argent abondante et de bon aloi. L'explication traditionnelle de cette décision (le conservatisme en matière monétaire) me semble un peu courte, notamment parce que la mesure paraît avoir entraîné l'afflux d'imitations barbares des « chouettes » frappées pendant la guerre (tétradrachmes et drachmes d'argent athéniens au type de la chouette d'Athéna qui étaient jusqu'à la fin de la guerre les monnaies les plus abondantes et les plus prisées en Méditerranée orientale). L'abandon de la monnaie de bronze, impopulaire car assimilée à la défaite et à la déception des Athéniens, me paraît lié à tout un ensemble de mesures destinées à redonner confiance dans la démocratie impérialiste dont les chouettes étaient un des piliers.

À l'origine de la crise de la fin du Ve siècle : la guerre du Péloponnèse

La guerre du Péloponnèse (431-404) a vu deux blocs s'affronter pour l'hégémonie en Grèce : d'un côté, autour de Sparte, cité conservatrice et terrienne, ses alliées de la ligue du Péloponnèse, de Grèce centrale, d'Italie du Sud et de Sicile, dont presque toutes avaient des régimes politiques oligarchiques (une minorité de citoyens y exerçait le pouvoir) et la volonté de s'opposer au développement de la thalassocratie athénienne ; de l'autre, les cités de la ligue attico-délienne (îles de l'Égée, cités côtières d'Asie mineure et de Grèce du Nord) et ses alliées d'Italie du Sud et de Sicile autour d'Athènes, démocratique et maritime. Tout opposait Athéniens et Spartiates : « Eux [les Athéniens] sont novateurs, vifs pour imaginer, et pour réaliser leurs idées ; vous [les Spartiates], vous conservez votre acquis, vous n'inventez rien... » [12]

11. *Revue numismatique*, 153, 1998, p. 5-60.

12. Thucydide, I, 69, 2 : extrait du discours des Corinthiens à leurs alliés en 431.

La guerre a connu deux phases : de 431 à 421, les Spartiates et leurs alliés ont occupé chaque été l'Attique, dont les paysans se repliaient à l'intérieur des fortifications d'Athènes tandis que la flotte athénienne ravageait les côtes du Péloponnèse et de Grèce centrale ; le conflit avait aussi pour objet le contrôle de la Grèce du Nord, riche en matériaux stratégiques (bois, chanvre, argent) et où passait la route maritime (par cabotage) du blé de la mer Noire, route vitale pour Athènes qui importait les deux tiers de son ravitaillement. À partir de l'échec de l'expédition athénienne contre Syracuse (415-413) et de la destruction de la flotte athénienne, la guerre s'est déplacée sur les côtes d'Asie mineure, où Athènes a vu sa domination peu à peu battue en brèche malgré la reconstruction très rapide de plusieurs flottes. L'Attique a alors été occupée de manière permanente et la route du blé progressivement coupée ; la défaite athénienne a eu lieu au début de 404.

Par sa durée, cette guerre a été exceptionnelle. Jusque-là, les guerres entre cités se rattachaient peu ou prou au modèle de la guerre saisonnière ; il s'agissait, pendant la belle saison, de faire du butin tout en initiant et en aguerrissant les jeunes citoyens soldats. On affrontait l'adversaire en rase campagne ou l'on faisait des razzias sur les côtes, sans idée, la plupart du temps, de conquête territoriale et avec des dépenses très réduites : les citoyens soldats devaient fournir leur équipement et leur ravitaillement, le butin revenant partie à la cité et à ses dieux, partie aux combattants. L'éloignement de certains théâtres d'opérations (en Sicile, dans les détroits de la mer Noire) et le développement de la guerre de siège ont rendu les campagnes de la guerre du Péloponnèse plus longues et coûteuses que celles des conflits précédents. De nouvelles dépenses ont pesé sur les finances des cités : le recours accru aux mercenaires et l'entretien des fortifications des villes, des forteresses et des tours de guet dans les campagnes et sur les côtes. D'où des difficultés financières dans les deux camps.

Le camp spartiate et le financement de la guerre

> « Les Péloponnésiens travaillent eux-mêmes la terre et n'ont de fortune ni individuelle ni collective ; avec cela, ils ne connaissent pas les guerres qui durent et se passent outre-mer, car la pauvreté ne leur permet que de brèves actions les opposant entre eux. » [13]

Ce jugement, attribué à l'Athénien Périclès par Thucydide, est globalement exact et vaut aussi pour les autres alliés grecs des Spartiates. Pendant les quinze premières années du conflit, Sparte et ses alliées ont improvisé, comme il était

13. Thucydide, I, 141.

de tradition dans la plupart des cités grecques. Ces cités, dont la majorité n'avait pas de flotte, pratiquaient une guerre peu coûteuse sur terre, avec des armées de citoyens soldats aisés (souvent propriétaires terriens). En outre, lors des occupations temporaires de l'Attique chaque été à partir de 431, leurs soldats vivaient sur place pour ravitailler et faire du butin. Sparte comptait aussi sur les contributions volontaires de particuliers et de cités amies, dont certaines sont connues par une inscription spartiate de 427[14] : monnaies diverses (dariques perses et statères de poids éginétique[15]), argent non monnayé, raisins secs, etc.

À partir de 413 et de l'échec de la désastreuse expédition athénienne en Sicile, les Spartiates ont compris la nécessité de se doter d'une flotte importante (les Corinthiens en possédaient une, mais trop modeste pour rivaliser avec celle d'Athènes) pour emporter la décision. Les ressources de la ligue du Péloponnèse ne permettaient pas de réaliser un tel projet. C'est pourquoi Sparte s'allia avec les Perses qui, de leur côté, voulaient récupérer les côtes d'Asie mineure d'où ils avaient été chassés par les Athéniens et leurs alliés lors des guerres médiques. En échange de l'engagement spartiate à abandonner l'Asie mineure en cas de victoire, les Perses ont financé abondamment et régulièrement, à partir de 413, l'effort de guerre des Spartiates. Ces derniers se sont alors dotés d'une flotte et sont parvenus à vaincre les Athéniens.

À la différence de Sparte, plusieurs cités du camp spartiate (Égine, Corinthe, Sicyone dans le Péloponnèse et Syracuse en Sicile) battaient monnaie. Mais, pendant la guerre, les émissions d'argent d'Égine, conquise par Athènes, et de Corinthe, privée de l'argent des mines attiques du Laurion (Corinthe combattait Athènes) et appauvrie par la fermeture du golfe de Corinthe, furent interrompues[16]. Sicyone a été le seul atelier de la Ligue péloponnésienne à poursuivre la frappe de l'argent jusqu'à la fin du conflit. En outre, Syracuse, Corinthe, Phlionte et Sicyone ont inauguré la frappe de fractions (monnaie de faible valeur, généralement inférieure à l'obole, 1/6 de drachme) en bronze dès les années 430-420, sans qu'il soit vraiment possible, en raison de l'incertitude de la chronologie, de déterminer quel État a inventé ce type de monnaie[17]. Dans le monde grec, le métal monétaire par

14. W. T. Loomis, *The Spartan War Fund, IG V1, 1 and a New Fragment*, Stuttgart, Steiner (coll. « Historia, Einzelschriften », 74), 1992.

15. L'étalon éginétique était l'étalon ancien de l'île d'Égine et de la plupart des États de Grèce centrale et du Péloponnèse. La plus grosse pièce était le statère d'argent de 12 g environ et les cités frappaient surtout des trioboles d'argent de 3 g environ.

16. J. B Salmon, *Wealthy Corinth : A History of the City to 338 B.C.*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 172-175.

17. N. K. Rutter, *The Greek Coinages of Southern Italy and Sicily*, Londres, Spink, 1997, p. 65 et p. 140 ; J. H Kroll, *The Greek Coins* (*The Athenian Agora*, 26), Princeton (NJ), American School of Classical Studies at Athens, 1993 ; J. Warren, « The Autonomous Bronze Coinage of Sicyon III », *Numismatic Chronicle*, 145, 1985, p. 52-66.

excellence, au Ve siècle, était l'argent, l'or n'étant monnayé qu'en cas de grave pénurie d'argent. L'usage monétaire d'anneaux, de lingots et/ou d'objets (cônes, figurines) en bronze est en revanche attesté au Ve siècle chez des peuples au contact desquels se trouvaient les Grecs : en Sicile, en Italie, en Égypte et sur les côtes de la mer Noire (où le bronze monétaire était employé aussi par la cité grecque d'Olbia).

Avant l'adoption du bronze monnayé, des fractions en argent de l'obole ont été frappées au moins par Corinthe et Sicyone, ce qui donne à penser que les petites transactions y étaient monétarisées [18]. Le manque d'argent paraît probable pour ce qui concerne Sicyone et explique le recours au bronze : cette cité a produit pendant la guerre de très nombreux statères de poids éginétique, mais les trioboles contemporains des premières monnaies de bronze étaient souvent fourrés. À la fin de la guerre, Sicyone reprit la frappe de l'argent pour toutes ses monnaies et ne se dota d'un monnayage régulier de fractions en bronze que vers 360 [19]. Le cas de Corinthe et de Syracuse est différent. La production des grosses monnaies d'argent y reprit – ou s'y poursuivit – à la fin de la guerre sans que s'interrompe la frappe de la petite monnaie de bronze [20]. La documentation textuelle disponible ne donne cependant aucune information sur la manière dont a été imposé l'usage régulier de cette dernière. Son adoption doit être liée à la fois à l'économie réalisée par ces États constamment en guerre et à ses avantages pratiques : elle remplaçait utilement de minuscules pièces d'argent (jusqu'à 0,08 g pour le huitième d'obole) d'usage peu aisé et qui paraissent avoir toujours été en nombre insuffisant, notamment parce qu'elles s'usaient plus rapidement que les autres en raison de leur petite taille.

Le système impérial athénien

Dès le début du Ve siècle, sous l'impulsion de Thémistocle, Athènes était devenue une puissance navale : le revenu des mines de plomb argentifère du Laurion – propriété de la cité – lui avait permis de se doter d'une flotte de 200 trières environ, grâce à laquelle elle put vaincre les Perses à Salamine en 480 et en Asie mineure ensuite, puis dominer la zone de l'Égée dans le cadre de l'alliance attico-délienne. La puissance militaire de la cité ne reposait donc plus seulement sur la richesse individuelle du cavalier et de l'hoplite, mais principalement sur la richesse collective de la communauté civique. L. Kallet a montré [21] qu'il y eut, dès

18. J. Warren, *op. cit.*, p. 45 n. 278.
19. J. Warren, « Updating (and downdating) the Autonomous Bronze Coinage of Sicyon », *in* R. Ashton, S. Hurter (eds.), *Studies in Greek Numismatics in Memory of Martin Jessop Price*, Londres, Spink, 1998, p. 347-361, à la page 349.
20. C. M. Kraay, *Archaic and Classical Greek Coins*, Londres, Methuen, 1976, p. 99.
21. L. Kallet, *Money, Expense and Naval Power in Thucydides' History...*, *op. cit.* ; *id.*, *Money and the Corruption of Power in Thucydides...*, *op. cit.*

cette époque, dans l'esprit des Athéniens, association entre l'argent, propriété de la communauté civique, et la puissance militaire de la cité ; le bon gouvernement était celui qui dégageait des *chrémata* pour la cité.

La flotte était le socle de la puissance et de la richesse. Pour l'entretenir, les Athéniens ont élaboré un système original et efficace. En l'absence d'impôt direct ordinaire sur les citoyens et en raison de la faiblesse de la capitation payée par les métèques (étrangers domiciliés ; le mot n'était pas péjoratif), l'essentiel des dépenses navales était assumé par les plus riches citoyens (grands propriétaires terriens rentiers souvent nobles, parmi lesquels se recrutaient les stratèges ; chefs militaires et politiques de la cité). Ceux-ci devaient périodiquement s'acquitter de la triérarchie, liturgie (obligation faite à un riche citoyen de financer et de gérer une réalisation d'intérêt général) qui consistait à armer et à commander une trière (navire de guerre portant 200 rameurs et combattants recrutés parmi les citoyens les plus pauvres, les étrangers domiciliés ou mercenaires), pendant la durée d'une campagne. La cité fournissait la coque et les agrès et payait la solde de l'équipage, mais tout le reste incombait au triérarque, y compris la remise en état du navire à la fin de la campagne. La triérarchie était onéreuse (un talent, soit 6 000 drachmes, alors qu'une drachme de revenu quotidien permettait d'entretenir très correctement une famille) et ne pouvait être imposée chaque année. En outre, la majorité des alliés d'Athènes (la majorité des États grecs riverains de la mer Égée) payaient, au titre du financement des guerres, le *phoros,* tribut d'un montant global moyen de 400 talents annuels. Ce tribut était utilisé surtout pour financer le maintien de la paix dans l'Égée (lutte contre la piraterie et les incursions perses) et construire des trières à Athènes, ce qui fournissait du travail aux arsenaux de la cité. Enfin, Athènes contrôlait la mer et donc les échanges, le Pirée étant la plaque tournante en Méditerranée orientale, ce qui assurait à la cité de confortables rentrées fiscales (douanes et taxes) et un ravitaillement en blé suffisant et régulier (les Athéniens préféraient produire et exporter du vin et de l'huile d'olive et importer des céréales, moins coûteuses).

La monnaie d'argent athénienne, frappée en abondance et d'excellente qualité métallique (99 % de fin), régnait sans partage en Méditerranée orientale (y compris dans l'Empire perse où elle était utilisée au poids comme les lingots), avec une valeur très élevée au change. Plusieurs cités de l'alliance attico-délienne ont cessé de battre monnaie, avant ou pendant la guerre, sans que l'on sache si cela a procédé de la volonté athénienne [22] ou du réalisme de ces cités constatant qu'il était plus avantageux d'utiliser la monnaie d'Athènes en s'épargnant les frais

22. Un décret monétaire à ce sujet est si fragmentaire et mal daté qu'on ne peut rien en tirer de clair (cf., en dernier lieu, L. Kallet, *Money and the Corruption of Power in Thucydides...*, *op. cit.*, et H. Nicolet-Pierre, *Numismatique grecque*, Paris, Colin, 2002).

liés à la frappe monétaire. D'autres cités ont adopté l'étalon attique pour leurs frappes et l'on a vu se créer ainsi une ébauche de marché monétaire dont il ne faut pas surestimer la modernité. Toutefois, Cyzique, membre de l'alliance et atelier monétaire important, a poursuivi ses émissions avec son propre étalon.

La politique impérialiste et la guerre n'étaient pas sans avantage pour les citoyens ne possédant pas de patrimoine foncier (les thètes, citoyens de la quatrième et dernière classe, soit la moitié du corps civique). Ils bénéficiaient de la solde et du butin ; ils pouvaient aussi devenir clérouques (citoyens athéniens établis sur le territoire d'une cité étrangère conquise ou alliée mais rétive), acquérant ainsi un lot de terre *(kléros)*. La majorité des Athéniens riches (ceux des deux premières classes, les pentacosiomédimnes et les cavaliers) avait accepté la démocratie fondée par une minorité d'entre eux (Clisthène, Éphialte, Périclès). Car, dans le cadre de l'*agôn* (l'idéal aristocratique de la compétition, présent dès les poèmes homériques, mais aussi au cœur de l'idéologie et de la pratique politique et militaire dans la démocratie athénienne[23]), chacun voulait remplir au mieux ses charges, d'autant que la popularité donnait l'assurance d'être élu stratège et/ou d'inspirer les votes de l'assemblée du peuple pour peu que l'on maîtrisât l'art de la parole (il y avait des personnes très bien payées pour enseigner cela, les sophistes). L'absence, pendant très longtemps, de *stasis* (guerre civile), malgré la longueur inattendue du conflit, la longue épidémie de typhus, les difficultés rencontrées dès le début de la guerre par les paysans entassés chaque été en ville (campagnes ravagées, vignes et oliviers déracinés) et peut-être aussi par les artisans[24], est évidemment liée à l'existence d'une redistribution des richesses au sein de la cité.

Le système ne permettait pas néanmoins de financer des opérations d'envergure et de longue durée. Dès 428, il fallut lever une *eisphora*, impôt extraordinaire d'un montant global de 200 talents, soit 1,2 million de drachmes[25], portant sur le capital mobilier et immobilier ; il semble que son taux était de 1 % de la valeur du patrimoine.

La faillite du système athénien et la crise de la fin de la guerre

La défaite athénienne à Syracuse en 413 provoqua une crise financière. Les alliés rechignaient à payer le tribut et l'occupation permanente de Décélie et de

23. N. Loraux, *L'invention d'Athènes*, nouv. éd. abrégée, augm. d'une préf., Paris, Payot, 1993.
24. Mais le ralentissement probable des exportations de céramique a sans doute été compensé par le développement de l'activité des ateliers d'armement et des chantiers navals.
25. Thucydide III, 19, 1.

l'Attique par les Spartiates empêchait l'exploitation des mines argentifères du Laurion. Plus de 20 000 esclaves s'enfuirent, et

> « le transport des ravitaillements venant d'Eubée, qui, précédemment, à partir d'Oropos, s'opérait rapidement par terre en traversant Décélie, devenait par mer, en doublant Sounion, très onéreux : or, tout était maintenant au même titre objet d'importation pour la ville. Ce n'était plus une ville, mais une place sur la défense »[26].

Andocide décrit de manière saisissante les conséquences de l'occupation de Décélie :

> « Puissions-nous ne jamais plus revoir les charbonniers descendre de leurs montagnes à la ville avec leurs femmes, leurs moutons et leurs charrettes ; des hommes âgés et des artisans mis sous les armes ; puissions-nous ne jamais plus manger des légumes sauvages et du cerfeuil. »[27]

À la surprise des autres Grecs, Athènes se redressa entre 411 et 407 en puisant dans des réserves constituées avant la guerre et en ayant recours à l'*eisphora* : trois nouvelles levées ont eu lieu en 413, puis en 412 et 406, alors que le territoire de l'Attique, occupé, était improductif (ce qui affectait particulièrement les grands propriétaires rentiers, les plus modestes n'étant pas imposables)[28].

Toutefois, lorsque la flotte athénienne fut anéantie par une tempête après sa victoire aux îles Arginuses en 406, il fallut à nouveau recourir à des expédients pour la reconstituer. Au début de la guerre, Périclès avait envisagé de convertir en monnaies certaines offrandes en or de l'Acropole, ce qui fut fait pour 14 talents d'or provenant d'offrandes consacrées. Les pièces d'or étaient aux mêmes types et de même poids que les dénominations en argent de même module, chacune valant probablement douze fois plus (c'était le ratio or/argent courant à ce moment-là). La valeur de ces monnaies les destinait à des paiements importants (importation de blé et de matériaux stratégiques). En outre, furent frappées des monnaies en bronze revêtues d'une fine couche d'argent, aux mêmes types, de diamètre équivalent et de poids légèrement inférieur aux tétradrachmes et aux drachmes d'argent[29]. Il est probable que ces monnaies de bronze avaient la valeur de tétradrachmes ou de drachmes, mais seulement sur le territoire de la cité et au sein de la flotte. Ces monnaies de bronze sont bien différentes de celles de Syracuse,

---

26. Thucydide VII, 28, 1. Sur ce passage dont l'authenticité a été contestée, cf. L. Kallet, *Money and the Corruption of Power in Thucydides...*, *op. cit.*, p. 123-140.
27. Andocide, fragment 4.
28. L. Kallet, *Money and the Corruption of Power in Thucydides...*, *op. cit.* ; G. Busolt, *Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaironeia*, vol. 3, Gotha, Perthès, 1906, p. 1404-1408.
29. J. H. Kroll, *The Greek Coins*, *op. cit.*, p. 24-27.

Sicyone, Phlionte ou Corinthe, où les monnaies de forte valeur restaient frappées en argent et étaient bien plus propres à susciter une perte de confiance dans la monnaie. La disparition de l'argent monnayé (qu'il n'ait plus eu cours ou qu'il ait été thésaurisé) a pu affecter les prix, mais on ne peut rien affirmer en l'absence de données précises sur la masse monétaire, le mouvement des prix et les mesures de régulation prises par la cité dans ce domaine.

Avec les défaites et l'augmentation de la pression fiscale, une opposition à la démocratie s'est ouvertement manifestée. Elle émanait surtout d'une partie de l'aristocratie foncière rentière. Mais il y avait aussi des déçus de la démocratie, notamment parmi les petits propriétaires terriens (exploitant eux-mêmes leurs terres avec des esclaves) qui avaient vu leurs terres inexploitées et ravagées pendant toute la guerre. Les opposants les plus actifs paraissent s'être recrutés parmi les eupatrides (ou bien nés), aristocrates qui avaient exercé l'essentiel du pouvoir depuis le VII^e^ siècle et dont certains (membres du prestigieux *génos* des Alcméonides) avaient fondé la démocratie. Ces eupatrides, grands propriétaires fonciers rentiers, voyaient leur rôle politique décliner au profit de nouveaux riches, encore plus riches qu'eux, enrichis par la guerre ou par l'exploitation des mines d'argent : ainsi Nicias, dont le père avait fait fortune en louant des esclaves aux exploitants des mines, et surtout Cléon et Hyperbolos, enrichis dans l'artisanat. Plus encore que les citoyens et les métèques ayant fait fortune dans l'artisanat lié à la guerre (cuir, armes, etc.) et soumis comme eux à un alourdissement de la fiscalité, les eupatrides devaient manquer de liquidités en raison de la baisse du revenu provenant des campagnes, alors que, comme les autres Athéniens, ils subissaient les difficultés d'approvisionnement et, à la fin de la guerre, la hausse des prix. À leurs yeux, la guerre, qui ne profitait qu'aux nouvelles élites et aux thètes, devait être arrêtée et il fallait pour cela abolir la démocratie. L'adoption de la syntriérarchie (partage de la triérarchie), après 413, atteste les difficultés des élites à assumer les liturgies[30]. Le mécontentement des opposants est exprimé de manière saisissante par Aristophane en janvier 405 :

> « Souvent il nous a semblé que cette cité procède avec les citoyens beaux et bons (*kaloskagathos*[31]) comme avec l'ancienne et la nouvelle monnaie. Nous ne nous servons pas pour notre usage des pièces anciennes, qui ne sont pas contrefaites (altérées) et qui sont les meilleures, à ce qu'il semble, de toutes, et les seules bien frappées et rendant un son pur, chez tous les Grecs et les Barbares. Nous utilisons ces méchantes pièces de bronze, frappées hier et avant-hier de la plus mauvaise

30. V. Gabrielsen, *Financing the Athenian Fleet*, Princeton (NJ), John Hopkins University Press, 1994, p. 173 ; Schol. Aristophane, M. Chambry (ed.), *Ranae*, 404.

31. Idéal aristocratique grec du citoyen. Riche, sportif et instruit, le *kaloskagathos* vit des ressources de son domaine – cultivé par des esclaves ou des fermiers – et met ses qualités intellectuelles et morales éminentes, son énergie et sa richesse au service de sa cité.

> manière. Ainsi en va-t-il pour les citoyens : ceux que nous savons de bonne naissance, raisonnables, justes, probes et honnêtes, formés aux exercices de la palestre, des chœurs et de la musique, ceux-là nous les outrageons et nous faisons servir à tous usages les pièces de bronze, je veux dire des étrangers, des roux, des vauriens fils de vauriens, nouveaux venus dont la cité n'eût pas voulu facilement, sans contrôle, même comme victimes expiatoires. »[32]

Les sources dont nous disposons n'évoquent pas de mécontentement émanant des artisans ni des marchands modestes, dont beaucoup étaient des métèques, et qui semblent être restés fidèles à la démocratie (au Pirée notamment), comme une bonne part des nouveaux riches. De fait, le paiement des « indemnités » politiques[33], importantes pour le peuple de la ville et du Pirée, ne s'est pas interrompu malgré les difficultés ; il a pris la forme d'une distribution de blé en 405-404 (et non pas de monnaie pour en acheter comme c'était généralement le cas lors des crises de ravitaillement). Ce n'est qu'à partir de la toute fin de 405, quand le Spartiate Lysandre bloqua l'Hellespont, qu'Athènes fut affamée – jusqu'à sa reddition en mars 404[34].

Le programme des opposants à la démocratie consistait à faire la paix ; ils souhaitaient instaurer un régime oligarchique sur la définition duquel ils s'opposaient, les plus extrémistes (l'eupatride Critias) désirant gouverner seuls, tandis que les plus modérés (Théramène) voulaient que le régime ait une assise plus large. Ils mirent à profit la défaite pour parvenir au pouvoir, en 404, par un nouveau coup d'État, avec l'accord du Spartiate victorieux Lysandre. Ils instaurèrent le régime des Trente (dirigé par une commission constituante de trente membres) qui reconnut la qualité de citoyen à 3 000 Athéniens, les autres (entre 20 000 et 30 000 hommes – la citoyenneté n'était pas reconnue aux femmes) étant déchus de leur citoyenneté. Le nouveau régime disposait d'une garnison lacédémonienne pour se maintenir au pouvoir. Pour la payer et aussi pour s'enrichir personnellement[35], les Trente s'emparèrent des terres et de la fortune mobilière (dont les esclaves) des riches démocrates et des métèques enrichis dans la guerre, et beaucoup s'exilèrent

32. Aristophane, *Grenouilles*, 718-733.

33. Les magistrats et les jurés des tribunaux qui consacraient leur temps au service de la cité recevaient une indemnité *(misthos)* destinée à remplacer le gain d'une journée de travail ; elle était peu élevée (l'équivalent de la journée de travail d'un artisan), mais permettait à tous les citoyens qui le souhaitaient de participer activement à la vie politique.

34. Xénophon, *Helléniques*, II, 2, 10 ; É. Will, *Le monde grec et l'Orient*, t. 1, *op. cit.*, p. 394 ; P. Garnsey, *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain : réactions aux risques et aux crises*, trad. de l'anglais par I. Rozenbaumas, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 182 et n. 25 p. 391.

35. Cf. Xénophon, *Helléniques*, II, 2, 21 et 4, 1 ; Lysias, XII, 19.

alors. Après avoir commis de nombreuses exactions (1 500 mises à mort en huit mois) et amplement démontré leur incapacité à instaurer un régime stable (les partisans de Critias et de Théramène s'opposaient sans cesse), ils furent chassés du pouvoir par une attaque conjointe des citoyens et métèques démocrates exilés en Béotie et du *démos* du Pirée – les Spartiates restant neutres. Il fut décidé une amnistie pour les crimes des Trente, l'urgent étant de mettre fin à la *stasis* et de reconstruire les fondements politiques de la cité.

Le règlement de la crise

Après un rude débat sur la nature du régime politique à adopter, certains voulant restreindre le corps civique en excluant les non-propriétaires et d'autres souhaitant compenser les pertes de la guerre en y incluant des métèques partisans de la démocratie, les Athéniens ont restauré à l'identique la démocratie, régime vaincu, mais « qui restait celui qui les divisait le moins » [36].

De même, c'est le retour au passé qui a été choisi dans le domaine monétaire, retour difficile, conditionné par la remise en état des mines de plomb argentifère du Laurion qui dura jusque dans les années 370-360.

Dès 394 toutefois, avec la victoire sur les Spartiates de l'Athénien Conon à la tête de la flotte perse, à Cnide, commençait le rétablissement d'Athènes qui avait su mettre à profit les différents entre Sparte et la Perse. Conon rapatria la flotte à Athènes. Il apportait des fonds perses destinés à soutenir l'effort de guerre athénien contre Sparte. Ces fonds permirent de reconstruire les Longs Murs (fortifications) et de mettre ainsi Athènes à l'abri d'une attaque spartiate.

Il se pourrait bien que le rétablissement de la monnaie d'argent à Athènes date de cette époque (394-393). En effet, Aristophane indique, dans sa pièce *L'assemblée des femmes* (392), que les monnaies de bronze avaient été retirées de la circulation vers 717-733 :

> « – Et le décret sur les monnaies de bronze, ne te le rappelles-tu pas ? – Ce fut même un désastre pour moi que cette monnaie ! Car un jour que je revenais de vendre des raisins, je m'en retournai la bouche toute pleine de pièces de bronze, puis je m'en fus à l'agora pour acheter de la farine. Comme je présentais mon sac, le héraut cria : "Défense à quiconque d'accepter à l'avenir une pièce en bronze ; l'argent seul aura cours." »

Ce passage suggère que les monnaies de bronze n'ont pas été échangées contre des monnaies d'argent à la fin de la crise (on sait en revanche que les statues

36. Cf. É. Will, *Le monde grec et l'Orient*, t. 1, *op. cit.*, p. 400.

d'or de l'Acropole fondues à la fin de la guerre ont été remplacées). Les fouilles menées à l'agora d'Athènes donnent par ailleurs à penser que des imitations de tétradrachmes athéniens (les célèbres « chouettes »), frappées dans l'Empire perse, circulaient alors dans la cité [37]. Certaines d'entre elles étaient de mauvaise qualité esthétique. D'où un désarroi probable chez les banquiers changeurs et sur l'*emporion*, qui risquait de déboucher sur des désordres et sur une perte de confiance dans la monnaie athénienne préjudiciable à la cité. Malgré la remise en route progressive des mines du Laurion, il fallut attendre la fondation de la seconde ligue de Délos en 378-377 – avec le retour des contributions alliées (les *syntaxeis*) – pour que les dirigeants athéniens puissent assainir la situation monétaire.

L'affaire paraît avoir été définitivement réglée par une loi (et non pas seulement par un décret, preuve de l'importance de la chose), vers 375-374 (cette loi fut peut-être précédée par d'autres) :

> « Il a plu aux nomothètes, sous l'archontat d'Hippodamos, Nicophon a fait la proposition. Que l'on accepte l'argent attique, s'il est avéré qu'il s'agit bien d'argent et s'il est frappé au type de la cité ; que le vérificateur public siégeant auprès des banques fasse chaque jour l'examen selon ces critères, sauf les jours où ont lieu les paiements en espèces et où siège la boulè [le conseil] ; si quelqu'un présente une monnaie étrangère frappée au même type que celui qui caractérise une monnaie attique, qu'elle lui soit rendue ; si c'est du bronze ou du plomb argenté, ou quelque autre faux, qu'elle soit cisaillée et confisquée au profit de la Mère des dieux et remise à la boulè ; si le vérificateur n'est pas à son poste ou n'effectue pas les vérifications conformément à la loi, que les collecteurs du peuple lui fassent donner 50 coups de fouet ; si quelqu'un n'accepte pas l'argent que le vérificateur aura vérifié, que soit confisqué ce qu'il était en train de vendre ce jour-là, etc. » [38]

Les questions monétaires au cœur de la crise

La restauration de la monnaie d'argent n'a pas suscité de nouvelle *stasis* (aucune n'est attestée à Athènes au IV^e^ siècle), malgré l'absence de remboursement des usagers et le manque manifeste d'argent. La misère de très nombreux Athéniens à ce moment-là n'est pas contestable. Les destructions et les razzias en Attique (oliviers, vignes, maisons) ont provoqué la misère de certains paysans, dépourvus de moyens pour remettre leur terre en état et obligés de s'endetter. Les artisans et petits commerçants durent souffrir du rétablissement de la monnaie d'argent et

37. C. M. Kraay, *Archaic and Classical Greek Coins, op. cit.*, p. 73 ; J. H. Kroll, *The Greek Coins, op. cit.*

38. R. S. Stroud, « An Athenian Law on Silver Coinage », *Hesperia*, 43 (2), 1974, p. 157-188 ; J. et L. Robert, « Bulletin épigraphique », *Revue des Études grecques*, 96, 1983, p. 147-149.

du manque de liquidités[39]. Les sources littéraires du temps (Aristophane notamment) se font l'écho des difficultés des citoyens pauvres. L'historiographie actuelle tend toutefois à souligner la rapidité du rétablissement économique d'Athènes en s'appuyant en particulier sur le témoignage des inscriptions. Finley a montré qu'il n'y avait pas eu de crise d'endettement paysan au IV^e^ siècle, puisque les bornes hypothécaires attiques délimitaient des terres engagées par des gens aisés désireux d'avoir des liquidités pour doter leurs filles ou financer des liturgies. L'hypothèse de M. Rostovtzeff[40], selon laquelle la défaite a entraîné une crise économique à Athènes liée à la chute des exportations, ne tient plus. Certes, un ralentissement de la production céramique lié au développement d'ateliers en Italie et en mer Noire est probable, mais les autres produits (armes, huile, laine et marbre) ne semblent pas avoir été touchés. Aucun texte ne déplore le chômage ou la reconquête de marchés perdus et très peu de mercenaires athéniens sont attestés[41]. En l'absence de données sur le mouvement des prix, les taux d'intérêt et la masse monétaire, il faut toutefois rester prudent.

Les Athéniens paraissent avoir opté pour une série de mesures déflationnistes, la réduction de la masse monétaire passant d'abord par l'exclusion de la monnaie de bronze au profit de la monnaie d'argent, puis par la loi de 375-374. Cette politique, obéissant à une logique d'assainissement de la situation, semble avoir été efficace. Elle a restauré la confiance dans la monnaie athénienne, à Athènes et ailleurs, évitant que son statut de monnaie internationale ne soit contesté (au profit d'autres monnaies très appréciées aussi comme les dariques, les cyzicènes, etc.). Les Athéniens n'ont pas intégré alors la monnaie de bronze dans leur système monétaire, comme d'autres États réputés moins novateurs l'ont fait ; l'usage de cette monnaie aurait pourtant été le moyen idéal de réserver l'argent, qui a manqué jusqu'aux années 370-360, aux importations (réalisées avec de grosses dénominations), tout en assurant à moindre coût les paiements locaux. Mais cela aurait été incompatible avec des conceptions qui touchent au patriotisme civique et donc à la sphère politico-religieuse athénienne.

Les Athéniens se croyaient autochtones (nés du sol) au même titre que l'argent du Laurion qui, lui, l'était incontestablement[42]. Ils avaient pris, depuis le début

39. Cf. Lysias, *Pour l'invalide*, 24.

40. M. Rostovtzeff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris, 1989, p. 61.

41. P. Carlier, *Le IV^e^ siècle grec : jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Seuil, 1995, p. 226 ; É. Will, C. Mossé, P. Goukowsky, *Le monde grec et l'Orient*, t. 2, *Le IV^e^ siècle et l'époque hellénistique*, Paris, PUF, 1975, p. 106 *sq.*

42. S. Von Reden, « Demos'*phialê* and the Rhetoric of Money in Fourth Century Athens », *in* P. Cartledge, E. E. Cohen, L. Foxhall (eds.), *Money, Labour and Land*, Londres, Routledge, 2002, p. 52-66.

du Ve siècle, l'habitude d'associer l'abondance en argent avec la puissance militaire, le bon gouvernement de la cité et leur aspiration à l'hégémonie en Grèce ; en outre, richesse et santé corporelle allaient de pair aux yeux des Grecs[43]. La restauration de la monnaie d'argent doit donc être envisagée aussi comme une mesure politique, dans le contexte du manque de confiance des Athéniens dans le régime restauré sans enthousiasme[44]. Le grand nombre de réformes des institutions politiques destinées à limiter les risques de *stasis* atteste que la souveraineté du nouveau régime était contestée : instauration de nomothètes assermentés pour voter les lois, de la peine de mort en cas d'atteinte à la démocratie et d'une indemnité pour ceux qui assistaient à l'assemblée du peuple, etc.

La restauration fut réalisée dans le contexte d'un débat sur la monnaie en Grèce. Les Spartiates, qui devaient pourtant leur victoire aux dariques perses, décidèrent alors de ne pas battre monnaie. Aux yeux de certains, la monnaie était maléfique car elle était assimilée à la perte de l'idéal civique et à l'injustice sociale liées à la chrématistique (quête individuelle de richesse) : dans *L'assemblée des femmes*, Aristophane imagine une cité idéale communiste d'où la monnaie aurait été bannie. La condamnation de la chrématistique par Platon et par Aristote, qui admettent toutefois l'usage de la monnaie dans la mesure où elle garantit la justice dans l'échange pour le bien de la communauté civique et où elle facilite les échanges entre États, se rattache au même débat. L'identité entre la bonne loi et la bonne monnaie est affirmée par Démosthène à propos de Solon[45]. L'attribution, à cet homme politique athénien du début du VIe siècle, de la création (ou d'une réforme) de la monnaie athénienne – qui lui est pourtant bien postérieure – date probablement de cette période[46] : dès le rétablissement de la démocratie et pendant tout le IVe siècle, les Athéniens ont voulu s'inpirer du passé plus lointain de la cité (avant la politique impérialiste qui avait provoqué la guerre), la nostalgie

43. L. Kallet, *Money and the Corruption of Power in Thucydides, op. cit.*

44. Les réticences des Athéniens devant le bronze monnayé furent tenaces. En 367, le stratège athénien Timothée, pressé par la nécessité d'entretenir ses troupes, a émis des monnaies de bronze qui circulèrent à cours forcé dans le territoire qu'il occupait (devant Olynthe) ; il les échangea contre des monnaies d'argent sitôt que cela lui fut possible. En fait, Athènes ne s'est dotée d'un monnayage régulier de fractions de la drachme en bronze à son nom qu'après 340, bien après la plupart des ateliers monétaires grecs, alors que la cité connaissait des difficultés financières graves liées à la guerre contre Philippe II et qu'elle n'avait plus d'alliés susceptibles de payer des contributions (Pseudo-Aristote, *Économique*, II, 23a ; J. H. Kroll, *The Greek Coins, op. cit.*, p. 24).

45. Démosthène, *Contre Timocrate*, 212-214.

46. Aristote, *Constitution d'Athènes*, X, 2 ; P. J. Rhodes, *A Commentary on the Aristotelian* Athenaion Politeia, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 167-168 ; H. Nicolet-Pierre, *Numismatique grecque, op. cit.*, p. 107-108

transcendant l'antagonisme entre démocrates et oligarques. Tous les orateurs se référaient alors à une prétendue constitution des ancêtres (la *patrios politeia*) comme à un paradis perdu démocratique. Cette *patrios politeia* magnifiait surtout les figures archaïques de Dracon, de Solon et de Clisthène. Les lois ancestrales de Dracon et de Solon – qui n'étaient pas démocratiques – ont alors été inscrites sur pierre et ces personnages ont été célébrés, surtout le dernier, réputé pour son sens de la justice et sa capacité à rétablir la paix dans la cité en annulant notamment les dettes des plus pauvres. La crise de la fin du V^e^ siècle avait marqué les esprits.

*
* *

Cette étude de cas atteste que, contrairement à ce que pensait Finley, la monnaie n'était pas en Grèce ancienne un phénomène dont l'importance était limitée. Elle y entretenait manifestement un rapport essentiel avec la totalité sociale[47]. Elle donne à penser aussi que les Grecs de l'Antiquité n'étaient pas dupes des mécanismes de la monnaie et qu'ils avaient conscience des liens entre la confiance hiérarchique[48] et la monnaie. C'est ce que suggère un texte attribué à l'Anonyme de Jamblique qui pourrait dater de la fin du V^e^ siècle av. J.-C. :

> « Il faut savoir encore, à propos de l'*eunomia* (bonne législation) et de l'*anomia* (absence de loi), combien elles diffèrent l'une de l'autre, et que si la première est l'idéal pour l'État et les particuliers, l'autre est détestable [...]. Commençons donc par montrer, en premier, les fruits de l'*eunomia*. Le premier est la confiance, qui aide grandement tous les hommes. C'est d'elle que provient l'argent de la communauté (utilisable par tous) et ainsi, même s'il y en a peu, il suffit qu'il circule, alors que sans elle, même s'il y en a beaucoup, il ne suffit pas [...]. Par contre, l'*anomia* produit les méfaits suivants : d'abord les hommes n'ont pas le temps de s'occuper de leurs affaires et se soucient du plus néfaste pour eux, les affaires (publiques), ils thésaurisent l'argent par défiance et par repli sur soi au lieu d'échanger ; l'argent arrive donc à manquer, même s'il y en a beaucoup. »[49]

47. M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 10.
48. Pour la confiance hiérarchique, cf. M. Aglietta et A. Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002.
49. Anonyme de Jamblique 7, 1 ; 3 ; 8 ; Jamblique, *Protr.*, 20 ; R. Descat, « *L'économie antique* et la cité grecque », *op. cit.*, p. 984.

Chapitre 2

Crises financières et monétaires dans l'Antiquité romaine du IIIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle apr. J.-C.

Jean Andreau

Qu'appelle-t-on « crise » ? L'emploi du mot suppose de prendre quelques précautions, notamment dans le cas de l'Antiquité grecque ou romaine. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une crise économique financière ou monétaire ne présente pas du tout les mêmes caractéristiques à l'époque romaine et à notre époque. En écoutant des exposés et en lisant des textes sur les crises des XIXe-XXe siècles, on mesure à quel point les situations, les contextes et même la nature des crises sont différents.

En outre, depuis deux ou trois décennies, le mot crise n'a pas bonne presse dans les débats internes à l'histoire romaine. En matière économique et sociale, l'idée de crise est souvent critiquée et refusée, surtout en France. C'est une réaction contre certains courants marxistes qui étaient sans cesse à la recherche de la « crise du système esclavagiste » – et qui, d'ailleurs, n'ont jamais été dominants dans notre discipline, sauf peut-être en Italie. C'est surtout une réaction contre une vision catastrophiste du IIIe siècle apr. J.-C. et de l'Antiquité tardive. Beaucoup trouvent la notion de crise trop globale. Ils estiment que parler de la « crise du IIIe siècle apr. J.-C. », c'est supposer l'existence d'une longue période de déclin, de décomposition et de mutations multiples, qui aurait en même temps frappé tous les domaines de la vie sociale et économique, alors que, dans beaucoup de secteurs et de régions, il n'existe pas de preuves d'une situation aussi grave.

Si j'emploie le mot crise, c'est donc dans un sens extrêmement général de « dysfonctionnement ». Et pour essayer d'éviter les assimilations hâtives, je m'efforcerai, dans chaque cas, de décrire de façon très concrète le détail des phénomènes.

Aux époques qui nous intéressent, à savoir entre le IIIe siècle av. J.-C. et le début du IIIe siècle apr. J.-C., on observe différentes sortes de crises et de périodes

de forte tension. Il y a évidemment des crises politiques et des guerres civiles. Il y a aussi des crises d'approvisionnement, et notamment d'approvisionnement en céréales. Ces crises d'approvisionnement ne se produisent pas au même moment dans toutes les régions de l'Empire, et elles sont particulièrement graves quand elles touchent la ville de Rome elle-même à cause de l'importance de sa population. Mentionnons trois ou quatre exemples : en 74 av. J.-C., l'édile Marcus Seius fut amené à organiser des ventes de blé à prix réduit ; en 19 apr. J.-C., le prix du blé était particulièrement cher à Rome[1] ; en 32 apr. J.-C., le blé suscita de nouveau un fort mécontentement, mais Tacite, qui en parle[2], ne le met nullement en rapport avec la crise financière de 33 ; en 41, sous Claude, une autre crise frumentaire se produisit[3].

Il y a en outre des crises fiscales, des protestations devant l'impôt. Au début du règne de Tibère, c'est le cas en Achaïe et en Macédoine (15 apr. J.-C.), puis en Judée et en Syrie (17 apr. J.-C.[4]). À certaines périodes, on soupçonne encore des crises de la production agricole, par exemple à cause de la surproduction (surproduction du vin sous Domitien, à la fin du I^er^ siècle apr. J.-C.) ou par suite d'un manque de main-d'œuvre paysanne (*penuria colonorum* au début du II^e^ siècle, à l'époque de Pline le Jeune). Ces crises agricoles, il est vrai, sont moins clairement visibles dans les textes que d'autres types de crises (par exemple les crises politiques), et les historiens modernes ne sont pas unanimes – loin de là – à en reconnaître l'existence. Quoi qu'il en soit, il est certain que les crises financières ou monétaires paraissent se produire de façon largement autonome par rapport à l'évolution de la production agricole, de la production manufacturière et du commerce. Est-ce seulement une apparence due aux hasards des documents disponibles ? Je ne le crois pas.

La documentation nous conduit à nous centrer sur les crises monétaires et financières italiennes, et surtout à Rome et dans l'Italie centro-méridionale. Mais il ne faudrait pas oublier que d'autres crises, par exemple d'endettement, se sont produites ailleurs, et pas nécessairement aux mêmes dates. À Rome et en Italie centrale, il y a eu une crise d'endettement en 193-192 av. J.-C., mais Caton avait eu à faire face à une crise de ce genre en Sardaigne, en 198 av. J.-C., alors

1. Tacite, *Annales*, 2, 87.
2. *Ibid.*, 6, 13.
3. *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut-Empire*, actes du Colloque international de Naples, 14-16 févr. 1991, Naples/Rome, Centre Jean Bérard/École française de Rome, 1994 ; P. Garnsey, *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain : réactions aux risques et aux crises*, Paris, Belles Lettres, 1996.
4. Cf. Tacite, *Annales*, 1, 76, 4 et 2, 42, 8.

qu'il en était le gouverneur[5]. Une autre se produisit en Étolie et en Thessalie en 173 av. J.-C. : le gouverneur de la province, Ap. Claudius Pulcher, allégea les dettes et rééchelonna leurs échéances, en fixant pour les remboursements des versements annuels[6]. Les crises italiennes avaient une portée particulière, à cause de l'importance de la ville de Rome, de ses élites et du commerce assurant son approvisionnement, mais elles ne frappaient pas nécessairement tout le tour de la Méditerranée.

En matière financière, on peut classer en trois catégories les crises qu'a connues l'époque romaine. Les deux premières, les crises des paiements et les crises d'endettement, étaient des dysfonctionnements dans les transactions privées. Les unes étaient d'abord des crises d'endettement, mais elles avaient vite de très fâcheuses conséquences sur les paiements. D'autres débutaient par un blocage des paiements, mais elles devenaient rapidement des crises d'endettement. Ou bien les deux phénomènes se manifestaient en même temps (il est souvent impossible de parvenir à une chronologie fine). Ni les unes ni les autres n'étaient directement causées par des difficultés financières et budgétaires des pouvoirs publics. Au contraire, on soupçonne en certains cas que l'insuffisance des dépenses de l'État avait contribué à les déclencher ou à les aggraver.

Ces crises d'endettement et des paiements n'atteignaient pas les fondements mêmes de la cité et de l'édifice social romain, mais elles étaient durement ressenties par les contemporains. Par l'analyse précise des dysfonctionnements et des remèdes mis en œuvre, de telles crises, même si leur gravité n'est que relative, peuvent nous permettre, il me semble, de comprendre la logique de la société considérée et le rôle joué par la monnaie. J'essaierai notamment de montrer que leurs caractéristiques confirment largement ce qui a été écrit dans *La monnaie souveraine*[7]. Elles ont été fréquentes en Italie centro-méridionale et dans la ville de Rome, notamment au I^er^ siècle av. J.-C. et au I^er^ siècle apr. J.-C. Il y en a eu une dans les années 91-81 av. J.-C., une entre 64 et 62 av. J.-C., une autre entre 49 et 46 av. J.-C. et une encore en 33 apr. J.-C[8]. Je ferai dans ce chapitre une étude détaillée de celle des années 64 à 62 av. J.-C. et je donnerai des indications plus rapides sur celle des années 49-46 av. J.-C[9].

5. Tite-Live, 32, 27, 3-4.
6. *Ibid.*, 42, 5, 7-10.
7. M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.
8. Sur cette crise de 33 apr. J.-C., cf. J. Andreau, *La banque et les affaires dans le monde romain : IV^e^ siècle av. J.-C.-III^e^ siècle apr. J.-C.*, Paris, Seuil, 2001, p. 192-193 et 196.
9. Il faudrait faire une place à part à la crise des années 91-81 av. J.-C., qui a accompagné trois guerres extrêmement sanglantes (la guerre « sociale » entre Rome et ses alliés italiens ; la guerre civile entre les troupes de Marius et celles de Sylla ; la guerre contre Mithridate,

La troisième catégorie est celle des grandes crises monétaires. On en dénombre essentiellement deux, celle de la deuxième guerre punique et celle du IIIe-IVe siècle apr. J.-C. Elles ont bouleversé de fond en comble le système monétaire. Dans leur déclenchement, les difficultés financières de l'État ont joué un rôle très important. Au chapitre suivant, Jean-Michel Carrié étudiera en détail la crise du IIIe-IVe siècle apr. J.-C., j'aborderai donc exclusivement ici celle de la deuxième guerre punique. On verra que, s'étant déroulée pendant les années les plus noires de la guerre contre Hannibal, elle a atteint les fondements mêmes de la cité et a profondément transformé la société romaine.

La monnaie romaine en temps normal

Habituellement, l'édit du préteur et les édits des gouverneurs de provinces énonçaient des règles de droit privé. Ces règles s'appliquaient à toutes les transactions financières, quels qu'en fussent les agents. Mais elles ne s'appliquaient pas indifféremment à tous les sujets ; les pérégrins (ceux qu'on appelait aussi les alliés sous la République) n'étaient pas nécessairement soumis aux mêmes règles que les citoyens romains. Prenons l'exemple de la crise d'endettement de 193-192 av. J.-C. : comme les lois romaines sur le prêt à intérêt ne s'appliquaient pas aux alliés (c'est-à-dire aux hommes et femmes libres non citoyens romains d'Italie), des créances avaient été mises aux noms des alliés, nous dit Tite-Live [10]. Le détail de la manœuvre n'est pas facile à interpréter. Quoi qu'il en soit, elle permettait de tourner la réglementation romaine, même quand le débiteur et le vrai créancier étaient tous deux des Romains. Il fut décidé, par une loi, que désormais cette réglementation s'appliquerait aussi aux Latins et aux alliés.

En temps normal, les pouvoirs publics intervenaient très peu dans les affaires des financiers privés, sinon par le biais du fonctionnement habituel de la justice. Et, vu l'absence d'un bureau d'enregistrement des contrats, ils n'avaient sans

---

qui, en 88, a fait assassiner plusieurs dizaines de milliers de Romains et d'Italiens en Méditerranée orientale). Elle associe une très grave crise d'endettement à des troubles monétaires et budgétaires. Ses caractéristiques sont très diverses et en partie contradictoires, et elle est très difficile à décrypter. Mais je ne crois pas qu'elle ait bouleversé les territoires relevant de la souveraineté romaine de la même façon que celles de la deuxième guerre punique et des IIIe-IVe siècles apr. J.-C. Pour toutes ces raisons, je n'en traiterai pas ici. Cf. à ce sujet J.-M. David, *La République romaine : de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium, 218-31 av. J.-C.*, Paris, Seuil, 2000 ; E. Lo Cascio, « Carbone, Druso e Gratidiano : la gestione della *res nummaria* a Roma tra la *Lex Papiria* e la *Lex Cornelia* », *Athenaeum*, 57, 1979, p. 215-238.

10. Tite-Live, 35, 7 et 35, 41, 9-10.

doute pas le moyen de connaître le détail de toutes les dettes contractées. Lors des recensements, les citoyens déclaraient leurs dettes et leurs créances ; mais gardait-on la trace, dans les documents du cens, du détail de chaque prêt, avec le nom de l'autre contractant ? Une seule fois, nous voyons la cité ou l'Empire romain chercher à avoir une vision d'ensemble de toute une catégorie de dettes : en 192 av. J.-C., dans le cadre de l'épisode que je viens d'évoquer. Pour y parvenir, la cité fit faire aux alliés des déclarations comportant l'ensemble des sommes qu'ils avaient prêtées à des Romains. Alors seulement, la cité se rendit compte de l'ampleur du mal.

Mais les crises d'endettement ou des paiements qui touchaient Rome, l'Italie ou les provinces étaient fréquentes. Même si, en temps ordinaire, les pouvoirs publics ne concevaient guère d'intervenir dans la vie financière, sauf pour fixer des garde-fous (qui n'étaient pas toujours appliqués), les temps extraordinaires venaient vite, et ils nécessitaient des interventions, étant donné les conséquences de telles crises. Ces conséquences pouvaient même être très indirectes, car le prêt à intérêt était lié à tous les aspects de la vie sociale. Selon Appien, par exemple, beaucoup de prêteurs à intérêt, en 133 av. J.-C., étaient opposés à Tiberius Gracchus, parce que leurs créances étaient garanties par des hypothèques sur les terres publiques qu'il projetait de reprendre à leurs occupants [11].

L'État disposait, selon moi, de cinq moyens pour remédier à une crise d'endettement, qui ont tous été utilisés à un moment ou à un autre, et qui correspondent à des options politiques différentes :

1. le pur et simple refus de tout aménagement des dettes, assorti de la répression des éventuels soulèvements (c'est l'attitude de Cicéron en 63 av. J.-C.) ;
2. diverses mesures visant à faciliter le paiement des dettes sans abolir ni le capital ni les intérêts : par exemple diminution non rétroactive du taux d'intérêt et rééchelonnement des échéances des dettes, comme cela avait été fait, selon Tite-Live, en 348-347 av. J.-C. [12] ;
3. le versement de fonds publics à titre de dons, de prêts gratuits ou de prêts à intérêts réduits ;
4. l'attribution aux créanciers de certains biens des débiteurs ou l'organisation publique des ventes de patrimoines (la première mesure pouvant être plus favorable aux débiteurs que la seconde) ;
5. l'abolition partielle ou totale des intérêts ou du capital des dettes (à Rome, l'abolition totale des dettes n'a jamais été décidée ; mais il y a eu des réductions d'intérêts et des abolitions partielles).

11. Appien, *Guerres civiles*, 1, 10, 39.
12. Tite-Live, 7, 27, 3-4.

Les mesures financières de portée générale, prises en temps de crise, n'étaient appliquées que très temporairement. Quand César décida, pour remédier à la crise des paiements qui sévissait en 49, que personne ne devrait conserver plus de 60 000 sesterces en argent liquide, il souligna que cette loi n'était pas nouvelle, mais reprenait une autre loi déjà en application [13]. Lors de la crise de 33 apr. J.-C., Tibère remit lui-même en vigueur une loi de César, qui n'avait jamais été abrogée, mais était depuis longtemps tombée en désuétude, car, écrit Tacite, l'intérêt privé passe avant le bien public [14]. Et, par laxisme, on cessa très rapidement d'appliquer les mesures prises par le Sénat en 33 apr. J.-C.

Remarquons enfin que ces crises des paiements et d'endettement n'interviennent pas à la suite d'un changement de définition de la monnaie, et ne paraissent pas non plus avoir directement provoqué de changement de définition. Pour régler une crise d'endettement, par exemple avec des objectifs sociaux, les pouvoirs publics n'avaient certes aucune raison d'exclure par principe une manipulation monétaire. Dans la crise très complexe du début du I^er^ siècle (entre 91 et 81 av. J.-C.), il y a eu un nouveau changement de définition de l'as, devenu désormais semi-oncial. Certains ont interprété ce changement comme une mesure en faveur des débiteurs. S'ils avaient raison (ce qui n'est pas du tout acquis), il s'agirait là d'un cas exceptionnel. De manière générale, pour régler ces crises de paiements et d'endettement, les pouvoirs publics, plutôt que de se livrer à des manipulations monétaires, mettaient en circulation davantage de monnaies, soit temporairement (comme dans le cas des prêts accordés par Tibère en 33 apr. J.-C.), soit à titre définitif (quand des émissions plus nombreuses étaient frappées, quand l'État dépensait davantage ou faisait remise d'arriérés d'impôts, comme ce fut le cas sous Hadrien et Marc Aurèle).

La conjuration de Catilina (64-62 av. J.-C.) : le déroulement de la crise

On peut considérer que cette conjuration dura un an et demi – entre le milieu de 64 et le début de 62 av. J.-C. – mais sa phase proprement insurrectionnelle ne dépassa pas quelques mois, entre octobre 63 et janvier 62. Cicéron, qui était consul en 63, ne cessa d'insister sur son extrême gravité, à l'époque même de la conjuration et par la suite jusqu'à la fin de sa vie ; il prétendait que les conjurés voulaient détruire complètement l'État romain. Une telle formulation

13. Dion Cassius, 41, 38, 1-2.
14. Tacite, *Annales*, 6, 16, 1.

est certainement excessive. Dans les quatre discours qu'il prononça au moment même des événements, au Sénat ou devant le peuple, et qu'il rédigea et publia par la suite (les *Catilinaires*), Cicéron dramatisait la situation à l'extrême pour mobiliser l'élite et l'opinion. Comme la répression de cette conjuration est devenue son grand titre de gloire, il en parla souvent dans d'autres œuvres et s'employa à en tirer le meilleur parti politique possible. Mais Salluste, pourtant peu favorable à Cicéron, insiste aussi sur la gravité de l'affaire[15]. Il a choisi d'en écrire l'histoire, ce qui prouve qu'il lui accordait une importance toute particulière ; et il l'appelait *Bellum Catilinarium*, la guerre de Catilina, la guerre civile de Catilina.

Si l'on s'en tient aux aspects sociaux et militaires les plus visibles, elle fut certainement moins sanglante que les guerres civiles des années 80 av. J.-C. Mais elle conduisit à exécuter cinq importantes personnalités, dont un ancien consul qui exerçait la préture en 63, Publius Cornelius Lentulus, et quelques milliers de Catiliniens périrent à Pistoia au début de 62 (entre 3 000 et 10 000 ?). Elle fut donc bien plus dramatique que la crise monétaire de 33 apr. J.-C., qui se déroula sans effusion de sang.

Catilina, sénateur de très ancienne famille, et ancien partisan convaincu de Sylla, avait exercé la préture. Il se présenta aux élections de juillet 64, pour le consulat de l'année 63, en même temps que Cicéron et quelques autres. Vers le début de juin, il réunit une sorte d'état-major de campagne comprenant, selon Salluste[16], au moins onze sénateurs, quatre chevaliers et « de nombreux notables des colonies et municipes ». Certains sénateurs de ce groupe étaient de grands personnages : Publius Cornelius Lentulus, l'ancien consul de 71 chassé du Sénat en 70 et qui, par la suite, fut réélu préteur pour 63 ; et deux anciens candidats au consulat pour 65, qui avaient été élus, mais dont l'élection avait été cassée en vertu de lois sur la brigue électorale, Publius Autronius Paetus et Publius Cornelius Sylla (un neveu de l'ancien dictateur). D'autres membres de l'élite sénatoriale lui étaient favorables, mais sans s'engager autant. Le bruit courut par exemple que le fameux Crassus le soutenait discrètement (Crassus et Pompée, à cette date, étaient les deux hommes politiques les plus influents de Rome, et ils étaient bien entendu rivaux ; César n'avait pas encore l'influence qu'il acquit trois ou quatre ans plus tard ; il avait 36 ans et c'était une étoile montante. Pompée, lui, en 64, guerroyait en Méditerranée orientale contre Mithridate, et ne revint à Rome qu'après la fin de la conjuration, à la fin de l'année 62).

Si l'on en croit Salluste, Catilina insista auprès de ce groupe de partisans convaincus sur le contraste entre, d'une part, leur propre pauvreté et leur

15. Salluste, *Conjuration de Catilina*, 4, 4.
16. *Ibid.*, 17.

endettement et, d'autre part, la richesse et la morgue de l'oligarchie au pouvoir (les *pauci potentes*) qui, du fait de ses charges politiques, profitait toujours de l'argent versé en tribut par les souverains étrangers ou à titre d'impôt par les ressortissants de Rome[17]. Il leur promit des *tabulae novae*, c'est-à-dire l'abolition des dettes. En même temps, il leur parla déjà de prise du pouvoir, de proscription des adversaires, de butin tiré de la guerre. Si l'on en croit Salluste, Catilina semblait donc, dès juin 64, préparer une insurrection, tout en se présentant aux élections ; mais cela, il ne le disait évidemment pas en public aux électeurs.

Il y a des discussions sur la signification de *tabulae novae*, expression qui, prise au pied de la lettre, désigne l'établissement de nouveaux registres financiers ou de nouvelles reconnaissances de dettes. C'est un slogan concernant l'abolition complète des dettes résultant de prêts d'argent (et seulement de ces dettes-là ; le paiement des loyers, par exemple, n'est pas aboli par de telles *tabulae novae*). Très populaire dans la plèbe de Rome, il rencontrait évidemment une très forte hostilité chez les prêteurs d'argent et tous les créanciers. Cette abolition des dettes pouvait être obtenue par le vote d'une loi. Une telle loi, si Catilina avait été élu et l'avait fait voter, aurait-elle aboli aussi, pour l'avenir, le prêt à intérêt ? Je ne le pense pas. C'était une manière de remettre les compteurs à zéro, de régler une situation devenue insupportable. Le slogan fut utilisé à plusieurs reprises à la fin de la République (par exemple par Marcus Caelius Rufus en 48 av. J.-C.). Mais jamais de telles *tabulae novae* ne furent instituées à Rome. Cependant, en 86 av. J.-C., les trois quarts des dettes furent abolis, ce qui était très proche d'une abolition totale.

En 64 av. J.-C., une partie de la plèbe urbaine de Rome (c'est-à-dire le peuple libre de la ville, certes en partie constitué de clients plus ou moins parasites de grandes familles, mais aussi de petits boutiquiers, d'ouvriers et d'artisans) était très endettée. Des troubles éclatèrent. Il fallut dissoudre des associations de la plèbe et interdire les cultes des carrefours, et Catilina se présenta aux élections pour le consulat de 63, en tant que champion des endettés et des débiteurs.

Mais il fut battu aux élections. Cicéron, qui était résolument hostile à toute forme d'abolition des dettes, devint consul pour l'année 63, avec un certain Caius Antonius. La première moitié de 63 fut marquée par divers épisodes politiques sur lesquels il est inutile de s'étendre ici, et notamment par un projet de loi agraire auquel Cicéron s'opposa avec succès. Une loi agraire de ce type visait, non pas à redistribuer des terres privées, mais à attribuer gratuitement à des pauvres, notamment des pauvres de la plèbe urbaine, des terres appartenant à l'État (et qui lui apportaient des revenus plus ou moins importants). L'endettement semble

17. *Ibid.*, 20-21.

s'être également aggravé en 63. Catilina se présenta de nouveau aux élections pour le consulat de l'année 62, et réclama des *tabulae novae* ainsi qu'une réforme agraire.

Il fut de nouveau battu aux élections en octobre 63, et passa alors à l'action violente. Le bruit courut qu'il voulait assassiner le consul Cicéron et mettre le feu à la ville de Rome. En outre, les conjurés avaient de nombreux partisans, nous disent Cicéron et Salluste. Certains se trouvaient parmi la plèbe de Rome, d'autres parmi les jeunes gens de l'élite sénatoriale. Ces « jeunes » étaient sous le contrôle légal de leurs pères, en vertu de la *patria potestas* romaine, mais, en tant que groupe, cette jeunesse dorée exerçait une influence et contribuait à l'atmosphère surchauffée de la ville. Les tensions étaient telles qu'Appien cite le cas d'un « jeune » sénateur qui fut tué par son père parce qu'il était favorable à la conjuration.

Les partisans conjurés étaient également nombreux parmi les « colons » de Sylla. En 82-79 av. J.-C., après sa victoire dans la guerre civile, Sylla avait installé sur des terres un nombre important de ses anciens soldats, de ses vétérans. Appien donne l'énorme chiffre de 120 000 anciens soldats ainsi installés ; on pense en général à 23 légions, c'est-à-dire entre 80 000 et 100 000 hommes. C'est déjà un très gros total, si l'on songe qu'au cens de 70 av. J.-C. il y avait environ 900 000 citoyens romains en tout. Cela signifie que 10 % des citoyens romains avaient reçu des terres de Sylla, des terres qui, par suite de la guerre civile, avaient été confisquées à leurs anciens propriétaires. Certaines de ces « colonies » et de ces distributions individuelles de Sylla se situaient tout près de Rome, par exemple à Bovillae et à Tusculum, d'autres en Étrurie (à Arezzo et Fiesole, notamment) ou en Campanie (à Pompéi [18]).

Les milieux populaires mécontents de la ville ne se trouvaient pas toujours d'accord avec les milieux populaires des campagnes. En 100 av. J.-C., par exemple, il y eut de véritables batailles rangées entre les plébéiens de la ville et ceux de la campagne qui étaient venus à Rome pour participer aux assemblées et voter [19]. Mais, en 63, on constate un accord entre la plèbe urbaine et ces milieux de petits propriétaires paysans, notamment pour revendiquer l'abolition des dettes.

Cicéron fut mis au courant des projets de Catilina par une dénonciation et il en avertit le Sénat, mais sans obtenir de décision (23 septembre). Un mois plus tard, avec l'aide de Crassus qui, à partir de ce moment, ne ménagea plus Catilina, il obtint que le Sénat proclamât la ville en état de sédition (21 octobre)

18. J. Andreau, « Pompéi : mais où sont les vétérans de Sylla ? », *Revue des Études anciennes*, 82, 1980, p. 183-199. G. Chouquer, F. Favory, *Les arpenteurs romains, théorie et pratique*, Paris, Errance, 1992.

19. Appien, *Guerres civiles*, 1, 4.

et votât le « sénatus-consulte ultime ». Par ce sénatus-consulte, le Sénat instituait l'état d'urgence et donnait aux consuls des pouvoirs exceptionnels à l'intérieur de Rome et en Italie. Vers cette même date, les vétérans de Fiesole, une des colonies de Sylla, prirent les armes. Cicéron envoya des sénateurs de confiance dans divers endroits de l'Italie et y fit préparer des troupes fidèles. À Rome, les manœuvres et l'inquiétude s'amplifiaient. C'est à cette époque que les paiements se bloquèrent complètement. Les conjurés avaient le projet d'assassiner le consul, mais n'y réussirent pas. Par un discours très violent au Sénat, dont faisait partie Catilina, Cicéron détermina ce dernier à quitter la ville. Il rejoignit en Toscane ses partisans insurgés (8 novembre), ce qui rendait plus facile la répression de la conjuration à Rome même. Catilina fut déclaré ennemi public par le Sénat.

La circulation monétaire s'était comme figée par suite de la crise d'endettement et de la conjoncture politique[20]. C'était ce que les Latins appelaient l'*inopia nummorum*, le manque de monnaies. Conscient de la chose, Cicéron interdit le transport de métaux précieux (or et argent) hors d'Italie, et peut-être même leur transport d'une province à une autre[21]. Certains créanciers l'aidèrent en accordant à leurs débiteurs un moratoire de fait. Ce fut le cas d'un certain Quintus Considius, un sénateur ou un chevalier, qui ne chercha même plus à encaisser les intérêts de ses prêts. Si l'on en croit le chiffre fourni par Valère Maxime, il était créancier de sommes énormes, 15 millions de sesterces en tout[22]. Si l'on veut avoir une idée de l'importance de la somme, on peut poser que le sesterce valait en gros un euro actuel. Il faut donc penser à quelque chose comme 15 ou 20 millions d'euros. Il n'est pas sûr que cet argent lui ait appartenu dans sa totalité ; il s'agissait probablement d'un intermédiaire de crédit à qui l'on confiait des sommes à placer. Un sénatus-consulte fut pris pour le remercier de son attitude.

Après le mois de novembre, il faut signaler deux événements essentiels. L'un concernait une délégation d'Allobroges qui se trouvait alors à Rome. Eux aussi très endettés (« accablés sous le poids de leurs dettes publiques et privées »[23]), ils venaient chercher un recours contre la cupidité des gouverneurs de la province de Gaule transalpine (qui correspondait, très approximativement, aux actuelles régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provences-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes). Ils se plaignaient que le Sénat leur refusait toute aide. Les conjurés leur firent des avances qu'ils dénoncèrent au consul Cicéron après bien des hésitations. Celui-ci reçut ainsi des preuves utilisables des projets des Catiliniens, qui

20. C. Nicolet, « Les variations des prix et la "théorie quantitative de la monnaie" à Rome, de Cicéron à Pline l'Ancien », *Annales ESC*, 26, 1971, p. 1202-1227, aux p. 1221-1225.
21. Cicéron, *In Vatinium*, 12 et *Pro Flacco*, 67.
22. Valère Maxime, 4, 8, 3.
23. Salluste, *Catilina*, 40, 1 et 4.

préparaient, semble-t-il, un incendie de la ville. Il fit arrêter cinq chefs catiliniens dont le préteur Lentulus qui fut destitué (3 décembre). L'exécution de citoyens romains – et de citoyens romains de cette importance –, sans procès, et en vertu de l'état d'urgence, n'allait pas de soi, et César, par exemple, plaida au Sénat contre la peine de mort (il préconisait de les maintenir en résidence surveillée et de les juger après la défaite complète des troupes de Catilina). La mort fut toutefois décidée, et les cinq prisonniers furent exécutés le 5 décembre 63. D'autre part, Catilina et ses partisans furent vaincus et tués par l'armée régulière à Pistoia, en Toscane, au cours de la seconde quinzaine de janvier 62. Cet événement marque la fin de la conjuration.

Les causes sociales de la conjuration

Ce mouvement insurrectionnel a son origine dans l'endettement de plusieurs milieux sociaux : les anciens soldats de Sylla devenus petits ou moyens propriétaires de terres, la plèbe de Rome (boutiquiers, artisans, etc.) et une partie de l'élite sénatoriale. Cicéron a écrit que jamais en Italie il n'y avait eu autant de dettes que sous son consulat. À plusieurs reprises, il lie explicitement l'existence de la conjuration à la crise d'endettement. Quand Catilina quitte Rome, par exemple, il s'écrie : « Mais quels hommes il a laissés derrière lui ! et quelles dettes à ceux-là ! et quelle influence ! et quels noms ! »[24] Un peu plus loin, il déclare : « Ni à Rome, ni dans aucun coin de toute l'Italie, il ne s'est trouvé un seul homme accablé de dettes qu'il n'ait enrôlé dans cette incroyable association du crime. »[25] Salluste insiste également sans cesse sur l'endettement[26]. Comment expliquer cette situation ?

L'endettement d'une partie de l'élite

Les grandes crises d'endettement, comme celle de 64-63, paraissent survenir à chaque fois que l'élite sénatoriale, ou du moins une partie de cette élite, est elle aussi endettée. Il y a vraisemblablement un endettement chronique de la plèbe urbaine et d'un certain nombre de paysans pauvres ou modestes, endettement qui ne devient politiquement dramatique que lorsque s'y ajoute celui de l'élite. Les sénateurs endettés avaient un patrimoine de terres, de bestiaux, d'esclaves, de maisons et d'objets précieux, et s'ils ne vendaient pas une fraction de ces biens,

24. Cicéron, *Catilinaires*, 2e discours, 4 ; voir aussi Cicéron, *De officiis*, 2, 84.
25. Cicéron, *Catilinaires*, 2e discours, 8.
26. Salluste, *Catilina*, 14, 2 ; 16, 4 ; 24, 3.

ils ne pouvaient rembourser leurs créanciers. En 63, certains d'entre eux, dont Catilina, ne se résolvaient pas à se défaire d'une partie de leur patrimoine ; ils refusaient même, d'un point de vue politique, de s'en défaire, parce que sur ce patrimoine étaient fondés leur dignité et leur rang. Salluste prête à Catilina les phrases suivantes, qu'il aurait écrites dans une lettre (mais, comme on sait, les historiens antiques réécrivaient les lettres et discours qu'ils prêtaient aux héros de leurs œuvres) :

> « Dans l'impossibilité de tenir mon rang, j'ai pris publiquement en mains, selon mon habitude, la défense des malheureux, non que je ne pusse, par la vente de mes biens, payer mes dettes personnelles (et, quant aux dettes des autres, la générosité d'Aurelia Orestilla [épouse de Catilina] eût mis à ma disposition ses ressources et celles de sa fille, afin de les acquitter) ; mais je voyais comblés d'honneurs des hommes qui n'y avaient aucun droit, tandis que je me sentais tenu à l'écart sur d'injustes soupçons. C'est à ce titre que j'ai conçu l'espoir et formé le dessein, que ma situation justifie amplement, de sauver ce qui me reste de dignité. »[27]

Quant aux autres riches endettés qui auraient accepté de vendre, dès lors qu'ils cherchaient à le faire, le prix des terres se mettait à baisser[28].

Sur le plan individuel, l'endettement des sénateurs s'explique parfois par les aléas de leur carrière. Comme la position dans l'élite est en partie conditionnée par les élections dans lesquelles, certes, la « noblesse » de la famille comptait beaucoup, mais à côté d'autres facteurs, un patricien comme Catilina, s'il était battu aux élections prétoriennes ou consulaires, perdait l'occasion de rentrer dans ses fonds, de se refaire une fortune mise à mal par les débuts de sa carrière politique. Si à chaque stade de la vie publique de cette élite les gains privés et les gains politiques s'enchevêtraient et se complétaient, il semble qu'on puisse, en schématisant énormément, constater l'existence fréquente de trois phases successives : un enrichissement privé, d'abord ; un endettement dû à la carrière politique et surtout aux campagnes électorales pour les magistratures supérieures, préture et consulat ; enfin, en cas de succès, un nouvel enrichissement, mais plus directement lié aux gains politiques de toutes sortes. Le cas le plus flagrant et le plus extrême est celui de César qui, après sa préture, avait, paraît-il, 25 millions de sesterces de dettes (c'est-à-dire un montant de dettes plus important que le patrimoine d'une grande partie des sénateurs ; entre 25 et 30 millions d'euros actuels), et qui acquit par la suite la plus grosse fortune de l'Empire, ou une des plus grosses. Mais il n'est pas le seul exemple d'un tel schéma. Sylla avait fait entrer au Sénat beaucoup de sénateurs nouveaux, et par la suite le cens de 70 en élimina

27. *Ibid.*, 35, 3-4.
28. Valère Maxime, 4, 8, 3.

plusieurs dizaines ; il y eut ainsi, en y ajoutant les battus des élections, un noyau de sénateurs ruinés et aigris qui furent au centre de la conjuration.

Catilina et ses partisans demandaient donc une abolition des dettes, à laquelle le consul Cicéron et la majorité des sénateurs se sont refusés. Des années après, dans son *De officiis* (« Traité des devoirs »), écrit en 44-43, Cicéron justifie de nouveau le caractère radical de sa politique face à l'endettement :

> « Que signifie l'établissement de nouveaux comptes de dettes, sinon que tu achètes une terre avec mon argent, que cette terre, c'est toi qui l'as, et que moi, je n'ai pas mon argent ? C'est pourquoi il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de dettes, ce qui peut nuire à l'État. On peut l'éviter par bien des moyens, mais, s'il y a des dettes, pas de telle façon que les riches perdent leurs biens et que les débiteurs acquièrent le bien d'autrui. Rien en effet ne maintient avec plus de force l'État que la bonne foi [*nec enim ulla res vehementius rem publicam continet quam fides*], qui ne peut exister s'il n'y a pas nécessité de payer ses dettes. Jamais on n'a agi avec plus de force pour ne pas les payer que sous mon consulat. La chose fut tentée par des hommes de toute espèce et de tout rang, les armes à la main, et en installant des camps. Mais je leur ai résisté de telle manière que ce mal tout entier fut éliminé de l'État [*de re publica*]. Jamais il n'y eut davantage de dettes, et jamais elles ne furent mieux et plus facilement acquittées. En réalité, une fois supprimé l'espoir d'escroquer, la nécessité de payer s'ensuivit. »[29]

Le passage est suivi de deux phrases violentes dirigées contre César (quoique ce dernier, entre 49 et 44 av. J.-C., n'ait pas, à proprement parler, aboli les dettes, ou n'en ait aboli qu'une toute petite partie) : cela prouve que Cicéron avait pleinement conscience des différences existant entre sa politique face à l'endettement et celle de César.

La « colonisation » de Sylla

La fondation de cités appelées colonies, habitées par des pauvres, par exemple de la ville de Rome, auxquels des terres étaient distribuées, était tout à fait traditionnelle. Les distributions individuelles de terres, dites « assignations viritanes », elles non plus, n'avaient rien d'original. Et ce n'était pas la première fois que d'anciens soldats quasi professionnels recevaient des terres. Cela s'était produit à la fin de la deuxième guerre punique (201-200 av. J.-C.), et Marius l'avait fait entre 103 et 100 av. J.-C. Ces distributions avaient souvent des résultats positifs, mais pas toujours. Dans le cas de Sylla, ce fut un échec, et il n'est pas facile de l'expliquer.

---

29. Cicéron, *De officiis*, 2, 84.

Souvent, les terres distribuées étaient arrachées à l'ennemi au moment de la conquête. Au contraire, à l'époque de Sylla (entre 82 et 79 av. J.-C.), elles provenaient des exterminations et des proscriptions qui accompagnèrent la guerre civile et qui se traduisirent par des confiscations et des expropriations massives[30]. Les proscriptions étaient des exécutions sommaires légalisées ; il n'y en eut que deux fois : à l'époque de Sylla, en 82 av. J.-C., puis après la mort de César, en 43 av. J.-C. Ceux qui avaient le pouvoir publiaient une liste de privilégiés, sénateurs, chevaliers et autres notables, que n'importe qui pouvait tuer légalement et dont les biens étaient confisqués[31]. La répression ne frappa pas uniquement des particuliers, mais pouvait concerner aussi des cités entières, condamnées à recevoir des vétérans, dans le cadre de distributions individuelles ou de la fondation d'une colonie[32].

La colonisation était parfois un échec parce que les colons revendaient rapidement leurs lots à de gros propriétaires. Pour éviter cela, Sylla avait déclaré les lots inaliénables, mais, après son abdication (79 av. J.-C.) et sa mort (78 av. J.-C.), cette règle ne fut sans doute plus appliquée ; il y avait d'ailleurs probablement des moyens de la contourner. Certains de ces vétérans ont donc quitté leurs terres. Cicéron dit par exemple que, dans les années 60, il n'y avait plus beaucoup de propriétaires dans la colonie syllanienne de Préneste, non loin de Rome. Mais ceux qui restèrent là où ils avaient été installés demeurèrent fidèles à la mémoire du dictateur, comme le montre précisément l'histoire de la conjuration de Catilina, qui trouva dans certaines de ces colonies (surtout Arezzo et Fiesole) ses meilleurs appuis. Étant donné cette situation, les relations entre les colons et le voisinage devaient être très conflictuelles. Le problème des titres de propriété des anciens habitants qui n'avaient pas été tués se posa de façon aiguë. Et le comportement des vétérans (qui venaient en vainqueurs) a pu lui-même contribuer à l'échec de cette colonisation. La fondation d'une colonie était un événement fortement traumatisant pour le tissu social de toute une région (surtout quand cette région n'était pas de tradition latine et avait une culture et une langue propres, comme c'était le cas pour l'Étrurie ou les cités osques du golfe de Naples).

Bien que bénéficiaires de ces lots de terre (dont nous ignorons la superficie dans le cas de la colonisation de Sylla), les vétérans n'étaient pas très riches. Le problème des dettes ne se posait pas pour eux de la même façon que pour Catilina ou Lentulus. Salluste a fait figurer dans son récit une lettre qu'il prête à Caius Manlius, un centurion qui commanda aux Catiliniens en Toscane[33]. Il n'y est pas

30. J.-M. David, *La République romaine*, *op. cit.*, p. 168-181.

31. F. Hinard, *Les Proscriptions de la Rome républicaine*, Rome, École française de Rome, 1985.

32. J. Andreau, « Pompéi… », *op. cit.* ; G. Chouquer, F. Favory, *Les arpenteurs romains*, *op. cit.*, p. 37.

33. Salluste, *Catilina*, 33.

question d'un patrimoine qu'on pourrait vendre, mais qu'on ne veut pas vendre ! Manlius insiste sur le fait que le patrimoine a déjà été totalement perdu en même temps que la réputation, et qu'ils cherchent à sauver, s'ils le peuvent encore, la liberté de leur corps. Le texte montre que si la servitude pour dettes (définitive et statutaire) était abolie en Italie, en tout cas pour les citoyens romains, il existait encore un travail forcé, provisoire, pour cause d'endettement, jusqu'à ce que le temps de travail compense les sommes d'argent dues. Cette procédure était-elle appliquée habituellement ? Ou bien cela dépendait-il de la personnalité du préteur (magistrat chargé de la justice, dont Manlius dénonce la cruauté) ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, la possibilité d'un tel travail forcé, conçu comme une atteinte à la liberté, même s'il ne se confondait pas du tout avec l'esclavage, existait légalement.

Dans l'évolution agricole de l'Italie, les effets économiques d'un certain nombre d'événements politiques sont aussi à prendre en considération :

1. Après les destructions provoquées par la guerre des alliés (91-89) et par la guerre civile, et après le calme relatif des années 70, la guerre servile de Spartacus (73-71) a sûrement causé d'autres destructions en de nombreux endroits d'Italie. Pendant les guerres, qu'elles fussent civiles ou extérieures, l'armée vivait en partie sur la population, et ce n'était pas sans conséquences pour celle-ci. En 43 av. J.-C., par exemple, au cours des guerres civiles qui ont suivi la mort de César, Decimus Brutus, sur le point de soutenir un siège dans Modène, fit tuer et saler tout le bétail pour pourvoir à l'approvisionnement en viande. Et Antoine, parti de Brindisi pour l'attaquer, vida les magasins où étaient entreposées les réserves et massacra le bétail sur son chemin [34].
2. L'action des pirates (qui furent vaincus par Pompée en 67) a causé une baisse des activités commerciales à la fin des années 70 et au début des années 60. L'approvisionnement était très difficile à certains moments, et le prix des denrées, en particulier des céréales, subissait de fortes hausses.
3. L'action de Mithridate en Asie Mineure, qui risquait de porter atteinte à la fois aux revenus de l'État et à ceux de citoyens qui y avaient des intérêts, causait une forte inquiétude. Dans son discours sur les pouvoirs de Pompée, en 66 av. J.-C., Cicéron écrit à ce propos : « quand les forces ennemies sont à proximité, même en l'absence d'invasion véritable, les troupeaux sont abandonnés, la culture des terres désertée et les bateaux dorment dans le port » [35]. C'est au cours de l'été 63 que mourut Mithridate.

---

34. P. A. Brunt, *Conflits sociaux en République romaine,* trad. de l'anglais par M. Legras-Wechsler, Paris, Maspero, 1979, p. 142-143 ; A. W. Lintott, *Violence in Republican Rome,* Oxford, Clarendon Press, 1968.
35. Cicéron, *De imperio Cnaei Pompei,* 5.

Les causes de la crise selon les auteurs anciens

Les auteurs anciens ont conscience que, dans les crises, et notamment dans les crises d'endettement, peuvent entrer en jeu des facteurs indépendants de la volonté des agents, et qui, à nos yeux, sont économiques (mais le mot économie n'existe pas avec ce sens dans l'Antiquité). Ils ont, par exemple, pleinement conscience que de mauvaises récoltes agricoles peuvent avoir des conséquences sur le prix du blé, et donc produire une crise d'endettement. Les causes « économiques » de telles crises qu'ils individualisent le plus souvent sont soit de mauvaises récoltes, soit des destructions causées par les guerres (extérieures ou civiles) ainsi que le découragement et la crainte qu'elles produisent, soit des facteurs tenant aux comportements économiques de tel ou tel groupe social.

Les comportements économiques néfastes peuvent être ceux d'individus qui ont mal géré leurs affaires[36]. Il peut s'agir aussi de groupes sociaux, qui, de manière collective, n'ont pas eu les réactions adaptées dans leur métier ou dans la gestion de leurs patrimoines. Mentionnons à ce propos le passage où, parmi les conjurés de Catilina, Cicéron parle des anciens soldats de Sylla[37]. Ayant reçu des terres et grisés par leur victoire dans la guerre civile, ils ont, dit-il, été victimes d'une sorte de folie des grandeurs et ont voulu jouer aux grands fermiers, en bâtissant beaucoup et en achetant de nombreux esclaves. Ils se sont donc endettés dans leurs exploitations rurales auxquelles ils n'étaient pas habitués, et ne voyaient plus de salut que dans la conjuration.

Quant aux autres facteurs « économiques » des crises, Cicéron en parle ici et là dans d'autres œuvres[38], mais jamais à propos de la conjuration de Catilina. Il en va de même chez Salluste et chez Appien. Ce qu'on lit sur la conjuration dans les textes antiques est dominé de façon écrasante par une vision politique de la crise : par l'idée que les causes de l'endettement sont à rechercher dans le milieu politique et sa gestion de l'argent public. Ce qui est mis en relief, ce sont les difficultés d'une partie de l'élite, et ces difficultés sont attribuées avant tout à une gestion anormale et injuste des ressources de l'État. Catilina, dans la réunion secrète de ses partisans en 64, n'incrimine aucunement une conjoncture qui aurait compromis la vente du vin, de l'huile ou des bestiaux produits dans les domaines des endettés, mais l'accaparement des richesses de l'État par une coterie restreinte, à l'exclusion du reste de l'élite légitime de la cité. Si l'on reprend

36. Cicéron, *Catilinaires*, 2e discours, 21.

37. *Ibid.*, 20.

38. Par exemple dans le discours sur les pouvoirs de Pompée, *De imperio Cnaei Pompei*, qui contient des passages très intéressants sur les rapports existant entre la situation de l'Asie Mineure et la prospérité des affaires à Rome même.

ce que dit Cicéron sur toutes les composantes de la conjuration[39], on constate qu'à part des condamnations d'ordre purement moral (la conjuration réunit les parricides, les spécialistes de tous les mauvais coups, les joueurs, les débauchés, les adultères, etc.), et à part ce que j'ai cité sur la gestion agraire des colons de Sylla, ce sont des éléments politiques qui dominent : ceux qui veulent de nouveau provoquer une guerre civile pour profiter des confiscations qui s'ensuivront, ceux qui veulent faire main basse sur les ressources de l'État, etc.

Cette façon d'interpréter les événements et de leur trouver des causes résulte de la signification que ces auteurs antiques attribuent à la conjuration et, d'une manière générale, aux principaux épisodes de la vie politique romaine entre les Gracques (133 et 123 av. J.-C.) et la victoire d'Auguste (en 31 av. J.-C.). Pour Salluste surtout, mais pas seulement pour lui, la conjuration de Catilina est un des épisodes qui montrent le mieux le dérèglement de la politique et de la société romaines. Pour Salluste, Catilina est, d'une certaine manière, un modèle ; parce qu'il recherche la gloire et la renommée, il est à la fois farouchement fier de ses origines patriciennes et désireux au plus haut point de montrer sa valeur personnelle. Ces valeurs auxquelles adhère Catilina sont positives aux yeux de Salluste. Mais elles sont dévoyées à cause du goût de l'argent et du plaisir, goût qui se déchaîne sans faire aucun cas de la morale traditionnelle. Les conséquences en sont l'absence de scrupule, la corruption, la cupidité et l'amour du luxe[40]. L'amour même de la patrie, qui est certain chez Catilina, est détourné parce que, depuis la dictature de Sylla et sous l'influence de cette dictature, il brûle d'exercer un pouvoir absolu, un *regnum*. C'est cette « irrésistible envie de prendre le pouvoir » (*lubido maxuma rei publicae capiundae*[41]) qui le mène et qui se traduit par une action illégale, visant à détruire l'État. Pour cette raison, l'analyse du personnage même de Catilina et des ressorts de la conjuration est instructive sur le rôle de l'argent et de la monnaie, en rapport avec l'État et avec les équilibres sociaux.

Deux conceptions de l'argent

Cette analyse révèle deux logiques de l'argent et de l'enrichissement qui fonctionnent ensemble bien qu'elles puissent paraître incompatibles, et qui en même temps s'affrontent, mais le plus souvent de façon indirecte. Ces deux logiques nous rappellent, me semble-t-il, ce que j'avais écrit à propos du *census* dans *La monnaie souveraine*. À travers la crise, qui a pu paraître très dangereuse, mais qui, en définitive, n'a pas compromis l'épanouissement de la domination romaine sur l'Italie et la Méditerranée, s'expriment deux types de valeurs.

39. Cicéron, *Catilinaires*, 17-23.
40. Salluste, *Catilina*, 3, 3 et 5, 8.
41. *Ibid.*, 5, 6.

D'une part, la richesse est un préalable : on ne peut pas devenir sénateur ni même chevalier sans posséder un patrimoine (au moins en partie foncier). Ce patrimoine, qui n'est pas seulement matériel, qui est fait aussi de facteurs sociaux, culturels, etc., disons symboliques, peut être reçu par héritage, à la suite d'une succession. Il peut aussi résulter d'une accumulation d'argent et de l'acquisition de biens. De toute façon, il est nécessaire à l'entrée et au maintien dans l'élite. Celui qui perd ce patrimoine en est exclu. À l'époque de Catilina, cette optique davantage ploutocratique est défendue par Cicéron, qui lui-même est entré dans l'élite sénatoriale parce que ses grands-parents et ses parents avaient amassé le capital matériel et symbolique requis. Catilina est endetté, il ne peut plus tenir son rang ? Qu'il vende une partie de son patrimoine ! Cela signifie pour lui et ses descendants l'exclusion (au moins provisoire) de l'élite.

Mais, dans les biens symboliques requis, il n'y a pas seulement les relations et l'insertion dans un certain nombre de réseaux sociaux, il n'y a pas seulement le courage et la formation militaire, la culture, le style de vie. L'ancienneté, le prestige de l'hérédité font, eux aussi, partie du capital symbolique de l'élite. À côté du principe ploutocratique, il faut prendre en compte un principe aristocratique, au nom duquel Catilina se révolte contre l'État des années 60. Selon Appien, au nom de ce principe héréditaire, il qualifiait Cicéron d'« homme nouveau » (à juste titre, car un consul dont aucun ancêtre n'avait occupé une magistrature importante, une magistrature « curule », était en effet appelé *homo novus*). Et il le traitait aussi de « locataire » *(inquilinus)*, parce que Cicéron venait d'Arpinum, et n'était donc pas un vrai Romain comme l'étaient les patriciens.

À ces deux séries de valeurs correspondent deux conceptions de l'argent. Dans un cas, il est naturel que l'argent soit gagné par le biais d'activités privées (quelle que soit la nature de ces activités), en sorte qu'un sénateur qui n'a plus les revenus nécessaires ne peut que se retirer. Dans l'autre, la richesse est à la fois une récompense et une compensation que l'État garantit à ceux qui le servent, en leur assurant une prospérité proportionnelle à leur rang. Si Catilina, qui dépend d'une famille de patriciens, n'est pas assuré de conserver son patrimoine, qui garantit sa place dans la hiérarchie censitaire, alors c'est que l'État ne fonctionne plus comme il devrait fonctionner ; c'est qu'une coterie a mis la main sur l'État.

L'épisode se termine par la défaite de Catilina et par la victoire de Cicéron. Mais cela ne veut pas dire que la cité romaine ait définitivement choisi entre ces deux séries de valeurs. Elles continuent à exister parallèlement. Sous l'Empire, c'est l'empereur qui assure entre elles une régulation : certaines lignées de sénateurs lui demandent, au nom de leur passé et des services qu'elles ont rendus à Rome, de les aider financièrement, pour qu'elles ne quittent pas l'élite. L'empereur n'accepte pas toujours, mais cela lui arrive et c'est un des gestes que le Sénat apprécie de la part d'un empereur.

Depuis que les familles patriciennes ont cessé de dominer exclusivement la cité romaine, c'est-à-dire, pour être très schématique, depuis le IV^e^ siècle av. J.-C., ces deux types de valeurs coexistent, et aucune des deux ne l'emporte définitivement sur l'autre. C'est pourquoi nous avons vu naguère que le *census* était à la fois fondé sur un inventaire des patrimoines et sur une prise en considération de la valeur et de la morale personnelles. Aucune de ces deux idéologies n'exclut ni la richesse, ni la valeur personnelle, ni le désir de gloire ; aucune des deux ne souhaite l'affaiblissement du Sénat et de l'aristocratie sénatoriale. Aucune des deux n'est incompatible, en pratique, avec l'existence de plusieurs types de revenus (les revenus tirés du patrimoine privé ; les revenus provenant de la vie politique ; les gains résultant de l'éloquence ou d'autres activités plus ou moins culturelles). Mais elles n'accordent pas le même poids aux lignées et à la mémoire civique de ces lignées ; elles ne se faisaient pas non plus la même conception des rapports entre Rome et les autres cités italiennes maintenant dotées de la citoyenneté romaine.

Y a-t-il eu pénurie de monnaie ?

Il est difficile aussi de comprendre pourquoi l'endettement s'est aggravé à ce point au cours des années 64 et 63, plutôt que quelques années avant ou après cette date. On a souvent pensé que les frappes monétaires de l'État étaient en cause et que les années 60 subissaient le contrecoup d'émissions insuffisantes au cours de plusieurs décennies. J'ai été longtemps convaincu de cette idée. Il est très difficile de connaître le montant approximatif des monnaies mises en circulation chaque année ; il y a beaucoup de débats sur ce point entre numismates. Les coins ne frappent pas tous le même nombre de pièces, très loin de là ; cependant, on peut parvenir à calculer une valeur moyenne. D'autre part, on ne sait pas combien de monnaies l'État refondait et refrappait avant de les remettre en circulation. Certains pensent qu'il les refrappait toutes, mais ce n'est guère vraisemblable. Un article récent[42] s'est inscrit en faux contre l'idée d'une contraction du stock des monnaies mises en circulation à la fin du II^e^ siècle av. J.-C. et au cours de la première moitié du I^er^ siècle, et il me paraît assez convaincant. Même si certaines années ont connu des émissions plus restreintes, le nombre de monnaies s'est presque continuellement accru à cette époque.

Il reste à se poser la question de l'éventuelle contraction du stock monétaire pratiquement disponible, et en particulier la question de la thésaurisation. La baisse du prix des terres, les problèmes de dettes et les troubles politiques devaient

42. K. Verboven, « *Caritas nummorum* : Deflation in the Late Roman Republic ? », *Münstersche Beiträge zur antiken Handelsgeschichte*, 16 (2), 1997, p. 40-78.

pousser certains à conserver l'argent chez eux, même alors qu'ils auraient pu payer leurs dettes ou leurs loyers. Il est significatif que César, en 49, ait interdit de conserver en argent liquide plus de 60 000 sesterces, tout en soulignant que cette loi n'était pas nouvelle, mais reprenait une autre loi déjà en vigueur[43].

Il est question, dans l'article de Verboven, d'un autre facteur intéressant (mais dont l'importance est discutable). Les Italiens semblaient acheter davantage de marchandises en Méditerranée orientale qu'ils n'en vendaient dans ces mêmes régions, même si, du côté de la Grèce et de la Thrace, le vin de la côte adriatique était très diffusé. Cela devait se traduire à certains moments par des flux monétaires vers la Méditerranée orientale, où d'ailleurs les Italiens prêtaient de l'argent, par exemple à des cités – flux monétaires qui revenaient vers l'Italie à titre d'impôts et de sommes extorquées. Or, les guerres contre Mithridate et l'action des pirates ont porté atteinte à ces flux commerciaux et monétaires. Après la défaite des pirates, en 67 av. J.-C., il est certain que le commerce a pu reprendre avec plus d'intensité ; Verboven suppose donc que les flux monétaires qui se sont alors produits ont contribué, au bout de deux ou trois ans, à la pénurie de monnaies disponibles en Italie et au déclenchement de la crise catilinienne. D'où les mesures prises par Cicéron pour interdire sur les ports (à Pouzzoles) la sortie des métaux précieux.

La crise des années 49-47 av. J.-C.

Une crise des paiements et une crise d'endettement un peu analogues se déclenchèrent quatorze ans plus tard, en 49 av. J.-C., quand éclata la guerre civile entre César et Pompée. À cause de cette guerre, beaucoup de créanciers avaient besoin de rentrer dans leurs fonds. Mais les débiteurs n'étaient pas toujours en mesure de rembourser immédiatement. Ils ne parvenaient pas à vendre des biens immeubles (et évidemment ne le souhaitaient pas). Il était donc très difficile de trouver de l'argent. Et cette pénurie de numéraire produisait à son tour une baisse du prix des terres[44].

L'attitude de César différa de celle de Cicéron. Comme il l'écrivit lui-même, il veilla à la fois « à faire disparaître ou à diminuer la crainte d'une annulation générale des dettes, suite presque constante des guerres et des troubles civils, et d'autre

43. Dion Cassius, 41, 38, 1-2.

44. M. W. Frederiksen, « Caesar, Cicero and the Problem of Debts », *Journal of Roman Studies*, 56, 1966, p. 128-141 ; C. Howgego, « The Supply and Use of Money in the Roman World, 200 B.C. to A.D. 300 », *Journal of Roman Studies*, 82, 1992, p. 1-31 ; C. Nicolet, « Les variations des prix... », *op. cit.*

part à maintenir la réputation des débiteurs »[45]. À cette fin, il fit nommer des arbitres pour procéder à l'estimation des biens meubles et immeubles à leur valeur d'avant-guerre et pour donner ces biens en paiement aux créanciers. L'objectif était d'obliger les endettés à payer leurs dettes, mais en même temps d'éviter à la fois les ventes aux enchères privées, les procès et les condamnations. Les intérêts déjà payés pouvaient être déduits du capital à rembourser jusqu'à concurrence d'un quart de ce dernier (ce qui correspondait à l'abolition d'une petite partie des dettes).

D'autre part, César fit venir du blé à Rome, il promit à la plèbe une distribution d'argent et il interdit à toute personne de posséder plus de 60 000 sesterces en liquide. Il mit la main sur le Trésor du Sénat et même sur les offrandes monnayables déposées dans les sanctuaires, à commencer par le temple de Jupiter Capitolin (il était chef de la religion romaine en tant que grand pontife) ; et les frais que représentait la guerre civile l'amenèrent à d'importantes frappes monétaires en or et en argent.

En 48, la situation n'était pas meilleure malgré ces mesures (en admettant qu'elles aient toutes été prises dès 49). Le préteur Marcus Caelius Rufus, lui aussi partisan de César, prit un peu la suite de Catilina quinze ans après, en critiquant son collègue, le préteur urbain Caius Trebonius, magistrat chargé du règlement judiciaire des problèmes de dettes et des évaluations de biens. Il proposa une loi qui revenait à abolir la moitié des dettes et à rééchelonner l'autre moitié. Devant l'opposition des autres magistrats, et notamment des consuls, il alla plus loin et remplaça cette proposition par deux autres : l'une instituait un moratoire d'un an en faveur de tous les locataires et l'autre abolissait toutes les dettes. Comme des troubles éclatèrent à Rome, le Sénat, acquis à César, n'hésita pas à destituer M. Caelius Rufus et à voter le sénatus-consulte ultime. M. Caelius Rufus s'enfuit de Rome, reçut l'aide des Pompéiens, et fut finalement tué dans le sud de l'Italie.

César fut rarement à Rome, pendant ces années, occupé qu'il était à combattre les Pompéiens en Orient, en Espagne et en Afrique du Nord. En 47, en son absence, le problème des dettes n'était pas encore réglé et le tribun de la plèbe Publius Cornelius Dolabella reprit le flambeau de la cause des débiteurs. Il reprit à son compte les propositions de loi de M. Caelius Rufus, et des troubles éclatèrent à Rome. Le Sénat vota de nouveau le sénatus-consulte ultime, et Marc Antoine, « maître de la cavalerie » (il assurait l'intérim du dictateur César à Rome) réprima l'émeute dans laquelle, semble-t-il, huit cents personnes furent tuées. Dolabella, lui, survécut. De retour d'Orient, César ne rompit ni avec Marc Antoine ni avec Dolabella. Il s'en tint à sa *via media* entre les positions extrêmes. Ainsi, il décida

45. César, *Bellum Civile*, 3, 1, 1-4.

un moratoire d'un an sur les loyers, mais seulement pour les plus bas. La chronologie des actions de M. Caelius Rufus et de Dolabella est bien connue, mais celle des mesures prises par César est plus difficile à établir ; certaines doivent dater du début de la guerre civile (49 av. J.-C.), et d'autres n'ont au contraire été décidées qu'après les troubles de 48 et de 47 av. J.-C.

La deuxième guerre punique (218-202 av. J.-C.)

Pour étudier les difficultés budgétaires et financières de la cité dans leurs rapports avec l'évolution numismatique et monétaire, la deuxième des trois guerres qui ont opposé Rome aux Carthaginois est particulièrement instructive. Mes conclusions s'appuient sur les travaux des principaux numismates spécialistes de la période[46].

Vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C., l'étalon monétaire était l'as libral (pesant une livre romaine, soit environ 324 g) frappé en bronze. D'après la presque totalité des numismates actuels, le denier n'existait pas encore à cette date. Mais il y avait déjà eu des émissions d'argent, en particulier celles des didrachmes romano-campaniens, dont les plus anciens remontent probablement à la fin du IVe siècle. Quand la deuxième guerre punique se termine en 202 av. J.-C., le système monétaire s'est complètement modifié.

Au début de la guerre, en 218, l'étalon monétaire de bronze était, si l'on en croit P. Marchetti, un as semi-libral (égal au poids de la moitié d'une livre romaine). En 202, c'est l'as oncial qui est en vigueur, c'est-à-dire un étalon de bronze égal à un douzième de livre (environ 27 g). Pour M. H. Crawford, en revanche, l'as était encore libral en 218 et n'est devenu semi-libral que l'année suivante. Les as onciaux ne sont apparus, selon lui, qu'après la fin de la guerre. Que l'on choisisse l'une ou l'autre de ces deux chronologies, l'as a donc perdu, entre le début et la fin de la guerre, cinq sixièmes de son poids. Cette chute

46. A. M. Burnett, *Coinage in the Roman World*, Londres, Seaby, 1987 ; M. H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Londres/Cambridge, Cambridge University Press, 1974, 2 vol. ; *ibid.*, *Coinage and Money under the Roman Republic, Italy and the Mediterranean Economy*, Londres, Methuen and Co, 1985 ; P. Marchetti, *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1978 ; R. Thomsen, « From Libral *aes grave* to Uncial *aes* Reduction : The Literary Tradition and the Numismatic Evidence », in *Les dévaluations à Rome : époque républicaine et impériale*, vol. 1, Rome, École française de Rome, 1978, p. 9-30 ; H. Zehnacker, *Moneta : recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (289-31 av. J.-C.)*, Rome, École française de Rome, 1974, 2 vol. ; *ibid.*, « Pline l'Ancien et l'histoire de la monnaie romaine », Ktèma, 4, 1979, p. 169-181.

semble s'être faite par paliers très rapprochés dans le temps. Marchetti date de l'année 217 l'étalon trientaire (égal à un tiers de livre). Puis l'on passerait, selon lui, en 216 à l'étalon quadrantaire, à la fin de 215 ou au début de 214 av. J.-C. à l'étalon sextantaire (2 onces, ou un sixième de livre, environ 54 g), et enfin en 211 à l'as oncial.

Avant la guerre, des monnaies d'argent étaient frappées, les quadrigats, qui, dès les premières années de la guerre, subirent une perte de poids et de titre. Pour les remplacer, probablement au début de 214, on frappa, en même temps que l'as sextantaire, deux séries de monnaies d'argent : d'une part, le denier de 10 as qui au tout début pesait environ 4,50 g, et ses sous-multiples, le quinaire et le sesterce ; d'autre part, le victoriat de 8 as qui pesait les trois quarts du poids du denier et n'avait pas un aussi bon titre d'argent (entre 75 % et 95 %, alors que le titre du denier était très élevé). Enfin, furent frappées des pièces d'or, de 60, 40 et 20 as.

Cette reconstitution de l'évolution est fidèle, pour le contenu, à ce qu'écrivait Pline l'Ancien dans un passage fameux et souvent cité :

> « Le poids du bronze, qui était libral, fut réduit pendant la première guerre punique, l'État ne pouvant faire face à ses dépenses, et l'on décida que les as seraient frappés au poids sextantaire. Ainsi l'État fit cinq sixièmes de bénéfice et la dette fut éteinte [...]. Par la suite, quand Hannibal serrait Rome de près, sous la dictature de Quintus Fabius Maximus [c'est-à-dire en 217], on fit les as au poids d'une once [...]. Ainsi, l'État fit un bénéfice d'une moitié. »[47]

L'évolution est celle que nous avons décrite, mais la chronologie est beaucoup plus haute que celle qu'adopte la quasi-totalité des numismates actuels. Alors que Pline l'Ancien datait de la première guerre punique (264-241) la plupart des pertes de valeur de l'as, on les date, de nos jours, de la deuxième guerre punique (218-202). Remarquons, quoi qu'il en soit, que Pline établit un rapport direct entre ces manipulations monétaires et les guerres puniques, ces dernières provoquant des dépenses telles que la cité n'aurait pu y faire face sans ces mesures.

Les embarras du Trésor public à cette période sont évidents. Tite-Live en parle abondamment. Mais ils sont fort difficiles à chiffrer. Aux très rares quantités fournies par les documents antiques, les historiens actuels essaient d'ajouter d'autres chiffres. P. Marchetti s'est livré à un travail de ce genre pour les dépenses militaires de la deuxième guerre punique. En fonction des effectifs mis en ligne par Rome, et dont on connaît en général l'importance, il a estimé les dépenses faites pour l'équipement et le ravitaillement des armées et des flottes, ainsi que pour

47. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 33, 44.

le paiement de la solde ; il a évalué approximativement le montant des recettes obtenues grâce aux impôts, recettes auxquelles s'ajoutait le butin, dont l'importance est souvent connue, etc. Il conclut évidemment à un déficit budgétaire. Les chiffres qu'il avance – 62 millions de sesterces de recettes pour 65 millions de dépenses – sont discutables, mais la réalité du déficit ne l'est pas ; ce déficit dépassait même probablement le chiffre de 3 millions de sesterces.

Face à cette situation, en 216, la cité sollicita de Hiéron de Syracuse de l'argent et du blé, et elle eut recours, en 215, au crédit de ses fournisseurs, en particulier des publicains. Ils acceptèrent de prêter gratuitement à la cité, pour les fournitures de l'armée d'Espagne, l'argent qu'ils avaient gagné dans les adjudications. Les contrats leur furent adjugés et Tite-Live remarque que la République fut administrée au moyen d'argent privé *(privata pecunia res publica administrata est).* Les publicains affermèrent aussi l'entretien des bâtiments publics en acceptant de n'être payés de leurs fermes qu'à la fin de la guerre[48].

En 214, sur ordre du sénat, l'équipement de la flotte fut fourni par une sorte de liturgie qui le confia directement aux contribuables les plus riches, en particulier les sénateurs[49]. La même année, on renonça à régler immédiatement le prix des travaux publics. La même année encore, l'argent dont disposaient les veuves et les orphelins fut déposé au Trésor public, et Tite-Live précise que ceux-ci, pour régler les achats qu'ils avaient déjà faits et les dépenses engagées, firent appel au questeur (c'est-à-dire au magistrat financier ordinaire).

En 205, pour équiper l'armée de Sicile qui devait porter la guerre en Afrique sous le commandement de Scipion, Rome recourut aux contributions volontaires en argent et en nature des cités et des particuliers[50]. La même année, de larges portions du territoire public furent vendues[51].

À cette époque, la cité fit donc appel soit aux avances des publicains, soit aux contributions, volontaires ou non, de ses citoyens, quitte à leur rendre plus tard certaines des sommes qu'ils versaient ainsi. C'est ce que Crawford a appelé le « financement à crédit ». Rome y eut recours à plusieurs reprises entre 216 et la fin de la deuxième guerre punique. En 210 par exemple, elle chercha à recruter des rameurs mais il n'y avait pas assez d'argent dans le Trésor public pour les payer. L'un des consuls demanda aux sénateurs de donner l'exemple, et de remettre à l'État tout ce qu'ils avaient d'or, d'argent et de bronze monnayé. Les sénateurs apportèrent leurs métaux précieux et leur numéraire avec tant d'enthousiasme

48. C. Nicolet, « À Rome pendant la seconde guerre punique : techniques financières et manipulations monétaires », *Annales ESC*, 18 (3), 1963, p. 417-436.
49. Tite-Live, 24, 11, 7-9.
50. Tite-Live, 28, 45, 13-21.
51. Tite-Live, 28, 46, 4-6.

que les chevaliers et la plèbe eurent à cœur de les imiter. Ces sommes prélevées furent remboursées en trois fois à la fin de la deuxième guerre punique, et la dernière des trois tranches fut réglée en terres, et non en argent [52].

Il faut évidemment mettre les manipulations monétaires en rapport direct avec ces difficultés budgétaires. Comme l'écrivait Pline l'Ancien, l'État s'est efforcé de se procurer autant de recettes que possible. Mais il y avait aussi une crise des paiements privés. En 216, c'est *per inopiam argenti*, à cause du manque de liquidités, qu'une commission de trois magistrats banquiers publics *(triumviri mensarii)* fut instituée.

Les attributions de cette commission de banquiers publics (composée de sénateurs : l'ancien censeur L. Aemilius Papus, l'ancien consul M. Atilius Regulus et le tribun L. Scribonius Libo) sont mal connues. En 214, ils furent chargés d'indemniser les propriétaires des 8 000 esclaves volontaires qui avaient été enrôlés en 216, puis affranchis. Les maîtres des esclaves refusèrent de toucher leur argent avant la fin de la guerre. La commission, en cette circonstance, eut à accomplir un travail de comptabilité. En 210, elle encaissa l'or, l'argent et le bronze versés à la cité par les sénateurs, les chevaliers et la plèbe.

Le plus probable est qu'en ces temps exceptionnels les trois banquiers publics aient été institués pour servir d'intermédiaires financiers entre le Trésor public et les citoyens romains. Rien n'indique qu'ils aient géré, même en partie, les revenus de l'État. Leur fonction a été avant tout comptable. La cité avait, en ces années-là, des créances et surtout des dettes exceptionnelles, à moyen ou à long terme. Les triumvirs ont joué un rôle dans la tenue des comptes de ces créances et de ces dettes et, au moment voulu, dans les encaissements et les paiements. Claude Nicolet a souligné à juste titre que l'institution de cette commission et un certain nombre d'autres mesures prises à l'époque révélaient une influence du monde hellénistique [53].

En 207 av. J.-C., la victoire du Métaure, remportée sur Hasdrubal, a rétabli la situation de Rome. Le climat psychologique changea du tout au tout ; désormais la phase la plus dramatique de la guerre était terminée. Tite-Live le souligne : comme en temps de paix, les Romains osent de nouveau conclure des transactions, en achetant et en vendant, en prêtant de l'argent et en réglant leurs dettes *(res inter se contrahere vendendo, emendo, mutuum dando argentum creditumque solvendo* [54]*)*. Il est étonnant que Tite-Live se limite aux transactions monétaires, sans parler de l'évolution de l'agriculture ou du commerce. Certes, la phrase s'explique par le fait qu'il s'intéresse à l'état d'esprit des Romains, mais il est

52. Tite-Live, 29, 16, 3 et 31, 13, 5-8.
53. C. Nicolet, « À Rome pendant la seconde guerre punique... », *op. cit.*
54. Tite-Live, 27, 51, 10.

remarquable qu'il se borne à leurs transactions monétaires, et qu'il ne dise rien ni de leur ardeur au travail ni des résultats de leurs efforts. C'est étonnant, mais significatif d'un certain mode de pensée.

À cette époque, on assiste à un spectaculaire dérèglement du système monétaire, à de très graves difficultés budgétaires de la cité (qui sont à l'origine de ce dérèglement) et aussi à une crise des paiements privés (qui en est en partie la conséquence). Comme je l'ai déjà dit, cette conjonction des trois facteurs budgétaire, monétaire et financier se produisit rarement à Rome. Il faut, par la suite, attendre le IIIe siècle apr. J.-C. pour la constater de nouveau. Entre-temps, les crises d'endettement et les crises des paiements se produisent à des moments où les finances publiques ne vont pas si mal et où la monnaie est assez stable ou même très stable. Même au Ier siècle av. J.-C., et en dépit de la désorganisation politique et administrative, le système monétaire n'était pas aussi instable que les apparences pourraient le laisser croire [55].

*
* *

Je suis convaincu que la crise monétaire et financière de la deuxième guerre punique était plus grave que les crises d'endettement et des paiements des années 64-62 ou 49-46 av. J.-C., même si le sursaut patriotique face aux Carthaginois a fortement aidé la cité romaine à la surmonter. Mais la documentation disponible pour la fin du IIIe siècle av. J.-C. ne permet guère de percevoir ses ressorts sociaux et proprement financiers. Le rôle de la monnaie et de l'argent à Rome s'est probablement transformé à la fin du IIIe siècle av. J.-C. et au début du IIe siècle ; les comédies de Plaute en témoignent indirectement. Mais cette transformation est très difficile à analyser et à comprendre, malgré la relative abondance de la bibliographie numismatique sur ces périodes. La monnaie de bronze en circulation avant la deuxième guerre punique avait la triple fonction d'étalon des valeurs, de moyen d'échange et de réserve de valeur ; et il y avait des problèmes d'endettement bien avant cette époque. Mais la deuxième guerre punique marque peut-être le moment où la monnaie commence à permettre un jeu financier – où se répandent les stratégies sur la monnaie en tant que telle, sur la monnaie produisant d'autres monnaies, indépendamment des biens matériels qu'elle permet d'acquérir. C'est probablement le sens de l'influence hellénistique qu'a perçue C. Nicolet dans son article de 1963, car ces pratiques existaient déjà dans le monde grec. Se développe, à partir de cette époque, une pensée non théorisée sur la circulation de

55. A. M. Burnett, *Coinage in the Roman World, op. cit.*

la monnaie et sur les gains monétaires, pensée qui atteint son apogée dans les dernières décennies de la République. La phrase de Tite-Live que j'ai citée plus haut témoigne de cette pensée, à l'époque d'Auguste[56]. Cette évolution aide à comprendre pourquoi, dans les siècles qui suivent, les crises financières ne sont pas liées à des crises de la production ou du grand commerce.

Les crises financières du I^er^ siècle av. J.-C. et du I^er^ siècle apr. J.-C. ont été moins graves, mais elles mettent assez bien en évidence, me semble-t-il, certains aspects de la circulation monétaire et des activités financières. L'élite a deux sources de revenus principales, la terre et le prêt d'argent, et ses stratégies, malgré leur variété, balancent entre ces deux sources de revenus. Le prix des terres et celui de l'argent sont directement en relation l'un avec l'autre[57].

Un autre facteur important concerne le rôle de la cité, de l'État. En principe, l'État n'intervient que très peu dans la vie financière et patrimoniale privée, sinon en fixant quelques règles et en établissant quelques garde-fous (limitation du taux d'intérêt, par exemple). Il a donc en principe un rôle essentiellement répressif, pour éviter un certain nombre d'abus. Mais une partie non négligeable des patrimoines de l'élite venait de l'État, et plus un membre de l'élite était haut placé, plus son patrimoine reposait sur des fonds reçus, d'une manière ou d'une autre, de l'État. L'État se livrait donc à une double redistribution : l'une au profit des pauvres et des anciens soldats qui recevaient par exemple des terres dans des colonies, et l'autre au profit de l'élite qui gérait et servait l'État. Il y avait donc, dans les pratiques et les stratégies financières des derniers siècles avant notre ère et des premiers siècles de notre ère, une double logique financière : une logique entièrement privée et une logique liée à la vie politique et aux interventions de l'État. Cette seconde logique s'affaiblit sous le Haut-Empire par rapport aux niveaux qu'elle avait atteints vers le milieu du I^er^ siècle av. J.-C., mais sans disparaître.

56. Tite-Live, 27, 51, 10.

57. Sur le prix des terres, cf. P. W. De Neeve, « The Price of Agricultural Land in Roman Italy and the Problem of Economic Rationalism », *Opus*, 4, 1985, p. 77-109 ; sur ce jeu entre le taux de l'intérêt et le prix des terres, cf. J. Andreau, *La banque et les affaires dans le monde romain, op. cit.*, p. 197-204.

Chapitre 3

Les crises monétaires de l'Empire romain tardif

Jean-Michel Carrié

Pour la période de l'histoire monétaire qui nous intéresse dans ce chapitre, par rapport à celle qu'a traitée Jean Andreau, il sera moins nécessaire de prendre des précautions dans le maniement du terme de crise, car crise monétaire il y a eu, incontestablement.

Que cette crise monétaire ait été la conséquence ou la cause d'une crise plus vaste, la fameuse « crise du IIIe siècle », est autre chose. De même, le terme de « dévaluation », quand je l'emploierai, sera lui aussi à mettre entre guillemets. Il s'agira de dévaluation nominale, dans la mesure où l'économie romaine fonctionne en circuit fermé sans qu'aucune monnaie étrangère ne circule dans l'Empire. L'« hémorragie de devises », dont certains ont parlé à propos des importations orientales de l'Empire, peut être tout aussi bien décrite comme une sorte de troc entre de l'or, marchandise précieuse dont l'Empire est producteur (et à laquelle le haut niveau technologique de la frappe confère une valeur ajoutée), et les épices, la soie, etc. Le monde extérieur (Moyen-Orient, Inde, Europe septentrionale) utilise d'ailleurs largement la monnaie romaine à des fins non économiques, par exemple comme simple ornement [1]. Les phénomènes qui vont être décrits sont donc parfaitement indépendants d'une « balance des paiements » entre l'Empire et l'extérieur. Ils sont, tout au plus, liés à une « balance interne des paiements » entre dépenses publiques et recettes fiscales. De ce point de vue, l'Empire romain présente une autre particularité par rapport

1. Contrairement à ce que le matériel numismatique retrouvé en Inde conduisait à penser jusqu'à une date récente, l'afflux de monnaies romaines n'a pas cessé à partir du IIe siècle apr. J.-C. Il s'est poursuivi, comme on pouvait s'y attendre au vu de la permanence des importations précieuses en provenance d'Orient. Cf. J.-P. Callu, « I commerci oltre i confini dell'Impero », *in* A. Momigliano, A. Schiavone (eds.), *Storia di Roma*, vol. 3.1, Turin, Einaudi, 1993, p. 487-524, en particulier p. 488-489 pour la soie.

à tant d'autres régimes au cours de l'histoire : les finances impériales romaines ne recourent pas à l'emprunt public. L'État romain n'a pas de dettes, ce qui le contraint, en revanche, pour adapter dépenses et recettes, soit à augmenter les impôts (à condition d'avoir l'autorité suffisante pour le faire), soit à diminuer ses dépenses (au risque de ne plus pouvoir garantir à ses ressortissants les services que ceux-ci attendent de lui), soit à manipuler précisément l'émission monétaire pour dépenser plus que son encaisse métallique ne le lui permettrait normalement[2]. Enfin, l'État a le monopole de la frappe dans des ateliers appliquant strictement ses directives (dans les limites de l'honnêteté de ses *monetarii*). De ces diverses façons, l'émission monétaire est très directement liée à la souveraineté de l'État.

Les bases documentaires de la question ont été renouvelées de fond en comble par rapport à l'époque où Max Weber, dans une conférence faite en 1896 et qui a tout récemment fait l'objet d'une édition française, réduisait à fort peu de chose l'économie monétaire romaine à partir du III^e^ siècle. Je résume : la monopolisation par l'État des branches rentables du commerce et le repli des finances impériales sur l'autarcie du fisc, constitué en *oikos* économiquement rétrograde, au moment même où les besoins de l'État augmentaient énormément, tout cela faisait que « le commerce n'était qu'une pellicule bien trop mince pour que [ces besoins d'État] puissent être couverts par l'économie monétaire. Par la force des choses, les éléments d'économie naturelle se développèrent fortement dans le système financier de l'État »[3].

À la lumière de ce que nous connaissons aujourd'hui, aucun élément de ce diagnostic ne tient plus – et la faute n'en est certes pas à M. Weber, mais à l'état des connaissances dont il était tributaire. Si son diagnostic était justifié, nous ne serions même pas là aujourd'hui à parler d'inflation des III^e^-IV^e^ siècles, car, pour qu'il y ait inflation, il faut qu'il y ait monnaie et même beaucoup de monnaie, ce que nous pouvons constater aujourd'hui aussi bien dans les cabinets des médailles et les catalogues de vente que dans les textes papyrologiques et même littéraires. De fait, jamais le monde antique n'a connu une masse monétaire aussi importante (en valeur nominale) que celle qui circulait à cette époque.

---

2. En réalité, les choses sont plus complexes puisque, au moins jusque dans les années 260, les cités pouvaient frapper monnaie. Cependant, cette émission, limitée au monnayage courant à l'exclusion de l'or et de l'argent, se faisait sous contrôle de l'autorité monétaire romaine et en conformité avec le système monétaire central, à titre d'appoint. On peut donc parler d'un monopole monétaire exercé par un État partiellement fédéral.
3. M. Weber, « Les causes sociales du déclin de la civilisation antique (1896) », *in* M. Weber, *Économie et société dans l'Antiquité*, précédé de *Les causes sociales du déclin de la civilisation antique*, introd. de H. Bruhns, trad. de l'allemand par C. Colliot-Thélène et F. Laroche, Paris, La Découverte, 1998, p. 63-83.

Or, paradoxalement, alors que M. Weber fut longtemps ignoré des historiens de Rome, c'est aujourd'hui par des relais plus récents – surtout par celui de Moses I. Finley – que ses analyses sur l'économie antique tardive ont exercé une influence sur certains historiens, archéologues et numismates, à contre-courant du renouvellement des données documentaires. Cette dimension historiographique est encombrante : on en retrouve bien souvent encore l'écho ou le prolongement dans des publications récentes ou même actuelles. Je la laisserai cependant de côté.

Parodiant la formule célèbre « Le "Grand Siècle", je veux dire le XVIII^e^ siècle », de la même façon, je serais tenté d'annoncer mon propos par la formule : « le siècle de la grande inflation romaine, je veux dire le IV^e^ siècle ». Le poids de la documentation conduit en effet à renverser la vision traditionnelle de l'histoire monétaire impériale qui liait le désordre monétaire à la « crise », concept englobant qu'on appliquait indistinctement au III^e^ siècle post-sévérien cependant que le IV^e^ siècle apparaissait comme celui de la restauration de l'ordre romain. C'est sous cet éclairage que je veux me placer : il y a chiasme, dissociation chronologique, entre la courbe de santé générale de l'Empire tardif et celle de l'inflation monétaire. Je dirai même que nous avons affaire, successivement, à deux formes différentes de crise de longue durée, dont les manifestations, les mécanismes et les effets requièrent une analyse spécifique.

Avant de justifier ce point de vue, je voudrais donner quelques indications permettant de suivre plus facilement le récit chronologique et de mieux cerner la nature des problèmes. À chaque phase du processus, une nouvelle monnaie mène le jeu, joue un rôle central dans l'ensemble des phénomènes monétaires et leur transformation. Dans ce rôle, nous rencontrerons successivement :

– l'*antoninianus*, monnaie théoriquement d'argent, en réalité de « billon » (cuivre argenté), créée par Caracalla vers 215 ;

– le *nummus*, monnaie de billon créée par Dioclétien ;

– le *solidus* enfin, ou sou d'or, qui fera sortir la monnaie romaine du chaos inflationniste, résultat qui ne sera cependant atteint qu'un demi-siècle après son lancement en 310.

L'établissement du rapport de change de ces pièces entre elles et avec les autres pièces en circulation nécessitait l'emploi d'une unité de compte qui, durant la période étudiée, a été le denier, remplaçant dans ce rôle le sesterce[4].

4. Le sesterce du Haut-Empire était à la fois une monnaie réelle et la monnaie de compte. Durant la période de plus forte inflation (270-360), la monnaie de compte était désormais une monnaie ayant cessé d'exister comme monnaie réelle : c'est ainsi que le denier unité de compte a survécu deux siècles au denier monnaie réelle.

Chronologie politique et monétaire

Dates	Règnes et histoire générale	Dates	Histoire monétaire
180-192	Commode Fin de la dynastie des Antonins	Vers 190	Forte dépréciation du denier d'argent Doublement des prix attestés en Égypte
193-211	Septime Sévère	193-197	Le titre du denier passe sous la barre des 50 %
211-217	Antoninus Caracalla		
212	Édit de Caracalla universalisant la citoyenneté romaine	212	Création de l'*antoninianus*
218-222	Élagabal		
222-235	Sévère Alexandre Fin de la dynastie des Sévères		
235-238	Maximin le Thrace	238	Le denier titre 47,7 %
238-244	Gordien III		
244-249	Philippe l'Arabe	Vers 250	Le denier cesse d'être frappé
249-251	Trajan Dèce	251-253	Dernières frappes du sesterce
251-253	Trébonien Galle et Volusien	250-275	Multiplication d'ateliers monétaires périphériques
253-260	Valérien		
253-268	Gallien	268-270	Le denier titre 2,73 %
260-272	« Empire palmyrénien »		Pic de l'émission inflationniste
268-270	Claude II le Gothique		
270-275	Aurélien	274	L'*aurelianianus* pièce d'argent Le denier sort définitivement de la circulation mais survit comme monnaie de compte
275-276	Tacite		
276-282	Probus	269-276	Prix égyptiens multipliés par 8 à 10
282-283	Carus	274-295	Prix égyptiens multipliés par 48
283-285	Carin		
283-284	Numérien		
284-305	Dioclétien	296	Réforme monétaire Pièce d'or au 1/60 de livre Création du *nummus* = 12,5 deniers
285-305	Maximien (César en 285, Auguste en 286) : la Dyarchie		
287	Réforme fiscale		
293	Première tétrarchie : Constance Chlore et Galère Césars	301	Édit du Maximum des prix

Dates	Règnes et histoire générale	Dates	Histoire monétaire
305	Deuxième tétrarchie : Constance Chlore (305-306) et Galère (305-311) deviennent Augustes ; Maximin Daia et Sévère sont les nouveaux Césars	301	Édit monétaire d'Aphrodisias : valeur faciale des pièces multipliée par 2
306	Constantin proclamé puis reconnu César Sévère († 307) promu Auguste	300-324	Réquisitions de métaux précieux remboursées en billon surévalué
306-311	Usurpation de Maxence à Rome		
307-337	Constantin Auguste (reconnu en 310)		
308	Licinius Auguste		
310	Maximin Daia nommé César puis Auguste († 312)	310	Sou d'or de Constantin au 1/72 de livre Réduction pondérale du *nummus*
312	Constantin seul maître de l'Occident		
313	Licinius seul maître de l'Orient	314 (ou 318)	Institution du *chrysargyron*
316-317	Coexistence de Constantin et Licinius		
324	Constantin vainc et élimine Licinius Constance II nommé César	324	*Nummus centenionalis* (= 100 deniers)
330	Inauguration de Constantinople	348	Réforme générale du bronze argenté La *pecunia maiorina* (= 2 500 deniers)
337	† de Constantin ; Constantin II, Constance II et Constant Augustes		
353	Constance II († 361) seul empereur	352-353	Réforme monétaire probable : le *follis* Multiplication des prix par 40 à 50
355	Julien nommé César	352	*Nummus* = 12 500 deniers
360	Julien nommé Auguste († 363)		
363-364	Jovien	Décennie 360	Stabilisation de l'inflation (les prix se contentent de doubler entre 360 et 388)
364-375	Valentinien (Occident)		
364-378	Valens (Orient) et Gratien (367-383, Occident)	364-368	Lois monétaires des Valentiniens
378	Désastre militaire d'Andrinople (Goths)		
375-392	Valentinien II (Occident)	380	Arrêt de l'inflation nominale
379-395	Théodose I^{er} (Orient)	388	Quantité d'or en circulation = 20 fois celle de 346
392-394	Usurpation d'Eugène en Occident		
395-423	Honorius (Occident, Auguste depuis 393)		
395-408	Arcadius (Orient, Auguste depuis 383)		

D'autre part, l'« inflation » dont il sera ici question est une dépréciation de la valeur métallique des monnaies qui a eu, ou non, au cours du temps, des conséquences sur les prix, selon que la tarification officielle des pièces était acceptée ou refusée par les usagers. Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler que, d'ordinaire, les monnaies romaines, à la différence des nôtres, ne portaient pas de marque de valeur mais correspondaient, en période de stabilité, à un type défini pondéralement par le nombre d'exemplaires frappés avec une livre de métal ; la valeur libératoire résultait du rapport officiel entre le prix à la livre des trois métaux de base (or, argent et cuivre allié à divers autres métaux, communément qualifié de « bronze » mais plus savamment désigné par les spécialistes comme *aes*)[5]. Nous verrons précisément ce qui s'est passé quand des marques de valeur ont été apposées, pour la première fois, durant la période considérée ici.

J'en viens donc à l'étude de ces phénomènes de crise qui couvrent en gros un siècle et demi, depuis 215 – date plus symbolique que réelle – jusqu'à la fin de la décennie 360. Distinguant deux « crises » successives, je présenterai pour chacune une description chronologique de leurs symptômes et de leurs effets sur le mouvement des prix. Je me livrerai ensuite à une analyse visant à expliquer la différence de nature entre « crise monétaire du IIIe siècle » jusqu'à Aurélien (270-275) et inflation nominale depuis Aurélien jusque vers 370.

Une crise plus financière que monétaire : de Caracalla à Aurélien (215-274)

Les manifestations de la crise

La première grande étape se situe en réalité avant 193, lorsque les finances publiques subissent le choc en retour des guerres défensives de Marc Aurèle et de Commode. La pièce d'argent servant de base au système monétaire romain, le denier, émis à 95 % de métal fin au début de l'Empire, a vu alors son titre réduit à 65 % à la fin du règne de Commode, et il en est résulté un doublement des prix. Quantitativement, cet événement a paru mineur aux commentateurs modernes (historiens et numismates) par rapport aux taux de dépréciation des monnaies et de hausse des prix constatables entre le début et la fin du IIIe siècle. Telle est la raison pour laquelle ils ont attribué aux Sévères la responsabilité de

5. Le rapport de valeur entre les métaux frappés ne nous est connu que pour la période du IVe au VIIe siècle durant laquelle il a connu des variations : de 20 à 25 livres d'*aes* pour un *solidus* (dans une fourchette allant de 12 à 30) ; le rapport de l'or à l'argent le plus courant aux diverses époques de l'Antiquité est de 1 pour 12. Durant l'Antiquité tardive, il a varié entre cette valeur et celle de 1 pour 14,4.

l'affaiblissement de la monnaie, qui aurait ouvert la voie à la crise du système monétaire augustéen au cours du IIIe siècle et entraîné, par réaction, une montée des prix proportionnelle à la dépréciation de la valeur métallique marchande des monnaies. Ce faisant, on a négligé la différence qualitative essentielle entre la dévaluation de Commode et celle du IIIe siècle. La première a entraîné une réaction immédiate des prix, attestée par la documentation papyrologique et épigraphique, qui a suffisamment frappé les contemporains pour que, deux siècles plus tard, le recueil de biographies impériales connu sous le nom d'*Histoire auguste* en ait conservé le souvenir. À voir les effets de cette dépréciation du denier et par comparaison avec les phénomènes inflationnistes ultérieurs, on peut supposer que, sous Commode, le denier seul ait été dévalué tout en conservant son rapport de change traditionnel avec le sesterce de bronze et la pièce d'or *(aureus)*, si bien que les prix exprimés en deniers se seraient alignés sur les prix exprimés dans les deux autres monnayages, provoquant leur augmentation brutale. C'est peut-être cette expérience qui a conduit les Sévères à expérimenter de nouvelles techniques inflationnistes, plus indolores parce que mieux acceptées par les usagers.

Dans un premier temps, Septime Sévère (193-211) a été contraint de déprécier un peu plus le titre du denier, légèrement en dessous de 50 %, tournant symbolique puisque l'argent comptait pour un peu moins de la moitié du contenu. Le denier devenait une monnaie de « billon », de cuivre argenté. Du moins a-t-il pu ensuite être maintenu à ce niveau durant tout le règne. En revanche, l'étape suivante sur la voie de l'inflation nominale a été, vers 215, l'introduction par Caracalla de l'*antoninianus*[6]. Cette pièce, qui pesait 5 g contre 3,3 g pour le denier et titrait comme celui-ci à un peu moins de 50 % d'argent, contenait seulement 1,6 fois le poids de fin du denier. Cependant, sa valeur faciale était vraisemblablement fixée à deux deniers. Cette surévaluation rendait possible l'émission d'une valeur circulante supérieure à celle qu'aurait permis normalement le stock de métal disponible. Parallèlement, Caracalla a introduit un double *aureus*, multiple de l'*aureus* lui-même allégé de 9 %. L'*antoninianus* a donc ouvert la série des monnaies surévaluées sur lesquelles repose le monnayage de crise du IIIe siècle. L'appoint ainsi accordé aux finances impériales a dû suffire puisque la frappe de l'*antoninianus* a été arrêtée dès 219, pour ne reprendre qu'en 238, amorçant alors une dévaluation accentuée. Son titre chute en effet par paliers, de 47,7 % en 238-244 à 2,73 % en 268-270, avant une légère remontée entre 274 et 282 (entre 4,25 et 4,90 %)[7]. La diminution du poids

6. C'est une pièce de billon « radiée », c'est-à-dire décorée d'un buste à couronne rayonnante, symbole qui va indiquer pendant un siècle la monnaie la plus forte d'une série, par opposition à la couronne laurée distinguant la moins forte.

7. En 238-244 : 47,7 % ; en 244-251 : 40,24 % ; en 253-255 : 21,86 % (sans que soit abandonné, jusqu'en 257, l'espoir de revenir à un titre de 40 % parfois représenté dans ces

s'ajoute à celle du titre. Au-delà de 240, l'*antoninianus* a définitivement remplacé le denier d'argent, qui cesse d'être frappé vers 250, puis disparaît progressivement de la circulation entre cette date et 274.

De 238 à la fin des années 250, les stocks circulant dans les provinces pacifiques ne sont pas affectés par les nouvelles émissions, qui sont au contraire les seules en circulation dans les provinces de présence des troupes et d'opérations militaires. Cela démontre l'impossibilité où se trouvait l'Empire d'alimenter le marché en monnaies nouvelles pour les besoins autres que les priorités de l'État, mais aussi l'absence de crainte par les autorités d'un risque de spéculation sur l'inégale qualité du monnayage entre les diverses parties de l'Empire – comme cela a été le cas en revanche au IV[e] siècle. L'injection massive de billon dévalué « inflationnaire » a d'abord été effectuée dans les zones de concentration des troupes et d'opérations militaires : sur les marges septentrionales, de la Bretagne aux provinces danubiennes. De 250 à 275, pour satisfaire les besoins des concentrations d'armées sur le Danube puis sur le Rhin, l'État a multiplié à la périphérie de l'Empire des ateliers frappant à plein régime des *antoniniani* de plus en plus dévalués. Comme l'a montré Michel Christol, c'est la décentralisation de la frappe dans des ateliers périphériques qui a permis d'accélérer le remplacement de l'ancienne monnaie par la monnaie dépréciée. Dans un premier temps, ces ateliers ont compartimenté la circulation en une série d'espaces régionaux étanches, de « zones d'autonomie monétaire » : l'Orient, l'Illyricum, la Germanie, l'Italie du Nord ; une autonomie telle que la dépréciation métallique des émissions ne suivait pas le même rythme d'un atelier à l'autre. Au total, on doit parler d'« une dévaluation différenciée, variant selon les lieux et les moments »[8]. En comptant les unités de production (chaque atelier comportant plusieurs « officines »), on est passé de six en 253, à vingt en 256 et jusqu'à vingt-cinq en 268. À cette date, l'*antoninianus* inflationniste avait pénétré dans l'ensemble de l'Empire.

Le plomb et l'étain sont entrés pour une part de plus en plus importante dans la composition des *antoniniani*, au point de dépasser largement la teneur en argent. La dépréciation a nécessité de nouveaux procédés techniques de fabrication de la monnaie de billon, afin que le « bain » d'argent prenne sur le flan. Or les métaux présents dans le nouvel alliage sont précisément ceux qui se trouvaient dans les

---

mêmes années) ; en 260-263 : moyenne de 11,44 % (avec de fortes oscillations) ; en 268-270 (Claude II) : 2,73 %.

8. M. Christol, « Effort de guerre et ateliers monétaires de la périphérie au III[e] s. apr. J.-C. L'atelier de Cologne sous Valérien et Galien », *Armées et fiscalité dans le monde antique*, Colloque du CNRS, 14-16 oct. 1976, Paris, Éditions du CNRS, 1977, p. 235-277. À la période suivante, ce réseau d'ateliers monétaires régionaux, relocalisé par Dioclétien aux environs de 294 a contribué, au contraire, à réunifier l'espace monétaire impérial.

sesterces, la monnaie de bronze « lourde » du Haut-Empire (originellement environ 25 g). De fait, les analyses ont confirmé une importante refonte de sesterces qui a alimenté une augmentation considérable des nouvelles émissions monétaires grâce à la forte diminution du poids de bronze contenu dans les nouvelles monnaies de billon. Cette refonte des sesterces, s'ajoutant à celle des deniers, a donc permis une augmentation de la valeur nominale en circulation. Au final, l'*antoninianus* a éliminé le sesterce de deux façons : physiquement, en le recyclant dans sa propre composition métallique, et en tant qu'unité de compte, rôle dans lequel il a été remplacé par le denier. Pourquoi le denier ? parce que l'*antoninianus* s'était défini par rapport au denier, comme un vrai faux double denier. Cette fonction d'unité de compte, le denier la conservera jusqu'en 498, quand il sera remplacé par le *noummion* (avatar du *nummus* créé par Dioclétien en 296). Il constitue une unité de compte fort instable au demeurant, compromise tant par la dégradation de son support réel, l'*antoninianus*, que par la désintégration du système plurimétalliste.

L'étude chronologique de la production monétaire[9] a mis en évidence trois moments d'emballement de la frappe : en 260 (triplement), en 266 (multiplication par 2,5) et en 270 (doublement). Dans les années 268-274, le volume d'émission de la monnaie théoriquement d'argent a représenté dix fois celui des années 238-244, avant de retrouver un volume comparable dans les années 274-282 (de la fin d'Aurélien à la fin de Probus). Le pic se place en 266-268 (dernières années de Gallien). En même temps, l'estimation globale de la production de monnaie montre une chute drastique de la quantité de métal mise en circulation, diminuée par deux à partir du milieu du III^e^ siècle, puis par trois, voire cinq, entre 274 et 282. Il s'agit donc de la refrappe, à rythme accéléré, des émissions précédentes.

Analyses et tentatives d'explication

Cependant, malgré cette dépréciation, le système augustéen, qui associait or, argent et bronze, s'est maintenu tant bien que mal jusqu'à la fin des années 250. Certes la monnaie de billon se dévaluait, mais la dépréciation coordonnée des frappes d'argent et d'or a sans doute permis de conserver la parité 1 pour 25 entre le denier et l'*aureus*, du moins jusque vers 258. À partir de Sévère Alexandre, le poids des *aurei* connaît une grande irrégularité, marquée de toute façon par la baisse du poids moyen. En 253, celui-ci représente moins du tiers de l'*aureus* de 193. Comme pour le billon argenté, la pièce lourde vaut théoriquement le double de la pièce légère, mais moins en réalité. Après 250, c'est également le titre qui diminue. À partir de 258, l'effondrement de la monnaie de billon a mis un terme

9. G. Depeyrot, D. Hollard, « Pénurie d'argent et crise monétaire au III^e^ siècle après J.-C. », *Histoire et Mesure*, 2 (1), 1987, p. 57-85.

à cette corrélation, d'autant que le titre de l'*aureus* est demeuré élevé sous Valérien et Gallien. Si l'on observe les prix, on constate cependant qu'ils n'augmentent pas sensiblement avant Aurélien, auteur d'une réforme monétaire qui, elle, a mis le feu aux poudres.

Plus personne aujourd'hui ne parle de la « grande catastrophe monétaire du IIIe siècle » ni même de la crise des échanges et de la vie économique qui en aurait été la conséquence, articles de foi indiscutables de la science historique du siècle dernier. Un vaste consensus a reformulé la position dominante, qui dédramatise un désordre monétaire au demeurant incontestable et en relativise les effets. Cependant, cette nouvelle vulgate s'est exclusivement formée à partir des pures données numismatiques – évolution du titre et du poids des monnaies –, sans se préoccuper des réactions des usagers ni de l'évolution des prix. Les courbes de dépréciation du contenu métallique (en poids et en fin) des monnaies de billon émises tout au long du IIIe siècle ont été affinées grâce aux nouvelles technologies d'analyse métallurgique [10]. En partant du principe que le glissement monétaire était progressif, on s'est cru autorisé à répartir de manière égale la hausse des prix enregistrée, entre la fin du IIe siècle et non pas même 274, mais 301, date du tarif de Dioclétien [11] ; ce qui aboutit à une inflation moyenne annuelle de 3,6 %, jugée somme toute ordinaire, banale, « modeste » [12]. À son tour, cet *a priori* d'un étalement régulier du dérapage monétaire conduit à restituer une courbe des valeurs de la monnaie d'or par rapport au monnayage courant totalement incompatible avec la courbe des prix [13].

Les résultats ainsi obtenus se heurtent à trois objections. La première est que, dans l'Antiquité, ou bien la monnaie est stable (quand elle est acceptée comme valeur convenue), ou bien elle est brutalement malmenée (quand la perte de confiance conduit au refus de la tarification officielle des monnaies) : l'inflation

10. Pour le IIIe siècle, cf. par exemple : M. Corbier, « Dévaluations, inflation et circulation monétaire au IIIe siècle », in *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, t. 1, *IVe-VIIe siècle*, Paris, Lethielleux, 1989, p. 195-211 ; S. Estiot, « Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutations », *in* J.-L. Fiches (ed.), *Le IIIe siècle en Gaule narbonnaise : données régionales sur la crise de l'Empire*, actes de la Table ronde du GDR 954 « Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge » (Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 sept. 1995), Sophia-Antipolis, APDCA, 1996, p. 33-70. Pour le IVe siècle : G. Depeyrot, *Le Bas-Empire romain : économie et numismatique*, Paris, Errance, 1987 ; *id.*, *Crises et inflation entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Colin, 1991.

11. Cf. S. Estiot, après M. Corbier *(ibid.)*. La courbe proposée manque de repères et reste dépourvue de valeurs intermédiaires du fait de l'exclusion des séries égyptiennes.

12. S. Estiot, *ibid.*, p. 64. Si l'on considère que la seule période 274-295 a vu une multiplication des prix par 48, on comprendra sans peine qu'une moyenne répartie annuellement sur la période 215-301 n'a aucun sens.

13. Cf. par exemple le tableau de S. Estiot, *ibid.*, p. 45.

faible mais prolongée, conduisant à des dévaluations périodiques (cf. certaines monnaies européennes avant la monnaie unique), est un anachronisme inadapté à l'Empire romain. La deuxième est que la période 215-301 n'est pas homogène, mais qu'elle est traversée vers 274, sous Aurélien, par une rupture monétaire trop souvent ignorée des historiens et numismates parce qu'ils attribuent au contraire à cet empereur – nouvel *a priori* – un début de rétablissement de l'ordre monétaire ultérieurement consacré par la création du sou d'or constantinien (ce qui est une double erreur, j'en parlerai plus loin). La troisième objection vient de la courbe des prix constatable dans la documentation égyptienne et palestinienne essentiellement. Il y a quarante ans déjà, Oertel remarquait un doublement des prix après Commode, une phase de stabilité de Caracalla à 256, puis une grande crise monétaire à partir de 256 et enfin une augmentation vertigineuse des prix (de 14 à 20 fois) à partir de 280. Les études plus récentes menées par les historiens-économistes [14] ont, pour l'essentiel, validé la courbe chronologique d'Oertel, tout en la précisant dans le détail en prolongeant même de 215 à 274 l'étonnante phase de stabilité des prix, et en descendant jusqu'à Aurélien leur première embardée : soit en pleine contradiction avec la courbe du contenu métallique (poids et titre) des monnaies, tout comme avec celle de la situation financière et politique de l'Empire. C'est là la preuve, si l'on en doutait, qu'on ne peut rien déduire des seules données métrologiques isolées du comportement des usagers. Il n'est donc pas inutile de rappeler que l'évidence des prix est déterminante pour toute étude économique de la monnaie. Un tel constat oblige à renverser pour le III^e^ siècle les scénarios des numismates, comme j'ai moi-même été conduit à le faire pour la phase qui va de Dioclétien à la fin du IV^e^ siècle [15].

Comment expliquer l'absence de réaction des prix à la dépréciation constante du contenu métallique des monnaies, si ce n'est par l'acceptation de la part des usagers de la surévaluation de la monnaie ? Plusieurs facteurs ont contribué à cette acceptation. Tout se passe comme si la conservation des rapports traditionnels entre les divers monnayages avait assuré la stabilité du système. S'il y a surévaluation du billon d'argent et de l'or en terme d'unités de compte (deniers), il y

14. F. Oertel, in *The Cambridge Ancient History*, vol. XII, *The Imperial Crisis and Recovery*, Londres, 1961, p. 262-266. À partir des années 1980 : R. S. Bagnall, *Currency and Inflation in Fourth Century Egypt*, Chico (CA), Scholars Press (coll. « BASP », suppl. 5), 1985 ; D. Rathbone, « Monetisation, not Price-Inflation in Third Century A.D. Egypt », *in* C. E. King et D. G. Wigg (eds.), *Coin Finds and Coin Use in the Roman World, Studien zu Fundmünzen der Antike*, 10, Berlin, Gebr. Mann, 1996, p. 321-339.

15. Cf. mes contributions à la *Storia di Roma, op. cit.*, p. 311-314 et 752-760 ; cf. également J.-M. Carrié, A. Rousselle, *L'Empire romain en mutation des Sévères à Constantin 192-337*, Paris, Seuil, 1999, p. 195-203 et 563-569.

a au contraire une non moins étonnante sous-évaluation des monnaies de bronze (le sesterce et sa famille) : servant encore de monnaie divisionnaire du billon d'argent dans un rapport de plus en plus virtuel, elles continuent à être frappées jusque sous Trébonien Galle et Volusien (251-253) et à jouer un rôle actif, avec un rythme soutenu de renouvellement du stock en circulation. De même, les cités d'Orient continuent de frapper le bronze jusque dans les années 260.

Avec un *antoninianus* à 20 % d'argent pour un contenu de cuivre inférieur à celui du sesterce, la frappe de ce dernier à son cours officiel se fait largement à perte : telle serait, selon les numismates, la raison de son abandon. Mais dans cette logique, l'arrêt de la frappe aurait dû intervenir beaucoup plus tôt. Cet arrêt me paraît avoir, en réalité, une autre explication fort simple : en 253, la multiplication vertigineuse d'un billon d'argent où la part de cuivre est de plus en plus forte exige de lui consacrer tout le cuivre disponible. Première preuve de ce que la valeur officielle des monnaies est acceptée par les usagers : les bronzes ne sont pas thésaurisés. Autre anomalie explicable seulement par le maintien d'une certaine confiance : le tétradrachme alexandrin, pourtant tarifé à la même valeur que le denier, n'a pas accompagné celui-ci dans sa dépréciation avant 251, conservant jusqu'à cette date la définition métallique de sa dernière réduction (sous Marc Aurèle presque un siècle plus tôt). Donc, jusqu'à la fin des années 250, la coexistence de monnaies d'inégale valeur métallique ne crée pas de problèmes, ne fait pas imploser le système plurimétalliste. L'indice décisif d'une acceptation de la tarification officielle des pièces demeure cependant l'absence de réaction des prix ; tandis que leur courbe présente une hausse générale, dans les années 180, confirmant qu'il s'est produit une nette poussée d'inflation nominale à la fin du IIe siècle, et de même, comme nous le verrons, des années 270 aux années 360, rien de tel n'apparaît pour la période qui va des Sévères à Aurélien.

C'est dans les périodes où l'autorité émettrice manque le plus d'argent métal qu'elle met en circulation le plus de monnaies nouvelles. Ces années correspondent aux moments de plus grands besoins financiers attribuables aux dépenses militaires : paiement des soldes, mais aussi remboursement des réquisitions assurant le ravitaillement des armées [16]. On est donc aux antipodes des hypothèses d'une généralisation de l'impôt en nature et d'une démonétarisation de l'économie tardive, tant publique que privée. Ces nouvelles émissions servent à régler des dépenses immédiates : aussi les trouve-t-on uniquement dans les provinces à forte concentration de troupes et opérations de guerre en cours,

16. Selon le système attesté aux siècles précédents, et dont le maintien – jusqu'à l'institution de l'impôt en nature pour l'armée, *annona militaris* – peut seul justifier une émission aussi importante. Les dépenses de solde sont beaucoup plus fixes que celles du ravitaillement, qui dépendent des transports, donc de lieux inhabituels de stationnement et d'intervention des troupes.

où elles sont même les seules à circuler cependant que le stock de monnaies anciennes continue à circuler dans les provinces « pacifiques ». L'État romain ne fait face à l'accroissement des charges militaires que par la multiplication de signes monétaires dévalués. Le cloisonnement en secteurs géographiques de l'émission et de la circulation monétaires reflète la régionalisation des besoins de l'État : on ne peut donc savoir s'il a été décidé pragmatiquement sous la pression de l'urgence, ou s'il procède d'une politique monétaire consciente et délibérée. On peut plus aisément avancer l'hypothèse qu'il a amorti la prise de conscience de la dévaluation et aidé à cette survie étonnante du système plurimétalliste et des rapports conventionnels de valeur entre les diverses monnaies [17].

Au total, donc, il ne faudrait pas parler d'« inflation » du IIIe siècle, mais de dépréciation du contenu métallique des monnaies durant tout le siècle, sans remise en cause de l'acceptation par le public du caractère fiduciaire de la monnaie jusqu'en 274, mais avec une extrême tension des finances publiques. Cette situation difficile est-elle le symptôme d'une « crise » plus profonde et plus vaste ? Ces années 260 sont effectivement dramatiques à bien des égards. Cependant, du strict point de vue monétaire, si nous comparons avec la situation sous le régime politiquement et militairement recomposé et efficace de la Tétrarchie (283-312), nous constatons que Dioclétien et ses coempereurs, tout en rétablissant les finances par la mise en place d'un système fiscal plus efficace, n'en ont pas moins dû continuer à jouer de la dévaluation nominale comme d'une arme financière. Le rétablissement d'un système monétaire stable demeurait hors de la portée des gouvernants ; ce qui ne peut que nous encourager à relativiser, pour le troisième quart du IIIe siècle, les effets du désordre monétaire, et à ne pas y voir nécessairement le symptôme d'une crise économique.

On peut soutenir, en revanche, que cette première « crise monétaire » des années 215-274 a créé les conditions pour celle des années 274-360. En effet, l'argent englouti dans la frappe du billon a asséché les ressources d'argent métal, par refonte des deniers. Cette dilution de l'argent dans l'alliage était irréversible, ce qui condamnait d'avance toute tentative d'assainissement de la situation monétaire

17. Dans la discussion de groupe autour de ce texte, Michel Aglietta, dont je résume les propos, a émis l'hypothèse qu'a pu jouer au IIIe siècle un phénomène couramment observé dans les économies modernes : « Après toute forte période de stabilité des prix, lorsque l'inflation décolle, elle n'est jamais anticipée. Il y a une fantastique inertie des anticipations vis-à-vis des phénomènes inflationnistes. [...] La perte de la confiance suppose une accumulation probablement longue d'anomalies par rapport à une situation que les gens jugent normale parce qu'ils l'ont toujours connue. » Le coup de force monétaire d'Aurélien a été certainement une anomalie de nature à détruire la confiance partagée des agents. Toutefois, la réaction à la mesure monétaire prise par Commode – sur la nature de laquelle on aimerait être informé – semble avoir eu un effet immédiat, mais non durable, de rupture de la confiance.

fondée sur l'argent. La porte de sortie de ce cycle infernal ne pouvait être qu'une importante circulation de l'or, seule capable, à long terme, de reconstituer un stock de monnaie à forte valeur libératoire, confortant les finances de l'État et permettant d'abandonner les misérables expédients de la « dévaluation ». Cette condition n'a pas été réalisée sous Constantin, mais seulement dans les années 360, soit quatre-vingt-dix ans après les premiers efforts – d'Aurélien justement, prolongés ensuite par ceux de Dioclétien et de Constantin – pour augmenter la frappe de l'or ; par rapport à son niveau optimum atteint vers 368 seulement, le volume d'or en circulation en 362 n'en aurait encore représenté que la moitié, et en 335 le tiers [18]. La politique monétaire d'Aurélien est donc à repenser à la lumière de ce que nous avons appris entre-temps sur celle de Dioclétien, qu'elle a annoncée.

Un siècle d'inflation nominale (274-années 360) : crise et reconstruction de la monnaie

J'ai rappelé qu'Oertel avait enregistré le contraste entre la stabilité des prix durant une bonne partie du III[e] siècle (plus longtemps même qu'il ne l'avait vu) et leur augmentation vertigineuse à partir de 280 (en fait il est plus exact d'en placer le début vers 274). Oertel faisait ensuite durer l'inflation jusqu'en 335 (mais jusqu'en 400 en Égypte, dont on ne comprenait pas, à son époque, le système d'unité de compte), non sans attribuer un début de stabilisation à Constantin pour avoir, dès 307, accroché le *solidus* à la livre d'or. Au-delà de 280, la courbe d'Oertel a été plus profondément modifiée par les recherches récentes [19], même si elle demeure, en l'état, plus lucide que celle de nombreux numismates qui continuent à ignorer les dimensions vertigineuses de l'inflation nominale jusque dans les années 350.

La réforme d'Aurélien

De fait, la réforme d'Aurélien, généralement présentée par les modernes comme une première amorce de remise en ordre monétaire, se situe juste au moment

18. Selon G. Depeyrot, « Le système monétaire de Dioclétien à la fin de l'Empire romain », *Revue belge de Numismatique*, 138, 1992, p. 74. Estimation différente chez J.-P. Callu, in *L'or monnayé*, t. 1, *Purification et altérations de Rome à Byzance*, Paris, CNRS (coll. « Cahiers Ernest-Babelon », 2), 1985, p. 95.

19. R. S. Bagnall, *Currency and Inflation in Fourth Century Egypt*, *op. cit.* ; J.-M. Carrié, « Le riforme economiche da Aureliano a Constantino », *in* A. Momigliano, A. Schiavone (eds.), *Storia di Roma*, vol. 3.1, *op. cit.*, p. 290-292 et 301-306.

où l'inflation nominale change brutalement de rythme : comment alors ne pas lui en attribuer la responsabilité ? Elle nous offre un contraste maximal entre les apparences d'une remise en ordre monétaire et la réalité des effets produits. L'existence d'une monnaie de bon poids, titre et taille, a ainsi persuadé les numismates d'étendre à sa politique monétaire les vertus de restaurateur attribuées à cet empereur dans les domaines politique et militaire. La pièce de base, baptisée *aurelianianus* dans le jargon des modernes, était un « super-*antoninianus* » (4 g, 5 % d'argent). La courbe des prix de marché montre au contraire sous ce règne une fantastique embardée : en quelques années, les prix égyptiens sont multipliés par 8 à 10 (entre 269 et 276, et par 48 entre 274 et 295). Les courbes que numismates et historiens de l'économie tracent respectivement de l'inflation nominale aux III^e^ et IV^e^ siècles, à partir de ces deux éléments d'appréciation, présentent donc deux profils quasiment inverses. Les valeurs hypothétiques attribuées par les numismates aux pièces de base[20] et leur évolution entre 274 (réforme d'Aurélien) et 296 (réforme de Dioclétien) limitent la hausse de l'*aureus* de 800 à 1 000 deniers (celle de la livre d'or de 40 000 à 72 000), ce qui est doublement invraisemblable puisqu'une telle modération rend incompréhensible tant la stabilité des prix avant 274 que leur bond entre 274 et 301 (j'ai personnellement proposé un *aureus* à 100 deniers en 274). La brutalité avec laquelle les prix réagissent à la « fausse belle monnaie » d'Aurélien ne peut s'expliquer que par une excessive surévaluation de cette émission dépassant largement la marge de fiduciarité admise jusque-là. Il faut manifestement renoncer à interpréter la valeur faciale apposée sur la pièce (XXI), sur la base d'un juste change ou tout au plus d'une légère surévaluation par rapport à l'argent ou à l'or. Si les usagers ont à ce point poussé les prix à la hausse, c'est parce qu'ils ont jugé inacceptable et déraisonnable la surévaluation de la pièce de billon par rapport à ce qui était devenu, plus que jamais, la monnaie de référence, à savoir l'or (significativement, Aurélien n'a pas émis de pièce d'argent, et je pense qu'il a cherché à donner à son billon la valeur faciale d'une pièce d'argent). Selon une mécanique inflationniste qui met brutalement fin à l'acceptation de la fiduciarité, le marché rétablit la valeur jugée « réelle » de la pièce de billon en ajustant les prix par référence à la valeur jugée « réelle » de la pièce d'or, sa valeur métallique intrinsèque. Le moyen de cette estimation est fourni par le denier unité de compte que l'autorité émettrice a elle-même introduit en formulant ses tarifications et équivalences entre les diverses tailles. Le prix de l'or sur le marché libre commença alors sa vertigineuse poussée jusqu'au niveau enregistré vingt ans plus tard. Cette mécanique inflationniste qui avait été supposée à tort

20. Cf. par exemple, S. Estiot, « Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutations », *op. cit.*, p. 45.

pour le IIIe siècle où l'on n'en voit pas les effets, joue en revanche à plein entre 274 et le retour à l'ordre monétaire dans les années 360.

La réforme monétaire de Dioclétien

Notre connaissance de la politique monétaire de la Tétrarchie a été totalement renouvelée par les découvertes documentaires (papyrologiques et épigraphiques) des trente dernières années. Ce cadre général rénové a permis à Roger Bagnall de systématiser l'enquête sur le mouvement des prix en Égypte. Le résultat le plus frappant de cette étude a été de dégager une coïncidence indéniable entre les dates des principales réformes du monnayage impérial et les périodes où la documentation égyptienne enregistre des changements radicaux dans l'ordre de grandeur des prix nominaux. Ainsi a été relancée la discussion sur l'explication à donner de l'« inflation » du IVe siècle.

La réforme d'ensemble du monnayage, qui eut lieu vraisemblablement en 296 plutôt qu'en 294[21], repose sur une apparente restauration du plurimétallisme avec des rapports fixes de valeur entre une pièce d'or précédemment créée au 1/60 de livre (5,40 g), déjà désignée dans l'édit sur les prix de 301 par le terme de « sou » d'or *(solidus)* ; une pièce d'argent au 1/96 de livre (3,40 g), retrouvant le pied du denier néronien ; une gamme de trois modules de billon argenté.

Malgré une frappe abondante, le monnayage d'or n'a pu jouer de rôle dans la circulation, du fait de la thésaurisation dont il a été l'objet. Il en va de même pour la pièce d'argent. Comme au siècle précédent, le rôle essentiel est joué par le billon argenté. La pièce lourde, au 1/32 de livre (poids moyen : 9,69 g, dont un peu plus de 3 % d'argent fin), circule sous le nom de *nummus*. Émis au taux de 12,5 deniers, le *nummus* se trouve entraîné dans le mouvement de hausse des prix qu'il a lui-même provoqué et qui, le 1er septembre 301, conduit à doubler sa valeur faciale (de 12,5 à 25 deniers) ainsi que celle de la pièce d'argent (de 50 à 100 deniers). Son contenu métallique lui confère une valeur de 2,5 à 4 fois celle des *aurelianiani* (selon leur degré de dévaluation) qui continuent à circuler – surtout en Occident – et auxquels la hausse des prix applique la même réévaluation qu'aux pièces issues de la réforme (passage de 5 à 7,5 deniers aux environs de 300-301). Les nouveaux sous-multiples du *nummus*, l'un au 1/110 (?) de livre, l'autre au 1/256 avec un contenu d'argent nul, sont encore plus ouvertement des *token coins*. À deux reprises entre 295 et 324, le titre d'argent du *nummus* n'a pu être maintenu autour d'une fourchette allant de 3,20 à 3,40 % que par réduction du poids total de la pièce, preuve d'un manque persistant de matières premières.

21. Datation retenue par W. E. Metcalf, suivi par R. S. Bagnall, *Currency and Inflation in Fourth Century Egypt, op. cit.*

Cette tentative de plurimétallisme, qui reprenait en partie les principes affirmés par Aurélien, s'est très tôt heurtée au problème de la concurrence inégale entre les divers monnayages dont les valeurs théoriques, définies par des rapports fixes, ne correspondaient pas à leurs valeurs métalliques. Ainsi s'avéra-t-il impossible de faire circuler ensemble l'*argenteus* et le *nummus*, si bien que l'argent pur cessa d'être frappé : il disparut pratiquement pendant soixante ans durant lesquels il servit exclusivement à fabriquer les pièces d'orfèvrerie destinées aux libéralités officielles. Surtout, la réforme n'a pas arrêté le mouvement de hausse des prix sur le marché libre.

L'aggravation de la crise inflationniste sous Constantin

Assez bien soutenu jusqu'en 307, malgré une réduction du titre d'argent sensible en Occident dès 299-300, le *nummus* tétrarchique a subi, durant les années suivantes, une série de diminutions pondérales qui réduisirent sa taille au 1/72 de livre (4,50 g) en 310 – l'année même vraisemblablement où Constantin réduisit le *solidus* à ce pied –, puis au 1/96 en 313. En 324, à l'occasion d'une lutte pour le pouvoir, l'émission par Licinius d'un *nummus* extrêmement appauvri entraîna une flambée exceptionnelle de l'inflation nominale, que la restauration par Constantin d'un *nummus* de titre appréciable ne réussira cependant pas à faire redescendre. Au contraire, le niveau précédemment atteint par les prix fit grimper la tarification de ce *nummus* constantinien, justifiant, dès la fin de l'année 324, la dénomination *centenionalis* pour le *nummus*, pièce « valant cent deniers » : autant que la pièce d'or cinquante ans plus tôt. On a là une mesure saisissante de la chute libre du billon. Un nouveau palier est franchi avec un bond de la valeur de la livre d'argent et les premiers effets de la circulation dans le public des monnaies d'or qui, faisant prime, accentuent encore la désaffection à l'égard du bronze argenté. On voit surtout que la mécanique mise en route par la politique monétaire d'Aurélien se déclenche désormais automatiquement à chaque nouvelle dépréciation du contenu métallique des pièces. Il n'y avait pas de raison qu'il en fût autrement, puisque la politique de constante dépréciation métallique du billon (contrastant désormais avec la fixité de la monnaie d'or) et de surévaluation proportionnelle de ce même billon par rapport à l'or n'avait cessé d'être appliquée.

Contrairement à ce qu'on imaginait voici encore seulement quinze ans, Constantin n'a pas opéré une stabilisation de la monnaie par la seule vertu de son « sou » d'or – dont il n'est même pas l'inventeur[22]. Les recherches récentes ont en effet établi une multiplication des prix nominaux par 6 entre 330 et 348, et par 40 à 50 entre 348 et 354.

22. La pièce d'or de Dioclétien, frappée au 1/60 de la livre romaine, s'appelait déjà *solidus*. La spécificité durable du sou constantinien est sa définition pondérale réduite à 1/72 de livre, soit environ 4 g.

Cette dernière flambée prélude à une stabilisation de la monnaie de cuivre beaucoup plus précoce cette fois que ne l'avaient supposé nos prédécesseurs. Au total, entre 295 et 352, le *nummus* est passé de 12,5 à 12 500 deniers, soit une inflation nominale de 1 à 1 000 en cinquante-sept ans : en comparaison, la multiplication de 1 à 48 entre 274 et 295 paraîtrait presque modeste. Songeons qu'en Égypte, le prix du blé, encore exprimé en milliers de drachmes de 301 à 312-318, prend ensuite la forme d'un nombre de talents (valant 6 000 drachmes ou 1 500 deniers) à un chiffre entre 318 et environ 335, à deux chiffres entre environ 335 et 352, à trois chiffres entre 352 et 358, à quatre chiffres après cette date, avec consécration du compte en myriades (10 000 deniers). On n'ira pas plus loin puisque, dans les années 360, l'inflation se calme, une stabilisation complète n'intervenant qu'à partir de 380. Pour sa part, le prix de la livre d'or est passé durant cette période de 60 000 à 22,5 millions de deniers (de 6 à 2 250 myriades) !

Après Constantin, une réforme générale du monnayage de bronze argenté a lieu en 348, préparée par l'arrêt de la frappe du bronze argenté de 341 à 346. Par la série « *Fel(ix) Temp(orum) Reparatio* », Constance II tente un retour à la politique monétaire tétrarchique, avec une série articulée de trois pièces vraisemblablement tarifées à 250, 1 250 et 2 500 deniers. La plus forte (5,25 g, dont 2,75 % d'argent), maintenant identifiée par les numismates avec la *pecunia maiorina* d'une loi reprise au Code théodosien, est immédiatement thésaurisée ; sous l'effet de difficultés financières conjoncturelles, les émissions suivantes alignent leur contenu métallique sur celui du sous-multiple, qui représente l'essentiel de la frappe, soit un 1/120 de livre dans le prolongement des types inflationnaires de Constantin. La qualité trop inégale des diverses pièces à l'intérieur de la série entraîne spéculation et thésaurisation des pièces « lourdes » (*maiorina*, ainsi que le *centenionalis* antérieur), que les autorités sont contraintes de retirer de la circulation en 352, ne conservant que la demi-*maiorina*, elle-même arrêtée en 358 pour faire place à une pièce de taille voisine de celle de la silique d'argent (1,96 g) lancée au même moment.

Une réforme monétaire datable de 352-353 nous est signalée moins par les nouvelles frappes que par une multiplication des prix par 40 à 50, bond injustifiable par la seule réduction des tailles et qui oblige à chercher une explication de nature différente. Par ailleurs, on constate, à ce moment précisément, l'apparition d'un nouvel usage terminologique pour exprimer les montants de métal vil : en Occident, *follis* ; en Égypte, myriade (sans plus préciser : « myriade de deniers »). Ce qui s'est alors passé peut être imaginé de la façon suivante : l'autorité émettrice a rétabli la coïncidence entre monnaie de compte et monnaie réelle[23]. Le mot *follis* désignait précédemment l'unité de compte

23. L'étude de la courbe des prix n'est possible que pour les prix égyptiens exprimés en myriades. Les valeurs respectives du *follis* (12 500 deniers) et de la myriade (10 000 deniers) étaient assez proches pour faciliter une réforme générale du système monétaire applicable aussi

valant 12 500 deniers, mais la coupure de base avait atteint une valeur nominale astronomique (10 000 deniers en Égypte), au point qu'on pouvait désormais lui appliquer ce nom. L'opération a consisté à « alourdir » cette unité de compte, en la débarrassant de ses zéros encombrants, comme on a procédé à notre époque pour le franc. Mais, à juger par ses effets stabilisateurs, je serais porté à croire que la réforme, profitant du changement de l'unité de compte, a également absorbé la sous-évaluation officielle de l'or, qui se trouve désormais lié au monnayage vil par un rapport plus véridique en termes de valeur métallique. Devenu monnaie réelle, le *follis* a continué de fluctuer, mais d'une façon négligeable.

La sortie de la spirale inflationniste

Des Constantinides à Théodose, la situation monétaire se modifie rapidement, cependant que se consolident les finances impériales sur les bases de la fiscalité instituée par Dioclétien et que l'économie profite du rétablissement militaire de l'Empire, avant que ne se fassent sentir les effets du désastre militaire d'Andrinople en 378. Il me paraît donc maintenant possible de comprendre la stabilisation qui s'est produite dans la seconde moitié du siècle comme le résultat à long terme d'une visée poursuivie depuis la Tétrarchie, sinon Aurélien même.

Le facteur essentiel est la diffusion de l'or qui accomplit un saut, non plus quantitatif, mais qualitatif, créant une situation dont l'abandon du billon argenté n'est elle-même qu'une conséquence. Les analyses métallurgiques ont confirmé que l'effort principal portait désormais sur la frappe de l'or. Elles ont mis en évidence le rôle joué par la confiscation des trésors de sanctuaires païens dans les émissions constantiniennes et, dans les émissions ultérieures, par l'exploitation de nouveaux gisements situés en Illyricum dans toute la seconde moitié du IV^e^ siècle. Ainsi s'explique-t-on mieux comment a été possible cette émission sans cesse croissante de *solidi*, l'accélération des frappes entre 337 et 364, et l'amélioration progressive de leur qualité. On a pu estimer que la quantité de monnaie d'or en circulation a été multipliée par 20 entre 346 et 388 [24]. La propagation de la fiscalité or, parallèle à l'augmentation des frappes, a assuré une rotation régulière

bien en Orient qu'en Occident. L'écart était cependant suffisamment important pour que son incidence sur la formation des prix s'exprime différemment dans la « zone *follis* » et la « zone myriade ». Toute étude comparative des prix orientaux et occidentaux après la réforme est malheureusement condamnée par l'impossibilité de construire une courbe des prix suivie et consistante pour la partie occidentale.

24. J.-P. Callu, in *L'or monnayé*, *op. cit.*, p. 95.

de cette masse monétaire : d'après l'étude des trésors monétaires, la longévité des *solidi* ne dépasse pas vingt ans[25].

Quant au « bronze » – mieux vaut maintenant parler de cuivre –, il semble que sa stabilisation ait été durable, le *follis* n'évoluant plus que de 1/1000 de *solidus* en 357 à 1/1600 vers 375, et le prix de l'or en Égypte se contentant, au total, de doubler entre 360 et les environs de 388. En 396, l'ultime réduction pondérale de la monnaie de base à environ 0,9 g n'entraîne pas même une réaction des prix, lesquels, dans les cinquante années suivantes, feront moins que doubler semble-t-il. Désormais, la définition des pièces communes s'établit directement par rapport au *solidus*, sans plus passer par la référence théorique au denier. Les intérêts financiers de l'État s'étant transférés vers son encaisse or, l'autorité monétaire n'a plus de motif d'imposer au public un fort coefficient de fiduciarité du bronze. Plutôt que d'un retour à une « vérité » du monnayage vil, réduit à sa valeur marchande – un ratio officiel est par définition arbitraire –, on peut parler de stabilisation d'un rapport entre les divers monnayages acceptable pour le public ; quoi qu'il en soit, la nuance est négligeable.

Que l'époque de Constance II marque un tournant dans cette évolution se reconnaît encore à sa législation sur l'or, vers lequel se déplace, dans un premier temps, l'attitude de laxisme gouvernemental qui s'appliquait précédemment au bronze argenté. Dans la première phase de diffusion massive de l'or, l'autorité émettrice entend bien que le *solidus* soit reçu à sa valeur faciale, et non pas au poids, quelles que soient ses adultérations réelles (rognage des pièces, etc.) ou soupçonnables. Mais en même temps, les gouvernants ont la tentation de soumettre l'or lui-même à des manipulations, en lui imposant leur conception « nominaliste » de la monnaie : comme le montrent les analyses, les ateliers monétaires s'accordaient encore une certaine marge dans le poids d'émission des *solidi*. Bientôt, l'intérêt de l'État s'inverse à mesure qu'il devient créditeur de *solidi* tout autant qu'émetteur distributeur. La phase finale du processus intervient avec les lois monétaires des Valentiniens, en 364-368, qui instituent la refonte des *solidi* versés aux caisses de l'État et leur refrappe aux poids et titres légaux et uniformes garantis par une estampille *(obryza)* dont les premières attestations datent de la fin de 367 ou du début de 368[26]. Peu après, une loi de 369 (*Code théodosien*, IX, 21, 7) rétablit la possibilité pour les particuliers de faire frapper leur or dans les ateliers d'État, moyennant une prime d'1/6 par livre[27]. La frappe est

25. *Ibid.*

26. M. Amandry, N. Barrandon, C. Brenot, J.-P. Callu, J. Poirier, « Aureus obryziacus », in *L'or monnayé, op. cit.*, p. 81-111 ; R. Delmaire, *Largesses sacrées et res privata*, Rome, École française de Rome, 1989, p. 257-258 et 508-514.

27. Cette proportion donne une idée de ce que pouvait être, en temps normal, la « prime de frappe » de la monnaie (le « seigneuriage »), correspondant pour partie à des coûts de fabrication, pour partie au bénéfice que l'autorité monétaire tire de la frappe.

plus étroitement contrôlée. La période après 368 montre une amélioration sensible de la pureté des monnaies d'or.

Malgré l'incontestable multiplication des frappes de l'or, jusqu'en 370-380 le métal jaune n'est demeuré accessible qu'à une minorité de particuliers, et sa circulation restreinte a contrarié les nouvelles orientations de la fiscalité. La preuve nous en est donnée par l'incidence saisonnière que la levée d'impôts en or exerce sur le prix du sou, comme le montre un papyrus de la fin des années 350 [28] – nombre de contribuables et l'ensemble des percepteurs étant dans la nécessité de se procurer des *solidi*. Tout cela nous confirme que la pénurie de moyens monétaires se trouve au centre des deux crises successives étudiées ici, auxquelles elle confère un caractère de continuité, tandis que les solutions différentes adoptées par les gouvernants durant chacune de ces deux périodes peuvent éclairer leur différence de nature.

L'usager n'a été réconcilié avec la monnaie que lorsqu'a été rétablie une « vérité » du rapport de valeur entre l'or et le cuivre fondé sur la valeur commerciale respective des deux métaux. Ce rétablissement de la confiance a même permis, ensuite, à l'autorité émettrice de réintroduire des pratiques d'allégement modéré de la pièce d'or, en jouant sur le retour des usagers à l'acceptation d'une certaine marge de fiduciarité.

Analyse comparative des deux crises et de leur dynamique

À partir du III^e^ siècle, l'État impérial romain a été confronté à une pénurie de moyens de paiement. Le budget, essentiellement monétarisé, a souffert d'un déséquilibre croissant entre recettes et dépenses. Les gouvernants ont utilisé la dépréciation monétaire et le taux de fiduciarité comme moyen d'accroître le pouvoir d'achat des finances publiques, à défaut de leurs ressources. Concurremment avec ceux de l'État, les besoins monétaires des particuliers ont continué d'augmenter, en ces temps d'épuisement ou de perte de contrôle (l'or de Dacie) des sources précédentes d'approvisionnement en métaux précieux. Notre connaissance de ce contexte général a progressé durant les quarante dernières années et la réflexion a pu se développer sur l'analyse de cette inflation nominale, qui a bien peu à voir avec l'inflation moderne [29], sans que, pour autant, l'accord se soit fait sur la dynamique de chacune de ces deux crises successives, ni même que la différence ait été faite entre elles.

---

28. *Pap. Oxyrhynchos* VIII, 3401.
29. Raison qui rend caduc l'ouvrage de S. Bolin, *State and Currency in the Roman Empire*, Stockholm, Almqvist and Wiksell, 1958.

L'explication selon la théorie quantitativiste

Une manière radicale de résoudre le problème est d'en nier l'existence en rejetant toute explication fondée sur des données numismatiques, par réduction du monnayage inflationnaire du IV^e^ siècle à une *token money*, une monnaie purement nominale, dont les fluctuations sont uniquement fonction de la quantité en circulation. L'idée d'une monnaie de bronze essentiellement fiduciaire se trouvait déjà chez Jones qui supposait que les empereurs « faisaient marcher la planche à billets » sans aucune limitation :

> « Une raison essentielle de l'inflation doit avoir été que le gouvernement frappait et distribuait chaque année de grandes quantités de bronzes, et n'en retirait aucun de la circulation par le biais de la taxation. Ainsi le volume de la monnaie de bronze augmentait constamment, et le pouvoir d'achat de chaque pièce diminuait d'autant. C'était là sans doute un résultat totalement imprévu pour le gouvernement, car on pensait dans l'Antiquité que la valeur d'une pièce dépendait entièrement de son contenu métallique et qu'elle diminuait seulement si son titre ou son poids étaient réduits. »[30]

Jones voyait une confirmation de sa théorie dans le fait que l'« inflation » s'arrêtait au V^e^ siècle avec la réduction de l'émission du bronze argenté[31], mais nous savons que cet arrêt a précédé la suspension de la frappe de presque quarante ans. De plus, Jones envisageait au IV^e^ siècle des impôts uniquement en nature ou en or, ce qui était méconnaître le rôle du bronze dans le circuit fiscal. En revanche, il a bien vu la différence entre l'inflation du III^e^ siècle, qui « résulte de la dévaluation et de la multiplication de la pièce de base de l'Empire, le *denarius* »[32], et celle du IV^e^ siècle, qu'il attribuait à « la création d'une nouvelle monnaie d'or et argent, en concurrence avec l'ancienne monnaie de cuivre pour la même quantité de marchandises, [et qui] doit inévitablement avoir fait monter les prix en termes de *denarii* »[33] ; une explication qui demeure toutefois insuffisamment précise.

Le cycle infernal de l'« inflation » et comment en sortir

La fatalité, en quelque sorte technique, de l'inflation durant toute cette période est cependant aisée à comprendre : entrée dans le cycle de dépréciation du contenu

30. A. H. M. Jones, *The Later Roman Empire 284-602, a Social, Economic and Administrative Survey*, Oxford, Blackwell, 1964, vol. 3, p. 442.
31. *Ibid.*, p. 441-443 et « Inflation under the Roman Empire », *in* P. A. Brunt (ed.), *The Roman Economy : Studies in Ancient Economic and Administrative History*, Oxford, Blackwell, 1974, p. 187-227.
32. A. H. M. Jones, « Inflation under the Roman Empire », *op. cit.*, p. 224.
33. *Ibid.*, p. 211.

métallique des pièces, l'autorité émettrice était condamnée à continuer dans la même voie. Une fois atteint un certain seuil de pauvreté en argent, l'appartenance fictive de ces émissions de billon au monnayage d'argent ne pouvait plus être suggérée qu'au moyen du « sauçage », c'est-à-dire d'un bain dans une solution qui recouvre la pièce d'une mince pellicule d'argent ne lui donnant pas seulement meilleure apparence, mais suffisant à relever la valeur globale de son contenu métallique. Malheureusement, cette feuille d'argent résistait mal au « frai », à l'usure provoquée par la circulation. Les utilisateurs n'étaient pas dupes de ces procédés – la hausse des prix est là pour nous en donner la preuve – mais se pliaient à l'usage officiel qui désignait ce monnayage comme « d'argent », avec un risque d'ambiguïté d'autant plus faible que l'argent véritable ne circulait guère : les *argyr(i)a* alimentant au IV^e^ siècle le circuit monétaire dans la partie orientale de l'Empire sont bel et bien des pièces de simple billon argenté. À partir du moment où le stock métallique en circulation était constitué de billon dévalué, sauf à renoncer à cette encaisse, on ne pouvait que le refondre ; les efforts sporadiques d'émettre des types de meilleur aloi, en utilisant du métal fin ou en refondant des espèces plus riches, ne permettaient pas de remonter la pente, et la tentation d'avilir encore le billon – ou la nécessité de le faire, faute de métal fin – était trop forte. L'argent amalgamé au bronze ne cessait donc de perdre par rapport à sa valeur marchande, ce qui équivalait à une réduction supplémentaire du stock disponible d'argent.

Une fois que les empereurs eurent pris acte du refus de la fiduciarité par le public, les moyens de sortir de la crise reposaient totalement sur l'injection, dans le circuit monétaire, d'une monnaie forte ayant cours à la valeur que lui reconnaissaient les usagers. Il fallait, pour cela, que l'État trouvât le moyen d'augmenter ses avoirs (donc d'adapter ses rentrées à ses sorties) ; ce qu'il a fait en tournant à son profit de toutes les manières possibles (et tout particulièrement par le biais de la réquisition) le considérable différentiel de valeur existant entre l'or et le cuivre, maintenant que les ressources d'argent, qui constituaient l'essentiel de l'encaisse métallique du Trésor public, avaient été dilapidées. L'or s'imposait alors comme unique moyen d'accroître les liquidités : parce que l'argent manquait ; parce qu'il pouvait devenir lui-même disponible en grandes quantités (condition nécessaire mais non suffisante) ; parce qu'il était exigé dans le monde extérieur à l'Empire, dans des transactions dont celui-ci pouvait de moins en moins se passer (traités diplomatiques et/ou fournitures de soldats). Cependant, l'État n'a pas mis moins de quatre-vingts ans à disposer d'un stock d'or suffisant pour fonder le rétablissement du système monétaire sur le métal jaune [34].

34. Il ne suffisait pas de mobiliser le stock dormant accumulé durant des siècles et qui était, pour l'essentiel, détenu par les particuliers (sous forme de bijoux, d'orfèvrerie, etc.) et par les

Dans un premier temps, l'autorité monétaire a sous-évalué l'or pour renforcer le pouvoir d'achat de la pseudo-monnaie d'argent prolongeant les émissions du IIIe siècle (en réalité, une monnaie tirant du cuivre une part de plus en plus importante de sa valeur). L'effet produit a été une course en avant inflationniste : la sensibilité du public à l'aloi des émissions successives a alors atteint, semble-t-il, des niveaux de réactivité sans précédent. Du moins l'or a-t-il commencé à entrer dans le circuit monétaire. Dans un deuxième temps – à partir des années 360 –, dès qu'il est devenu capable d'émettre l'or en quantités considérables, le pouvoir étatique a tourné à son avantage la situation inverse de la précédente, celle de la « vérité » des prix et des valeurs de change entre monnayages d'or, d'argent et de cuivre. La trop forte valeur de l'or eut pour effet non désiré sa thésaurisation. Toutefois, l'État impérial a su trouver, par le biais de la fiscalité, les moyens d'imposer une circulation forcée des pièces d'or.

Selon une observation de Michel Aglietta, toute sortie de crise inflationniste se fait à l'initiative des acteurs économiques les plus puissants imposant un moyen d'échange fort. De cette « règle », l'Empire romain tardif semble offrir une variante particulièrement complexe. En effet, si la sortie de crise se fait bien par le recours à un moyen d'échange fort (l'or, en l'occurrence), ce n'est pas à l'initiative des acteurs économiques privés, mais à l'initiative de l'État, par le biais d'une véritable « politique monétaire » consciente et organisée. Ou plutôt, c'est bien l'État en tant qu'acteur économique le plus puissant, qui impose aux particuliers l'or comme étalon monétaire ; l'or dont il devient progressivement le principal détenteur. L'« objet ultime de réserve de valeur » n'est donc pas recherché par les particuliers en dehors du système institutionnel, ou contre lui, mais c'est celui-là même qui le propose comme nouvelle référence. De même, à la différence du modèle le plus classique de processus inflationniste, les opérateurs privés n'ont guère eu de possibilités de spéculer sur la « valeur polarisée », dans la mesure où ils détenaient au mieux l'or que l'État exigeait d'eux à titre fiscal. L'État avait ainsi le monopole de la spéculation sur le change artificiel monnaie d'or *(solidi)*- monnaie courante *(pecunia)*.

En revanche, ce sont bien les acteurs économiques privés qui, par leur refus de la sous-tarification officielle de la monnaie d'or, imposent à l'État de faire de l'or un moyen d'échange fort : paradoxalement, le bras de fer qui s'est engagé entre l'autorité monétaire et la société civile poursuivait la même visée finale. Le conflit s'est alimenté de l'antagonisme des intérêts de l'État impérial et des particuliers dans les modalités de reconstruction d'un système monétaire solide et stable.

---

trésors des sanctuaires païens ; il fallait aussi prospecter et exploiter des gisements aurifères alternatifs, ce qui a été fait.

À Rome, au demeurant, dans la mentalité courante, l'or était associé traditionnellement à l'idée de luxe, de dépenses inutiles (de l'État ou des particuliers), avec une forte connotation de despotisme asiatique. Aussi, le régime impérial, tout en frappant l'or dans des quantités non négligeables, n'en avait jamais fait son étalon monétaire. La révolution tétrarchique – avant même Constantin – a consisté, au contraire, à jeter les bases d'un futur système monétaire plurimétalliste dans lequel les différentes espèces, en apparence définies selon une unité de compte argent, se voyaient attribuer un cours légal par rapport au prix de l'or – à un prix de l'or sous-évalué dans l'espoir que cette sous-évaluation produise un effet déflationniste supposant que les usagers entrent dans ce jeu, ce qu'ils ont refusé. Mais, retenant la leçon du projet gouvernemental à long terme, c'est bien par référence au prix de l'or – à son prix de marché exprimé en unités de compte et non pas à son prix officiel – que les usagers, tout sevrés de monnaie d'or qu'ils aient été jusqu'aux années 360, ont, dès lors, pris l'habitude d'évaluer les monnaies inflationnaires et, par voie de conséquence, l'ensemble des prix. En ce sens, les particuliers ont mis en demeure l'État impérial de « jouer le jeu » de l'or, au lieu d'utiliser celui-ci comme moyen de spéculation aux dépens des particuliers. Ce qui n'a pas manqué d'entretenir l'hostilité traditionnelle de l'opinion à l'égard de l'or : sa permanence éclate dans le traité anonyme *De rebus bellicis* qui, même après le rétablissement du système monétaire aux environs de 370, exprime la protestation des classes moyennes contre l'or accusé de les appauvrir[35].

La crise entretenue et contrôlée

Dans le cas de la politique monétaire tétrarchique, son interprétation s'éclaire grâce aux liens maintenant visibles entre réforme monétaire, réforme fiscale, réquisitions d'or et d'argent et contrôle des prix. Dioclétien, derrière un apparent retour au plurimétallisme du Haut-Empire, a dissocié sa politique de l'or de celle du billon de cuivre argenté. Par exemple, il traitait ce dernier comme monnaie fiduciaire, tout en assignant à l'or et à l'argent monnayés une valeur commerciale puisqu'il apposait sur ses *aurei* (60) et ses *argentei* des marques pondérales définissant leur valeur nominale par référence à celle du métal précieux. Mais

35. Anonimo, *Le cose della guerra*, A. Giardina (ed.), Milan, Mondadori, 1989, chap. 3. Cf. également S. Mazzarino, *Aspetti sociali del quarto secolo* (Rome, L'Erma di Bretschneider, 1951, p. 87-122) pour une analyse fine des enjeux sociologiques de l'or. Toutefois, l'histoire monétaire de la période rend difficilement admissible la datation du traité anonyme proposée par Mazzarino (période 353-354 ou 355-360) : la situation évoquée ne peut être antérieure aux années 360-370.

cette valeur commerciale était arbitrairement sous-évaluée par rapport au billon argenté et à l'ensemble des autres prix. Or, le trait le plus original de la fiscalité de Dioclétien a été d'instituer des réquisitions d'or et d'argent remboursées contre du billon. La surévaluation de la monnaie de billon permettait précisément à l'État de rembourser les métaux précieux au prix le plus bas possible. Ces réquisitions avaient un autre effet qui était de soustraire ou d'amoindrir la disponibilité de monnaie forte auprès des particuliers, disponibilité qui leur permettait de refuser la tarification officielle des diverses pièces du système, d'instaurer un cours « libre » de l'or et de pousser les prix à la hausse. La cohérence de cette politique, rapportée au but poursuivi, ne laisse aucun doute sur son caractère conscient et organisé et témoigne d'une capacité de réflexion sur les phénomènes monétaires. Elle a entraîné chez les utilisateurs, dans leurs transactions privées, le refus de traiter les espèces à leur valeur officielle : d'où l'augmentation des prix.

Ne pouvant agir sur le cours des monnaies au marché libre, la Tétrarchie a alors cherché à exercer sa coercition sur les prix, par le fameux édit du Maximum des prix. On notera que, mille cinq cents ans plus tard, la Révolution française, dans un contexte certes différent, a suivi un parcours qui n'est pas sans analogie : la fixation du « maximum général » des denrées de première nécessité du 29 septembre 1793 a suivi de peu le lancement d'une monnaie fiduciaire (l'« assignat ») et sa rapide dépréciation par rapport à la monnaie métallique. Sauf à prêter aux gouvernants la naïveté de penser qu'un édit pouvait bloquer les prix au niveau atteint et contraindre le public à utiliser la monnaie selon sa valeur nominale, et non pas selon sa valeur métallique, je suppose qu'ils attendaient de ce tarif une action réelle sur les prix dans les seuls cas qui importaient vraiment à l'autorité publique : dans les transactions contrôlées par l'État – réquisitions contre paiement, conversion de l'impôt en nature en impôt en espèces *(adaeratio)* – et, si possible, dans les achats personnels des soldats et autres agents de l'État, qui disposaient d'une force d'intimidation suffisante pour imposer son application.

Les historiens se sont demandés comment il fallait interpréter les prix de l'édit : étaient-ils supérieurs aux cours moyens alors en vigueur, ou déjà dépassés par une hausse incontrôlable ? On avait pris l'habitude, en particulier, de raisonner sur les prix de l'or et de l'argent indiqués par l'édit comme s'ils avaient constitué la base de départ pour l'établissement de tous les autres prix. Autre question liée à la première : pourquoi les prix des métaux précieux dans l'édit étaient-ils si « artificiellement bas » par rapport à ceux des autres denrées ?[36] La raison de cette

36. E. Lo Cascio, « Teoria e politica monetaria a Roma tra III e IV D.C. », A. Giardina (ed.), *Società romana e Impero tardoantico*, vol. I, *Istituzioni, ceti, economie*, Bari, Laterza, 1986, p. 544.

politique est plutôt à chercher dans la surévaluation de la monnaie de billon que l'État voulait imposer au public pour rembourser au prix le plus bas possible les réquisitions d'or et d'argent. L'illustration la plus nette de l'existence d'une double gamme de prix (officiels et libres) est précisément celle d'un double cours de la livre d'or qui, entre 301 et 337-338, passe de 72 000 deniers pour le prix officiel et 112 500 deniers pour le prix de marché, à respectivement 12 et 22,5 millions de deniers. Aux deux extrémités de cette courbe, comme à chaque date intermédiaire où la comparaison est possible, on retrouve constamment ce rapport presque du simple au double qui est, en fait, le taux même de surévaluation du billon par rapport à l'or qu'établissait en 301 l'édit sur les prix[37]. Il y a donc tout lieu de penser que le tarif officiel a maintenu, pendant toute cette période, une sous-évaluation de l'or par rapport au billon argenté d'au moins la moitié, ce qui revient à dire, formulé du point de vue de l'utilisateur, que celui-ci jugeait le billon argenté surévalué du double par rapport à l'or. Cela signifie également que les réquisitions de métaux précieux, remboursées en monnaie de billon nominalement surévaluée, ont constitué une rallonge fiscale qui ne disait pas son nom, mais dont le public ne pouvait être dupe. Par ailleurs, la constance de ce rapport du simple au double entre les deux cours de l'or ne peut être fortuite. Elle me fait dire que les gouvernants ont « piloté » l'inflation au lieu de la subir, attendant de cette manipulation aux effets vite épuisés – qu'il fallait donc constamment renouveler – une réévaluation de leurs ressources financières.

Les réquisitions de métaux précieux remboursées sont attestées de 300 à 324. Le premier stock d'or réuni par ce drainage autoritaire a permis à Constantin d'instituer une première forme de l'impôt en or, le *chrysargyron*. L'expression *chrysos synônês* (littéralement : or de la réquisition), appliquée à l'impôt en or dans un papyrus de 329, montre clairement que celui-ci prolongeait les *coemptiones* précédentes. De fait, le tarif de remboursement, déjà inférieur au prix de marché à l'époque de l'édit sur les prix[38], n'avait cessé de s'en éloigner dans les années 310, pour ne plus représenter qu'une somme dérisoire en 324. La continuité avec la politique monétaire et fiscale de la Tétrarchie se manifeste aussi dans le fait que, pendant une quarantaine d'années encore, l'État, tout en exigeant de plus en plus l'impôt en or, rembourse les réquisitions de vivres, de matières premières et

37. Pour davantage de détails, J.-M. Carrié, « Le riforme economiche da Aureliano a Constantino », *op. cit.*, p. 306.

38. R. S. Bagnall, « Fourth Century Prices : New Evidence and Further Thoughts », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 76, 1989, p. 69-75 (en particulier aux pages 69-70) ; J.-M. Carrié, « Dioclétien et la fiscalité », *Antiquité Tardive*, 2, 1994, p. 33-64, à la page 56.

d'équipements militaires en monnaie de faux argent[39]. Il réserve ses dépenses en or aux gratifications de l'armée (les *donativa*) et aux tractations diplomatiques avec les peuples extérieurs.

La sous-évaluation officielle de l'or a eu pour conséquence que, selon Roger S. Bagnall, « pour la période postérieure à 324 du moins, les sous d'or et le billon argenté, tout comme le bronze non frappé, étaient tous négociés indépendamment les uns des autres, selon le cours en deniers que le marché leur assignait »[40]. Cette hypothèse me paraît à son tour en autoriser une autre : les prix des diverses denrées s'établissaient eux-mêmes indépendamment, selon que la transaction était réglée en monnaie forte ou en monnaie vile, sans système préétabli de conversion d'une monnaie à l'autre. On apprécie mieux alors l'incidence du phénomène de double circuit monétaire sur une société divisée entre possesseurs d'or à pouvoir d'achat multiplié et utilisateurs de billon argenté dévalué. Jusqu'à quel degré de précision pouvait aller cette mécanique inflationniste et l'estimation par le marché de la « valeur réelle » des monnaies ? Bagnall, pour le IV^e^ siècle, a pensé retrouver dans l'augmentation des prix le reflet exact des modifications du contenu métallique des monnaies : « les prix grimpent quasi immédiatement après chaque dévaluation de telle sorte que la valeur de l'or et des autres métaux en unités de monnaie de cuivre se conforme au rapport entre la valeur nominale de la dénomination et son contenu métallique. » Il en a déduit que « certaines personnes [...] étaient capables de calculer le contenu de billon des pièces avec une grande précision »[41]. C'est là sans doute surestimer les moyens technologiques dont disposaient les usagers pour déterminer la composition, donc la valeur métallique réelle des diverses émissions. N'oublions pas que d'autres caractéristiques aisément perceptibles, comme le volume d'émission ou la réduction du poids, pouvaient, plus approximativement mais tout aussi sûrement, mettre en garde le public contre la détérioration du monnayage, sans compter les marques de valeur apposées sur certains types, dont les effets psychologiques se révélaient contraires à la stabilisation recherchée à travers elles. Plus simplement encore, le personnel des ateliers monétaires connaissait parfaitement la composition métallique de chaque émission qui devenait ainsi un secret de Polichinelle, les fuites d'informations étant encouragées par la corruption : telle est, à mon avis,

39. Par exemple, le remboursement des réquisitions de blé pour Alexandrie documenté par *Pap. Oxyrhynchos* XLVIII 3396 et mon commentaire : « Aspects concrets de la vie monétaire en province », in *Journées internationales d'histoire monétaire des 20 et 21 oct. 2000 : autour de l'œuvre numismatique de Jean-Pierre Callu, Revue Numismatique*, 159, 2003, p. 175-203, sur ce point pages 196-197.

40. R. S. Bagnall, « Fourth Century Prices... », *op. cit.*, p. 72.

41. *Ibid.*, p. 53-54.

la raison pour laquelle l'anonyme du *De rebus bellicis* préconise d'isoler les *monetarii* dans une île[42], seule façon – quelque peu utopique et bien dans le style de cet auteur – de les isoler totalement du public pour couper court aux « délits d'initiés ». Les hausses du cours de l'or sur le marché « libre », autre information circulant largement dans le public, parachevaient la mécanique d'entraînement de cette inflation plus nominale que réelle. La démonstration incontestable du parallélisme entre la dépréciation réelle des espèces et l'inflation nominale n'implique donc pas que les usagers aient pu déterminer au denier près la valeur marchande du contenu métallique des monnaies.

Au III^e^ comme au IV^e^ siècle, le caractère fiduciaire de la monnaie ne constitue pas une nouveauté : les gouvernants romains n'avaient certes pas attendu jusque-là pour y recourir[43]. En revanche, ce qui change avec Aurélien puis la Tétrarchie, c'est l'audace avec laquelle ils cherchent à imposer l'arbitraire des rapports de change entre les métaux ; c'est la contradiction entre la fiduciarité des monnayages et la référence à la valeur métallique de certaines pièces par l'apposition de marques pondérales. La question n'est donc pas la surévaluation de la monnaie la plus faible, mais son acceptation, ou non, par les usagers ; bref, leur confiance ou leur défiance. Savoir si la monnaie était traitée au IV^e^ siècle comme « marchandise » *(merx)* ou comme valeur *(pretium)*[44] exige que l'on distingue la volonté de l'autorité émettrice des réactions du public. Dans l'optique gouvernementale, cherchant à imposer la monnaie comme *pretium*, le système pouvait fonctionner[45]. Mais auprès d'usagers ayant pris l'habitude nouvelle de traiter la monnaie comme une *merx*, la concurrence directe entre les monnayages et les émissions successives, à la fois trop apparentées et trop inégales, condamnait d'avance la plus faible tout en rendant la plus forte inopérante (par thésaurisation ou retrait) – la monnaie la plus faible tirant vers le bas l'ensemble du système et vers le haut les prix exprimés dans l'unité de compte. Ce désaccord sur la définition même de la monnaie a donné lieu, durant les deux premiers tiers du IV^e^ siècle, à un véritable bras de fer entre l'autorité émettrice et les usagers.

Le règne de Probus (276-282) puis la Tétrarchie sont des périodes où abondent les imitations, monnaies de nécessité, vraies fausses monnaies prouvant

42. Anonimo, *Le cose della guerra, op. cit.*, chap. 3.

43. Table ronde « La fiduciarité des espèces métalliques », *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 34, 1979, p. 603-622 ; M. Corbier, « Fiscalité et monnaie. Problèmes de méthode », *Dialoghi di Archeologia*, 9-10, 1976-1977, p. 504-541, notamment pages 510-512.

44. L'équivalent latin du concept grec de *dôkima*.

45. D'une façon quelque peu contradictoire car l'application à l'or et à l'argent du système de la réquisition contre remboursement, classiquement utilisé par les finances impériales, désignait clairement l'or et l'argent comme des « marchandises ».

l'insuffisance des signes monétaires et la pénurie de métal à laquelle elles entendent remédier. Quand on voit qu'elles sont fabriquées sous les murs d'un camp romain – comme c'est le cas à Dionysias en Égypte –, on ne peut imaginer qu'elles soient l'œuvre de faux-monnayeurs. Il s'agissait de dépanner les finances militaires pour payer les soldes de la troupe. L'État impérial ne saurait mieux manifester sa volonté d'imposer les signes monétaires comme de simples marques de valeur, comme des jetons ayant cours légal à leur valeur faciale[46].

Dans l'hypothèse d'une pénurie de métaux monétaires, il n'est pas certain que l'augmentation des dépenses publiques soit seule responsable de la dépréciation des frappes : à l'opposé des tenants de la crise, certains historiens commencent à envisager la possibilité – à mon sens tout à fait probable – d'une augmentation des besoins en numéraire, causée par une augmentation générale de la production. En effet, si la masse monétaire en circulation augmentait constamment, on s'attendrait à une augmentation globale des prix, au point que les numismates déduisent le second phénomène du premier. Or il ne se produit rien de tel. Deux explications ont été proposées. La première suppose qu'il y a eu augmentation de la production, par effet tant de l'extension des surfaces cultivées que des gains de productivité. La seconde, tout récemment présentée par Dominic Rathbone, associe monnaie et fiscalité[47]. Son raisonnement est que les usagers ne se sont pas préoccupés du caractère de plus en plus fiduciaire de la monnaie tant que l'augmentation de leurs impôts indirects *(ad valorem)* a été automatiquement couverte par la dévaluation des monnaies qui servaient à les acquitter. Les deux explications ne sont pas incompatibles dans la mesure où Rathbone, sans lui attribuer le rôle essentiel dans la stabilité des prix, croit au développement d'un nouveau type d'exploitation rurale fondée sur l'utilisation de la monnaie, dans la mesure également, où la phase majeure d'« inflation » nominale débute avec la nouvelle fiscalité de Dioclétien et le système de réquisition des métaux précieux. Notons toutefois que ce mouvement de monétarisation de l'économie rurale, visible dans les baux fonciers et les prêts, est un phénomène continu depuis l'époque hellénistique jusqu'au VI^e^ siècle, comme on peut le constater en Égypte qui était pourtant, au départ, l'économie antique

46. La frappe de monnaies de nécessité dans des ateliers locaux improvisés et techniquement indigents avait déjà été occasionnellement pratiquée sous le Haut-Empire, en particulier dans les années 43-64 en Gaule, Germanie et Bretagne, afin de verser les soldes militaires en une période de grande pénurie de liquidités. Cf. G. C. Boon, « Les monnaies fausses de l'époque impériale et la valeur des espèces courantes », in *Les dévaluations à Rome : époque républicaine et impériale*, vol. 1, Rome, École française de Rome, 1978, p. 99-105 (avec bibliographie) ; l'expression « monnaies fausses » du titre ne traduit pas correctement ce qui devait être « *counterfeit coins* » dans l'esprit de l'auteur. Par ailleurs, cet article reflète les idées alors dominantes sur le III^e^ siècle mais qui ne sont plus recevables aujourd'hui.

47. D. Rathbone, « Monetisation, not Price-Inflation in Third Century A.D. Egypt », *op. cit.*

la plus « étatique ». La diffusion de l'usage de la monnaie dans le monde impérial romain a fait l'objet, ces dernières années, d'une réévaluation aussi bien pour le Haut-Empire[48] que pour l'époque tardive, maintenant débarrassée du mythe historiographique d'un retour à l'économie naturelle[49]. Les primitivistes invoquaient, à l'appui de leur thèse, la rareté des monnaies trouvées en dehors des sites urbains. Kenneth W. Harl présente une critique pertinente de cet argument[50]. Dans le même sens, l'étude que je viens de consacrer à l'économie textile dans le monde romain m'a confirmé les progrès de la production artisanale professionnelle urbaine aux dépens de la production domestique rurale, phénomène induisant une circulation monétaire à double sens entre campagne et ville – une ville de producteurs autant que de consommateurs[51].

*
* *

Les deux crises ont en commun leur rapport avec les finances publiques et la fiscalité. Au III^e^ siècle, une fiscalité insuffisamment efficace a tenu sur la corde raide un budget de plus en plus obéré par les dépenses militaires, mais les termes de l'échange entre monnaies « lourdes » et monnaies « légères » est demeuré

48. C. P. Jones, *The Roman World of Dio Chrysostom*, Cambridge (MA)/Londres, Harvard University Press, 1978 ; F. Millar, « The World of the Golden Ass », *Journal of Roman Studies*, 71, 1981 p. 63-75 ; L. De Ligt, « Demand, Supply, Distribution : The Roman Peasantry between Town and Countryside II : Supply, Distribution and a Comparative Perspective », *Münstersche Beiträge zu Antike Handelsgeschichte*, 10 (1), 1991, p. 33-77, et *id., Fairs and Markets in the Roman Empire : Economic and Social Aspects of Periodic Trade in Pre-Industrial Society*, Amsterdam, Gieben, 1993 ; N. Morley, *Metropolis and Hinterland : the City of Rome and the Italian Economy 200 B.C.-A.D. 200*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 ; C. Howgego, « The Supply and Use of Money in the Roman World, 200 B.C. to A.D. 300 », *Journal of Roman Studies*, 79, 1989, p. 84-102. Cf. J.-M. Carrié, « Connaître les usages de la monnaie romaine : un objectif hors de notre portée ? », in *Regards croisés sur l'étude des trouvailles monétaires : bilan et perspectives au début du XXI^e^ siècle*, actes du Colloque international de Constance, 4-5 mars 2005 (à paraître).

49. J.-M. Carrié, « L'economia e le finanze [dai Costantinidi a Teodosio] », *in* A. Momigliano, A. Schiavone (eds.), *Storia di Roma*, vol. 3.1, *op. cit*, aux pages 773-779.

50. K. W. Harl, *Coinage in the Roman Economy, 300 B.C. to A.D. 700*, Baltimore (MD)/ Londres, John Hopkins University Press, 1996, p. 251. Cf. également S. J. B. Barnish, « Pigs, Plebeians and Potentes : Rome's Economic Hinterland c. 530-600 A.D. », *Papers of the British School at Rome*, 55, 1987, p. 157-185, aux pages 179-185.

51. J.-M. Carrié, « Vitalité de l'industrie textile à la fin de l'Antiquité : considérations économiques et technologiques », *Tissus et vêtements dans l'Antiquité tardive*, actes du Colloque de Lyon, Musée historique des tissus, 18-19 janv. 2003, *Antiquité Tardive*, 12, 2004, p. 13-43.

acceptable et, en tout cas, accepté. L'autorité hiérarchique de l'État émetteur de monnaie s'est maintenue. Au IV^e^ siècle, une fiscalité plus efficace mise en place dans les dernières années du III^e^ siècle a servi, dans un premier temps, à pallier l'insuffisance du stock métallique héritée de l'époque précédente (dilution du stock d'argent rendu irrécupérable à force d'appauvrissement progressif et infini du billon argenté). La grande différence entre les deux processus, c'est que le premier (des Sévères à Aurélien) a constitué une « crise » plus pour les numismates obnubilés par la détérioration métallique des monnaies que pour les historiens de l'économie. Le second est une crise d'hyperinflation où les spécialistes des phénomènes monétaires contemporains retrouvent des éléments qui leur sont familiers.

Au total, comment évaluer la marge de responsabilité du gouvernement impérial et son emprise sur les phénomènes ? Selon Jones, celui-ci « ne semble pas, en fait, avoir conduit une politique délibérée d'inflation du denier : l'inflation était quelque chose qui se produisait contre ses propres souhaits, et qui échappait à son contrôle » [52]. On serait tenté de reformuler ce jugement d'une façon un peu différente : la situation financière de l'Empire, la pénurie de métaux précieux et l'obligation de maintenir un haut niveau de dépenses publiques n'ont pas laissé aux gouvernants le choix de leur politique monétaire ; contraints à l'inflation, ils s'en sont accommodés, ont cherché à la « piloter », et on pourrait difficilement soutenir qu'ils l'aient pratiquée innocemment ou par manque de clairvoyance. En général les gouvernants ont « tenu » la monnaie de billon (à l'exception du laxisme total de Licinius, dû à la conjoncture politico-militaire des années 321-324). Sans même parler de taux de couverture métallique des émissions successives, on peut d'ailleurs considérer que la surévaluation moyenne de la monnaie de billon argenté par rapport à l'or, telle que l'indique le mouvement des prix, est demeurée relativement constante durant cette période, autour des 50 % environ qu'avait déjà enregistrés l'édit de Dioclétien.

L'or a permis à la monnaie impériale de reconstituer le stock de monnaie forte que l'amenuisement progressif de ses avoirs en argent lui avait fait perdre, et une fois les finances publiques rétablies, le bronze a pu retrouver son rôle de monnaie divisionnaire. L'or redevenant un multiple du cuivre, un système plus ressemblant à celui du Haut-Empire a pu se rétablir, à cette différence que l'or y a joué le rôle autrefois tenu par l'argent.

Toutefois, cette politique a mis du temps à porter ses fruits, ne serait-ce que parce qu'à partir de la fin du III^e^ siècle, les transferts de monnaie d'or ont été si importants entre l'Empire et l'extérieur qu'une bonne partie de l'or mis en circulation par l'Empire sortait des frontières, soit pour acheter la paix avec des voisins gênants, soit pour payer des mercenaires barbares dont le nombre n'a cessé

52. A. H. M. Jones, *The Later Roman Empire 284-602, op. cit.*, vol 1, p. 441.

d'augmenter à partir de Constantin, si bien que la population de l'Empire lui-même a été servie en dernier. À cette fuite de l'or hors des frontières s'est ajoutée l'utilisation prioritaire de l'or dans le circuit fiscal qui a eu pour effet, pendant le deuxième tiers du IV^e^ siècle, de sevrer le marché de la nouvelle monnaie forte et même de prolonger sous une forme proprement fiscale le drainage de l'or détenu par les particuliers. Cela explique que les effets de l'émission d'or en augmentation constante aient été d'abord de rétablir les finances publiques, avant que les particuliers puissent eux-mêmes en bénéficier.

Constance II (mort en 361), puis les Valentiniens (à partir de 364) ont finalement recueilli les premiers fruits tangibles de cette politique de l'or qui avait été conçue dès Aurélien, continuée par Dioclétien et accentuée par Constantin. Le terme mis au monnayage de billon argenté et le retour au cuivre qui s'effectue dans les années 360 résultent de l'aboutissement d'un double processus technique : celui qui, de dilution en dilution, a quasiment vidé de tout contenu d'argent un stock de billon indéfiniment réutilisé ; celui qui a rendu l'État, désormais davantage créditeur d'or que de billon dévalué, plus attaché à protéger l'or et à en faire remonter le prix qu'à réaliser un bénéfice sur l'émission inflationnaire du bronze.

En fin de compte, la « dévaluation » monétaire du IV^e^ siècle, une fois ramenée à sa véritable nature et à ses justes proportions, n'apparaît plus comme le symptôme d'une crise économique profonde, ni comme un élément déstabilisant de la vie économique (excepté le secteur bancaire et les fondations publiques et privées, bases de la vie associative [53]), mais comme un phénomène « technique » dont les gouvernants ont su tirer parti en l'utilisant comme une sorte d'impôt (sans le nom). Même si le désordre monétaire a compliqué la vie commerciale, il ne lui a pas fait sérieusement obstacle. Par certains aspects, il a même pu la faciliter. Ainsi, sans qu'il faille y voir une politique d'encouragement des échanges économiques, mais comme pur et simple effet d'une politique monétaire imposée par les circonstances, la dévaluation a rapproché la monnaie des utilisateurs, en offrant des dénominations de moindre valeur, plus proches de l'ordinaire des transactions quotidiennes [54].

---

53. J.-M. Carrié, « *Solidus* et crédit : qu'est-ce que l'or a pu changer ? », *in* E. Lo Cascio (ed.), *Credito e moneta nel mondo romano*, atti degli Incontri capresi di storia dell'economia antica, Capri, 12-14 octobre 2000, Bari, Edipuglia, 2003, p. 265-279.

54. Dans une proportion moins importante, toutefois, qu'on aurait pu le penser : cf. mes calculs comparatifs entre Haut-Empire et Antiquité tardive dans « Aspects concrets de la vie monétaire en province », *op. cit.*, p. 175-203, sur ce point page 198. On trouvera en outre dans cet article, à partir de cas précis, un exposé des problèmes que l'inflation nominale du IV^e^ siècle a posés à la vie économique sans entraîner pour autant une démonétarisation de cette dernière, grâce aux solutions pragmatiques qui ont su obvier à ces inconvénients.

2. EXPÉRIENCES NON EUROPÉENNES

Crises monétaires et unification politique des territoires

Guillaume CARRÉ, Christian LAMOUROUX, Zeynep YILDIRIM

La monnaie peut-elle être un instrument d'unification politique ? La lecture des chapitres suivants concernant les premiers siècles de l'Empire ottoman, les débuts de la dynastie des Song en Chine ou le gouvernement des Tokugawa au Japon, laisse penser que la tentation d'une telle instrumentation est ancienne et partagée par des souverains soucieux de marquer leur pouvoir. Dès le milieu du VIII[e] siècle, le principe d'une prérogative publique sur la production des pièces s'était définitivement imposé en Chine, et la réunification de l'empire par les Song fut naturellement suivie d'un effort du gouvernement central pour rétablir son autorité monétaire sur l'ensemble du territoire, même si, de fait, différentes monnaies continuèrent de circuler dans les régions. Dans l'Empire ottoman, l'usage fait par le sultan de la première monnaie ottomane, l'aspre, dans l'affirmation de sa souveraineté sur les pouvoirs féodaux, puis le rôle clé joué par le *kuruş* qui lui succède dans la centralisation de cet empire, furent déterminants dans la constitution et la reproduction de l'empire sur le long terme. De la même façon, au Japon, les Tokugawa firent une priorité de l'établissement d'un nouveau système monétaire sous l'égide du gouvernement shogunal après la crise qui marqua la fin de la période médiévale : ils s'efforcèrent très tôt de confiner les pièces émises par les grands seigneurs féodaux à une stricte circulation régionale, alors que leur propre numéraire devait remplacer dans les échanges internationaux les métaux non monnayés.

Cependant, bien que, très tôt en Chine, la monnaie ait été présentée dans les discours savants comme un levier efficace dont disposait le souverain pour agir sur les prix et la circulation des marchandises, le monopole sur la monnaie métallique n'a sans doute pas répondu d'abord au souci de conduire une quelconque « politique monétaire ». Les candidats à la souveraineté en Chine ou au Japon désiraient avant tout accaparer une source de richesse au détriment de

rivaux potentiels : la constitution d'imposants trésors les plaçait bien au-dessus des autres pouvoirs qui étaient incapables de mobiliser de telles ressources. Cette monnaie produite par l'autorité centrale était également nécessaire pour entretenir des forces armées, comme les troupes de janissaires dans l'Empire ottoman, ou pour rémunérer un personnel administratif, comme la bureaucratie lettrée en Chine ; relevant de la seule libéralité du souverain et détachés de tout autre lien d'allégeance local, ces groupements civils et militaires étaient en position de généraliser l'usage de la monnaie centrale. Le paiement d'un personnel chargé de faire respecter l'autorité du souverain impliquait en effet que la monnaie reçue sous forme de salaire fût acceptée partout dans ses États. Le contrôle de la monnaie métallique, associé à celui des sites centraux de production et d'échanges, permit aussi au shogun japonais d'imposer aux seigneurs qui lui avaient fait allégeance la conversion de leurs prélèvements fiscaux sur les récoltes dans le numéraire qu'il avait émis, dès lors qu'ils voulaient avoir accès à d'autres produits.

Toutefois, si la monnaie a pu contribuer à homogénéiser ces sociétés anciennes, on constate qu'elle a pu tout aussi bien concourir au maintien de leur fragmentation. En effet, la construction des systèmes monétaires, à l'instar de celle des régimes politiques, est rarement une création *ex nihilo* : ces systèmes se présentent plutôt comme des « assemblages » combinant innovations et éléments préexistants. Dans ces sociétés d'ordre, le cloisonnement social entre aristocratie terrienne, bureaucratie d'État et producteurs et marchands impliquait fréquemment une hétérogénéité des modes de prélèvement et de redistribution des revenus ainsi que des instruments de paiement. L'unification monétaire ne se réalisait donc pas d'emblée à partir de l'imposition d'un seul signe monétaire dont l'État se serait réservé le monopole d'émission, mais plutôt à travers la mise en cohérence et la formalisation de pratiques hétérogènes, reflétant ou imposant des modes autonomes d'appropriation de la richesse dans les diverses couches de la société. Dans le Japon prémoderne, le jeu sur un produit fiscal tel que le riz, qui devait être changé en monnaie métallique, assurait aux guerriers une source universelle de revenus d'une valeur élevée et aisément convertible jusqu'au début du XVIII[e] siècle, mais il offrait aussi la possibilité de refonder la société en distinguant nettement les statuts sociaux. Le riz constituait ainsi la richesse fondamentale des guerriers, la monnaie l'outil des marchands, l'or l'instrument de paiement privilégié dans les bases du shogunat situés à l'est du pays, et l'argent celui des milieux d'affaires des grands centres urbains de l'ouest de l'archipel. Et c'est grâce à l'interaction de ces statuts sous la tutelle du régime shogunal, et à la conversion mutuelle de leurs sources de revenus – riz contre monnaie, monnaie contre marchandises – que l'ensemble de ces groupes sociaux a pu accéder à la prospérité.

À cette fragmentation sociale s'ajoutent les contraintes d'ordre territorial. Les signes monétaires émis par le souverain ne parviennent pas, dans un premier

temps, à faire disparaître les particularismes des usages monétaires ayant cours sur ses territoires : les exigences des marchands impliqués dans le commerce international ou interrégional, les préférences locales pour tel ou tel moyen de paiement s'imposent en effet aux pouvoirs. C'est ainsi que l'or demeure la monnaie de référence pour les échanges internationaux dans l'Empire ottoman, alors que dans l'ouest de l'archipel japonais, profondément impliqué dans le commerce asiatique, l'argent prime sur le métal jaune pourtant promu par le shogunat. Dans le cas de la Chine des Song, les autorités s'efforcent même de jouer de ces particularismes lorsqu'elles choisissent d'interdire la circulation de leur propre monnaie de cuivre dans le Sichuan puis dans le Shaanxi, pour y maintenir du papier-monnaie et une monnaie de fer qui leur permettent de s'approprier à bon compte des richesses ou d'approvisionner leurs troupes.

On constate donc que le pouvoir central est loin de rester passif devant ces usages particuliers, qu'il émette et impose sa propre monnaie d'argent comme au Japon, ou qu'il reprenne à son compte des innovations monétaires privées comme en Chine avec le papier-monnaie. Cependant, si l'autorité centrale garantit peu ou prou une convertibilité généralisée des moyens de paiement, grâce à la mise en cohérence des diverses pratiques monétaires avec le système privilégié par le souverain et son administration, elle reste incapable d'imposer un change totalement unifié de ses monnaies sur l'ensemble des territoires qu'elle contrôle. La plus ou moins grande disponibilité de numéraire ou l'influence de marchés étrangers contribuent à perpétuer des situations de déséquilibre qui font la fortune des métiers d'argent. En se mettant très tôt à l'école des marchands, dont l'habileté à tirer profit de la circulation du signe monétaire les surprend toujours, les autorités centrales ou locales ne tardent pas à comprendre que le jeu sur la disparité des marchés est un excellent moyen de réaliser des transferts de fonds à moindre coût, voire de s'enrichir – y compris personnellement pour ceux qui vivent à l'ombre du pouvoir –, en évitant d'abord que la part consentie aux intermédiaires des circuits économiques ne dépasse les limites du raisonnable.

Ainsi, au Japon, ce sont les cloisonnements régionaux entre les cours des diverses monnaies qui permettent au shogunat, sans pour autant payer la moindre commission, d'impliquer les grands marchands dans des transferts de fonds par émission de lettres de change. Dans l'Empire ottoman, la crise de l'aspre participe d'une transformation du système fisco-financier dans laquelle janissaires et bureaucrates monopolisent la collecte des impôts sous la forme de fermes ; ils sont alors en position de commercialiser le surplus agricole sur le marché intérieur et le marché international, concurrençant par là même les marchands spécialisés. Dans la Chine des Song, l'État a fini par se trouver en concurrence avec les marchands dans la recherche des profits qu'engendrent un système monétaire marqué par de fortes disparités régionales et une multiplicité des instruments de paiement : on

a là le cas extrême d'une puissance publique désireuse de profiter en permanence de l'hétérogénéité monétaire en recherchant la combinaison optimale entre la circulation de ses monnaies et la couverture de ses propres dépenses. On peut donc dire que, même si les déséquilibres inhérents à ces systèmes composites s'avèrent souvent nuisibles pour la puissance publique, ils apparaissent également comme des éléments moteurs de la circulation de la monnaie : ces désordres sont sinon nécessaires, du moins utilisés au service du fonctionnement global de ces « assemblages » monétaires.

Dans ces conditions, la circulation monétaire apparaît moins comme un système imposé par le pouvoir central sur un territoire que comme une forme du contrat social constitutif de la souveraineté, un contrat qui maintient les usages et les profits réalisés grâce à la monnaie tout en assurant la pérennité du système sociopolitique. Le pouvoir émetteur de numéraire ne peut d'ailleurs que prendre conscience des limites de son contrôle sur la diffusion de sa propre monnaie. Certes, si des problèmes de trésorerie apparaissent, sa suprématie lui permettra de recourir aux manipulations, mais les autres usagers se chargeront rapidement de lui rappeler qu'en accentuant les déséquilibres latents du système, il court le risque de rompre le contrat. Revient alors au pouvoir politique la tâche délicate d'arbitrer, dans le cadre de la circulation monétaire, entre ses propres intérêts qu'il identifie volontiers à ceux de l'ensemble de la société, et ceux des autres usagers qui ne se privent pas de manifester leur mécontentement en écartant des échanges la monnaie dégradée. Dans la Chine des Song, l'administration semble avoir été d'autant plus incapable de satisfaire l'ensemble des besoins en monnaies qu'elle cherchait à tirer parti de la fragmentation monétaire de l'Empire : la multiplicité des systèmes monétaires locaux et des modes de transfert offrait aux usagers plusieurs occasions de profit, comme la fonte de fausses pièces ou les transferts du bon numéraire sur le marché intérieur et même son exportation.

*
* *

On voit ainsi que les indicateurs quantitatifs des crises monétaires – une offre insuffisante, une dépréciation de la valeur métallique des monnaies et des taux de change instables ou multiples – peuvent aussi traduire des conflits de distribution. Tout autant que des crises de confiance dans tel ou tel instrument de paiement, les turbulences monétaires qu'affrontent ces régimes apparaissent par conséquent comme des crises « systémiques » qui révèlent les déséquilibres internes résultant de la segmentation et de la fragmentation des circuits monétaires. Si l'équilibre général est fragilisé et que les facteurs d'instabilité prennent le dessus, c'est aussi parce que le schéma social et territorial ainsi que les rapports de force qui

régissaient les échanges monétaires ont évolué, en général dans un sens moins favorable à la classe politique dominante. Le shogun et le sultan ont certes été à même d'assurer à leur aristocratie militaire une position éminente dans le circuit monétaire, grâce à leur statut de consommateurs et de dispensateurs de monnaies, mais encore a-t-il fallu qu'ils fussent en mesure de fournir le système en richesses et en métaux précieux à qualité et quantité constantes. Dans le cas contraire, les modifications des systèmes monétaires devaient être avalisées par des milieux d'affaires qui dominaient, dès lors, la fourniture des instruments de paiement. Le dérèglement plus ou moins brutal du système monétaire est donc à la fois un révélateur et une conséquence de la déstabilisation des architectures sociales mises en place, déstabilisation dans laquelle la monétarisation des échanges, promue par le pouvoir, ne joue d'ailleurs pas le dernier rôle. C'est pour surmonter une telle crise que le sultan ottoman dut se résoudre à frapper un équivalent de la monnaie européenne, intégrant ainsi la nouvelle classe des fermiers et le marché international dans un nouveau régime d'accumulation et de distribution du pouvoir et de la richesse qui perdurera pendant plus de deux siècles.

En revanche, un régime politique comme celui du Japon à la fin du shogunat ne connut pas le même succès. Certes il réussit, au terme d'un long processus de prise de contrôle du marché monétaire intérieur, à réduire ses disparités et à établir une nette domination de l'instrument de paiement qui convenait au pouvoir central, sans devoir capituler devant les marchands. Mais, obsédés par leurs problèmes de change et de comptabilité, les gouvernements shogunaux finirent par perdre de vue le fait que, pour les fondateurs du régime des Tokugawa, l'unification monétaire n'était qu'un des multiples moyens mis en œuvre pour réformer l'ordre politique et renforcer leur emprise sur la société. Ce succès laborieux ne pouvait, par conséquent, suffire à lui seul à enrayer les crises structurelles, économiques, sociales, politiques et culturelles qui minaient le régime et devaient le conduire à sa chute. En effet, les fiefs qui allaient causer sa perte (Chôshû et Satsuma) dépendaient certes depuis longtemps du numéraire du shogun, mais leurs performances économiques bien supérieures leur permirent d'amasser dans leurs coffres ces mêmes monnaies que le pouvoir central pensait enfin avoir domptées pour son plus grand profit. L'intégration du territoire par la monnaie n'avait donc en rien contribué à son intégration politique : elle avait simplement révélé l'obsolescence des structures sociales face à la généralisation d'une économie d'échanges, et donc l'obsolescence du régime shogunal lui-même.

La Chine présente un troisième cas de figure. Le régime impérial se maintiendra longtemps, mais sans réussir véritablement à centraliser le système monétaire sur l'ensemble de son territoire.

Chapitre 4

Bureaucratie et monnaie dans la Chine du XI[e] siècle : les désordres monétaires au Shaanxi [1]

Christian Lamouroux

Comme l'historiographie le montre depuis un siècle, la dynastie des Song du Nord (960-1127) marque une rupture décisive dans l'histoire de l'État dynastique. Après deux siècles de maturation, la société chinoise fut l'objet de transformations qui affectèrent l'ensemble de l'organisation sociale et assurèrent la centralisation durable du pouvoir politique. Les concours de recrutement dans la fonction publique, qui concurrençaient de plus en plus efficacement les systèmes de recommandation, marquèrent le début de l'hégémonie des lettrés bureaucrates, et la recomposition politique s'opéra autour de cette nouvelle élite, mettant un terme à la désagrégation qu'avait connue l'empire sous les « Cinq dynasties et Dix royaumes » (907-978). L'éclatement en royaumes avait engendré un développement important des échanges économiques entre les régions, et l'État bureaucratique s'employa à mettre ce dynamisme au service de la réunification du territoire. Cet activisme économique et financier de l'État se traduisit par le développement des instruments monétaires. Présents, dès le début du IX[e] siècle dans l'empire des Tang (618-907), sous la forme de billets de change officiels (les « monnaies volantes », *feiqian*), des papiers monétaires continuaient de circuler, en particulier entre les marchands du Sichuan dans les années 1008-1016. En 1024, l'innovation fut reprise par le pouvoir central qui, soucieux de stabiliser son contrôle sur cette grande et riche région conquise dans la violence en 965, y imposa la circulation du premier papier-monnaie officiel [2].

1. Je remercie Lucien Gillard, André Orléan et Bruno Théret pour leur lecture critique d'une version antérieure de ce chapitre.
2. Ch. Schifferli, « Le système monétaire au Sichuan vers la fin du X[e] siècle », *T'oung Pao*, 72 (4), 1986, p. 269-290.

Les monnaies des Song ont frappé les numismates par leur complexité : outre le caractère régional de la circulation monétaire, ils ont souligné l'existence de nombreux types d'espèces métalliques ainsi que les fluctuations permanentes de valeur entre grandes et petites pièces de cuivre d'une part, et entre pièces de cuivre et pièces de fer d'autre part[3]. Plusieurs historiens des Song ont insisté sur les liens entre la croissance des activités commerciales et le développement de l'économie monétaire, sur les innovations concernant les signes monétaires et les techniques financières de crédit, ou encore sur le rôle international de la sapèque de cuivre. Ils ont également rappelé que l'usage de signes multiples et le morcellement monétaire étaient le résultat de la division politique qui avait prévalu durant la période précédente, et ils ont souligné que les Song durent financer, tout au long de leur existence, la présence d'armées pléthoriques – les effectifs auraient atteint 1 400 000 hommes dans les années 1040 – sur leurs frontières du Nord et du Nord-Ouest. Les difficultés rencontrées à l'occasion de ces financements incitèrent souvent les autorités à recourir à des manipulations monétaires qui débouchèrent régulièrement sur des désordres, sinon des crises. Ces pratiques dépendaient directement de la compréhension que les fonctionnaires se faisaient des monnaies qui circulaient, et donc de l'idée même de système monétaire. En d'autres termes, si l'on veut avoir une chance de saisir leurs propres représentations de l'ordre monétaire et de ses perturbations, il convient aussi de présenter la circulation monétaire du point de vue de l'administration, ce qu'ont déjà fait quelques auteurs[4]. Gao Congming a ainsi précisément analysé les désordres intervenus dans le Shaanxi entre 1040 et les années 1080, une quarantaine d'années durant lesquelles cette région frontalière du Nord-Ouest a vu circuler différentes monnaies de fer et de cuivre, ainsi que des papiers monétaires qui lui étaient propres. Fondé surtout sur les éléments fournis par Gao, ce chapitre rappelle, pour commencer, le contexte monétaire des premières décennies du XI^e^ siècle et les péripéties qui marquèrent le début des difficultés dans le Nord-Ouest, pour analyser ensuite le déroulement de cette crise ainsi que l'évolution des politiques censées la résoudre.

3. Peng Xinwei, *Zhongguo huobi shi* [Histoire de la monnaie chinoise], Shanghai, Shanghai renmin chubanshe, 1988 [1re éd. 1958], p. 398.
4. Miyazawa Tomoyuki, *Sôdai Chûgoku no kokka to keizai* [L'État et l'économie dans la Chine des Song], Tokyo, Sôbunsha, 1998 ; Gao Congming, *Songdai huobi yu huobi liutong yanjiu* [Recherches sur la monnaie et la circulation monétaire sous les Song], Baoding, Hebei daxue chubanshe, 2000 ; Wang Shengduo, *Liang-Song huobi shi* [Histoire de la monnaie des Song], Pékin, Shehui kexue wenxian chubanshe, 2003. Voir le compte rendu de R. von Glahn, « Revisiting the Song Monetary Revolution : a Review Essay », *International Journal of Asian Studies*, 1 (1), 2004, p. 159-178.

La situation monétaire et financière du Shaanxi avant les années 1040

La réunification de l'empire dans la seconde moitié du X^e siècle se traduisit sur le plan monétaire par une intégration des monnaies dans un système fondé sur les pièces de bronze, les sapèques[5]. Malgré son intégration progressive autour de la sapèque de bronze, le système restait segmenté du fait de l'existence de zones monétaires particulières et de la présence de deux unités de compte. Au Sichuan, dans le Sud-Ouest, ne circulait qu'une monnaie de fer et, à partir de 1024, le papier-monnaie officiel ; au Shaanxi, il semble que des pièces de fer aient pu aussi coexister avec les sapèques de bronze. L'usage conjoint de deux unités de compte officielles est clairement attesté à partir de 983, après que les autorités eurent défini, à côté de la ligature pleine de 100 ou de 1 000 pièces, une ligature réduite « officielle » *(shengmo)* à 77 %. Pour l'administration des Song, la ligature à 77 % servait, tout autant que la ligature pleine, à définir certains prélèvements fiscaux, les salaires de ses fonctionnaires, ou encore à évaluer des prix et des coûts. Ces ligatures de compte avaient évidemment une existence physique, puisqu'il suffisait de réunir par un lien un nombre défini de sapèques pour obtenir la ligature souhaitée. Elles circulaient donc sur les marchés, parallèlement à de multiples ligatures « raccourcies », créées par les marchands. Or, au grand dam de l'historien, de très nombreux textes mentionnent l'unité de compte, la ligature, sans aucune précision sur sa composition.

Au début de la dynastie, en plus de ces règles monétaires, les premiers Song s'efforcèrent de trouver des formules financières susceptibles de soutenir leur politique de reconquête militaire dans le Nord. À la fin du X^e siècle, l'administration, qui cherchait à couvrir l'approvisionnement des troupes, obtint des marchands qu'ils lui consentissent des avances en grains et en fourrage en leur délivrant des certificats leur permettant de commercialiser des produits de monopole comme le thé ou le sel. Ces dispositifs furent reconduits et se renforcèrent même à partir de 1005, lorsque la paix armée s'installa et imposa l'approvisionnement permanent des garnisons sur les frontières du Nord. Les monnaies métalliques sont donc fréquemment associées dans les sources à d'autres produits à haute valeur, impliqués dans les transactions entre les administrations et les marchands : thé ou sel, métaux précieux et soieries, et même ivoires, parfums ou plantes médicinales. La monnaie est ainsi présentée comme l'une des ressources mobilisées par l'administration pour payer les marchands qui effectuaient des opérations pour son compte. Elle apparaît aussi comme un étalon puisque les tarifs pratiqués pour

5. L'évolution des pièces de bronze et des ligatures est détaillée dans le chapitre 7.

rétribuer les marchands sont clairement exprimés en ligatures et pièces, qu'il s'agisse de la valeur nominale *(xuqian)* des certificats de thé, du prix effectivement payé *(shiqian)* par les marchands ou enfin des bénéfices réels qu'ils réalisaient en recevant du thé du Sud-Est ou *a fortiori* des ligatures à la capitale, Kaifeng.

Cependant, les textes qui décrivent les paiements au tournant du siècle parlent toujours d'« ivoires, de plantes, de parfums et de monnaies du Sud-Est » ou de « monnaies des autres préfectures »[6]. Il y avait donc des différences entre elles – on se souvient en particulier des ligatures « raccourcies » par les marchands – qui impliquaient des équivalences et des changes. Au demeurant, les données chiffrées relatives aux recettes, aux dépenses ou aux transferts restent souvent difficiles à interpréter : un même nombre, censé exprimer un montant total, est couramment suivi de plusieurs unités – unités de capacité pour les grains, coupons pour les textiles, ligatures de monnaie, *liang* (ou « once ») pour les métaux précieux[7]. Cette « unité composite », dont on a du mal à percevoir la pertinence comptable, dénote au moins l'ambiguïté dans laquelle était perçue la monnaie : celle-ci constituait encore simplement un moyen de paiement parmi d'autres, même si elle était manifestement devenue aussi le principal moyen d'évaluation pour définir l'impôt et les tarifs qui normalisaient les échanges entre les administrations et leurs fournisseurs.

Ces échanges et ces tarifs concernaient en particulier le Shaanxi dont les préfectures étaient les plus excentrées sur la ligne de front qu'était devenue la frontière. L'approvisionnement y coûtait d'autant plus cher à l'administration centrale que les tarifs censés attirer les marchands étaient, au moins jusqu'en 1005, fixés par les autorités locales : en d'autres termes, jusqu'à cette date, les promesses de bénéfices que celles-ci garantissaient en remettant des certificats aux marchands étaient honorées par d'autres administrations, à la capitale ou dans le Sud-Est. Les réformes des monopoles en 1005 puis en 1023 s'expliquent donc largement par la volonté des autorités centrales de mettre fin à une gabegie qu'elles dénonçaient d'autant plus que leurs coffres se vidaient. Mais l'administration de la capitale dut aussi et surtout faire face à un autre mécanisme déstabilisateur : la monétisation des certificats. Les grands marchands de thé ou les financiers de Kaifeng rachetaient en effet à bas prix les certificats obtenus par les marchands locaux, pressés de s'en débarrasser du fait des difficultés à les négocier dans le cadre de la réglementation des monopoles et de l'éloignement géographique. Cette situation entraîna leur concentration entre les mains de quelques

6. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian* [Compilation pour faire suite au Miroir pour l'aide au gouvernement], Pékin, Zhonghua shuju, 1978-1995, *juan* 100, p. 2313 et 2315.
7. Sur cette « unité composite », cf. Miyazawa, « Hoku-Sô no zaisei to kahei keizai », repris dans *Sôdai Chûgoku no kokka to keizai, op. cit.*, p. 34-45.

gros marchands et aboutit à l'émergence d'un marché spéculatif des certificats [8]. Dans un premier temps, ces marchands se procurèrent à bon compte et en toute légalité d'importantes quantités de thé grâce à ces papiers, mais l'administration du monopole éprouva de plus en plus de peine à honorer dans des délais raisonnables les certificats qui étaient présentés massivement à ses comptoirs. Dans un second temps, les papiers s'accumulèrent et se dévalorisèrent : le cours des certificats entre marchands s'effondra, les livraisons de grains sur les frontières n'étaient plus attractives et les comptoirs du monopole accumulèrent alors les invendus. Dans les deux cas, le monopole du thé ne rapportait pas à l'État, car les grands marchands, en se rendant maîtres du système, avaient transformé les certificats en une monnaie privée qui circulait entre eux et leur permettait d'accaparer des richesses publiques.

On comprend donc les raisons pour lesquelles l'administration centrale s'efforça, à partir de la réforme des monopoles en 1023, de limiter l'usage des certificats en imposant des transactions en monnaie aussi bien sur les frontières qu'à la capitale et dans les comptoirs qui délivraient le thé du Sud-Est. Les nouveaux règlements, appelés « réglementation sur les [paiements en] espèces monétaires » *(xianqian fa)*, permettaient en principe de dissocier les paiements mais aussi de les décentraliser, à condition toutefois d'allouer suffisamment de monnaie à des régions excentrées comme le Shaanxi. Le problème resta difficile à résoudre, alors même qu'un effort sans précédent avait été consenti pour augmenter la masse des pièces en circulation tout au long du règne précédent, celui de Zhenzong (997-1022). Deux indicateurs permettent de mesurer cet effort, comme l'atteste le tableau 1 (p. 188) [9].

D'une part, le rythme annuel des émissions, qui avait été d'environ 300 000 ligatures jusqu'en 998, passa définitivement à plus d'1 million à partir de 1000, avec peut-être un pic de 1,8 million en 1007-1008. D'autre part, cette augmentation systématique de la masse monétaire eut des conséquences budgétaires sensibles, puisqu'en 1021 la monnaie représenta désormais une part essentielle des recettes de l'administration [10]. C'est d'ailleurs cette évolution qui rendit

8. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 100, p. 2313-2314.
9. Les données sur la masse monétaire seront discutées plus loin.
10. Deux estimations des recettes monétaires de l'administration sont proposées pour 1021 : 26,5 millions de ligatures par Quan Hansheng que cite Gao Congming (*Songdai huobi..., op. cit.*, p. 17) ; 35,4 millions sur un chiffre global estimé de 57,2 millions (soit près de 62 %) par Gao lui-même (*ibid.*, p. 18). Quan fournit également les chiffres relatifs aux recettes en grains ainsi qu'en soieries et en étoffes (respectivement 29,8 millions de *dan* et 33,4 millions de coupons), sans donner d'équivalence monétaire globale. L'hétérogénéité des instruments de paiement, qui explique l'absence de tarif unique, l'incite sans doute à la

sans doute crédible aux yeux de la cour la décision de privilégier les paiements en espèces dans le cadre des monopoles à partir de 1023. Même si les chiffres doivent être utilisés avec beaucoup de précaution, on peut conclure que l'administration centrale disposait alors de trois modes d'intervention – monnaie, grains et soieries – qui lui donnaient les moyens de peser de façon décisive dans les échanges commerciaux entre ces trois ressources.

Cependant, rien ne prouve que les monnaies comptabilisées au niveau central étaient mobilisables ou pleinement mobilisées dans les opérations impliquant les administrations locales et leurs administrés. D'abord, le transfert physique des monnaies restait difficile et dangereux. Ensuite, plusieurs indices laissent penser qu'au niveau local les autorités, si elles ne manquaient pas de monnaie métallique, pouvaient refuser à dessein de s'en servir : on pense à la pratique des avances monétaires et à celle des commutations fiscales, d'une part, et bien évidemment à l'usage persistant des certificats, d'autre part.

Parallèlement à la réforme de 1023, censée réduire les profits que les marchands retiraient des avances en grains qu'ils accordaient aux autorités des frontières, l'administration centrale du monopole public imagina qu'elle pouvait exiger des marchands de thé qu'ils fournissent aux producteurs du Sud-Est des avances monétaires correspondant aux coûts de production. En d'autres termes, ces avances dans le Sud-Est devaient servir à financer la production du thé que les marchands entendaient obtenir en menant leurs opérations commerciales dans d'autres régions, dont les frontières du Nord et du Nord-Ouest[11]. L'abandon du système après seulement quelques mois d'application dans le Huainan suggère qu'un tel dispositif se heurta aux réticences, voire à l'hostilité des marchands et des producteurs, et donc que la question de l'engagement physique des monnaies resta un objet de négociation entre les partenaires actifs au sein du monopole. Quant au dispositif des commutations fiscales, il prévoyait le versement en nature d'impôts dont le montant était défini en monnaie. Comme les versements restaient naturellement dépendants des productions locales, les besoins de l'administration ne pouvaient être satisfaits qu'à la suite de commutations des produits entre eux sur la base de calculs monétaires. Dans les conditions de concurrence entre unités de compte qui viennent d'être évoquées, on est en droit de se demander si les fonctionnaires eurent recours aux commutations pour

---

prudence. L'estimation de Gao, obtenue par l'artefact d'une conversion générale, est sans aucun doute trop élevée.

11. Ce règlement, dit des « options sur avances » *(tieshe fa)*, stipulait que les marchands, en plus des avances aux producteurs, devaient directement verser à l'administration des droits équivalents aux recettes que la régie publique avait perçues antérieurement. Cf. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 100, p. 2314.

augmenter les revenus publics, en imposant des tarifs qui leur étaient toujours favorables par rapport aux prix des marchés – comme de nombreux textes le dénoncent –, ou si c'est la rareté relative des monnaies métalliques qui justifia ces opérations et rendit possibles de telles pratiques.

Cette ambiguïté est encore plus difficile à lever dans le cas des certificats du Shaanxi. Leur présence persistante est-elle l'indice d'une pénurie de monnaie dans la région ou bien le résultat d'un choix délibéré des autorités, peu enclines à renoncer à des modes de financement qui épargnaient les ressources monétaires locales ? Dès 1026, l'administration centrale accéda à la demande des autorités du Shaanxi qui souhaitaient utiliser le tout nouveau papier-monnaie du Sichuan pour attirer sur les marchés des préfectures stratégiques de la frontière du Nord les marchands du Sichuan limitrophe. Ces marchands furent autorisés à livrer, à des prix très avantageux pour eux, des grains et des fourrages qui étaient ensuite payables dans leur propre région en papier ou en monnaie de fer [12]. Les marchands de l'ensemble du Nord-Ouest purent, de leur côté, se rendre au Sichuan où les produits qu'ils livraient sur les frontières leur étaient payés en particulier avec des soieries. Il est certes difficile à partir de l'édit de 1026 de déduire autre chose que le mécanisme qui vient d'être explicité, et il est fort possible que le recours au papier du Sichuan restât encore ponctuel. Cependant le Sichuan et le Shaanxi entretenaient d'autres liens commerciaux qui ont pu contribuer à l'intégration de leurs relations monétaires.

Depuis 1005 en effet, le Shaanxi était l'un des centres du commerce de l'argent métal, puisqu'une partie du tribut versé par les Song à leurs puissants voisins du Nord, les Liao – peut-être plus de 50 % – serait revenue dans les circuits commerciaux frontaliers [13]. Or, les marchands du Sichuan faisaient un commerce régulier de ce métal pour au moins deux raisons. D'une part, contrairement au fer et au papier, l'argent était, avec les soieries, un des principaux moyens de paiement acceptés dans les échanges interrégionaux. D'autre part, la demande de métal était d'autant plus forte au Sichuan que les autorités centrales, qui ne pouvaient utiliser les pièces de fer ailleurs dans l'empire, imposèrent le paiement

12. Xu Song, *Song huiyao jigao* [Recueil de documents administratifs des Song], Taipei, Xin wenfeng chuban gongsi, 1976, section « Shihuo » [Denrées et monnaies], *juan* 36, p. 19. L'autorisation est accordée à la préfecture de Weizhou.

13. Tao Jinsheng, *Song-Liao guanxi shi yanjiu* [Recherches sur l'histoire des relations entre les Song et les Liao], Taipei, Lianjing chuban shiye gongsi, 1984, p. 55. Cet argent se serait échangé contre des monnaies de cuivre, dont l'évasion en territoire Liao était régulièrement dénoncée, ainsi que les soieries et le thé que le Sichuan pouvait précisément fournir en abondance. Cf. Lin Wenxun, *Songdai Sichuan shangpin jingji shi yanjiu* [Recherches sur l'histoire de l'économie marchande au Sichuan sous les Song], Kunming, Yunnan daxue chubanshe, 1994, p. 132-134.

intégral ou partiel de plusieurs prélèvements fiscaux après commutation en or et en argent, ce qui maintenait des prix élevés pour ces métaux[14].

En résumé, la situation monétaire du Shaanxi, à la veille du conflit qui opposa les Song au royaume des Xi-Xia et aboutit aux désordres qui nous intéressent ici, est difficile à caractériser. S'il n'est pas vraiment possible d'affirmer que la région souffrait d'une pénurie de monnaie métallique, un point est clair : l'hétérogénéité des moyens de paiement y était manifeste. À côté du bronze, on trouvait des moyens de paiement peu chers à émettre, sans doute utilisés ponctuellement, comme les certificats gagés sur les ressources des monopoles publics, ou les billets et la monnaie de fer qui circulaient officiellement dans la riche région voisine du Sichuan. Dans ces conditions, on ne peut guère parler de système monétaire. Celui-ci, comme le souligne Gao Congming, émergea à la faveur des problèmes financiers qui surgirent à l'extrême fin des années 1030 avec le début des opérations militaires.

La crise des années 1040

Au début de 1041, l'administration centrale décida de prendre des mesures monétaires provisoires dans le Nord-Ouest[15]. On serait même tenté de parler d'expédients. Suivant certaines propositions qui insistaient sur la pénurie du cuivre et la relative abondance du fer dans ces régions, les autorités firent mouler au Shaanxi même de grandes pièces de cuivre à côté des sapèques – au cours d'un « grand » pour dix sapèques –, et presqu'en même temps un « grand » et une sapèque de fer[16]. Ceux-ci étaient également moulés dans plusieurs préfectures du Hedong, où le fer était exploité, avant d'être transportés au Shaanxi voisin où ils devaient contribuer à couvrir les dépenses militaires urgentes. La même année, 3 millions de ligatures de fer furent moulées dans les ateliers monétaires du Sud-Est pour

14. Le préfet de Yizhou (Chengdu), Xue Kui, mentionne la hausse des prix du métal en 1027, lorsqu'il fait adopter une mesure mettant fin à la taxation de l'argent qui entre au Sichuan pour couvrir ces commutations (Xu Song, *Song huiyao jigao*, *op. cit.*, section « Shihuo », *juan* 37, p. 10-11). Les réformes de 1040 concernant les commutations en argent au Sichuan sont décrites dans Tuotuo, *Songshi* [Histoire des Song], Pékin, Zhonghua shuju, 1975, *juan* 183, p. 4473.

15. Plusieurs mesures concernent et impliquent la circulation monétaire du Shaanxi et celle de la région voisine du Hedong (Shanxi actuel).

16. Le terme « mouler » indique la fonte ou la refonte officielle des pièces qui, on le sait, ne sont pas frappées, et le terme de « fonte » la refonte frauduleuse des pièces officielles. Le terme de « grand » évoque non seulement la valeur proportionnelle entre petites et grandes pièces mais aussi le diamètre des pièces dans une ligature.

être encore injectés au Shaanxi. Même si apparemment le projet affiché était de faire circuler ces monnaies dans des limites géographiques précises [17], les conséquences furent immédiates :

> « Dans plusieurs préfectures, les monnaies circulaient sans distinction. Or, avec à peu près trois sapèques de cuivre on pouvait fondre un « grand » de dix. Voilà pourquoi les faussaires étaient légion dans la population : ce fut un grand désordre dans la dénomination des pièces et les prix s'envolèrent, ce qui fut un désastre pour l'administration et les particuliers. » [18]

Face à cette situation, l'Intendance fiscale du Hedong tenta par exemple de demander aux comptoirs d'achats publics de refuser les grands de fer de très mauvaise qualité, et même « si on put interrompre le faux monnayage », on interdit du même coup à la population et aux soldats qui détenaient ces grands de les utiliser [19]. Devant le mécontentement et le risque de désordres, l'administration renonça au projet. En fait, même laconiques, les textes qui relatent les décisions et leurs conséquences soulignent que les fonctionnaires locaux voyaient là l'occasion de bénéfices substantiels, ce qui expliquerait qu'ils n'aient pas renoncé facilement à ces monnaies malgré le désordre qu'elles provoquaient.

On a quelques difficultés à suivre les événements jusqu'au premier réajustement des cours entre les monnaies métalliques, qui intervint en 1048. Tout au plus peut-on souligner que l'idée de mouler des monnaies peu chères hantait les esprits avant même le conflit [20], et que ce recours à des monnaies de fer était sans doute d'autant plus évident dans le Shaanxi qu'une telle monnaie y avait circulé durant les Cinq dynasties et peut-être encore au début des Song [21]. Aux yeux des

17. Cf. l'épitaphe rédigée par Hu Su pour Zheng Jian : « Initialement, les pièces de fer ne devaient être versées qu'au Shaanxi, mais ensuite le Hedong appliqua lui aussi les mêmes règles », *Quan Song Wen* [Prose complète des Song], Chengdu, Ba-Shu shushe, 1988-1995, vol. 11, p. 570, cité par Gao Congming, *Songdai huobi..., op. cit.*, p. 129.
18. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 164, p. 3955.
19. « Fan Wenzheng gong nianpu buyi » [Compléments à la biographie de Son Excellence Fan Wen-zheng], in *Fan Wenzheng gong ji*, cité par Gao Congming, *Songdai huobi..., op. cit.*, p. 128.
20. En 1034, un fonctionnaire dénonce un projet destiné à faire circuler une monnaie de fer à Kaifeng afin de payer les troupes de la capitale alors, dit-il, que « la moitié des cantonnements se trouve à l'extérieur » (Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 116, p. 2718). L'année suivante, un certain Xu Shen plaide en faveur d'une solution technique fantaisiste qui séduit néanmoins la cour : un alliage de cuivre et de fer permettrait que « les coûts soient réduits et les profits importants ». La tentative de fondre une telle monnaie fut évidemment un échec. (*ibid.* ; Tuotuo, *Songshi, op. cit., juan* 183, p. 4380).
21. Wang Yong, *Yanyi yi moulu* [Notes sur les politiques transmises pour assurer paix et protection], *juan* 3, Pékin, Zhonghua shuju, 1981, p. 24-25, signale cette persistance que réfute

autorités locales, disposer d'une monnaie de fer présentait en outre l'avantage de maintenir, voire de renforcer les liens monétaires avec le Sichuan. L'utilisation des billets du Sichuan restait effective dans le Shaanxi, si bien qu'en 1045 les autorités préfectorales des frontières en vinrent à financer des opérations sans plus s'assurer de la moindre couverture métallique[22]. Quelques années après cette affaire, en 1051, le commissaire aux Finances Tian Kuang (1005-1063) adressa d'ailleurs à la cour un mémoire, à la suite duquel il obtint que la préfecture concernée ne soit plus autorisée à utiliser ces billets pour ses dépenses. Aux yeux de Tian en effet, l'administration devait prendre en compte l'impossibilité de retirer effectivement de la circulation des billets qui étaient régulièrement utilisés au Sichuan :

> « Depuis que Qinzhou a emprunté en deux fois 600 000 ligatures en billets, et ce sans aucune réserve en espèces métalliques, il ne s'agit plus que de papier timbré circulant dans le vide, émis pour couvrir les livraisons en céréales et en fourrage à Qinzhou. Ce papier s'est désormais répandu parmi la population, et il est difficile d'empêcher sa circulation. [...] Même si l'Intendance fiscale recevait et stockait des monnaies supplémentaires pour couvrir les remboursements, et ce sur cinq à sept années de plus, elle n'y parviendrait pas. »[23]

L'année 1048 apparaît comme une année charnière. Plusieurs mesures furent prises afin de rétablir un ordre monétaire acceptable. Le cours entre grands et sapèques de cuivre fut ramené officiellement à trois sapèques pour un grand, et trois sapèques de fer devinrent l'équivalent d'une sapèque de cuivre. Voici comment un haut fonctionnaire, Ye Qingchen (1000-1049), justifiait ces réajustements :

> « L'usage des grands [de cuivre] dans le Guanzhong a initialement permis aux agents des sous-préfectures de réaliser des profits très importants, tout en conduisant des escrocs à fondre de la fausse monnaie, si bien que leur usage se réduit de plus en plus. Durant ces dernières années, tous les prix des produits ont connu une hausse artificielle : c'est d'abord en bas que les prix augmentent, mais c'est finalement en haut qu'on prélève et qu'on rembourse. Malgré la fiction d'une équivalence, les fonctionnaires des sous-préfectures sont donc victimes de lourdes pertes bien réelles. Si, pour mettre un terme aux abus, on ne commence pas par s'imposer un préjudice, il ne sera guère facile de mettre en œuvre la

---

Wang Shengduo (*Liang-Song huobi shi, op. cit.*, p. 528-531), pour qui aucune des sources relatives à la circulation des pièces de fer au Shaanxi avant 1040 n'est fiable.

22. En 1046, Wen Yanbo (1006-1097) indique que l'« on a d'ores et déjà engagé en deux fois 600 000 ligatures en billets sans avoir au préalable constitué une réserve en espèces métalliques pour rembourser par la suite les marchands ». Cf. *Quan Song Wen, op. cit.*, vol. 15, p. 512.
23. Li You, *Songchao shishi* [Institutions et événements de la dynastie des Song], Congshu jicheng (ed.), 1985, section « Caiyong », *juan* 15, p. 233.

> réglementation. [...] C'est parce qu'ils retirent des profits substantiels des grands de cuivre que les faussaires ne fondent pas de petite monnaie de fer, c'est pourquoi l'administration n'a pas eu à prendre de mesures d'interdiction. Mais si les profits tirés des grands de cuivre disparaissent, ils fondront alors des petites pièces de fer qui mineront le système. Aussi demandons-nous que trois petites sapèques de fer soient l'équivalent d'une petite sapèque de cuivre. »[24]

Les réajustements monétaires, destinés à limiter les profits des faussaires et à les décourager, purent revêtir des formes assez brutales. Le nouveau cours de la sapèque de fer par rapport à la sapèque de cuivre conduisait à réajuster la sapèque et le grand de fer. Dans certains cas, le nouveau rapport fut imposé à la suite d'un véritable coup de force. Fu Yong, nommé intendant fiscal du Shaanxi en 1048 tout de suite après avoir, notons-le, occupé le même poste au Sichuan, est resté célèbre pour sa ruse :

> « [Fu] Yong soumit un essai demandant une réforme monétaire. Une fois arrivé sur le terrain, il s'enquit de ce qui manquait à la population et prêta de la monnaie pour des semences ; il décréta que le remboursement se ferait après la récolte de blé, et il réduisit l'intérêt prélevé, ce qui réjouit la population. En hâte, une proclamation de Yong ordonna aux préfectures et aux sous-préfectures de distribuer 2,8 millions de ligatures au total, et on liquida tous les grands de fer, ce dont il rendit compte. Peu de temps après, la cour modifia les règlements en décrétant une équivalence de trois petites sapèques de fer pour un grand de fer. La population fut prise au dépourvu : innombrables furent ceux qui se retrouvèrent ruinés en perdant leur domaine ou qui se donnèrent la mort, mais le faux monnayage s'en trouva interrompu. 400 000 *hu* de blé furent récupérés au titre du prêt, les marchands livrèrent des céréales sur les frontières et reçurent [le paiement en] monnaie à la capitale, soit 5 millions de ligatures pour l'année. »[25]

Une note de l'historien qui relate les faits indique que l'objectif était de déjouer les calculs des faux-monnayeurs. Ceux-ci profitaient en effet de la situation suivante : « bien qu'un grand fût [officiellement] l'équivalent de dix sapèques, dix sapèques pouvaient être fondues pour donner plus de cinq grands, soit [...] le profit réalisé par les faux-monnayeurs de six pour dix. » Le stratagème

---

24. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 164, p. 3955-3956. La fin du passage laisse entendre que le billonnage et les monnayages clandestins n'affectaient pas vraiment les monnaies de fer, alors que leurs échelles divisionnaires étaient aussi erronées que celles des monnaies de cuivre. Lucien Gillard, qui s'interroge sur les causes de cette anomalie, est tenté de l'expliquer par les coûts supérieurs de la refonte des sapèques de fer en grands de fer. En effet, la fonte du fer exige une température de 1 500° alors que 1 000° suffisent pour le cuivre. Ainsi le monnayage privé du fer aurait été moins rentable tant qu'existait une réserve de cuivre suffisante en circulation.

25. *Ibid., juan* 172, p. 4131.

visait donc à pénaliser les remboursements monétaires. En effet, si l'emprunteur qui avait obtenu un prêt en grands pouvait espérer, sur la base de l'ancien cours de 1 pour 10, éponger le principal de sa dette en remboursant seulement la valeur de 1/5 en sapèques – la valeur métallique du grand n'étant que de deux sapèques –, le nouveau cours de 1 pour 3 l'obligeait à débourser pour le principal et les intérêts près de la totalité des sapèques nominalement dues [26].

De ce fait, de nouvelles distorsions apparurent : dans les conditions imposées par Fu Yong, la sapèque de cuivre, dont le cours était donné pour trois sapèques de fer, devenait pratiquement équivalente à un grand de fer, alors que le taux de 1 pour 3 entre ce grand et la sapèque de cuivre n'avait pas été officiellement modifié ! Plusieurs contradictions relatives au rapport entre sapèque de fer et sapèque de cuivre sont ainsi présentes dans les sources : ce rapport aurait été de deux sapèques de fer pour un de cuivre pendant un an, puis de trois pour un, voire de cinq pour un [27]. Il n'est pas impossible que des erreurs textuelles expliquent en partie ces contradictions, mais, au vu de l'opération conduite par Fu Yong, on peut penser qu'elles reflétaient une part de la réalité. Il se peut aussi que cette confusion traduise le caractère encore ponctuel des mesures prises en 1048, puisque les conditions de la réforme monétaire variaient au gré des magistrats [28]. Ces mesures étaient plus destinées à mettre fin à des abus devenus intolérables qu'à vraiment réorganiser un système monétaire. En fait, si un tel système put émerger à la suite de ces désordres, c'est à la faveur de la nouvelle réglementation du monopole du sel, entrée en vigueur en 1048. Comme l'a montré Gao Congming, celle-ci stabilisa l'usage de la monnaie de fer au Shaanxi et en assura la pérennité.

Les certificats de sel et la formation d'un système monétaire (1048-1060)

Plusieurs historiens ont, depuis longtemps, attiré l'attention sur le nouveau système de commercialisation du sel, proposé l'année même de la fin des hostilités, au deuxième mois de 1044, par Fan Xiang (?-1060) [29]. Son titre d'inspecteur

26. Gao Congming date cette mesure de 1052, alors que le texte indique que l'affaire se situe « à la fin de l'ère Qingli », après la nomination de Fu au poste d'intendant fiscal du Shaanxi, avec le titre de vice-commissaire du département du Cens *(Hubu fushi)*.
27. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 164, p. 3955.
28. Wang Shengduo (*Liang-Song huobi shi, op. cit.*, p. 539) cite le cas d'un préfet soucieux au contraire de limiter les banqueroutes parmi ses administrés.
29. Dai Yixuan, *Songdai chaoyan zhidu yanjiu* [Recherches sur le système des certificats de sel sous les Song], Pékin, Zhonghua shuju, 1981 [1re éd. 1957], p. 270-286 ; Guo Zhengzhong, « Fan Xiang gaizhi jiqi quzhe douzheng » [La réforme de Fan Xiang et la lutte pour son

en charge des mines et ateliers d'argent et de cuivre et de la fonte des monnaies du Shaanxi *(tiju shaanxi yin-tong kangye zhu qian)* traduisait explicitement le lien établi par les autorités entre le monopole et la monnaie. Dans le climat des luttes politiques qui entourèrent la brève réforme de 1044, les propositions de Fan durent cependant attendre 1048 pour connaître un début d'application à titre probatoire. Fan reprenait le principe de la monétarisation des transactions dans le cadre des monopoles en s'inspirant des « certificats de sel » *(yanchao)*, terme apparemment déjà utilisé dans le Sud pour désigner le certificat correspondant à un versement monétaire compensable uniquement avec du sel[30] :

> « On ouvrit aux marchands l'ensemble des territoires autrefois soumis au monopole du sel, sans se préoccuper de savoir si du sel entrait ou non au Shu (Sichuan). On supprima les livraisons de céréales et de fourrage dans les neuf préfectures de la zone frontière, et on ordonna de verser des espèces métalliques contre le sel. Les prix dépendaient de l'éloignement des préfectures livrées et des circuits désignés [de commercialisation] du sel, à l'est ou au sud[31]. [...] Les recettes fiscales annuelles en monnaie représentaient au total l'équivalent de 375 000 grandes nattes de sel. Des certificats prioritaires furent émis, et après qu'ils eurent été vérifiés au lac [de Xiezhou], le sel fut versé conformément aux chiffres, ce qui déchargea totalement les soldats et la population des transports. [...] Avec les ligatures ainsi perçues on acheta les grains et le fourrage des neuf préfectures de la frontière, en préservant intégralement les monnaies du Bureau des monopoles qui servirent à satisfaire [les besoins de] la capitale.[32] »

---

application], in *Song yan guanqie* [Quelques aperçus sur le sel des Song], Taiyuan, Shanxi jingji chubanshe, 1990, p. 47-55 ; Gao Congming, *Songdai huobi..., op. cit.*, p. 143-144. Je reprends ici plusieurs points de mon chapitre « Endettement public, Trésor impérial et monnaies dans la Chine des X^e et XI^e siècles », in *La dette publique dans l'histoire*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, p. 129-174.

30. Guo Zhengzhong rappelle qu'on trouve les premières traces de ce système dans les circuits administratifs du Jiangxi et du Jiangdong. L'expression désignerait alors un « versement contributif » *(tiena)* – peut-être d'un montant d'un tiers de la valeur initiale – exigé pour compenser un prix du certificat jugé trop bas par rapport au prix du sel, du fait d'une dévaluation consécutive à la circulation trop lente des papiers ; cf. *Songdai yanye jingji shi* [Histoire économique du sel sous les Song], Pékin, Renmin chubanshe, 1991, p. 477.
31. Au début de la dynastie, le « circuit de l'est » désignait une trentaine de préfectures situées en Chine du Nord, du Shaanxi jusqu'au Shandong, dans lesquelles l'administration se réservait la commercialisation du sel. Le « circuit du sud » regroupait une dizaine de préfectures, situées au sud-ouest de la capitale, dans lesquelles les marchands étaient autorisés à vendre le sel ; cf. Guo Zhengzhong, « Bei-Song qianqi Xieyan de "quejin" yu tongshang » [« Commerce de monopole » et commerce libre du sel de Xiezhou au début des Song du Nord], in *Song yan guanqie, op. cit.*, p. 31.
32. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 165, p. 3970-3971. À Xiezhou, on distinguait des « petites » nattes de 116 *jin* (une cinquantaine de kg), et des « grandes »

À l'instar de la « réglementation sur les [paiements en] espèces métalliques », le nouveau règlement reprenait le vieux système de la « monnaie volante » *(feiqian)* des Tang, qui permettait de transférer des espèces métalliques grâce à une double opération de dépôt dans une préfecture et de retrait dans une autre. Les certificats de sel résolvaient ainsi les difficultés des autorités pour transférer des monnaies vers les frontières et celles des marchands pour rapporter les leurs vers les zones intérieures, comme le remarquèrent les contemporains [33]. Ces transferts vers et depuis les frontières intervenaient dans le contexte très particulier du bimétallisme cuivre-fer : ils permettaient un dépôt en monnaie de fer au Shaanxi et un retrait en monnaie de cuivre ailleurs, en particulier à la capitale. En d'autres termes, les certificats de sel du Nord-Ouest permettaient de relier la circulation de la monnaie de fer du Shaanxi à l'ensemble de la circulation monétaire de l'empire. Grâce à ces papiers, le Nord-Ouest disposait désormais d'un véritable système monétaire. En 1095, Sun Lan (1043-1101) [34] en souligna le mécanisme, alors que la valeur des certificats, exprimée en pièces métalliques, augmentait et que le cours des monnaies de fer s'effondrait :

> « Comme la monnaie de fer ne peut pas circuler, on l'utilise en prenant appui en permanence sur les certificats de sel. Tant que l'administration a pu monter ou baisser les prix des certificats et équilibrer ainsi les variations de valeur de la monnaie de fer, celle-ci a pu circuler. C'est la combinaison entre certificats et pièces qui permet à celles-ci de circuler. » [35]

Était-on aussi lucide dès les années 1050 ? Même si les sources parlent peu des liens entre ces papiers propres au monopole du sel et les monnaies métalliques,

---

de 220 *jin* (environ 110 kg), qui servaient généralement d'unité de compte dans les régies commerciales ; cf. Guo Zhengzhong, *San zhi shisi shiji Zhongguo de quanheng duliang* [Poids et mesures en Chine : IIIe-XIVe siècles], Pékin, Zhongguo shehui kexue chubanshe, 1993, p. 153. D'après Shen Gua, un certificat de 200 livres de sel se vendait 4 ligatures et 800 pièces (Shen Gua, *Mengqi bitan* [Notes du Ruisseau des rêves], Shanghai, Shanghai guji chubanshe, 1987, *juan* 11, note 211).

33. Cf. Zhang Shunmin, « Huaman lu » [Notes consignées en vain], in *Siku quanshu*, Shanghai, Shanghai guji chubanshe, 1991, p. 20b.

34. Le texte du *Xu Zizhi tongjian changbian shibu* [Compléments à la compilation pour faire suite au Miroir pour l'aide au gouvernement] indique le nom de son frère aîné, Sun Jue. Dans la mesure où celui-ci meurt en 1090 (Tuotuo, *Songshi, op. cit.*, *juan* 344, p. 10928) et qu'il n'a jamais été vice-président du ministère du Cens – titre qu'a porté Sun Lan –, je corrige ce qui me semble être une erreur du copiste (on trouve d'ailleurs une autre erreur de copie dans la même ligne : *yanqian* pour *yanchao*).

35. Huang Yizhou, *Xu Zizhi tongjian changbian shibu*, Pékin, Zhonghua shuju, 2004, *juan* 12, p. 488 (Gao Congming, *Songdai huobi..., op. cit.*, p. 144, qui cite le texte, l'attribue à Sun Jue).

quelques jalons laissent entrevoir la découverte de ce système par les contemporains et l'utilisation qu'ils en firent. Il faut d'abord noter que la réglementation de Fan Xiang fut abandonnée dès 1053 à la suite de sa rétrogradation, intervenue pour une faute apparemment sans rapport avec son action dans le domaine financier et monétaire. La politique du monopole semble alors avoir connu un changement d'orientation. Plusieurs préfectures furent rappelées à l'ordre par la commission des Finances en 1055 pour avoir utilisé le sel de Xiezhou en l'engageant dans des opérations de rapport commerciales et financières *(huiyi)* qui « empiètent souvent sur [celles des] marchands »[36]. Cette même année, Wen Yanbo (1006-1097), devenu grand conseiller après avoir été en poste dans le Shaanxi, signala que le faux monnayage restait un fléau qui ruinait le commerce de la région :

> « Au Shaanxi, on fond de fausses monnaies de fer, et même si on applique strictement les règlements en arrêtant les contrevenants, ceux-ci restent très nombreux. [...] Dans la mesure où le coût de base du fer est faible, les bénéfices sont particulièrement importants, si bien que la plupart des pièces qui circulent actuellement sont minces et de mauvaise qualité, et que les prix augmentent. On interdit progressivement leur usage, on ordonne de les trier, mais aussitôt les marchés en souffrent, le commerce se retrouve en difficulté, dans la gêne. »[37]

La proposition de Wen d'imposer un monopole du fer qui aurait ruiné les faux-monnayeurs ne fût pas retenue[38], et la situation qu'il dénonçait pénalisait toujours les administrations en affaiblissant considérablement leurs ressources monétaires. Aux dires des fonctionnaires, les prélèvements fiscaux ne permettaient plus que de percevoir de mauvaises monnaies – grands de fer de 2 nouvellement moulés et fausses pièces –, alors que les autorités devaient payer avec les meilleures espèces – grands et sapèques de cuivre, grands de fer. En fait, les autorités furent accusées d'avoir elles-mêmes moulé des pièces de fer de mauvaise qualité à partir des années 1050, faciles à imiter par des faux-monnayeurs qui opéraient dans une région où le fer abondait[39]. Les marchés ne restèrent pas inactifs devant cette situation : ils imposèrent de nouvelles échelles de valeur entre plusieurs monnaies très différentes, et ces échelles – au nombre de six, dit une source – semblent avoir été reconnues par tous dans les échanges. On peut

36. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 181, p. 4376.
37. Wen Yanbo, « Zou Shaanxi tieqian shi » [Mémoire sur les monnaies de fer du Shaanxi], in *Quan Song Wen, op. cit.*, vol. 15, p. 531.
38. Wang Shengduo signale pourtant qu'après l'opération menée par Fu Yong, un monopole du fer aurait été instauré (*Liang-Song huobi shi, op. cit.*, p. 538).
39. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 512, p. 12179-12180.

même supposer que les prix variaient en fonction des monnaies utilisées. Dans ces conditions, l'administration décida finalement en 1059 de procéder à un nouveau réajustement du cours des monnaies : le cours des deux grands de cuivre et de fer restait à parité, puisque leur cours officiel par rapport à la sapèque de cuivre était fixé à 1 pour 2 ; quant à la sapèque de fer, elle était supprimée[40].

Cependant, comme en 1048, les réajustements de 1059 ne constituèrent qu'un volet de la réforme monétaire. La réglementation de Fan Xiang était à nouveau en vigueur depuis une petite année, à la suite de son retour aux affaires. De plus, le dispositif avait alors été renforcé grâce à l'instauration à la capitale d'un bureau de régulation des certificats qui pouvait, par des dotations en monnaie, maintenir le cours des papiers à un prix attractif pour les porteurs : le bureau les rachetait lorsque le prix de la natte risquait de tomber sous les 10 ligatures, alors que les certificats d'une natte restaient vendus 6 ligatures[41]. Le système de contrôle des prix du sel, et le niveau de sa consommation qui conditionnait la valeur des certificats sont parfaitement décrits :

> « Si le prix de la livre de sel consommé à la capitale restait inférieur à 35 pièces, on se contentait d'une taxe sans mettre de sel sur les marchés afin de protéger les prix ; au-dessus de 40 pièces, les greniers procédaient à des ventes massives de sel pour comprimer les bénéfices des marchands, en sorte que les prix du sel restaient stables et que le nombre de certificats prévus par la réglementation restait fixe. Après une application de plusieurs décennies, on trouve aujourd'hui encore avantage à cette réglementation. »[42]

Il est donc difficile de parler de myopie de la part des fonctionnaires, souvent conscients des désordres induits par la concurrence entre le fer et le cuivre. Il est en outre bien difficile de réduire l'objectif de la politique monétaire à une simple spoliation des marchands et plus généralement de la population. Certes, même si la volonté de tirer profit d'une monnaie à faible valeur intrinsèque existait dès les origines du monnayage du fer, il n'en reste pas moins qu'il faut essayer d'expliquer les raisons qui incitèrent l'administration à préserver ce bimétallisme déstabilisateur pendant dix-neuf ans. En fait, la mauvaise monnaie chassant la bonne, la monnaie de fer, dont la circulation était garantie par les certificats de sel, s'imposa face à la monnaie de bronze qui disparaissait régulièrement. Dans ces conditions,

---

40. Certaines sources signalent sa disparition dès 1056. Cf. Wang Shengduo, *Liang-Song huobi shi, op. cit.*, p. 540.
41. Tuotuo, *Songshi, op. cit.*, *juan* 181, p. 4419.
42. Shen Gua, *Mengqi bitan, op. cit.*, *juan* 11, note 211. Shen, lors de son passage à la tête de la commission des Finances entre 1076 et 1077, a lui-même cherché à reprendre de tels dispositifs dans les monopoles.

les désordres monétaires du Shaanxi s'inscrivent dans un problème bien plus vaste dont les fonctionnaires rendaient compte en termes de « famine monétaire » *(qianhuang)*, un concept qu'ils inventèrent et tentèrent de définir, à partir précisément des désordres des années 1040. Dans la mesure où la perception de la famine monétaire a largement conditionné la politique vis-à-vis des monnaies et des métaux monnayables, et donc l'évolution du système monétaire qui s'était mis en place au Shaanxi, il nous semble nécessaire d'évoquer maintenant les développements intellectuels qui ont accompagné ces désordres. C'est en suivant ces analyses monétaires que nous reviendrons ensuite à la faillite du système du Shaanxi.

Les représentations de la famine monétaire

La chronologie que nous avons adoptée permet de distinguer plusieurs situations monétaires et de suivre la perception qu'en ont eue quelques-uns des auteurs de l'époque. La réalité monétaire s'est sans doute d'abord manifestée à travers la quantité de monnaie disponible. Les principales estimations sur les volumes des émissions sont fournies dans les trois tableaux ci-dessous.

Comme nous l'avons évoqué, la production de la monnaie de bronze avait déjà connu, sous Zhenzong, une multiplication supérieure à trois. Ce premier bond a été expliqué en termes très généraux par une croissance de l'offre en cuivre, liée à la prospérité consécutive à la paix de 1005. Cette tendance se traduisit par un assouplissement des interdictions concernant l'utilisation non monétaire du cuivre, limitée depuis le début de la dynastie au matériel rituel et aux armes[43]. La situation du cuivre destiné au monnayage se serait caractérisée jusqu'aux réformes des années 1070 par une demande très forte, reflétée par les chiffres atteints alors par les émissions officielles. Bien que la demande se fût accrue démesurément, aucune crise de l'offre de cuivre du Sud et du Sud-Est n'était encore décelable puisque les réformateurs en vinrent même à libéraliser le commerce du cuivre. On est donc plutôt tenté de conclure à l'apparition de tensions entre offre et demande de cuivre à la suite des réformes. C'est alors qu'apparaîtrait un manque relatif de cuivre par rapport à une hausse continue de la demande.

43. J. Chen, « Sung Bronzes : An Economic Analysis », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 28 (3), 1965, p. 613-626, en particulier aux pages 616-617.

Tableau 1. Volumes des monnaies de bronze fondues (en millions de ligatures)

Période	Flux des émissions	Flux cumulé par période	Stock en fin de période*
976-982 (7 ans)	0,07	0,49	0,49
983-996 (14 ans)	0,3	4,2	4,69
995-998		0,8	
1000-1001	1,35		
1007-1008	1,83		
1000-1015 (15 ans)**	1,25	18,75	25,84
1016-1017	1,25		
1021-1022	1,05		
1023-1032		1	
1016-1048 (33 ans)	1	33	58,84
1041-1049		3	
1049-1054		1,4	
1049-1073 (25 ans)	1,6	40	98,84
1064-1068		1,7	
1073-1074	6		
1080-1081	5,9		
1074-1085 (12 ans)	4,5	54	152,84
1086-1125 (39 ans)	2,8	109,2	262,04
1106-1107	2,8		
1124-1125	3		

* Le stock initial et les pertes sont inconnus.

** Gao compte cet intervalle pour 15 et non 16 années.

Sources : tableau établi d'après Gao Congming, *Songdai huobi yu huobi liutong yanjiu*, Baoding, Hebei daxue chubanshe, 2000, p. 103 ; et en grisé J. Chen, « Sung Bronzes : An Economic Analysis », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 28 (3), 1965, p. 619 (à partir de Quan Hansheng, « Tang-Song zhengfu suiru yu huobi jingji de guanxi » [Les rapports entre les recettes annuelles du gouvernement sous les Tang et les Song et l'économie monétaire], 1948, repris *in* Quan, *Zhongguo jingji shi yanjiu* [recherches sur l'histoire économique de la Chine], Taipei, Daoxiang chubanshe, 1991, p. 255-257.

Tableau 2. Volumes des monnaies de fer moulées (en millions de ligatures)

Période	Flux cumulé par période	Destination
av. 1004	0,5	Sichuan
1017-1021	0,2	Sichuan
1033	0,5	Sichuan
1041	3	Shaanxi
1049-1054	0,2	Sichuan (« grands »)
1056	0,2	Sichuan
1064-1067	0,03	Sichuan
1077-1085	2,7	Sichuan/Shaanxi (toutes monnaies)

Source : Liu Sen, *Zhongguo tieqian*, Pékin, Zhonghua shuju, 1996, p. 68-70.

Tableau 3. Volumes de la production annuelle de cuivre (en tonnes)

Période	J. Chen	P. J. Golas
995-1017	1 600	1 904
997		2 460
1021		1 560
1049-1055	2 550	3 093
1064-1067		4 209
1068-1077	5 050	6 395
1078	7 300	8 720
1133	195	236

Sources : J. Chen, « Sung bronzes... », *op. cit.*, p. 615 ; P. J. Golas, *Science and Civilisation in China*, vol. 5, part. 13, *Mining*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 88.

Mais, comme nous l'avons déjà suggéré, les tensions entre offre et demande de monnaie sont repérables dès que l'on passe du niveau central à l'échelon régional et que l'on entrevoit les pratiques. Pour en rester à un premier niveau, il faut d'abord rappeler que l'usage des ligatures raccourcies – dont de très nombreux types sont attestés sous les Song – peut être interprété comme une seule réponse à deux situations inextricablement liées : la pénurie des monnaies de bonne qualité et la surabondance des espèces de faible valeur intrinsèque[44]. En fait, l'adoption d'une telle pratique, par les autorités elles-mêmes, indique que l'absence de

44. Cheng Minsheng, Zhang Ruisheng, « Lun Songdai qianmo zhi » [Sur le système des ligatures de cent à l'époque des Song], *Zhongguo shi yanjiu*, 3, 1996, p. 74-82.

mention d'une valeur intrinsèque sur les pièces permettait à tous les utilisateurs de manipuler à bon compte ces signes monétaires. En tout état de cause, plusieurs textes signalent une pénurie de monnaie dans les années 1040.

La monnaie aurait été difficile à obtenir pour une population souvent obligée de s'en procurer vaille que vaille pour acquitter les redevances qu'exigeaient les administrations locales. Celles-ci furent accusées par plusieurs fonctionnaires de formuler des demandes abusives qui pénalisaient la population. En d'autres termes, la pénurie de monnaie était expliquée par la thésaurisation monétaire à laquelle se seraient livrées les administrations locales. Les critiques prônaient donc la limitation de l'usage de la monnaie dans les circuits fiscaux en autorisant la population la plus pauvre à acquitter ses impôts en nature[45]. C'est dans ce contexte général que sont apparus les problèmes de financement locaux liés à la guerre, et donc le moulage des monnaies de fer ou de cuivre au Shaanxi, qui ont entraîné les désordres décrits ici. Devant une nouvelle hausse exceptionnelle et irrépressible de la demande publique, l'autorité monétaire réagit en recourant à des « substituts », voire des expédients, et cette nouvelle situation caractériserait un palier, une période intermédiaire entre la forte croissance des émissions sous Zhenzong et celle des réformes : cette séquence s'étalerait, si l'on reprend la chronologie que fournit l'histoire monétaire du Shaanxi, des années 1040 à la fin des années 1060.

Même si la monnaie n'a pas représenté une des préoccupations majeures des réformistes qui arrivèrent au pouvoir en 1044 – à la faveur d'ailleurs des tensions politiques qu'avivait le conflit du Nord-Ouest –, certains textes circulèrent avant et après la mise en œuvre de leur politique. Dans un des textes programmatiques intitulés « enrichir l'État », Li Gou (1009-1059) soumit à son entourage réformiste

45. Deux mémoires de 1043 décrivent la situation de pénurie monétaire que connaît le centre de l'empire, le Jiang-Huai, à la suite des demandes excessives de l'administration : cf. Yu Jing, « Shang Renzong lun liangshui zhena xianqian » [Mémoire présenté à l'empereur Renzong sur la commutation en monnaies de l'impôt double], in *Guochao mingchen zouyi* [Mémoires des fonctionnaires illustres de notre dynastie], Shanghai, Shanghai guju chubanshe, 1999, *juan* 104, p. 1113-1114 ; Ouyang Xiu, « Lun qi bushou Lü Shaoning jin xianyu qian zhazi » [Mémoire demandant de refuser à Lü Shaoning de présenter les monnaies des excédents fiscaux qu'il a collectés], *Ouyang Xiu Quanji, zouyi ji*, Taipei, Shiji shuju, p. 795-796. La dénonciation des abus de l'administration nourrit les débats monétaires dès la fin du VIII[e] siècle : cf. les mémoires de Lu Zhi, traduits et commentés *in* W. Th. de Bary (ed.), *Sources of Chinese Tradition*, New York (NY), Columbia University Press, 1960, p. 417-422 ; J. Chiu-Duke, *To Rebuild the Empire : Lu Chih's Confucian Pragmatist Approach to the Mid-Tang Predicament*, Albany (NY), State University of New York Press, 2000, chap. 6, n. 13 et 27, p. 253-254 ; lire également le mémoire de Yuan Zhen, « Qianhuo yizhuang » [Mémoire sur les monnaies], in *Yuan Zhen ji* [Œuvres de Yuan Zhen], Pékin, Zhonghua shuju, 2000 [1[re] éd. 1982], p. 395-397.

une des réflexions les plus abouties sur la monnaie. Cet essai se démarque en particulier par le bilan qu'il propose des relations entre échanges marchands et monnaie, et par l'analyse des origines de la « famine monétaire ». Sur le premier point, Li place à l'origine de la monnaie un acte de souveraineté :

> « Jadis aux temps du Divin Laboureur, le marché se tenait durant la journée, ce qui amenait les gens du peuple à se rassembler pour échanger ce qu'ils avaient contre ce qu'ils n'avaient pas, un échange que la valeur n'avait pas lieu de régir. Les saints ont par la suite inventé la monnaie pour équilibrer les échanges. Au début, les perles et le jade servaient de monnaie supérieure, l'or de monnaie moyenne et l'argent de monnaie inférieure. Mais, les perles, le jade, l'or ou l'argent ont des valeurs importantes qui ne conviennent pas aux petits usages. On a fabriqué des pièces, et c'est la voie dont n'a dévié aucun souverain. » [46]

Cette analyse fonctionnaliste de l'origine de la monnaie insiste sur la rupture introduite par la notion de valeur : la monnaie joue un rôle de régulateur des échanges à partir du moment où ceux-ci ne sont plus fondés sur le besoin quotidien. La monnaie serait donc née de l'échange, mais, poursuit Li, le choix d'adopter une monnaie de cuivre plutôt que des métaux précieux est lié à sa valeur, qui est en adéquation avec celle des objets couramment échangés. La valeur du cuivre correspond à la nature des échanges. Le problème est donc de maintenir cette adéquation. Li poursuit en revenant sur l'équilibre entre monnaie et objets :

> « Si les choses sont chères, leur usage s'en trouvera raréfié, mais si les choses sont trop bon marché, la monnaie finira par ne plus circuler. Quelle que soit leur valeur réciproque, il y a des avantages et des inconvénients pour la population. » [47]

Dans ces conditions, Li considère que la politique d'augmentation de la masse monétaire et de strict monopole des émissions poursuivie par l'État est légitime. Elle répond à une nécessité : soutenir les dépenses publiques. Cependant, les problèmes surgissent dès lors que d'autres circuits que celui de l'État utilisent à leur guise ces monnaies, en particulier en les faisant disparaître :

> « Du point de vue des finances de l'État, rien n'est plus précieux que de multiplier [les monnaies]. Pourquoi cela ? C'est que les dépenses sont constantes, et qu'il est impossible de les réduire. [...] Depuis quelques années il arrive que le Trésor soit vide, voire épuisé, et les commanderies de tout l'empire connaissent elles aussi rarement des excédents. Les pièces circulent et se répandent, elles mettent en

46. Li Gou, « Fu guo ce » [Essais pour enrichir l'État], 8^e essai, in *Quan Song Wen, op. cit.*, vol. 21, p. 489-491.

47. *Ibid.*

> rapport le sommet et la base, et celles qui manquent à l'État sont celles qui sont en excédent dans la population. C'est là une nécessité. Cependant, aujourd'hui dans le peuple, rares sont aussi les maisons qui ont en réserve des monnaies alors que les anciennes pièces ne sont même pas détruites et que les nouvelles arrivent jour après jour. Elles devraient s'être multipliées, mais au contraire elles diminuent. [...] Mais alors où sont-elles ? C'est qu'il y a des fraudeurs qui les refondent. [...] En refondant une seule pièce légale on peut en obtenir quatre ou cinq que les gens sur les marchés échangent, et en deux ou trois fois, on constate que les profits se multiplient régulièrement. [...] L'État voit disparaître les pièces légales, et la population obtient de la fausse monnaie. Celle-ci est en fin de compte inutilisable par l'État, et c'est pourquoi les pièces sont de plus en plus rares. »[48]

Pour Li, la disparition de la monnaie est donc surtout le résultat de fraudes : des usagers thésaurisent les pièces et les refondent, déréglant ainsi le jeu des échanges que régit la monnaie. Or, le ressort de cette attitude est la recherche du profit qu'autorise le faux monnayage. L'insistance de Li, qui consacre toute la suite du texte aux méfaits des refontes par les fidèles des religions bouddhistes ou taoïstes, renvoie certes à la politique de répression inaugurée sous les Tang[49], mais elle révèle surtout que la pièce de monnaie était encore souvent perçue dans la population comme un objet, un métal échangé, ce qui explique aussi largement sa fuite vers l'extérieur, dernière cause citée par Li de la pénurie monétaire.

Li conclut sur l'acte de souveraineté que représente l'émission monétaire. Au fond, il reprend la conception classique du rôle politique de la monnaie en déplorant le déficit de pouvoir des autorités de son temps, concurrencées par des forces capables de tirer profit de la monnaie. Alors que celle-ci est mise en circulation pour satisfaire les besoins d'une administration dont « les dépenses sont constantes, et il est impossible de les réduire », il existe des forces capables de faire disparaître des pièces qui « circulent et se répandent, [...] mettent en rapport le sommet et la base ». Ces idées, qui évoquent explicitement les effets du développement des échanges sur la quantité de monnaie disponible, touchent à la nature même de la monnaie, devenue un instrument des échanges que ne contrôle plus qu'imparfaitement la puissance publique. Ces analyses de la monnaie constituent un autre aspect du contexte dans lequel se mirent en place les réformes du Shaanxi. Elles sont évidemment appelées à se développer à la faveur des pratiques monétaires et financières qui conduisirent aux réformes lancées à la fin des années 1060, mais aussi du fait même de la critique de cette politique réformiste. L'un des objectifs affichés des réformes était en effet le développement des organes administratifs et

48. *Ibid.*

49. La grande proscription du bouddhisme en 845 avait pour objectif explicite de refondre le matériel de culte, en particulier les statues, afin de répondre à la pénurie monétaire.

la monétarisation des finances publiques, seule capable de soutenir la croissance bureaucratique. Or, si la production de monnaies atteignit son pic durant ces réformes[50], le phénomène de la « famine » n'en disparut pas pour autant. Ces polémiques sont bien connues.

Gao Congming a résumé les arguments des fonctionnaires qui s'affrontèrent alors. Pour eux, la famine monétaire était conditionnée par trois facteurs : les refontes et les exportations ; une demande abusive de la part de l'administration ; la thésaurisation dans la population. En fait, il n'y avait là rien de très neuf, sinon que plusieurs analyses affinaient l'explication des blocages monétaires liés aux exigences de l'administration. Certains accusaient cette dernière de chercher à gonfler systématiquement ses réserves monétaires et donc de réduire la masse monétaire en circulation ; d'autres insistaient sur le fait que la monétarisation des charges fiscales provoquait un accroissement de la demande de monnaie dans la population, ce qui aboutissait à dévaloriser les marchandises commercialisées pour obtenir cette monnaie, et donc à un effondrement des prix sur les marchés.

Si l'on suit toujours Gao, qui s'est efforcé de dépasser la perception et l'analyse des contemporains, on peut retenir, parmi les arguments qu'il avance, les éléments suivants. Selon lui, l'offre de monnaie a été suffisante : il estime à près de 200 millions de ligatures la masse monétaire en circulation au milieu des années 1080. Plus de 145 millions de ligatures de cuivre avaient été moulés, auxquelles se seraient ajoutés les monnaies de fer, le papier-monnaie et les anciennes monnaies toujours en circulation. Il serait donc difficile de voir dans la famine monétaire la conséquence d'un manque de liquidités. En revanche, il souligne que les marchés étaient encore incapables d'absorber de grandes quantités de monnaie, compte tenu de la faiblesse de la production marchande. En fait, ajoute-t-il, les monnaies disparaissaient et réapparaissaient en fonction de séquences discontinues. Il rappelle d'ailleurs que la monnaie était répartie inégalement entre les utilisateurs, les régions et les moments. La monnaie aurait été en effet surtout entre les mains d'une élite qui la considérait moins comme un instrument d'investissement que comme le symbole de la richesse. Apanage surtout des populations urbaines, la monnaie était surtout fournie par des zones développées, en particulier le Sud-Est. Ces régions approvisionnaient la capitale qui les redistribuait sur les frontières. Dans ces conditions, la famine aurait été particulièrement perçue dans les zones où l'économie marchande était la plus présente. Or, dernier point, il lui semble que, même là, la famine monétaire a dû se présenter comme un phénomène saisonnier : c'est lors de la récolte que la demande de monnaies aurait été

50. Zhuang Zhuo donne le chiffre – régulièrement repris – d'émissions annuelles de 6 milliards de pièces entre la fin des années 1060 et le milieu des années 1080 ; cf. *Jile bian* [Compilation sur des petits restes], Pékin, Zhonghua shuju, 1997 [1^re éd. 1983], *juan* « zhong », p. 79.

la plus forte, puisque les producteurs devaient alors vendre sur les marchés pour se procurer une monnaie qui leur servait à acquitter l'impôt et éventuellement à rembourser les dettes. Les produits alors se vendaient mal et peu cher du fait de ce pic saisonnier de la demande de monnaie et de l'offre de marchandises.

Les estimations de Gao sur la masse monétaire sont, semble-t-il, très hautes. Comme l'indique le tableau 1, il crée artificiellement une continuité entre des chiffres considérés arbitrairement comme des moyennes annuelles, alors que les sources donnent toujours des chiffres épars, retenus pour leur caractère exceptionnel – c'est, à l'évidence, le cas des 6 milliards de pièces, comme l'a indiqué Jérôme Chen – ou simplement parce qu'ils ont pu être conservés. Son interprétation retient cependant l'attention par les nuances qu'elle introduit : elle renvoie en particulier à la réalité régionale et à la segmentation des phénomènes monétaires, ce qui la rend de ce point de vue convaincante. Il est sans doute raisonnable, en effet, de repousser l'idée que la famine monétaire était le simple résultat d'une réduction de la masse globale des monnaies en circulation – une explication que les contemporains eux-mêmes n'ont jamais défendue –, et surtout de voir dans ce phénomène une conséquence et un facteur du renforcement des liens entre la production et la commercialisation, d'en faire paradoxalement la manifestation la plus évidente de la monétarisation des circuits commerciaux. De ce point de vue, Gao souligne opportunément la fragilité du maillon que représentait la monnaie dans ces circuits : la valeur des produits restait tributaire d'étalons instables, manipulables et manipulés par les marchands.

Cependant, si juste soit-elle, cette affirmation pèche sans doute par omission. Si, comme le souligne Gao, la monnaie de cuivre était manifestement en crise du fait de la croissance des échanges, il faut admettre que le débat sur la famine monétaire renvoyait non seulement au problème de la masse monétaire, mais aussi à la définition de la valeur de la monnaie de cuivre – ce que semble avoir entrevu Li Gou. En effet, dans la mesure où la valeur nominale de chaque pièce de bronze était définie par le nombre de pièces dans une ligature, ce sont les prix sur les marchés qui définissaient la valeur de la monnaie. L'adoption de ligatures raccourcies, différentes selon les lieux et les règles de paiement imposées par chaque guilde, doit donc se comprendre comme un arbitrage permanent et ponctuel du prix de la monnaie, un mécanisme qui est à la base de la segmentation monétaire du territoire. De ce fait, l'administration, qui avait augmenté massivement le volume des monnaies disponibles, ne pouvait pas éviter de réglementer aussi les relations monétaires dans le cadre des échanges marchands. C'est pourquoi, elle développa de nouveaux signes comme le papier monétaire et mit en place des structures financières de crédit public. Ces ajustements tendirent à compenser les insuffisances de la monnaie officielle, et créèrent les conditions d'une nouvelle crédibilité des signes monétaires. Cependant, comme on l'a vu clairement avec

l'exemple du sel, cette politique supposait de rechercher des compromis durables avec le monde marchand qui, de son côté, cherchait à profiter des opportunités nouvelles offertes par la croissance des échanges monétaires.

Dans ces conditions, il devient difficile de considérer que les dérèglements rencontrés par les systèmes complexes qui se mettaient en place étaient uniquement le résultat des manipulations des marchands : il faut aussi prendre en compte les opérations de l'administration. Celle-ci s'efforçait à la fois de protéger ses monnaies et de s'en servir au mieux, puisqu'après tout elle était aussi l'autre grand usager de la monnaie. Contraintes d'agir dans le cadre des échanges marchands, les autorités ne pouvaient que déplorer les formes de concurrence – les fausses monnaies en étaient la forme la plus extrême – et de discrédit – la dévaluation des monnaies de fer ou de leurs certificats leur en apportait régulièrement la preuve –, auxquelles était soumise leur monnaie. La définition et la mise en circulation d'une ligature réduite officielle, qui permettait de réaliser des profits fiscaux, les hésitations entre compromis et coups de force dans le cadre des monopoles, les émissions de grands de cuivre et de monnaies de fer ou encore celles de divers papiers monétaires, toutes ces opérations destinées à tirer profit d'une monnaie dont la valeur se définissait sur les marchés ont contribué à la déstabilisation globale du système monétaire.

Cette concurrence entre utilisateurs, on va le voir en revenant à la situation du Shaanxi, fut particulièrement manifeste durant les réformes, période pendant laquelle la monnaie fut précisément, avec le crédit, l'instrument privilégié de la lutte menée par la bureaucratie contre les « accapareurs », entendons le monde organisé des grands marchands. C'est ce point que l'analyse de Gao occulte, dans la mesure où il juge de façon trop positive l'action des réformistes, réservant ses critiques à leurs seuls successeurs[51]. En 1077, alors que les réformes continuent, l'un des responsables des finances publiques, Shen Gua (1031-1095), soulignait, toujours à propos de la « famine monétaire », le problème de la défiance et proposait des solutions pour rétablir une confiance que les opérations des autorités avaient, selon lui, ruinée :

> « Votre serviteur déclare que si on ne réglemente pas le cuivre, les pièces disparaîtront totalement, et pas seulement du fait de l'usure. Autrefois, pour faire face aux dépenses qu'impliquait la défense face aux bandits ou la lutte contre les calamités, les familles riches n'amassaient que des certificats de sel en considérant qu'il

51. C'est la critique que lui adressait déjà Wang Shengduo dans la recension qu'il a faite de son livre. Cf. Wang Shengduo, « Ping "Songdai huobi yu huobi liutong yanjiu" », *Zhongguo shi yanjiu*, 1, 2001, p. 162-165. Wang souligne aussi l'absence de valeur nominale de la sapèque et propose plutôt une « valeur de marché ».

> n'était pas avantageux de conserver de la monnaie. Les certificats se comptaient par milliers et dizaines de milliers dans la population. Or, aujourd'hui, on a changé les règlements sur les certificats à plusieurs reprises et la confiance de la population n'est plus solide : elle a dû vendre ces certificats en cédant le soir ceux qu'elle avait acquis le matin même. Voilà pourquoi les certificats ne se conservent pas et que la monnaie sort encore moins. Votre serviteur déclare qu'il est impossible de ne pas affermir les règlements sur les certificats : si la population n'a plus de réticence vis-à-vis de ces papiers, ceux-ci pourront servir de monnaie. Il ne sera pas nécessaire de multiplier les monnaies métalliques et celles-ci ne se déprécieront pas d'elles-mêmes. Dans l'Antiquité, les matériaux qui servaient de monnaie, c'était l'or, l'argent, les perles, le jade, les carapaces de tortue ou les cauris, et on ne dépendait pas exclusivement des pièces. Aujourd'hui c'est grâce à l'or et à l'argent que les objets chers circulent partout, mais on les considère uniquement comme des objets et non pas comme une monnaie ; dans la mesure où la population est pauvre et que ces objets sont rares, leur valeur se déprécie quotidiennement. Si aujourd'hui on versait de l'or quand on doit verser de la monnaie, qu'on augmentait la valeur de ce métal en l'acceptant et qu'on la maintenait à l'identique en le déboursant, alors serait ouverte la voie de sa transformation en monnaie, et le bénéfice tiré des pièces s'en trouverait progressivement partagé. »[52]

Ces propositions, destinées à réévaluer les signes monétaires, insistaient sur le crédit qu'il fallait redonner au papier en renforçant la réglementation et en monétarisant des métaux précieux. Elles ne furent pas retenues. Mais le diagnostic était sans doute pertinent. Ce sont les autorités qui avaient ruiné la confiance dans les papiers et ainsi nui à cet équilibre que le même Shen Gua disait admirer dans le système de Fan Xiang vers lequel nous allons maintenant revenir.

La crise du système monétaire du Shaanxi (1065-1090)

Alors que Shen Gua indiquait que la défiance vis-à-vis des certificats de sel du Shaanxi était patente dès les années 1070, Gao Congming voit, dans le maintien de la parité du grand de fer avec la sapèque de cuivre jusqu'à la fin des années 1080, la preuve d'une stabilité du système durant cette même période. La question est donc de savoir si les réformes ont miné le système monétaire de la région, préparant l'effondrement des années 1090, ou si elles ont eu un impact positif sur la situation monétaire. Rappelons d'abord les trois mesures qui, selon Gao,

52. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 283, p. 6928-6929. Le paradoxe apparent qui fait dire à Shen que les objets en or voient leur prix baisser s'explique, semble-t-il, par le fait que son estimation restait basée sur la valeur des pièces de cuivre, entraînée à la hausse du fait de leur rareté provoquée par la thésaurisation.

ont complété le système en lui évitant d'entrer en crise : la refonte par les autorités des fausses pièces, qui accompagne une augmentation du volume disponible de monnaie[53] ; le contrôle des activités des marchands grâce à l'application des règlements sur les transactions commerciales *(shiyi fa)* ; la mise en circulation à trois reprises, pendant des périodes très courtes, de papier-monnaie[54]. Reprenant tour à tour les trois volets de cette politique, nous constatons que Gao apporte lui-même des éléments qui militent en faveur d'une conclusion inverse à la sienne.

Si le grand de fer a encore circulé pendant plus de vingt ans, on doit d'abord noter que, malgré un cours établi officiellement à 1 pour 2 par rapport à la sapèque, il était pratiquement à parité avec elle dans les transactions effectives. Entre 1077 et 1080, Gao rappelle que la ligature de 1 000 pièces de cuivre était échangée contre 1 030 à 1 050 grands de fer. Par ailleurs, plusieurs textes, toujours cités par Gao, révèlent que dès la première partie des réformes, durant l'ère Xining (1068-1077), la défiance vis-à-vis des pièces était manifeste dans les circuits administratifs de Yongxing et de Qinfeng[55].

L'administration du Shaanxi, elle-même, reconnaissait en 1076 que la politique de moulage des mauvaises pièces n'évitait pas la multiplication des fausses pièces : après avoir affirmé « n'avoir qu'un peu plus de 200 000 ligatures de fausses pièces qui pourraient être complètement repassées dans les moules en un an », elle reconnut « avoir perçu plus de 1 159 800 ligatures de pièces non officielles inutilisables »[56]. Deux mois auparavant, un édit avait d'ailleurs exigé le renforcement des sanctions en constatant que la suppression des mauvaises pièces aboutissait à des difficultés de circulation pour les monnaies de fer officielles :

> « On nous a rapporté que dans le Shaanxi, depuis la suppression des mauvaises pièces, les échanges entre les soldats et la population se traduisent encore par des pertes pour l'administration et les particuliers, puisque les familles d'accapareurs refusent toujours d'utiliser les monnaies de fer officielles comme l'équivalent des monnaies de cuivre. »[57]

Face aux « accapareurs », Wang Anshi (1021-1086), le chef de file réformiste, avait lancé à partir de 1072 une politique de contrôle du commerce. C'est le deuxième aspect que souligne Gao. L'objectif affiché était initialement de lutter

53. La période des réformes fut marquée au Shaanxi par l'augmentation du nombre d'ateliers monétaires et par l'importation de minerai de cuivre, destiné essentiellement à mouler les « grands » de 2. Cf. Wang Shengduo, *Liang-Song huobi shi, op. cit.*, p. 545-548.

54. Gao Congming, *Songdai huobi..., op. cit.*, p. 135.

55. Cf. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 276, p. 6751 (cité par Gao Congming, *Songdai huobi..., op. cit.*, p. 136).

56. Li Tao, *op. cit., juan* 277, p. 6783 (cité par Gao, *op. cit.*).

57. Li Tao, *op. cit., juan* 277, p. 6771 (cité par Gao, *op. cit.*, p. 137).

contre la pénurie artificiellement imposée par les gros marchands, capables de spéculer et de s'assurer des positions de monopole pour peser sur les prix de la capitale. C'est contre ce pouvoir que furent promulgués des « règlements sur les transactions commerciales » *(shiyi fa)*, censés permettre au Bureau des transactions marchandes *(shiyi wu)*, animé par des courtiers et des membres des guildes marchandes de Kaifeng, de limiter les profits des gros marchands[58]. La Surintendance des transactions marchandes *(Du tiju shiyisi)*, qui avait succédé au Bureau dès 1073, étendit ses activités en 1074 grâce à sept bureaux régionaux, et put ainsi intervenir directement dans les livraisons de céréales sur les frontières du Shaanxi. En effet, et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, dès la fin de 1074, le rachat des certificats de sel par les bureaux visait cette fois à obtenir des moyens de paiement peu chers pour acheter les grains dont les prix étaient bas. Le commissaire aux Finances Zhang Dun (1035-1105) obtint 2 des 5 millions de ligatures qu'il demandait au Trésor impérial pour doter des agents « capables » des bureaux des transactions marchandes de façon, dit-il explicitement, à ce qu'ils « effectuent des livraisons sur les frontières, y obtiennent des certificats de sel, et en profitant de la faiblesse des prix organisent des achats publics des grains »[59].

En injectant massivement les fonds du Trésor impérial, l'administration centrale ne visait donc plus à soutenir la valeur des certificats de sel qu'elle émettait ; elle contribuait au contraire à leur dépréciation. En fait, l'utilisation abusive des papiers avait déjà conduit à leur dévaluation dès les années 1060. Xue Xiang (1016-1081), qui avait succédé à Fan Xiang après la mort de celui-ci, avait augmenté une première fois le volume de leur émission ainsi que leur usage en les mobilisant dans le cadre du commerce des chevaux de guerre[60]. Le parti réformateur de Wang Anshi avait repris cette politique dès le début des réformes afin de faire face à plusieurs problèmes financiers : l'émission de « billets fictifs » – entendons des certificats de sel émis sans plus tenir compte de la consommation réelle – permettait aux administrations locales de pallier leur manque de fonds et surtout aux fonctionnaires chargés des achats publics de céréales d'atteindre les quotas annuels en échangeant ces papiers contre des grains et du fourrage[61].

---

58. J'ai proposé une synthèse sur ces mesures, au demeurant très étudiées, dans « Commerce et bureaucratie : les intermédiaires commerciaux et l'encadrement public du commerce dans la Chine des Song (X^e^-XII^e^ siècle) », *Études rurales*, 161-162, 2002, p. 183-213.
59. Cf. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 257, p. 6280.
60. Sur la politique de Xue Xiang, cf. Guo Zhengzhong, *Songdai yanye jingji shi, op. cit.*, p. 934-940, et Ch. Lamouroux, « Endettement public, Trésor impérial… », *op. cit.*, p. 168-170.
61. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit., juan* 254, p. 6214. Le texte précise qu'en 1073 le montant des certificats émis correspondait à 902 716 nattes de sel pour une consommation effective de 428 600 nattes.

Les émissions massives de certificats de sel eurent donc deux conséquences : l'affaiblissement de leur valeur et l'obligation pour les autorités de les soutenir massivement. Deux mesures visaient à ce soutien : les rachats des papiers et une injection d'espèces destinée à rétablir la confiance. Or, l'opération d'achat des certificats proposée par Zhang Dun changea explicitement la nature du dispositif. En effet, dès lors que le volume des certificats émis ne tenait plus compte du volume du sel effectivement commercialisable, le mécanisme du rachat, initialement destiné à stabiliser le cours du sel et à préserver les intérêts des marchands, devint pour l'administration un simple moyen de financer à bon compte d'autres opérations à partir de papiers dévalués qu'elle rachetait. En adhérant à la rhétorique de la lutte contre les monopoles et de la redistribution des richesses, Gao Congming s'interdit manifestement de voir que les bureaux de la Surintendance s'employèrent surtout à générer de nouveaux revenus en consacrant des fonds publics à l'achat de certificats de sel devenus de simples instruments financiers.

De la même façon, l'injection de monnaies, censée garantir la valeur des certificats de sel, voyait sa signification profondément détournée dans la mesure où, parallèlement aux pièces, des billets monétaires étaient mis en circulation. La pression des problèmes financiers avait déjà incité le gouvernement réformiste à recourir, par deux fois, à l'émission de billets monétaires, comme le rappelle Gao. Ces deux premières opérations durèrent cependant peu de temps. En 1069, une première émission de billets était intervenue dans le Hedong, voisin du Shaanxi, afin de limiter les coûts induits par le transport de fonds. Le dispositif avait très vite montré ses limites puisque les avantages consentis aux marchands les conduisirent à se détourner des certificats de sel et d'alun, ce qui aboutit à diminuer les moyens financiers sur les frontières, et donc le volume des approvisionnements. En 1071, une deuxième émission eut lieu dans le Shaanxi : les autorités espéraient que la population verserait sur six mois les espèces dont elle disposait contre les billets garantissant un remboursement prévu à cinq ou six ans, lorsque « la situation frontalière serait plus calme » [62]. Il s'agissait donc d'un emprunt de guerre, destiné à doter l'administration locale d'une trésorerie suffisante pour mener ses opérations d'achat. Cet emprunt, largement critiqué à la cour, tourna court.

La troisième émission de billets intervint alors que la politique réformiste de contrôle du commerce était dirigée par Lü Huiqing (1032-1111) qui avait remplacé Wang Anshi durant sa disgrâce entre le quatrième mois de 1074 et le deuxième mois de 1075. Dans la mesure où les billets constituaient une partie des espèces que les autorités centrales prétendaient mettre à la disposition des administrations pour enrayer l'effondrement de la valeur des certificats de sel, cette émission n'avait

62. *Ibid.*, *juan* 222, p. 5402.

plus le même statut que les précédentes. Elle mettait à la disposition des marchands une « monnaie volante » qui les dispensait de passer par le sel de Xiezhou. Le principal problème de l'administration était en effet d'assurer le crédit des billets monétaires par une couverture métallique suffisante – c'est précisément en 1074 qu'était atteint le pic de 6 milliards de pièces. Dans ces conditions, comme le dénonça en 1075 Wang Anshi lui-même après son retour en grâce, ces billets « [faisaient] obstacle aux certificats de sel »[63], diagnostic qu'étaya le rapport sur la foi duquel la cour prit la décision de mettre un terme à la circulation des billets l'année suivante. Selon ce texte, comme le prévoyait le mécanisme même de la « monnaie volante », les marchands se rendaient bien sur les frontières pour se procurer, grâce à des monnaies métalliques, les billets monétaires qui leur étaient cédés sous leur valeur nominale. Mais, face au commerce privé qu'ils en faisaient, l'administration n'eut pas d'autre choix que de consentir des rabais importants – jusqu'à 20 % par ligature de 1 000 – pour placer toujours plus de billets. Dans ces conditions de concurrence exacerbée, les certificats de sel, dont le bénéfice reposait sur un véritable cycle commercial, ne trouvèrent plus guère preneur et se dévaluèrent sensiblement – plus de 1 000 pièces par natte, dit le texte[64]. Les résultats obtenus par les réformateurs étaient donc manifestement très éloignés des objectifs affichés initialement. Compte tenu des avantages concédés pour faire accepter les billets monétaires, les transferts de monnaie que rendait possible cette « monnaie volante » revenaient plus cher aux autorités que le transport de fonds ; face à cette concurrence des billets, les certificats de sel dont on cherchait à rehausser la valeur se dévaluaient encore plus. Or, malgré ces résultats calamiteux, le gouvernement central émit encore des papiers monétaires à plusieurs reprises dans les années 1080 : ces billets, remboursables sur des fonds de la capitale, furent émis ponctuellement pour fournir des liquidités aux administrations en charge des achats de grains sur les frontières. On constate surtout que les antiréformateurs, qui prirent le plus souvent le contre-pied de la politique réformiste, à leur arrivée au pouvoir en 1086, n'écartèrent pas ces émissions de papiers destinés au Shaanxi. En effet, ils émirent cette année-là des « reçus monétaires » *(xianqian gongju)*, une politique reprise en 1093, en 1094 et 1097, trois ans après le retour aux affaires du parti réformateur.

On peut, dès lors, penser que les émissions de billets monétaires et de certificats de sel renvoyaient désormais à une politique délibérée de financement. Celle-ci répondait sans doute aux problèmes posés par les opérations militaires qui se multiplièrent sur la frontière à partir de 1065[65], mais il est difficile d'expliquer

63. *Ibid.*, *juan* 272, p. 6668.

64. *Ibid.*

65. C'était le bilan qu'ébauchait déjà Dai Yixuan, *Songdai chaoyan zhidu yanjiu*, *op. cit.*, p. 296-304.

la détérioration de la situation des certificats de sel, et donc de la monnaie de fer, à partir de cette seule cause externe. Constatant que, du fait de leur dévaluation et des coûts commerciaux, les certificats de sel ne garantissaient plus guère de profits aux marchands alors que, simultanément, le cours de la monnaie de fer se détériorait, Liu Anshi (1048-1125) proposa une analyse des causes de la situation après la période des réformes :

> « C'est la politique des autorités qui est à l'origine des dommages [subis par les certificats de sel et les monnaies de fer], car les administrations soutiennent systématiquement leurs dépenses avec des recettes supplémentaires, en ignorant les règlements et en disputant à la population ses bénéfices. Initialement, grâce aux règlements sur les billets monétaires, on souhaitait attirer sur les frontières tous ceux qui livreraient des denrées et des monnaies en acceptant des certificats contre lesquels ils obtiendraient du sel : il s'agissait d'approvisionner les frontières. Certains endroits étaient chers et d'autres bon marché, les marchands, profitant des opportunités, allaient et venaient pour commercer ; les particuliers et l'administration en tiraient profit. Aujourd'hui les autorités vérifient elles-mêmes dans quelles préfectures les prix sont bas pour y effectuer des achats, et dans quels endroits les prix sont au contraire élevés pour vendre, si bien que les marchands ne circulent plus et que les marchandises ne vont pas où elles manquent [...] C'est avec les certificats de sel qu'on dispute les profits à la population. »[66]

Plutôt que de dénoncer comme responsables politiques de la crise le parti anti-réformateur, arrivé aux affaires en 1086, ou les réformateurs qui lui ont succédé à partir de 1094, on doit surtout se demander si la politique suivie dans les émissions de certificats de sel et les billets monétaires a vraiment connu une solution de continuité après l'instauration des règlements sur les transactions commerciales. Pour expliquer la permanence que je décèle dans ces politiques, il faut, je crois, considérer deux ordres de faits : une présence plus massive de la monnaie dans les échanges, et la légitimation des mesures visant à « disputer des profits à la population » *(yumin zhengli)*.

Face à l'intense activité des faux-monnayeurs, la puissance publique dut répondre à la demande croissante de monnaie pour rester la seule autorité monétaire. Cependant, en alimentant massivement les circuits d'échanges en monnaie, le gouvernement central pouvait certes faire face à ses propres besoins financiers, mais il mettait en même temps à la disposition des autres gros usagers – les « accapareurs » bien sûr, mais aussi les administrations locales – des moyens de paiement abondants qui leur permettaient de capter toujours plus de richesses.

66. Liu Anshi, « Jin yan ji » [Recueil des propos sans concession], in *Siku quanshu*, Shanghai, Shanghai renmin chubanshe, [version électronique], 1999, *juan* 8, p. 17b-18a.

Dans ces conditions, toute recherche de moyens financiers, toute intervention dans le secteur économique plaçait définitivement les autorités centrales dans une situation de concurrence avec ces autres usagers. En d'autres termes, et c'est le second aspect, pour réorienter en leur faveur le flux des richesses, les autorités accrurent leur activisme commercial et financier en se plaçant sur le terrain monétaire. Wang Shao (1030-1081) ne disait rien d'autre lorsque, après avoir constaté que « tous les profits *(li)* des marchands reviennent intégralement à la population », il milita le premier, dès 1070, en faveur de l'instauration d'un Bureau des transactions marchandes au Shaanxi, capable, disait-il, de « capter quelques-uns des profits réalisés par les marchands »[67]. C'est, selon nous, une des manifestations exemplaires de la réhabilitation du « profit » *(li)* par un puissant courant de pensée qui s'épanouit avec les réformateurs et qui, malgré les controverses qu'il suscita, devait tenir une place importante dans les débats sur le rôle économique de l'État jusque sous les Song du Sud[68]. D'une part, le gonflement de la masse des monnaies métalliques se poursuivit sans discontinuer : au début des années 1090, on moulait encore chaque année des monnaies destinées au Shaanxi en tentant encore d'y faire circuler simultanément des monnaies de bronze et de fer[69]. D'autre part, comme on l'a vu, les papiers monétaires, principaux concurrents des certificats de sel et donc des monnaies de fer, se multiplièrent puisque les autorités s'en servaient pour concurrencer les marchands, sur le modèle des règlements sur les transactions marchandes. Écarté des affaires, Lü Huiqing eut beau jeu de dénoncer la politique qui aboutit à ruiner la monnaie de fer :

> « Durant les ères Xining et Yuanfeng, lors des affrontements sur la frontière, on autorisa toutes les catégories de la population à y déposer des fonds qui étaient ensuite réclamés à la capitale ou dans le Sud. En outre, on accordait un bonus sans comptabiliser les droits de transfert. Aujourd'hui, non seulement les fonctionnaires ne sont pas autorisés à déposer ce qui reste de leur salaire, mais en plus, ceux qui ont déjà versé leur argent se voient payer en ligatures raccourcies les dépôts qu'ils ont faits en ligatures pleines. C'est l'administration elle-même qui dévalorise la monnaie de fer. »[70]

67. Ce Bureau des transactions marchandes aurait, d'après Wang, pu tirer profit des échanges commerciaux avec les royaumes tibétains de l'Ouest *(Xi fan zhuguo)*. Cf. Xu Song, *Song huiyao jigao, op. cit.*, section « Shihuo », *juan* 14, p. 37 et *juan* 55, p. 31.
68. Les principaux éléments de ce débat sont présentés dans les travaux de Ye Tan, *Fuguo fumin lun* [Enrichir le pays, enrichir le peuple], Pékin, Beijing chubanshe, 1991, chap. 4, p. 152-198 ; « Lun "li" » [Sur le profit], *Zhongguo jingji shi yanjiu*, 2, 1998, p. 110-117.
69. Su Che, *Longchuan lüe zhi* [Traité sommaire de Longchuan], Pékin, Zhonghua shuju, 1997 [1re éd. 1982], *juan* 8, p. 49.
70. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian, op. cit.*, *juan* 512, p. 12184.

Dans ces conditions, les prix des marchandises, exprimés en monnaie de fer ou en papier monétaire, connurent une hausse continue, et la monnaie de cuivre, devenue une des rares marchandises rentables pour les marchands qui continuaient à mener leurs activités sur les zones frontières, disparut. Toutes les conditions étaient réunies pour provoquer la fin du système monétaire qu'avait connu le Shaanxi :

> « Les marchands qui commercent le long de la frontière sont de retour sans marchandises et, faute de négocier des certificats de sel, ils rapportent des pièces de cuivre. C'est pourquoi la monnaie de cuivre est de plus en plus rare et la monnaie de fer de plus en plus abondante. »[71]

Le décrochage de la monnaie de fer fut spectaculaire et irrémédiable. Attestée autour de 1080, la quasi-parité entre ligature de cuivre et ligature de fer (1 000 pour 1 030 à 1 050) laisse place, selon Gao, aux taux suivants : 1 pour 1,4 vers 1089 ; 1 pour 1,7 en 1091 ; 1 pour 2,5 en 1097 ; 1 pour 4 en 1098 ; 1 pour 10 au tout début du XII^e siècle.

*
* *

En 1127, les Song, vaincus par les armées du nouveau royaume des Jin (1115-1234), abandonnaient le Shaanxi pour se réfugier dans le sud de la Chine où ils parvinrent à rétablir leur autorité en devenant les Song du Sud (1127-1279). L'hétérogénéité monétaire ne disparut pas pour autant. L'association du fer et du papier, inaugurée dans le Sichuan dès le début du XI^e siècle et développée au Shaanxi à la suite des désordres analysés ici, fut de plus en plus privilégiée, en particulier dans les zones frontalières. Les désordres avaient ainsi imposé deux idées fortes : le cuivre n'était pas la seule monnaie légitime ; des monnaies sans valeur intrinsèque pouvaient circuler, à condition d'être intégrées dans un véritable système garanti par les circuits fiscaux et financiers de l'État émetteur. Les désordres avaient sans doute contribué ainsi à éclaircir la notion même de système monétaire.

Sous les Song du Sud, on peut en effet parler d'un nouvel ordre monétaire qui reposait sur un papier-monnaie capable de concurrencer durablement la monnaie de cuivre. Mais l'évasion du cuivre, les émissions de billets sans plus aucune garantie – 329 millions de ligatures en billets auraient circulé en 1233[72] –, puis

71. Su Che, *Longchuan lüe zhi, op. cit.*, p. 49.
72. Peng Xinwei, *Zhongguo huobi shi, op. cit.*, p. 482.

l'organisation fiscale des Mongols qui exigeaient d'être payés en argent, provoquèrent un nouveau bouleversement, voire une régression du système. On sait qu'il dut ensuite surmonter un autre choc, économique celui-là : à partir du XVI[e] siècle, l'Europe conquérante imposait l'argent comme base des échanges commerciaux à l'ensemble de l'Asie[73].

73. Sur les évolutions de l'ordre monétaire entre les XIII[e] et XVII[e] siècles, cf. R. von Glahn, *Fountain of Fortune : Money and Monetary Policy in China, 1000-1700*, Berkeley (CA), University of California Press, 1996, ainsi que la remarquable mise au point de François Thierry dans son compte rendu du livre, *Revue Numismatique*, 1998, p. 425-431.

Chapitre 5

Crise monétaire, mutation sociale et consolidation dynastique dans l'Empire ottoman (1586-1680) [1]

Zeynep Yildirim

L'aspre est la monnaie ottomane frappée dès le règne des premiers sultans, au début du XIV[e] siècle, et elle disparaît de la circulation au XVII[e] siècle. C'est une monnaie d'argent. Bien qu'il s'agisse d'une monnaie métallique [2], sa crise ressemble à celle des monnaies purement fiduciaires ; elle pose la question de l'acceptation et de la valeur des moyens de paiement et donc de la confiance dans la monnaie. Ainsi, la crise de l'aspre, crise d'un système monétaire complexe, montre que les monnaies métalliques ne sont pas réductibles au métal qu'elles contiennent. C'est cette nature « extra-métallique » de la monnaie que l'on va chercher à mettre en lumière pour débrouiller les phénomènes qui caractérisent la crise monétaire qui secoue l'Empire ottoman au XVII[e] siècle. Cette crise ne met pas en doute la valeur métallique de la pièce mais elle l'oppose à la valeur du sceau : la pièce circule alors à sa valeur métallique marchande. Ce qui est en crise est donc la composante politique de la valeur de la monnaie, crise qui se résoudra par une recomposition du politique et du social sanctionnant la reconnaissance de la propriété privée et de la valeur marchande.

Les travaux menés jusqu'à aujourd'hui ne permettent pas de comprendre et d'expliquer cette crise dans toute sa profondeur car ils se fondent sur une théorie métalliste de la monnaie. La crise de la monnaie ottomane n'est intelligible que

1. L'auteur remercie les participants au séminaire « Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui » de lui avoir suggéré nombre d'idées présentées dans ce texte. Elle reste seule responsable des erreurs et omissions.

2. Sa valeur est étroitement liée à sa teneur en métal, et en l'absence d'autres formes monétaires, l'émission monétaire est contrainte par les disponibilités de ce métal.

si on reconnaît que la remise en question de la monnaie est liée aux bouleversements des rapports sociaux et des valeurs sociales qui assurent son acceptation et sa valeur propre et qui garantissent le bouclage du circuit de la monnaie impériale. Cette profonde mutation va se traduire par la promotion d'une nouvelle monnaie référée à un ordre extérieur. Il s'agit d'une monnaie étrangère dont l'utilisation était préalablement restreinte aux relations d'échange avec les marchands étrangers, c'est-à-dire au marché international des biens. Sa généralisation indique qu'elle entre de plus en plus dans les relations liant les sujets ottomans entre eux et à l'autorité politique. Pour autant, cette monnaie marchande ne révolutionne pas l'ensemble des relations sociales ; elle symbolise plutôt une imbrication nouvelle entre les relations traditionnelles et les rapports marchands avec l'étranger.

Nous présenterons dans un premier temps les traits caractéristiques du système monétaire ottoman et de sa crise. Nous y reprendrons l'hypothèse qui voit dans la crise de l'aspre l'effet d'une crise des finances publiques. Dans une seconde partie, nous approfondirons cette hypothèse en replaçant l'origine de la crise de l'aspre dans la perspective globale des transformations affectant les relations sociales constitutives de la société ottomane.

Le système monétaire ottoman et sa crise

La complexité du système monétaire ottoman se caractérise par la multiplicité des pièces et des types de monnaie en circulation et le cloisonnement imparfait de l'usage de ces pièces selon le genre de transaction et selon les régions. Il est néanmoins assez difficile d'estimer la valeur et la liquidité des monnaies, c'est-à-dire l'étendue des transactions dans lesquelles elles sont utilisées.

Un système complexe

On trouve en circulation des pièces d'or, d'argent et de cuivre, frappées par les autorités impériales, ainsi que des pièces étrangères. La pièce d'or impériale est une version ottomane des monnaies d'or frappées dans divers pays méditerranéens (en Égypte, en Italie, à Florence et à Venise), et qui circulent majoritairement à l'occasion des paiements internationaux jusqu'au milieu du XVI[e] siècle[3]. Ces pièces ont la même taille et la même forme quel que soit le pays émetteur. C'est, en somme, une monnaie frappée selon les standards internationaux et dont l'acceptation dépend du respect des normes établies par le ducat vénitien. Sur les

3. P. Spufford, *Money and its Use in Medieval Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 356.

marchés ottomans, les pièces d'or ottomanes ne sont pas distinguées des pièces d'or étrangères : elles sont indistinctement appelées *altun* (« or » en turc) par les usagers[4]. L'utilisation des monnaies d'argent et de cuivre reste confinée aux paiements intérieurs. La monnaie de cuivre est une monnaie de confiance ; sa valeur nominale est supérieure à sa valeur métallique. C'est une monnaie marchande à portée régionale qui n'est pas acceptée dans les paiements à l'État. Elle est utilisée dans les petites transactions quotidiennes locales qui laissent peu de traces dans les documents officiels et dans les récits historiques[5].

L'aspre, monnaie d'argent, est la monnaie du circuit fiscal. Le nom de la pièce d'aspre en turc, *akçe*, est aussi utilisé dans les textes officiels pour désigner les impôts en espèces relevant de l'arbitraire du sultan. C'est non seulement l'unité de compte fiscale mais aussi l'unité de compte principale des zones centrales de l'empire où toutes les grandeurs sont exprimées en aspres : les prix, les salaires, les impôts, la valeur des biens et des autres monnaies et le montant des obligations. D'après les registres des tribunaux des provinces centrales, les comptes interindividuels sont aussi principalement exprimés en aspres, jusque dans les années 1630[6]. L'aspre tient cette prépondérance de son statut de monnaie des comptes publics et du fait qu'il était concrètement utilisé par l'autorité centrale dans le paiement des fonctionnaires et des soldats. Il est soumis à l'autorité politique : chaque sultan émet ses propres pièces en invalidant celles du sultan précédent ; elles doivent alors être rapportées aux hôtels de frappe pour être échangées contre les nouvelles pièces. L'aspre n'est donc pas une base légale pour la constitution d'épargnes intergénérationnelles.

Bien que les obligations fiscales soient exprimées en aspres, l'État accepte d'autres monnaies d'or et d'argent pour les paiements d'impôts[7]. Plus généralement, les monnaies étrangères circulent librement dans l'empire. Jusqu'à la seconde moitié du XVI[e] siècle, seules des pièces d'or étrangères circulent sur les marchés ottomans. Ultérieurement, des pièces d'argent européennes (les thalers, les piastres) feront leur apparition, en relation avec les évolutions mondiales[8].

---

4. Z. Yildirim, « L'introduction d'une nouvelle monnaie dans l'Empire ottoman au XVII[e] siècle d'après les registres de justice », *in* M. Flandreau, A. Broder (eds.), *La monnaie personnage historique*, Paris, L'Harmattan, (à paraître).
5. Cf. S. Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; Z. Yildirim, « L'introduction d'une nouvelle monnaie... », *op. cit.*
6. Z. Yildirim, « L'introduction d'une nouvelle monnaie... », *op. cit.*
7. S. Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire, op. cit.*
8. En effet, avec la découverte des mines d'argent américaines, les grosses pièces d'argent remplacent les pièces d'or pour devenir le principal moyen d'extinction des dettes internationales. P. Spufford *(Money and its Use in Medieval Europe, op. cit.)* date ce retournement des années 1550 pour l'Europe.

Ces pièces d'argent sont globalement dénommées *kuruş* par les usagers ottomans et sont acceptées dans les paiements à l'État[9]. À l'issue de la crise de l'aspre, les grosses pièces d'argent constitueront une référence pour la frappe, en 1687-1690, d'une nouvelle pièce d'argent ottomane également appelée *kuruş*. La nouvelle monnaie ottomane va non seulement prendre le nom de ces pièces étrangères, mais elle va avoir aussi une taille, un poids et une valeur identiques. Néanmoins, le *kuruş* va remplacer l'aspre et les pièces d'or dans les échanges intérieurs, dès les années 1630, soit bien avant l'émission de la pièce ottomane[10].

L'existence de monnaies différentes, convertibles mais non substituables, devient intelligible quand on comprend que ces monnaies définissent des sphères d'échanges distinctes. La pièce d'or circule à l'occasion d'échanges internationaux, commerce intercontinental ou paiement de tribut. Elle est une réserve de valeur sûre, puisqu'elle est monnaie internationale non manipulable par le sultan. La logique qui prime dans le circuit de l'or est celle de l'enrichissement privé, parce que le commerce international est la seule activité non guerrière qui puisse procurer de grands profits. L'aspre délimite le circuit fiscal où la monnaie circule à l'occasion du paiement des impôts, des soldats et des fonctionnaires, c'est-à-dire lors de la conversion du surplus en moyen d'extinction de la dette fiscale et de l'approvisionnement des guerriers et des bureaucrates sur les marchés. Cette pièce d'argent, qui est l'unité des comptes publics, est alors la seule monnaie à faire l'objet de politiques monétaires, puisque la pièce d'or doit respecter les normes internationales et que la pièce de cuivre n'est pas utilisée par l'État. L'administration intervient sur les prix des marchés intérieurs où l'on utilise l'aspre, alors que les prix sur le marché international lui échappent. Cela est dû en grande partie au fait que les marchés où l'on utilise l'aspre sont essentiellement ceux où s'approvisionnent les salariés de la fonction publique, et où le souverain qui les paie en aspres leur garantit un certain pouvoir d'achat pour qu'ils acceptent cette monnaie. Ce paiement et son acceptation lui sont nécessaires pour s'assurer leur loyauté. La logique qui prime dans le circuit fiscal est alors celle de la reproduction de l'autorité politique.

---

9. Les premiers documents émis par l'administration centrale faisant référence au *kuruş* dans le sens de piastres européennes datent de 1565 (Ankara, Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü [Directorat général des archives d'État rattachées au Premier ministre à Ankara], MHM, vol. 5, n° 406/167). Un document de la même année (*ibid.*, MHM, vol. 5, n° 1253/467) rappelle le taux de change entre l'aspre et le *kuruş* (1 *kuruş* = 55 aspres). Le premier document officiel mentionnant la présence de *kuruş* dans le Trésor public date de 1568 (*ibid.*, MHM, vol. 7, n° 953/497). Le premier document officiel, à notre connaissance, affirmant explicitement que le Trésor public accepte les *kuruş* dans les paiements date de 1576 (*ibid.*, MHM, vol. 28, n° 21/11).

10. Z. Yildirim, « L'introducrion d'une nouvelle monnaie… », *op. cit.*

Le circuit du cuivre reste quant à lui un mystère car cette monnaie est peu mentionnée dans les documents administratifs, dans les registres de justice ou dans les chroniques. On peut en déduire qu'il concerne principalement de petites transactions quotidiennes et horizontales, des échanges intracommunautaires où la logique de solidarité ou de réciprocité prime sur celle de l'enrichissement privé et où les avoirs et les dettes en cuivre ne font pas l'objet de rapports de pouvoir, de comptes ou de litiges appelant l'intervention des instances de justice liées au sultan.

L'utilisation de l'aspre est cantonnée aux régions centrales conquises durant les deux premiers siècles de l'expansion ottomane. En effet, parce que l'État ottoman n'est pas un État unitaire mais un système impérial, se dessinent, dans le temps, un centre et une périphérie qui se distinguent par la manière dont ils sont gouvernés et intégrés dans les finances publiques. Le centre, constitué par l'Anatolie et la Roumélie, est régi par les institutions du régime timarial : dans ces régions, la collecte d'impôt et les fonctions de police et d'administration sont effectuées par les timariotes[11] rémunérés par une part des droits fiscaux locaux comptabilisés en aspres. À partir du règne de Mehmet II (1451-1484), le régime timarial ne s'étend plus à toutes les régions conquises et, dès le XVI^e^ siècle, ce ne sont plus les timariotes mais des garnisons de janissaires[12] salariés qui assurent la police et le contrôle militaire dans de nombreuses provinces périphériques. Dans ces provinces, la collecte des impôts est affermée et une somme forfaitaire appelée *salyane* est transmise au Trésor central, rappelant un versement de tribut[13]. Comme les janissaires et les fonctionnaires y sont payés avec les recettes monétaires locales, la monnaie centrale, l'aspre, n'a pas de canal d'entrée dans ces provinces périphériques qui gardent, de fait, le système monétaire qu'elles

11. Les timariotes, cavaliers des provinces, sont issus de l'aristocratie guerrière et terrienne en place avant que l'autorité ottomane ne s'affirme. Ils tirent leur revenu de la collecte des impôts agricoles sur leur apanage qui n'est ni héréditaire, ni viager, ni aliénable. C'est un ordre *(berat)* du sultan qui investit les timariotes du droit de collecter les impôts sur cet apanage, en échange des services militaires et administratifs qu'ils lui rendent ; ce droit est unilatéralement révocable par le sultan. Les timariotes sont affectés par l'administration centrale et sont régulièrement déplacés d'un apanage à un autre pour qu'ils ne puissent pas s'établir en seigneurs.
12. Les janissaires sont des *devshirme*, esclaves convertis issus d'un ensemble d'enfants enlevés en guise de butin aux familles chrétiennes, endoctrinés au palais pour servir le sultan soit dans sa garde impériale (l'armée des janissaires et des cavaliers de la Porte), soit dans la bureaucratie. Ils tirent leurs revenus des salaires versés par le sultan (bien qu'ils fassent partie de son patrimoine).
13. H. Inalcik, *The Ottoman Empire : The Classical Age 1300-1600*, Londres, Phoenix, 3^e^ éd. 1997, p. 104.

avaient avant la conquête ottomane. Cette coïncidence entre les frontières de la zone de l'aspre et les frontières de la zone d'implantation du régime timarial s'explique quand on met en relation l'aspre, unité de compte du Trésor central, et le timar, en tant que mode de collecte de l'impôt. L'aspre est en fait la monnaie des comptes timariaux et évalue à la fois les revenus en nature cédés au timariote et la taille de l'armée des cavaliers qu'il doit recruter, former, équiper en armes et en chevaux, puis entretenir pour servir le sultan. Cette relation entre le timar et l'aspre explique que, avec la chute du régime timarial, le centre et la périphérie ne se distinguent plus par leur système monétaire ; l'unification monétaire suit l'affectation des agents salariés du gouvernement central à la gestion des affaires dans les provinces et l'implantation des modes périphériques de collecte d'impôt et de redistribution dans les provinces centrales.

Durant les deux siècles et demi précédant la crise de l'aspre, les dépenses et les recettes publiques sont tellement importantes que les circuits commerciaux de la pièce d'or et de la pièce de cuivre restent minoritaires par rapport au circuit fiscal. En effet, l'économie ottomane est, à cette époque, une économie de guerre en expansion où les plus grands mouvements de richesse se font en direction de l'État. Le poids des obligations fiscales dans l'ensemble des rapports monétaires assure alors une acceptation sans heurt de l'aspre par les usagers [14].

Les symptômes de la crise

Les données sur l'Empire ottoman pour la période qui nous concerne, soit entre le XIV^e^ et le XVII^e^ siècle, sont relativement peu nombreuses. Néanmoins, nous disposons d'un premier indicateur monétaire qui est la teneur de l'aspre en argent. L'observation de son évolution dans le temps met en évidence deux périodes de baisse : entre 1444 et 1481, après un premier siècle de stabilité, il diminue de 30 %, puis il connaît encore un siècle de stabilité, jusqu'en 1586, année où il diminue de 44 % en une fois. À partir de là, on observe un mouvement de baisse continue de la teneur en argent de l'aspre, jusqu'à sa disparition dans les années 1680 [15]. S'il y a donc deux périodes de dépréciation, seule la seconde correspond à une crise monétaire entraînant une perte de confiance dans la monnaie instituée. Elle s'accompagne en effet de hausses de prix et d'un refus croissant de l'aspre dans les relations monétaires qui vont aboutir à une disparition quasi totale de cette monnaie.

14. Z. Yildirim, « L'aspre, un cas d'étude pour comprendre le rôle de la monnaie dans l'accumulation du pouvoir », *L'année de la régulation*, 5, 2001, p. 211-252.

15. Bien que Pamuk *(A Monetary History of the Ottoman Empire, op. cit.)* annonce sa disparition dans les années 1680, d'après les numismates, on frappera des aspres jusqu'au XIX^e^ siècle. Toutefois, son utilisation devient minoritaire dans tous les types de transaction dès les années 1630 (Z. Yildirim, « L'introduction d'une nouvelle monnaie... », *op. cit.*).

Le deuxième indicateur dont on dispose est le taux de change de l'aspre face à la pièce d'or, le sultani ottoman, indexé au ducat de Venise, la principale monnaie des échanges internationaux en Méditerranée jusqu'au XVI^e siècle. C'est une monnaie suffisamment stable sur toute la période pour servir de référence de comparaison. Les données montrent qu'à partir de 1586, le taux de change aspre/ducat connaît une baisse brutale, parallèle à celle de la teneur en argent de l'aspre à cette même date.

On constate aussi que le taux de change entre la pièce d'or et la pièce d'argent ne suit pas le rapport des prix des deux métaux précieux, mais qu'il est plutôt l'objet des politiques monétaires. Cette instabilité crée des tensions qui reflètent les rapports de pouvoir entre le centre d'émission de la monnaie impériale et les usagers. Entre 1491 et 1566, un aspre contient en moyenne 0,731 g d'argent. Sa valeur face à la pièce d'or (telle qu'elle est établie par les autorités administratives) n'est pas aussi stable : une pièce d'or vaut 52 aspres entre 1491 et 1516, 55 aspres entre 1517 et 1549, et 60 aspres entre 1550 et 1566. En 1566, le poids de l'aspre en argent est baissé à 0,682 g mais son taux de change est maintenu à 60 aspres pour une pièce d'or. En 1586, le contenu de l'aspre en argent est diminué à 0,323 g et le taux de change officiel est ramené à 120 aspres pour une pièce d'or – la valeur de l'or passant de 11,52 g d'argent à 11,01 g. Cela reflète un effort de l'administration pour réévaluer l'aspre par rapport à la pièce d'or. Les aspres frappés en 1618 ne contiennent plus que 0,306 g d'argent et doivent, selon les autorités monétaires, toujours être échangés au taux de 120 aspres pour une pièce d'or, mais les « marchés » ne l'échangent qu'au taux de 240 aspres en 1623 et 400 aspres en 1624 [16]. Les utilisateurs de monnaies n'acceptent alors plus les pièces impériales à la valeur imposée par le sultan, mais à celle du métal qu'elles contiennent. Des tentatives pour battre des aspres réévalués à leur valeur de marché, c'est-à-dire contenant l'équivalent en métal précieux de la valeur que l'administration voudrait leur donner sur les marchés – tentatives que les historiens nomment des réformes de correction monétaire –, sont menées à plusieurs reprises (en 1589, 1600, 1618, 1624 et 1640, d'après Nezihi Aykut et Cemal Kafadar [17]). Mais elles échouent en raison des comportements

16. Ö. L. Barkan, « XVI. Asrin ikinci yarisinda Türkiye'de fiyat hareketleri » [Les mouvements de prix en Turquie dans la seconde moitié du XVI^e siècle], *Belleten*, 34, 1970, p. 557-607.

17. N. Aykut, « Osmanli Imparatorlugunda XVII. asir ortalarina kadar yapilan sikke tashihleri » [Les réformes monétaires dans l'Empire ottoman jusqu'au milieu du XVI^e siècle] in *Prof. Dr Bekir Kütükoglu'na Armagan*, Istanbul, Istanbul Üniversitesi Edebiyat Fakültesi Yayinlari, 1991, p. 343-360 ; C. Kafadar, *When Coins Turned into Drops of Drew and Bankers became Robbers of Shadows : The Boundaries of Ottoman Economic Imagination at the End of the Sixteenth Century*, thèse de doctorat, Montréal, Mc Gill University, 1986.

de thésaurisation des pièces réévaluées ou de leur dégradation, les anciennes pièces continuant de circuler parallèlement aux nouvelles pièces réévaluées. Cette incapacité des autorités politiques à déterminer la valeur de l'aspre, et donc à faire accepter la monnaie impériale, débouche sur l'arrêt de la frappe de ces pièces à partir de 1640. Les efforts faits pour réhabiliter l'aspre témoignent de ce que les exigences du marché s'imposent à l'arbitraire impérial. Ils restent vains dans la mesure où l'acceptation d'une monnaie n'est pas intrinsèquement liée à sa valeur métallique, mais dépend plutôt des relations sociales que cette monnaie symbolise : les usagers ne veulent plus utiliser les aspres parce qu'ils peuvent effectuer leurs paiements avec d'autres pièces dont la circulation est plus favorable à l'amélioration de leur position sociale.

Le troisième indicateur disponible est l'indice des prix. Dans le cas ottoman, c'est un indicateur peu fiable car il est construit à partir d'observations en nombre très limité. Il s'agit des chiffres prélevés dans les comptes des fondations pieuses et du palais, indiquant à combien on a acheté certaines marchandises. Ce sont donc des prix de marché, les prix de transactions effectives. Ils indiquent une hausse évidente des prix, jusqu'alors plutôt stables, à partir de 1586. Les chroniques et les récits historiques confirment cette hausse. En prenant pour base l'année 1489, Ömer Lütfi Barkan [18] évalue l'indice des prix à 182,5 pour 1585 et à 472,8 pour 1604. D'après Haim Gerber [19], entre 1587 et 1607, les pires années d'inflation, la hausse des prix dans l'empire est de 6,4 % par an, en aspres, et de 3,4 % par an, en argent métal. À long terme, entre la fin du XV^e^ siècle et la fin du XVII^e^ siècle, la hausse des prix nominaux est de 500 % au total. Même si les chiffres intermédiaires lui semblent exagérés, Sevket Pamuk [20] convient de ce dernier chiffre. Il conteste en revanche l'importance de la hausse des prix réels que Barkan suggère ; pour lui, la hausse des prix suit les dépréciations monétaires. Ses recherches sur l'évolution des prix montrent, par ailleurs, que la hausse des prix officiels reste inférieure à la hausse des prix du marché, ou qu'en d'autres termes, les prix effectivement payés sont supérieurs aux prix maxima fixés par l'administration pour limiter la hausse des

18. Ö. L. Barkan, « The Price Revolution of the Sixteenth Century : A Turning Point in the Economic History of the Near East », *International Journal of Middle East Studies*, 6, 1975, p. 3-28.

19. H. Gerber, « The Monetary System of the Ottoman Empire », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 25, 1982, p. 308-324.

20. S. Pamuk, « The Monetary Crisis of the Seventeenth Century » *in* D. Panzac (ed.), *Histoire économique et sociale de l'Empire ottoman et de la Turquie (1326-1960)*, actes du 6^e^ congrès international tenu à Aix-en-Provence du 1^er^ au 4 juillet 1992, Paris, Peeters, (coll. « Turcica », 8), 1995, p. 243-250.

prix à la suite des dépréciations monétaires[21]. Enfin, à la lumière de ces recherches statistiques pionnières, la hausse des prix agricoles semble plus importante que celle des autres prix.

Ces trois indicateurs mettent donc en évidence l'existence d'une crise monétaire à partir de 1586, avec baisse du contenu métallique de l'aspre, dévaluation par rapport au ducat et hausse des prix. Ils révèlent aussi un décalage entre le taux de change de marché de la pièce d'or et de la pièce d'argent et le taux de change officiel, ainsi qu'une déconnexion entre prix de marché et prix administrés. Une autre caractéristique de la crise est la prolifération des faux-monnayeurs et des fausses monnaies[22]. Le rognage des pièces en circulation, moyen de s'approprier une partie de leur valeur métallique, devient courant, ce qui dégrade l'autorité politique garantissant leur valeur par son sceau. Le refus de l'aspre dans les échanges commerciaux et dans les paiements de salaire, l'adoption de la monnaie des échanges internationaux comme unité des comptes privés et l'incapacité des pouvoirs publics à arrêter les contrefaçons sont également des caractéristiques de cette crise.

Les données établissent par ailleurs que la crise de 1586 est, en réalité, la crise d'une seule monnaie, l'aspre ; les autres monnaies ne sont ni dépréciées ni refusées et continuent à circuler et à être acceptées comme signe de richesse. En effet, vers la fin du XVI[e] siècle, la monétarisation s'étend alors que l'utilisation de l'aspre se réduit. Ce développement de l'usage monétaire est rendu possible par l'accroissement de la masse monétaire consécutif à l'explosion des exportations ottomanes au XVI[e] siècle. En effet, avec l'arrivée massive des métaux précieux d'Amérique, la production et les échanges marchands européens trouvent un souffle nouveau. Les marchands européens arrivent nombreux sur les marchés ottomans en tant que demandeurs de matières premières. Par leur biais, de grosses pièces d'argent envahissent les marchés ottomans. Les registres des tribunaux témoignent de l'utilisation de ces pièces européennes dans la plupart des transactions intérieures et de leur substitution, non seulement à l'aspre, mais aussi à la pièce d'or, dès les années 1630[23]. Ainsi, avant même l'émission d'un *kuruş* ottoman, le *kuruş* étranger tend à unifier des sphères d'échange préalablement cloisonnées par des monnaies différentes non substituables.

---

21. S. Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire, op. cit.* ; *id., Istanbul ve diger kentlerde 500 yillik fiyatlar ve ücretler 1469-1998* [500 années de prix et de salaires à Istanbul et dans d'autres villes 1469-1998], Ankara, Devlet Istatistik Enstitusu, 2000.
22. En Europe, on frappe même des monnaies « Bon pour l'Orient », de faible valeur métallique et à usage exclusivement destiné aux relations avec l'Empire ottoman.
23. Z. Yildirim, « L'introduction d'une nouvelle monnaie... », *op. cit.*

Limites des explications fondées sur les théories métalliste et quantitative de la monnaie

L'explication de la crise de l'aspre par Pamuk[24] s'inspire de la théorie quantitative de la monnaie. Il n'envisage cette crise qu'à travers le prisme des échanges marchands conditionnant les mouvements « internationaux » des monnaies. Pour cet auteur, avec l'arrivée massive de l'argent américain au XVI[e] siècle, l'accroissement de la masse monétaire fait monter les prix en Europe. Celle-ci ayant une balance commerciale déficitaire avec l'Orient, l'argent fuit vers l'Extrême-Orient en passant par l'Empire ottoman. L'afflux d'argent accélère les échanges marchands dans les pays de passage – en l'occurrence l'Empire ottoman –, et provoque une inflation des prix.

Cette façon de voir n'explique cependant pas pourquoi la teneur en argent de l'aspre diminue. Les dépréciations de l'argent se font à l'instigation du sultan : c'est lui qui ordonne aux hôtels de frapper plus d'aspres à partir de la même quantité d'argent. Il semble difficile de lier cette initiative à l'arrivée massive de métaux précieux d'Amérique. La frappe de pièces contenant moins d'argent est, à l'évidence, la réponse du sultan à une rupture de trésorerie. C'est une bonne solution de son point de vue dans la mesure où il a le pouvoir d'édicter simultanément que :

– les anciennes pièces doivent être rendues au Trésor central en échange des nouvelles qui ont la même valeur faciale mais contiennent moins d'argent ;
– les prix maxima et les salaires fixés par l'administration restent inchangés ;
– les taux de change entre les différentes pièces ne reflètent pas la baisse du contenu en argent de l'aspre.

Les dépréciations s'apparentent ainsi à une tentative, de la part du sultan, de créer une monnaie de confiance, moyennant la baisse du contenu métallique de la pièce d'aspre et l'imposition aux usagers d'une valeur supérieure contenue dans son sceau. La crise inflationniste qui s'ensuit montre que les usagers n'acceptent pas cette monnaie de confiance, la hausse des prix, d'initiative privée, n'étant pas autre chose qu'une répercussion de la baisse de la valeur métallique de l'aspre sur les prix, qui traduit l'adoption d'un comportement stratégique par les sujets ottomans en réponse aux dépréciations. Mais ce comportement stratégique n'est pas la conséquence d'une mécanique triviale ; il est rendu possible par certaines circonstances sociales qu'il faut établir. Pour saisir les origines de la « grande »

24. S. Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire*, *op. cit.* ; *id.*, « In the Absence of Domestic Currency : Debased European Coinage in the Seventeenth Century Ottoman Empire », *Journal of Economic History*, 57 (2), 1997, p. 345-366 ; *id.* « The Monetary Crisis of the Seventeenth Century », *op. cit.*

dépréciation de 1586, il faut comprendre la contrainte financière qui pèse sur le sultan et l'origine de son emprise sur la monnaie impériale. Cela revient à mettre en évidence les contraintes que doit respecter la pièce d'aspre pour être acceptée en confiance. Dans la mesure où nous avons développé ailleurs ce point[25], nous nous bornerons ici à rappeler, dans l'encadré suivant et les schémas associés, les seuls éléments nécessaires à la saisie de ces contraintes.

Relations de pouvoir et régimes fisco-financiers de l'ordre timarial

La dynastie ottomane fonde initialement sa légitimité sur le système social timarial traditionnel, qui distingue les producteurs contribuables et la noblesse guerrière territoriale dont sont issus les timariotes. L'économie de production est essentiellement agricole et stagnante, alors que la croissance est fondée sur l'expansion guerrière. Schématiquement, le surplus agricole est, dans un premier temps, réparti essentiellement entre les timariotes et les producteurs, alors que celui provenant de l'activité militaire, butin et tributs, est récupéré par le Trésor central (figure 1). Le surplus guerrier est la source de l'accumulation centrale de pouvoir, puisqu'il alimente une grandissante armée salariée de fonctionnaires et de guerriers – les janissaires – au service du sultan. Ces eunuques renégats, recrutés de force parmi les chrétiens, permettent au sultan d'évincer l'aristocratie guerrière traditionnelle des provinces afin de centraliser les recettes fiscales. Les salaires versés par le sultan à ces serviteurs du palais, isolés du reste de la société ottomane, assurent leur insertion dans cette société à partir de l'extérieur, c'est-à-dire du marché (figure 2). Mais le marché n'est pas un lieu d'exercice de pouvoir dans cette société de statuts où les gains provenant des échanges marchands n'ont pas de place dans la hiérarchie des valeurs qui fonde l'autorité du sultan. Dans la longue durée, les janissaires vont toutefois s'intégrer à la société ottomane en la transformant dans sa structure et dans ses valeurs. Quand les déficits publics se creusent avec l'arrêt de l'expansion militaire, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, les janissaires et les fonctionnaires trouvent en effet l'occasion de transformer leur pouvoir d'achat en pouvoir du créancier : ils acquièrent alors des fermes d'impôt, se lancent dans le grand commerce, accumulent des richesses privées et reconstituent leurs terres à travers partenariats et mariages (figure 3).

25. Z. Yildirim, « L'aspre, un cas d'étude… », *op. cit.*

Figure 1. Le circuit fiscal traditionnel (XIV^e siècle)

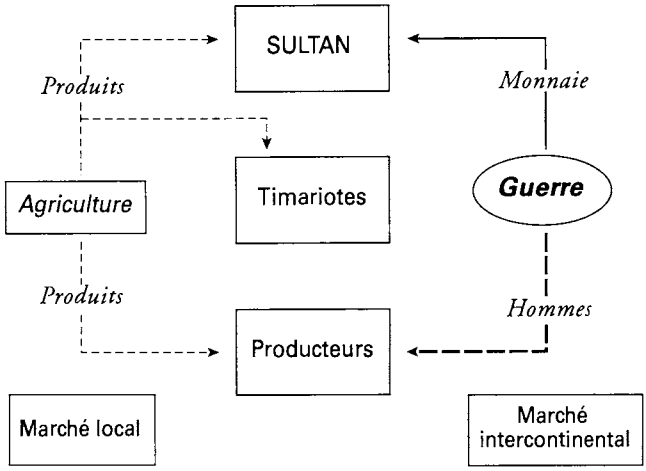

Figure 2. Le circuit timarial (XV^e-XVI^e siècle)

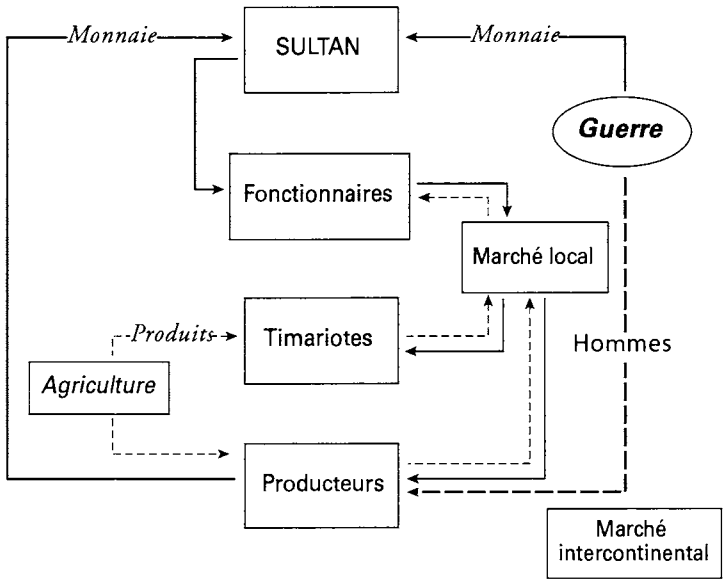

Figure 3. Le circuit fermier (XVII[e] siècle)

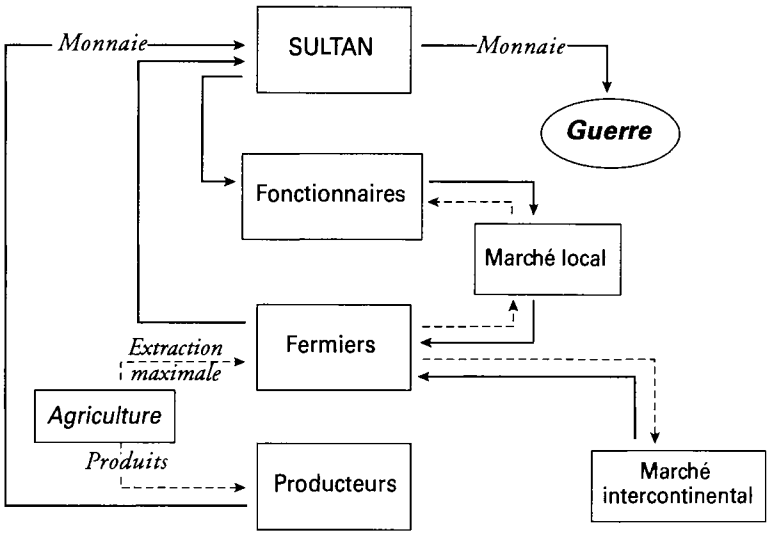

Par-delà ces conditions structurelles qui préparent la dépréciation de 1586, et afin de comprendre dans toute son ampleur la crise de l'aspre et sa disparition en 1680, il faut aussi considérer les conséquences de la dépréciation de 1586. Pourquoi et comment les agents réagissent-ils à la décision unilatérale du sultan de déprécier ? Pourquoi y a-t-il des répercussions sur les prix ? Pourquoi cette dépréciation de 1586 mène-t-elle à une crise qui se termine par la disparition de l'aspre ?

Dans un premier temps, l'hypothèse liant la crise de la monnaie à la crise des finances publiques s'impose. À partir de 1571, le sultan n'a plus d'autre recours que de déprécier la monnaie pour payer les soldats car le butin de guerre n'alimente plus le Trésor central. La nécessité de payer les janissaires en espèces relève d'une logique politique – permettre l'accumulation du pouvoir au centre de l'empire – et sociale – les janissaires sont maintenus dans un statut d'étranger au système timarial tout en y étant intégrés *via* leur socialisation par le marché. La salarisation des janissaires entraîne le développement des rapports de marché et d'argent, mais elle crée aussi une dépendance de l'autorité politique vis-à-vis de la monnaie, ce qui devient un problème quand l'accaparement de butin cesse. Ainsi, la dépréciation initiale de l'aspre est-elle causée par la nature de la relation entre le sultan et ses guerriers : si le sultan n'avait pas été contraint de payer ses guerriers en pièces d'aspre, celui-ci n'aurait pas été déprécié.

Cela dit, une dépréciation n'entraîne pas nécessairement une crise monétaire. En témoignent celles qui, durant le règne de Mehmet II, constituent une

politique délibérée visant à diminuer les dépenses réelles du Trésor central et à augmenter le numéraire, en relation avec les besoins croissants de la centralisation et de l'expansion territoriale[26]. Cette politique fait partie d'un ensemble de mesures destinées à consolider l'État central et à financer l'expansion par une offre de monnaie accrue avec un volume d'argent métal limité : les impôts sont augmentés ; les terres de propriété privée sont confisquées au profit du Trésor public ; l'aristocratie terrienne est soumise, suite à la conquête d'une grande partie des principautés anatoliennes et de Constantinople. L'autorité centrale, qui s'appuie sur la création d'une puissante armée salariée, s'affirme par l'application de nouveaux impôts en espèces appelés *akçe* (aspre) au profit du Trésor central. Dans ce contexte, les dépréciations ne se traduisent ni par une hausse des prix – les taux de change et les prix maximaux officiels sont respectés – ni par un refus de l'utilisation de l'aspre, car l'obligation de rapporter les anciennes pièces aux hôtels de frappe en vue d'une refonte est sans compromission : toute personne prise en possession d'anciennes pièces risque la peine de mort[27].

En revanche, en 1586, la politique de dépréciation est mise à mal : contre toute attente, les usagers n'échangent pas les anciennes pièces qu'ils détiennent contre les nouvelles, ils augmentent les prix au-dessus des *maxima* officiels, ils ne respectent pas les taux de change imposés, ils rognent les pièces impériales et utilisent, dans les transactions intérieures, les pièces européennes ou leurs contrefaçons qui ne sont pas soumises aux politiques de dépréciation du sultan. En somme, ils se montrent capables de défendre leurs intérêts matériels privés en adoptant des stratégies de comportement qui mettent en échec désormais toute dépréciation de l'aspre.

L'apparition de ces comportements stratégiques n'est intelligible que si on les replace dans le contexte des conflits distributifs qui émergent au sein de l'empire, au XVI[e] siècle, pour toute une série de raisons dont :

– l'épuisement de l'économie de guerre fondée sur l'expansion militaire ;

– l'ouverture de l'économie – conséquence notamment de l'épuisement de l'économie de guerre et de l'essor du capitalisme européen – avec l'attribution par le sultan de capitulations qui donnent le droit aux commerçants européens d'échanger à des conditions favorables dans l'Empire ottoman ;

– l'essor de la classe des fermiers d'impôt qui ne tirent pas leur revenu de leur statut comme cela aurait dû se passer dans la hiérarchie des valeurs de l'ordre timarial ;

---

26. Rappelons que Mehmet II déprécie l'aspre de 30 % entre 1444 et 1480 en réduisant son contenu en argent régulièrement tous les cinq ans (cf. C. Kafadar, *When Coins turned into Drops of Drew..., op. cit.*).

27. S. Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire, op. cit.*, annexe 1.

– la dégradation des structures traditionnelles de redistribution, due entre autres à l'exode rural qui ébranle la capacité d'action des corporations de métier et l'efficacité du contrôle des marchés ;
– l'apparition de sujets sans terre et sans statut ainsi que l'appauvrissement des timariotes.

La crise monétaire correspond à une crise sociale, la mutation de la structure et des valeurs sociales générant des conflits distributifs qui entraînent des comportements stratégiques responsables de la crise de l'aspre. L'État reste impuissant face aux mécanismes d'indexation et aux contrefacteurs parce qu'il s'appuie désormais sur de nouvelles valeurs qui assurent la prospérité d'un groupe émergent de financiers exploitant la rente que constituent les droits fiscaux du sultan : les bureaucrates-fermiers.

En effet, compte tenu des limites atteintes par l'expansion territoriale, le régime timarial ne peut plus soutenir l'État central qui doit alors mieux mobiliser et exploiter les ressources de ses territoires intérieurs. Les janissaires et fonctionnaires trouvent ainsi l'occasion de faire fructifier leur solde par l'acquisition de fermes d'impôt et par la commercialisation sur les marchés internationaux du surplus agricole collecté par ce biais. L'autorité politique trouve des ressources supplémentaires dans la vente de fermes d'impôt, mais ces nouvelles activités des « agents de la fonction publique » requièrent la reconnaissance de leur richesse privée et la levée des obstacles à l'activité marchande internationale. Ainsi, le passage de l'aspre au *kuruş* correspond à la liquidation du régime d'expansion guerrière fondé sur une économie stagnante et à l'établissement d'un régime plus pacifique alimenté par une monnaie tirée du commerce international. La crise de l'aspre reflète donc la désuétude du système timarial et des comptes qui lui sont associés, le succès du *kuruş* traduisant, quant à lui, la permanence de l'autorité politique impériale à travers une nouvelle redistribution des pouvoirs.

La crise de la monnaie impériale n'annonce pas le déclin de l'Empire ottoman, mais au contraire la survie de l'État : les nouvelles structures sociales associées aux valeurs matérialistes et individualistes portées par le nouveau groupe des financiers du sultan sont cohérentes avec le procès de centralisation du pouvoir et de ressources économiques qu'il faut désormais chercher au sein même de l'empire, puisque la guerre n'est plus le moyen de leur acquisition. L'ouverture de l'économie et le succès des comportements stratégiques sont les effets externes de la volonté politique de mobiliser des ressources intérieures alternatives au butin. Même s'ils réduisent la part de l'État dans les échanges monétaires et sont la cause de la crise de l'aspre, la monnaie de l'ancien régime, ils ne sont pas contrés par la puissance administrative de l'autorité centrale puisqu'ils servent indirectement à la reproduire.

L'hypothèse sociale

Ni le déficit financier de l'État ni la dépréciation de l'aspre ne suffisent à expliquer l'inflation et la disparition de cette monnaie. Il n'y aurait pas eu de hausses de prix ni de refus d'utiliser l'aspre s'il n'y avait pas eu, dans la société ottomane, des transformations radicales de la structure des relations sociales et un un affaiblissement des restrictions politiques à l'enrichissement privé. L'autorité politique bénéficie finalement de ces bouleversements sociaux ; elle n'en est pas une victime passive, contrairement à ce que pensent les historiens qui considèrent que l'Empire ottoman entre dans sa phase de déclin à partir du dernier quart du XVI[e] siècle. Les mutations sont maîtrisées par l'appareil administratif de façon à assurer la permanence de l'État impérial et les confiscations continueront jusqu'à la reconnaissance légale de la propriété privée au XIX[e] siècle. L'ouverture de l'économie est engagée par les capitulations accordées par le sultan[28], et l'essor des fermiers fonctionnaires participe des politiques pluriséculaires de centralisation des revenus.

La compréhension des phénomènes monétaires ne s'arrête pas à l'identification des déterminants économiques de l'offre et de la demande de monnaie mais requiert la caractérisation des représentations symboliques et des croyances – valeurs morales et financières – qui gouvernent les relations monétaires[29]. L'hypothèse qui relie la légitimité d'une monnaie à la forme que prend la souveraineté nous conduit ainsi à chercher les causes de la crise de l'aspre dans les conditions sociales de l'ouverture de l'économie ottomane. Ce sont les conséquences sociales de ces transformations qui déterminent les nouvelles valeurs et donc la nouvelle monnaie.

La crise de l'aspre, crise d'une certaine forme de totalisation sociale

L'ouverture de l'économie et les restructurations sociales modifient en effet les modalités de l'appartenance sociale des sujets ; certains d'entre eux y trouvent l'occasion de faire prévaloir les motifs individuels sur les classifications statutaires du régime timarial, ce qui induit une modification de la forme que prend la souveraineté[30]. Dans ce contexte d'invalidation des anciennes règles de partage

28. C'est en 1569 que les Français obtiennent les premières capitulations. Cet acte unilatéral émis par le sultan donne droit aux marchands de circuler sur les territoires ottomans en toute sécurité en bénéficiant de tarifs douaniers préférentiels. Les Anglais en obtiendront en 1580, les Hollandais en 1612 (H. Inalcik, *The Ottoman Empire...*, *op. cit.*, p. 137).
29. Cf. à ce sujet M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.
30. Z. Yildirim, « L'aspre, un cas d'étude... », *op. cit.*

selon les classes de statut et d'incertitude quant à l'issue des évolutions, l'émergence de conflits de distribution ne saurait surprendre. Les dépréciations, la hausse des prix et l'intensification de la pression fiscale sont les signes de ces conflits de distribution, tout comme l'essor du brigandage (proclamé rébellion – *djelali* – contre l'État) et les exodes. Quant à la substitution des monnaies européennes à l'aspre, elle s'explique par un changement des valeurs et des pratiques monétaires. L'émergence de nouvelles contraintes de paiement incite les sujets à refuser l'aspre déprécié parce qu'il ne leur permet pas d'éteindre leurs nouvelles dettes (marchandes) ; ils lui préfèrent une autre monnaie qui leur permet d'accumuler des richesses et un pouvoir privés. En n'acceptant l'aspre qu'à sa valeur métallique sur le marché et non à sa valeur nominale imposée par le sultan, ils le démonétisent. Mais ils peuvent agir ainsi uniquement parce que les bureaucrates-fermiers ont déjà acquis un pouvoir politique en finançant le déficit public. Ce nouveau pouvoir se traduit par l'affaiblissement, d'une part, de l'emprise des corporations de métiers sur les pratiques et la morale économiques, d'autre part, des contrôles assurant l'exécution des réglementations étatiques concernant les rapports d'argent et de marché.

Alors que le butin s'épuise dès les années 1570, les impôts exceptionnels commencent à être collectés aussi souvent que les impôts réguliers : l'État ottoman a atteint ses limites financières. La fiscalité ne suffit plus à financer les dépenses publiques (tableau 1). C'est par une réorganisation de son système fisco-financier, à savoir la conversion des timars en fermes d'impôt, que l'État ottoman évite la banqueroute. La liquidation du régime timarial se fait d'abord par l'affermage des revenus fiscaux des nouvelles régions conquises, puis par l'affermage des timars des timariotes morts à la guerre ou de ceux manquant à leurs obligations [31]. L'Égypte, conquise en 1517, et qui représente un cinquième des revenus de l'État central en 1527, n'est pas soumise au système timarial et l'affermage y est préféré comme mode de collecte des impôts. Durant le règne de Süleyman I[er] (1520-1566), l'affermage des revenus fiscaux s'étend [32], les épargnants de l'époque précédente, à savoir les janissaires et les bureaucrates, acquérant les fermes d'impôt [33].

---

31. Le système timarial n'est pas implanté dans les provinces suivantes : Wallachie (conquise en 1462), Crimée (1475), Moldavie (1484), Égypte et La Mecque (1517), Tunisie (1533), Bagdad et Gilan (1534), Bassorah (1546), Transylvanie, Raguse et Géorgie (1549), al-Hasa (1550), Tripoli (1551), Abyssinie (1557) et Algérie.
32. G. Müge, « Mültezim » [Fermier des impôts], in *Encyclopaedia of Islam*, Leiden, E. J. Brill, vol. VII, 2[e] éd. 1993, p. 550-551.
33. *Ibid.* ; A. Salzmann, « An Ancien Régime Revisited : "Privatization" and Political Economy in the Eighteenth Century Ottoman Empire », *Politics and Society*, 21 (4), 1993, p. 393-423.

Tableau 1. Les comptes du Trésor central ottoman[34]

Années	Recettes		Dépenses		Solde
	En millions d'aspres courants	Indice en aspres constants	En millions d'aspres courants	Indice en aspres constants	En millions d'aspres courants
1523-1524	116,9		118,8		-1,9
1524-1525	141,3	100	126,6	100	14,7
1527-1528	221,6		150,2		71,4
1546-1547	241,7		171,9		69,8
1547-1548	198,9	128,4	112	111,3	86,9
1565-1566	183,1		189,7		-606
1567-1568	348,5		221,5		127
1582-1583	313,7		277,6		36,1
1592-1593	293,4	70,4	363,4	95,4	-70
1608	503,7		599,2		-95,5
1643-1644	514,5		513,8		0,7
1650	532,9		687,2		-154,3
1652-1653	517,3		528,9		-11,6
1654	537,4	92,8	658,4	127,4	-121
1661-1662	581,3		593,6		-12,3
1666-1667	553,4		631,9		-78,5
1669-1670	612,5		637,2		-24,7
1687-1688	700,4		901		-200,6

Source : S. Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire*, *op. cit.*, 2000, p. 133.

Les petits timars sont transformés en pseudo-fermes[35] ou sont abandonnés par les timariotes qui ne peuvent plus assurer les frais accrus de leur office avec la part du surplus qui leur échoit. À travers l'acquisition de fermes, les janissaires réussissent à s'intégrer dans la société provinciale (par mariages et associations), à faire du

34. Les revenus fiscaux cédés aux timariotes ou aux *vakfs* ne sont pas comptabilisés dans les comptes du Trésor central.

35. Ainsi, même si l'institution du timar n'est pas abolie et subsiste jusqu'au XIX[e] siècle, les timariotes ne fournissent plus de services en échange de leur timar, mais payent chaque année une contrepartie monétaire *(bedel-i timar)*. Pour Karen Barkey (*Bandits and Bureaucrats : The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1994, p. 68), ces timars sont des « *quasi-tax farms* ».

commerce, à étendre leur ferme d'impôt et à acquérir des terres – ce qui a toujours été interdit aux timariotes[36].

Les fermiers peuvent s'enrichir en conservant une part du surplus de la collecte d'impôt qu'ils doivent transférer au Trésor central. Leur office occasionne peu de frais, alors que les timariotes devaient dépenser la plus grande partie de leur recette pour faire face aux obligations de leur fonction. Grâce au pouvoir créancier qu'ils ont sur l'État central, ils peuvent également se comporter en propriétaires des droits fiscaux qu'ils détiennent[37]. Leur cruauté est relatée dans les chroniques ottomanes et les registres de justice comportent de nombreuses plaintes au sujet de leurs exactions ; ils pressurent notamment les producteurs au point de ne pas laisser à nombre d'entre eux de quoi payer les impôts en espèces qu'ils doivent au Trésor central (comme la capitation qui n'est pas affermée), ce qui conduit certains à abandonner leur exploitation pour fuir leur dette.

Les fermiers collectent le surplus agricole et le commercialisent sur le marché intérieur et sur le marché intercontinental. En agissant simultanément sur plusieurs espaces qui étaient segmentés sous le régime timarial (international, intérieur et fiscal), ils peuvent transférer des richesses ou des dettes d'une sphère à l'autre. La conversion d'une richesse issue d'un circuit en un avoir sur un autre circuit nécessite une unité de compte commune. C'est pourquoi les fermiers sont les acteurs principaux de l'unification de ces espaces segmentés en promouvant la monnaie de leur préférence, celle du marché intercontinental, à savoir le *kuruş*. Ils prélèvent les impôts comptés en aspres dans le circuit fiscal et les convertissent en *kuruş* sur le marché international. En acceptant les *kuruş* pour le paiement des impôts, dès les années 1560, l'État soutient cette unification du système

36. K. Barkey, *Bandits and Bureaucrats...*, *op. cit.*, p. 70 ; H. Inalcik, *The Ottoman Empire...*, *op. cit.*, p. 51.

37. Les fermiers des impôts se comportent dans un premier temps comme les propriétaires des revenus collectés, pour devenir à long terme des propriétaires légaux. Au XVII[e] siècle, la durée maximale de détention des droits fiscaux, fermes ou timars, tend à s'allonger pour passer de trois à dix ans. La taille des fermes augmente, puisque la concentration des unités de collecte d'impôt accroît les bénéfices. À la fin du XVII[e] siècle, les fermes tendent à devenir viagères, puis héréditaires. À cette époque, les fermiers se servent de leur pouvoir dans l'ordre politique pour se faire attribuer des titres de propriété sur la terre, dont la légalité ne sera reconnue qu'au XIX[e] siècle (Huri Cihan Islamoglu, « Property as Contested Domain : A Re-evaluation of the Ottoman Land Code of 1858 », *in* R. Owen (ed.), *New Perspectives on Property and Land in the Middle East*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2000, p. 3-61). L'affermage des revenus amène donc, sur le long terme, une véritable innovation par rapport au régime timarial qui ne tolérait pas la propriété privée de la terre.

monétaire sous l'égide des fermiers et, par voie de conséquence, l'enrichissement de ces derniers[38].

La généralisation de l'affermage des revenus publics a pour contrepartie l'émergence d'une classe de rentiers ayant une logique d'enrichissement privé. Ce n'est bien entendu pas un hasard si ses membres sont principalement issus d'un groupe social non traditionnel, les janissaires et les bureaucrates salariés : l'émergence de cette nouvelle classe va avec la transgression d'un certain nombre de règles sociales. Elle viole la règle de distribution des revenus, qui fonde l'ordre timarial, et selon laquelle les revenus et les paiements sont liés au statut de chacun dans le système impérial. Les profits des fermiers ne sont pas justifiés dans cet ordre, ni l'accumulation privée des bénéfices fiscaux. Cette classe exerce, par ailleurs, un pouvoir sur les décisions politiques en prenant part aux luttes de cour. Le pouvoir financier du fermier est renforcé par le pouvoir administratif du corps bureaucratique duquel il est issu et en est inséparable : fermiers et bureaucrates tissent ensemble un réseau de relations organiques. Les janissaires et les bureaucrates convertissent ce pouvoir politique en droits économiques, le plus souvent illégaux, comme le droit de commercer, de constituer une succession et, à très long terme, de s'approprier les revenus fiscaux sous forme de terres en propriété privée[39].

Avec la montée de cette nouvelle classe non statutaire mais capable de pression politique, les frontières des classes de statut du régime timarial deviennent poreuses, permettant ainsi à certains individus de passer d'un rang à un autre. Des paysans musulmans obtiennent le droit de porter des armes et intègrent l'armée salariée du sultan jusqu'alors réservée aux chrétiens *devshirme*. Des artisans commercent au noir en dehors des corporations de métier et des places de marché contrôlées. Ainsi, la vie du sujet est moins prédéterminée qu'auparavant par son statut à la naissance et un destin individuel est désormais possible. La fluidification des limites des classes ouvre la voie à l'individuation, en même temps que les marchés se développent en récompensant les stratégies d'enrichissement privé. Ces éléments nouveaux affectent les valeurs et les représentations sociales et aiguisent les conflits de distribution.

L'émergence de cette nouvelle classe de fermiers change enfin l'économie. Le marché international est désormais intégré au circuit fiscal, mais il tend à le dominer. Les contribuables sont livrés aux fermiers qui veulent maximiser leur rente car c'est désormais le contrat de ferme (issu de la négociation entre fermiers et fonctionnaires corrompus à laquelle prennent partie les membres rivaux de la cour soutenant tel fermier ou son concurrent), et non la loi du sultan

38. Les changeurs *(sarraf)* effectuent l'échange des pièces de *kuruş* en pièces d'aspre à la valeur de leur contenu métallique.

39. A. Salzmann, « An Ancien Régime Revisited… », *op. cit.*

qui détermine le niveau de la pression fiscale. Le pouvoir central n'a pas de véritable moyen de contrôle sur les fermiers parce que son existence est désormais tributaire de leur enrichissement privé et que les statuts tendent désormais à avoir moins de signification que l'intérêt matériel.

Le *kuruş* se substitue à l'aspre parce que les relations structurant le circuit fiscal changent sous l'impact de trois facteurs, le premier étant l'essor des créanciers privés. Sous le régime d'expansion militaire, le principal créancier du système était l'État. Par le poids de la dette fiscale dans l'ensemble des rapports monétaires et par l'exercice de son autorité, il pouvait contraindre ses débiteurs à accepter l'aspre à sa valeur nominale. Au XVII[e] siècle, il y a des créanciers privés – les fermiers des revenus publics –, et ceux-ci ne sont plus soumis au pouvoir arbitraire du sultan sur la monnaie puisqu'ils peuvent se protéger de cet arbitraire en utilisant les *kuruş* qu'ils obtiennent en vendant le surplus aux marchands européens. Ils peuvent le faire malgré les interdictions d'exportation (du blé par exemple) en raison de leur position dans l'administration et parce qu'ils sont créanciers de l'État.

Le deuxième facteur est la diminution de la part de l'État dans l'ensemble des rapports monétaires : l'État est moins présent dans le circuit monétaire parce qu'il délègue la collecte des impôts aux fermiers ; ces derniers peuvent alors faire prévaloir leurs intérêts dans les divers circuits monétaires.

Le troisième facteur enfin est l'émergence d'une logique d'enrichissement privé qui devient un fondement possible des stratégies d'action, alors que les mécanismes de contrôle du régime timarial tombent. L'arrêt du projet d'expansion guerrière contribue à la diffusion de l'individualisme : le motif d'intérêt individuel demeure sans concurrent avec l'épuisement du discours de la guerre sainte et de l'éloge du guerrier. Fonctionnaires et guerriers se reconvertissent dans le commerce. En outre, aux XVI[e] et XVII[e] siècles, le sultan commence à perdre son emprise sur la religion et les autorités religieuses soutiennent les critiques de la légitimité des actions de l'État en dénonçant par exemple sa responsabilité dans les dépréciations. Les juges protègent les commerçants et les salariés en prenant en compte les taux du marché dans leur verdict. En revanche, les producteurs ne sont pas protégés contre les abus des fermiers parce que l'équilibre des pouvoirs du système timarial est rompu par la disparition des timariotes. À la fin du XVI[e] siècle, un certain nombre de timariotes ou de leaders locaux se rebellent contre le sultan en s'appuyant sur des armées privées, et certains juges se rallient au mouvement. En somme, les intérêts de l'État perdent leur priorité avec l'essor de l'individualisme.

Les changements de comportement monétaire qui sont à l'origine de la crise de l'aspre sont cohérents avec le processus d'individualisation en cours de développement. Des comportements d'arbitrage entre les monnaies apparaissent,

alors qu'auparavant les espaces monétaires étaient cloisonnés. La thésaurisation exprime la préférence pour le métal ou la monnaie marchande internationale tandis que les institutions politiques et fiscales de la période d'expansion territoriale interdisaient toute accumulation de réserves monétaires privées. Ces nouveaux comportements sont le reflet de représentations sociales modifiées avec l'apparition de l'enrichissement matériel comme comportement légitime à défaut d'être encore légalisé.

Le nouveau système fonctionne grâce à la possibilité de thésaurisation et à l'affaiblissement des mécanismes limitant l'enrichissement privé. C'est parce qu'ils ont des encaisses monétaires que les fermiers peuvent financer le déficit public. Le monde de l'aspre était un monde de corporations très contraint, lié à des coutumes et à des représentations où les commerçants ne recherchaient pas l'enrichissement mais un idéal de l'utilité collective. Au XVII[e] siècle, les corporations de métiers se plaignent, en vain, auprès du sultan des nouveaux arrivants dans les villes qui exercent des métiers sans être enregistrés auprès des corporations ; elles se plaignent également des transactions réalisées hors des marchés contrôlés ainsi que de la concurrence des marchands extérieurs qui fait monter les prix des fournisseurs de matières premières au-dessus des tarifs fixés. Les corporations qui bénéficiaient du système timarial ne peuvent donc plus faire valoir leurs anciens droits ni appliquer les règles du commerce d'antan en raison de la montée du pouvoir des fermiers dans la sphère des activités commerciales [40]. Avec la chute de l'emprise des corporations, l'État perd un moyen de limiter l'enrichissement par le commerce ; au contraire désormais, il en dépend pour la reproduction de son autorité.

La crise de l'aspre, expression d'un changement structurel du régime politique impérial

À la suite de la rupture du régime de croissance et de répartition fondé sur l'expansion militaire, la montée des fermiers comme prétendants aux revenus impériaux fait donc naître des conflits de distribution dont les conséquences sont déterminantes dans la crise de l'aspre. Il devient de plus en plus difficile pour l'État de centraliser les richesses. La monnaie qui circule sur les marchés intérieurs n'est plus majoritairement celle frappée par le sultan et injectée dans le système par le paiement de salaires aux fonctionnaires publics, civils et militaires. Avec l'ouverture de l'économie, la détention de monnaies européennes et les transactions effectuées en *kuruş* croissent. L'aspre est désormais une monnaie subordonnée : son acceptation est soumise à la volonté des agents intermédiaires de la

40. Les corporations de métiers subsistent jusqu'au XIX[e] siècle, mais en se rapprochant du pouvoir religieux, des fermiers et des janissaires, et en se détachant du sultan.

collecte des impôts, qui exercent leur préférence pour le *kuruş* et le font circuler. Cette préférence se propage grâce au poids supérieur progressivement acquis par les bureaucrates-fermiers dans les relations monétaires, au détriment de celui de l'État : ils sont présents à la fois dans le circuit fiscal comme collecteurs de l'impôt et sur les marchés intérieurs et extérieurs où ils monétisent le surplus. La nouvelle monnaie marchande d'origine étrangère s'impose à travers le désir des fermiers de s'enrichir par la vente sur le marché international du surplus collecté et de protéger leur richesse acquise de l'arbitraire du sultan. Elle s'étend petit à petit à tous les rapports monétaires : dès les années 1630, le *kuruş* est la monnaie dominante dans toutes les catégories de transactions portées en litige devant les juges. Cette substitution du *kuruş* à l'aspre échappe à la volonté de l'État qui est lui-même contraint d'accepter la nouvelle monnaie.

Comme le surplus peut être commercialisé sur le marché intérieur et sur le marché intercontinental par les mêmes fermiers, les frontières entre les différents espaces monétaires tendent à s'estomper. Le décloisonnement est total : la hiérarchie des valeurs liant le revenu au prestige, le prestige au statut, le statut au rang occupé dans l'appareil étatique n'a plus cours sous le régime fermier. Quand les limites des catégories du régime timarial deviennent floues, le système de légitimation qui lui est lié tombe en désuétude, ouvrant la voie à une nouvelle forme de domination impériale qui autorise la course à l'accumulation privée des rentes publiques, dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie de valeurs qui fait prévaloir les contrats privés sur l'intérêt public. La chute de la monnaie fiscale est liée à cette transformation du régime fisco-financier de la domination impériale ; désormais, la propriété publique des ressources productives ne peut se maintenir qu'au prix d'une accumulation privée et rentière des revenus publics. Cette transformation n'annonce pas la chute de l'État ottoman ; elle assure au contraire sa pérennité en mobilisant des ressources territoriales intérieures « privatisées » pour financer un déficit public devenu structurel, les détenteurs d'encaisses monétaires devenant les financiers de ce déficit.

L'activité des fermiers décloisonne non seulement les différentes sphères de transactions (fiscales, marchandes locales et internationales) à travers les réseaux de relations qu'ils tissent, mais aussi l'espace politique impérial en rapprochant le centre de la périphérie et en l'articulant au marché international. La caractéristique, propre au système impérial, de séparation entre l'espace central et la périphérie tend à s'estomper dès lors que les janissaires contrôlent directement cette dernière et que les fermiers relient les économies régionales au marché international. L'arrêt de la frappe des pièces d'aspre dans les années 1640 reflète l'incapacité de l'État à faire circuler sa propre monnaie dans ce nouvel espace ouvert au marché international. Toutefois, l'émission d'un *kuruş* ottoman par l'État central annonce la totalisation des rapports de redistribution dans une nouvelle structure sociale qui, certes, laisse

plus de place au comportement acquisitif individuel, mais d'un autre côté donne plus de cohérence à l'ensemble du système territorial impérial.

La hausse des prix exprimés en aspres est le résultat des conflits de distribution qui apparaissent avec la rupture partielle de la règle de partage des revenus selon les statuts et la possibilité d'accumuler des richesses privées. Elle est la conséquence de stratégies fondées sur une logique d'enrichissement matériel et individuel. Elle est soutenue par la désorganisation de la production locale suite aux exodes, ainsi que par la contraction de l'offre des produits manufacturiers qu'entraîne la pénurie des matières premières (en raison de leur exportation). Mais les exodes comme l'exportation des matières premières découlent elles-mêmes des conflits distributifs. La tension sur les prix qui reflète ces conflits s'observe dans la déconnexion entre les prix de marché et les prix officiels. Des prix de marché émergent et augmentent plus rapidement que les prix administrés. Le maintien de la pratique des prix contrôlés exprime les efforts de l'État pour contenir ces conflits.

Une telle déconnexion distingue cette crise structurelle de l'aspre de ses dépréciations régulièrement répétées sous le règne de Mehmet II. En effet, sous son règne, les dépréciations étaient une réponse à un manque de numéraire par rapport aux besoins de la centralisation politique et de l'expansion territoriale ; elles ne perturbaient pas, bien au contraire, l'état normal de l'économie du point de vue de la logique interne du système (croissance par expansion militaire et redistribution centralisée des richesses). La demande de numéraire ne provenait donc pas d'un essor des échanges, mais était dictée par le développement de l'économie tributaire. En 1586, en revanche, dans un contexte d'abondance d'argent et de crise financière des finances publiques, la dépréciation de l'aspre vise à combler dans le court terme le besoin de ressources du sultan. Mais cette stratégie de court terme est inopérante car l'équilibre sociopolitique de la croissance par l'expansion militaire est désormais rompu. Aussi, les nouveaux rapports sociaux que la crise de l'aspre révèle ne résultent-ils pas de la rupture brutale de 1586, mais des contradictions qui travaillent le système depuis son origine. Ce n'est donc pas la solution des dépréciations de court terme qui transforme de manière irréversible la structure sociale et le régime politique, mais la solution de long terme qui est d'affermer les revenus fiscaux, en introduisant la possibilité d'un enrichissement non statutaire mais néanmoins interne au système impérial.

*
* *

Les enseignements de la crise de l'aspre sont de quatre ordres. Ils touchent à la nature de la monnaie, aux conditions de la stabilité monétaire, aux modalités de la crise monétaire et à l'issue de cette crise.

La monnaie participe de la répartition du surplus, elle est un instrument de redistribution. La monnaie impériale (c'est-à-dire celle liée au trésor du sultan et indépendante des interventions extérieures) est nécessaire pour l'évaluation des dettes et des droits fiscaux dans le système timarial. Elle permet au sultan d'affirmer sa souveraineté dans l'évaluation et la distribution des richesses. Comme cette richesse se compose de forces militaires, de sujets, de terres et de produits, la monnaie impériale doit mettre en équivalence les hommes et les choses en constituant une échelle de valeurs historiquement située et déterminante dans le bouclage du circuit monétaire.

L'institution de la monnaie passe, dans le cas ottoman, par les pratiques matérielles de collecte d'impôt et de contrôle des échanges. L'impôt est un vecteur d'appartenance ; les sujets du sultan sont soit à son service et bénéficiaires d'impôts, soit exemptés de certains impôts en échange de services rendus, soit redevables d'impôts évalués en aspres. Les sujets sont donc *a priori* en dette vis-à-vis du sultan et la monnaie impériale vise à permettre le compte et le paiement de cette dette. La monnaie émise pour favoriser la centralisation des richesses représente une part importante de la créance du sultan sur la société, ce qui assure que l'argent revienne à son émetteur en bouclant le circuit monétaire. La monnaie d'impôt doit toutefois passer par les relations marchandes pour pouvoir circuler et retourner à son émetteur-créancier, effectuant sur son chemin les transferts nécessaires à l'institution de l'autorité du sultan.

La crise de la monnaie participe de transformations totales sur les plans de la structure, des relations et des valeurs sociales. En Anatolie, avant la création de l'Empire ottoman, il y avait un système féodal faiblement monétarisé, où la monnaie, en son sens moderne, n'entrait dans les relations que d'une manière *ad hoc* ; elle n'y était pas essentielle et ne constituait pas une source de pouvoir. La dynastie ottomane s'est établie en détruisant cette féodalité ; elle recrute ses premiers timariotes dans l'aristocratie terrienne pré-ottomane et tente à tout prix d'empêcher la reproduction des rapports féodaux. L'ordre timarial regroupe les paysans libres dans l'organisation de la production, les artisans associés en corporations, les religieux rentiers du sultan et les timariotes en rotation sur les anciens fiefs. Pour se mettre en position hiérarchiquement supérieure par rapport aux timariotes et empêcher l'héritage des fiefs, le sultan s'appuie sur une innovation radicale : la mise en place du salariat des janissaires, entité extérieure au système social préalablement en place. La monnaie ottomane est introduite par la médiation de ce corps de soldats salariés. C'est cette intervention de personnes extérieures, n'appartenant pas au système traditionnel et qui ne peuvent donc pas avoir accès à des droits fiscaux immédiats, qui donne naissance à une monnaie au sens moderne : cette dernière implique le développement des relations de marché et l'émergence du pouvoir du créancier. Cette conception nous éloigne de la thèse

classique qui fonde l'origine de la monnaie dans le troc et nous invite à repenser le lien entre rapport monétaire et rapport salarial.

L'issue de la crise passe par la ratification politique du développement de la monnaie marchande et la montée de l'individualisme. Ce double processus est le fait des bureaucrates-fermiers, tout comme sa validation. Sous le régime timarial, il n'y avait pas de possibilité d'accumulation décentralisée de pouvoirs politiques et économiques sur plusieurs générations. Il y avait néanmoins des possibilités d'enrichissement – sinon l'apparition des fermiers eût été impossible –, mais l'hérédité était extrêmement limitée : pour les timariotes, qui n'étaient pas propriétaires de leur charge et ne pouvaient pas la transmettre ; et pour les janissaires car il y avait renouvellement de leur recrutement à chaque génération (ce ne sont pas des fils de janissaires qui remplacent les janissaires). Les janissaires pouvaient épargner et accumuler, mais non transmettre par héritage. L'accumulation était au mieux viagère, et le sultan pouvait remettre les comptes privés à zéro par les impôts, les réquisitions et les confiscations. Toutefois, c'est bien parce qu'ils ont accumulé et que le sultan, à un moment donné, a accepté de reconnaître cette accumulation pour se l'approprier sans la confisquer, que les nouvelles valeurs ont fait autorité. La stabilisation du nouveau régime suppose que l'autorité politique reconnaisse l'accumulation privée, car l'arrêt de l'expansion extérieure lui a imposé de se recomposer à partir de ses seules ressources internes.

Cette approche permet de comprendre la crise de l'aspre comme celle du régime timarial, mais aussi de l'interpréter comme une étape incontournable de la transformation d'un Empire qui va survivre encore pendant trois siècles. L'Empire ottoman aurait pu s'effondrer dans cette crise puisqu'il y a eu renversement de sa logique de reproduction. Les chroniqueurs ottomans associent d'ailleurs la fin du régime timarial au déclin de l'autorité du sultan. Or la dynamique de détérioration des institutions du régime timarial participe paradoxalement de la consolidation de l'autorité du sultan. L'État se transforme, à partir du XVI[e] siècle, en une entité qui dépasse largement le seul pouvoir du sultan[41]. L'appareil étatique se recompose au XVIII[e] siècle et la nouvelle monnaie refait totalité en vertu d'une restructuration sociale qui intègre fermiers, marchands et bureaucrates. Les timariotes, l'aspre, les corporations, les restrictions légales de la propriété privée et les confiscations persistent jusqu'au XIX[e] siècle, mais ils ne sont plus les éléments essentiels de la régulation sociale intergénérationnelle et du bouclage monétaire. La frappe du *kuruş* sera centralisée contrairement à celle de l'aspre. Et toutes les provinces, même périphériques, utiliseront dorénavant la même unité de compte. Avec le *kuruş* s'opère l'unification monétaire de l'Empire,

41. K. Barkey, *Bandits and Bureaucrats...*, *op. cit*, p. 59.

de telle sorte qu'il peut être vu comme un vecteur de centralisation politique tout autant que de développement des marchés internes et internationaux. Un nouvel équilibre est créé par la présence des fermiers, comparable à celui de l'Ancien Régime sous la monarchie absolue en France qui fonctionne aussi sur la ferme, les offices de finance et donc sur une délégation du prélèvement de l'impôt à une bourgeoisie capitaliste financière. L'édifice social reprend donc cohérence avec le *kuruş*, monnaie marchande d'origine étrangère qui permet *in fine* la reproduction de l'autorité politique dans une nouvelle logique rentière/guerrière de type défensif et non plus offensif comme dans le système initial. La paix est en effet la condition pour la reproduction des rentes fermières tirées de la commercialisation du surplus sur les marchés internationaux.

L'État ainsi limité est alors un État plus moderne qui compose avec les commerçants, les étrangers et les capitalistes. Cette transformation menée par les bureaucrates-fermiers et qui passe par l'institution d'un nouveau régime de souveraineté est une transformation totale. Elle montre que la manière dont le circuit monétaire est bouclé se confond avec celle par laquelle la société se totalise, c'est-à-dire s'organise à travers des valeurs et des institutions. La monnaie représente l'ensemble de l'édifice social, ce qui implique une certaine cohésion entre un système monétaire et un système de valeurs. Dit autrement, pour comprendre la monnaie, il ne faut pas chercher simplement des cohérences économiques, mais aussi des cohérences en valeurs.

Chapitre 6

Stratagèmes monétaires : les crises du numéraire en métal précieux dans le Japon du XVIIIe siècle

Guillaume Carré

Les crises monétaires de la période d'Edo (1600-1867), si l'on excepte celle qui affecta le numéraire de cuivre du XVIe au début du XVIIe siècle, ou la crise du « dollar mexicain »[1] de la fin du shogunat[2], furent provoquées essentiellement par des innovations introduites par les autorités émettrices japonaises, qu'il s'agisse de refontes ou de l'introduction d'espèces d'un nouveau type. Les relations avec l'étranger n'y ont pas joué un rôle déterminant.

Si le Japon connaissait l'usage du numéraire coulé, depuis le VIIe siècle au moins, le système monétaire des Tokugawa, basé sur l'or, l'argent et le cuivre, était une création récente élaborée au début du XVIIe siècle[3]. La tentation est donc grande de voir dans les soubresauts de la politique monétaire shogunale les conséquences d'un apprentissage douloureux des mécanismes de régulation du numéraire : ici comme ailleurs, les intentions des dirigeants japonais, lorsqu'ils entreprenaient de manipuler la monnaie, étaient fréquemment dictées par une impécuniosité dont l'urgence pouvait leur faire négliger l'équilibre du système

1. Le « dollar mexicain » est le surnom des pièces d'argent frappées au Mexique depuis le XVIe siècle et dont l'afflux au Japon, après l'ouverture des ports, entraîna une grave crise monétaire en permettant des trafics sur les taux de change or-argent.
2. Le shogunat (en japonais *bakufu*) était un régime assurant la domination des guerriers (*bushi* ou samouraïs) sur l'ensemble de la société dans le cadre d'une féodalité ; le « généralissime » (sens du mot *shogun*) à sa tête tenait formellement sa charge de l'empereur *(tennô)*, mais en réalité, depuis le XIIe siècle, la cour impériale avait été progressivement écartée du pouvoir politique.
3. Le système monétaire du Japon médiéval (XIe-XVIe siècle) dépendait de l'importation de sapèques chinoises, l'État ayant cessé de produire son propre numéraire au Xe siècle.

dans son ensemble. Effectivement, l'empirisme et les leçons tirées d'expériences risquées et parfois désastreuses jouèrent un rôle essentiel dans l'évolution du numéraire japonais. Dans ce domaine comme dans celui de l'élaboration des institutions du régime shogunal, le legs de la pensée et de l'histoire de la Chine ne saurait être négligé, même si les références précises sont fréquemment difficiles à identifier. Toutefois, la complexité de l'action sur les prix dans des marchés gouvernés par trois métaux en concurrence fit aussi perdre son chinois classique à plus d'un savant confucéen qui s'intéressa aux questions monétaires.

Le Japon a conservé en effet, par rapport à la Chine et à la Corée, des usages particuliers du numéraire, et en tout premier lieu un attachement du régime shogunal à l'or. Il en résulta un développement original de la réflexion et de l'action sur la monnaie annonçant les innovations monétaires majeures – dont la mise en place de l'étalon-or – qui accompagnèrent les mutations sociales de l'ère Meiji. Le XVIII[e] siècle japonais est une période de péripéties et d'expériences plus ou moins heureuses qui stimulèrent la réflexion sur les phénomènes monétaires et permirent aux gouvernants d'affiner leur approche des potentialités fiduciaires du numéraire.

Les refontes d'Ogiwara Shigehide

La réforme de Genroku

L'avènement de la dynastie shogunale des Tokugawa (1603-1867) fut marqué par une reprise massive des fontes officielles d'espèces métalliques, interrompues au Japon depuis le X[e] siècle, dans le cadre d'un système monétaire trimétallique : or, argent et cuivre. Le shogunat *(bakufu)* se réserva progressivement au cours du XVII[e] siècle le monopole de l'émission de numéraire, mais alors que le cuivre, réservé aux petits paiements, circulait dans tout le pays, l'or et l'argent se partageaient l'archipel en deux zones bien distinctes. La monnaie d'or était, pour l'essentiel, une création originale des Tokugawa, dans un Extrême-Orient où l'argent et le cuivre, du fait des usages monétaires chinois, constituaient les métaux de référence pour les échanges internationaux. Il s'agissait d'une monnaie comptée[4] dont on faisait usage dans le Kantô, c'est-à-dire les environs d'Edo (siège du shogunat, l'actuel Tokyo), et plus généralement dans l'est et le nord du pays. L'argent, en revanche, circulait dans l'ouest du Japon, et en premier lieu dans

4. La pièce d'or de référence était le *koban* qui pesait à l'origine 17,9 g pour un titre de 86,8 %. La valeur faciale de cette pièce était d'un *ryô*, maintenue quelle que soit la dégradation effective de la monnaie par la suite. Le *ryô* équivalait à 4 *bu*, le *bu* se subdivisant lui-même en 4 *shu*. Le *ryô* était la même unité pondérale que celle du *tael* chinois.

le Kansai, la région de Kyoto et d'Osaka. Les Tokugawa avaient dû, lors de leur accession au pouvoir, reconnaître l'usage de ce métal sous forme de monnaie pesée[5], car la zone occidentale de l'archipel était profondément impliquée dans le commerce au long cours, et l'argent constituait l'instrument de paiement de référence avec la Chine et la Corée. De plus, alors que Kyoto et ses alentours demeuraient un centre de production artisanale de renom, Osaka devenait pour sa part, au cours du XVII^e siècle, la première place de transaction pour le produit de l'impôt perçu en riz par le shogunat et les seigneurs sur les territoires qu'ils contrôlaient, et donc leur principale source de liquidités. Osaka était également le centre de transit et de redistribution vers le reste du pays, et d'abord vers Edo, d'une bonne partie des denrées et produits manufacturés élaborés dans l'archipel ou acquis par le commerce international. Cette intense activité économique avait fait la fortune des grands marchands du Kansai et tout particulièrement d'Osaka, au sein desquels s'était constituée, dès la fin du XVII^e siècle, l'élite des métiers d'argent du pays – des changeurs dont le concours s'avéra rapidement indispensable à la réalisation des politiques monétaires et financières du shogunat.

Tout au long du premier siècle d'existence du régime des Tokugawa, le numéraire en métal précieux servit à régler les acquisitions de l'archipel en marchandises étrangères : l'or et surtout l'argent constituaient en fait les principaux produits d'exportation du pays. Par conséquent, le système monétaire japonais demeurait sous la contrainte des exigences des marchés extérieurs, ce qui limitait fortement les possibilités de manipulation de la monnaie : les titres de 80 % fixés lors de l'ère Keichô (1596-1615) demeurèrent donc constants durant la majeure partie du XVII^e siècle. Les quantités de métaux précieux extraites eurent beau diminuer rapidement à partir des années 1660, les trésors accumulés permirent néanmoins aux dirigeants shogunaux de faire face aux dépenses du régime, dans un contexte d'essor rapide des échanges et de l'économie monétaire. C'est seulement avec le cinquième shogun, Tsunayoshi (1646-1709) que les réserves financières du shogunat finirent par s'assécher. Certes, dès le gouvernement du précédent shogun, Ietsuna (1641-1680), les fondeurs des guildes de l'or *(kinza)* et de l'argent *(ginza)*[6], parfaitement conscients de l'épuisement des ressources de leur industrie,

5. L'unité pondérale de base pour l'argent était le *monme*, soit 3,75 g ; 1 000 *monme* faisaient 1 *kan* ou *kanme*. De 1601 à 1695, les monnaies d'argent émises par le shogunat avaient un titre de 80 %, mais pas de forme ni de poids fixes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : elles pouvaient même, à l'origine, être découpées par les changeurs, et ces monnaies circulaient dans des enveloppes où étaient inscrits le poids et la valeur du lot. Les pièces de grande taille produites par le shogunat étaient appelées *chôgin*, celles de petite dimension *mameita*.

6. Ces « guildes » *(za)*, dont les membres officiaient à Edo et dans quelques centres contrôlés par le shogunat, regroupaient à la fois les ateliers monétaires et des organismes de certification des

avaient réclamé une refonte des monnaies et une dégradation de leurs poids ou de leurs titres. Ces artisans étaient concernés au premier chef par les perspectives de diminution de leur activité qu'entraînerait le ralentissement de la production du numéraire. Mais ce ne fut pas avant les années 1690 que les autorités shogunales commencèrent à prêter une oreille complaisante à leurs arguments.

Ce changement d'attitude fut l'œuvre d'Ogiwara Shigehide (1658-1713), favori de Tsunayoshi qui, malgré des origines modestes et grâce à sa compétence, avait grimpé les échelons des services financiers de l'État. Accédant en 1687 au grade de « contrôleur des Comptes » *(kanjô-ginmi-yaku)*, second rang de la hiérarchie dans sa branche, il entama des consultations sur une refonte des monnaies. Dès 1689, il obtint que les hôtels des monnaies soient retirés de la juridiction de la lieutenance générale *(rusui)*[7] et placés sous son autorité, ce qui accrut son contrôle sur les finances shogunales. L'année suivant l'annonce officielle de la refonte, en 1696, il parvint au grade suprême de « chef des Comptes » *(kanjô-gashira)*[8] et, sous sa direction, la surveillance de la collecte et de la fonte des métaux précieux fut encore renforcée.

Le processus de décision qui mena à la refonte est malheureusement surtout connu grâce à l'un des adversaires les plus acharnés de Shigehide, Arai Hakuseki (1657-1725), celui-là même qui, une fois parvenu au pouvoir, devait revenir sur la politique inflationniste de son prédécesseur. Hakuseki insiste lourdement dans ses mémoires sur la corruption et la cupidité de Shigehide et de son entourage, en particulier les fondeurs des hôtels des monnaies. Mais le mobile premier de la réforme était bien évidemment de trouver un expédient permettant de faire face au déficit grandissant qui se creusait dans le budget de l'État. Outre les manipulations monétaires, le gouvernement de Tsunayoshi fit d'ailleurs preuve d'une grande inventivité en matière fiscale, en renforçant par exemple la taxation de certaines activités commerciales ou de production.

Comme on ne pouvait envisager d'augmenter, dans des proportions significatives, l'extraction de métaux précieux, il fut décidé qu'on procéderait à une collecte des monnaies d'or et d'argent déjà en circulation, et que le surplus

---

monnaies : leur expertise des espèces, de leur poids et de leur composition, faisait référence tant pour les autorités que dans le monde marchand.

7. La lieutenance générale constituait au début de la période d'Edo une des charges les plus élevées du shogunat, mais son importance alla en s'amenuisant au fur et à mesure que s'affirmait le caractère bureaucratique du régime. Le lieutenant général exerçait normalement l'autorité à Edo en l'absence du shogun : c'est à ce titre que lui était confiée la garde des coffres et des trésors.
8. Cet office sera par la suite plus communément appelé « préfet des Comptes » (*Kanjô-bugyô*).

dégagé par leur dégradation irait remplir les coffres shogunaux. Une telle opération obligeait bien évidemment le pouvoir à publier ses intentions de refonte des pièces, ce qui fut fait par l'édit inaugural de 1695 (mais la composition des monnaies demeurait comme auparavant un secret jalousement gardé, du moins en théorie) ; cependant, pour calmer les esprits, on prenait bien soin d'y préciser qu'« il ne s'agissait pas d'une confiscation par l'autorité publique de l'or et de l'argent détenu par la population, mais que ceux-ci lui seraient rendus, une fois la refonte effectuée »[9]. Les nouvelles monnaies ainsi créées, dites pièces de l'ère Genroku (1688-1704), devaient circuler à parité avec le numéraire produit depuis l'époque d'Ieyasu, tant qu'il n'aurait pas été entièrement refondu. La pièce d'or *koban* voyait son aloi baisser à 57,36 % de métal jaune[10] et la quantité de métal précieux dans les monnaies d'argent pesées tomba à 64 %. Pour encourager les usagers à confier leurs fonds et justifier partiellement la manœuvre, un bonus modeste de 1 % à 3 % pour l'or et de 1 % à 1,5 % pour l'argent était concédé lors du change entre anciennes monnaies et pièces neuves. Malgré cela, l'introduction des nouvelles espèces se heurta à une certaine résistance et la collecte des monnaies de l'ère Keichô n'avança pas aussi rapidement que le souhaitaient les autorités. Cela n'empêcha pas le shogunat en 1706, pour faire face à l'appréciation des monnaies d'argent par rapport à l'or, d'accentuer leur dégradation : leur teneur en métal précieux chuta alors à 50 %[11]. Iwahashi Masaru estime à 85 % l'augmentation de la masse monétaire, or et argent confondus, entre 1695 et 1710[12]. Compte tenu de la prime laissée à la population et des frais de production, le bénéfice restant sur les refontes de Genroku est estimé à 5 280 250 *ryô* – une somme qui alla irriguer directement les finances shogunales, permettant au régime de maintenir un train de dépense élevé.

Les dirigeants ne pouvaient pas ignorer les tensions inflationnistes entraînées par une augmentation de la masse monétaire : celles-ci avaient été mises en

9. Shinzô Takayanagi, Ryôsuke Ishii (eds.), *O furegaki kanpô shûsei* [Recueil de l'ère Kanpô des édits shogunaux], Tokyo, Iwanami shoten, 1937, n° 1757.
10. Les analyses récentes sur les pièces donnent un titre encore plus faible, 56,41 %. Cf. Takeo Takizawa, Yasushi Nishiwaki (eds.), *Nihonshi shôhayakka, Kahei* [Petite encyclopédie de l'histoire du Japon : la monnaie], Tokyo, Tokyodo shuppan, 1999, p. 317.
11. Ces nouvelles espèces furent appelées *futatsu-takaragin* ou *nihôgin. Takara/hô* (trésor) sont des lectures du premier caractère chinois composant le nom de l'ère Hôei et figurant sur ces monnaies ; cette pièce est la première d'une série de trois (ou quatre selon les dénominations) monnaies « *takaragin* » émises jusqu'en 1714.
12. Masaru Iwahashi, « Tokugawa jidai no kahei sûryô » [La masse monétaire à l'époque des Tokugawa], *in* Mataji Umemura, Hiroshi Shinbo, Akira Hayami, Shûsaku Nishikawa (eds.), *Sûryô keizai-shi ronshû 1 : nihon keizai no hatten* [Recueil de textes cliométriques 1 : le développement de l'économie japonaise], Tokyo, Nihon keizai shinbun-sha, 1976, p. 258.

lumière depuis longtemps déjà en Chine, et ils durent donc prendre leur décision en toute connaissance de cause. On constate d'ailleurs que la politique monétaire à l'époque d'Edo s'articule fréquemment dans des dispositifs plus vastes de contrôle des prix et des échanges, selon les principes traditionnels de la pensée économique chinoise [13]. L'introduction des nouvelles pièces provoqua effectivement des perturbations sur les prix des marchandises, et les adversaires de Shigehide ne manquèrent pas de se faire les porte-parole du mécontentement populaire face à la hausse des prix ; cependant, les indicateurs disponibles, ceux du marché du riz dans les grands centres urbains, nous apprennent que le cours de cette céréale semble n'avoir augmenté en moyenne que de 15 %, entre 1695 et 1710 [14]. Les souvenirs de flambées des prix que nous a transmis l'historien de la monnaie et numismate du début du XIX[e] siècle, Kusama Naokata [15], ne durent donc correspondre qu'à des phénomènes ponctuels, mais qui n'en frappèrent pas moins les esprits. Cette relative modération de l'inflation, dans une période de prospérité économique avérée, écarte l'hypothèse d'un possible effet paradoxal de la loi de Gresham, c'est-à-dire une faible hausse des prix due à un retrait massif des bonnes monnaies de la circulation, entraînant une contraction du numéraire disponible [16] : elle démontre plutôt que la politique de refonte de Shigehide intervint dans un contexte favorable d'expansion des échanges et de croissance de la demande en monnaie. Cette période constitua un tournant pour l'unification monétaire de l'archipel, puisque ce fut vraisemblablement les émissions de l'ère Genroku qui portèrent le coup de grâce à la plupart des monnaies locales encore produites dans quelques fiefs excentrés.

Bien que les monnaies d'or de Genroku, du fait de leur importante teneur en argent, aient rapidement acquis une mauvaise réputation de fragilité et que les utilisateurs les aient trouvées un peu trop pâles, la mise en circulation de ces nouvelles pièces permit donc vraisemblablement d'irriguer des échanges et des circuits de crédit en plein essor. Et l'injection massive de liquidités, *via* les

13. Une des notions fréquemment utilisées par les penseurs japonais est la loi du « léger et du lourd » (japonais : *keijû* ; chinois : *qingzhong*) énoncée pour la première fois dans le *Guanzi* au début de notre ère et qui veut que les biens « s'alourdissent » (prennent de la valeur) quand la monnaie « s'allège » (devient abondante), et *vice-versa*. Sur ce sujet, cf. aussi Christian Lamouroux, *supra* chapitre 4.
14. Akira Hayami, Matao Miyamoto (eds.), *Nihon keizai-shi 1, keizai shakai no seiritsu 17-18 seiki* [Histoire économique du Japon 1, naissance d'une société économique], Tokyo, Iwanami shoten, 1988, p. 70.
15. Marchand d'Osaka (1753-1831), auteur du *Sanka zui* [Somme illustrée des trois monnaies], 1815.
16. C'est apparemment la position de Takeo Takizawa, *Nihon no kahei no rekishi* [Une histoire de la monnaie au Japon], Tokyo, Yoshikawa kôbunkan, 1996, p. 200.

dépenses du shogunat, fut apparemment un des facteurs décisifs de la prospérité sans précédent de l'ère Genroku, qui marqua au Japon un premier sommet de l'ascension marchande et de la civilisation urbaine.

En réalité, ni l'urgence du comblement des déficits de l'État, ni la perspective de fabuleux profits pour les promoteurs de la refonte ne durent constituer les seuls mobiles de l'opération initiée par Shigehide. Les besoins grandissants en numéraire de la société japonaise rendaient aussi une réforme nécessaire. En effet, les monnaies shogunales s'étaient répandues dans la seconde moitié du XVII^e siècle à travers tout l'archipel, y compris dans les fiefs dont le gouvernement et l'administration échappaient à l'emprise directe des dirigeants d'Edo. C'est ce que montre, entre autres, l'exemple du fief de Kaga qui avait, entre 1669 et 1671, définitivement remplacé son propre numéraire en argent par celui du shogunat, sous les effets conjugués de la pression des autorités d'Edo et des nouveaux usages monétaires. Cependant, les pièces n'ayant jamais été refondues, les plus anciennes tendaient, à la fin du XVII^e siècle, à s'abîmer de plus en plus et elles devenaient fréquemment inutilisables : c'est ce que ne manqua pas de mettre en avant l'édit de 1695 qui proclama la réforme monétaire, ajoutant qu'à cause de cette dégradation progressive de la qualité du numéraire, « l'or et l'argent [circulant] dans le monde devaient progressivement diminuer ». Il faut sans doute voir là plus qu'un simple prétexte. Le gouvernement de Tsunayoshi avait, selon toute vraisemblance, conscience des risques d'une famine monétaire dont on pouvait deviner des signes avant-coureurs à plusieurs indices comme le développement du papier-monnaie dans plusieurs fiefs depuis les années 1660 [17]. La volonté des autorités de stimuler la circulation monétaire transparaît d'ailleurs dans une autre innovation de Shigehide et de son équipe : on lança, en 1697, des monnaies d'or de 2 *shu*, équivalant à 1/8 de *ryô*. Jusqu'alors, la grande majorité des monnaies émises étaient les pièces *koban* de 1 *ryô* et des pièces de 1 *bu* (1/4 de *ryô*), de valeurs si élevées qu'elles rendaient leur usage peu pratique dans les transactions courantes. Les nouvelles espèces furent donc relativement bien accueillies par la population, même si leur aloi, le même que celui des *koban* de Genroku, les rangeait plutôt dans la catégorie des « mauvaises monnaies ».

Les tendances quelque peu despotiques de Tsunayoshi le poussèrent également à affirmer fortement la suprématie shogunale vis-à-vis des *daimyô* (seigneurs féodaux), et la monnaie fut un des instruments mis au service de cet objectif : après les fontes de Genroku, le shogunat, en 1707, interdit aux fiefs de fabriquer du papier-monnaie. Les gouvernements seigneuriaux étaient chargés, par l'entremise de leurs propres systèmes de contrôle et de certification du numéraire, de

17. Le premier exemple attesté est celui du domaine de Fukui en 1661.

faire circuler les nouvelles espèces au taux décrété par le shogunat [18]. Car, sous l'apparence du respect formel de l'autonomie politique des fiefs, le gouvernement d'Edo ne transigeait pas en matière de politique monétaire sur l'application de ses décisions dans l'ensemble de l'archipel.

Bien que les autorités aient tenté d'imposer la parité entre toutes les pièces, et même d'interdire, mais sans grand succès, la circulation des anciennes monnaies en 1696 et 1697, un cours non officiel des nouvelles espèces se mit rapidement en place. On estime qu'environ 18 % des anciennes monnaies d'or échappèrent à la refonte du fait de leur retrait du marché par des particuliers [19], une proportion relativement basse compte tenu de l'importance de la dégradation, et que l'on peut interpréter comme un autre signe de la réussite partielle de la réforme. Les réactions de rejet – bien réelles –, furent d'une ampleur moindre que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. On peut l'expliquer en remarquant que si la refonte, par ailleurs la première du genre, portait tout autant sur l'argent que sur l'or, dégradés dans des pourcentages égaux, le shogunat tira ses principaux bénéfices du métal jaune. Cependant, c'était l'argent et non l'or qui constituait le métal de référence pour les marchands des grands centres économiques et des comptoirs de l'ouest du pays où l'on traitait avec des partenaires étrangers. De plus, l'or était soutenu par tout le poids de l'autorité shogunale et circulait déjà sous forme d'une monnaie comptée, ce qui devait inciter ses détenteurs à se fier à la valeur faciale du signe monétaire. Enfin, la réputation d'intransigeance de Tsunayoshi poussa sans doute fortement les agents économiques à user des nouvelles monnaies : comment ne pas redouter le courroux d'un shogun qui n'hésitait pas à faire respecter son édit de protection des animaux domestiques, chiens, poules ou chevaux, en faisant jeter en prison les mauvais maîtres ? [20]

Même si, dans ses mémoires, Arai Hakuseki fustigea la politique d'Ogiwara Shigehide d'accroissement de la masse monétaire comme « l'art de se montrer

18. *Kanazawashi-shi hensan* [Comité éditorial pour l'histoire de la ville de Kanazawa], fonds Ishiguro, E. 89.

19. Akira Hayami, Matao Miyamoto (eds.), *Nihon keizai-shi 1…*, *op. cit.*, p. 70 ; Ryûzô Mikami, *Edo no kahei monogatari* [Histoires de monnaies d'Edo], Tokyo, Nihon keizai shinbun-sha, 1996, p. 181.

20. Tsunayoshi fit publier, à partir de 1687, des « édits de compassion pour les êtres vivants » *(shôrui arawaremi no rei)* protégeant les animaux domestiques et tout particulièrement les chiens. On a longtemps attribué ces mesures au caractère fantasque du shogun et à sa dévotion bouddhiste teintée de superstition (il était né l'année du chien), mais elle est à présent réexaminée sous l'angle d'une volonté plus large de pacification de la société. Quoi qu'il en soit, des contrevenants furent effectivement sévèrement châtiés et ces lois impopulaires, ainsi que les dégradations monétaires, contribuèrent pour beaucoup au mauvais souvenir que ce shogun légua à la postérité.

généreux au grand jour pour mieux spolier à l'ombre »[21], on peut donc estimer que cette première refonte eut vraisemblablement un effet positif sur l'économie. Mais il serait abusif d'attribuer cette réussite provisoire à la vertu et à la clairvoyance des dirigeants. Tout d'abord parce qu'ils n'avaient qu'une vision très vague des besoins réels en numéraire de la société : si les responsables gouvernementaux pouvaient percevoir une situation de famine monétaire, le shogunat ne disposait naturellement d'aucun moyen pour évaluer, même approximativement, les quantités de liquidités nécessitées par l'état de l'économie. Ce déficit d'informations concernant l'état réel du pays était aggravé par la fragmentation politique du territoire, et il n'y avait guère que pour la production agricole et surtout rizicole – puisqu'elle servait d'étalon fiscal – que les autorités pouvaient s'appuyer sur des données à peu près fiables. Même concernant des renseignements aussi fondamentaux que la population de l'archipel, il faut attendre 1721 pour que soit entrepris le premier véritable recensement : Hakuseki rapporte qu'à son époque les estimations les plus fantaisistes sur le nombre d'habitants dans l'archipel au début du XVII^e siècle étaient avancées pour appuyer l'établissement d'une capitation qui aurait dû résoudre tous les problèmes financiers du régime[22]. Il est malgré tout possible que, par l'intermédiaire des personnels des guildes de l'or et de l'argent, tous de statut bourgeois, Shigehide ait eu connaissance des souhaits des changeurs et du monde de la finance[23], et qu'il ait pu ainsi moduler la dévaluation. Mais au bout du compte, le taux d'abaissement des titres dut rester avant tout affaire d'intuition, le préfet des Comptes s'en tenant pour ce coup d'essai à des valeurs que le bon sens lui faisait apparaître comme raisonnables, tout en assurant de substantiels bénéfices aux gouvernants.

L'hyperinflation de l'ère Shôtoku

La manœuvre de Shigehide réussit globalement et provisoirement à enrichir le shogunat, mais elle entraîna aussi de nouveaux problèmes. Comme la dégradation des pièces d'or avait été sensiblement plus importante que celle des pièces d'argent, ce dernier métal se renchérit, tout comme les sapèques de cuivre, ce qui eut

21. Hakuseki Arai, *Oritaku shiba no ki* [Mémoires], Tokyo, Iwanami, 1999, p. 351 ; cité par Ryûzô Mikami, *Edo no kahei monogatari, op. cit.*, p. 174.
22. Hakuseki Arai, *Oritaku shiba no ki, op. cit.*, p. 385 *sq.*
23. Ces institutions servaient en effet d'organes de liaison avec les représentants les plus importants du monde de la finance, en particulier les changeurs privilégiés ou « changeurs principaux » *(honryôgae)* en affaire avec les autorités shogunales et qui jouaient un rôle clé dans la mise en circulation des espèces. Cf. Ryôichi Yasukuni, « Kahei no kinô » [Les fonctions de la monnaie], in *Iwanami kôza Nihon tsûshi, kinsei 2*, [Histoire générale du Japon d'Iwanami, histoire prémoderne 2], Tokyo, Iwanami shoten, 1994, vol. 12, p. 164.

pour effet d'affecter à la baisse le pouvoir d'achat des habitants d'Edo et de l'est du pays qui s'approvisionnaient largement dans le Kansai, cœur de la zone argent ; quant à la hausse des sapèques, elle affecta tout particulièrement les couches populaires. Shigehide, désireux de rétablir l'équilibre des cours entre les métaux, fit alors procéder, en 1706, aux fontes des monnaies d'argent *futatsu-takaragin* (ou *nihôgin*) qui permirent au shogunat d'engranger à nouveau un profit sur la refonte. Le cours de l'argent chuta alors rapidement : dès 1706, le *ryô* d'or passait de 59-60 *monme* d'argent à 80, puis oscilla autour de 62-67 *monme* vers 1709-1710.

Entre-temps, une série de catastrophes (mauvaises récoltes et éruption du mont Fuji en 1707, du mont Asama en 1708) mit à nouveau les finances shogunales en péril ; la situation ne fit encore que se gâter après la mort de Tsunayoshi en 1709, dont les funérailles entraînèrent des frais importants. Malgré la disparition de son protecteur et l'avènement d'un nouveau shogun, Ienobu (1662-1712), dont l'entourage lui était hostile, Shigehide, toujours en charge des finances, décida de recourir encore à des refontes en 1710. Une nouvelle dégradation importante des pièces d'or était difficile, tant la précédente réforme les avait fait pâlir et rendues fragiles : il imagina donc de revenir au titre ancien des pièces de l'ère Keichô, à plus de 80 % d'or, mais de diminuer le poids des pièces de moitié, ce qui représentait encore un gain de 24 % par rapport aux monnaies dégradées de Genroku. La petite taille et le manque d'épaisseur de la pièce ainsi obtenue lui valurent le surnom peu flatteur de « *koban* à deux *shu* », et sa mise en circulation entraîna rapidement un retrait des monnaies de Genroku de la part des usagers. Pourtant, lors du rétablissement des alois de 1714, cette pièce d'or fut celle dont la collecte connut le moins de succès : une fois les titres de Keichô rétablis pour les autres monnaies d'or, sa haute teneur en métal précieux comme sa légèreté en firent en effet un moyen de paiement apprécié des utilisateurs, bien après que son usage eut été officiellement aboli.

Entre 1710 et 1712, Shigehide continua sur sa lancée par une série de trois refontes successives, mais en prenant soin de ne pas affaiblir l'or davantage et en faisant porter son effort sur la monnaie d'argent. La première, qui abaissait son titre à 40 %, ne permit de dégager qu'un bénéfice de 1 477 *kan*, du fait de la mauvaise volonté des usagers à confier leurs anciennes pièces. Devant le peu de succès de l'entreprise, les ateliers shogunaux poussèrent la dégradation à 30 %, ce qui permit au shogunat de porter sa part engrangée sur la refonte à 80 199 *kan*.

La dernière refonte battit tous les records et aboutit à inverser les proportions de métal de l'ère Keichô : de 80 % d'argent et 20 % de plomb, on était finalement passé, pour les monnaies dites *yotsutakara-gin* (ou *shihôgin*), produites en 1711, à 20 % d'argent et 80 % de plomb. Malgré la très brève durée d'émission de ces pièces, le shogunat en tira un bénéfice théorique de 94 597 *kan*, mais les guerriers n'eurent pas vraiment le loisir de profiter de l'opération. Car cette fois

l'impact sur l'économie du pays fut désastreux : d'une part, le cours de l'or se mit à flamber par rapport à l'argent ; d'autre part, les cours du riz s'envolèrent, le reste des prix étant à l'avenant. Entre 1710 et 1714, alors qu'on évalue l'augmentation de la masse monétaire en métaux précieux à 23 %, celle du prix du riz était de 81 %[24].

Pour les adversaires de la politique de Shigehide comme Hakuseki, il était évident que cette hausse brutale du prix des denrées était la conséquence finale et prévisible d'une perte de confiance dans la valeur de la monnaie, celle-ci continuant à être évaluée d'après les critères de qualité de l'ère Keichô :

> « À l'origine, la refonte de l'or et de l'argent de l'ère Genroku avait pour but de doubler la richesse de l'Empire, et on a donc mêlé de l'argent à l'or, et du cuivre à l'argent. Mais bien qu'à cette occasion, on ait fabriqué de l'or en conservant la forme et le poids d'autrefois, on ne pouvait malgré tout jeter de la poudre aux yeux du monde : quand il vient à se savoir que ce qu'on a refondu n'est plus que de l'argent pour moitié, et qu'alors ce qui valait 100 *ryô* auparavant n'est pas monté à 200 *ryô* par la suite, il n'est plus possible de le vendre. Et il en va de même pour l'argent. On nous dit que la valeur des choses monte, ou qu'elles sont devenues chères, mais en réalité le problème n'est pas là : tout ce que voient les gens, c'est que "100 *ryô* d'aujourd'hui font 200 *ryô* d'autrefois". »[25]

Par conséquent, selon Hakuseki, l'or, malgré son caractère de monnaie comptée, n'était pas un métal adéquat pour asseoir la fiduciarité des espèces ; et à plus forte raison l'argent, qui faisait continuellement l'objet d'expertise et de pesées pour pouvoir circuler. Certes, la multiplication des espèces n'avait fait qu'accroître la confusion dans la population et dès la refonte de Genroku, il apparaissait clairement que la parité entre toutes les pièces, quelles que soient leur date d'émission et leur teneur en métal, demeurait un objectif chimérique : la quantité d'or et d'argent servit toujours à fixer les hiérarchies entre « bonnes » et « mauvaises » monnaies. Mais les causes de la crise de confiance des années 1710 et du rejet final de la seconde réforme monétaire de Shigehide ne se réduisent pas pour autant à un fétichisme des usagers pour les métaux précieux. Les historiens actuels sont plutôt portés à voir dans la brusque poussée inflationniste de 1712-1714 la conséquence d'un apport excessif de liquidités *via* les dépenses shogunales : c'est l'équilibre entre l'offre et le besoin de monnaie atteint avec les refontes de Genroku qui aurait finalement été rompu[26]. L'essoufflement du contexte économique et démographique est en tout cas manifeste à partir

24. Akira Hayami, Matao Miyamoto (eds.), *Nihon keizai-shi 1...*, *op. cit.*, p. 70.
25. Hakuseki Arai, *Oritaku shiba no ki*, *op. cit.*, p. 349-350.
26. Akira Hayami, Matao Miyamoto (eds.), *Nihon keizai-shi 1...*, *op. cit.*, p. 70-71.

des années 1720 : la crise monétaire, entraînant la désorganisation durable de l'ensemble de l'économie, dut servir de détonateur à une période de dépression économique qui suivit la phase de « croissance extensive » du XVII[e] siècle.

L'épicentre du séisme financier se situa surtout dans le Kansai où se concentraient les plus gros changeurs du pays, ceux qui assuraient la mise en circulation des nouvelles pièces. L'examen des journaux de bord de l'organisme de contrôle des monnaies de la ville de Kanazawa nous montre que, dans ce fief de province, lors des refontes de 1711, la disponibilité de tel ou tel type de numéraire en ville influe parfois sur les cours, mais que les grands mouvements de fièvre à la hausse suivent avant tout au jour le jour les péripéties des marchés d'Osaka et Kyoto[27]. En 1711, puis à nouveau au début de 1712, Kanazawa connut deux violentes flambées du cours de l'or, en liaison directe avec un emballement du change dans les grandes cités du Kansai : dans une ville de province comme Kanazawa, la crise de confiance était en effet moins due à l'appréciation que portaient les acteurs économiques de la ville sur la qualité du numéraire, qu'à la contagion des déséquilibres du marché des changes dans le Kansai, connus grâce à des dépêches quotidiennes. D'ailleurs, la seule mise en circulation des monnaies dégradées ne semble, à cette époque, provoquer en soi aucune réaction d'hostilité ouverte ou d'affolement chez les marchands de Kanazawa. Le rejet par les milieux financiers des grandes métropoles commerciales, financières et artisanales de l'époque, Kyoto et Osaka, paraît donc avoir été déterminant dans l'hostilité envers ces monnaies qui contamina rapidement le pays. Les indices de la méfiance des usagers ne sont pourtant pas complètement absents : à Kanazawa, ils transparaissent entre autres dans le développement d'un marché parallèle de la monnaie, et les soupçons de malversations pesant sur les changeurs accusés, même en dehors de périodes de crise aiguë, de se réserver plus ou moins frauduleusement les « meilleures » pièces et de trier le numéraire.

Les livres de bord laissent donc deviner le développement d'un « marché noir » du numéraire : on y mentionne en particulier des trafics d'anciennes pièces et de monnaies régionales[28]. Ce marché parallèle paraît avoir été lié au commerce international, en particulier *via* Nagasaki. En effet, les Chinois ou les Coréens refusaient les paiements en plomb argenté que prétendait leur imposer le shogunat puisque, pour eux, la valeur de base de la monnaie japonaise demeurait sa teneur en métal précieux. Malgré ces effets indéniables des manipulations du numéraire sur les échanges internationaux, on peut s'étonner alors que les dévaluations de l'argent à l'ère Genroku n'aient pas entraîné de crise de confiance

27. *Kanazawashi-shi hensan*, fonds Ishiguro, *op. cit.*
28. *Ibid.*, Shôtoku 3 (1713)/06/4.

similaire à celle des années 1710. Une des explications possibles de ce phénomène résiderait dans la sévérité du contrôle des échanges extérieurs mis en place à partir des années 1630[29] : le numéraire japonais se trouva dès lors progressivement déconnecté des systèmes monétaires des autres pays et cette situation alla en s'accentuant au fur et à mesure que diminuaient ses exportations de métaux précieux (au début du XVIII^e siècle, les principales exportations de métal japonais ne concernaient plus l'or ou l'argent, mais le cuivre). Aussi, puisque d'une part le numéraire japonais n'était accepté comme moyen de paiement par les marchands étrangers qu'en fonction de sa teneur en métal précieux, et que d'autre part les monnaies étrangères n'entraient plus au Japon qu'en quantités négligeables, les dirigeants japonais disposaient d'une certaine latitude pour fixer arbitrairement la valeur des monnaies nationales à l'intérieur de leur propre territoire, dès lors qu'ils parvenaient à établir dans les comptoirs avec les négociants des instruments et des règles d'échange en métaux précieux répondant aux exigences spécifiques du commerce international.

Un exemple nous est fourni par la première refonte de Genroku qui avait entraîné une courte interruption du commerce avec les Coréens à cause des réticences de ces derniers à accepter de l'argent dégradé. La nécessité de maintenir l'approvisionnement en ginseng et l'importance cruciale du commerce avec la Corée pour le fief de Tsushima avaient alors conduit ce dernier à augmenter les prix en nouvelle monnaie en proportion de la perte de métal précieux, afin d'obtenir des quantités d'argent équivalant à celles contenues par les pièces de Keichô. Par la suite, avec l'accord du shogunat, des pièces spéciales à 80 % d'argent furent à nouveau produites, à partir de 1710, pour ces achats de ginseng. Mais, dans le cas des ultimes refontes de l'ère Hôei, il semble que la faible teneur en argent des pièces leur ait quasiment ôté toute capacité à fonctionner comme moyen de paiement avec l'étranger, sans doute à cause du coût qu'auraient entraîné pour les partenaires commerciaux les frais d'une nouvelle fonte.

La brutalité de la crise incite aussi à penser que certains phénomènes de lassitude et d'inquiétude devant l'aventurisme financier du régime aggravèrent le phénomène. Peut-être un seuil psychologique fut-il atteint avec l'érosion continuelle de l'aloi des monnaies d'argent *takaragin* : pour les changeurs habitués à détecter les fausses monnaies d'argent, les réactions aux tests du plomb argenté mis sur le marché par le shogunat ne pouvaient que les inciter à considérer ce numéraire

29. On peut noter que les refontes monétaires suivent de quelques années les premières mesures restrictives prises en 1685 par le shogunat vis-à-vis des importations de soie grège *via* Nagasaki. Le *bakufu* estimait peut-être que les développements de la production et de l'industrie dans l'archipel lui permettaient de supporter l'impact négatif sur le commerce extérieur qu'entraîneraient de trop fortes dégradations des monnaies.

comme de la « monnaie de singe »[30]. Qui plus est, les rumeurs de scandales qui entachaient la réputation de Shigehide et de ses acolytes durent encore accentuer le ressentiment populaire[31]. Les refontes monétaires du XVIII[e] siècle s'entouraient en effet souvent d'un parfum de profits illicites, et les « délits d'initiés », dont des milieux bien informés – guerriers ou marchands – cherchaient à tirer parti, étaient loin de ne constituer qu'un fantasme de la foule. On possède par exemple un récit circonstancié d'une tentative d'une partie des autorités du fief de Kaga de profiter d'informations concernant une refonte en 1718[32]. Or cette opération, qui eut lieu bien après le renvoi de Shigehide, n'avait pas cette fois pour objectif de dégrader la monnaie, mais au contraire de rétablir les titres de Keichô : alors qu'à l'époque de Shigehide on ne repère pas dans les documents du fief de Kaga de signes d'une agitation particulière lors de l'annonce des refontes, après le choc inflationniste de 1711-1712, toute réforme semble devenue suspecte à la population. Le sentiment de spoliation paraît donc s'être particulièrement avivé dans les milieux bourgeois au fur et à mesure que montaient les prix et que s'installait le désordre monétaire.

La recherche de l'équilibre (1714-1736)

Désinflation et marasme économique

En 1712, Hakuseki profita de la débâcle de l'ultime refonte et de l'intronisation d'un nouveau shogun encore enfant, Ietsugu (1709-1716), pour se débarrasser de Shigehide. Comme il s'était montré un adversaire constant et résolu de l'aventurisme de ce dernier, on oppose parfois Shigehide « praticien » de la monnaie, formé sur le tas par la fréquentation des organismes financiers et comptables, à Hakuseki, savant confucéen un peu éloigné des réalités du « terrain », qui appuya son action sur une réflexion théorique et morale approfondie concernant la nature du numéraire et les politiques monétaires[33]. Mais tout ceci découle surtout du fait que Shigehide, moins frotté aux lettres que son adversaire, ne nous a pas laissé de témoignage écrit et suffisamment développé

30. Ryûzô Mikami, *Edo no kahei monogatari, op. cit.*, p. 183.

31. Ce n'étaient pas seulement les méthodes du préfet des Comptes qui étaient en cause (par exemple les dernières refontes auraient été entreprises sans l'accord formel du shogun Ienobu) : des documents contemporains font aussi état de l'enrichissement frauduleux de Shigehide et de ses acolytes (cf. Takeo Takizawa, *Nihon no kahei no rekishi, op. cit.*, p. 206).

32. Norimoto Aoji, *Shunshin Hisaku* [Les écrits politiques secrets de Shunshin], Kanazawa, Kanazawa bunka kyôkai, 1936, p. 120-124.

33. Takeo Takizawa, *Nihon no kahei no rekishi, op. cit.*, p. 216.

sur ses propres conceptions théoriques de la monnaie : en tout cas, ses propos tels qu'ils nous sont indirectement rapportés par Hakuseki montrent que le préfet des Comptes s'appuyait sur une idée fondamentalement fiduciaire du signe monétaire, peut-être inspirée par les dimensions symboliques de l'or, monnaie comptée et emblème par excellence de la puissance shogunale.

On peut s'interroger sur les raisons qui poussèrent Hakuseki à adopter une position de principe si hostile à tout usage fiduciaire du numéraire en métal précieux. Lettré confucéen de renom, il ne pouvait ignorer les débats qui avaient traversé l'histoire de la Chine sur la nature fiduciaire de la monnaie ; il est vrai qu'il était alors surtout question de monnaies de cuivre, de faible valeur, et non d'or ou d'argent. Le spectacle de la crise de confiance qui avait suivi les réformes de l'ère Hôei semblait bien naturellement lui donner raison ; mais même concernant la réforme précédente de Genroku, comme aucune donnée ni aucun instrument d'analyse fiable sur le moyen ou long terme n'était disponible, les contemporains de Hakuseki se laissèrent facilement impressionner par de brusques mouvements des prix. Par conséquent, Hakuseki se refusait à voir dans le simple gonflement de la masse monétaire un véritable accroissement de richesse dès lors que le volume de métal précieux demeurait constant. La cause fondamentale de la crise résidait selon lui dans le refus des marchands d'utiliser des pièces trop dégradées, et il en prenait donc acte en constatant l'incapacité apparente du shogunat à imposer une valeur arbitraire au numéraire en métal précieux. En ce sens, il se comportait plus en empiriste qu'en théoricien un peu déconnecté de la réalité des pratiques monétaires. La réforme de Shigehide était pour lui fondamentalement motivée par la cupidité de dirigeants recherchant le profit aux dépens du bon peuple : la refonte des monnaies et la fixation arbitraire de leur valeur n'étaient donc qu'une tricherie contrevenant aux règles d'honnêteté qui devaient régir les rapports entre les hommes[34].

Ces idées furent par la suite assez largement partagées par ceux qui s'essayèrent à réfléchir sur la monnaie, y compris des marchands : les penseurs bourgeois du Kaidokudô – une académie d'Osaka –, comme Yamagata Bantô[35] ou Kusama

34. Ryôichi Yasukuni (« Kahei no kinô », *op. cit.* p. 175-176) insiste aussi sur le lien qu'établit Hakuseki entre monnaie forte, puissance et prestige d'un pays : il exprime en particulier sa crainte de voir les Occidentaux profiter des désordres causés dans l'archipel pour tenter de déstabiliser le régime.

35. Yamagata Bantô (1748-1821), marchand d'Osaka et savant, traita de sujets allant de l'astronomie aux problèmes sociaux en passant par l'étude de l'économie et celle de la monnaie. Il appartenait à un courant de pensée issu de l'académie d'Osaka Kaidokudô, animée par des bourgeois de cette grande cité marchande, mais son œuvre reflète aussi l'influence croissante des savoirs occidentaux sur les savants de son époque.

Naotaka, considéraient la monnaie comme devant être fondée sur le strict respect des alois et des quantités de métal, et ils en faisaient la condition d'une utilisation saine des outils fiduciaires tels que le papier-monnaie. Leur position était étayée par des conceptions moralisantes de l'échange marchand, relation éthique qui ne devait être faussée par l'incertitude sur la valeur de la monnaie ; elle reflétait aussi leur souci d'assurer la stabilité des prix[36].

On a aussi fait remarquer que les dernières dévaluations de Shigehide, en s'attaquant surtout à l'argent, visaient peut-être à affaiblir ce métal par rapport au métal jaune, et donc à avantager la zone or dont la capitale shogunale constituait le cœur. Il est certain en tout cas que sa politique porta un coup sévère aux milieux d'affaires du Kansai, et qu'au contraire, le rétablissement des alois prôné par Hakuseki semblait leur bénéficier au premier chef[37]. Quoi qu'il en soit, le chaos monétaire qui ravageait le pays quand ce dernier parvint aux commandes nécessitait des mesures fortes pour rétablir la confiance des financiers : le marché des changes était plongé alors dans la confusion avec, rien que pour les monnaies shogunales, trois types différents pour l'or et cinq pour l'argent. Certes, les marchands, comme on pouvait s'y attendre, n'avaient pas tardé à s'adapter à la crise en usant de systèmes complexes de comptabilité et d'équivalence selon les poids et les titres, systèmes que le shogunat avait officialisés dès 1714. Mais la hausse des prix avait de toute façon annulé tous les bénéfices escomptés par le trésor shogunal et mettait à présent en péril l'économie domestique des familles guerrières. Dès lors, Hakuseki ne se contenta pas de reconnaître les usages du marché concernant le change entre anciennes et nouvelles pièces : il entreprit à son tour de refondre les monnaies des ères Genroku et Hôei pour rétablir les titres et poids originels de l'ère Keichô. Voici comment il justifie sa décision dans ses mémoires :

> « On n'a fait que gonfler artificiellement un chiffre, sans augmenter le chiffre réel. Si par la suite on décidait de revenir aux modes de fabrication d'autrefois, ce que les gens verraient, c'est que 100 *ryô* d'or refondus valent 200 *ryô* qui avaient cours jusqu'alors : le nombre factice aurait diminué, mais pas le nombre réel. À plus forte raison, s'il existait un moyen de déterminer la valeur des choses avec l'or qui circule de nos jours, ce qui vaudrait à présent 100 *ryô* pourrait être acquis avec 50 *ryô* de monnaies refondues. Comment prétendre qu'on perdrait alors la moitié

36. Sur ces questions, cf. Tetsuo Najita, *Visions of Virtue in Tokugawa Japan : The Kaidokudô, Merchant Academy of Osaka*, Chicago (IL), University of Chicago Press, 1987. Le chapitre consacré aux problèmes économiques et monétaires est malheureusement l'un des plus faibles de l'ouvrage.

37. Shinzaburô Ôishi, *Ôoka echizen no kami tadasuke* [Ôoka Tadasuke, gouverneur d'Echizen], Tokyo, Iwanami shinsho, 1974, p. 131 *sq.*

> de nos richesses ? Car il est impensable qu'on puisse changer un *ryô* d'or refondu contre un *ryô* d'aujourd'hui. »[38]

La politique de restauration des titres anciens prônée par Hakuseki devait donc en priorité exercer son effet sur les prix par un rétablissement des valeurs « réelles ». Jusqu'en 1736, on estime la diminution de la masse monétaire à environ 33 %[39], mais bien que le retour de la confiance dans la monnaie ait été posé par Hakuseki comme préalable à sa bonne circulation, les dirigeants ne tardèrent pas à constater qu'une inflation jugulée n'entraînait pas le retour tant espéré à une situation normale. C'est que, comme le fit remarquer avec acuité Ogyû Sorai (1666-1728), autre confucéen et conseiller du shogunat, la brusque contraction de la masse monétaire au niveau approximatif de la fin du XVII^e siècle ne permettait plus de couvrir le volume des transactions qui s'était considérablement accru depuis lors.

> « "Puisqu'en comparaison avec l'ère Genroku, le volume de pièces d'or et d'argent a diminué de plus de moitié, on devrait pouvoir vivre aussi bien qu'à l'ère Keichô. La teneur en or et argent s'est améliorée, donc les prix sont censés baisser ; mais à cause des manœuvres des bourgeois, ils ne diminuent pas". Ce ne sont là encore que propos d'individus qui ne savent rien de ce monde. Car de l'ère Keichô jusqu'à nos jours, il s'est déjà écoulé un siècle. Depuis cette époque, sans qu'on s'en rende compte, le patrimoine des hommes et la vie de leurs maisons, grands et humbles confondus, ont été gagnés par le luxe. À présent ceci est si bien ancré dans les mœurs et devenu une constante de notre temps, que l'on n'y peut plus rien. »[40]

Sorai le note dans ce texte : ce furent en effet les cours du riz qui enregistrèrent les plus fortes baisses – sans doute en partie à cause d'une surproduction –, alors que le reste des prix diminua dans des proportions moins importantes que prévu[41]. Or le riz constituait la principale source de revenus pour les guerriers et la chute de sa valeur affectait aussi naturellement la population rurale. Sans indices suffisamment fiables de variation des prix et des salaires, il demeure

38. Hakuseki Arai, *Oritaku shiba no ki, op. cit.*, p. 350.
39. Masaru Iwahashi, « Tokugawa jidai no kahei sûryô », *op. cit.* p. 258.
40. Ogyû Sorai, *Seidan* [Causeries sur le gouvernement], Tokyo, Iwanami bunko, 1987, p. 135.
41. Jusqu'aux refontes de 1736, le cours du riz chuta d'environ 65 % par rapport à l'ère Genroku. Ce phénomène surprit les contemporains, car il paraissait remettre en cause les principes du « léger et du lourd » et les théories de la valeur issues de la pensée chinoise ; cette anomalie apparente dans les mécanismes d'inflation et de désinflation devint alors un des thèmes principaux de la réflexion en économie.

difficile de quantifier les effets réels de la refonte de 1714 sur l'ensemble de la production et de la consommation. Cependant, des chercheurs estiment à présent que la politique de désinflation de Hakuseki dut provoquer un véritable choc déflationniste[42] et un ralentissement sévère et durable de l'activité économique que perçurent d'ailleurs nettement les contemporains, comme le soulignait Sorai :

> « Bien que l'on ait diminué de moitié l'or et l'argent et que l'on soit revenu [aux alois de] Keichô, les mœurs luxueuses de notre époque n'ont plus rien à voir avec cette période. Et comme on ne ramène pas le nombre des foyers à ce qu'il était autrefois, les gens n'ont plus qu'à réduire leur train de vie de moitié et le monde est plongé dans la gêne. Et il faut être bien sot et ignorant du monde dans sa globalité, pour vouloir nous faire croire que tout devrait aller mieux ainsi. »[43]

Il est d'ailleurs possible que ce coup de frein donné à l'économie n'ait pas été une surprise complète pour Hakuseki, car il souhaitait peut-être aussi rompre avec la politique d'argent facile, véhicule de la corruption des mœurs. S'il fut vraisemblablement dépassé par l'impact de la déflation sur la société, il ne pouvait de toute façon pas ignorer que sa décision n'irait pas dans le sens d'une incitation à la dépense.

Cette politique suscita les critiques acerbes de Sorai qui, dans ses « Causeries sur le gouvernement » *(Seidan)* destinées à éclairer la politique du huitième shogun Yoshimune, prenait le contre-pied des opinions de Hakuseki et soutenait pour sa part que :

> « Pour dire les choses simplement, juger de l'excellence de l'aloi en éprouvant les métaux précieux sur la pierre de touche, comme le font les changeurs, est d'une bêtise insigne. [...] Car un *ryô* d'or, ce n'est jamais qu'un *ryô* ! On n'utilise pas un *ryô* pour deux *ryô* ! En améliorer la qualité est donc sans objet. »[44]

---

42. C'est en particulier l'opinion de Matao Miyamoto : Akira Hayami, Matao Miyamoto (eds.), *Nihon keizai-shi 1...*, *op. cit.*, p. 70.
43. Ogyû Sorai, *Seidan*, *op. cit.*, p. 135 *sq.*
44. *Ibid.*, p. 140-141. Significativement, Sorai raisonne en priorité sur l'or, du fait de son caractère de monnaie comptée. Il emploie par ailleurs des expressions similaires concernant les sapèques de cuivre, mais cette fois à cause de leur faible valeur, lorsqu'il écrit : « En définitive, aussi bas que soient les prix, rien ne vaudra jamais moins d'un *mon* [valeur d'une sapèque, n.d.t.] en monnaie de cuivre. Ce n'est pas parce que celle-ci se raréfie et se renchérit, qu'on pourra pour autant utiliser un *mon* pour deux ou trois en le cassant en morceaux ! » *(ibid.)*.

Selon Sorai, l'objectif primordial de la politique monétaire était d'adapter l'offre de monnaie aux besoins de la société et surtout de la consommation, afin d'éviter les famines monétaires (et en attendant de pouvoir imposer à la société tout entière une saine frugalité). En maintenant le cours légal de la pièce d'1 *ryô* d'or à 1 000 pièces de cuivre, le shogunat, du fait de la restriction drastique de la masse monétaire, n'avait fait qu'assécher les ressources en liquidités des détenteurs de métaux précieux. Peut-être impressionné par la hausse des sapèques durant les refontes de Shigehide, Sorai crut trouver dans la monnaie de cuivre, facile à produire, un possible fondement pour un nouveau système monétaire. Sa faible valeur la prédisposait en effet à être utilisée dans les échanges quotidiens et à servir d'étalon pour les dépenses de consommation [45], plutôt qu'à la thésaurisation et à la spéculation. C'est la raison pour laquelle il préconisait de diffuser de grandes quantités de pièces de cuivre pour sortir du marasme en faisant monter la valeur relative des pièces d'or et d'argent sans avoir à se donner la peine de les refondre.

Cette indifférence au poids et à l'aloi des métaux demeure cependant, comme nous l'avons déjà signalé, assez exceptionnel dans la réflexion monétaire de l'époque d'Edo. Il importe de replacer les conceptions de Sorai dans un contexte d'affirmation de la puissance de l'autorité shogunale qui doit se donner les moyens d'agir sur la monnaie et non d'en subir les aléas. D'autre part, la forte originalité du courant confucéen auquel appartenait Sorai doit aussi être prise en compte : chef de file de l'école des « Études anciennes » *(kogaku)*, il professait une admiration sans borne pour les institutions de la Chine antique (voire légendaire), et sa préférence pour le cuivre comme son dédain pour la valeur des métaux précieux pourrait aussi partiellement s'expliquer par des modèles puisés dans les systèmes et les réflexions monétaires de la Chine [46]. Mais ses idées s'appuyaient en réalité sur une théorie monétaire plutôt confuse – sinon dans ses principes, du moins dans leur exposé –, malgré la fougue et la véhémence déployées pour appuyer son argumentation ; et rien n'indique que les conceptions de Sorai aient retenu l'attention des dirigeants du shogunat.

---

45. Dans ses développements sur l'essor du « luxe » durant le gouvernement de Tsunayoshi, Sorai insiste sur le rôle essentiel joué par les sapèques de cuivre dans la pénétration de l'économie monétaire jusqu'au cœur des campagnes.

46. Sorai ne cite aucune référence explicite à des textes chinois concernant ce problème. Mais l'argument qu'il utilise de la consommation du cuivre pour la fabrique d'objet religieux comme explication du renchérissement de ce métal, évoque des thèses semblables discutées depuis longtemps en Chine. Il est plus que probable que c'est de ce côté qu'il faut rechercher les inspirations de Sorai, plutôt que dans une hypothétique évaluation de la richesse réelle des temples bouddhiques.

La stabilisation sous Yoshimune

Le départ de Hakuseki après l'avènement en 1716 du huitième shogun, Tokugawa Yoshimune (1684-1751), n'influa pas immédiatement sur la politique monétaire du gouvernement, et les poids et titres des espèces définis en 1714 furent maintenus jusqu'en 1736. Yoshimune avait clairement manifesté dès son accession au pouvoir sa volonté réformatrice, et l'on peut s'étonner de la lenteur du shogunat à revenir sur la politique déflationniste du précédent gouvernement, alors même qu'un ardent défenseur d'un renouveau des institutions comme Sorai avait fait de la relance de la production monétaire le préalable d'une véritable « refonte » de la société. Yoshimune en personne s'opposa longtemps à de nouvelles manipulations, et les gouvernants semblent plutôt avoir donné la priorité au rétablissement de la confiance dans la monnaie, en continuant à dissiper autant que possible le souvenir désastreux laissé par les « mauvaises pièces » de Shigehide. D'autre part, le rétablissement de l'économie domestique des guerriers constituait un des objectifs prioritaires de Yoshimune ; son gouvernement agit dans cette perspective sur les cours du riz pour les faire grimper et augmenter ainsi les revenus des samurais, mais il étendit aussi son contrôle sur les transactions marchandes afin d'éviter de trop fortes montées des prix. Dans un tel contexte, bien que le gonflement de la masse monétaire ait pu aussi constituer un moyen de manipuler les cours du riz, le spectre d'une relance de l'inflation hantait toujours les dirigeants. Enfin, le régime de Yoshimune, contrairement à celui de Tsunayoshi, se signala par une politique d'austérité visant à réduire les dépenses du shogunat en les accordant au mieux avec les exigences de frugalité de la morale guerrière ainsi qu'avec celles imposées par ses ressources budgétaires. Il est d'ailleurs probable que les lois somptuaires promulguées à cette époque ne firent qu'aggraver une conjoncture économique plutôt morose. Mais l'heure était à l'assainissement des finances et le shogunat renonça donc à remplir ses coffres par une refonte monétaire.

Au bout d'une vingtaine d'années cependant, la politique de contrôle et de manipulation des prix de Yoshimune montra clairement ses limites ; plusieurs indices comme la reprise, après l'interdiction de 1707, de l'émission de papier-monnaie dans les fiefs témoignent de l'aggravation de la pénurie de numéraire. Par conséquent, le shogunat dut se résoudre en 1736 à s'engager de nouveau dans la voie d'une dégradation des pièces en circulation. Mais cette fois, lors du change des anciennes pièces contre les nouvelles, dites « de l'ère Genbun », une prime de 65 % pour l'or et de 50 % pour l'argent avait été promise aux usagers. La quantité de métal précieux contenue dans les monnaies de Genbun n'était plus théoriquement que de 67 % pour l'or et tombait à 46 % pour l'argent, mais la réduction du seigneuriage prélevé sur les monnaies refondues, compte tenu de ces primes, a conduit à s'interroger sur le niveau de bénéfice tiré par le shogunat sur l'opération.

Selon Hiroshi Shinbo[47], si l'on considère les frais entraînés par l'entreprise, ce profit dut être négligeable ; par ailleurs, dès l'époque d'Edo, des savants s'intéressant à la monnaie, comme Yamagata Bantô, soulignèrent cette particularité de la réforme. L'objectif poursuivi par le gouvernement de Yoshimune n'était sans doute pas cette fois un rétablissement des finances de l'État, mais bien une offre d'espèces supplémentaires. La part des monnaies retirées et thésaurisées rend difficile cependant toute évaluation de la croissance réelle de la masse monétaire.

L'afflux de liquidités provoqua rapidement une hausse des cours du riz, résultat qui ne devait pas déplaire aux guerriers. Mais il est difficile d'y voir l'objectif essentiel de la réforme, même si la dégradation plus importante de l'argent par rapport à l'or incite à penser que le gouvernement cherchait certainement à augmenter le pouvoir d'achat des guerriers et de la population d'Edo, en remédiant à la cherté chronique du cours de l'argent. Saitô Osamu constate une hausse des salaires nominaux après la refonte dans la province de Settsu, qui atteste d'un apport de monnaie dans la population[48]. Cela dit, comme le trésor shogunal n'avait pas engrangé de gros profits, on n'injecta pas les nouvelles pièces par l'intermédiaire de dépenses publiques massives qui auraient pu déstabiliser brutalement le marché de l'argent. Il est donc difficile d'évaluer l'impact de la refonte sur les revenus des Japonais de l'époque. On constate toutefois que, dans les années 1740-1750, les revenus des rentrées fiscales du shogunat augmentèrent dans des proportions significatives, et ceci n'est sans doute pas dû à la seule politique d'accroissement de ses ressources menée par le gouvernement de Yoshimune : tout laisse donc penser à une reprise de l'activité économique après une vingtaine d'années de dépression.

C'est pourquoi l'appréciation portée sur la réforme monétaire de Yoshimune, bien qu'elle ait consacré l'abandon du principe de maintien de la « bonne monnaie », resta dans l'ensemble favorable. Car même si les monnaies de Genbun ne circulèrent pas à parité avec les pièces de qualité supérieure, la refonte permit d'assurer la stabilité du système monétaire pendant une cinquantaine d'années. Certes, la réforme entraîna momentanément une forte hausse des prix et une suite de démêlés tragi-comiques entre les autorités shogunales et les changeurs. Mais les études menées par Shinbo Hiroshi tendent à montrer que, sur le long terme, c'est une tendance contraire – bien que mesurée – à la baisse des prix qui s'est imposée jusque vers 1820 (exception faite de la période des années 1780-1790,

47. Hiroshi Shinbo, *Kinsei no bukka to keizai hatten* [Indice des prix et développement économique à l'époque prémoderne], Tokyo, Tôyô Keizai Shinpôsha, 1978, p. 56.

48. Osamu Saitô, « Tokugawa chûki no jisshitsu chingin to kakusa » [Le salaire réel et ses variations au milieu de l'époque des Tokugawa], *Shakai keizai shigaku*, 41 (5), 1976.

marquée par la famine de l'ère Tenmei)[49]. Ce qui se comprend dès lors qu'on considère que cette période, qui connut une croissance certaine de la masse monétaire (papier-monnaie compris), fut tout autant marquée par une généralisation de l'économie d'échange dans l'archipel qui dut juguler les risques inflationnistes. En outre, l'un des facteurs de succès de la manipulation monétaire résida vraisemblablement dans l'importance de moins en moins grande prise par les importations dans l'économie japonaise : l'archipel s'était désormais en grande partie affranchi de la contrainte que les échanges extérieurs faisaient peser sur son système monétaire.

L'établissement de la fiduciarité de l'argent (1772-1800)

Argent compté et monnaies d'or en argent

La stabilisation du système monétaire et des prix accomplie par le gouvernement de Yoshimune n'avait pas résolu tous les problèmes que posait le numéraire au shogunat, et plus généralement à la condition guerrière. En matière d'approvisionnement, la capitale shogunale et sa région demeuraient très dépendantes du trafic commercial avec Osaka qui était, de plus, la source principale de fourniture de liquidité pour les maisons guerrières, grâce à la vente du riz fiscal. Or les échanges entre les deux métropoles devaient tenir compte des valeurs relatives de l'or et de l'argent. Le taux directeur officiel de 60 *monme* en monnaie d'argent (et non en métal pur) pour 1 *ryô* en monnaie d'or, imposé au début du XVIII[e] siècle sous Tsunayoshi, avait été réaffirmé après la stabilisation monétaire des années 1730 ; mais en fait, le rapport de l'or et de l'argent oscillait toujours autour de ce cours officiel dans les transactions entre les deux cités, en fonction de l'offre et de la demande de numéraire.

Les écarts de taux entre le Kansai et le Kantô permettaient aux établissements financiers d'Osaka qui, par émission de lettres de change, se chargeaient des transferts des fonds shogunaux entre leur ville et Edo, de tirer un bénéfice de la conversion en or, sur le marché d'Edo, de l'argent que leur avait confié les guerriers à Osaka. Dans les années 1760, le *bakufu* fut confronté à une hausse du cours de l'or qui, paradoxalement, finissait par miner ses revenus. Un change élevé de l'or contre l'argent augmentait en théorie le pouvoir d'achat d'Edo et de l'est du pays, mais en réalité, cette situation engendrait aussi des effets pervers. Car, comme le produit en riz de l'impôt était monnayé en argent sur le marché

49. Hiroshi Shinbo, *Kinsei no bukka to keizai hatten*, *op. cit.*, p. 57-58.

d'Osaka avant d'être converti en or grâce aux lettres de change, les finances guerrières en faisaient malgré tout les frais. Ces inconvénients n'affectaient pas seulement le *bakufu* et ses vassaux, mais aussi les seigneurs provinciaux obligés de passer une année sur deux sous surveillance dans la capitale shogunale et d'y engloutir des fortunes. À cette époque, après la disparition du shogun Yoshimune en 1751, la politique d'austérité prônée par ce dernier s'était progressivement relâchée et les dépenses guerrières étaient reparties à la hausse. À partir de 1758, la direction de l'État shogunal fut assumée par Tanuma Okitsugu (1720-1788), partisan résolu d'un développement des échanges et d'une implication accrue du shogunat dans une politique de promotion du commerce : ce changement d'attitude constitua peut-être une des causes de la hausse de l'or, en particulier à Edo où la consommation dut repartir.

En 1762, les autorités shogunales décidèrent de réformer le dispositif de monnaie scripturale et d'opérer des transferts physiques d'argent vers Edo, pour faire de cette ville le centre financier de l'archipel et raréfier l'argent dans le Kansai. La mesure fut rapportée dès 1767, mais entre-temps, environ 100 000 *kan* d'argent équivalant au taux officiel à 1,6 million de *ryô* d'or furent effectivement déposés à Edo. Or, vers la même époque, le gouvernement d'Okitsugu, dans le dessein d'accroître les revenus du shogunat et la masse monétaire en circulation, développait le commerce de Nagasaki avec la Hollande et augmentait ainsi les importations d'argent : d'exportateur de métaux précieux au siècle précédent, le Japon devenait provisoirement importateur. Le résultat de toutes ces mesures fut que, très rapidement, les coffres du shogunat à Osaka comme à Edo se mirent à déborder d'argent auquel il convenait de trouver un emploi.

Le préfet des Comptes, Kawai Hisataka (1725-1775), songea alors à l'émission d'un nouveau type de monnaie d'argent pour accroître la vitesse de circulation de ce métal. Métal pesé, l'argent devait en effet passer entre les mains d'experts, changeurs privés ou hôtels des monnaies shogunaux, pour être certifié et circuler sous emballage. En 1765 fut donc lancée la pièce de 5 *monme* de l'ère Meiwa. En forme de pierre à encre, son poids (18,75 g) correspondait à sa valeur faciale et son titre demeurait le même (46 %) que celui des monnaies d'argent de l'ère Genbun, alors les plus courantes. Cette pièce n'avait donc pas, à l'origine, de valeur fiduciaire et devait simplement, selon ses promoteurs, éviter aux marchands les embarras des expertises et de la certification. Elle ne rencontra pourtant pas le succès escompté, ce qui fut le plus souvent expliqué par le fait qu'on la trouvait trop lourde et encombrante, que sa forme rectangulaire abîmait les poches ou les manches, et donc que les bourgeois préféraient la changer contre les anciennes monnaies pesées. Fin 1767, le shogunat, malgré la forte opposition de la corporation des changeurs, décréta le change de 12 pièces de 5 *monme* de Meiwa contre 1 *ryô* d'or, ce qui revenait à imposer le cours officiel de 60 *monme* pour 1 *ryô* d'or

à cette monnaie, quelles que soient les variations du marché. Le cours réel du *ryô* d'or à Edo tournant à cette époque autour de 63-65 *monme*, les interprétations d'une telle mesure divergent. Pour certains, le shogunat désirait accroître le mérite de l'usage de la pièce de 5 *monme* en augmentant sa valeur par rapport aux autres monnaies d'argent, tout en provoquant une baisse relative de l'or. Pourtant, en même temps qu'il imposait un cours officiel à cette pièce, le shogunat commençait à la collecter, consacrant ainsi apparemment l'échec de son émission : d'où l'hypothèse formulée que l'établissement de la valeur fiduciaire de la pièce ne visait en fin de compte qu'à faciliter son retour dans les coffres shogunaux [50].

En fait, Hisataka recherchait certainement aussi un moyen d'alimenter les caisses de l'État avec la monnaie d'argent. Mais, après les mésaventures de la première moitié du XVII[e] siècle, encore dans toutes les mémoires, il demeurait extrêmement risqué de recourir à nouveau aux dégradations des poids et alois des monnaies existantes pour remplir cet objectif. Selon Mikami Ryûzô, le compte rendu des consultations des ateliers monétaires par Hisataka, avant même l'émission de la pièce de 5 *monme*, tendrait à prouver que la fixation des parités entre l'argent et l'or constituait, dès l'origine, un objectif poursuivi par les autorités [51]. Celles-ci cherchaient à accomplir de cette manière un but ancien : si le *bakufu*, lors de son établissement au début du XVII[e] siècle, avait dû reconnaître l'usage de l'argent du fait de l'implantation déjà solide de ce métal dans le Kansai, sa prédilection pour l'or en tant que monnaie haute et que monnaie du shogun ne s'était jamais démentie. Comme le démontra la suite de sa politique, Hisataka avait clairement l'intention d'unifier les cours de l'or et de l'argent en inféodant la valeur de celui-ci à celui-là, et en entamant la suppression d'un marché indépendant pour l'argent.

Instruit par l'échec de la pièce d'argent de 5 *monme*, Hisataka songea donc à utiliser les masses d'argent à la disposition du gouvernement pour agir cette fois directement sur le numéraire en or. Le mauvais accueil de sa pièce par les changeurs avaient dû en effet le convaincre que toute tentative d'imposer un cours fixe de l'argent par rapport à l'or était dans l'immédiat voué à l'échec. En 1772 fut donc émise une nouvelle monnaie fondue avec de l'argent, plus légère que la précédente, mais circulant avec la valeur faciale d'une monnaie d'or de 2 *shu* (1/8 de *ryô*) : ce taux de change était explicitement inscrit sur la pièce. Elle portait le nom de *nanryô*, terme désignant l'argent de qualité supérieure, en raison de la pureté de sa teneur en métal (en théorie 97,8 %).

Ce faisant, Hisataka souhaitait avant tout utiliser les stocks d'argent amassés à Edo pour faire baisser le cours de l'or dans cette cité ; il frisait en effet à l'époque

50. Takeo Takizawa, Yasushi Nishiwaki (eds.), *Nihonshi shôhayakka, Kahei, op. cit.*, p. 278.
51. Ryûzô Mikami, *Edo no kahei monogatari, op. cit.*, p. 219.

les 70 *monme*. Mais le désir des dirigeants d'en tirer un maximum de profit n'était pas non plus absent, à une époque où diverses calamités (grand incendie d'Edo en 1772) avaient une fois de plus sérieusement entamé les finances shogunales. En raison de la petite taille et du faible poids des pièces *nanryô* (un peu plus de 2 *monme* et 7 *bu* soit 10,3 g), il ne fallait plus qu'une quantité de 21 *monme* et 2 *bu* d'argent pur pour changer 1 *ryô* d'or, alors qu'avec la monnaie pesée courante de l'ère Kanbun, au taux officiel de 60 *monme*, 27 *monme* et 6 *bu* d'argent étaient nécessaires, soit une différence d'environ 20 %[52]. Le shogunat, en émettant cette monnaie sans avoir besoin – au début tout du moins – de procéder à une collecte des pièces d'argent, devait donc aussi s'assurer un bénéfice, si la nouvelle pièce circulait correctement.

En recourant à ce stratagème fiduciaire, le gouvernement de Tanuma comptait d'abord abaisser le cours de l'or, tout en créant une monnaie d'argent qui puisse également circuler à Edo, et supprimer ainsi les coûteux aléas et les commissions onéreuses du change entre les métaux précieux. D'autre part, la pièce *nanryô* permettait de remédier à un défaut majeur de l'or : sa trop grande valeur, qui entravait son emploi dans les petits paiements au profit du cuivre, en particulier dans les campagnes. Nous avons vu qu'Ogiwara Shigehide avait déjà tenté de remédier à cet inconvénient par l'émission d'une pièce en or de 2 *shu*, et le succès de cette trouvaille dut inspirer son successeur à la préfecture des Comptes une soixantaine d'années plus tard. Le shogunat espérait ainsi vraisemblablement unifier le système trimétallique au profit de l'or, et, en répandant massivement cette nouvelle monnaie comptée également dans le Kansai, y affaiblir l'usage de l'argent comme monnaie pesée.

Pour assurer une bonne mise en circulation de sa nouvelle trouvaille, Hisataka mit sur pied, dès son lancement, des prêts délivrés en *nanryô* aux changeurs d'Edo et remboursables sur deux ans sans intérêts : à charge pour les métiers d'argent d'en faire usage dans leurs financements. Des avances du même type furent accordées aux financiers d'Osaka. Les débuts de la nouvelle monnaie furent malgré tout laborieux, et après consultation de la corporation des changeurs, le gouvernement décida en 1773 que tout achat d'un *ryô* en pièces *nanryô* bénéficierait d'un bonus de 4 *bu* d'argent, alors que 8 *bu* seraient prélevés à titre de

52. Pour justifier la différence de valeur entre argent compté et argent pesé, le shogunat argua de la qualité exceptionnelle des pièces *nanryô* (c'est d'ailleurs la signification du terme même) auxquelles devaient donc s'appliquer les taux de change de l'argent pur (d'une teneur 2,5 fois supérieure à l'argent monnayé de Genbun). Mais dans ce cas, un *ryô* d'or (soit 8 pièces *nanryô*) aurait été équivalent à 21,6 *monme* d'argent pur (8 fois 2,7). Or, si on affecte à ce chiffre le coefficient de 2,5 pour le convertir en monnaies de Genbun, on obtient 54 *monme* et non les 60 *monme* du taux officiel *(ibid.* p. 226-227).

commission sur chaque vente. Mais comme cette mesure aboutissait à faire des *nanryô* des pièces différentes du reste du numéraire en or, elle fut rapportée à la fin de cette même année. En revanche, l'autorisation d'inclure dans les paiements de 100 *ryô* un quart de pièces *nanryô* stimula la circulation de ces dernières à Edo comme à Osaka. Néanmoins, les changeurs des grands centres financiers se montraient toujours réticents à appliquer les taux officiels, et ce furent finalement les aspects pratiques indéniables de cette nouvelle monnaie pour la consommation, ainsi que sa validation par les organismes fiscaux de l'État qui finirent par la faire accepter.

La crise de l'ère Tenmei et les réformes de l'ère Kansei (1789-1801)

Le succès de l'entreprise de Hisataka demeurait malgré tout partiel. À Osaka et dans l'ouest du pays, la base des paiements demeurait toujours la monnaie d'argent pesée, même si les règlements en *nanryô* ou en or étaient désormais acceptés sans discrimination par les changeurs. Or, bien qu'à l'origine Kawai Hisataka se soit servi pour la fabrication de sa nouvelle monnaie des stocks d'argent issus du commerce international, sur 3 831 800 *ryô* en *nanryô* fabriqués entre 1772 et 1788 (Hisataka mourut en 1775), seuls 157 000 *ryô* furent en fin de compte produits avec du métal importé. Les quantités extraites des mines ne suffisant plus à cette époque pour maintenir un tel volume d'émission, la plus grosse part de ces nouvelles pièces fut en fait obtenue en refondant d'anciennes monnaies d'argent. Le shogunat comptait peut-être ainsi accélérer la disparition progressive de la monnaie d'argent pesée et son remplacement par les *nanryô* : en pariant sur l'augmentation du volume des échanges encouragée par la politique commerciale, les dirigeants pouvaient alors espérer que l'accroissement de la masse monétaire en or ne provoquerait pas de trop fortes tensions inflationnistes. Comme souvent, néanmoins, ils furent aveuglés par les premiers succès de leur entreprise et continuèrent à fondre de la monnaie à tour de bras, en escomptant en tirer des profits grandissants pour rétablir leurs finances.

La fonte massive de *nanryô* n'aboutit alors qu'à augmenter rapidement le volume d'or en circulation tout en diminuant la masse d'argent : ce dernier métal s'apprécia et le cours de l'or chuta de près de 20 % en une quinzaine d'années, tombant aux alentours de 55-56 *monme* pour 1 *ryô* vers 1787. Car l'argent compté demeurait l'unité de compte privilégiée pour l'établissement des prix sur les grands marchés du Kansai, et, par conséquent, la raréfaction de ce type de monnaie aboutissait à son renchérissement par rapport à des monnaies d'or devenues trop abondantes. Cette situation provoquait à un nouveau déséquilibre entre le change des deux métaux qui allait peser une fois de plus sur les comptes des guerriers et plus généralement sur la population d'Edo, en grevant son pouvoir d'achat sur les marchés d'Osaka et de Kyoto. On se retrouvait

donc dans la situation exactement inverse à celle que le pouvoir avait cherchée à combattre par l'introduction des *nanryô*. Paradoxalement, le système monétaire n'était plus cette fois déstabilisé par la perte de confiance dans l'un des instruments de paiement, mais au contraire par le trop grand succès d'une nouvelle pièce. Les *nanryô* étaient désormais acceptés sans difficulté dans les paiements en or par les financiers, mais la monnaie d'or perdait sans cesse de la valeur et le système monétaire lui-même fonctionnait à nouveau au détriment des catégories de la population et des régions qui faisaient un usage prioritaire de l'or. De plus les écarts du change or/argent entre les marchés d'Edo et d'Osaka tendirent à se creuser durant cette période : la circulation massive des *nanryô* à Osaka y avait produit une chute de l'or relativement plus importante dans cette cité qu'à Edo, la différence entre ces deux marchés se situant autour de 5 ou 6 *monme* en 1788. Les écarts de taux de change qui stimulaient, tant qu'ils demeuraient raisonnables, les mouvements de capitaux et transferts de fonds entre le cœur économique du pays et la capitale shogunale menaçaient désormais de briser l'équilibre entre les deux marchés monétaires, au bénéfice des grands financiers du Kansai. En effet, les trafics de monnaies auxquels se livraient les marchands de cette région faisaient craindre aux dirigeants shogunaux de voir Edo se vider de ses richesses. En somme, même si les monnaies en elles-mêmes conservaient la confiance des usagers (on n'observe pas de décrochage du *nanryô* par rapport aux monnaies en or « véritable »), le système trimétallique ne s'en acheminait pas moins vers de graves turbulences.

La grande famine de l'ère Tenmei (1782-1785) allait servir de catalyseur à la crise monétaire : les marchands de la capitale shogunale eurent des difficultés croissantes à faire face à l'envolée du prix des produits acquis sur le marché d'Osaka et libellés en argent (les taux de change pratiqués lors des échanges entre les deux cités s'alignant sur les cours d'Osaka). La hausse due à la crise de subsistance était en effet encore aggravée par la chute de l'or ; les mouvements de marchandises vers Edo en furent gravement affectés et le renchérissement des denrées atteignit des sommets. En 1787, une émeute de la faim d'une ampleur encore jamais vue finit par ravager la capitale shogunale pendant trois jours. À cette époque, le pouvoir shogunal était déjà plongé dans une grave crise politique : les conséquences de la famine avaient, l'année précédente, scellé la faillite du gouvernement de Tanuma Okitsugu qui avait dû abandonner le pouvoir.

Cette crise est une parfaite illustration des fragilités structurelles du système monétaire des Tokugawa : le partage du pays entre une zone argent et une zone or mettait toujours l'approvisionnement de la capitale shogunale et le niveau de ses prix à la merci du cours de l'argent sur les marchés du Kansai. Comme nous l'avons vu précédemment, le maintien de l'équilibre précaire entre les deux métaux précieux constituait un autre grand mobile des refontes, avec le désir

d'en faire engranger les bénéfices au gouvernement. Mais l'action du shogunat sur la monnaie – outre les frais et les réactions immédiates et parfois brutales qu'elle entraînait – comportait toujours le risque d'engendrer sur le moyen terme de nouveaux effets pervers en favorisant un métal au détriment d'un autre. Le besoin constant d'équilibrer les cours des deux métaux constituait d'autre part un aveu de la relative impuissance du shogunat à dicter ses volontés aux négociants du Kansai (dont les grands centres urbains étaient pourtant sous la domination directe du *bakufu*), et illustrait donc jusqu'à la caricature cette dépendance du pouvoir et de la condition dominante par rapport aux marchands, que ne cessaient de déplorer et fustiger les penseurs guerriers depuis le siècle précédent.

Pour conjurer la menace qui pesait sur le régime, les instances shogunales constituèrent un gouvernement de crise sous la conduite de Matsudaira Sadanobu (1758-1829). Sadanobu condamnait sévèrement l'affairisme des milieux shogunaux à l'époque de Tanuma. Il voyait dans l'aventurisme économique de ce dernier et dans la collusion entre le shogunat et certains grands marchands, non seulement une menace pour la stabilité du régime et une véritable incitation à la corruption de ses dirigeants, mais aussi une des causes principales de la catastrophe de l'ère Tenmei. Dans un cadre général de reprise en main de l'économie par le pouvoir guerrier, le gouvernement de Sadanobu décida donc de s'attaquer aux problèmes monétaires.

Marchands et financiers consultés par le gouvernement eurent tôt fait de souligner le rôle déstabilisateur des pièces *nanryô*. Si l'on considère effectivement la pièce *nanryô* comme composée d'argent pur – ainsi que le soutenait le shogunat –, au cours de 55 *monme* pour 1 *ryô* d'or, la valeur de change de cette monnaie *nanryô* se rapprochait de la valeur de son contenu métallique[53]. Sadanobu décida de prendre des mesures d'urgence et d'arrêter la fonte des *nanryô* en 1788. Le shogunat se mit alors à emmagasiner dans ses coffres des quantités importantes de *nanryô* achetées sur le marché d'Osaka et à les refondre en monnaie pesée, tout en y injectant du numéraire d'argent qu'il thésaurisait jusque-là. Pour augmenter encore le volume d'argent et faire baisser ses cours, il autorisa les paiements avec des monnaies d'argent *chôgin* considérées auparavant comme inutilisables. Il reprenait ainsi des mesures déjà expérimentées au cours du XVIII[e] siècle[54] et qui témoignent, avant même l'introduction des *nanryô*, de la capacité des usagers à reconnaître une valeur fiduciaire à la monnaie métallique,

53. Cf. *supra*, note 52.

54. Le gouvernement de Yoshimune avait déjà pris des mesures semblables en 1722, pour pallier le manque de monnaie. Cf. Ryôichi Yasukuni, « Kahei no kinô », *op. cit.*, p. 164.

pourvu que son acceptation dans les paiements dus à l'autorité publique soit garantie.

Les principes d'économie morale de Sadanobu semblent l'avoir rendu plutôt hostile aux trouvailles fiduciaires de Hisataka. C'est en tout cas l'opinion qu'il exprime dans ses mémoires[55]. Pétri de culture confucianiste, il devait difficilement admettre que des gouvernants puissent tricher sur la valeur des choses comme de vulgaires faussaires. D'autre part, il estimait qu'une émission inconsidérée de monnaie n'avait pas qu'un effet sur les prix, mais aussi sur les mœurs. Injecter de la monnaie à tout va, surtout sous forme de moyens de paiement de faible valeur, ne causait pas seulement une hausse des prix : c'était aussi inciter les plus modestes à consommer au-dessus de leur condition, affirme-t-il à propos des grosses émissions en monnaies de cuivre du gouvernement de Tanuma[56]. Pourtant, Sadanobu ne se laissait pas aveugler par ses convictions, et, contrairement à Hakuseki, il considéra que l'usage de la monnaie devait primer sur l'estimation morale qu'on pouvait en faire. Il lui apparut vite que la refonte des pièces *nanryô* en monnaie d'argent pesée entraînait d'énormes difficultés. Poursuivre l'opération aurait d'abord coûté cher et raréfié la masse de numéraire disponible. De plus, comme Sadanobu le remarquait lui-même, ces espèces s'étaient largement répandues en dehors d'Edo, dans l'est du pays et jusque dans sa propre province du nord de Honshû, pourtant excentrée : l'usage de cette monnaie s'accordant « au sentiment des gens », sa suppression pure et simple n'aurait fait qu'ajouter au désordre monétaire et à la difficulté des échanges[57]. Parmi les plus touchés, on aurait sans doute compté des samurais de bas rang qui déjà se débattaient dans d'inextricables difficultés financières. C'est pourquoi Sadanobu choisit finalement de maintenir en circulation la monnaie *nanryô*.

L'acceptation de la pièce *nanryô* comme moyen de paiement par les financiers de Kyoto et d'Osaka n'avait, en réalité, eu qu'un impact très limité sur la circulation de ces espèces dans le reste de la partie occidentale du pays : en dehors de ces grandes métropoles, l'argent pesé y restait roi. Sadanobu était persuadé qu'il était possible de sortir de la crise sans revenir aux inconvénients de l'ancien système en encourageant l'usage des pièces *nanryô* dans l'ouest du Japon, ce qui devait fatalement amener une baisse de la demande d'argent pesé. C'est pourquoi, à partir de 1791, il fit prêter aux gros propriétaires et chefs de villages dévastés par la famine, par l'intermédiaire des intendants des territoires shogunaux de ces

55. Sadanobu Matsudaira, *Uge no hitokoto* [Autobiographie], Tokyo, Iwanami Shoten, 1996, p. 105 *sq.*
56. *Ibid.*
57. *Ibid.*

régions, plus de 20 000 *ryô* en pièces *nanryô*, avec l'objectif avoué d'en répandre l'usage. Le produit du taux d'intérêt annuel de 10 % était reversé pour 30 % aux intendants shogunaux de ces territoires, les 70 % restant alimentant les finances de l'État.

Un des soucis constants de la politique de Matsudaira Sadanobu était d'éviter un enrichissement du Kansai et de la région d'Osaka aux dépens du Kantô et d'Edo, siège du gouvernement shogunal. Pour endiguer les trafics de numéraire entre les deux métropoles qui entraînaient la fuite des métaux précieux vers le Kansai, Sadanobu décida de faire rapatrier à Edo une partie de la monnaie d'or accumulée à Osaka, y compris sous forme de *nanryô* : les transferts physiques de monnaies reprirent donc, afin de stabiliser définitivement le cours de l'or à Osaka.

> « Je pensais qu'à raison d'envois de 10 000 ou de 20 000 *[ryô]* en or véritable, celui du Kansai se répandrait de lui-même dans le Kantô au fil des ans. De plus, sans doute grâce, entre autres, aux fréquents achats de pièces de 2 *shu* d'or effectués avec les monnaies d'argent que recelait Osaka, on y remonta peu à peu le cours de l'or : l'année du sanglier (1791), il atteignait déjà 60 *me*, et même si à présent il a un peu baissé, il s'est stabilisé autour de 57-58 *monme*. »[58]

La politique monétaire de promotion des *nanryô* dans l'ouest du pays doit d'autre part être mise en rapport avec l'encouragement du développement de certaines industries dans le Kantô : dans les deux cas, comme Sadanobu le relate lui-même dans ses mémoires, il s'agissait d'affermir la puissance économique de l'est du pays – base de la puissance shogunale – vis-à-vis du Kansai, et de rendre la capitale shogunale moins dépendante du marché d'Osaka. Ces mesures finirent par porter leurs fruits et, en 1793, l'or se tenait autour du taux officiel de 60 *monme*. Finalement, l'usage grandissant des pièces *nanryô* sur l'ensemble du territoire japonais nécessita la reprise de leur fonte en 1800. Bien entendu, la monnaie pesée d'argent n'avait pas pour autant disparu, mais désormais l'or « fictif » des *nanryô* circulait dans l'ensemble de l'archipel, sous forme de monnaie comptée, y compris pour les petits paiements et dans les zones rurales. Une étape décisive avait donc été franchie dans l'unification du système monétaire et vers l'établissement d'un étalon-or. Alors qu'en 1736, la part de l'argent pesé dans la masse monétaire métallique exprimée en *ryô* était estimée à 48 %, cette proportion tombait à 15 % en 1818, 12 % en 1832, 7 % en 1858, 3 % en 1869, date de la démonétisation de l'argent par le gouvernement de Meiji. Dans le même temps, la part de la monnaie d'argent comptée montait régulièrement de

58. *Ibid.*, p. 106. *Me* est une abréviation de *monme*.

20 % du total de la masse monétaire métallique en 1818 à 36 % en 1832, 39 % en 1858, et 40 % en 1869.

*
* *

Les réactions du public aux péripéties de la politique monétaire shogunale tout au long du XVIII^e siècle ont donc été d'une grande variété, reflétant par là la complexité et la multiplicité des facteurs régissant la confiance des usagers dans le numéraire. Dans un système monétaire régi en grande partie par les métaux précieux, le titre des pièces formait bien évidemment un élément déterminant. Mais à l'époque prémoderne, le développement des institutions financières et de crédit pesait désormais de tout son poids sur la circulation de la monnaie. Alors que pendant la crise de la fin du Japon médiéval, au XVI^e siècle, l'extrême variabilité de l'appréciation portée sur la valeur des sapèques de cuivre selon les régions illustre le caractère encore segmenté des marchés et la sensibilité des usagers à des critères locaux de sélection des espèces, à l'époque d'Edo, la concentration des activités financières entre les mains des gros changeurs du Kansai ou d'Edo a modifié en profondeur les conceptions d'acceptation du numéraire. Les mécanismes d'expansion des réactions de rejet dans une ville de province comme Kanazawa, ou *a contrario*, les conditions du succès des manipulations monétaires, laissent deviner que le comportement des milieux d'affaires du Kansai, financiers ou grands marchands, jouait d'une manière souvent décisive sur l'appréciation des nouvelles pièces par le reste du pays.

En l'absence d'une armée ou d'une bureaucratie pléthorique payées directement en numéraire, comme dans les Empires romain ou chinois, le recours aux réseaux de la bourgeoisie financière et leur subversion, par des prêts d'État par exemple, demeuraient essentiels pour garantir une mise en circulation correcte des nouvelles espèces. Il ne suffisait donc pas aux autorités d'Edo d'affirmer et de soutenir la valeur des monnaies qu'elles émettaient : il leur fallait aussi faire participer activement les métiers d'argent à l'élaboration du dispositif. Les intérêts du pouvoir politique et du pouvoir financier étaient certes loin de toujours s'accorder, mais la consultation des plus influentes maisons de commerce, grâce par exemple à des organismes comme les guildes de l'or et de l'argent, et la prise en compte des desiderata des milieux marchands, durent constituer une des clés du succès des manipulations monétaires. Aussi bien Hisataka que Sadanobu surent ainsi habilement s'assurer le concours des réseaux financiers pour soutenir la circulation de pièces *nanryô*, mais, lorsque les résistances se firent trop fortes, ils allèrent jusqu'à transformer l'État lui-même en financier pour retourner le fonctionnement de ces réseaux à leur profit et circonvenir les changeurs. Il reste que ces rapports noués

entre le pouvoir guerrier et la bourgeoisie financière du Kansai et d'Edo autour de la monnaie demeurent en grande partie à élucider.

Un autre point remarquable consiste dans le fait que la fiduciarité de l'argent fut imposée grâce à des moyens de paiement de valeur relativement faible. En se gardant de dégrader les monnaies en métaux précieux de valeur plus élevée, le shogunat ôtait en partie aux usagers la désagréable impression qu'il cherchait à s'enrichir en s'attaquant à leur patrimoine. Le *bakufu* en tira d'ailleurs des enseignements, puisque, à partir du XIX^e^ siècle, les pièces de faible valeur allaient jouer un rôle de premier plan dans la relance de la politique inflationniste et dans les progrès de la fiduciarité des espèces métalliques. En définitive, l'imposition progressive de la suprématie de l'or sur l'argent offrit au shogunat non seulement l'avantage de diminuer fortement la tutelle exercée par le monde marchand sur la monnaie, mais aussi des possibilités nouvelles pour agir sur le volume du numéraire. Et on peut estimer que les progrès de la monnaie d'argent comptée, avec l'emploi de plus en plus courant du papier-monnaie dans les fiefs, soutinrent certainement l'évolution décisive de la société japonaise d'une économie de subsistance vers une économie d'échanges, durant la première moitié du XIX^e^ siècle.

3. RÉFLEXION TRANSVERSALE

CHAPITRE 7

La fiduciarité des monnaies métalliques : une comparaison historique

Jean ANDREAU, Guillaume CARRÉ,
Jean-Michel CARRIÉ, Christian LAMOUROUX

Le terme de « fiduciarité » concernant la monnaie peut être défini de trois façons. Sont dites fiduciaires : des monnaies d'argent ou d'or dont la valeur officielle, du fait du monnayage, est sensiblement supérieure à celle de leur contenu métallique ; des monnaies métalliques « dont la valeur libératoire n'est pas garantie par la valeur intrinsèque du métal, mais par la convertibilité que ces monnaies procurent avec des monnaies d'argent ou d'or sous la garantie de l'État »[1] ; enfin des monnaies qui, quels que soient leur composition et leur coût, sont acceptées par une communauté de paiement, en vertu de la confiance que ses membres placent dans cette communauté ou dans l'autorité émettrice de ces monnaies. Ces trois définitions s'appliquent aux monnaies métalliques, mais seule la troisième permet de prendre en considération l'histoire de vastes et solides systèmes monétaires qui, comme celui de la Chine impériale, se sont durablement passés de l'étalon de valeur que représentent les métaux précieux[2]. Ne considérer la fiduciarité des monnaies et la confiance qu'elles inspirent qu'en fonction de la valeur intrinsèque du métal, c'est en effet se condamner à ne voir dans de tels systèmes que des

1. « La fiduciarité des monnaies métalliques », *Bulletin de la Société française de numismatique*, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, 34e année, n° 10, 1979, p. 603.
2. François Thierry considère même que le système a duré jusqu'en 1949 (entretien personnel nov. 2004).

exceptions inexplicables. Les prendre en considération impose de reconnaître que la puissance marchande de l'échange, symbolisée matériellement par le prix du métal, ne suffit pas à rendre totalement compte du pouvoir monétaire des métaux et qu'il faut réfléchir, comme on se propose de le faire ici, à la construction de la confiance dans les monnaies métalliques.

À cette fin, nous avons choisi de croiser des histoires monétaires très éloignées dans le temps et l'espace : la Rome classique (entre le IIIe siècle av. J.-C. et le IIe siècle apr. J.-C.) et l'Empire romain tardif (IIIe-IVe siècle), la première Chine bureaucratique des Song (Xe-XIIe siècle) et le Japon en voie d'unification des Tokugawa (XVIIe-XIXe siècle). Tout en nous gardant de comparer terme à terme des expériences hétérogènes, menées dans des sociétés dissemblables et séparées chronologiquement par un, voire deux millénaires, nous pensons qu'il est souhaitable et possible de mettre ces histoires en vis-à-vis. En effet, cette hétérogénéité incite à reposer des questions fondamentales sur la monnaie. Par exemple, si l'or et l'argent représentent dans la Méditerranée romaine la garantie, la réserve de valeur sur laquelle d'autres monnaies métalliques s'appuient pour circuler, les utilisateurs chinois ont-ils, plus ou moins consciemment et comme à l'insu de l'État qui continuait à fondre ses sapèques de bronze et de fer, fait malgré tout jouer ce rôle de garantie aux métaux précieux, dont la présence et la haute valeur sont attestées dès la plus haute Antiquité ? Sinon, la monnaie de bronze chinoise disposait-elle d'un autre type de garantie ? Ou bien, à l'opposé de ce qu'on peut appeler le « réalisme métallique » romain, la Chine médiévale a-t-elle connu, grâce à la précocité de son organisation étatique, un système monétaire largement fiduciaire, au troisième sens du terme que nous retenons ici ? Entre ces deux modèles, fiduciarité et réalisme métallique, le shogunat japonais aurait-il finalement réussi une heureuse synthèse en associant des monnaies d'or et d'argent aux sapèques de bronze ? Enfin, si une des conditions de circulation de la sapèque de bronze chinoise est bien la confiance, on peut se demander si les monnaies romaines ont pu circuler sans remplir cette même condition, ce qui conduit finalement à revenir sur la forme de fiduciarité présente dans un système fondé sur les métaux précieux.

Réfléchir sur la fiduciarité des monnaies métalliques implique de revenir sur la référence à l'État. Définir la fiduciarité à la manière des chartalistes en considérant l'État comme le garant de la convertibilité des monnaies métalliques, c'est prendre pour acquis le résultat de la lutte que les pouvoirs centraux ont dû précisément mener dans le domaine monétaire pour imposer leur autorité face à des intérêts particuliers, au premier rang desquels on trouve d'autres émetteurs de monnaies, les féodaux, ou des groupes souvent tentés de modifier la valeur libératoire des pièces et de diversifier leurs moyens de paiement, les marchands. La fiduciarité (de quelque manière qu'on la définisse) ne serait-elle pas moins

la manifestation d'une autorité complètement et définitivement assurée, qu'un élément de la construction de l'État ou, pour rester au plus près des expériences dont, en tant qu'historiens, nous sommes familiers, un symptôme et un facteur de la centralisation du pouvoir politique et de la dynamique des rapports sociaux ?

Toutes ces questions nous ont incités à conduire l'enquête dans deux directions. La première consiste à rappeler ce que l'on sait aujourd'hui sur les rapports entre le prix du métal dont est faite la monnaie, c'est-à-dire le prix de la monnaie en tant que marchandise, et sa valeur officielle : c'est orienter son regard vers l'objet monétaire lui-même. Nous nous interrogerons bien évidemment sur l'impact que les différences et les variations entre la valeur intrinsèque des monnaies[3] et leur valeur nominale ont pu avoir sur la crédibilité de cet objet, mais aussi plus largement sur les facteurs de cette crédibilité elle-même. Dès lors, la seconde direction s'impose : l'enquête doit aussi porter sur la confiance que pouvaient placer collectivement les utilisateurs dans les pièces qui circulaient, et conduire donc à s'interroger sur la perception de la monnaie en tant que système. On cherchera ainsi à enregistrer des attitudes opposées de « confiance » ou de « défiance » des utilisateurs à l'égard de la monnaie, à observer les marges de fluctuation du système compatibles avec le maintien de cette confiance, marges au-delà desquelles, au contraire, cette confiance est anéantie. La défiance aboutit régulièrement à des difficultés de circulation, au refus de certaines monnaies, en conduisant souvent à des « famines monétaires » ; mais elle a aussi rendu plus perceptible le système lui-même en poussant les contemporains à formuler ce qu'ils en comprenaient, et donc à rechercher périodiquement de nouveaux compromis. On s'appliquera donc à mettre en lumière les modalités de ces compromis qui sont au fondement de l'organisation monétaire des sociétés étudiées ici et de leur cohésion.

Dans la comparaison, pour apprécier les différences, il faut s'appuyer sur une base commune. Dans notre cas, cette base est le jeu monétaire, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques monétaires pour lesquelles nous croyons possible d'établir une typologie. Quand elle circule librement entre les mains des particuliers et leur sert de moyen de paiement, la monnaie, qu'elle soit faite d'or, d'argent, de bronze, de fer ou de papier, exerce une forte influence sur l'équilibre social. D'une part, pour les divers groupes sociaux qui ont recours à elle, elle constitue un point de rencontre obligé. Quelles que soient leurs différences, ils sont amenés à s'en servir plus ou moins régulièrement. Même si le pauvre et le riche ne se servent pas de la même monnaie, même si la même pièce n'a pas la même valeur pour l'un et pour l'autre, ce dénominateur commun existe désormais entre eux. La monnaie constitue donc un instrument commun au riche et au pauvre, une

3. On entend par « valeur intrinsèque » le prix marchand du métal contenu dans la pièce.

référence commune ; elle transforme et renforce les relations sociales ainsi que la conscience intuitive de l'existence de la communauté, souvent symbolisée par le pouvoir politique qui émet la monnaie. Mais, d'autre part, la monnaie accentue simultanément les inégalités et les rend plus manifestes ; elle travaille, par sa circulation même, à accroître la distance sociale : en offrant de nouvelles possibilités à l'individu, en différenciant les intérêts des groupes, elle contribue au développement des hiérarchies sociales. Entre l'architecture sociale et la monnaie, il se produit un jeu d'influences réciproques. La monnaie tend donc à la fois à accroître et à réduire la différence sociale, ou du moins elle contribue, malgré une distance sociale accrue, à maintenir la conscience partagée de l'existence d'une communauté. Cette conscience collective peut éventuellement exprimer la cohésion de la communauté de paiement, mais elle se manifeste aussi par l'opposition inévitable entre les utilisateurs et l'autorité émettrice de la monnaie – le plus souvent la puissance publique, quelle que soit sa forme.

Ce constat contribue à expliquer la structure de ce chapitre. Nous commencerons, dans la première partie, par proposer quelques réflexions s'appliquant à l'ensemble des cas envisagés, et permettant de les situer les uns par rapport aux autres. Il s'agira, d'une part, de présenter des remarques de méthode induites par les difficultés rencontrées au cours de cette enquête comparative, d'autre part, de définir en quelque sorte un questionnaire commun et quelques-uns des concepts qui seront utilisés dans les études de cas qui forment la matière des quatre parties suivantes et sont respectivement consacrées à la Rome « classique », l'Antiquité tardive, la Chine médiévale et le Japon d'avant l'ère Meiji[4]. Nous montrerons, dans la description de chaque exemple, ce qu'il révèle de la fiduciarité, et nous tenterons en même temps de le mettre en rapport avec les autres. En outre, comme la monnaie constitue une expression matérielle de l'unité sociale, chaque cas sera étudié sans qu'on se limite ni au domaine budgétaire et financier ni même à l'économie. On proposera en conclusion quelques résultats auxquels nous pensons être parvenus.

Le jeu monétaire : entre confiance et défiance

Nos remarques introductives constituent un effort pour expliciter les composantes du jeu monétaire en rapport avec la notion de fiduciarité. Quand la puissance

4. Le cas de la Chine, dans la mesure où celle-ci a été le théâtre d'une expérience pratiquement unique dans les économies historiques préindustrielles, celle de la monnaie de papier, et qu'elle fonde son système monétaire sur des métaux non précieux au regard des critères occidentaux, se voit consacrer davantage de place.

publique modifie l'équilibre de ce jeu, qu'arrive-t-il aux utilisateurs et quel type de réactions peuvent-ils avoir ? Comment qualifier les relations qui s'établissent alors entre la puissance publique et les utilisateurs ? Dans quelle mesure la confiance dans la monnaie subsiste-t-elle et dans quelle mesure cède-t-elle la place à la défiance ?

Dans les sociétés prémodernes qui connaissaient des émissions monétaires, surtout métalliques, toute modification du rapport entre la valeur intrinsèque des pièces et leur valeur officielle était perçue par les utilisateurs et volontiers interprétée comme une malhonnêteté de la part des autorités émettrices. Plusieurs exemples montrent bien que les utilisateurs étaient moins sensibles aux contraintes budgétaires et aux difficultés d'approvisionnement en métaux précieux qu'à la voracité de l'État ou à la cupidité de ses agents.

Ainsi, à propos de la façon dont Rome, au cours des guerres puniques (IIIe siècle av. J.-C.), période la plus critique de toute son histoire militaire, avait réduit des cinq sixièmes le poids de l'as de bronze, Pline l'Ancien n'hésite pas à écrire que l'État avait ainsi réalisé un bénéfice de cinq sixièmes[5]. Et une page plus loin, parlant de la « retarification » du denier (opération par laquelle le denier d'argent valait désormais 16 as de bronze au lieu de 10, et que Pline date de 217 av. J.-C.), il écrit une phrase tout à fait similaire[6]. Bien qu'il sût à quel degré de patriotisme le peuple romain était alors parvenu et quels sacrifices il avait consentis pour triompher de Carthage, il n'hésitait pas à glisser ces remarques critiques qui, d'une certaine manière, mettaient en cause la gestion de l'État.

Fronton, qui a vécu un siècle après Pline l'Ancien, écrit à l'empereur Marc Aurèle, dont il a été le professeur, pour lui donner des conseils d'éloquence alors qu'il commence à régner : qu'il soit fidèle aux vieux modèles au lieu de se laisser tenter par les modes récentes ! Et Fronton use d'une comparaison numismatique : « Recherche la monnaie d'autrefois. Parmi les pièces récentes, tu trouves plus souvent des pièces en plomb et des faux de toute sorte que parmi les anciennes au nom de Perperna que l'art de jadis avait fabriquées. Eh quoi ? Je ne préférerais pas avoir une pièce de Marc Aurèle ou de Verus ou d'Antonin ? Ce ne sont que souillure, infection, irrégularité, dégoûtation, et même pire dégoûtation que le manteau d'une nourrice ! »[7]. Il s'agit d'une métaphore, et il est question de

5. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 33, 44 *(« quinque partes lucri factae »)*.
6. *Ibid.*, 33, 45 *(« ita res publica dimidium lucrata est »)*. P. Marchetti (*Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1978, p. 346-347) et quelques autres ont tendance à douter de la « bonne volonté patriotique » des Romains de cette époque, mais selon nous à tort.
7. Fronton, *Ad M. Antoninum, in* M. P. J. van den Hout (ed.), *M. Cornelii Frontonis Epistulae*, Leipzig, Teubner, 1988, 17-18, p. 154. Marc Aurèle avait succédé en 161 apr. J.-C. à son

monnaies divisionnaires « de bronze », comme le montre l'allusion au plomb. Fronton ne serait sûrement pas aussi irrespectueux s'il parlait de l'or, surtout dans une lettre à l'empereur lui-même ! Mais le passage montre que de fausses monnaies circulaient même à Rome, que tout le monde le savait, et qu'on pouvait en parler avec ironie, voire insolence[8].

De la même façon, dans la Chine des années 1040-1050, lorsque les autorités font circuler, dans la région où se déroule une guerre prolongée, un « grand »[9] de bronze surévalué parallèlement à la petite pièce de bronze, la sapèque, un haut fonctionnaire, Ye Qingchen, n'hésite pas à constater que l'usage de cette nouvelle monnaie « a initialement permis aux agents des sous-préfectures de réaliser des profits très importants, tout en conduisant des escrocs à fondre de fausses monnaies »[10].

Enfin, la perception de manipulations frauduleuses ne pouvait que se trouver renforcée par les rumeurs de spéculations impliquant de hauts personnages ou des individus bien informés, comme celles qui secouèrent régulièrement le Japon des Tokugawa lors des refontes du XVIII^e^ siècle. Dans les milieux dirigeants en tout premier lieu, on ne se privait d'ailleurs pas de taxer des intentions les plus inavouables l'adversaire politique à l'initiative d'une opération sur la monnaie.

Les réactions des usagers étaient plus ou moins exacerbées selon les cas. Le degré de violence n'était évidemment pas sans rapport avec l'ampleur des distorsions qu'imposaient des autorités soucieuses d'assurer à bon compte le financement d'opérations de grande envergure comme la guerre, ou encore de résorber des déficits structurels. Il n'est pas du tout sûr, toutefois, qu'il ait été proportionnel à cette ampleur. En tout cas, les exemples étudiés ici font apparaître que des réactions extrêmes ne se produisaient ni à chaque modification du rapport entre la valeur officielle des monnaies (ou de certaines monnaies) et leur valeur métallique, ni à chaque « famine monétaire ». Il y avait des degrés dans la confiance et dans la méfiance. La violence des réactions met aussi en cause la nature de l'État émetteur, son autorité et les diverses formes de la confiance qu'éprouvaient les utilisateurs de la monnaie. L'un des fils rouges de nos investigations doit donc être l'appréciation des réactions par rapport aux mesures prises.

---

père adoptif Antonin et occupait le trône en association avec Lucius Verus ; la lettre est probablement postérieure de peu à son avènement.

8. Voir par exemple J.-P. Callu, « Paix romaine et fragilité monétaire », *Numismatica e antichità classiche*, 21, 1992, p. 297-308.
9. Cette traduction évoque non seulement la valeur proportionnelle entre petites et grandes pièces mais aussi l'importance accordée au diamètre des pièces dans la même ligature.
10. Li Tao, *Xu Zizhi tongjian changbian* [Compilation pour faire suite au Miroir pour l'aide au gouvernement], Pékin, Zhonghua shuju, 1978-1993, *juan* 164, p. 3955-3956.

Les usagers disposaient de toute une gamme d'attitudes pour exprimer leur confiance et leur méfiance. Ils pouvaient évidemment adapter les prix à la nouvelle monnaie, ce qui rendait la situation monétaire acceptable, ou bien jouer le jeu tout en marquant une préférence pour les bonnes pièces. Les usagers pouvaient également thésauriser la « bonne » monnaie et ne se servir dans les échanges que de la « mauvaise », une réaction qui ne pouvait être tenue pour illicite. Mais ils pouvaient aussi s'insurger, se révolter ou encore adopter des comportements monétaires considérés en général comme illégaux : refus de la « mauvaise » monnaie sur les marchés et dans les lieux de vente ; modification des cours officiels entre les différents types de pièces ; fusion des meilleures pièces ; et enfin faux monnayage, la valeur nominale d'une pièce contrefaite étant alors nettement plus élevée que le prix du métal qui y était incorporé. Au demeurant, le faux monnayage permettait aussi d'augmenter le nombre des pièces disponibles lorsque les émissions officielles étaient insuffisantes, ou étaient jugées insuffisantes. Si la contrefaçon était largement pratiquée, l'afflux des fausses pièces qui concurrençaient la monnaie officielle dépréciée pouvait provoquer la disparition des espèces de bonne qualité. Celles-ci étaient thésaurisées, ce qui incitait les marchés à trier les monnaies de même valeur officielle.

Dans l'Antiquité gréco-romaine, les pièces de monnaie ne portaient, le plus souvent, aucune indication de valeur. À vrai dire, cette règle a connu quelques exceptions. Ainsi, la plupart des monnaies étrusques portaient des indications de valeur ; certaines pièces d'or, certains deniers et sesterces de la fin du III^e^ siècle av. J.-C. en portaient aussi, ainsi que des deniers frappés par des peuples ibériques à cette même époque [11]. Et nous verrons plus loin que c'était aussi le cas de certaines monnaies de l'Antiquité tardive. Mais que les monnaies aient ou non porté une indication de valeur, à Rome il existait toujours une hiérarchie des diverses unités monétaires, et cette échelle des unités monétaires que la puissance publique émettrice imposait aux utilisateurs était bien connue. Dans la Rome classique, il existait une unité de compte, mais qui s'est toujours confondue avec une pièce de monnaie frappée. Cette unité de compte a d'abord été l'as (une pièce de bronze dont nous avons déjà évoqué l'évolution au cours de la deuxième guerre punique, et dont nous reparlerons). Par la suite, l'unité de compte a été le sesterce, qui valait 4 as (une pièce d'argent sous la République, une pièce de bronze à partir d'Auguste). Aux deux premiers siècles de notre ère, les prix, les salaires et le montant des paiements étaient donc habituellement évalués en sesterces, – ou parfois en deniers (pièce d'argent qui valait 4 sesterces). À ces époques, il n'existe pas d'unité de compte qui ne corresponde pas à une pièce de monnaie

11. Voir P. Marchetti, *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique, op. cit.*, p. 309-334 et 425-428.

en circulation. Mais cette situation a changé au cours de l'Antiquité tardive, comme nous allons le voir. Parallèlement, les usagers paraissent s'être efforcés de réévaluer en permanence les pièces et de définir entre elles une hiérarchie d'utilisation, notamment dans les échanges marchands. Entre l'échelle de valeurs que la puissance publique cherchait à imposer et celle que les utilisateurs adoptaient en réévaluant les diverses pièces, une sorte de négociation s'engageait, parfois violente mais pas inévitablement, souvent tacite mais parfois très explicite. Cette négociation conduisait en général à des compromis.

Ce jeu entre autorité publique et usagers autour de la monnaie se retrouve dans le Japon du XVIII^e^ siècle, lorsque les gouvernements des shoguns Tokugawa tentèrent à plusieurs reprises de modifier les alliages ou le poids des pièces (les rapports officiels, entre les unités de compte de l'or exprimées en valeur faciale et celles de l'argent, monnaie pesée, demeurant fixes). Les réactions de rejet des usagers lors de la grande crise inflationniste de 1712 contraignirent en effet les autorités à avaliser provisoirement les taux de change illégaux en usage chez les marchands. À la suite de cette expérience désastreuse, les dirigeants prirent conscience du fait que toute modification de la monnaie devait considérer non pas les seuls besoins budgétaires du pouvoir, mais également les attentes d'une population qui pouvait elle aussi accueillir favorablement certaines innovations monétaires.

Dans le cas de la Chine médiévale, où les pièces ne portaient en général qu'une indication de règne, même si la sapèque restait l'instrument de paiement divisionnaire, l'unité de compte utilisée par l'État et les marchands pour définir prélèvements et prix était la ligature, un ensemble de 100 ou de 1 000 pièces réunies par un lien. Or, comme on le verra, l'État dut progressivement reconnaître aux marchands le droit de composer des ligatures différentes en fonction des régions et des produits qui étaient commercialisés par des associations marchandes. Le choix des usagers n'était pas sans rapport avec la quantité et la qualité du métal, mais d'autres facteurs entraient en ligne de compte. Leur arbitrage, qu'il s'agisse du tri des pièces ou, dans le cas chinois, de la longueur des ligatures, exprimait les préférences et les habitudes du public, mais aussi sa crainte vis-à-vis de l'autorité de l'État ainsi que le crédit qu'il accordait aux monnaies prises dans les échanges avec d'autres produits essentiels comme les grains et les textiles, ou encore la confiance que lui inspirait l'émetteur – puissance publique ou pays étranger si l'on pense au Japon médiéval (XI^e^-XVI^e^ siècle) qui utilisait les pièces des dynasties chinoises.

Le Japon du XVI^e^ et du début du XVII^e^ siècle offre en effet un exemple frappant de la grande diversité des jugements que les usagers pouvaient porter sur la qualité de la monnaie : ainsi la pièce de bronze chinoise *yongle* (japonais : *eiraku*), bien que d'une teneur en métal tout à fait honorable, semble avoir souffert, d'abord dans la région de Kyoto et dans l'ouest de Honshû, justement de sa qualité et de sa trop grande rareté qui entravèrent son usage, car elle dépréciait le reste du

numéraire. Dans ces régions, le rôle de monnaies de référence continua donc à être tenu par les pièces des Song, malgré leur usure de plus en plus manifeste. Mais à la même époque, dans le Kantô (région de l'actuel Tokyo), ces pièces *yongle* des Ming étaient portées au sommet de la hiérarchie monétaire, au point d'être imposées par les seigneurs locaux comme étalon d'évaluation de la richesse foncière et du service des vassaux. La grave crise du numéraire à la fin du Moyen Âge, se traduisant par une fragmentation géographique extrême de son usage, correspondait d'ailleurs à une crise politique puisque les guerres civiles ravageaient alors le Japon. Dans ces conditions, le retour à la stabilité de l'État sous la férule des Tokugawa fut un préalable au rétablissement de la stabilité monétaire.

Bref, même quand le contenu métallique de la monnaie avait un prix égal à sa valeur officielle, la confiance ne pouvait dépendre uniquement du poids ou du titre du métal. Elle dépendait aussi des processus sociaux et institutionnels qui conditionnaient l'ensemble des échanges en définissant le prix du métal – soit donc la valeur intrinsèque de la pièce – et les rapports de valeur entre les métaux monnayés ou entre les métaux et les produits courants. Les causes des dysfonctionnements monétaires ne sont pas seulement monétaires, et les réactions des utilisateurs, elles non plus, ne résultent pas que de tels facteurs. Les études de cas nous aideront à préciser ce point.

Nous verrons que, dans la Chine médiévale, les réactions des usagers face à la circulation de pièces très différentes – que les disparités portent sur le métal lui-même ou sur l'aloi – ont entraîné une série d'arbitrages. Par exemple, les détériorations du poids et de l'aloi des pièces ont conduit régulièrement à des fontes privées qui profitaient de l'écart entre la valeur nominale d'une pièce contrefaite et sa valeur intrinsèque. Même si ces fontes n'étaient pas toujours assimilées à du faux monnayage, ces monnaies étaient de moins bonne qualité. Elles concurrençaient la monnaie officielle dépréciée et les espèces de meilleure qualité tendaient à disparaître de la circulation. C'est ce mécanisme, induit par le faux monnayage endémique des années 1040-1050, qui permet à Ye Qingchen d'affirmer dans l'analyse évoquée plus haut que « malgré la fiction d'une équivalence, les fonctionnaires des sous-préfectures sont [...] victimes de lourdes pertes bien réelles ». À côté de l'usage des fausses pièces et des mauvaises pièces privées, dont la circulation massive aboutit à la thésaurisation des meilleures pièces, les gros usagers recouraient en permanence à la réduction du nombre de pièces dans les ligatures. Dans la mesure où l'administration des Song a été rapidement amenée à accepter ou à tolérer ces ligatures qui étaient raccourcies en fonction des régions et des choix faits par les différentes associations commerciales, de nouvelles règles monétaires s'instauraient entre les régions et les produits commercialisés par ces associations, redéfinissant les règles du change intérieur et donnant, de fait, à une même pièce des valeurs abstraites très différentes.

De même, à l'époque romaine, les fausses monnaies de métaux non précieux ont parfois été tolérées (par exemple en Gaule au Ier siècle apr. J.-C.), lorsque l'État, pour des raisons probablement budgétaires ou par incurie, ne frappait pas assez de monnaies divisionnaires. Dans le Japon du XVIe siècle, la baisse de qualité de la monnaie chinoise importée et les difficultés d'approvisionnement en numéraire chinois entraînèrent une recrudescence de la fonte de fausses monnaies et une généralisation des pratiques de « tri des pièces ». Émis par les diverses autorités politiques, les édits concernant ce problème montrent qu'en fait, les réglementations et interdictions partielles du « tri des pièces » entérinaient souvent les usages dominants dans les échanges. Et, jusqu'au lancement en 1637 par les Tokugawa d'une nouvelle pièce de cuivre fabriquée au Japon, les fontes locales et le faux monnayage de sapèques ne firent pas l'objet d'une législation sévère. D'ailleurs, quand le nouveau shogunat entreprit de mettre un peu d'ordre dans le chaos du change des pièces de cuivre, on interdit explicitement les « nouvelles fausses monnaies » et les pièces de plomb, ce qui impliquait que les contrefaçons en cuivre plus anciennes et en bon état pouvaient continuer de circuler sans entrave.

En Chine, au Japon ou à Rome, plusieurs exemples indiquent que les marchés, comme les autorités, s'efforçaient de trier les différentes pièces qui circulaient toujours avec la même valeur officielle. L'État était ainsi susceptible d'accepter des compromis, soit qu'il ait préféré renoncer à un affrontement avec les usagers sur ce terrain, soit qu'il y ait trouvé aussi son compte. En effet, l'État est aussi un utilisateur des monnaies, et en général le plus important d'entre eux. En tant qu'émetteur, il a des intérêts spécifiques, mais il partage aussi, dans une certaine mesure, le point de vue des utilisateurs. Rien ne distingue, en ce sens, la situation d'après la réforme de Néron de celles de la Chine des Song, où la circulation simultanée des sapèques de bronze anciennes et nouvelles est une donnée permanente compliquée par la présence de sapèques de fer, ni de celle qui prévaut au IVe siècle apr. J.-C. dans l'Empire romain, lorsque les monnaies anciennes et les monnaies retirées circulent en même temps que les nouvelles. Bien plus tard, dans le Japon du XVIIIe siècle, la refonte des monnaies entraîne systématiquement sur les marchés de change une hiérarchisation des valeurs entre nouvelles espèces dégradées et « bonnes monnaies » dont les alois font référence, même si cet écart ne reflète pas toujours exactement les différences entre les titres.

Lorsque la puissance publique réussit à imposer la circulation simultanée de pièces ayant une valeur métallique différente mais dotées d'une même valeur officielle, elle révèle ainsi la force de son autorité. C'est ce qui s'est passé à Rome, après la réforme néronienne[12], ou au Japon, lorsque les Tokugawa imposèrent

12. Au cours de la deuxième guerre punique (218-202 av. J.-C.), une situation différente s'est produite : alors que les monnaies romaines d'argent et surtout de bronze perdaient du poids, Hannibal, qui était en Italie, faisait frapper des monnaies théoriquement identiques

leur pouvoir à l'ensemble de l'archipel : l'interdiction effective du tri des pièces de bronze « chinoises » avant l'émission de 1636 fut imposée à grand renfort de lois sévères visant les contrevenants et d'application de principes de responsabilité collective envers leurs proches.

Mais, à l'inverse, il arrive aussi que l'État interdise une telle circulation pour des raisons qui peuvent d'ailleurs ne pas être évidentes. Cette situation s'est présentée en Égypte romaine, entre le I^er^ et le III^e^ siècle apr. J.-C. La province d'Égypte avait reçu, dès le début du règne d'Auguste, un régime particulier qu'elle conserva jusqu'à l'époque de Dioclétien, à la fin du III^e^ siècle. Tacite a écrit qu'Auguste l'avait mise à part du reste de l'Empire *(seponere)*, mais il s'est borné à cette formule générale et, en dehors de l'interdiction faite aux sénateurs et aux plus brillants des chevaliers de pénétrer en Égypte, il n'a pas précisé en quoi consistait cette séparation [13]. Bien que l'Égypte ait possédé des mines d'or, les empereurs n'y émettaient pas de monnaies d'or ; il est probable que les *aurei* du reste de l'Empire pouvaient y circuler, mais ce n'est pas certain. En revanche, les empereurs, qui émettaient à Alexandrie des tétradrachmes, pièces d'argent à usage régional ayant la même valeur officielle que le denier mais contenant moins de métal argent, interdisaient la circulation des deniers du reste de l'Empire à l'intérieur de la province. Les trouvailles de monnaies et les allusions des *papyri* montrent de manière pratiquement sûre que les deniers ne pénétraient pas en Égypte ou qu'ils y entraient en très petit nombre. En ce cas, les autorités interdisaient donc la circulation simultanée de monnaies d'inégale valeur métallique avec la même valeur officielle, et les usagers paraissent avoir en gros respecté cette interdiction.

Dans le Japon des Tokugawa, les pièces émises par le shogunat coexistèrent toujours avec des monnaies locales, numéraire ou billets de papier selon les endroits et les époques ; elles pouvaient même être en métaux précieux avec des caractéristiques propres, comme dans la province de Kai, grosse productrice d'or à la fin du Moyen Âge. Elles semblent avoir répondu parfois à des usages locaux, et surtout à partir du XVIII^e^ siècle, au manque chronique de numéraire dans les provinces. Car leur circulation demeurait en principe circonscrite à des territoires bien précis, celui des fiefs ou des juridictions qui les émettaient : seule la monnaie

---

à celles de Rome, mais non surévaluées. Les deux types de monnaies, les monnaies un peu plus légères de Rome, les monnaies un peu plus lourdes d'Hannibal, circulaient parallèlement. Mais à quel taux étaient-elles échangées en pratique, alors qu'il y avait deux autorités concurrentes ? Nous l'ignorons (voir P. Marchetti, *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, *op. cit.*, p. 436-442 et 464-466). Marchetti pense que c'est à cette époque que la surévaluation des monnaies a été « découverte » à Rome, et que les Carthaginois n'en avaient aucunement l'habitude.

13. Tacite, *Annales*, 2, 59.

du shogun avait cours légal dans l'ensemble du pays, y compris dans les endroits possédant leurs propres instruments de paiement [14].

Si la question de la confiance guide l'analyse des diverses histoires monétaires auxquelles nous allons maintenant nous intéresser, conformément à la perspective générale de ce livre, notre interrogation partira plutôt de la défiance beaucoup plus présente dans les matériaux dont nous disposons. Cela traduit le fait que la question de la confiance dans la monnaie ne se pose explicitement que quand celle-ci est remise en cause. Pour chaque cas, dans un premier temps, il s'agira moins de définir la défiance que de décrire les formes qu'elle a pu revêtir : tri des monnaies sur les marchés, thésaurisation des bonnes espèces, utilisation de monnaies privées, voire refonte des pièces et émission de fausses monnaies. Puis, à partir de ce qu'on entrevoit des degrés de liberté accordés par la puissance émettrice aux usagers – en n'oubliant jamais que l'État est sans doute le plus important d'entre eux –, on cherchera à retrouver les voies qui ont conduit aux compromis monétaires qui s'instaurent autour des unités de compte et de l'usage dans les paiements des monnaies publiques et privées.

La Rome classique (III^e^ siècle av. J.-C.-II^e^ siècle apr. J.-C.)

La réforme monétaire de Néron montre que des réactions extrêmes ne se produisaient pas nécessairement à chaque modification du rapport entre la valeur officielle des monnaies et leur valeur métallique. Elle illustre donc l'existence de degrés dans la confiance et dans la méfiance.

Cette réforme a été très étudiée en relation avec le problème de la surévaluation des monnaies romaines : la pièce d'or (l'*aureus*) était-elle surévaluée ? et la pièce d'argent (le denier) ? si le denier était surévalué, à partir de quand l'a-t-il été, et de combien ? Ici, nous l'envisagerons davantage en relation avec les réactions du public.

L'empereur Néron, en 64 apr. J.-C., abaissa le poids de la pièce d'or de 1/42 de livre (environ 7,8 g) à 1/45 de livre (environ 7,4 g), et le poids de la pièce d'argent de 1/84 à 1/96 de livre (environ 3,38 g). De plus, il réduisit le titre de la pièce d'argent de 97-98 % à environ 93 % d'argent fin. Actuellement, la très grande majorité des spécialistes considèrent que le denier, au début de l'Empire,

14. Il put arriver cependant que des fiefs aient tenté d'imposer le seul usage d'une monnaie locale à l'intérieur de leurs frontières afin de détourner le numéraire shogunal au profit des caisses seigneuriales, mais, dans la plupart des cas, ces mesures demeurèrent inefficaces.

était une monnaie « de pleine valeur métallique » [15], mais que par la suite, à partir du règne de Néron, un glissement progressif s'est produit. Le poids d'argent contenu dans le denier a diminué, d'abord sous Néron, puis peu à peu au fil des règnes, et encore plus nettement à l'époque de Marc Aurèle (161-180). Le problème de l'approvisionnement en métaux précieux semble avoir joué un plus grand rôle dans cette évolution que les contraintes budgétaires. Si le denier est devenu une monnaie surévaluée, c'est probablement parce que l'État, au IIe siècle apr. J.-C., ne disposait pas d'un stock d'argent métal suffisant pour maintenir son titre.

Les pièces anciennes circulaient avec la même valeur officielle que les pièces plus récentes (c'est seulement en 107 apr. J.-C. que Trajan a retiré de la circulation les deniers antérieurs au règne de Néron). Nous n'avons aucune source attestant l'existence de deux cours différents, pour les deniers d'avant la réforme de Néron et pour ceux d'après la réforme. Et aucune source ne dit non plus si l'État romain a éprouvé de grandes difficultés à faire respecter le cours officiel. Cette modification du rapport entre valeur métallique et valeur officielle du denier était certes limitée, du moins au début, mais tout de même sensible. Elle ne pouvait pas passer inaperçue, elle ne pouvait pas ne pas avoir d'effets. On observe qu'elle a produit des réactions des utilisateurs, mais non des réactions extrêmes.

Pour évaluer ces réactions, il est intéressant de comparer les trésors de monnaies romaines trouvés hors de l'Empire, soit en Inde, soit dans le *barbaricum* européen, aux trésors et aux monnaies isolées de l'intérieur de l'Empire. En dehors de l'Empire, les utilisateurs n'étaient pas tenus par des obligations légales, et pouvaient choisir librement les pièces qu'ils préféraient. Leurs trésors nous renseignent sur l'importance qu'ils accordaient, ou n'accordaient pas, aux métaux, à leur titre et à leur poids – et éventuellement sur la manière dont les monnaies importées s'articulaient avec leur propre circulation monétaire. D'autre part, des commerçants venant de l'Empire romain étaient prêts à payer avec de la monnaie romaine pour acquérir des marchandises appréciées à l'intérieur de l'Empire. Et, en Inde par exemple, la monnaie romaine était volontiers acceptée. En un passage très commenté par les historiens modernes (mais sur lequel nous n'insisterons pas ici), Pline l'Ancien, au Ier siècle apr. J.-C., écrit : « Il n'est pas d'année où l'Inde tire moins de cinquante millions de sesterces de notre Empire, en échange de marchandises vendues chez nous cent fois leur

15. Voir par exemple P. Le Roux, *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères, 31 av. J.-C.-235 apr. J.-C.*, Paris, Seuil, 1998, p. 185 ; C. Brenot, X. Loriot, D. Nony, *Aspects d'histoire économique et monétaire de Marc Aurèle à Constantin, 161-337 apr. J.-C.*, Paris, SEDES, 1999, p. 14 ; ou encore M. H. Crawford, *La moneta in Grecia e a Roma*, Rome-Bari, Laterza, 1982, p. 129.

prix. »[16] En outre, le *Périple de la mer Érythrée*, texte qui date très probablement des années 40-70 apr. J.-C., classe l'or et l'argent monnayés parmi les biens d'échange recommandés dans certains grands ports de l'Inde, et surtout dans les ports du sud : à Barygaza, « des pièces romaines d'or et d'argent, permettant des échanges profitables contre des monnaies locales » (le souverain nommé Nahapana frappait des pièces d'argent, mais les ressources de l'Inde en métaux précieux, à cette époque, étaient très réduites) ; à Muziris et Nelkynda, « avant tout, une grande quantité de monnaies »[17]. Tantôt les commerçants romains échangeaient des marchandises contre d'autres, et tantôt ils achetaient en payant avec des monnaies.

Les recherches menées récemment sur l'Inde ajoutent-elles des éléments nouveaux à ces quelques textes disponibles ? Oui, sans nul doute. Du côté de la Germanie, on observe que la mauvaise monnaie a chassé la bonne ; ce qu'on trouve dans les trésors, ce sont des deniers d'avant la réforme, et non les autres. En Inde, la situation est plus complexe[18]. On y a trouvé quelque 6 000 deniers et près de 1 000 *aurei*, ce qui révèle une préférence marquée pour l'or, surtout à partir des années 40-50 apr. J.-C. La plupart des deniers d'argent datent des règnes d'Auguste et de Tibère, et, à partir de celui de Néron, sauf exception, on ne rencontre plus en Inde que des pièces d'or. Bien que ces monnaies soient très probablement passées par l'Égypte[19], on ne rencontre en Inde aucun tétradrachme, cette monnaie d'argent frappée à Alexandrie, de moindre valeur métallique que le denier, mais de même valeur officielle. Parmi les deniers trouvés en Inde, on rencontre très souvent des types monétaires datant des règnes d'Auguste et de Tibère, tandis que cette sélection des types monétaires est beaucoup moins perceptible en ce qui concerne les pièces d'or.

Toutes les monnaies romaines trouvées en Inde n'étaient pas neuves[20]. Certaines étaient très usées, elles avaient largement circulé avant d'arriver en Inde et d'y être thésaurisées. Une bonne partie d'entre elles n'était donc pas directement transportée depuis les ateliers d'émission jusqu'aux navires pratiquant le

16. Pline, *Histoire naturelle*, 6, 26, 101 ; voir aussi 12, 41, 84.
17. *Périple de la mer Érythrée*, 39, 49 et 56. Voir par exemple L. Casson (ed.), *The Periplus Maris Erythraei*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1989, p. 29-31 et 209 ; et A. Tchernia, « Moussons et monnaies : les voies du commerce entre le monde gréco-romain et l'Inde », *Annales HSS*, 5, sept.-oct. 1995, p. 991-1009, aux pages 1001-1003.
18. Voir P. J. Turner, *Roman Coins from India*, Londres, Royal Numismatic Society, 1989.
19. P. J. Turner (*ibid.*, p. 22) soutient qu'elles ne passaient pas par l'Égypte, mais c'est une thèse difficilement défendable.
20. Contrairement à ce qui a été écrit, par exemple par M. H. Crawford, « Economia imperiale e commercio estero » in *Tecnologia, economia e società nel mondo romano*, Atti del Convegno di Como, 27-29 septembre 1979, Côme, 1980, p. 207-217, aux pages 207-208.

commerce oriental[21]. Cela prouve que la sélection opérée par les Indiens avait ses limites. Certes, ils n'encaissaient pas de tétradrachmes d'Égypte ; parmi les deniers d'argent, ils privilégiaient certains types monétaires et, à partir du milieu du Ier siècle apr. J.-C., ils ont choisi l'or plutôt que l'argent. Mais ils n'ont pas refusé les pièces d'or postérieures à la réforme de Néron (pièces plus légères, on l'a vu, que les *aurei* d'avant la réforme), et ils ont accepté aussi des pièces usées et qui avaient donc perdu du poids. Faut-il expliquer ces limites par leurs exigences ou bien par l'offre de monnaies à une époque et dans un lieu donnés, ou encore par l'offre et la demande à la fois ? Il paraît impossible de répondre à cette question. Quoi qu'il en soit, les effets de la réforme de Néron sur l'acceptation des pièces romaines en Inde n'ont été que partiels ; la réforme a provoqué une désaffection à l'égard de l'argent, mais elle n'a pas détourné les Indiens des pièces d'or, même plus légères qu'avant.

Quant à l'intérieur de l'Empire, où les réactions des utilisateurs sont susceptibles de nous informer sur la confiance qu'ils plaçaient dans la monnaie en tant qu'émanation du pouvoir impérial, les trésors disponibles et les monnaies trouvées à Pompéi montrent qu'elles n'ont pas été extrêmes non plus[22]. Dans les décennies qui suivirent la réforme, il n'y a pas de signes clairs d'une recrudescence des contrefaçons. Certains trésors constitués après la réforme témoignent d'une forte préférence accordée aux anciennes pièces. Citons par exemple le trésor trouvé à Este, dont tous les deniers datent d'avant la réforme, ou celui de Stein, qui ne contient que cinq deniers d'après la réforme sur un total de quarante-huit. Mais, dans d'autres trésors, on rencontre beaucoup de deniers néroniens d'après la réforme. Cela confirme très probablement que les émissions de deniers ont été beaucoup plus abondantes après la réforme que sous Claude et qu'au début du règne de Néron. Cela montre aussi que la volonté de thésauriser uniquement les meilleures pièces n'était ni constante ni systématique. Quant à l'or, le fait qu'à Pompéi et dans les trésors on trouve très peu d'*aurei* d'avant la réforme incite à penser qu'une partie d'entre eux a été fondue, et que, s'il y a eu aussi thésaurisation comme à l'extérieur de l'Empire, la mauvaise monnaie n'a que très partiellement chassé la bonne.

À l'intérieur de l'Empire, la réforme de Néron a permis de multiplier les espèces, surtout les monnaies d'argent. Les mêmes utilisateurs, qui étaient susceptibles de critiquer cet abaissement de la valeur des monnaies, devaient en même temps se réjouir d'une mesure qui facilitait les transactions dans la vie courante.

---

21. Voir P. J. Turner, *Roman Coins from India, op. cit.*, p. 14-16, et A. Tchernia, « Moussons et monnaies... », *op. cit.*, p. 1001-1009.

22. Cf. A. Kunisz, « Quelques remarques sur la réforme monétaire de Néron », in *Les dévaluations à Rome : époque républicaine et impériale*, vol. 1, Rome, École française de Rome, 1978, p. 89-97 ; E. Lo Cascio, « La riforma monetaria di Nerone : l'evidenza dei ripostigli », *Mélanges de l'École Française de Rome, Antiquité*, 92, 1980, p. 445-470.

La « famine monétaire » – le manque de monnaies *(inopia nummorum)* – était fréquemment ressentie ; il y avait eu une crise spectaculaire en Italie en 33 apr. J.-C. et, depuis lors, les frappes monétaires (en deniers, notamment) n'avaient pas été très abondantes. L'absence de monnaies provoquait de profonds dysfonctionnements dans les paiements et dans le règlement des dettes. On comprend donc que la thésaurisation des pièces anciennes et la fusion d'un certain nombre d'anciens *aurei*, plus lourds que les nouveaux, n'aient pas suffi à faire obstacle à la réforme qui a été appliquée de façon durable.

Un autre exemple romain de réactions relativement modérées à l'altération des monnaies est fourni par la deuxième guerre punique, à la fin du III^e^ siècle av. J.-C. L'histoire numismatique de cette période est très compliquée et donne lieu à de nombreux débats érudits. Quelle que soit la chronologie que l'on adopte dans le détail, l'as de bronze, qui était alors la principale monnaie, a perdu, entre le début et la fin de la deuxième guerre punique (218-201), cinq sixièmes de son poids [23].

Or, cette énorme dévaluation des monnaies de bronze, précisément à l'époque où le denier est créé, semble-t-il vers 214-211, ne s'est pas accompagnée de violents troubles sociaux. Ou plutôt, s'il y en a eu, les auteurs latins ne les expliquent pas par la dévaluation, mais par la pression fiscale (rébellion de la Sardaigne à la fin de 216 et en 215) ou par d'autres raisons (la révolte des Gaulois de Cisalpine est expliquée par la création des colonies de Plaisance et de Crémone) [24]. À lire les textes antiques, on a l'impression que ces manipulations monétaires sont passées inaperçues à la population. Cela n'a certainement pas été le cas, mais la situation militaire extrêmement grave permet probablement de comprendre cette relative passivité de la population face à un bouleversement monétaire sans précédent.

Avant de passer à l'Empire romain tardif, ajoutons une brève remarque sur les formes de thésaurisation, à une époque charnière entre la Rome classique et l'Antiquité tardive. En Gaule romaine au III^e^ siècle apr. J.-C., des orfèvres ont produit de la vaisselle d'or et des objets de parure (colliers, bracelets, bagues) en y insérant des monnaies plutôt anciennes (datant du II^e^ siècle, l'époque des Antonins, ou au plus tard du début du III^e^ siècle). Hommage idéologique à des souverains disparus, cette vaisselle et ces bijoux étaient aussi un moyen de conserver des monnaies plus lourdes ou de meilleur titre que celles de l'époque où ils avaient été fabriqués [25].

---

23. Cet exemple a été longuement traité par J. Andreau, *supra*, chapitre 2. Pour des indications bibliographiques, voir chapitre 2, note 46.
24. P. Marchetti, *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique, op. cit.*, p. 16, 248, 250 et 344.
25. C. Brenot, C. Metzger, « Trouvailles et bijoux monétaires dans l'Occident romain », *Cahiers Ernest Babelon,* 4, 1992, p. 313-371 ; C. Brenot, X. Loriot, D. Nony, *Aspects*

L'Empire romain tardif (III^e^-IV^e^ siècles)

Dans la Rome tardive, les rapports de valeur entre les différents métaux monétaires présentent une relative fixité : malgré des variations pouvant, au demeurant, être mises en relation avec le problème même de la fiduciarité, le rapport entre or et argent est de 1 pour 12. Il semblerait donc que ce rapport renvoie soit à une situation objective, c'est-à-dire la disponibilité relative moyenne des deux métaux à l'état naturel dans les limites géographiques du monde classique, soit à une idée admise et largement partagée à ce sujet, soit aux deux à la fois. Le cas des alliages serait théoriquement plus complexe puisque ce qu'on appelle communément « bronze » monétaire – l'*aes* des numismates – fait entrer en composition, dans des proportions variables, des métaux non ferreux (cuivre, plomb, étain) de valeur différente. Toutefois, en dehors des périodes de crise ou de dérèglement monétaire, le rapport de la valeur métallique moyenne (poids et titre) demeure stable entre les diverses pièces : il l'est entre « bronze » et argent, par convention semble-t-il ; et, même durant la période allant de 215 aux années 250 apr. J.-C., la baisse de valeur métallique de la pièce « argentée », l'*antoninianus*, s'accompagne approximativement d'une baisse proportionnelle de celle de la pièce d'or *(aureus)*.

Une marge tolérée de variation du poids et même du titre des pièces à l'intérieur d'une même émission, ou entre diverses émissions d'un même type monétaire, semble communément acceptée : en régime de stabilité monétaire, les monnaies, du moins tant qu'elles circulaient à l'intérieur de l'Empire, n'étaient sans doute pas pesées mais traitées à leur valeur nominale. Définie sur une base pondérale – une fraction de livre de métal, correspondant au nombre de pièces frappées avec la livre –, la valeur nominale était suffisamment fixe, donc connue, pour ne pas avoir besoin d'être explicitée sur les pièces. Le terme *potentia*, qui désigne la valeur d'une monnaie, c'est-à-dire aussi bien son « pouvoir d'achat » que sa valeur d'échange vis-à-vis des autres composantes du système monétaire, nous assure, si l'on en doutait, qu'autorité émettrice et usagers étaient parfaitement conscients de ce mode de fonctionnement.

Si la hiérarchie ainsi instituée est d'une grande stabilité, il est cependant nécessaire de rappeler ici deux faits. D'abord, la monnaie n'était qu'une forme parmi d'autres d'utilisation des métaux. Cette réalité imposait, outre la limitation du métal disponible pour la frappe, une limite à l'acceptation d'une « fiduciarité » de la monnaie, surtout en ce qui concerne l'or qui, à Rome, paraît avoir toujours

---

d'histoire économique et monétaire de Marc Aurèle à Constantin, 161-337 apr. J.-C., op. cit., p. 142 et 186-189.

gardé sa pleine valeur métallique. En effet, les termes de l'échange d'or et d'argent métal brut ou travaillé, contre de l'or et de l'argent frappé, ne pouvaient pas, d'une façon acceptable, s'écarter sensiblement de la parité. C'est bien ce que nous constatons, par exemple, dans le tarif de Dioclétien (édit sur les prix de 301) qui assigne à la livre d'or un même prix en unités de compte (deniers), qu'il s'agisse de monnaies frappées ou de lingots ; ou encore dans le tarif uniforme de remboursement en monnaie dépréciée des réquisitions publiques d'argent et d'or quelle que soit la forme sous laquelle celles-ci auront été acquittées : monnaies d'or, lingots, objets d'orfèvrerie – or « au poids » généralement parlant. Nous avons là doublement la preuve qu'il n'existe pas de « seigneuriage », de bénéfice réalisé sur la frappe par le monopole d'émission étatique[26].

Ensuite, le décrochement de la valeur métallique par rapport à la valeur nominale a pu se faire aussi bien par excès que par défaut. Ainsi on constate une sous-évaluation prolongée du sesterce, dont le poids n'a pas baissé parallèlement à celui de l'*antoninianus* à Rome, dans la première moitié du IIIe siècle apr. J.-C. : l'autorité monétaire n'a pas envisagé de refrapper le divisionnaire de bronze à un poids et un format réduits, ne serait-ce que parce que la masse du stock en circulation aurait rendu difficile et inutilement coûteux ce remplacement[27]. Elle a trouvé un autre moyen de faire disparaître cette anomalie des bronzes circulant bien au-dessous de leur valeur métallique : elle les a refondus pour produire des *antoniniani* ! La confiance demeure jusqu'à ce que l'*antoninianus*, réduit à son contenu de « bronze », ne puisse plus prétendre avoir une *potentia* supérieure à celle des frappes demeurées lourdes du divisionnaire de bronze, qui est alors purement et simplement retiré de la circulation à la fin des années 250.

On pouvait ainsi passer sans transition de la confiance à cette attitude de défiance que nous évoquions précédemment : la monnaie n'était plus traitée à sa « valeur nominale » conventionnelle et universellement admise *(pretium)*, mais selon sa « valeur marchande » (que désignait le même mot, *pretium*), si bien que la *potentia* d'une pièce s'évaluait dès lors au cas par cas, avec pour résultat d'alimenter une spirale inflationniste dont le pouvoir avait lui-même créé les conditions. Au

26. Dans le cas de l'or, le coût de la frappe, négligeable par rapport à la valeur du métal, est absorbé dans la *potentia* de la pièce d'or. Pour l'argent et le bronze, on peut supposer que le coût de la frappe était aligné sur la différence habituelle de prix entre métal brut et métal travaillé.

27. Du reste, les bronzes ne sont pas thésaurisés. Cette anomalie n'est explicable que par la fiduciarité : voir le cas du tétradrachme alexandrin, *supra* chapitre 3, p. 142. D'une façon générale, concernant l'Empire romain tardif, nous renvoyons à ce chapitre où l'interprétation monétaire de la période repose fondamentalement sur le caractère fiduciaire imposé aux monnaies impériales et sur la crise de confiance qui en est résultée chez les usagers.

cours des derniers siècles de l'Empire, la brutalité de ces changements d'attitude se reflète dans le mouvement des prix. On comparera, à cet égard, la crise des années 180 apr. J.-C. et celle qui se prolonge sur toute la période 274-368. Ces crises ont en commun de naître non pas d'une simple dépréciation du contenu métallique des espèces, mais d'une tentative de l'État pour bouleverser radicalement le rapport de valeur entre monnayages de métaux différents, autrement dit pour rendre « fiduciaire » un monnayage par rapport à l'autre, en surévaluant la valeur nominale de l'argent par rapport au « bronze » dans une proportion sans rapport avec la marge habituelle de tolérance qui existait en temps normal.

Durant la période 215-274 apr. J.-C., la dépréciation coordonnée des frappes d'argent et d'or a sans doute évité que les manipulations monétaires ne déclenchent une semblable mécanique inflationniste. Il y a lieu de penser que, durant cette période, les usagers ne se sont pas préoccupés du caractère de plus en plus fiduciaire de la monnaie parce que l'augmentation des impôts a été automatiquement couverte par la dévaluation des monnaies qui servaient à les acquitter. Au contraire, la longue perte de confiance qui s'instaure presque un siècle durant (de 274 à 368 environ), à l'égard d'une monnaie « argentée » outrageusement surévaluée en unités de compte par rapport à l'or, traduit sans aucun doute le refus d'une fiduciarité différenciée entre les espèces qui aboutit à instaurer une rallonge fiscale déguisée.

L'autorité émettrice jeta elle-même l'alarme dans le public en apposant alors, contre toute habitude, des marques de valeur avec précisément la prétention d'attribuer à ses nouvelles émissions une *potentia* – exprimée en unités de compte – qui bafouait le rapport de valeur couramment reconnu entre les divers métaux monétaires. Ce genre de coup de force était facilité techniquement par l'emploi, pour la première fois dans l'histoire monétaire romaine, d'une unité de compte abstraite pour exprimer le rapport de valeur entre les divers monnayages[28].

Dans un cas comme dans l'autre, cependant, ce qui compte ce n'est pas tellement le caractère « fiduciaire » ou non de la monnaie ; c'est plutôt la tolérance ou l'intolérance à l'égard de cette fiduciarité. Si les rapports entre les divers monnayages à l'intérieur du système sont conservés, la monnaie reste stable et est acceptée comme valeur convenue. Si au contraire ces rapports sont bouleversés et qu'est dépassée la marge de tolérance vis-à-vis de la fiduciarité, elle est brutalement malmenée. Nous avons également pu constater des situations intermédiaires où une surévaluation modérée de la monnaie de référence n'entraîne pas de réaction brutale des usagers, qui semblent donc prêts à accepter une

28. Depuis que le denier, après avoir remplacé le sesterce comme monnaie de compte, avait lui-même disparu en tant que pièce réelle : autant d'effets à long terme de l'*antoninianus*.

dose relative de fiduciarité de la monnaie du moment qu'elle est contenue dans certaines limites. En tout état de cause, la notion de système plurimétalliste, entendu comme l'interdépendance des monnayages entre eux, apparaît ici comme une caractéristique essentielle du monnayage antique occidental.

La Chine des Song (X^e^-XII^e^ siècle)

Sapèques et ligatures

Dans la Chine médiévale, le métal de référence reste le bronze, choix sur lequel nous reviendrons. Mais le problème de la valeur des pièces de bronze, les sapèques, se pose sous un jour nouveau lorsque d'autres monnaies métalliques sont émises par des pouvoirs pour lesquels le cuivre est inaccessible ou trop coûteux, le prix du métal ne cessant d'augmenter à cause du développement même de la monnaie. S'il est tentant de conclure[29] que la valeur de la sapèque de bronze n'est plus qu'en partie justifiée par son poids, à partir de 621, lorsque le *kaiyuan tongbao* est émis au tout début de la dynastie des Tang (618-907), sans plus aucune mention de poids sur la pièce, cela ne signifie nullement que celui-ci n'est plus pris en compte. Ainsi, le poids moyen des meilleures sapèques des Tang correspond précisément au dixième de l'once, soit 4,2 g, une unité pondérale qui se fixe sans doute à partir de la seconde moitié du VIII^e^ siècle en prenant le nom même de la pièce métallique, le *qian*[30]. Par ailleurs, malgré les perturbations liées à l'émission des monnaies concurrentes de fer et même de plomb durant la dislocation de l'empire au X^e^ siècle, plusieurs pièces de bronze émises par la dynastie des Song (960-1276) restent proches des 3,8 g que pesait la pièce ordinaire des Tang.

À partir des Tang, la qualité métallique des sapèques se dégrade alors même que leur utilisation se généralise : du *kaiyuan tongbao* à la pièce émise en 1035 par les Song, la quantité de cuivre passe progressivement de plus de 3 g à 1,8 g[31]. L'enchérissement du cuivre, sur lequel on ne possède pas de séries chiffrées, a sans doute incité les autorités à rechercher dans la modification de l'aloi le moyen

29. F. Thierry, « La fiduciarité idéale à l'épreuve des coûts de production : quelques éléments sur la contradiction fondamentale de la monnaie en Chine », *Revue Numismatique*, 2001, p. 131-152.

30. Guo Zhengzhong, *San zhi shisi shiji Zhongguo de quanheng duliang* [Poids et mesures en Chine : III^e^-XIV^e^ siècles], Pékin, Zhongguo shehui kexue chubanshe, 1993, p. 185. Guo conclut à la cohérence du système pondéral en soulignant que 160 *qian* ou 16 *liang* correspondent pratiquement à sa propre évaluation de 680 g pour la livre *(jin)* des Tang.

31. R. Hartwell, « The Evolution of the Early Northern Sung Monetary System, A.D. 960-1025 », *Journal of the American Oriental Society*, 87 (3) 1967, p. 280-289, à la page 284.

d'augmenter le volume de monnaie en circulation à un coût raisonnable pour elles. L'émission des quelque 270 millions de ligatures de 1 000 pièces émises tout au long de la dynastie des Song du Nord (960-1127), avec un pic de 5 à 6 milliards de pièces pour la seule année 1074, a sans doute été rendue possible par la diminution du coût du moulage, estimé hors frais de main-d'œuvre et d'administration à 1,12 pièce vers la fin du Xe siècle[32]. À partir des années 1040, on assiste à une augmentation significative des émissions de monnaies de fer, que les autorités ont la prétention de faire alors circuler à parité avec celles de bronze[33]. Or, malgré de nombreuses crises, le monnayage du fer, déjà présent dans le Sud-Ouest, est appelé à se développer sous les Song du Sud (1127-1279). En l'absence d'une garantie fondée sur les métaux précieux, on est ainsi amené à se demander quel mécanisme explique la viabilité d'un système, dans lequel se côtoient non seulement des pièces moulées dans des métaux de faible valeur marchande mais aussi, à partir de 1024, du papier-monnaie.

Au préalable, il faut examiner deux caractéristiques du monnayage en Chine et dans la zone où s'est exercée son influence culturelle. La première concerne le choix du cuivre comme métal monnayé, la seconde le choix de lier les signes monétaires pour en faire des ligatures.

Aborder l'évolution du monnayage à partir du prix du cuivre est une évidence, mais cette approche en termes de coût du métal est insuffisante dès lors qu'on envisage le système plurimétalliste du point de vue de la hiérarchie des métaux monnayés. Il faut en effet souligner que, dans toute l'histoire de la Chine impériale, aucun pouvoir central durable n'a pu, quel qu'en soit le coût économique, se dispenser d'émettre des monnaies de cuivre ou de bronze. À partir du XVe siècle av. J.-C., lorsque les premières formes d'un pouvoir centralisé et transmissible se développèrent, les trésors royaux furent largement constitués par des vases rituels en bronze, dont la possession signifiait prestige et pouvoir sur les hommes et sur les richesses[34]. L'or, travaillé pourtant dès

32. *Ibid.*

33. Le chapitre 4 *supra* analyse cet épisode monétaire.

34. Ces vases étaient nécessaires à la pratique des rites qui reliaient les vivants à leurs ancêtres – les vases appartenaient à des lignages –, et par le biais des ancêtres, les hommes aux dieux. Ils permettaient de signifier le monde à travers des représentations présentes sur les vases eux-mêmes, à travers des figurations artistiques zoomorphes qu'est venue compléter l'écriture. Ils traduisaient enfin la richesse par la maîtrise des ressources en cuivre et celle des secrets d'une technique qui reposait sur une organisation sophistiquée et permettait une production massive, puisque le poids total des bronzes dans une seule tombe pouvait atteindre plusieurs tonnes. Nous remercions Alain Thote pour nous avoir aidés à préciser les usages respectifs du bronze, de l'or et de l'argent dans l'Antiquité. Pour le bronze, cf. K. C. Chang, *Art, Myth, and Ritual : the Path to Political Authority in Ancient China*, Cambridge (MA)/Londres,

le deuxième millénaire en Chine, est resté extrêmement rare jusque vers le Ve siècle av. J.-C. [35] ; quant à l'argent, dont l'emploi ne semble attesté qu'à partir du IVe siècle, et encore en complément d'autres matières – des incrustations par exemple –, il n'est présent qu'en très faible quantité. Par contraste avec le grand métal de civilisation qu'était le bronze, l'or et l'argent, si précieux soient-ils, apparaissent comme des métaux naturels et leur monnayage n'est évoqué qu'épisodiquement [36].

Par ailleurs, dès l'origine du monnayage, on sait que les premiers signes monétaires, cauris naturels d'abord, puis cauris de bronze réservés, là encore, à l'usage exclusif des élites qui les thésaurisaient, étaient ligaturés. Lorsqu'il réalise l'unification impériale en 221 av. J.-C., le royaume de Qin impose son unité de compte, la ligature de 1 000 *qian*, un standard que reprend la dynastie suivante des Han (206 av. J.-C.-220 apr. J.-C.), dont les ligatures de *wuzhu* étaient pesées (le poids standard était d'environ 250 g pour 100 pièces). Les ligatures sont ainsi clairement attestées comme unités de compte dans les textes [37]. Les ajouts ou les retraits de pièces dans les ligatures semblent à cette époque avoir été surtout destinés à permettre aux utilisateurs de se conformer à ce poids légal et à compenser les différences entre régions.

Ces ligatures offraient aux usagers la possibilité de modifier le nombre de pièces qui les composaient, et c'est précisément ce qui se généralise dans la Chine médiévale. Les usagers réagissent aux dégradations officielles des pièces, qu'elles portent sur le poids ou la nature du métal ou l'aloi, non seulement en recourant à de mauvaises pièces et en thésaurisant les bonnes, mais aussi en modifiant eux-

---

Harvard University Press, 1983, p. 95 *sq.* ; et aussi, pour une approche sensiblement différente, R. W. Bagley, « Shang Archaeology », *in* M. Loewe, E. L. Shaughnessy (eds.), *The Cambridge History of Ancient China. From the Origins of Civilization to 221 B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, chap. 3, p. 124-231.

35. Des objets en or ont été découverts sur deux sites du Sichuan qui appartiennent à une culture très différente de celle de la Chine centrale : Sanxingdui (env. 1200 av. J.-C.), et Jinsha, à Chengdu (env. XIIe-Xe siècle av. J.-C.). Voir R. Bagley (ed.), *Ancient Sichuan. Treasures from a Lost Civilization*, Seattle (WA)/Princeton (NJ), Seattle Art Museum/ Princeton University Press, 2001, et Chengdu shi wenwu kaogu yanjiusuo, Beijing daxue kaogu wenboyuan (eds.), *Jinsha yaozhen : Chengdu shi Jinsha cun yizhi chutu wenwu*, Pékin, Wenwu chubanshe, 2002.

36. Dans l'Antiquité, seul le royaume de Chu en Chine du Centre-Sud semble avoir fait usage de l'or pour sa monnaie.

37. F. Thierry, *Monnaies chinoises*, t. 1, *L'Antiquité préimpériale*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1997, p. 168. La loi de 119 av. J.-C. taxe la ligature en prélevant 20 pièces sur 1 000. Cf. Ban Gu, *Hanshu* [Histoire des Han], Pékin, Zhonghua shuju, 1975, p. 178, à la note 2. Nous remercions F. Thierry qui nous a permis de corriger les affirmations anciennes de Peng Xinwei.

mêmes les ligatures. Le phénomène des « ligatures raccourcies », mentionné déjà sous les dynasties des Jin (265-419) et des Liu-Song (420-477), se généralise à partir de la première moitié du VI^e^ siècle, lorsque la dynastie des Liang (502-557) impose officiellement en 523 l'usage des pièces de fer à la place des monnaies de bronze[38]. Les « ligatures raccourcies » deviennent une caractéristique de la circulation monétaire, et dès lors deux idées se propagent : d'une part, la généralisation des ligatures raccourcies répond à la surabondance des espèces de faible valeur intrinsèque ; d'autre part, la réduction du nombre de pièces par ligature est le résultat des malversations commises par les marchands. Ceux-ci sont en effet accusés de tirer profit des écarts entre l'unité de compte, la ligature de 100 ou de 1 000, et la composition réelle en pièces de ces ligatures, laquelle varie selon les lieux et les produits commercialisés.

Le discours officiel reste cependant confus. Alors qu'un édit de 546 imputait clairement le mécanisme inflationniste aux ligatures raccourcies elles-mêmes[39], l'origine de l'inflation est expressément assignée par les auteurs de l'*Histoire des Sui*, au VII^e^ siècle, à la surabondance des monnaies à faible valeur intrinsèque. Si l'inflation est dans les deux cas expliquée par la règle de l'équilibre entre « léger et lourd » *(qingzhong)* – laquelle énonce depuis l'Antiquité qu'avec une monnaie « légère », il faut davantage de monnaie pour acquérir le même bien –, les causes qui ont conduit à une monnaie légère restent difficiles à préciser, et la responsabilité du monde marchand est toujours invoquée[40].

Dans la mesure où les ligatures existaient en Chine depuis l'apparition du monnayage, ce ne sont pas les échanges qui sont à l'origine de leur usage. En revanche, ce sont bien les échanges marchands qui ont conduit à la définition des différentes ligatures raccourcies. Malgré les inévitables escroqueries, il est tentant d'interpréter ces réductions du nombre de pièces par ligature comme la tentative de maintenir un rapport métallique acceptable pour les usagers entre la ligature et les pièces de très faible valeur qui la composent, soit entre une unité de compte abstraite, la ligature, et le signe monétaire de base qui la matérialise, la pièce. Il n'y a là apparemment rien d'autre que l'application d'une

38. Peng Xinwei, *Zhongguo huobi shi* [Histoire de la monnaie chinoise], Shanghai, Shanghai renmin chubanshe, 1988 [1^re^ éd. 1958], p. 263-264 ; Liu Sen, *Zhongguo tieqian* [Les monnaies de fer chinoises], Pékin, Zhonghua shuju, 1996, p. 28-30. Nous reprenons ici, en les résumant, certains des arguments de Cheng Minsheng et Zhang Ruisheng, « Lun Songdai qianmo zhi » [Sur le système des ligatures de cent à l'époque des Song], *Zhongguo shi yanjiu* [Recherches sur l'histoire de Chine], 3, 1996, p. 74-82.

39. *Liangshu* [Histoire des Liang], Pékin, Zhonghua shuju, 1974, *juan* 3, p. 90.

40. Même si les auteurs du *Suishu* [Histoire des Sui] expliquent l'inflation par l'impact de la dépréciation des pièces, ils accusent les marchands de vouloir, face à la dépréciation, maintenir leurs profits avec leurs ligatures raccourcies.

loi que la pensée savante avait définie depuis la généralisation des monnaies, avant même la fondation de l'empire au IIIe siècle av. J.-C., comme le respect de « l'équilibre entre l'enfant et la mère *(zimu xiangquan)* ». La réduction du nombre de pièces par ligature équivaut dans cette perspective à une forme de réévaluation de la pièce, alors qu'elle reste la composante d'une unité de compte dont la longueur fait désormais foi. Apparaît ainsi une tension entre sa valeur par rapport à la ligature et sa valeur propre. Confrontés à une dépréciation des moyens de paiement qui touche inégalement le territoire, les usagers normalisent les monnaies sur la base du nombre de pièces par unité de compte. Cette normalisation se différencie en fonction des conditions de chaque communauté de paiement : pour un produit d'une valeur de 1 000 pièces, on donne 1 ligature et 200 pièces dans la communauté de paiement de l'Est, 1 ligature et 300 pièces dans la communauté de paiement de l'Ouest, et 1 ligature et 100 pièces à la capitale.

L'existence de la ligature permet à la fraction de la société impliquée dans les échanges marchands de réutiliser facilement le signe monétaire affaibli en lui donnant une nouvelle crédibilité. Retenons que c'est fondamentalement ainsi que les usagers abandonnent progressivement la représentation d'une valeur de la pièce liée à son poids. En d'autres termes, si la modification de la valeur métallique de la sapèque est d'abord le fait de l'État, la circulation des monnaies ne dépend pas seulement de lui. Cette conclusion peut probablement être généralisée à toutes les sociétés à pouvoir politique centralisé connaissant la monnaie. Cependant, il est indispensable de tenter d'analyser les comportements propres à la Chine à partir de l'histoire des ligatures raccourcies.

Les sources révèlent, d'une part, la prolifération des types de ligatures sous les Tang puis les Song et, d'autre part, le mouvement continu d'adaptation des autorités à ces réalités entre le VIIIe et le début du XIe siècle. D'une tentative de stricte interdiction, l'administration est passée à une attitude de tolérance, puis à une politique de réglementation. Ainsi, les Song définissent en 983 une ligature « officielle » *(shengmo)* de 77 pièces pour 100, à côté de la ligature « pleine » de 100 pièces *(zumo)*. Mais, encore au XIIe siècle, on évoque pour la seule capitale l'existence, à côté de cette ligature réduite réglementaire[41], d'une ligature « d'usage général sur les marchés » *(jieshi tongyong)* à 75 %, ainsi qu'une grande variété de ligatures fixées par les associations marchandes en fonction des produits

41. Un consensus existe désormais pour affirmer que le terme *sheng* désigne l'administration centrale et rend l'idée d'une unité de compte officielle « réduite », puisque cette ligature est elle aussi raccourcie. Nous avons traduit *shengmo* par « ligature officielle réduite » ou « ligature réduite », par opposition à « ligature raccourcie » *(duanmo)*, terme qui désigne les ligatures que les usagers raccourcissent en fonction des usages locaux ou corporatifs.

et des services *(hangmo)*[42]. Autrement dit, de multiples ligatures raccourcies sont définies selon les lieux et les communautés de paiement que constituent ces associations commerciales.

À côté des ligatures pleines toujours attestées, ces différents types de ligatures constituent de nouveaux moyens de paiement appuyés sur une unité de compte qui devient de plus en plus abstraite, la ligature. Les prix des produits, de même que les montants des prélèvements fiscaux, doivent tenir compte de cette abstraction, comme en témoigne encore un édit de la fin du XI^e^ siècle qui exige la définition d'un prix moyen pour les « commutations fiscales »[43]. Dans ces conditions, la ligature réduite à 77 % offre un standard de référence qui permet d'établir un compromis officiel entre les différents moyens de paiement. Toutefois, en l'absence de toute autre documentation que des textes de fonctionnaires, il est difficile d'affirmer que ce standard est le seul. On peut d'ailleurs penser que le silence sur les prix atteste la difficulté de comparer ceux-ci en dehors des tarifs définis par les autorités. En tout état de cause, le souci affiché de l'équité fiscale implique l'instauration d'un taux de change officiel de 77 %, qui s'applique aussi bien à la ligature qu'aux pièces qui la composent dans le cas de paiements inférieurs à la ligature. Le rapport entre ligature pleine et ligature réduite implique en effet l'apparition d'une « pièce réduite » abstraite, utilisée par exemple au début du XII^e^ siècle pour définir des taux de prélèvement dans la fiscalité indirecte [44].

Cependant, si la « pièce réduite » est une pure abstraction, la ligature réduite est un objet physique, comme l'atteste le recrutement par l'administration d'agents chargés de confectionner les ligatures réduites réglementaires[45]. Dans ces conditions, on peut affirmer que l'État avec ses ligatures réduites et les usagers avec leurs ligatures raccourcies sont capables de créer une multiplicité de rapports entre la pièce et les ligatures à partir d'un seul signe monétaire de base, la sapèque

42. Le *Dongjing Menghua lu* [Notes sur la splendeur rêvée de la capitale orientale], *juan* 3, « Les ligatures urbaines », donne une liste souvent reprise : 72 % pour les produits alimentaires, 74 % pour les métaux précieux, 68 % pour les perles mais aussi pour le personnel de maison, ou encore 56 % dans la corporation des écrivains publics. Cf. Cheng Minsheng et Zhang Ruisheng (« Lun Songdai qianmo zhi », *op. cit.*) qui donnent encore d'autres exemples.

43. Tuotuo, *Songshi* [Histoire des Song], Pékin, Zhonghua shuju, 1975, *juan* 174, p. 4210. Une « commutation fiscale » désigne toute opération de change entre les différents types de versements exigés par l'administration : grains, soieries ou monnaies.

44. Tuotuo, *Songshi, op. cit., juan* 179, p. 4367. Cf. Ch. Lamouroux, *Fiscalité, comptes publics et politiques financières dans la Chine des Song (960-1276)*, Paris, Institut des hautes études chinoises, 2003, p. 220-223.

45. Xu Song, *Song huiyao jigao* [Recueil de documents administratifs des Song], Taipei, Xin wenfeng chuban gongsi, 1976, section « Shihuo » [Denrées et monnaies], *juan* 54, p. 18.

de bronze ou de fer. Dans la mesure enfin où la nature homogène ou hétérogène – en bronze ou en fer, détériorées ou pas – des pièces composant les ligatures réduites ou pleines n'est presque jamais précisée, on en est réduit à considérer que le critère de validité des ligatures est en dernier ressort l'acceptation au sein de chaque communauté de paiement.

Le cheminement des autorités, qui ont cherché à interdire les ligatures raccourcies, puis les ont tolérées avant de finir par en reconnaître l'importance pour elles-mêmes, est digne d'attention. Cette capacité d'adaptation de l'autorité monétaire renvoie, nous semble-t-il, à une réalité souvent occultée par le discours que la puissance publique tient sur elle-même. Bien qu'il se pose en arbitre, l'État est tout simplement un des principaux usagers des monnaies qu'il émet, en particulier lorsqu'il finance ses énormes besoins avec des monnaies de plus faible valeur intrinsèque (le fer). Il convient donc de reposer le problème de la fiduciarité en se gardant d'imaginer un face-à-face entre un émetteur, soucieux des règles d'équité, et des usagers qui lui accordent plus ou moins leur confiance. En fait, d'une part, l'État tente régulièrement de profiter de sa position particulière de puissance émettrice et, d'autre part, il partage avec les utilisateurs privés au moins un même souci, celui de la crédibilité de l'objet monétaire qui circule. François Thierry en conclut fermement qu'« en Chine, l'État est là pour garantir la circulation, [...] et la circulation dépend du bon rapport entre la valeur des biens et des services et la valeur d'échange de la monnaie, non pas de la valeur intrinsèque des pièces »[46].

Cependant, lorsque l'aloi des pièces de bronze diminue, que sont émises des pièces de fer, cette garantie de circulation ne peut manifestement plus dépendre des seules normes que fixe l'État émetteur. En plus du jeu sur les ligatures et sur les prix, la thésaurisation et la fraude, qui aboutissent à la « famine monétaire », constituent une part de la réponse des utilisateurs privés. Elle traduit leur défiance et peut être interprétée comme l'expression d'une volonté de compenser l'asymétrie qui existe entre eux et l'État. L'apparition des ligatures réduites est une autre forme de cette réponse que l'État utilisateur finit par reprendre. C'est apparemment un moyen pour lui d'arbitrer efficacement entre les bénéfices tirés de pièces sans grande valeur et le danger de voir ces mêmes pièces refusées.

Autrement dit, le souci partagé d'une meilleure circulation conduit à rechercher une confiance réciproque qui, à défaut de pouvoir se cristalliser dans les pièces, se traduit dans le compromis entre le maintien d'une unité de compte centralisée et unique, et un système décentralisé de moyens de paiement, celui que constitue le large spectre des ligatures raccourcies. En tolérant ce compromis, qu'il intègre même en instaurant un écart officiel entre ligature pleine et ligature réduite pour

46. F. Thierry, « La fiduciarité idéale à l'épreuve des coûts de production... », *op. cit.*, p. 10.

ses paiements et ses prélèvements, l'État accepte que ses propres normes ne soient plus qu'une des modalités des règles de la circulation monétaire. Il reconnaît, de fait, la validité de deux autres modalités : les transactions marchandes, dans lesquelles il côtoie les agents privés qui ont ainsi les moyens de faire prévaloir leurs intérêts ; et les ententes entre ces agents privés. Ces compromis sont à la base de la crédibilité des espèces métalliques dans la Chine des Song.

Monnaie et crédit

Si la fiduciarité des monnaies métalliques dépend des compromis entre l'autorité monétaire et les usagers privés, il est nécessaire d'identifier leur nature et leurs formes, en précisant les conditions dans lesquelles les usagers ont négocié avec l'autorité monétaire d'autres normes que les siennes. L'exemple chinois révèle un premier type de réponse : l'institution de moyens de paiement, définis en fonction des produits échangés ou des conditions imposées par les marchés locaux, sur la base de rapports multiples entre l'unité de compte, la ligature, et sa composante, la pièce. Cette réalité monétaire a deux conséquences : d'une part, elle contribue à maintenir la segmentation du territoire monétaire ; d'autre part, elle crée des équivalences abstraites, entre la ligature et la pièce, aussi bien que concrètes, entre les moyens de paiement. Les utilisateurs ont ainsi la possibilité de réaliser des profits à partir d'opérations destinées à surmonter cette segmentation. Pour résumer notre argument, nous dirions que cette diversité à l'intérieur du système métallique engendre des pratiques financières qui vont du crédit au change, en passant par les transferts physiques de monnaies, et ces pratiques, qui créent en permanence des systèmes d'équivalence, déterminent la confiance ou la défiance vis-à-vis des objets monétaires eux-mêmes.

On s'appuiera sur la mise en place, à partir du milieu du XI^e^ siècle, du système monétaire particulier du nord-ouest de l'empire pour éclairer la liaison entre système monétaire local et opérations financières[47]. On a vu que, face à des problèmes insolubles de financement, l'administration ne se contente pas d'émettre et de faire circuler des monnaies de fer parallèlement à des monnaies de bronze : elle finance ses achats avec le papier monétaire de la région voisine du Sichuan, sans plus aucune couverture métallique. Or, ces expédients, conçus dans l'urgence d'une crise militaire, finissent par créer un véritable système, instable mais durable, qui permet aux autorités de faire circuler dans la région une monnaie métallique à faible valeur marchande. La surévaluation des plus mauvaises de ces monnaies provoque la thésaurisation des bonnes espèces et la multiplication de fausses monnaies, qui circulent d'autant mieux que les autorités

47. Voir le chapitre 4 *supra*.

ont elles-mêmes bien du mal à maintenir la qualité de leurs pièces. À la suite des réajustements du cours relatif entre bronze et fer, lesquels s'étalent sur dix-neuf ans, le cours du « grand » de fer est fixé à 2 sapèques de bronze, toujours nettement au-dessus du prix du métal qu'il contient[48].

Ce rappel n'est destiné qu'à souligner un point : le texte qui mentionne le prix marchand du grand de fer précise que le mauvais grand est échangé dans la population contre une seule sapèque de bronze et refondu, vraisemblablement pour être remis en circulation au cours officiel de 2 sapèques. Or, ce cours de 1 pour 1 reste encore à peu près vrai entre 1077 et 1080, et c'est seulement à partir de la fin de la décennie 1080 que la dépréciation de la monnaie de fer s'accélérerait de façon significative[49]. En d'autres termes, si l'on accorde quelque crédit à des chiffres épars, la population tire profit d'une refonte des grands, dont la qualité ne cesse de se dégrader, en acceptant que le cours effectif de la mauvaise pièce reste nettement au-dessus de sa valeur intrinsèque. On peut évidemment penser que le profit de 100 % tiré de l'opération de refonte fixe le prix marchand du grand, mais on comprend mal les raisons qui empêcheraient la population, réputée « valoriser la sapèque de bronze et mépriser le "grand" de fer »[50], de fondre directement du fer, au demeurant bien plus abondant que le cuivre dans le nord de l'empire[51]. Même si cette expérience se conclut sur les désordres monétaires induits par la concurrence entre bronze et fer, il convient de rappeler que le système qui prend forme avec la réforme des cours en 1048 comporte un autre volet : la réforme du monopole du sel, dont les certificats assurent, selon des taux avantageux garantis par la régie commerciale, la convertibilité des monnaies de fer dans la monnaie de bronze qui circule dans les autres régions. En d'autres termes, les papiers gagés sur le sel du Nord-Ouest couvrent une monnaie métallique de faible valeur intrinsèque.

Ce système financier s'inscrit dans une régie commerciale qui fait dépendre la valeur des certificats de la consommation nécessairement limitée du sel.

---

48. En 1074, à ce taux, les 6 livres de fer que représentent les 1 000 pièces de la ligature ne vaudraient que 120 sapèques de bronze. Sur l'ensemble des réajustements, cf. *supra*, chapitre 4.
49. On trouve un tableau de ces données dans Gao Congming, *Songdai huobi yu huobi liutong yanjiu* [Recherches sur la monnaie et la circulation monétaire sous les Song], Baoding, Hebei daxue chubanshe, 2000, p. 149-150.
50. Le mémoire du *Xu Zizhi tongjian changbian, juan* 189, p. 4552, est cité par Gao, *op. cit.*, p. 133.
51. Lucien Gillard suggère de chercher l'explication dans les coûts supérieurs de la transformation des sapèques de fer en « grands » de fer (cf. *supra*, chapitre 4, note 24). Cette explication rend peut-être compte de la situation d'avant 1059, mais il faut rappeler qu'à partir de cette date les sapèques de fer n'ont plus cours.

L'administration en est parfaitement consciente puisqu'elle met en place un dispositif destiné à maintenir un cours attractif des papiers en réglant le volume de sel commercialisé. Toutefois, dès que les autorités ont émis des papiers monétaires qui concurrençaient les certificats de sel, elles ont offert des occasions de profit indépendantes de la logique commerciale, et ruiné le dispositif financier qui reposait sur les certificats. Il est donc impossible de limiter aux rapports entre les valeurs des métaux les causes du décrochage vertigineux du grand de fer par rapport à la sapèque de bronze.

Le rappel de ces faits permet de replacer le système métallique dans le contexte général du crédit. Grâce aux richesses qu'il contrôle dans le cadre des monopoles publics – on aurait pu prendre l'exemple du thé –, l'État était manifestement en mesure de constituer d'importantes réserves de valeur, en incitant les marchands à accepter des paiements différés sur leurs livraisons et à effectuer, *via* le système des certificats, des transferts de fonds. Or, si la confiance dans des monnaies à faible valeur intrinsèque reposait sur les opérations de crédit proposées aux marchands, ceux-ci restaient malgré tout dans une situation de concurrence aiguë. D'une part, localement, la vente du sel qui garantissait les certificats était soumise aux règles commerciales du profit et à la concurrence illicite de la contrebande, une situation dont l'instabilité était aggravée par le faux monnayage induit par les bénéfices tirés de l'écart entre les valeurs marchandes des monnaies de bronze et de fer. D'autre part, au centre, même si les associations marchandes étaient autorisées à définir leurs ligatures raccourcies ou servaient d'intermédiaire dans le change des certificats émis par les monopoles publics, ces groupements constituaient un secteur financier éclaté, puisque leurs profits dépendaient au-delà de ces privilèges de l'hétérogénéité des moyens de paiement et des marchés.

En d'autres termes, les opérations financières, dont l'administration et les marchands retiraient un bénéfice en tant qu'utilisateurs, reposaient sur la fragmentation du système monétaire, une réalité qui s'opposait au souci politique de l'État de créer un système homogène et centralisé, propre à asseoir son autorité fiscale. De ce point de vue, la politique d'émission massive de papiers monétaires, dont on vient de redire les effets déstabilisateurs, s'explique bel et bien par la volonté des réformateurs au pouvoir dans les années 1070 de contrôler les circuits financiers en limitant le pouvoir jugé exorbitant des marchands. Les réformes adoptées consistèrent à modifier les réseaux de crédit en mettant les associations commerciales au service d'un crédit public qui ruina les marchands et remit en cause les compromis trouvés depuis le début de la dynastie [52].

52. C. Lamouroux, « Commerce et bureaucratie : les intermédiaires commerciaux dans la Chine des Song (X^e^-XII^e^ siècle) », *Études rurales*, 161-162, 2002, p. 183-213.

Plusieurs textes attestent que les autorités étaient particulièrement attentives aux articulations entre monnaies et logiques financières : compte tenu des désordres du système monétaire dont la principale manifestation restait la « famine », de nombreux fonctionnaires partageaient le sentiment qu'il y avait urgence à conduire une réflexion sur la monnaie. Cette réflexion représente un effort sans précédent pour penser la nature du pouvoir que les marchés exerçaient sur la monnaie. La gamme des sensibilités est large et témoigne que plusieurs des problèmes que pose une économie monétaire étaient déjà précisément repérés. L'idée que la stabilisation des cours passe par l'alignement des monnaies métalliques sur le prix des métaux est ainsi attestée[53]. C'est dans ce contexte qu'apparaît également, plus ambitieuse encore, la vision d'une puissance publique capable de mettre fin à la pénurie de monnaie en diversifiant les signes monétaires[54].

Cette proposition, qui n'aboutit pas, nous intéresse ici dans la mesure où, aux yeux de l'auteur, les métaux précieux n'étaient susceptibles de circuler comme signes monétaires que si l'État créait les conditions d'une confiance indépendante de leur propre valeur. Les métaux précieux pourraient, précise Shen Gua, devenir signes monétaires à deux conditions : un rehaussement de leur prix en bronze, ce que le marché est alors, pense-t-il, incapable d'engendrer puisque la demande en objets précieux est faible – la population est pauvre – et l'offre aussi – la fabrication d'objets reste rare ; l'acceptation de ces métaux dans le cadre de versements jusque-là effectués obligatoirement en pièces de bronze – on pense aussitôt aux prélèvements fiscaux. Peu convaincante, la démonstration signale malgré tout que, dans les représentations comme dans les faits, il était clair que la circulation des pièces émises par l'État dépendait de la sanction des marchés, et que la seule valeur marchande des métaux précieux ne suffisait pas à faire d'eux des signes monétaires.

Le Japon des Tokugawa (XVII^e^-XIX^e^ siècle)

Le Japon des Tokugawa présente la caractéristique, par rapport à la Chine, d'un usage massif de pièces d'or à partir du XVII^e^ siècle. En fixant les critères de circulation des trois métaux désormais en usage (or, argent et cuivre), le nouveau système monétaire imposé par les Tokugawa participait de leur stratégie destinée à instaurer leur suprématie sur un espace encore politiquement morcelé.

---

53. On trouve un exemple de cette réflexion chez Su Shi, « Guan-Long youmin si zhu qian yu Jiang-Huai caozu weidao zhi you » [Des causes des fontes monétaires privées dans le Guan-Long et des actes de banditisme des soldats attachés à l'Intendance du Jiang-Huai], in *Su Shi wenji* [Œuvres complètes de Su shi], Pékin, Zhonghua shuju, 1992, *juan* 7, p. 223-224.
54. C'est la proposition de Shen Gua, présentée dans le chapitre 4 *supra*.

Les métaux précieux étaient à cette époque un produit d'exportation essentiel pour le Japon, celui que recherchaient en priorité les marchands chinois, coréens ou européens. La volonté affichée par Tokugawa Ieyasu, en 1609, d'imposer ses propres espèces à la place des métaux non monnayés dans les échanges avec les négociants étrangers contraignit les gouvernants qui poursuivirent cette politique à maintenir, durant tout le XVII[e] siècle, la haute teneur en métaux précieux des monnaies, fixée lors de leur lancement à l'ère Keichô, en 1601. Toutefois, le rapport or/argent à l'intérieur du système monétaire avantageait nettement le métal jaune par rapport aux taux couramment sous l'influence économique de la Chine. Cette différence reflétait sans doute tout autant des capacités d'extraction inégales des métaux qu'une préférence affichée du régime pour l'or tout au long de son histoire : ainsi, les premières refontes des années 1690-1700 furent-elles l'occasion de relever le taux officiel de la pièce de 1 *ryô*[55] d'or à 60 *monme* d'argent monnayé contre 50 *monme* auparavant.

Bien que le prix réel des métaux bruts au XVII[e] siècle reste difficile à déterminer, il semble bien que les usagers aient accepté une légère surévaluation du métal monnayé, lorsque le shogunat imposa la primauté de ses propres espèces sur celles des différents fiefs. La composition des pièces d'or, monnaie comptée, demeurait un secret bien gardé par les ateliers de fonte du shogunat. Pourtant, la grande pièce d'or *ôban*, surtout utilisée pour la thésaurisation ou les cadeaux, équivalant théoriquement à 10 pièces *koban* plus petites, était en réalité changée contre 7 *koban* : cette différence reflétait l'écart de la teneur en métal jaune entre ces deux espèces (68 % pour l'*ôban* contre plus de 86 % pour le *koban*). De plus, dans les échanges internationaux au début de la période d'Edo, le numéraire japonais valait avant tout pour son contenu en métal précieux. C'était en particulier le cas pour l'argent, avidement recherché par le marché chinois. Bref, la confiance manifestée par les usagers dans les pièces émises par les Tokugawa au cours du XVII[e] siècle reposait avant tout sur l'excellence de leur fabrication et de leur titre.

L'autorité guerrière, shogunale ou encore seigneuriale dans les fiefs, composait d'ailleurs ouvertement avec les milieux marchands pour assurer une circulation de la monnaie dans les meilleures conditions possibles. Les hôtels des monnaies des guildes de l'or *(kinza)* et de l'argent *(ginza)* d'Edo, organes d'émission et de certification du numéraire, étaient dirigés par des dynasties bourgeoises de fondeurs à la réputation solidement établie, et dont l'expertise des pièces faisait référence pour toute la profession des changeurs depuis la fin du

55. Le *ryô* est la même unité pondérale que celle utilisée pour la monnaie d'argent chinoise connue sous le nom de *tael*. C'était le poids et la valeur d'une pièce d'or *koban* (17,9 g).

Moyen Âge. De même, le *ginza* du grand fief de Kaga, qui certifiait la qualité du numéraire mais n'en fabriquait plus depuis 1669, était confié à des bourgeois *(chônin)* dont les maisons jouissaient d'une excellente réputation dans la ville de Kanazawa. Les guerriers, détenteurs du pouvoir politique, n'ignoraient pas que l'acceptation universelle de la monnaie était une condition indispensable aux transactions commerciales. Afin de prévenir les malversations et fonder la confiance des usagers dans le numéraire, ils s'appuyaient sur l'éthique et sur les intérêts des marchands, ainsi que sur le jeu des réputations au sein de la bourgeoisie citadine.

À propos de la monnaie, des conceptions divergentes pouvaient apparaître entre le shogunat et les états seigneuriaux se partageant la domination de l'archipel. Le pouvoir d'Edo, émetteur du numéraire, était tenté d'en fixer arbitrairement la valeur, alors que les maisons seigneuriales, comme celle de Kaga, s'inquiétaient de possibles pertes dans leurs réserves de liquidité en cas de crise monétaire. Elles tenaient par conséquent à s'assurer de la bonne qualité des pièces en leur possession. Pour les marchands, qui opéraient entre les territoires shogunaux et les domaines seigneuriaux, on peut penser qu'il leur importait avant tout de ne pas entraver les paiements et les échanges par des divergences d'appréciation sur la valeur des espèces en circulation. C'est pourquoi, les responsables du *ginza* de Kanazawa, parfaitement conscients des dégradations opérées par le pouvoir shogunal, évitèrent de se prononcer sur les avantages respectifs des anciennes ou des nouvelles pièces lorsque le château leur demanda leur avis en 1710[56]. Outre l'autorité de la décision venue d'Edo, en l'absence de tout signe manifeste de rejet sur les marchés du Kansai, principal centre économique du pays sous contrôle shogunal et principal partenaire du fief de Kaga, les marchands de Kanazawa pouvaient difficilement décréter d'eux-mêmes quelle était la « bonne » ou la « mauvaise » monnaie. La domination par le shogunat des principales places de commerce et de production artisanale du Japon était donc essentielle à sa politique monétaire. Leur acceptation des manipulations du numéraire obligeait en effet le reste des provinces à s'aligner, sans que le shogunat ait besoin d'entretenir un lourd et coûteux appareil bureaucratique pour faire appliquer ses décisions partout dans le pays. Inversement, quand la confiance finit par s'éroder chez les marchands du Kansai, après la cascade de refontes des années 1710-1711, la panique monétaire gagna Kanazawa en quelques jours.

La première mise à l'épreuve sérieuse de la confiance dans les monnaies shogunales survint avec les refontes monétaires de l'ère Genroku, à la fin du XVII[e] siècle.

---

56. *Kanazawashi-shi hensan* [Comité éditorial pour l'histoire de la ville de Kanazawa], fonds Ishiguro, E. 89, 4[e] lune de la 7[e] année de l'ère Hôei (1710).

Elles étaient destinées à renflouer, grâce au bénéfice tiré de la dégradation des titres, un trésor shogunal qu'une production minière en déclin ne suffisait plus à alimenter. Malgré une réduction de plus de 30 % des quantités des deux métaux dans les pièces et une refonte laborieuse des monnaies en circulation, les cours du riz ne semblent avoir connu qu'une hausse modérée de 15 % entre 1695 et 1710, même si des variations plus brutales des prix sont aussi signalées. Des historiens considèrent donc cette refonte monétaire comme un succès relatif, dont ils voient une autre preuve dans l'abus du procédé qui entraîna ultérieurement l'échec de cette politique[57].

La parité entre anciennes et nouvelles pièces ne fut toutefois jamais vraiment établie dans les transactions privées, et la population eut même tendance à se rabattre sur le cuivre. Mais financiers et négociants leur accordèrent une valeur supérieure à ce qu'aurait pu laisser craindre l'ampleur de la dégradation. Il est vrai que les dirigeants tiraient cette fois leurs principaux bénéfices de la refonte des pièces d'or. Les pièces d'or, monnaie shogunale par excellence, circulant en théorie à leur valeur faciale, ne constituaient pas l'instrument de paiement privilégié dans les grands centres économiques du Kansai, au cœur de la zone argent. Si des organismes seigneuriaux ou des particuliers contrôlaient bien la teneur de ces pièces en métal jaune, elles n'étaient soumises ni au pesage, ni à l'expertise que subissaient continuellement les monnaies d'argent[58]. L'existence de tels organes ou agents de contrôle, tant dans les grandes métropoles que dans les fiefs, soutint aussi vraisemblablement la circulation du nouveau numéraire, car ils travaillaient en collaboration étroite avec le pouvoir seigneurial et se chargeaient de faire appliquer sur les marchés locaux les critères monétaires définis par le gouvernement d'Edo.

La prudence de la première dégradation de l'or et de l'argent, dans des proportions qui maintenaient les valeurs relatives des deux métaux souhaitées par le shogunat, fut aussi vraisemblablement un facteur de la bonne tenue du système monétaire. Une tentative pour rééditer l'opération en 1711-1712 se solda pourtant par un retrait massif des monnaies les mieux pourvues en métaux précieux. En réalité, il est difficile de comprendre le succès relatif de la première refonte sans admettre qu'elle réussit à satisfaire non seulement les besoins impérieux du trésor shogunal, mais aussi une véritable soif de monnaie dans la population. Le développement continu de l'économie et des échanges au XVII[e] siècle, soutenu par une croissance démographique sans précédent, avait aussi profité de l'expansion

57. Akira Hayami, Matao Miyamoto (eds.), *Nihon keizai-shi 1, keizai shakai no seiritsu 17-18 seiki* [Histoire économique du Japon 1 : naissance d'une société économique], Tokyo, Iwanami shoten, 1988, p. 70.

58. Cf. le chapitre 6 *supra*.

de la masse monétaire mise à disposition par la production minière. Mais les gisements tendaient à se tarir alors que l'économie continuait sur sa lancée : les pièces en circulation s'abîmaient donc, et la teneur réelle en métal précieux des vieilles monnaies d'or ne cessait de diminuer. Il faut sans doute aussi voir dans les refontes de l'ère Genroku une prise en compte par les gouvernants des risques de famine monétaire ou de désordres sur le marché des changes.

Étant donné les liens qui unissaient les hôtels des monnaies aux principaux changeurs des grandes métropoles de l'époque, Edo, Kyoto et Osaka, il est d'ailleurs tout à fait vraisemblable que le pouvoir ait été informé, avec plus ou moins de précision, des besoins de cette corporation. Plus tard, en 1722, lorsque le shogunat choisit de pallier le manque de monnaies par l'autorisation des paiements (fiscaux y compris) avec des pièces abîmées et considérées auparavant comme inutilisables, cette mesure fut appliquée après consultation et avec l'accord des principaux financiers du pays [59].

L'histoire du Japon nous fournit au XVIII[e] siècle un autre exemple de dégradation réussie et relativement bien acceptée par la population. Le shogun Yoshimune décida en 1736 d'interrompre la politique, maintenue depuis 1714, de rétablissement des poids et alois abandonnés en 1695. L'opération déclencha une brève hausse des prix, mais permit d'insuffler à nouveau une masse de numéraire suffisante pour faire cesser les effets déflationnistes de la politique suivie depuis une vingtaine d'années : l'appréciation par les agents économiques de l'utilité de cette nouvelle émission avait dû leur faire délaisser leurs appréhensions initiales sur la qualité des pièces. Le shogunat renonça d'ailleurs apparemment à tirer un bénéfice significatif de cette refonte, signe que la priorité était bien donnée cette fois au rétablissement d'un équilibre entre biens et monnaie. Cette recherche d'un équilibre entre or et argent, entre zones de production et zones de consommation, entre intérêts des marchands et intérêts des guerriers, fut, avec la quête de la recette miracle qui remplirait le trésor shogunal, une préoccupation constante des manipulateurs de la monnaie. La politique monétaire est aussi fréquemment corrélée avec une politique des prix et de régulation des échanges, visant à assurer le pouvoir d'achat des guerriers et la stabilité sociale, tout en permettant un échange correct des biens.

Dès le début du XVII[e] siècle, le shogunat s'était imposé comme le garant d'une bonne circulation des pièces de bronze, entravée par la grave crise monétaire de la fin du Moyen Âge. Pour mettre fin au « tri des pièces », dont les critères différaient d'une région à l'autre, il avait décrété quelles pièces devaient être écartées des transactions, puis il avait établi la parité des valeurs entre toutes les autres

59. Cf. Ryôichi Yasukuni, « Kahei no kinô » [Les fonctions de la monnaie], in *Iwanami kôza Nihon tsûshi, kinsei* 2 [Histoire générale du Japon d'Iwanami, histoire prémoderne 2], Tokyo, Iwanami shoten, 1994, vol. 12, p. 164.

monnaies de bronze d'origine chinoise ou contrefaites au Japon (les autorités shogunales n'émirent leurs propres sapèques qu'à partir de 1636). Cette mesure, qui s'appuyait sur une justice guerrière rigoureuse, montre que le régime sut user de son autorité pour rétablir sur des bases solides une monnaie de cuivre dont le corps social continuait à faire un large usage.

Toutefois, l'établissement de la prospérité et de la stabilité de l'ensemble de la société à travers la production monétaire pouvait aussi bien entrer en conflit avec l'idéal de frugalité et la rigidité des conditions que tentaient de préserver les tenants du régime. Pourtant, en période de profonde dépression, comme celle de la déflation des années 1720, même un penseur aussi peu suspecté de prôner le relâchement des mœurs qu'Ogyû Sorai (1666-1728)[60] perçut l'urgence d'une relance de la production monétaire pour sortir la société de son marasme, condition préalable à l'accomplissement de véritables réformes. Dans un siècle où les filons de métaux précieux s'étaient épuisés, certains guerriers ou des marchands étaient donc prêts à accepter un jeu sur la teneur des pièces en or ou en argent, pourvu que la masse monétaire s'adaptât aux besoins des échanges appréciés empiriquement, et que s'éloignât ainsi le spectre de la pénurie monétaire.

Il est impossible de déterminer jusqu'à quel seuil les usagers pouvaient accepter de voir les pièces perdre du contenu en métal précieux. Le grand choc inflationniste de l'ère Shôtoku, en 1712-1714, éclata quand le titre des monnaies d'argent tomba à 20 %. Il s'agissait de la troisième dégradation de l'argent en l'espace d'une année, après que les deux précédentes eurent fait chuter la teneur en argent respectivement à 40 et 30 %. Malgré l'évaluation continuelle de la qualité de l'argent par les marchands du Kansai, et en dépit de flambées alarmantes des cours de l'or, ces deux manipulations-là n'avaient apparemment pas entraîné sur le champ une montée des prix inversement proportionnelle : l'envol des cours du riz n'est manifeste que l'année suivant la dernière refonte. On peut donc supposer que l'effondrement final de la monnaie fut provoqué, dans un contexte de méfiance grandissante, par l'arrivée massive et brutale, sur les marchés des grandes métropoles, des nouvelles pièces « d'argent » à 80 % de plomb que le shogunat s'était réservées lors de la refonte. La perception des pièces des précédentes refontes comme de « mauvaises monnaies », encore aggravée par la dégénérescence finale du numéraire, dut être réactivée : les usagers, désemparés devant un système monétaire complètement désorganisé par la multiplicité des espèces, s'en tinrent dès lors aux quantités respectives de métal précieux pour en rétablir la cohérence.

60. Son rêve était de renvoyer les guerriers à la saine vie des champs, loin du luxe amollissant des villes ; l'usage de la monnaie aurait dû *in fine* se réduire au strict minimum.

C'est pourquoi, le nouvel homme fort du régime, Arai Hakuseki, dut d'abord, afin de résorber la confusion qui régnait sur le marché des changes et de rétablir la confiance, reconnaître les cours différenciés des pièces imposés par le marché ; puis il choisit, en 1714, l'option radicale d'un retour aux poids et alois d'avant 1695 qui continuaient à fonder les représentations de la « bonne monnaie ». En agissant de la sorte, le gouvernement shogunal déclencha une grave pénurie monétaire qui accentua un climat de dépression économique : en constatant l'importance de la quantité de métal précieux contenue dans chaque monnaie, Hakuseki avait vraisemblablement surestimé les effets de la thésaurisation des anciennes pièces et négligé le rôle joué par le numéraire émis depuis 1695 dans l'expansion des échanges.

Malgré ce fiasco, l'association entre « mauvaise monnaie », fruit de la cupidité et du manque de scrupules des dirigeants, et flambée des prix, demeura vive dans la population. À l'exception d'Ogyû Sorai, une majorité de penseurs d'origine guerrière ou marchande s'accordèrent pour fixer la valeur du numéraire sur sa teneur en métal et la qualité de sa fonte. La fiduciarité demeurait une caractéristique dévolue aux monnaies locales de second ordre (papier, monnaies de fer), souvent instables, ou encore à des instruments de paiement internes au monde marchand ou à des communautés particulières et régulés par les contraintes de confiance qui liaient les partenaires entre eux. À la fin du XVIII[e] siècle, par conséquent, malgré un déficit récurrent des finances shogunales et des politiques visant à accroître les échanges, le besoin en nouvelles ressources monétaires ne pouvait pas être comblé par un autre abaissement des titres ou des poids : il aurait pu entraîner, après la refonte de 1736, un écart trop important avec les « bonnes monnaies » de référence. En outre, le shogunat était soumis à une tension structurelle du change entre monnaies d'or et monnaies d'argent, qui l'obligeait à une perpétuelle recherche de politiques d'ajustement. L'instabilité du marché des changes selon les régions fournissait en effet une source de profit essentielle au monde de la finance, mais handicapait la puissance shogunale : ses efforts pour dompter le système monétaire participaient aussi d'une lutte pour la domination de l'économie entre guerriers et marchands, entre Edo et Osaka, entre l'est et l'ouest du pays.

La solution de ces dilemmes consista dans une soumission progressive de l'argent à la monnaie d'or, qui devait se poursuivre jusqu'à la fin du régime et préparer ainsi la mise en place de l'étalon-or au début de l'ère Meiji. Ce tour de passe-passe fut rendu possible par une trouvaille du gouvernement de Tanuma Okitsugu qui lança, en 1772, une monnaie d'argent circulant avec la valeur faciale d'une pièce d'or. Un respect apparent des critères de la qualité monétaire s'avéra nécessaire à l'origine pour établir la confiance des usagers, même si, dans les faits, la pièce était surévaluée par rapport au change réel argent/or. Mais ce

fut aussi grâce à une implication plus profonde du régime dans les circuits financiers et de crédit (et non pas seulement fiscaux) que l'utilisation de ce numéraire d'un nouveau type s'imposa. La diminution continuelle de la place de l'argent pesé, au profit de l'argent compté à la valeur de l'or, dans les échanges au cours du XIX^e^ siècle, signa la réussite de cette politique, insuffisante cependant pour remédier aux graves problèmes structurels qui minaient les finances du régime ; néanmoins, l'apparition de ces monnaies d'argent fiduciaires, avec le recours croissant au papier-monnaie dans les différents fiefs, fut vraisemblablement un facteur essentiel expliquant le renouveau économique du début du XIX^e^ siècle, alors même qu'aucune découverte minière d'importance n'était venue alimenter les circuits monétaires.

Le XVIII^e^ siècle marque donc au Japon une étape cruciale dans l'établissement de la fiduciarité du numéraire, à un moment où, au contraire, la place occupée par les métaux précieux paraissait rendre extrêmement difficile toute tentative allant dans ce sens. On peut évoquer plusieurs raisons pour expliquer cette évolution : la formidable croissance des échanges qui accrut le besoin en numéraire tout au long de la période d'Edo, ainsi que la concentration du monde de la finance, à la fois sociale et géographique. On constate donc un net changement par rapport à la période médiévale, où la faiblesse des institutions financières pouvait laisser chaque agent économique, chaque puissance locale ou même chaque particulier, juge de la valeur des pièces. Mais les succès des diverses manipulations monétaires des gouvernements shogunaux successifs ne sauraient s'expliquer sans prendre en compte la mise en place par le pouvoir d'Edo, à partir des années 1630, d'une limitation, sous sa surveillance, des échanges avec l'extérieur. L'épuisement des ressources minières amena en effet au XVIII^e^ siècle un arrêt des exportations d'argent et un contrôle accru de l'État shogunal sur la production et l'utilisation non monétaire de l'or et de l'argent à l'intérieur même de l'archipel. Le système monétaire se trouva donc progressivement affranchi d'une référence à un marché des métaux précieux non monnayés, mais aussi de l'influence qu'aurait pu faire peser le cours de ces mêmes métaux dans les pays étrangers. On perçoit là une différence fondamentale avec les cas romain ou chinois précédemment examinés : dans le Japon des Tokugawa, la représentation essentielle des métaux précieux devient leur capacité à alimenter le système monétaire et non leur valeur comme marchandise. Ce qui ne signifiait évidemment pas que les marchands étaient prêts à accepter passivement n'importe quelle pièce produite par les autorités : les réticences manifestées par les penseurs marchands d'Osaka à propos des innovations fiduciaires de la fin du XVIII^e^ siècle montrent bien que demeurait ancrée dans les consciences l'association entre honnêteté des dirigeants, maintien de l'ordre social, et garantie de la valeur de la monnaie. Mais inversement et d'une manière paradoxale, le pouvoir guerrier semble aussi avoir estimé que la prise en

compte de l'éthique marchande concernant la valeur des pièces était un élément indispensable à une bonne circulation monétaire.

*
* *

Bien qu'il existe une grande différence entre le plurimétallisme de la Rome antique et du Japon d'une part, le système médiéval chinois fondé sur la pièce de bronze d'autre part, trois points de convergence se dégagent de la comparaison de ces histoires monétaires.

Premièrement, les pièces n'apparaissent jamais comme des éléments isolés. Elles constituent toujours les éléments de base d'un système, fondé soit sur l'interdépendance des métaux, soit sur un mode multiple d'utilisation des pièces déterminé, dans le cas chinois, par les différentes ligatures. De ce fait, la perception qu'ont les usagers du système dans son ensemble, et donc du jeu qu'il permet, constitue une part importante de la crédibilité de la pièce.

Deuxièmement, cette perception est indissociable de la cohérence entre des unités monétaires. Comme le traduisent les réductions du nombre de pièces par ligature et donc la réévaluation de l'une par rapport à l'autre, le respect du rapport entre ces unités est à la base de leur crédibilité. Dans la Chine du XI^e^ siècle, même si une spéculation entre bronze et fer existe, les usagers des monnaies se préoccupent surtout en permanence d'assurer la stabilisation des comptes et des paiements en conservant une hiérarchie crédible entre les pièces et les ligatures. Cette stabilisation se traduit par la création dans les différents secteurs marchands d'une grande variété de moyens de paiement suivant les régions et les produits. En revanche, dans les sociétés où le monnayage fait appel aux métaux précieux, cette régulation semble dépendre davantage du rapport marchand entre les métaux – davantage, mais pas uniquement. Les manipulations de la pièce, par l'autorité monétaire comme par les usagers privés, apparaissent dès lors surtout comme des opérations destinées à profiter de ce rapport, ce qui conduit sans doute à ne plus voir que la valeur intrinsèque et donc marchande de la pièce au détriment de sa position dans la hiérarchie du système. C'est du moins le cas tant que subsiste un marché des métaux non monnayés : en effet, la perception des rapports entre métaux précieux paraît évoluer quand leur plus grande partie finit par être affectée à des usages monétaires, comme ce fut le cas dans le Japon de la fin du XVIII^e^ siècle. Malgré tout, le mode de régulation par la valeur marchande signifie aussi que le respect de la hiérarchie du système monétaire, et donc la stabilisation des comptes et des paiements, passe comme en Chine par un compromis entre les usagers – État central, administrations locales ou puissances féodales, marchands ou financiers privés. Par exemple, la numismatique du Haut-Empire

romain montre comment des pièces anciennes peuvent être intégrées au système en vigueur et ainsi réutilisées, ou comment des contrefaçons ou même des jetons frappés par des acteurs privés sont eux aussi tolérés et continuent à circuler. Même si nous possédons à leur sujet moins d'informations que les historiens de la Chine n'en ont sur les ligatures, ils suggèrent l'existence de compromis, tacites ou non, entre l'État et les usagers privés de la monnaie.

Autrement dit, et c'est le troisième point, la capacité de l'autorité monétaire à reconnaître ou, du moins, à tolérer les ajustements privés apparaît aussi comme une des conditions de la fiduciarité des monnaies métalliques. En fait, on constate que si ce sont les métaux qui matérialisent la confiance, la réaction des utilisateurs face aux modifications qui portent directement atteinte au rapport entre ces métaux, et donc à cette confiance, n'est pas de se détourner de la mauvaise monnaie officielle en instaurant le troc ou en échangeant des lingots métalliques : les utilisateurs s'emploient plutôt à ajuster leurs transactions monétaires aux nouvelles conditions en s'efforçant de ne rien perdre. Cette gamme d'adaptations va de l'émission de monnaies privées, qui résultent d'ententes ponctuelles et locales ou d'accords plus durables portant sur les produits et les services, à la production de fausses pièces et à la thésaurisation des bonnes espèces. Bien évidemment ces réactions, ces adaptations qui traduisent les intérêts particuliers des agents économiques n'ont pas un impact équivalent sur la monnaie et surtout sur la circulation monétaire. Mais chacune de ces réponses impose à l'État, premier utilisateur de la monnaie, de passer des compromis pour assurer la circulation des pièces qu'il a émises.

SECONDE PARTIE

MONNAIES CONVERTIBLES

4. MONNAIES PUBLIQUES, MONNAIES PRIVÉES

La transition vers les systèmes de crédit en Angleterre et aux États-Unis

Ludovic DESMEDT, Laurent LE MAUX, Laurence SCIALOM [1]

Les deux chapitres qui suivent sont consacrés à des expériences de crise monétaire fort différentes mais qui ont joué un rôle important dans la formation des systèmes de crédit hiérarchisés. À l'époque de ces expériences, les pays qui en ont été le théâtre – l'Angleterre et les États-Unis – étaient d'ancienneté variable, avaient des systèmes politiques différents et des degrés de développement disparates. En dépit de cela, ces crises peuvent être rapprochées sur certains points suffisamment significatifs pour en esquisser une comparaison.

Premier aspect commun : le caractère critique des relations entre système politique et rapports économiques, éventuellement aggravé par des guerres ou des problèmes diplomatiques, ce qui se traduit par une remise en cause de l'équilibre social. À la fin du XVII[e] siècle, la « Glorieuse Révolution » qui installe sur le trône d'Angleterre un prince étranger issu de la famille d'Orange, introduit un changement assez radical de régime politique. Dans ce cas, la conjoncture politique permet la mise en place d'une réforme monétaire coûteuse et de nouvelles institutions (Banque d'Angleterre). Mais c'est aussi le cas des États-Unis vers la fin du XIX[e] siècle où, à la suite des bouleversements politiques introduits par la guerre de Sécession, vont lentement se dessiner les contours, selon divers compromis institutionnels instables entre les banques de l'intérieur du pays et celles de New York, du système de la Réserve fédérale. Au vu de ces deux expériences, les difficultés

1. Jean Cartelier et Lucien Gillard ont également participé à la rédaction de cette introduction comparative qui traitait également à l'origine des cas hollandais de la Banque d'Amsterdam et français du « système » de John Law.

de la centralisation monétaire apparaissent liées aux problèmes engendrés par la centralisation politique.

Le deuxième élément récurrent est la concurrence entre moyens de paiement alternatifs associée aux changements plus ou moins marqués que connaissent la forme et la liquidité de la richesse. Il s'agit là en fait de la forme économique que prend la remise en cause d'équilibres sociaux jugés de plus en plus inadéquats. En effet, les deux expériences monétaires étudiées reflètent, d'une certaine manière, la cristallisation d'antagonismes sociaux. Elles témoignent notamment avec force de la non-neutralité redistributive des choix institutionnels en matière de régime monétaire. Les propositions de réformes faites en Angleterre, en particulier la floraison de projets de *land banks*, révèlent bien le divorce entre les propriétaires terriens et ceux pour qui la richesse est avant tout mobilière. Aux États-Unis, de la période des *greenbacks,* monnaie de papier émise pendant la guerre de Sécession, jusqu'au début du XX^{e} siècle, la question monétaire a pris la forme de luttes politiques entre, d'un côté, les régions de l'Est et du Nord-Est, zones globalement créditrices dotées d'un système bancaire solide et, avec New York, d'un centre financier puissant, de l'autre, les régions du Sud et de l'Ouest, régions agricoles où le groupe social dominant – les fermiers – était lourdement débiteur. Ces tiraillements entre l'Est industriel et financier et l'Ouest agraire étaient auparavant limités par le jeu du bimétallisme et de son « tamis », qui permettait de retenir la monnaie la moins déflationniste et l'unité de compte la moins conflictuelle. Mais les choix successifs d'un retour à la convertibilité des *greenbacks* puis d'un monométallisme or (le « crime de 1873 ») ravivèrent les tensions sans qu'une solution consensuelle n'apparaisse véritablement. À vrai dire, l'efficacité du bimétallisme américain d'avant la guerre de Sécession – tout comme celle du régime monétaire dual hollandais à l'époque de la Banque d'Amsterdam[2] – laisse entendre que l'unicité de l'unité de compte et la sélection d'une monnaie unique ne sont pas les chemins obligés de la cohésion sociale et du succès économique, pour peu que l'organisation politique prenne une forme fédérale.

Troisième point commun : dans les deux expériences considérées, les difficultés proprement monétaires viennent d'insuffisances de la circulation métallique ou papier. Ces carences concernent la qualité (avec mise en jeu de la confiance), la quantité (avec paralysie des échanges) et l'arbitrage avec l'extérieur (avec difficulté à construire la confiance dite hiérarchique). Il n'est certes pas original de rappeler combien l'entretien et la gestion d'une circulation métallique pèsent sur les économies, surtout lorsque le développement des affaires se heurte à la pénurie

2. Cf. L. Gillard, *La Banque d'Amsterdam et le florin européen : au temps de la République néerlandaise (1610-1820)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

du numéraire. Mais, que le « rognage » ait pu en Angleterre (en 1695) amoindrir le contenu métal de la circulation de près de la moitié et que l'hétérogénéité des espèces ait conduit à leur exportation ou à leur fonte montre l'urgence qu'il y avait, dans ce pays, à remettre en ordre la circulation métallique. Ce sera l'objet de la réforme déflationniste intervenue à la fin du XVII[e] siècle. Deux siècles plus tard, aux États-Unis, la difficulté vient d'un faible degré de contrôle bancaire alors que les émetteurs de billets sont hétérogènes et non reliés les uns aux autres, si ce n'est par l'intermédiaire de courtiers qui reprennent les billets avec une décote. En contribuant à une unification de la marque bancaire, l'instauration de chambres de compensation ne pallie l'insuffisance de contrôle qu'au niveau régional. Les lois bancaires de 1863 et 1864, qui instaurent une convertibilité au pair des billets « nationaux » émis localement, ne donnent pas simultanément les moyens de la mettre en pratique, de telle sorte que le système de paiement demeure fractionné. Sur cette toile de fond, le retour à la convertibilité des *greenbacks* et la fin du régime bimétallique provoquent une pénurie de numéraire.

*
* *

Rôle critique du politique, conflits distributifs et fractionnement déflationniste du système monétaire, ces trois vecteurs de la crise monétaire sont d'intensité variable et peuvent s'articuler différemment. Mais, dans les deux exemples étudiés, la nécessité de changements institutionnels importants est manifeste car il n'apparaît plus possible de gérer les problèmes par simple adaptation des pratiques existantes. En Angleterre, une nouvelle monarchie (constitutionnelle) est instaurée en même temps que s'affirme la pérennité de l'unité de compte – les innovations financières privées rendant possible le nouvel ordre économique qui accompagne la déflation. Aux États-Unis, ce n'est qu'en 1912 qu'une curieuse coalition, regroupant les conservateurs du parti démocrate et le mouvement progressiste du nord, conduit à une centralisation du système bancaire, encore celle-ci reste-t-elle incomplète en raison de l'hostilité des premiers à tout projet de banque centrale de type européen. Il faudra attendre les *Banking Acts* de 1933 et 1935 pour que la Réserve fédérale, dans la forme et avec l'efficacité qu'on lui reconnaît maintenant, soit instituée.

Dans ces expériences, c'est l'établissement de la *confiance* dans un régime de monnayage centralisé qui est en jeu, la question se posant du niveau de conflit et d'intensité de la crise au-delà duquel les différents acteurs concurrents au sein du système acceptent de se donner un cadre institutionnel régulateur de leurs rivalités et valant à l'échelle du pays tout entier. Cette question n'est en aucune façon réductible à la recherche d'un avantage économique, car la confiance

n'est nullement la solution d'un calcul que feraient les agents comparant ce qu'ils peuvent obtenir dans deux environnements institutionnels alternatifs. Un tel calcul n'a pas de sens car c'est, à l'inverse, l'ensemble des institutions, à un moment donné, qui rend possible le calcul économique. Lorsqu'un système monétaire a atteint un point critique – on pense à l'insuffisance criante de la circulation métallique anglaise ou à la crise de liquidité à New York – la question de sa réforme (faut-il dévaluer ? faut-il refondre ? quel degré de centralisation faut-il instaurer ?) n'est plus celle du choix de la meilleure stratégie à adopter dans le cadre de règles préétablies et acceptées, mais celle du changement des règles du jeu elles-mêmes. Mais, pour que des règles monétaires soient acceptées et que puisse s'enraciner une confiance hiérarchique, celles-ci doivent trouver un écho favorable dans les structures politiques et sociales du moment et du lieu.

Cela dit, dans les deux expériences relatées, la mise en place de nouvelles règles n'a pas toujours été l'aboutissement d'une crise ouverte, mais elle a toujours été celui de l'édification d'une nouvelle forme de confiance. Pour autant, dans le cas de la Réserve fédérale, cette édification se solde longtemps par un échec qui prend la forme récurrente d'une déflation sur une longue période. La mise en confiance est alors indissociable de l'état de l'endettement public et plus généralement des finances publiques, sans compter le problème posé par l'exportation des espèces qui rend plus difficile encore la mise en place de solutions de routine. Dans le cas anglais, l'arrivée d'un nouveau souverain hollandais permet de rassurer la bourgeoisie marchande qui soutiendra la mise sur pied de la Banque d'Angleterre et la réforme monétaire subséquente.

Chapitre 8

Les fondements monétaires de la « révolution financière » anglaise : le tournant de 1696[1]

Ludovic Desmedt

La période qui débute en Angleterre en 1688 est traditionnellement qualifiée de « Glorieuse Révolution » avec, comme corollaire économique, une « révolution financière » caractérisée par l'extension du marché des titres, aussi bien publics que privés, et l'allongement des échéances de financement. Guillaume III d'Orange et le Parlement anglais mettent fin à l'arbitraire monarchique de Jacques II, un Stuart, et, simultanément, les techniques financières hollandaises s'implantent à Londres. De nombreux travaux exposent les mécanismes qui incitent alors les créanciers à prêter plus largement, aussi bien à la Couronne anglaise qu'aux grandes compagnies commerciales, favorisant ainsi les initiatives diplomatiques et économiques[2]. Mais fort peu de pages de cette littérature mentionnent les deux événements majeurs qui accompagnent ces révolutions politique et financière, à savoir une crise monétaire profonde et la réforme qui y met fin[3]. Ainsi, la révolution du crédit est dissociée de

1. Je remercie les participants au séminaire « Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui » pour leurs remarques constructives, en particulier Jean Cartelier ; j'ai également une dette envers Bruno Théret qui n'a pas ménagé son temps pour relire et commenter les différentes versions de ce chapitre.

2. Cf. l'ouvrage classique de P. G. M. Dickson, *The Financial Revolution in England : A Study in the Development of Public Credit*, 1688-1756, Londres, Macmillan, 1967, ou, plus récemment, B. G. Carruthers, *City of Capital : Politics and Markets in the English Financial Revolution*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1996.

3. Ainsi Dickson *(ibid.)* n'évoque que très rapidement la réforme monétaire, et l'ouvrage de Carruthers *(ibid.)* n'aborde pas davantage ces problèmes. Pourtant, selon G. Ingham : *« It must be stressed that during* precisely *the same period in which the Bank of England was established and the full transferability of debt was made legally enforceable, the precious metal coinage was greatly strenghtened. [...] As credit-money became the most common means of*

la réforme profonde du monnayage qui pourtant la fonde, comme si les structures financières et monétaires opéraient sur des registres radicalement séparés. Elle est par ailleurs hypostasiée au point de laisser entendre que les instruments de crédit *(near-monies)* auraient rendu les espèces métalliques inutiles. Dès lors, la crise et la réforme monétaire qui débute en 1696[4] apparaissent comme des épiphénomènes qu'il ne conviendrait de signaler que dans la mesure où ils ont poussé John Locke à intervenir dans le débat économique.

Cependant, la question de la circulation métallique est à cette époque primordiale car, pour que le capital puisse se valoriser et fructifier, pour que les billets de banque convertibles puissent être reçus en paiement, le socle monétaire doit être stable. Les espèces sont utilisées quotidiennement pour régler les achats, acquitter les taxes, louer les services ou payer les salaires. Le règlement de ces transactions obéit à des règles dont, en Angleterre au XVII[e] siècle, le bon fonctionnement est contrarié par la prolifération de mauvaises monnaies. Les pièces y sont non seulement détériorées (par usure ou rognage) et contrefaites, mais aussi, selon l'opinion générale, en nombre insuffisant du fait d'un tarif inadéquat du métal et de l'exportation d'espèces ou de lingots. Les pièces corrompues conservent leur cours légal et la poursuite des contrevenants est quasiment inexistante, le pouvoir de battre monnaie étant alors accaparé par la population qui produit elle-même des espèces « officielles » grossièrement imitées[5], ce qui entretient un climat de suspicion chez les créanciers à l'égard de l'ensemble des moyens de paiement. Comment dans ces conditions développer le crédit ? Comment assurer des rentrées fiscales satisfaisantes si l'État ne peut distinguer la monnaie officielle des espèces contrefaites ? Fondée à partir d'anticipations sur le futur, la finance nécessite que les paiements effectifs soient fiables. Alors que la précarité de la construction monétaire devient patente, la remise en ordre des moyens de paiement constitue un préalable indispensable pour que Londres accède au rang de capitale financière d'envergure.

On ne saurait donc analyser le développement du nouveau système financier en négligeant complètement la question de la validité des instruments monétaires.

---

transacting business, England also moved towards the creation of the strongest metallic currency in history. » (*The Nature of Money*, Cambridge, Polity Press, 2004, p. 129).

4. Les deux ouvrages de référence à ce propos sont : J. K. Horsefield, *British Monetary Experiments 1650-1710*, Londres, Bell and sons, 1960 ; M. H. Li, *The Great Recoinage of 1696 to 1699*, Londres, Weidenfeld et Nicolson, 1963.

5. Cf. P. Linebaugh, *The London Hanged : Crime and Civil Society in the Eighteenth Century*, Londres, Penguin Press, 1991, à la page 55. « Le metier de rogneur de monnoye est si lucratif et paroit si facile que, quelque chose qu'on fasse pour les detruire, il s'en trouve toujours d'autres pour prendre leur place. » L'Hermitage, 1-11 oct. 1695, cité par T. B. Macaulay, *Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques II jusqu'à la mort de Guillaume III*, vol. 3 (1861), Paris, Laffont, 1989, p. 479.

C'est pourtant ce que font D. North et B. Weingast dans leur travail sur cette période historique, la révolution financière anglaise y étant ramenée au seul problème de la crédibilité des finances publiques[6]. Ils ne retiennent comme événements explicatifs de son succès à long terme que la mise en place du contrôle de la Couronne par le Parlement à partir de 1689 et de la Banque d'Angleterre en 1694. Le contrôle parlementaire aurait été l'élément décisif permettant aux marchés de s'épanouir : un « moindre souverain » encadré par des parlementaires vigilants expliquerait les succès économiques des siècles suivants. C'est là une thèse peu crédible même si on admet que l'on puisse négliger les conditions non étatiques du développement. En premier lieu, en effet, l'assimilation des parlementaires aux créanciers de la Couronne qu'elle suppose est contestable. Pour B. Carruthers :

> « La classe formée de la *gentry* et de l'aristocratie foncière, traditionnellement dominante en Angleterre, contrôla le Parlement jusqu'au XIX[e] siècle mais ne joua qu'un rôle mineur comme créancière. Ce sont les marchands et financiers londoniens, bien que ne dominant pas le Parlement, qui étaient les principales sources de fonds pour le gouvernement. »[7]

D'autre part, la thèse fait abstraction des antagonismes existant au sein de la société de l'époque : les oppositions entre intérêts agraires et urbains, entre tories et whigs au sein du Parlement sont à peine évoquées, alors que, on le verra, elles ont longtemps menacé la pérennité de la Banque d'Angleterre, dont la coloration whig a suscité maints projets concurrents. Mais l'essentiel de la fragilité de cette thèse réside dans le fait que la monnaie y est totalement négligée. Elle apparaît comme une donnée de fait, un invariant, alors qu'en tant qu'institution, au moment même où North et Weingast situent leur étude, ses règles d'émission et de circulation sont âprement débattues par les contemporains, parfaitement conscients de l'importance de la question[8]. Le rognage et la contrefaçon des espèces anglaises sont des phénomènes répandus depuis la seconde moitié du XVII[e] siècle, mais leur ampleur s'étend extrêmement rapidement au cours des années 1690[9], témoignant par là d'une détérioration accélérée du système des

6. D. C. North et B. R. Weingast, « Constitutions and Commitment : The Evolution of Institutions Governing Public Choice in Seventeenth-Century England », *Journal of Economic History*, XLIX (4), 1989, p. 803-832.
7. B. Carruthers, *City of Capital...*, *op. cit.*, p. 202.
8. La profusion de pamphlets consacrés aux questions monétaires (plus de deux cent cinquante en 1695 et 1696) indique que ce sujet suscita de vifs débats : elle est discutée sur la place publique par les sommités intellectuelles de l'époque.
9. Cf. P. H. Kelly, « General Introduction », in *Locke on Money*, Oxford, Clarendon Press, 1991, vol. 1, p. 1-121 à la page 116 ; voir également Li *(The Great Recoinage..., op. cit.)*, qui note que ces chiffres sous-estiment probablement l'ampleur du phénomène.

paiements anglais dans ces années. Le pouvoir de battre monnaie est alors en train de se déliter complètement pour passer aux mains de la multitude des faussaires et le contrôle parlementaire des dépenses publiques n'a aucune incidence sur une telle « activité ». Bref, à partir du moment où « le Trésor et d'autres organes officiels commencèrent à accepter des monnaies rognées dans leurs comptes [...] des mesures devaient être prises avant que la confiance dans le système monétaire ne s'évanouisse complètement » [10].

L'enjeu pour le pouvoir de l'époque est de trouver des remèdes susceptibles de refonder la légitimité monétaire. Comme la solution choisie est de restaurer l'intégrité des pièces, elle va impliquer la mobilisation d'immenses ressources et devenir aussi importante que de gagner la guerre engagée en 1689 contre la France ; il s'agit en fait, dans les deux cas, d'une lutte engageant l'identité nationale et l'autorité du souverain. Aussi, limiter la chronique des événements à la période 1689-1694 (contrôle du Parlement sur les dépenses de la Couronne et lancement de la Banque d'Angleterre) empêche de saisir que la pérennité du système monétaire et donc financier anglais se joue encore fondamentalement en 1696, année où est prise la décision de refondre toutes les monnaies d'argent du royaume, alors que les échanges sont contrariés et les paiements quasiment interrompus [11], et que les combats contre l'armée de Louis XIV continuent.

L'annonce de la réforme provoque une réaction de fuite devant la monnaie, des émeutes éclatent, une panique se manifeste aux guichets de la Banque d'Angleterre menacée par la création d'une institution rivale et la création des *Exchequer bills*. Cette même année, les deux intellectuels majeurs de l'époque interviennent directement dans le débat : John Locke, d'une part, voit opportunément réédités ses traités monétaires soulignant les enjeux éthiques du monnayage [12] ; Isaac Newton, d'autre part, devient « directeur de la Monnaie » et pilote la refonte des espèces métalliques. Par-delà l'amélioration de la mécanique des paiements, la réforme vise à asseoir le nouveau système de monnayage sur certaines autorités et valeurs. Avec le rappel des pièces d'argent à partir de mai 1696 et la mise en place d'une répression des faussaires, tout le pays est concerné par ces bouleversements. Sous l'impulsion de Locke et de Newton, on assiste à une réappropriation par l'État du monopole d'émission des signes

10. C. G. Caffentzis, *Clipped Coins, Abused Words and Civil Government : John Locke's Philosophy of Money*, New York (NY), Autonomedia, 1989, p. 39.
11. Cf. « Journal de J. Evelyn, 12 janvier 1696 », *in* R. S. Westfall, *Newton 1642-1727*, Paris, Flammarion, 1994, p. 593.
12. J. Locke, *Several Papers Relating to Money, Interest and Trade*, 1696 ; voir P. H. Kelly, *Locke on Money, op. cit.*

monétaires, l'ampleur des décisions dépassant largement le cercle des financiers de la City.

Alors que l'approche de North et Weingast, centrée sur la seule crédibilité des engagements financiers du pouvoir, laisse de côté cette dimension pourtant cruciale de la révolution politique et financière anglaise, celle distinguant trois formes de confiance dans la monnaie [13] permet, selon nous, une mise en perspective de ce moment historique fondateur – approche nettement plus féconde sur le plan explicatif. Les décisions pratiques et les débats théoriques autour de la monnaie, que nous retracerons, montrent en effet que la confiance méthodique (assurant le bon déroulement des paiements routiniers), la confiance hiérarchique (relative aux règles institutionnelles) et la confiance éthique (mettant en jeu les valeurs de la société) sont les enjeux de la crise monétaire et financière et sont mobilisées et articulées dans le processus de réforme. Cette approche permet de préciser en quoi la stratégie de sortie de crise fut en phase avec l'évolution capitaliste et évite qu'on la réduise à la simple réactivation d'idées archaïques [14]. Crise et réforme monétaire montrent qu'il ne suffit pas de mettre en place un système préservant les droits de propriété pour qu'automatiquement la sphère financière s'épanouisse, car, lorsque la confiance dans la monnaie est défaillante, l'ensemble de la société vacille. Un pouvoir qui ne peut garantir que le sceau qu'il appose sur les pièces soit respecté est un pouvoir affaibli (symboliquement mutilé) et cela pose un problème de souveraineté monétaire préalable à celui de la stabilité financière.

Dans les pages qui suivent, nous chercherons à montrer ce caractère crucial de la question monétaire en examinant comment l'Angleterre est passée, en 1696, d'un climat de défiance généralisée à l'instauration d'une circulation monétaire jugée « saine ». Après avoir évoqué le contexte général des changements politiques, fiscaux et financiers, nous détaillerons les facteurs de la crise monétaire, puis nous examinerons les stratégies de sortie de crise envisagées en tant que manières de refonder la confiance dans la monnaie dans les paiements routiniers, en accord avec des valeurs éthiques et moyennant la réaffirmation d'une souveraineté monétaire. Nous montrerons enfin que cette refondation passe par une lutte sans merci contre la contrefaçon et le faux monnayage : le « crime monétaire » se paiera désormais de la peine capitale et la « police monétaire » mise en place par Newton permettra de stabiliser le système.

13. Cf. M. Aglietta, A. Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, Paris, O. Jacob, 1998.

14. Comme le font par exemple T. Sargent, F. Velde, *The Big Problem of Small Change*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2003.

Politique et finances

En 1688-1689, la « Glorieuse Révolution » dépose Jacques II. L'autoritarisme de ce roi catholique et sa méfiance envers le Parlement poussent whig et tory – deux courants politiques pourtant opposés – à s'unir pour installer sur le trône d'Angleterre, avec sa femme Marie II (fille du roi déchu), Guillaume III d'Orange, *stathouder* des Provinces-Unies. Désormais, le *Bill of Rights* codifie méthodiquement les relations entre le souverain, le Parlement et le peuple, et la levée d'impôts passe par le consentement des membres du Parlement[15]. Le mouvement tory, plutôt traditionaliste, favorise la continuité dynastique alors que les whigs, qui regroupent les opposants protestants à la Couronne royale, défendent les droits parlementaires. Le nouveau monarque représente un bon compromis en sa double qualité de protestant et d'ennemi de Louis XIV : il met fin aux hostilités avec la Hollande et se lance aussitôt dans la guerre de la « Grande Alliance » contre la France (1689-1697). Ce conflit nécessitant l'entretien d'une flotte puissante et de forces nombreuses sur le continent, il s'avère extrêmement coûteux. Condamné à lever des fonds importants qui dépassent les capacités du système en place, le pouvoir en appelle alors à l'ingéniosité des financiers : c'est ainsi qu'apparaît une « notion de dette publique, constituée par de l'argent prêté à intérêt au Parlement, [laquelle] était inconnue en Angleterre avant la dernière Révolution »[16].

D'un financement à court terme à un financement à long terme de la dette publique

Lorsqu'en 1640, le roi Charles I, à la recherche de fonds, fait saisir l'équivalent de 120 000 livres en argent déposées à la Tour de Londres – l'hôtel des Monnaies –, cet endroit jusqu'alors vu comme un lieu sûr apparaît désormais susceptible d'être violé en cas de besoins financiers du souverain. Dès lors, les marchands vont préférer déposer leurs valeurs précieuses chez les orfèvres, lesquels utiliseront de plus en plus ces fonds pour financer les besoins de la Couronne. Ainsi, sous le protectorat de Cromwell (1649-1658), ils deviennent les principaux créanciers de l'État et se livrent à l'escompte ou émettent des certificats de dépôt : le titulaire d'un effet de commerce non échu peut obtenir avant terme des *promissory notes*[17] qui circuleront ensuite comme moyen de règlement au sein des classes marchandes de la métropole.

---

15. *Bill of Rights* du 13 février 1689, traduction par F. R. Dareste, P. Dareste, *Les constitutions modernes*, Paris, Challamel, 1891, t. 1, p. 60.
16. J. Swift, « Histoire de quatre dernières années du règne de la reine Anne » [1758], in *Œuvres*, Paris, Gallimard (coll. « La Pléiade »), 1965, p. 1006.
17. « Cette pratique mariant le gonflement simultané de l'actif du bilan, par l'achat de créances, et du passif, par émission de billets, semble acquise chez les orfèvres de Londres vers 1660-1665. » (B. Courbis, E. Froment, J.-M. Servet, « Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire », *Revue économique*, 2, 1991, p. 315-338, à la page 329).

Sous Charles II (1660-1685), les besoins importants de l'administration conduisent à la multiplication du nombre de titres remis par l'Échiquier à ses créanciers (matérialisés sous la forme de baguettes de bois, les *tallies*, ou d'ordres fiduciaires remis aux souscripteurs d'emprunts). En 1672, Charles II, à la recherche de fonds pour financer la flotte royale, décide de suspendre ses engagements financiers. Ce « stop de l'Échiquier », prévu à l'origine pour un an, provoque à nouveau une défiance vis-à-vis de la manière dont sont gérées les finances royales. Cette décision jette également le discrédit sur certains *goldsmiths' notes*. En effet, les orfèvres importants pâtissent directement de la décision royale et voient leurs créances gelées ; certaines faillites jettent une suspicion sur les effets ordinairement remis. Dans les années 1690, tant la capacité que la volonté des orfèvres de financer le nouveau régime s'avèrent insuffisantes [18]. En effet, les combats contre la France entraînent une explosion des dépenses de l'État et le financement de la dette publique sur des échéances courtes montre ses limites. Jusqu'en 1688 [19], les dépenses ne dépassent pas les 2 millions de livres par an, alors que, pendant la décennie suivante, elles s'élèvent annuellement à 5 ou 6 millions. Sauf en 1696, où le coût de la refonte des espèces dépasse celui lié à la guerre, le conflit mobilise 70 % de l'ensemble des dépenses de la Couronne. Selon Davenant, le revenu national de l'Angleterre en 1697 représente 43 millions de livres, la dette nationale s'élevant à 17 millions. La comptabilité en est scrupuleuse puisque le Trésor anglais est le premier en Europe à inscrire annuellement dans ses livres toutes ses recettes et dépenses ; de plus, la loi de triennalité (1694) introduit le vote annuel du budget ainsi que l'attribution d'une liste civile au roi dont les dépenses sont désormais contrôlées avec rigueur. Il reste que le financement, principalement à court terme, est inadapté aux besoins.

Aussi, en janvier 1692, la Chambre des communes établit-elle une commission chargée de « recevoir des propositions pour lever une somme de monnaie destinée à financer la guerre contre la France sur un fonds d'intérêt perpétuel » [20]. Trois types successifs de mobilisation d'épargne sur grande échelle voient alors le jour : une tontine en janvier 1693 vise à drainer 1 million de livres, mais ne dépasse pas les 100 000 livres ; une loterie en mars 1694, qui intéresse de larges couches de la population, réunit le million de livres attendu, mais celui-ci ne suffit pas à combler les besoins de la Couronne ; enfin la même année la Banque d'Angleterre est créée.

---

18. « Les orfèvres n'étaient enthousiastes ni du nouveau régime ni de la guerre en cours. Ils avaient peur en particulier que le Roi ne reconnût pas les dettes de ses prédécesseurs, les Stuarts. » (P. Vilar, *Or et monnaie dans l'histoire, 1450-1920*, Paris, Flammarion, 1974, p. 265).
19. Jusqu'en 1752, l'année anglaise débute le 25 mars. Selon les usages consacrés, nous citons les dates de manière à ce qu'elles coïncident avec celles du continent.
20. P. G. M. Dickson, *The Financial Revolution in England...*, *op. cit.*, p. 51.

Elle est le fruit d'un appel à projet lancé par le futur chancelier de l'Échiquier, le whig Charles Montagu, pour la fondation d'un établissement bancaire d'un nouveau type. Parmi les soixante-dix réponses à cet appel, c'est celle d'un petit groupe de financiers emmené par l'écossais William Patterson qui sort du lot. Sous sa forme projetée, elle vise à créer un « fonds perpétuel d'intérêt » qui permettrait de collecter 1 million de livres et d'accroître la circulation monétaire en associant un grand nombre de souscripteurs, selon la formule déjà utilisée par les orfèvres mais développée à une très grande échelle ; la rémunération offerte aux souscripteurs serait de 6 % l'an, et des *bills* représentant la dette du gouvernement circuleraient. Compte tenu de l'échec de la tontine, le projet suscite de nombreuses oppositions venant des propriétaires terriens, des promoteurs des banques foncières, des orfèvres, etc. Néanmoins, tout en refusant catégoriquement d'accorder aux *bills* un cours légal, la commission parlementaire va en accepter l'architecture générale.

Les débuts de la Banque d'Angleterre

Deux circonstances favorisent le lancement de l'établissement. D'une part, la défiance vis-à-vis des orfèvres, qui s'est fait jour depuis le « stop » de 1672, joue en faveur d'une solution de type société anonyme. D'autre part, la révolution parlementaire permet de surmonter certains doutes concernant l'engagement des souverains à honorer leurs dettes[21]. Comme l'exprime Patterson, la Banque « s'appuie sur un revenu qui ne peut faire défaut, sauf si la nation elle-même dépérit »[22]. Une souscription de 1,2 million de livres rémunérées à 8 % est ouverte le 21 juin 1694. Il est prévu que si la moitié de la somme est collectée avant le 1er août, les souscripteurs pourront réunir leurs titres pour former le capital d'une nouvelle banque. La fondation de l'établissement représente pour beaucoup une occasion unique de prendre part à des affaires financières qui laissent entrevoir des gains élevés. L'idée selon laquelle un pacte entre certains sujets fortunés et une autorité publique contrôlée serait profitable progresse. Ajoutons-y les sentiments patriotiques exacerbés par la guerre et on comprend qu'en dix jours des engagements sur la totalité de la somme soient réunis. Le 27 juillet 1694, une charte royale valant jusqu'en 1705 réunit les bailleurs de fonds en une société appelée « Le

21. Cf. H. Van Der Wee, « Monetary, Credit and Banking Systems », in *The Cambridge Economic History of Europe*, vol. 5, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p. 290-392, à la page 384.

22. W. Patterson, « A Brief Account of the Intended Bank of England » [1694], *in* M. Collins (ed.), *Central Banking in History*, Aldershot, Elgar, 1993, vol. 3, p. 1-18, à la page 12. « *In the language of the day, it was a switch from "unfunded" short-term to "funded" long-term debt.* » (J. L. Broz, R. S. Grossman, « Paying for Privilege : The Political Economy of Bank of England Charters, 1694-1844 », *Explorations in Economic History*, 41, 2004, p. 48-72, à la page 54).

Gouverneur et la Compagnie de la Banque d'Angleterre »[23] : « La Banque est une société constituée d'environ 1 300 personnes qui ont souscrit 1,2 million de livres [...] et qui ont droit à un fonds annuel de 100 000 livres, récupérable après onze ans. »[24] Chaque souscripteur possède un dépôt à la Banque.

Très rapidement, la Banque avance 1,2 million à l'État, alors que le quart seulement de la somme a été effectivement collecté, la majeure partie de son actif n'étant représentée que par des promesses de versement. Cette avance est effectuée sous la forme de *sealed bills* (porteurs d'intérêts) et de *running cash notes*, l'Échiquier remettant en échange des *tallies*. Les *sealed bills* « devinrent un moyen de paiement pratique pour le client ordinaire de la Banque, moyen accepté par le Trésor et d'autres créanciers importants, ou utilisé dans les remises interrégionales, ces billets tendant à remplacer les lettres de change »[25].

La Banque d'Angleterre reprend les principales tâches des orfèvres, mais ses taux d'escompte sont nettement inférieurs. Elle négocie les lingots, traite les *promissory notes* et de plus en plus les *tallies*. Elle constitue une source de crédit pour le gouvernement et fournit du papier commercial à l'économie. Ses billets sont rapidement préférés à ceux émis par les banquiers privés[26].

Billets et titres en circulation

Billets remis par la Banque d'Angleterre pendant ses premières années d'existence

- *running cash notes* (ou *cashier's notes*), payables au porteur, parfois avec intérêt
- *sealed bills* (avec le sceau de la Banque), transmissibles par endossement, généralement avec intérêt
- *lettered notes indented on marbled paper*, au porteur, sans intérêt
- *specie notes*, promesses de remboursement en espèces, avec intérêt

Effets remis par l'Échiquier

- *tallies* (baguettes de bois représentatives d'un titre de créance)
- *Exchequer bills* (à partir de juin 1696), payables au porteur, avec intérêt

Billets remis par les orfèvres

- *promissory notes*, sans échéance, sans intérêt

23. Du fait que, pour nourrir les intérêts, une loi établit un nouvel impôt sur la jauge des navires, on désigne parfois l'institution sous le nom de « Tonnage Bank ».
24. M. Godfrey, « A Short Account of the Bank of England » [1695], *in* M. Collins (ed.), *Central Banking in History*, *op. cit.*, vol. 1, p. 1-8, à la page 1.
25. J. Clapham, *The Bank of England : A History* [1944], Cambridge, Cambridge University Press, 1966, vol. 1, p. 23.
26. Cf. M. Godfrey, « A Short Account of the Bank of England », *op. cit.*, p. 3.

La Banque d'Angleterre présente certaines spécificités vis-à-vis des établissements continentaux *a priori* de nature proche (banques publiques de Venise, Gênes, Amsterdam). Ses premiers bilans indiquent clairement que pour ce qui est des crédits distribués, elle traite de manière privilégiée avec le gouvernement et seulement marginalement avec les marchands[27]. Par ailleurs, la question de la couverture y apparaît secondaire. Ainsi, en décembre 1694, elle met en circulation l'équivalent de 1,6 million de livres en billets sans qu'aucune théorie de l'émission ne vienne réguler ses actions. La couverture métallique n'est que très partielle : en novembre 1696, le premier bilan rendu public indique que l'établissement ne détient en réserve que l'équivalent de 36 000 livres d'espèces, alors que l'on trouve au passif 900 000 livres de *sealed bills* et 760 000 livres en autres billets *(cashier's notes)*. Dans les premiers mois de fonctionnement de la Banque, le ratio encaisses/émissions est de 1/10. En conséquence, jusqu'à ce que ses billets ne deviennent *legal tender* – ce qui n'advint qu'en 1833 –, l'absence de leur couverture intégrale, associée à la possibilité pour un client de les refuser, pouvait grandement fragiliser l'institution. D'ailleurs son existence est menacée presque aussitôt après son lancement.

La bataille des banques

Dans la mesure où la guerre contre la France continue, le gouvernement, toujours confronté à des besoins financiers considérables et soucieux de ne pas solliciter la Banque d'Angleterre de manière excessive, s'intéresse aussi aux projets consistant à développer des banques foncières susceptibles de lui assurer de nouvelles rentrées. En 1696, le déficit de l'État s'élève à environ 2,5 millions de livres : c'est exactement le montant du capital qu'une nouvelle société, la National Land Bank of England, autorisée par le roi le 27 avril 1696, doit recueillir[28].

Le système des *land banks* repose en partie sur l'hypothèque : les propriétaires font expertiser leurs terrains et, à partir de la valeur déclarée, peuvent obtenir des prêts. Théoriquement, les garanties sur la terre doivent stimuler les souscriptions d'hypothèques qui alimentent les prêts et favorisent l'émission de billets. Toutefois, la City est peu favorable aux *land banks* car ses options divergent de

27. « *The Bank of England started fife as the lender of first resort to the Crown* » : J. Kregel, « The Policy Implications of the Curtent Bank Crisis, or, Is Free Market Capitalism Compatible with Endogenous Money ? », *in* G. Deleplace, E. J. Nell (eds.), *Money in Notion : The Post-Keynesian and Circulation Approaches*, Londres, MacMillan, 1996, p. 651-671, à la page 654.

28. Cf. J. K. Horsefield, *British Monetary Experiments 1650-1710, op. cit.*, p. 196 *sq.* ; D. Rubini, « Politics and the Battle for the Banks, 1688-1697 », *English Historical Review*, 85, 1970, p. 693-714.

celles défendues par les propriétaires terriens. En effet, si on comprend aisément l'intérêt d'une telle banque pour des propriétaires qui peuvent ainsi conférer une certaine liquidité à leur patrimoine, on comprend non moins facilement que les financiers de la City demeurent relativement étrangers à ce type de préoccupation. D'une manière générale, les projets respectent les clivages politiques selon qu'ils ont une dominante financière ou foncière : « *Money was Whig and land was Tory.* »[29]

En fait, la National Land Bank of England représente une « alternative tory à la Banque d'Angleterre »[30], et, si son lancement avait été réussi, elle en aurait été une concurrente directe aussi bien par son envergure que par ses opérations. Le cours de l'action de la Banque d'Angleterre subit d'ailleurs une forte décote lors du lancement des souscriptions pour le nouvel établissement – de 107 livres le 1[er] février 1696 à 83 livres le 14 février, lors de l'annonce du projet de *land bank*.

De surcroît, le 6 mai 1696, un *run* (probablement organisé par les orfèvres) contraint la Banque d'Angleterre à suspendre ses paiements en espèces. Le rapport entre les encaisses en nouvelles pièces (devenues extrêmement rares) et le papier émis fond très rapidement, de sorte que l'établissement se voit dans l'impossibilité de rembourser intégralement les billets qui lui sont présentés. Les directeurs, soutenus en cela par l'Échiquier, décident de n'honorer qu'une fraction des demandes de remboursement. Le crédit de l'établissement en souffre : « Hier l'escompte n'était que de six pour cent, aujourd'hui il était à vingt-quatre. Un billet de dix livres qu'on avait accepté le matin comme valant plus de neuf livres, en valait souvent le soir moins de huit. »[31]. Un pamphlet intitulé *Épitaphe de la Banque d'Angleterre* paraît.

Ainsi, malgré les changements politiques et le contrôle parlementaire, la structure financière anglaise paraît encore bien peu assurée en 1696 : les manœuvres des orfèvres ciblent la Banque d'Angleterre, elle-même menacée par la perspective de création d'une banque foncière nationale, le tout dans un contexte de crise monétaire de plus en plus aiguë.

De la suspicion à la crise monétaire

En Angleterre, les espèces frappées et ornées de symboles ne portent généralement pas d'indication de leur valeur en unité de compte, ce qui permet au souverain de

29. E. T. Powell, *The Evolution of the Money Market, 1385-1915* [1915], Londres, Cass & Co, 1966, p. 209.
30. P. H. Kelly, « General Introduction », *op. cit.*, p. 65.
31. T. B. Macaulay, *Histoire d'Angleterre...*, *op. cit.*, p. 799.

décider des mutations de la valeur des pièces (dévaluations ou réévaluations) : le compte s'effectue en livres, shillings, pence, les règlements sont matérialisés par le déboursement de pièces (couronnes, *farthings*, guinées, etc.). La dissociation entre monnaies réelles et imaginaires, encore généralisée sur le continent, est cependant circonscrite : hormis la livre sterling – pure unité de compte –, shillings et pence apparaissent à la fois dans le compte et comme instruments de paiement. Par ailleurs, le pays se trouve sous un régime d'étalon-argent, mais des pièces d'or et de cuivre circulent également. L'argent est employé dans les transactions journalières (de même que certaines pièces en alliages de cuivre pauvres et de faible montant), tandis que l'utilisation de l'or caractérise les paiements de montant important et, surtout, les opérations internationales. Alors que le cours de l'étalon officiel est fixé par décret, celui de la pièce d'or peut fluctuer librement : le cours de la guinée d'or, d'une valeur initiale (en 1663) de 20 shillings (soit une livre), représente un indicateur important de l'état des tensions sur le marché de la monnaie.

Espèces circulant en Angleterre à fin du XVII^e^ siècle

Argent : *crown, halfcrown, shilling, sixpence...*
Or : guinée (à partir de 1663), *unite, angel...*
Espèces étrangères : pistoles française ou espagnole, ducat hollandais, cruzado portugais...
Cuivre : *royal farthing, rose farthing...*

Pour chaque métal, il existe deux prix : le cours légal offert à l'hôtel des Monnaies (qui sert de référence pour le monnayage) et celui du marché libre des lingots (pour les usages non monétaires). Ces deux prix interfèrent le plus souvent. À Londres, le cours légal de l'argent est notoirement défavorable, les prix d'achat pratiqués sur le continent étant constamment supérieurs, ce qui rend l'exportation de ce métal très profitable. Malgré les mesures coercitives prises pour l'endiguer, le pays connaît une hémorragie d'argent : le métal, qui représente l'étalon principal et qui est le plus communément utilisé, fait défaut. Aussi, pour favoriser l'apport de métal précieux à la Monnaie de la Tour, les droits prélevés sur le monnayage sont-ils abolis en 1666. Cette suppression du seigneuriage doit éliminer les distorsions entre les différents cours de l'argent et rendre le monnayage plus attractif. Mais ce n'est là qu'un aveu d'impuissance et l'objectif poursuivi n'est pas atteint : le prix de marché de l'argent s'établit au-dessus du *Mint price* (5 shillings et 2 pence l'once). Cette divergence est inévitable : puisque les pièces rognées ont une valeur faciale supérieure à leur teneur en métal précieux, le métal est surévalué et son cours de marché s'élève.

Une souveraineté monétaire érodée

Au XVII[e] siècle, une métaphore habituelle consiste à assimiler la monnaie du royaume au sang circulant dans le corps humain[32]. Progressivement, les noms de maladies les plus diverses vont abonder sous la plume des auteurs qui abordent le problème de la pénurie d'argent à monnayer (cancer, hémorragie, gangrène...). Contrefaçon et rognage sont des germes pestilentiels, et les documents officiels évoquent « *The Ill State of the Coin of the Kingdom* ». La dévalorisation des espèces en circulation (argent et alliages) se manifeste tout d'abord par la généralisation de leur usure. Certaines pièces circulant en 1690 sont utilisées en effet quotidiennement depuis plus d'un siècle. Le rognage des pièces s'ajoute à leur usure naturelle, le prélèvement de quelques copeaux de métal sur des espèces qui se présentent sous un état douteux ne nécessitant qu'un savoir-faire minimal[33]. Dès 1652, un officier des monnaies considère que la pièce moyenne ne pèse que 80 voire 70 % de son poids officiel. Il n'y a pas eu de refonte générale depuis 1601, car un *recoinage* est redouté en raison de son coût pour l'État (équivalent, pour chaque pièce, à la quantité de métal rognée). Il se doit en effet de relancer dans la circulation des pièces de poids et d'aloi officiels, pour que l'homogénéité du médium circulant et son intégrité puissent être rétablies et la monnaie officielle relégitimée. Cela dit, il existe une alternative moins onéreuse consistant à opérer une mutation (dévaluation) passant par la manipulation du rapport entre l'unité de compte et les espèces, ce qui, jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, n'est pas considéré comme condamnable en cas de tension durable dans le domaine monétaire.

Toutefois, dans l'Angleterre des années 1690, l'activité débordante des faussaires rend la situation extrêmement grave. Le désordre dans la circulation métallique est tel que la frontière entre vraie et fausse monnaie est devenue très relative : peut-on même parler de « fausse » monnaie dès lors que les espèces façonnées par des escrocs sont acceptées ? Dans son journal, Samuel Pepys rapporte l'histoire

> « d'un homme qui avait trouvé une façon de fabriquer de la monnaie aussi bonne, acceptable et de la même taille que la monnaie authentique, mais gardait 50 pour cent pour lui ; il s'était procuré des moules pour frapper des pièces imitant les vieilles pièces de quatre pence si parfaitement qu'il n'en est pas de meilleures

32. Cf. L. Desmedt, « Money in the "Body Politick" : The Analysis of Trade and Circulation in the Writings of Seventeenth-Century Political Arithmeticians », *History of Political Economy*, 37 (1), 2005, p. 79-101.

33. Voir par exemple le *Tatler*, 249, 11 nov. 1711, *in* E. Mackie (ed.), *The Commerce of Everyday Life*, Boston (MA), Bedford, 1998, p. 187.

> au monde [...] ; et c'est là l'unique détail qui fit douter de leur authenticité [...] Le fraudeur ne fut ni pendu ni condamné au bûcher, car on le trouva d'une merveilleuse ingéniosité, et c'était la première fois qu'on l'attrapait ; de plus il n'avait quasiment lésé personne, car sa monnaie était aussi bonne que celle qui a cours légal »[34].

En 1663, le monnayage au balancier a néanmoins remplacé la frappe au marteau. Grâce à cette mécanisation, des presses rendent le travail plus précis et permettent de graver la tranche des espèces, ce qui les rend moins aisément corruptibles (la machine à faire les bordures étant considérée comme secret d'État). Mais, immédiatement, une dissociation s'opère au sein de la société entre les deux types de pièces. Les anciennes pièces frappées au marteau, de mauvaise qualité et souvent rognées, continuent à circuler à des valeurs faciales nettement supérieures à leur teneur métallique. Les nouvelles espèces *(milled coins)* plus riches en métal, thésaurisées ou refondues de manière illégale pour être exportées, n'entrent que de façon réduite dans la circulation. L'organisation monétaire est donc « un système quasi fiduciaire dans lequel la pièce d'argent courante intervient dans la circulation à une valeur bien supérieure à sa valeur intrinsèque »[35]. Bref, l'innovation réduit les risques de contrefaçon pour les nouvelles pièces, mais encourage celle des anciennes et ne résout en rien les trafics relatifs à la fonte et à l'exportation.

En fait, les faux-monnayeurs sont alors assez unanimement tolérés dans la mesure où ils « lubrifient » la circulation en introduisant des espèces, certes non officielles et non garanties par le pouvoir, mais qui n'en accroissent pas moins les moyens de paiement qui font tant défaut. Jusqu'aux années 1690, ces opérations frauduleuses sont donc considérées comme des « fautes imperceptibles » assez légitimes :

> « La pratique de rogner les monnaies, toute pernicieuse qu'elle était, n'excitait point dans le public une horreur semblable à celle que lui inspire en général le meurtre, le fait d'incendier volontairement une maison, le vol à main armée, ou même l'escroquerie. Le tort fait à la société tout entière par la masse des rogneurs était immense, il est vrai ; mais chaque acte particulier de rognure était considéré comme une bagatelle. »[36]

Cette « bagatelle » finit cependant par avoir d'importantes répercussions : le mauvais état des espèces se paye de l'obligation de spécifier à chaque transaction

34. S. Pepys, *Journal*, vol. 1 : *1660-1664*, Paris, Laffont, 1994, « 19 mai 1663 », p. 829.
35. P. H. Kelly, « General Introduction », *op. cit.*, p. 46.
36. T. B. Macaulay, *Histoire d'Angleterre...*, *op. cit.*, p. 749.

la monnaie dans laquelle le règlement s'effectuera. D'où, comme l'indique un contemporain, des discussions animées sur les foires ou les marchés qui sont à rapporter au fait que « la grande confusion des échanges vient de ce que les gens sont hésitants à fixer un prix pour leurs produits avant de savoir dans quelle monnaie ils seront payés »[37].

Ainsi, au fil du siècle, la *lawful money* (celle qui correspondrait exactement aux caractéristiques édictées par le pouvoir) devient extrêmement rare et les espèces corrompues sont couramment utilisées dans les transactions quotidiennes. En décembre 1693, sur un montant de 11 millions de pièces d'argent en circulation, 10 millions de pièces sont rognées, contrefaites ou martelées ; depuis Edouard VI (1547-1553), environ 10 millions de pièces ont disparu du circuit économique (exportations, transformation en argenterie, etc.). Dans la même période, on estime le montant en valeur des espèces en or à environ 5 millions de livres sterling (sur un montant d'espèces en circulation représentant au total 16,5 millions de livres).

La crise de 1695-1696

L'ampleur de ces phénomènes s'accroît extrêmement rapidement au cours des années 1690. L'écart entre le poids légal des espèces reçues en paiement des taxes et leur poids réel passe d'environ 12 % en 1686, pour s'élever à 24 % en 1693, puis 50 % en 1695 et enfin culminer à 55 % en 1696 ! Cette intensification de l'ardeur des contrefacteurs témoigne d'une détérioration accélérée du système des paiements anglais dans ces années et donc d'une crise dont diverses données concernant les prix, les cours de marché de l'or et de l'argent et les cours du change permettent de mieux cerner l'ampleur.

Ainsi peu de temps après la déclaration de guerre avec la France, des déséquilibres apparaissent sur les marchés de biens : à de mauvaises récoltes s'ajoute la raréfaction des importations rendues plus difficiles par le conflit. À partir de 1692-1693, le prix des biens de consommation augmente. À ces phénomènes classiques en économie d'« ancien régime », s'ajoute en ce cas un facteur nouveau : l'idée se diffuse dans tout le pays que les espèces en argent vont être rappelées. On peut en inférer que les consommateurs, dans l'incertitude et avant démonétisation, désirent alors se défaire de leurs avoirs en ce métal, ce que confirme un marchand de Bristol qui rapporte ceci :

---

37. W. Stout *in* J.-D. Marshall (ed.), *The Autobiography of William Stout of Lancaster, 1665-1752*, 1967, cité ici d'après R. Marx, « Banque, crédit et monnaie en Angleterre de 1640 à la fin du XVII^e^ siècle », in *Argent et valeurs dans le monde anglo-américain aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, actes du colloque tenu à Paris les 24 et 25 octobre 1980, Paris, Société d'études anglo-américaines des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, 1982, p. 96-113, à la page 103.

> « la peur et la perspective constante d'un rappel des pièces d'argent [...] avaient rendu chaque individu désireux de transférer la perte et de se décharger de sa monnaie aussi rapidement qu'il l'obtenait, en la transformant en produits »[38].

La demande s'accroît donc, ce qui renforce la tendance à la hausse de certains prix. Celle-ci aurait dépassé 20 % pour les premiers mois de l'année 1695. On a souvent avancé que cette inflation était due à la politique de surémission de la Banque d'Angleterre[39]. Cependant, si tout impact de l'émission sur la hausse des prix ne peut être totalement nié, celui-ci est sûrement atténué par le fait que l'émission de billets vient en compensation des quantités d'argent exportées depuis le début des hostilités. Par ailleurs, les premiers billets émis par la Banque ont des caractéristiques particulières qui limitent leur circulation : ils portent généralement intérêt, sont émis pour d'importantes sommes (100 livres, alors que le salaire annuel moyen s'élève seulement à 40 livres) et ne sont transmissibles que par endossement. Dans ces conditions, il est difficile d'établir une causalité directe entre l'émission de billets et la hausse des prix. Il semble plutôt qu'outre les facteurs de raréfaction des produits vus ci-dessus, ce sont les rapports de la population aux espèces en circulation qui aient déterminé largement les mouvements des prix. Dans un climat d'incertitude généralisée, toute annonce publique peut créer des mouvements subits d'achat ou de rejet de l'instrument monétaire et, corrélativement, des métaux précieux[40].

L'once d'argent est cotée à 6 shillings 5 pence en septembre 1695, contre 5 shillings 4 pence quelques mois plus tôt. En ce qui concerne l'or, la cotation de marché de la guinée détermine la valeur à laquelle elle sera acceptée dans les paiements. Monnayée depuis 1663 en vue de faciliter le commerce africain de la Compagnie des Royal Adventurers, son cours fluctue librement. En décembre 1693, une guinée vaut 21 shillings 10 pence, en décembre 1695 29 shillings 6 pence, soit une plus-value de 40 %. Pour quelles raisons ? Sans doute d'abord parce que la demande de la pièce s'accroît du fait qu'elle constitue une valeur refuge face à l'argent. Sans doute aussi parce que le gouvernement et la Banque d'Angleterre en recherchent pour effectuer leurs remises vers le continent ; son acquisition demeure en effet plus avantageuse que l'achat de lettres de

38. J. Cary, *An Essay on the Coyn and Credit of England*, Londres, 1696, p. 10.

39. Voir A. E. Feavearyear, *The Pound Sterling. A History of English Money*, Londres, Oxford University Press, 1931. Pour des interprétations inverses, voir M. H. Li, *The Great Recoinage..., op. cit.* ; J. K. Horsefield, « Inflation and Deflation in 1694-1696 », *Economica*, 91, 1956, p. 229-243.

40. « *Even when payment was made, it might not be what it seemed : £10 000 in shillings and six pences to pay off the Fleet in 1696 was "rejected by ye lower Order of People" because it was unsound coin.* » (P. Linebaugh, *The London Hanged..., op. cit.*, p. 67).

change du fait de la dépréciation de la monnaie anglaise enregistrée à Amsterdam, qui était, à cette époque, la place primordiale pour les opérations cambiaires. Entre janvier et décembre 1695, le change anglais y subit une décote de 12 %, ce qui s'explique par une demande accrue de monnaies étrangères pour l'entretien des troupes sur le continent. Mécaniquement, le coût des rares importations s'en trouve renchéri.

Enfin, le cours du *bank stock* permet d'évaluer la cote de la Banque d'Angleterre et, au-delà, la confiance accordée à la Couronne en matière de remboursement de sa dette. Ce cours, qui se situe aux alentours de 100 livres lors de la mise en place de l'institution, subit une forte décote à la fin de 1694, lorsque la faiblesse du montant des sommes effectivement versées par les souscripteurs est connue. Le cours se redresse néanmoins pendant l'année 1695.

Il appert donc qu'à partir de la fin de l'année 1694, les prix augmentent sensiblement, le change chute et l'or est très recherché. Surtout, l'écart entre le pouvoir libératoire des pièces d'argent et leur teneur en métal précieux s'accroît démesurément, déstabilisant les échanges, aussi bien sur le territoire qu'avec l'extérieur. Au milieu de la décennie, la fiduciarité de la monnaie est au centre des débats politiques : un débat public s'engage sur les raisons de cette situation et les remèdes à y apporter.

Les stratégies de sortie de crise

Le diagnostic est unanimement partagé : la corruption des monnaies et la fuite de l'argent sont les maladies qui rongent le royaume et le « désordre monétaire serait plus fatal à l'Angleterre que la guerre contre la France »[41]. Le conseil privé du roi consulte abondamment marchands et savants (Davenant, Wren, Locke, Newton, Child...) afin d'arrêter une position.

Le débat politique : refonte versus *dévaluation*

Face à un constat largement partagé, celui de la corruption du numéraire, deux types de remèdes sont proposés : refondre la totalité des pièces, de manière à renouer avec les valeurs légales, ou bien modifier le rapport entre les espèces circulantes et l'unité de compte. Faut-il changer la valeur nominale ou la valeur pondérale des espèces ? Le choix entre dévaluation ou déflation (provoquée par

41. « A Lancaster Grocer's Comments on the State of the Coinage, 1693-1696 », *in* J. Thirsk, J. P. Cooper (ed.), *Seventeenth-Century Economic Documents*, Oxford, Clarendon Press, 1972, p. 698-701, à la page 699.

une refonte générale qui réduit le volume des pièces) renvoie à des options différentes, mais également aux intérêts divergents de certaines classes sociales.

Les membres du Trésor (Échiquier), convaincus de la nécessité d'une refonte, chargent William Lowndes – leur secrétaire – de préparer un plan visant à assainir la situation. Ce dernier publie son *Report containing an Essay for the Amendment of the Silver Coins,* à la fin de l'année 1695. Dans ce rapport très circonstancié, Lowndes développe l'idée selon laquelle l'inflation est imputable à la circulation de pièces de qualité inégale, ce qui rend la fixation des différents prix indéterminée. Dans son optique, les problèmes monétaires sont dus à la divergence croissante existant entre le prix des lingots et le cours des espèces : « Tant que la valeur intrinsèque de l'argent incorporé dans une pièce sera moindre que le prix de l'argent en lingots, les pièces seront fondues. »[42] Outre la refonte des espèces les plus endommagées, la solution proposée par Lowndes consiste à relever la valeur extrinsèque des pièces en argent. La couronne en argent passerait ainsi par décret de 5 shillings à 6 shillings et 3 pence, le *Mint price* de l'argent (5 shillings 2 pence par once sterling) étant ramené au prix du marché (6 shillings 5 pence). Au total, le même poids de métal fin produirait plus de numéraire, une dévaluation de 20 % de l'unité de compte étant opérée :

> « Au lieu de dire : remboursez à 4 onces d'argent les 5 onces que vous avez reçues en valeur nominale et qui ne représentent en réalité que 4 onces, il disait à l'inverse : remboursez à 5 onces en valeur nominale, mais réduisez leur teneur en métal à 4 onces et appelez shilling ce que vous appeliez jusqu'ici 4/5 de shilling. »[43]

Lowndes montre dans son rapport que cette mesure est dans le prolongement de la politique des altérations pratiquée depuis Edouard Ier. Ces rehaussements ont toujours eu l'avantage d'augmenter par simple décret la valeur des espèces en unités de compte « dès qu'une raison ou une exigence le demandait ». Appliqué rapidement, un tel rehaussement s'avérerait nettement moins coûteux qu'une refonte générale, et il ne réduirait la circulation des espèces en argent que d'1 million de livres (de 14 à 12,9 millions). De plus, les espèces de meilleure qualité thésaurisées retrouveraient « la lumière ». Pour Lowndes, cette dévaluation de 20 % des espèces en argent ne ferait que sanctionner le fait que leur cours doit s'adapter aux données du marché.

Mais ce projet ne convainc guère les opposants à la dévaluation, notamment ceux qui siègent au gouvernement. Ceux-ci s'appuient sur divers avis contraires,

---

42. W. Lowndes, *A Report containing an Essay for the Amendment of the Silver Coins,* Londres, C. Bill, 1695, p. 68.
43. K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique,* 1859, Paris, Éditions sociales, 1972, p. 50.

dont celui de John Locke que Somers, à la tête des whigs et garde du Sceau privé, pousse à publier un ouvrage critiquant point par point les propositions de Lowndes. Dans cet ouvrage qui paraît fin 1695[44], Locke reprend la plupart des arguments présentés dans ses deux livres antérieurs parus anonymement[45]. Locke pense que les espèces possèdent une valeur naturelle que les législateurs et les rois doivent s'abstenir de manipuler. Il « dénie que la monnaie soit une création politique »[46] et « insiste sur la nature sacro-sainte de l'étalon monétaire »[47]. On ne saurait donc modifier sa valeur de façon inconsidérée et l'autorité publique doit au contraire préserver sa stabilité. En tout état de cause, la source des désordres monétaires n'est pas à rechercher dans la divergence de prix entre lingots et pièces, mais seulement dans la prolifération de mauvaises espèces. Une dévaluation ramènerait l'État au simple rang de faussaire, puisque celui-ci écoulerait sous la même dénomination une quantité moindre de métal. Aussi, le rôle du pouvoir est-il de faire en sorte que les pièces en circulation soient parfaitement ajustées à l'étalon : il convient donc de pratiquer une refonte générale, même au prix d'une déflation.

En résumé, les « dévaluationnistes » (Lowndes, donc, mais également Barbon, Newton...) se prononcent pour un alignement du cours officiel de l'argent sur les cotations du marché, solution d'une part peu coûteuse et permettant d'accroître la circulation des espèces, d'autre part légitimée par la tradition historique ainsi que par la pratique des pays voisins. Au contraire, les partisans d'une refonte générale (qui utilisent les arguments de Locke) mettent en avant que le sceau de l'État doit garantir les poids et teneurs métalliques initialement déterminés, que la dévaluation aurait pour conséquence une hausse des prix et que la confiance publique dans la capacité du gouvernement à sauvegarder les contrats serait écornée par une telle décision. Ce raisonnement enchâsse l'économique dans le politique et le politique dans le symbolique : ni le souverain (par des dévaluations), ni les sujets (par des contrefaçons) ne sont légitimement habilités à manipuler à leur profit des monnaies qui ont une valeur naturelle.

La force de cette position, qui « naturalise » la monnaie, réside dans sa capacité à transcender l'opposition entre whigs et tories et à concilier le point de vue

44. J. Locke, « Further Considerations concerning Raising the Value of Money » [1695], in *Locke on Money, op. cit.*, vol. 2, p. 399-481.

45. J. Locke, « Some Considerations of the Consequences of the Lowering of Interest, and Raising the Value of Money » [1691, 2e éd. 1696] et « Short Observations on a Printed Paper Intituled, For encouraging the Coining Silver Money in England, and After for keeping it here » [1695], in *Locke on Money, op. cit.*, vol. 1 et 2.

46. J. O. Appleby, *Economic Thought and Ideology in Seventeenth-Century England*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1978, p. 64.

47. P.H. Kelly, « General Introduction », *op. cit.*, p. 29.

des créanciers et des propriétaires terriens. En revanche, les débiteurs et les classes populaires qui verraient leurs dettes réévaluées sont destinés à en payer le prix. On comprend alors que la question des retombées distributives de la refonte soit un point important du débat entre Locke et Lowndes, et que Locke ait pu être accusé de se préoccuper plus « du sort des créanciers et des propriétaires que de celui des locataires et débiteurs »[48]. Il revient en effet constamment sur le fait qu'une dévaluation « volerait tous les créanciers [...] et propriétaires terriens »[49], puisque ceux-ci se verraient payés – ou remboursés – en espèces dévaluées. À l'opposé, Lowndes estime que si on dévalue, les créanciers ne seront aucunement lésés puisque le numéraire en circulation est déjà dévalué *de facto*.

L'économie politique de cette dispute fait que son issue reste un temps indécise. Quand bien même la solution de la refonte aurait l'aval de membres importants du gouvernement, elle se heurte à deux oppositions. La première vient des orfèvres et de certains banquiers de la City ; dans la mesure où ils avalisent la circulation de pièces de mauvaise qualité et font circuler billets et *tallies*, la question de la valeur intrinsèque du numéraire n'est pas primordiale pour eux, alors la perspective de déflation associée à la refonte les préoccupe fortement. Soutenus par certains whigs, ils espèrent que le gouvernement – tenu en partie par les avances qu'ils lui accordent – choisira la solution de la dévaluation. La deuxième opposition est interne au camp des partisans de la refonte ; les tories, pour des raisons d'opportunité politico-militaire, souhaitent attendre la fin des hostilités pour administrer le remède compte tenu de son coût ; ils s'opposent donc aux whigs qui veulent des mesures correctrices dans les plus brefs délais, arguant non seulement que le montant des remises à l'extérieur pourrait se voir réduit par une réévaluation de la monnaie anglaise, mais surtout que l'ennemi ne manquerait pas d'être impressionné par une mesure d'une telle envergure. Ce dernier point de vue est soutenu par les dirigeants de la Banque d'Angleterre qui, du fait des sommes importantes qu'ils envoient à l'étranger, sont préoccupés par le change défavorable attribué au mauvais état de la circulation.

Face aux tergiversations du Parlement, l'avis du roi Guillaume III se révélera déterminant. Préoccupé par la restauration de l'honneur et du prestige de la nation, celui-ci cherche à affirmer l'intangibilité de l'étalon. Il appuie donc les conclusions de Locke et, sous son impulsion, les *Recoinage Acts* sont promulgués.

---

48. H. Layton, *Observations concerning Money and Coin*, 1697, p. 13, cité par Appleby, *op. cit.*, p. 58.
49. J. Locke, « Some Considerations... », *op. cit.*, vol. 1, p. 309. « *Creditors and Landlords : the classes to which Locke himself belonged, and whose interest, particularly that of the Landlords, he tended to equate with that of the State.* » (P. H. Kelly, « General Introduction », *op. cit.*, vol. II, note p. 443).

Le nouveau Parlement, réuni le 22 novembre 1695, vote la réforme monétaire. On démonétise certaines pièces : les espèces martelées, rognées et contrefaites (la majorité du numéraire en argent) seront retirées de la circulation et refondues. Les ateliers de la Monnaie doivent recueillir les pièces décriées et en frapper de nouvelles au balancier. À la date du 4 mai 1696, les détenteurs devront avoir remis leurs espèces en paiement des impôts (après cette date, les pièces rognées n'auront plus cours légal). La refonte dont le coût pour l'État est initialement estimé à 1,2 million de livres doit être financée par une taxe sur les fenêtres.

La réforme en pratique

Les modalités de collecte des *hammered coins* et des espèces rognées déterminent largement l'impact qu'aura la refonte dans la société. Durant les cinq premiers mois de l'opération, les espèces de mauvaise qualité apportées à la Tour, en paiement de taxes ou d'avances au gouvernement, sont acceptées à leur valeur faciale, nettement supérieure à leur valeur métallique. Aussi n'est-il pas étonnant que, le 2 mai 1696, une foule se soit réunie pour réclamer avec violence de pouvoir régler ses impôts avant la date limite ! L'Échiquier s'engage également à rembourser en espèces à teneur garantie en argent les avances reçues.

Mais pour bénéficier de ces possibilités, encore faut-il posséder une fortune suffisante impliquant qu'on soit soumis à l'impôt et/ou permettant de prêter des fonds. Les sujets moins aisés sont forcés, quant à eux, d'écouler leurs pièces au cours que les orfèvres ou certains « payeurs d'impôts privilégiés »[50] voudront bien leur offrir. La réforme pèse ainsi sur les plus démunis du fait d'un cours défavorable de rachat des espèces en leur possession : sur un coût total de la réforme plus élevé que prévu de 2,7 millions de livres, plus d'1 million fut mis au compte des plus pauvres. On comprend que « la nouvelle que le Parlement et le gouvernement étaient résolus à accomplir une réforme monétaire produisit dans la multitude ignorante une véritable panique »[51].

L'opération de refonte durera jusqu'en 1699. « En ses débuts, malgré la qualité des ouvriers du *Mint* et un travail acharné, [elle] provoque une véritable famine monétaire »[52] qui déstabilise l'ensemble de l'économie. Logiquement, la Tour de Londres et les hôtels des Monnaies établis pour l'occasion en province reçoivent

50. J. O. Appleby, *Economic Thought..., op. cit.*, p. 60.

51. T. B. Macaulay, *Histoire d'Angleterre..., op. cit.*, p. 761.

52. R. Marx, « Banque, crédit et monnaie en Angleterre », *op. cit.*, p. 97. « Pour le corps politique anglais, la refonte fut un traumatisme qui atteignit son paroxysme entre la fin du printemps et le début de l'été 1696, à l'arrivée de Newton. L'émission de monnaie ne suffisait pas à couvrir les transactions de la vie quotidienne. » (R. S. Westfall, *Newton 1642-1727, op. cit.*, p. 600).

plus de pièces qu'ils n'en réinjectent dans la circulation. Le plan préparé par Lowndes prévoyait la remise de titres négociables de l'Échiquier contre les espèces à refondre, mais cette méthode n'est pas appliquée au départ de la réforme, ce qui fait que les pièces sont retirées pendant le délai assez long de la frappe. La collecte débute par les espèces les plus corrompues : à la fin de l'année 1696, 5,5 millions de livres de pièces d'argent rognées n'ont produit que 2,6 millions de nouvelles espèces (le rognage atteint donc 50 %). Au total, entre décembre 1693 et décembre 1698, une fois la refonte presque intégralement accomplie, les espèces sont passées d'un montant de plus 15 millions de livres à moins de 10 millions.

Ainsi, on a pu dire que « la quantité de monnaie en circulation fut si diminuée que la nation fut quasiment réduite au troc »[53]. Macaulay, pourtant favorable à la mesure, évoquera « l'agonie cruelle » vécue par le pays. Pour les classes les plus pauvres, détentrices de « mauvaises monnaies » dont elles ne peuvent se défaire dans les transactions quotidiennes qu'avec peine et selon des taux de change désavantageux, la refonte constitue un « crime social »[54]. À Halifax, Kendal et Norwich, des émeutes éclatent. Par proclamation, on demande aux tribunaux une certaine mansuétude à l'égard des plus démunis afin de préserver un semblant de paix sociale. La contraction de la circulation métallique, en ralentissant les échanges, contribue également à la ruine de nombreux orfèvres. Seules les classes marchandes peuvent compenser partiellement cette situation en développant la circulation des effets de commerce, mais cela n'empêche pas que le paiement des salaires, les achats quotidiens, etc. pâtissent de la situation. Pendant l'été 1696, les taux d'intérêt s'élèvent à près de 20 %, alors que les prix commencent à diminuer considérablement (d'environ 30 % dans le second semestre pour certaines marchandises de référence).

La Banque d'Angleterre fut également atteinte par la crise : malmenée par les orfèvres qui profitèrent de la rareté des espèces pour organiser une ruée à ses guichets, son avenir était compromis. Le ratio encaisses/émissions plongea à moins de 3 % à la fin de l'année 1696. En revanche, lancé en pleine refonte, le projet rival de National Land Bank échoua pour cette raison : les espèces faisant cruellement défaut, le public ne put répondre à l'appel à souscription. Moins de 10 000 livres furent collectées et le projet fut abandonné. Néanmoins, dans le texte officiel qui annonçait la création de la banque foncière, figurait une innovation qui aura une postérité plus heureuse : l'émission d'*Exchequer Bills* que le gouvernement lancera en juin 1696. Ces titres de la dette publique porteurs

53. D. Rubini, « Politics and the Battle for the Banks, 1688-1697 », *op. cit.*, p. 708.

54. Voir P. Laslett, « John Locke, The Great Recoinage and the Origins of the Board of Trade : 1695-1698 », *in* J. W. Yolton (ed.), *John Locke : Problems and Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969, p. 137-164, à la page 144.

d'intérêt furent d'abord assortis d'escomptes importants mais, à partir de 1697, la décision de leur attribuer un cours légal pour tout paiement au gouvernement assurera leur pleine acceptation : ces titres servirent ainsi de substituts aux espèces manquantes. L'échec de la banque foncière et la négociation des billets de l'Échiquier fortifieront la Banque d'Angleterre et l'attribution du monopole d'émission lui permettra de perdurer. En 1697, en échange de ses « loyaux services » (remises pendant la guerre, acceptation des *tallies* du gouvernement...), un *Act for enlarging the Capital of the Bank* prolonge son exercice jusqu'en 1710, interdit l'installation de compagnies bancaires concurrentes, établit la confection de faux billets comme *felony*. En aucun cas, l'établissement n'était prédestiné à avoir le monopole des prêts au gouvernement, mais les circonstances joueront progressivement en ce sens [55].

Très dommageable à court terme pour la majeure partie de la population anglaise (les ruraux et les déjà démunis) ainsi qu'au plan politico-militaire [56], la réforme s'avérera néanmoins propice à l'affirmation de la souveraineté monétaire de l'État anglais et, de ce fait, favorable au développement de l'économie capitaliste anglaise sur le long terme. Mais cette refondation de la souveraineté monétaire, condition nécessaire à la fondation du crédit public et à l'expansion des monnaies convertibles, a nécessité elle-même que les processus de monnayage soient désormais étroitement contrôlés et refondés en légitimité.

Le monnayage et la punition des « crimes monétaires »

Si Locke évoque « *l'invention de la monnaie*, et l'accord tacite des hommes pour lui accorder une valeur » [57], c'est aussitôt pour affirmer que la Couronne doit adopter un rôle stabilisateur. Le philosophe situe son raisonnement au niveau de l'éthique : les rogneurs sapent le contrat social parce qu'ils s'attaquent à la représentation même de l'État. L'estampillage des pièces est un des actes souverains par excellence qui garantit la bonne réalisation des paiements. La recherche

55. Contrairement à ce qu'avance H. L. Root qui note que « par sa charte, la banque avait un privilège exclusif, celui d'être le seul fournisseur et le seul titulaire de tous les crédits consentis au gouvernement » (*La construction de l'État moderne en Europe : la France et l'Angleterre*, Paris, PUF, 1994, p. 214). La création de la *Million Bank* ou les épisodes de la *Land Bank* et celui plus tardif de la Compagnie des mers du Sud constituent autant de contre-exemples. À propos de la charte de 1697, voir J. L. Broz, R. S. Grossman, « Paying for Privilege... », *op. cit.*, p. 57 *sq.*

56. La paix de Ryswick signée en 1697 est peu favorable à l'Angleterre car celle-ci ne put soutenir l'effort de guerre, du fait essentiellement des frais engagés pour la refonte.

57. J. Locke, *Le second traité du gouvernement* [1689], Paris, PUF, 1994, p. 28.

du gain par les contrefacteurs ne constitue donc pas simplement un vol[58], mais représente une haute trahison[59]. « Pour Locke, les véritables ennemis de la nation sont les rogneurs, bien plus dangereux que les régiments français à Namur. »[60] Le crime monétaire dépasse largement le trafic de métaux précieux car il s'attaque aux fondements mêmes de la société civile :

> « Le rognage constitue une voie d'eau qui depuis quelque temps contribue plus à notre enlisement que l'ensemble des forces de nos ennemis. C'est une brèche dans la digue qui s'élargit à chaque instant et doit être combattue. »[61]

À vrai dire, ce point de vue est largement partagé. On en débat jusque dans les églises, comme en témoigne le *Sermon contre le rognage* de William Fleetwood en 1694. Rognage et faux monnayage sont des actes moralement répréhensibles qui demandent une révision de la législation et du système des peines. Depuis 1562, ils sont considérés comme de graves délits, mais les condamnations sont très rares et l'exécution de la peine reste hypothétique (les hommes devant être conduits au gibet et les femmes au bûcher). Mais, à partir de janvier 1695, sous l'impulsion du chancelier Montague, des comités spéciaux enquêtent sur ces questions et deux lois sont votées qui insistent sur « le dommage causé à la fois à sa Majesté et à ses Sujets ». De même, « les archives de l'État révèlent que durant les années 1696 et 1697, les faux-monnayeurs constituèrent la préoccupation journalière des conseils supérieurs du gouvernement »[62]. Et le fait de frapper monnaie de manière clandestine est effectivement assimilé à de la haute trahison en 1697. La même année, ceux qui falsifient les billets de la Banque d'Angleterre s'exposent également à la peine de mort. Le papier émis par l'institution, bien avant d'acquérir cours légal, se voit donc élevé au rang de moyen de paiement à révérer[63]. La sévérité des peines indique que les délits perçus avant la crise de manière presque indulgente ne sont désormais plus tolérés.

---

58. « *Clipping by English Men is robbing the honest Man* » (J. Locke, « Further Considerations... », *op. cit.*, p. 417).
59. « [...] *the injury done to the publick Faith, in this point, is that which in Clipping and false Coining hightens the Robbery into Treason* » (J. Locke, « Further Considerations... », *op. cit.*, p. 415).
60. C. G. Caffentzis, *Clipped Coins...*, *op. cit.*, p. 43. D'après Kleer, l'hostilité de Locke s'étendait aux orfèvres et aux banquiers. Cf. R. A. Kleer, « "The Ruine of their Diana" : Lowndes, Locke and the Bankers », *History of Political Economy*, 36 (3), 2004, p. 533-556.
61. J. Locke, « Further Considerations... », *op. cit.*, p. 472.
62. R. S. Westfall, *Newton 1642-1727*, *op. cit.*, p. 609.
63. Cf. K. Marx, *Le Capital, livre I* [1867], in *Œuvres*, tome I, *Économie*, Paris, Gallimard, 1965, p. 1218.

Mais, pour rendre les textes effectifs, encore faut-il que la poursuite des contrevenants soit efficacement menée. Cette tâche incombe à la Monnaie de la Tour. Bien que dépendante du Trésor, la politique au sein de cette institution est impulsée par trois officiers, le maître, le contrôleur et le directeur. Ce dernier dépend directement de la Couronne et possède un pouvoir judiciaire. Le poste a été longtemps considéré par ses titulaires comme une sinécure, mais en 1696, Montague nomme Isaac Newton (lui-même whig) directeur de la Monnaie. Auréolé de son prestige scientifique, le savant est certes attiré par l'aspect pécuniaire de la charge, mais il perçoit aussi l'importance stratégique de ce poste. Dès son arrivée, il doit piloter l'organisation sur tout le territoire anglais de la réception puis de la réintroduction des pièces. Pour ce faire, Newton supervise cinq hôtels temporaires des monnaies installés à York, Exeter, Norwich, Bristol et Chester[64]. Bien qu'initialement opposé à la refonte, Newton la dirige au mieux, puisqu'entre 1696 et 1698, on frappe une quantité de pièces double de celle émise pendant les trente années précédentes.

Mais il s'agit aussi de réaffirmer le monopole de la frappe mis à mal par les contrefacteurs. Puisqu'une monnaie correspondant à ses caractéristiques officielles est émise, encore faut-il que l'intégrité des pièces soit garantie. Délaissant ses recherches scientifiques, Newton va alors combattre avec un zèle inégalé les faux-monnayeurs. Il collecte personnellement les renseignements concernant les suspects, les traque et fait exécuter maints contrevenants[65] : ceux qui attaquent les symboles de la souveraineté doivent subir la peine capitale et être exécutés publiquement[66]. L'énergie déployée par les officiers de la « police monétaire »[67], qu'on peut aussi appeler « police des espèces », a sans aucun doute des retombées sur la contrefaçon. En 1699, Newton accédera au poste le plus élevé du *Mint*,

64. Grâce à Newton, Edmund Halley obtient un poste à l'hôtel des Monnaies de Chester : « *The renovation of the coinage resolved upon 1695 brought Locke, Newton, and Halley into office at the same time, an intellectual triumvirate the equal of which had rarely been asembled to serve any government, though Philosophy suffered as a consequence.* » (F. E. Manuel, *A Portrait of Isaac Newton*, Cambridge [MA], Harvard University Press, 1968, p. 231).

65. « *During Newton's first three years at the mint, he imprisoned more than one hundred suspected clippers and counterfeiters. In his first full year, there were at least fifteen executions at Tyburn for coinage crimes in London alone.* » (C. Wennerlind, « The Death Penalty as Monetary Policy : The Practice and Punishment of Monetary Crime, 1690-1830 », *History of Political Economy*, 36 (1), 2004, p. 131-161, à la page 147).

66. « *In the case of forgery, the more exemplary punishment called for in the statute was the gallows.* [...] *it represented the most solemn spectacle in the armoury of justice. It addressed the entire community.* » (R. Mc Gowen, « From Pillory to Gallows : The Punishment of Forgery in the Age of the Financial Revolution », *Past and Present*, 165, 1999, p. 107-140, à la page 135).

67. Cf. P. Linebaugh, *The London Hanged...*, *op. cit.*, p. 56.

celui de maître de la Monnaie et percevra dès lors une commission modeste sur chaque pièce d'argent frappée.

Désormais, toute appropriation privée du privilège de « battre monnaie » expose véritablement à la peine capitale[68]. L'expansion de la finance anglaise nécessitait sans aucun doute une telle surveillance des procédures de monnayage associée à la remise en ordre de la frappe des espèces. Cela dit, la politique répressive complète le nouveau régime monétaire plus qu'elle ne le fonde. Succédant à la refonte, la coercition vise à étayer la confiance et non à la décréter arbitrairement[69].

*
* *

L'éclatement de la crise monétaire anglaise de 1695-1696 remet subitement en cause la fiduciarité des monnaies métalliques. Alors que le système de représentation politique est redéfini, les rapports à la monnaie cristallisent les tensions : du fait des bouleversements en cours dans la société anglaise (changements institutionnels, contexte belliqueux, crainte d'une démonétisation soudaine...), le rognage et la contrefaçon deviennent subitement intolérables. Face à un choix entre le maintien de l'étalon ou sa dévaluation, le pouvoir – contrairement à ce qui s'accomplissait traditionnellement – opte pour la première solution. Dans la littérature économique contemporaine, cette réforme monétaire est souvent présentée comme un « fiasco »[70], voire un archaïsme[71], ou alors elle est, comme on l'a noté en introduction, totalement négligée au profit de la révolution financière associée au contrôle parlementaire des finances publiques.

Pourtant, en dépit de son coût fort élevé pour le pays, à court terme, la stabilisation de la valeur en unité de compte des espèces circulantes et le rejet de la mutation peuvent au contraire être considérés dans une perspective de long terme comme ayant été efficaces tant au plan économique que politique. Autrement dit, la refonte peut être vue comme ayant fondé le développement ultérieur de l'État et du capitalisme britanniques. Rétrospectivement, on peut même parler

68. « *In criminology as in economics there is scarcely a more powerful word than "capital". In the former discipline it denotes death ; in the latter it has designated the "substance" or the "stock" of life* » (P. Linebaugh, *The London Hanged..., op. cit.*, p. xv).

69. Contrairement à l'expérience française des assignats où la menace de la guillotine en cas de refus des billets visait à forcer l'acceptation de la monnaie, ce qui s'avéra un échec.

70. « *The great recoinage was an expensive fiasco* » (G Finlay Shirras, J. H. Craig, « Sir Isaac Newton and the Currency », *The Economic Journal*, 55, 1945, p. 217-241, à la page 229).

71. Sur le caractère « médiéval » de la refonte et des opinions de Locke, voir T. J. Sargent, F. R. Velde, *The Big Problem of Small Change, op. cit.*, p. 291.

d'une révolution monétaire qui conforte les innovations financières et favorise le développement du capitalisme en Angleterre à la fin du XVII[e] siècle. En effet, l'utilisation grandissante de créances privées dans la sphère des paiements et l'allongement des échéances du crédit nécessitent de rassurer les créanciers quant à la convertibilité de leurs instruments monétaires et financiers[72].

Comme le souligne Locke, dans ce domaine, la politique monétaire doit conforter la « foi publique »[73]. C'est la raison pour laquelle les divers niveaux de confiance doivent être mobilisés : les valeurs supérieures de la société civile redéfinies lors de la Glorieuse Révolution – et non pas des arguments économiques – sont déclinées dans la reformulation des règles de monnayage et dans la sphère des paiements ordinaires. Cette « révolution monétaire » articule de la sorte confiances éthique, hiérarchique et méthodique. Au plan éthique d'abord, il s'agit de circonvenir l'arbitraire royal en évitant une nouvelle dévaluation ; l'éthique révolutionnaire doit rompre avec les « réflexes » séculaires de mutations continuelles et le souverain ne saurait abuser de ses prérogatives en matière de définition de l'étalon monétaire. La confiance dans la monnaie apparaît clairement à ce niveau éthique comme un corollaire d'une confiance dans l'État gestionnaire du corps politique nouvellement reconstitué, du nouveau Commonwealth. En rejetant la dévaluation de l'étalon monétaire le souverain conforte sa légitimité.

En ce qui concerne la confiance hiérarchique, le monopole de la frappe des monnaies mis à mal par les faussaires doit faire l'objet d'une réappropriation par l'État. Assimiler le faux monnayage, voire le simple rognage, à un crime de haute trahison vis-à-vis du Commonwealth permet d'assurer le monopole étatique en punissant effectivement un tel crime de la peine capitale. Sous la férule de Newton, les règles édictées en conformité à l'éthique sont respectées, avec pour conséquence la préservation de l'intégrité des espèces.

---

72. « Au fur et à mesure où se développait le crédit privé, source de l'essor du capitalisme, la défiance vis-à-vis de la monnaie de compte était une entrave à l'utilisation productive des épargnes. [...] La révolution monétaire a précédé la révolution industrielle d'un bon demi-siècle. La première a créé l'organisation économique et sociale dans laquelle la seconde a pu se produire. [...] l'essentiel est l'établissement d'un système dans lequel une banque (de statut privé) émet une monnaie dont la confiance est préservée par la convertibilité dans une monnaie métallique de bonne qualité, constituant une base monétaire, celle-ci étant elle-même liée à l'unité de compte par un rapport fixe décrété par la puissance souveraine. » (M. Aglietta, « Les trajectoires de la monnaie », in *L'avenir de l'argent*, Paris, OCDE, 2002, p. 45-47).

73. « *Altering the Standard* [...] *will weaken, if not totally destroy the publick Faith, when all that have trusted the Publick, and assisted our present necessities, upon Acts of Parliament, in the Million Lottery, Bank Act, and other Loans, shall be defrauded of 20 per Cent. of what those Acts of Parliament were security for.* » (Locke, « Further Considerations... », *op. cit.*, p. 417).

Enfin, à travers la circulation quotidienne exclusive des nouvelles espèces qui portent sur leur tranche l'inscription « *Decus et Tutamen* » (Gloire et Défense), c'est la confiance méthodique qui est rétablie. La refonte générale permet d'éviter les discussions continuelles sur la qualité des pièces lors des transactions quotidiennes : la stabilité des paiements semble assurée. Aussi a-t-on pu dire que, dans cet épisode historique, « l'Angleterre avait, il est vrai, traversé une crise terrible mais elle en était sortie plus forte qu'auparavant »[74]. De fait, l'ensemble des décisions prises à propos du monnayage à la fin du XVII[e] siècle apparaissent comme déterminant l'essor subséquent de la City et de la puissance industrielle anglaise.

74. T. B. Macaulay, *Histoire d'Angleterre...*, *op. cit.*, p. 822.

Chapitre 9

Antagonismes monétaires et constitution d'une banque centrale aux États-Unis (1865-1935)

Laurent Le Maux, Laurence Scialom

La Banque d'Angleterre, levier financier de la Glorieuse Révolution, impressionnait, tout naturellement et par identification, certains des pères fondateurs des États-Unis favorables à la constitution d'un État fédéral puissant. Le plus influent de ces « fédéralistes », Alexander Hamilton, pensait également à une autre révolution, industrielle celle-ci, qui était en marche dans l'ancienne métropole et qu'il convenait selon lui d'imiter. En 1790, alors qu'il était secrétaire au Trésor de George Washington, dont l'attitude et la politique s'affirmaient de plus en plus fédéralistes, il présenta son *Report on a National Bank* devant le Congrès. Mais son projet pour une banque nationale rencontra l'opposition tant de Thomas Jefferson, dont la philosophie sociale était davantage tournée vers la terre, que de James Madison et des élus du Sud, qui remettaient en cause la constitutionnalité du projet. Aussi n'est-ce qu'à la suite d'un laborieux compromis, lequel préfigure toute l'histoire monétaire et bancaire du pays, que la première Banque des États-Unis fut créée pour vingt ans (1791-1811), avec un statut de banque commerciale privilégiée. Sa charte la dotait d'un privilège d'implantation de succursales à travers les États lui permettant de collecter les impôts pour le compte du gouvernement fédéral. Elle ne disposait pas d'un monopole d'émission, ce qui ne l'empêchait pas toutefois de gérer une partie de la dette publique. La « banque centrale » américaine était donc comprise, à cette époque, comme une banque correspondante du Trésor, et non comme une banque publique chargée de la politique monétaire et du contrôle du système bancaire. La création d'une banque publique de ce type était d'ailleurs impossible en raison de l'article 1er de la Constitution, section 10, qui stipulait : *No State shall emit bills of credit ; or make anything but gold and silver coin a tender in payment of debts.* Sur cette base, le *Coin Act* de 1792 définit l'unité de compte en instituant le taux officiel de 24,75 grains d'or

et 371,25 grains d'argent pour un dollar, soit un taux fixe entre 1 pour 15 entre les deux métaux (ce taux officiel passa à 1 pour 16 en 1834 en diminuant en conséquence le contenu d'un dollar or).

Arrivée à échéance, sous la présidence de J. Madison, la charte de cette première banque ne fut pas immédiatement reconduite. Il faudra attendre cinq ans pour que soit formée la seconde Banque des États-Unis (1816-1837). Derechef, lorsque le privilège de cette seconde Banque vint à expiration en 1837, il ne fut pas renouvelé par le président démocrate Andrew Jackson, et, à partir de 1838, plusieurs États votèrent en toute indépendance des lois dites de *free banking* qui s'appliqueront jusqu'en 1863. De plus, l'*Independent Treasury Act*, voté en 1840 par le Congrès, proscrivit toute intervention du Trésor dans le domaine bancaire afin de mettre fin aux pratiques de l'administration Jackson consistant à placer une partie des excédents fédéraux dans certaines banques ainsi privilégiées. Cette loi fut certes abrogée en 1841 par le parti des whigs alors arrivé au pouvoir et favorable – à l'instar de l'ancien parti fédéraliste conduit par A. Hamilton – à une centralisation des institutions et à un projet de « banque centrale ». Mais cette inflexion fut de courte durée : le projet fut rejeté dès 1842 par les démocrates qui reprirent cette année-là la majorité au Congrès et qui entendaient conserver les droits des États fédérés dans le domaine monétaire et bancaire, et surtout dans le domaine fiscal. Aussi, en 1846, l'*Independent Treasury Act* est-il réinstitué. Il restera en vigueur jusqu'en 1914.

Après la disparition du parti fédéraliste dans les années 1810, puis du parti des whigs dans les années 1850, une nouvelle formation politique, le parti républicain, est créée en 1854. Elle rassemble des forces assez hétéroclites (anciens whigs, partisans du « sol libre », abolitionnistes, fédéralistes et industriels du Nord) qui vont se rallier à la candidature d'Abraham Lincoln pour l'élection de 1860. À l'opposé, dans le Sud, émerge un nationalisme de plus en plus paranoïaque qui s'insurge contre le programme (pourtant modéré) de ce nouveau parti républicain. Le Sud, agricole et exportateur, craint une hausse des impôts fédéraux ; à l'époque, il s'agit essentiellement des droits de douane, qui, dans le programme républicain, devraient être fixés de manière à encourager le développement des intérêts industriels. Et surtout, le Sud s'oppose à la cause abolitionniste[1]. Une précision doit être faite en ce qui concerne la question de l'esclavage. Bien que William H. Seward, ancien whig devenu leader du parti républicain, ait déclaré en 1858 le conflit « inévitable », A. Lincoln affirmait quant à lui, en 1862, que son objectif essentiel dans ce conflit était de « sauver l'Union » et « non pas de sauver

1. A. Kaspi, *Les Américains : Les États-Unis de 1607 à nos jours*, Paris, Seuil, 1986, p. 169-173.

ou détruire l'esclavage »[2]. La dimension économique du conflit était en fait très prégnante et opposait deux modèles économiques au sein de l'Union. L'hostilité à l'encontre de la hausse des droits de douane et le libre-échangisme prôné par le Sud constituaient pour le Nord une menace pour ses industries, lesquelles, du fait de facteurs capital et travail moins abondants, sentaient le besoin d'être protégées de la concurrence des firmes britanniques. Il n'est pas anodin de noter à ce propos que le *Report on the Subject of Manufactures,* rédigé pour le Congrès par A. Hamilton en 1791, fonde une formulation de ce qui sera connu ultérieurement sous le nom de la théorie des « industries naissantes ».

Quoi qu'il en soit, la réaction du Sud est exacerbée au point que nombre de gouverneurs ne cachent pas leur intention de se séparer de l'Union en cas de victoire de Lincoln à l'élection présidentielle. Ainsi, le 20 décembre 1860, la Caroline du Sud proclame sa sécession. Dans la foulée, les démocrates ralliés à la cause sudiste quittent les institutions fédérales et onze États esclavagistes sur quinze constituent une Confédération séparée de l'Union. Le premier coup de feu est tiré le 12 avril 1861. La guerre de Sécession qui prit fin quatre ans plus tard, le 9 avril 1865, à Appomattox, opposa en fait deux nations, contrairement à ce que suggère l'expression « *Civil War* » employée couramment et de manière révélatrice aux États-Unis. Elle fut une guerre de masses et une guerre d'usure : le nombre de victimes militaires dans les deux camps (620 000) y a dépassé celui des conflits dans lesquels les États-Unis se sont engagés hors de leurs frontières de 1776 jusqu'à aujourd'hui[3] ; les dépenses militaires (3,2 milliards de dollars côté Nord, 2 milliards côté Sud) pesèrent considérablement sur les finances des deux gouvernements ; entre 1860 et 1865, la dette fédérale grimpa de 65 millions à 2,225 milliards de dollars[4]. Ce faisant, il n'y a rien d'étonnant à ce que, en matière monétaire, les conséquences de cette guerre aient été majeures. Les républicains votent ainsi à Washington deux lois prévues initialement pour la durée de la guerre, mais dont les effets perdureront bien au-delà de la capitulation des dernières forces de la Confédération. Il s'agit, d'une part, du *Legal Tender Act* (1862) autorisant le Trésor à émettre du papier inconvertible (les *greenbacks*) et, d'autre part, du *National Bank Act* (1863), loi qui instaure une autre « monnaie

2. Cité dans A. Kaspi, *ibid.*, p. 193.
3. J. McPherson, *La guerre de Sécession* [1988], trad. française B. Vierne, Paris, Robert Laffont, 1991.
4. Soit une hausse de plus de 3 300 % ! À titre de comparaison, entre juillet 1940 et juillet 1945, la dette augmenta « seulement » de 500 %, passant de 43 à 259 milliards de dollars (R. Roll, « Interest Rates and Price Expectations During the Civil War », *Journal of Economic History*, 32 [2], 1972, p. 476-498, à la page 477). Entre-temps, le système fiscal des États-Unis avait été réformé et ne reposait plus sur les seuls droits de douane.

du Nord », les *national notes* convertibles en *greenbacks* et émis, contre un dépôt de titres publics, par des banques bénéficiant d'une charte fédérale d'incorporation *(national banks)*.

La brève histoire de la monnaie que nous proposons se situe entre deux crises majeures de l'histoire des États-Unis, la guerre de Sécession et la Grande Dépression. Au cours de cette période, la monnaie s'est dévoilée à travers deux crises, toutes deux à caractère fortement déflationniste : la crise du monnayage (liée à la détermination du régime monétaire) et la crise du système de paiement (liée à l'architecture bancaire). La crise du monnayage relève d'une double volonté du gouvernement, à savoir revenir à la convertibilité à l'ancienne parité et instituer un régime monométallique or ; elle va opposer les classes sociales et surtout les régions – le Nord-Est industriel et financier d'une part, l'Ouest et le Sud agraires d'autre part. La crise du système de paiement relève, quant à elle, d'un fractionnement tant régional qu'institutionnel et révèle les carences d'un système sans banque centrale souveraine durant la période du *National Banking System* ; de plus, elle sera fortement imbriquée dans la crise du monnayage et exacerbée par elle. Enfin, contrairement à ce qui est couramment avancé, la création du système fédéral de Réserve en 1913 ne répond pas pleinement aux défis posés au cours de la période antérieure et elle ne peut être considérée comme un aboutissement. Cette construction inachevée et le caractère tronqué des fonctions de banque centrale, originellement attribuées au nouveau système, seront en partie à l'origine des erreurs de politique économique commises dans les années 1920-1930 ainsi que de l'aggravation de la Grande Dépression. La souveraineté de la banque centrale n'était pas encore acquise.

Crise du monnayage, crises monétaires

Les greenbacks *et le retour à l'ancienne parité*

Voté le 25 février 1862, le *Legal Tender Act* autorise le Trésor à émettre des *United States notes* afin de financer les dépenses militaires de l'Union. Cette « monnaie-papier » imprimée à l'encre verte – les *greenbacks* – était inconvertible et fut émise pour un montant qui atteignit 450 millions de dollars en 1863. On pouvait y lire la célèbre formule : *this note is legal tender for all debts, public and private*, qui se trouve encore aujourd'hui sur les dollars émis par la Réserve fédérale. Seuls les paiements des droits de douane et des intérêts de la dette de l'Union devaient être effectués en monnaie métallique. La Cour suprême remit néanmoins en cause en 1869 la constitutionnalité de cette monnaie du Trésor, en faisant référence à l'article 1er de la Constitution, puis corrigea sa décision, en 1871, en précisant que seuls ceux émis durant la guerre de Sécession demeuraient constitutionnels.

Conformément au *Resumption Act* de 1875, les *greenbacks* furent convertibles en monnaie métallique à partir du 1er janvier 1879 [5].

Les montants significatifs des émissions de *greenbacks* n'ont curieusement pas empêché que des pénuries monétaires apparaissent dans l'Union. Ce paradoxe s'explique par la combinaison de facteurs macroéconomiques (inflation) et institutionnels (loi sur les petites coupures). En effet, durant les dix-sept années de suspension des paiements en espèces métalliques, les *greenbacks* servirent de numéraire, faisant apparaître une prime sur le métal. Étant donné que les espèces métalliques, y compris celles de faible dénomination, étaient thésaurisées en raison de cette prime, il ne restait en circulation que la monnaie fiduciaire. De plus, les *greenbacks*, tout comme les billets nationaux, n'étaient émis que sous forme de grosses coupures : le minimum légal étant de 5 dollars. Ils n'étaient donc que faiblement utilisés dans le circuit des dépenses courantes. Aussi, afin d'éviter la rupture de la chaîne des paiements, l'émission de papier-monnaie en petites coupures s'imposait. Le Congrès autorisa donc en juillet 1862 l'utilisation de timbres-poste comme monnaie *(postage-stamp currency)*, puis, en octobre 1863,

5. Il convient de garder à l'esprit qu'une première période (1862-1865) correspond à une inflation de 104 %, et une seconde période (1865-1879) à une déflation de 60 % (J. K. Kindahl, « Economic Factors in Specie Resumption : The United States, 1865-1879 », *Journal of Political Economy*, 69 (1), 1961, p. 30-48, à la page 36). Sur l'histoire des *greenbacks*, voir les travaux de W. Mitchell (*A History of Greenbacks*, Chicago (IL), University of Chicago Press, 1903), R. Sharkey (*Money, Class, and Party : An Economic Study of the Civil War and Reconstruction*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 1959), M. Friedman, A. J. Schwartz (*A Monetary History of the United States, 1867-1960*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1963) et I. Unger (*The Greenback Era : A Social and Political History of American Finance, 1865-1879*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1964). La dépréciation du dollar de l'Union fut relativement faible : le dollar or, coté à New York et en *greenbacks*, atteint un pic durant le mois de juillet 1864 à 2,85 dollars (W. Mitchell, *ibid.*, p. 423-424). La détermination du change et de la prime de l'or est l'objet d'une intéressante réflexion. D'une part, le cours des *greenbacks* par rapport à l'or résulterait de leur quantité en circulation. D'autre part, du fait de sa forte volatilité, le cours dépendrait davantage des anticipations relatives à la probabilité de victoire de l'Union et de retour à la convertibilité, et ces anticipations se formaient à partir des nouvelles venant des champs de batailles. Cette dernière thèse a été explorée par W. Mitchell, *ibid.* ; Ch. Calomiris, « Price and Exchange Rate Determination under the Greenback Suspension », *Oxford Economic Papers*, 40 (4), 1988, p. 719-750 ; G. Smith, T. Smith, « Greenback-Gold Returns and Expectations of Resumption, 1862-1879 », *Journal of Economic History*, 57 (3), 1997, p. 697-717. R. Roll, « Interest Rate... », *op. cit.*, s'est intéressé au prix de titres fédéraux et au taux d'intérêt et montre qu'ils dépendaient également des nouvelles du front. G. Hall, « Exchange Rates and Casualties During the First World War », *Journal of Monetary Economics*, 51 (8), 2004, p. 1711-1742, prolonge le débat en étudiant le cours des changes durant la Première Guerre mondiale.

il organisa l'émission de plusieurs types de billets gouvernementaux, connus sous le nom de *fractional currency* ou de *shinplasters*, et ce pour un montant total de 26 millions de dollars. Le contexte inflationniste du moment créa l'illusion que ces émissions de petites coupures étaient la source de l'inflation alors qu'elles n'en étaient que le symptôme. Cette perception erronée amena le gouvernement à les restreindre.

Du côté de la Confédération, l'essentiel des dépenses était financé par des émissions de monnaie-papier et par des emprunts lancés sur le marché intérieur ainsi qu'en Europe[6]. Durant l'année cruciale de 1864, Ulysse S. Grant obtint de Lincoln le commandement des forces de l'Union et William T. Sherman inaugura une guerre de dévastation et de dépeuplement qui lamina le camp de Robert E. Lee. La forte dépréciation du dollar de la Confédération ne traduisait pas seulement l'effet d'une plus forte quantité de monnaie en circulation. Elle reflétait également la perte de confiance dans le projet sudiste et la prise de conscience que la fin de la société esclavagiste allait s'accompagner d'un effondrement de la valeur des propriétés et des plantations, alors qu'au Nord le capitalisme industriel n'allait plus rencontrer qu'une faible contestation.

Au sortir de la guerre, durant la période dite de la Reconstruction, la politique monétaire fut initiée par le *Contraction Act* de décembre 1865 et appliquée par Hugh McCulloch, le secrétaire au Trésor d'une administration aussi conservatrice que contestée, celle d'Andrew Johnson, le successeur de Lincoln assassiné le 14 avril 1865. Visant un retour à l'ancienne parité or, le gouvernement opta pour une politique de retrait partiel des *greenbacks*, destinée à réduire le plus rapidement possible la prime sur l'or. Il en résulta une forte déflation et un vif mécontentement. L'année 1866 fut celle d'une contestation très âpre de la présidence par le Congrès, notamment sur la question monétaire. Ce dernier obtint la fixation d'un plafond de retrait des *greenbacks*. En 1868, Grant, également républicain, fit campagne contre A. Johnson et, une fois au pouvoir, son secrétaire au Trésor,

6. Les émissions de dollars de la Confédération s'élevèrent à 826,8 millions en janvier 1864 (E. M. Lerner, « Money Prices and Wages in the Confederacy, 1861-1865 », *Journal of Political Economy*, 63 [1], 1955, p. 20-40, à la page 21). Le dollar de la Confédération se déprécia fortement : le prix de l'or coté à Richmond atteignit un pic en février 1864 de 25 dollars (24 dollars à Houston, de l'autre bord du Mississippi), avant la mise en application de la réforme du 17 février 1864 ; un an plus tard, le prix de l'or, coté en « nouveau » dollar confédéré, atteignit un autre pic de 65 dollars (28 à Houston). Cf. G. Pecquet, « Money in the Trans-Mississippi Confederacy and the Confederate Currency Reform Act of 1864 », *Explorations in Economic History*, 24 (2), 1987, p. 218-243, à la page 221 ; R. Todd, *Confederate Finance*, Athens (GA), University of Georgia Press, 1954, p. 198. D'après l'indice des prix de gros construit par E. M. Lerner (*ibid.*, p. 24), dans le Sud, les prix augmentèrent de 9 200 % entre avril 1861 et avril 1865.

Georges S. Boutwell, adopta une politique de gel des *greenbacks* à un montant fixé à 356 millions de dollars. La déflation n'en continuait pas moins de peser sur les fermiers de l'Ouest, endettés par l'acquisition de biens de production relativement coûteux, et affaiblissait davantage l'économie du Sud[7].

Lors de la crise financière de 1873, la politique du secrétaire au Trésor William Richardson, successeur de G. S. Boutwell, avait consisté à émettre 26 millions de dollars en *greenbacks*. Cet activisme et la question de l'étalon monétaire furent l'objet d'une polémique intense au sein même du parti républicain, la critique la plus véhémente venant de John Sherman, sénateur de l'Ohio, lequel était un fervent défenseur de la convertibilité et succédera par la suite à W. Richardson[8]. Voulant ancrer l'étalon sur le métal jaune, le Congrès gela de nouveau le montant des *greenbacks* à 382 millions de dollars en juin 1874. Par crainte d'une victoire démocrate, le *Resumption Act* fut voté en février 1875 par le Congrès républicain ce qui permit à J. Sherman de mener une nouvelle politique de retrait des *greenbacks*. L'exaspération qui en résulta fut à l'origine de la fondation, en 1876, d'un parti politique structuré autour de la défense d'une monnaie faible, le parti des *greenbackers*. Cela n'entama aucunement la détermination du gouvernement et, une fois la prime sur l'or annulée, le Congrès vota de nouveau le gel du stock de *greenbacks* à 346,7 millions de dollars, le 31 mai 1878. Le 1er janvier 1879, comme prévu, ils devinrent officiellement convertibles en espèces métalliques[9].

L'analyse de la crise de l'étalon que nous avons faite – à travers le prisme des problèmes politiques internes – doit être complétée par l'intégration d'éléments tenant aux relations économiques des États-Unis avec l'Europe. Dans cette veine, Ronald Rogowski[10] propose une vision éclairante de l'économie politique des États-Unis durant cette période, en développant l'idée de « coalitions » entre groupes sociaux détenteurs de facteurs rares (le capital et le travail, concentrés dans les villes, au Nord-Est) ou abondants (la terre et les mines, à l'Ouest et au Sud). Les premiers se trouvaient directement concurrencés par les pays fortement dotés en capital, telle la Grande-Bretagne, et étaient donc demandeurs de protections douanières, les seconds pouvaient au contraire largement tirer partie

7. Lors de la Reconstruction, les billets du Trésor de la Confédération furent entièrement détruits et les *greenbacks* ne circulaient encore que très faiblement au Sud. De manière générale, cette période peut être considérée comme la poursuite de la guerre par d'autres moyens.
8. Le même type de polémique se reproduisit dans les années 1890, cette fois au sein du parti démocrate, à propos de la libre frappe de l'argent (cf. *infra*).
9. Les dernières mises en circulation de *greenbacks* par le Trésor, dans le cadre du gel de leur montant global fixé en 1878, datent de 1923.
10. R. Rogowski, *Commerce and Coalitions*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1989, p. 43-8.

du libre-échange. Une coalition entre industriels et travailleurs pouvait alors se nouer au détriment de la périphérie [11]. Par ailleurs, le développement de l'industrie nécessitait des entrées de capitaux venant d'Europe occidentale. L'adhésion à un monométallisme or constituait donc pour le Nord industriel une garantie de stabilité monétaire et, à ce titre, un moyen efficace pour encourager durablement les placements européens aux États-Unis [12]. De plus, selon cette perspective, le monométallisme or permettait aux sphères bancaire et financière du Nord-Est de développer leur activité d'intermédiation.

Au niveau proprement monétaire, on retrouve cette même opposition entre ville et campagne, structurée par l'insertion économique internationale. Ainsi, le vote démocrate et populiste en faveur d'une monnaie faible est souvent expliqué par la baisse du niveau *général* des prix, attribuée à la politique restrictive du Trésor, et par l'alourdissement de la dette réelle qui en résulte et dont les fermiers de l'Ouest semblaient être les premières victimes. Cependant, l'étude très fine de Jeffry Frieden sur les votes des élus du Congrès montre que l'appréciation du dollar sur le marché des changes en constituait le déterminant essentiel [13]. Une monnaie forte conduit en théorie à une baisse du prix relatif des biens échangeables par rapport aux biens non échangeables. Les séries de George Warren et Frank Pearson montrent en effet qu'aux États-Unis, entre 1869 et 1894, l'indice des prix des produits agricoles, du textile et de la métallurgie (biens échangeables à l'extérieur) chuta de plus de 50 % de manière continue, tandis que celui de la construction (bien non échangeable) ne diminua « seulement » que de 33 % avec quelques phases de hausse [14]. Bien que, dans les années 1870, les industries textile et métallurgique aient préféré l'adoption d'une monnaie dépréciée pour concurrencer les produits européens, deux facteurs permettent d'expliquer l'affaiblissement ultérieur de leur hostilité à

11. L'isolement et le sacrifice de la périphérie, résultant d'une politique protectionniste, ne sont pas systématiques, car tout dépend de l'abondance relative des facteurs de production. Dans le cas de l'Allemagne, pays également moins doté en capital par rapport à la Grande-Bretagne, la terre y était rare et le travail abondant au XIX^e^ siècle. Aussi, une coalition entre propriétaires terriens et capitalistes fut à l'origine des protections douanières, au détriment de la classe ouvrière. Il s'agissait alors davantage d'un conflit de classes que d'un conflit entre régions. Selon R. Rogowski (*ibid.*, p. 39-41), les aspirations nationalistes d'une bourgeoisie protectionniste face à un socialisme internationaliste – opposition que l'auteur décèle également en Italie, en Espagne et en Autriche-Hongrie – constituent une configuration à caractère fasciste.
12. M. Bordo, H. Rockoff, « The Gold Standard as a Good "Housekeeping Seal of Approval" », *Journal of Economic History*, 56 (2), 1996, p. 389-428.
13. J. Frieden, « Monetary Populism in Nineteenth-Century America : An Open Economy Interpretation », *Journal of Economic History*, 57 (2), 1997, p. 367-395.
14. G. Warren, F. Pearson, *Prices*, New York (NY), John Wiley & Sons, 1933, p. 30-32.

un dollar fort. D'une part, l'accroissement de leurs gains de productivité permettait à leur rentabilité d'être moins entamée par la baisse des prix. D'autre part et surtout, à partir du retour à la convertibilité en 1879, leurs représentants politiques concentrèrent leurs revendications sur l'augmentation des droits de douane. Celle-ci ayant été obtenue en 1890 avec les tarifs McKinley, elle permit d'atténuer les effets d'une monnaie forte en rendant les industries moins vulnérables à la concurrence des firmes européennes. L'industrie se trouva alors avantagée par rapport au secteur agricole, lequel, exportateur net, ne pouvait naturellement bénéficier de ce protectionnisme douanier[15].

Cette coalition urbaine, rassemblant financiers et – sous réserve de protections douanières – industriels et travailleurs, était alors suffisamment puissante face à celle des fermiers et des propriétaires des mines pour remporter la bataille de l'étalon et pour valider le « crime de 1873 ». La monnaie n'était plus créatrice de liens territorial et social, mais au contraire apparaissait comme le vecteur d'oppositions violentes entre régions et comme l'instrument de deux modèles de développement : le modèle industriel contraint par une monnaie forte à des gains de productivité et à des innovations constantes, et le modèle agraire soutenu par une monnaie faible. Parallèlement, les acteurs politiques et sociaux s'emparèrent de questions abstraites quant à la nature de la monnaie et aux fondements de sa valeur et de son acceptabilité : devait-elle avoir une valeur intrinsèque, comme l'estimaient les métallistes, ou devait-elle simplement recevoir le sceau de l'État pour circuler comme monnaie, ainsi que le pensaient les *greenbackers*[16] ? Ces controverses témoignent de la volonté politique de légitimer ce sur quoi repose l'unité de compte et de ne pas réduire la monnaie à un simple intermédiaire des échanges. Néanmoins, il convient d'admettre qu'elles étaient tranchées d'avance par le rapport des forces économiques en présence. De surcroît, les revendications populistes en faveur de la monnaie faible, une fois que la convertibilité et le gel des *greenbacks* semblèrent définitifs, se portèrent non plus sur le papier imprimé à l'encre verte mais sur le métal blanc.

Le « crime de 1873 » ou la démonétisation de l'argent

Avant les lois de 1874 et 1875, votées dans la perspective d'un retour à la convertibilité, le *Coinage Act* du 12 février 1873 établit ce en quoi la monnaie fiduciaire allait être convertible. Il dressait, en effet, la liste des pièces qui devaient être

15. J. Frieden, « Monetary Populism… », *op. cit.*, p. 369-375.

16. B. G. Carruthers, S. Babb, « The Color of Money and the Nature of Value : Greenbacks and Gold in Postbellum America », *American Journal of Sociology*, 101 (6), 1996, p. 1556-1591.

frappées. Une ligne de la loi initiale fut supprimée et une pièce de la liste délaissée – sans opposition sur le moment, de manière presque anodine. Le tour de force mérite d'être souligné car il s'agissait en fait de la pièce d'argent de 1792 ! Les motivations de cette omission étaient-elles simplement techniques ? Relevaient-elles de justifications plus profondes touchant à l'économie politique ? Cette décision entérinait-elle un état de fait passé ou préparait-elle le futur ? Cet assaut d'interrogations découle du fait que cet « oubli » revenait *de facto* à supprimer la frappe libre de l'argent – c'est-à-dire sa monétisation illimitée dans le cadre du bimétallisme – au moment même où, en Europe, de nombreuses nations, à commencer par l'Allemagne en 1871, adoptaient le monométallisme or, régime métallique en vigueur en Angleterre depuis 1816. Ce n'est que quelque temps plus tard, lorsque le cours de l'or se redressa par rapport à celui de l'argent, à partir de 1874, que les « argentistes » commencèrent à parler du « crime de 1873 » et demandèrent avec véhémence le rétablissement de la libre frappe de l'argent *(free silver)*[17].

Selon le législateur, le *Coinage Act* visait à entériner la disparition des pièces d'argent du fait de leur sous-évaluation et le seul blâme qu'on pût lui faire fut qu'il venait trop tardivement et ne pouvait prévoir en conséquence le retournement du prix du marché de l'or par rapport à celui de l'argent. Toutefois, il est permis de penser que la justification donnée par le gouvernement et les partisans du monométallisme or ne résiste ni à l'analyse ni aux faits. D'une part, au niveau analytique, le *Gold Rush* de 1848 avait effectivement fait baisser le prix de l'or par rapport à celui de l'argent. En vertu de la loi de Gresham « étendue » au régime bimétallique – c'est-à-dire du fait d'une parité fixe entre les deux métaux –, la monnaie d'or (faible et surévaluée) avait alors tendance à chasser la monnaie d'argent (forte et sous-évaluée). Si le régime bimétallique implique que la monnaie sous-évaluée ait tendance à disparaître de la circulation, rien ne justifie pour autant que le législateur en supprime la frappe. En effet, à partir du moment où le métal sous-évalué (l'argent) enregistre par la suite une baisse de son prix de marché par rapport à celui du métal qui devient à son tour sous-évalué (l'or), alors la frappe de la monnaie désormais surévaluée (l'argent) peut reprendre. Cette situation fut effective à partir de 1874. Mais plus personne désormais ne pouvait

17. Selon P. O'Leary, « The Scene of the Crime of 1873 Revisited », *Journal of Political Economy*, 68 (4), 1960, p. 388-392, à la page 390, le terme revient à G. M. Weston, le secrétaire de la *Monetary Commission* de 1876. Sur « la bataille des régimes monétaires » en Europe et aux États-Unis, voir l'étude très complète de L. Gillard, « La Bataille des régimes monétaires à la fin du XIX^e^ siècle », *Économies et Sociétés*, 25 (2), 1991, p. 39-90. Sur le « crime de 1873 », cf. également la série d'articles écrits par M. Friedman « The Crime of 1873 », *Journal of Political Economy*, 98 (6), 1990, p. 1159-1194 et « Bimetallism Revisited », *Journal of Economic Perspectives*, 4 (4), 1990, p. 85-104.

faire frapper l'argent à l'hôtel des Monnaies. En définitive, supprimer la frappe de la monnaie sous-évaluée ne vise pas à prendre acte d'une simple conjoncture sur le marché des métaux précieux, mais revient à supprimer un *régime* monétaire – le bimétallisme. D'autre part, au niveau historique, Paul O'Leary estime que la loi de 1873 ne fut nullement en retard sur les événements, mais elle anticipait parfaitement l'évolution future de la valeur relative de l'argent [18]. Il s'appuie sur le témoignage d'un des rédacteurs de la loi de 1873, Henry Linderman. Celui-ci cite un rapport daté du 19 novembre 1872 qu'il rédigea pour le secrétaire au Trésor, et dont voici un extrait : « Les fluctuations de la valeur relative de l'or et de l'argent n'ont pas été très importantes durant ces cent dernières années, mais plusieurs forces sont maintenant à l'œuvre, toutes tendant à provoquer un excès de l'offre par rapport à la demande d'argent, et conséquemment sa dépréciation. Parmi ces causes, il peut être mentionné l'augmentation de la production d'argent, [et] sa démonétisation par l'Empire germanique. » [19]

Aussi le législateur était-il parfaitement informé, dès la fin de l'année 1872, et les partisans de l'argent ne réagirent qu'*après* le vote de la loi. Cette utilisation de l'illusion monétaire à des fins politiques et permettant de passer d'un régime monétaire à un autre jette un sérieux doute sur le principe de la neutralité de la monnaie.

Le *Free Silver Movement* allait regrouper non seulement les exploitants agricoles dont la production était tournée vers l'exportation, mais également, les propriétaires des mines d'argent inquiets de voir se réduire leurs débouchés. Cette coalition représentée par les élus de l'Ouest et du Sud demandait le rétablissement du régime bimétallique. La commission monétaire de 1876 fut chargée de prendre en compte ces revendications. Son travail déboucha sur le *Bland-Allison Act* de février 1878 qui obligeait le Trésor à acquérir chaque mois entre 2 et 4 millions de dollars de métal blanc au prix de marché. Le Trésor pouvait en conséquence faire frapper des pièces *(silver dollars)* ou émettre des certificats d'argent *(silver certificates)*, pour un montant limité, au taux de 16 pour 1 par rapport à l'or – ce qui conférait d'ailleurs à la monnaie d'argent un caractère partiellement fiduciaire. L'application de cette loi fut telle que l'acquisition d'argent par le Trésor resta toujours collée au niveau plancher [20]. Le *Sherman Silver Purchase Act* de 1890 se

18. P. O'Leary, « The Scene of the Crime of 1873 Revisited », *op. cit.*, p. 391-392.
19. H. R. Linderman, *Money and Legal Tender in the United States*, New York (NY), G. P. Putman, 1878, p. 47-48.
20. Ce furent 50 millions de *Bland dollars* qui ont été frappés entre 1878 et 1880, à comparer aux 36 millions de *trade dollars* frappés entre 1873 et 1878. Depuis le *Coinage Act* de 1873, la frappe de l'argent était limitée au *trade dollar*, une pièce légèrement plus lourde que le *domestic silver* de 1792 et qui n'était en principe utilisée qu'en vue de commercer avec le Mexique et la Chine, pays en monométallisme argent.

substitua à la loi de 1878 et obligea le Trésor à acheter chaque mois 4,5 millions d'onces d'argent, et à émettre en contrepartie des billets d'argent *(notes of 1890)* ayant cours légal et convertibles en or ou en argent[21]. Ces lois ne remettaient nullement en cause le « crime de 1873 », car la frappe des pièces d'argent à un taux fixe n'était toujours pas libre et demeurait très limitée. La monnaie d'argent était cantonnée à une simple fonction de moyen de paiement et ne constituait en rien un véritable étalon alternatif. Le mécontentement des argentistes perdurait.

En 1884, la victoire électorale de Grover Cleveland marqua le premier retour du camp démocrate à la présidence depuis la guerre de Sécession. Le débat au Sénat autour de la résolution contre la suspension de la libre frappe de l'argent raviva les antagonismes politiques. Les défenseurs de la monnaie forte (le métal jaune) étaient des élus de l'Est – généralement des républicains. Les défenseurs de la monnaie faible (l'argent s'étant substitué aux *greenbacks* dans ce combat) étaient des élus de l'Ouest et du Sud – généralement des démocrates. Toutefois, les partis commencèrent à se diviser selon l'origine géographique de leurs élus, de sorte que la frontière géo-économique devint plus discriminante que les frontières entre partis politiques pour expliquer le positionnement des élus sur la question monétaire. Ainsi, alors que la nouvelle victoire en 1892 de Grover Cleveland à la présidence, de même que celle des démocrates au Congrès, semblait prometteuse pour la cause de la libre frappe de l'argent, le camp démocrate s'avéra très divisé sur cette question. C'est dans ce contexte que fut fondé le parti populiste *(People's Party)* en 1892. Cette division créa une grande incertitude quant à l'avenir du système monétaire et, au début de 1893, avant même la prise de fonction présidentielle, les avoirs en or des investisseurs étrangers refluèrent vers l'Europe. Le 21 avril, les réserves du Trésor étaient tombées en dessous de 100 millions de dollars et la participation du pays à l'étalon-or fut menacée.

L'administration démocrate se trouva d'autant plus dans l'embarras qu'une crise bancaire – partie de l'intérieur du pays – toucha New York à la fin juin. Alors que les revendications des argentistes se faisaient encore plus pressantes, Grover Cleveland et son secrétaire au Trésor John G. Carlisle – lequel avait pourtant été au Congrès un partisan de la libre frappe – ne voulurent toujours pas les suivre sur la voie de la monétisation de l'argent, fût-elle même limitée. Durant l'été 1893, Cleveland rassembla le Congrès pour une session spéciale. Il dénonça la monétisation limitée de l'argent autorisée par le *Sherman Act* comme la source d'un processus qui tendait « à substituer l'argent à l'or dans les coffres du Trésor » et il affirma que, si cette tendance se poursuivait, les États-Unis ne pourraient

21. L'achat d'argent par le Trésor correspondant aux émissions de *notes of 1890* s'éleva à 156 millions de dollars entre 1890 et 1893.

pas « prétendre avoir une place parmi les nations de premier ordre ». Sa proposition tomba comme un couperet : « Je recommande sérieusement l'abrogation de l'acte de 1890. »[22] Le texte abrogeant entièrement la clause du *Sherman Act* relative à l'acquisition de métal blanc par le Trésor fut déposé à la Chambre le 11 août 1893. En réaction, Richard P. Bland, qui avait donné son nom à la loi de 1878, posa les premiers amendements en faveur de la libre frappe de l'argent au taux de 16 pour 1 ou de 20 pour 1. Or le prix du marché de l'argent en cette année 1893 était autour de 27 pour 1, après avoir été en moyenne de 20 pour 1 dans les années 1880. Encore une fois, selon la loi de Gresham « étendue », un régime bimétallique aurait alors conduit à ce que la monnaie d'argent (faible et surévaluée) eût tendance à chasser la monnaie d'or (forte et sous-évaluée). Avec un taux officiel de 20 pour 1, et *a fortiori* avec un taux de 16 pour 1, le bimétallisme offrait au Trésor la perspective d'un épuisement structurel de ses réserves en or. En raison de ce mécanisme, les défenseurs de l'abrogation – et certains partisans de la libre frappe de l'argent qui en vinrent également à se rallier à cet argument – soutenaient que le bimétallisme nécessitait un accord international afin de soutenir le prix du métal blanc. Cependant, les États-Unis n'étaient pas en position de force par rapport aux nations européennes et ne pouvaient exiger d'elles un retour au bimétallisme[23]. À cette époque, l'hégémonie de la Grande-Bretagne en matière monétaire était en effet avérée.

Par ailleurs, lors des débats au Congrès, la fibre nationaliste s'exprimait de manière récurrente parmi les défenseurs de l'or. Elle traduisait la volonté de certains élus d'élever les États-Unis au rang des grandes nations, telles la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, ayant adopté un régime monométallique or, en les opposant à celles qui, telles la Chine ou le Mexique, avaient choisi un régime monométallique argent. À l'opposé, un nationalisme en appelant un autre, certains argentistes voyaient dans cette réforme en faveur de l'or et d'une monnaie forte une conspiration des forces « cosmopolites » et des financiers anglais, dont G. Cleveland était le plus sûr allié ![24] Plus sérieusement, d'autres partisans de la

22. G. Cleveland, *Congressional Record*, 53th Congress, 1st session, 1893, p. 205-206, cité dans R. H. Timberlake, *Monetary Policy in the United States : An Intellectual and Institutional History*, Chicago (IL), University of Chicago Press, 1993. p. 170-171. Ce qui distinguait alors Cleveland des républicains, favorables eux aussi à une monnaie forte, concernait la question fiscale et notamment sa disposition en faveur d'une réduction des droits de douanes.

23. Et ce n'était pas faute d'avoir essayé : « Sous la pression [du *Free Silver Movement*], les États-Unis sont à l'initiative des quatre conférences monétaires internationales qui tenteront d'instaurer le bimétallisme, entre 1878 et 1892 » (L. Gillard, « La bataille des régimes monétaires... », *op. cit.*, p. 68).

24. L'imaginaire xénophobe et raciste allait bon train. M. O'Malley, « Specie and Species : Race and the Money Question in Nineteenth-Century America », *American Historical*

frappe libre de l'argent apportaient des arguments de taille à l'encontre de la politique du gouvernement en établissant que, durant les deux dernières décennies, un seul bien, à savoir l'or, s'était apprécié de manière surprenante par rapport à l'argent. Il en résultait qu'un régime bimétallique, en plaçant l'étalon sur la monnaie d'argent, permettait d'éviter des pressions déflationnistes sinon insoutenables. D'un point de vue théorique, le régime bimétallique offrait un mécanisme vertueux par lequel la « mauvaise » unité de compte chassait la « bonne » ; un tel régime pouvant alors être comparé à « un tamis qui ne garde systématiquement que le plus mauvais, de sorte que son stock monétaire se compose toujours du moins apprécié des deux métaux », sans que cela ait pour autant un caractère « inflationniste »[25]. Aussi, faisant suite à la déflation de 1866-1879 associée au retour à la convertibilité, l'adoption du monométallisme or entraîna une seconde baisse des prix de l'ordre de 37 % entre 1883 et 1896[26].

Le *Repeal Act* du 1er novembre 1893 visait à casser les anticipations sur le change mais ne fut pas suffisant pour éviter l'hémorragie des réserves d'or du Trésor : de 259 millions de dollars en 1892, avant la crise, elles chutèrent à 189 millions en 1893, puis à 126 millions en 1895, avec un creux à 45 millions en janvier 1895. Ce n'est qu'après le 8 février 1895, date à laquelle le Trésor signa un contrat avec un syndicat de banques formé par J. P. Morgan et August Belmont, qui lui prêta une somme de 65 millions de métal jaune dont la moitié vint d'Europe, que la tendance à l'effondrement des réserves fut inversée. Cette opération renforça l'idée populiste de la « conspiration » des banquiers internationaux contre le « peuple » américain. D'évidence, ces revendications populistes étaient contre-productives car elles alimentaient les doutes des investisseurs étrangers sur la capacité des États-Unis à rester dans l'étalon-or, ce qui renforçait en retour la détermination du gouvernement en faveur de l'or.

Review, 99 (2), 1994, p. 369-395, montre que certains partisans de l'or voyaient dans ce métal la supériorité des peuples occidentaux ; il rappelle (*ibid*, p. 393) qu'une partie du *Free Silver Movement* faisait preuve d'antisémitisme et il voyait dans l'argent le symbole de la race anglo-saxonne. L'imaginaire littéraire n'était pas en reste. H. Rockoff, « The *Wizard of Oz* as a Monetary Allegory », *Journal of Political Economy*, 98 (4), 1990, p. 739-760, interprète l'œuvre de Franck Baun, *Le magicien d'Oz*, comme l'histoire d'une petite fille des plaines du Midwest transportée par une tornade vers l'Orient, dans le pays d'Oz où « une once d'or jouit d'une signification presque mystique » et où sévit une sorcière que Rockoff identifie à G. Cleveland (*ibid*, p. 745-746).

25. L. Gillard, « La bataille des régimes monétaires... », *op. cit.*, p. 72. M. Friedman dans sa série d'articles en faveur du bimétallisme (« The Crime of 1873 », *op. cit*, et « Bimetallisme Revisited », *op. cit.*) retient davantage l'idée quantitative selon laquelle ce régime permet d'augmenter la quantité de monnaie de base et ainsi limiter les pressions déflationnistes.

26. Selon l'indice de G. Warren et F. Pearson, *Prices*, *op. cit.*, p. 12-13.

Lors de l'élection à la présidence de 1896, la campagne très opiniâtre du candidat de la coalition démocrate-populiste, William J. Bryan, ne fit que renforcer ce processus. De plus, pour les argentistes, une victoire démocrate aux élections ne faisait plus sens après la « trahison » de l'administration Cleveland. La victoire des républicains en fut facilitée[27]. Cette même année, grâce aux nouvelles techniques d'extraction, la production d'or en Australie, en Afrique du Sud et en Alaska augmenta et permit de mettre fin à la longue période déflationniste que connaissaient l'Occident en général et les États-Unis en particulier. En 1898, les réserves du Trésor américain avaient retrouvé leur niveau d'avant la crise de 1893. Le *Gold Coin Act* de 1900 officialisa l'étalon-or[28]. Après le déclin des plantations esclavagistes du Sud, après l'achèvement de la conquête de l'Ouest à la suite de la bataille de Wounded Knee, le capitalisme industriel du Nord s'imposait définitivement comme modèle de développement sans être menacé outre mesure par l'action des *muckrakers*[29]. Avec la fin de la « Frontière », un seul projet restait en lice. Hamilton l'emportait sur Jefferson ; du moins sur le plan industriel. Car il n'en fut rien du côté du système de paiement : le « fédéralisme bancaire », compris comme une intégration bancaire au niveau national, était toujours contesté et rejeté par la périphérie, et son absence continuait à rendre le système instable. Le *National Banking System* fut un premier facteur de cette instabilité, le *Federal Reserve System* – première manière – en fut un second, plus problématique encore.

Crise du système de paiement, crises bancaires

Le National Banking System *: une unification sans centralisation*

Le *National Banking System* (NBS) fut une tentative malheureuse d'unification du système bancaire, préparée dans l'urgence par le Congrès de l'Union pendant

27. Le *Repeal Act* de 1893 porta un coup fatal à la cause des argentistes, dont les démocrates ne se remettront qu'après leur victoire en 1912. Celle-ci sera d'ailleurs décisive dans la trajectoire des institutions monétaires et bancaires (cf. *infra*).
28. Insistons toutefois sur le fait que, contrairement à ce qui est parfois avancé, l'instauration du monométallisme or aux États-Unis ne date pas de son officialisation en 1900, ni du retour à la convertibilité en 1879, mais remonte bien au « crime de 1873 ». Le *Coinage Act* de 1873 est, à ce titre, l'équivalent de l'acte de 1816 voté en Grande-Bretagne et qui sera suivi du retour à la convertibilité en 1819.
29. Les critiques du capitalisme sauvage, qualifiés de *muckrakers* (traduire : « fouille-merdes ») par Theodore Roosevelt (A. Kaspi, *Les Américains : Les États-Unis de 1607 à nos jours*, *op. cit.*, p. 246), étaient des journalistes, des écrivains, des progressistes, des enquêteurs pour des commissions législatives et entendaient décrire les injustices et le coût social du *Gilded Age* – terme signifiant le développement industriel des États-Unis à la fin du XIX[e] siècle.

la guerre de Sécession. Issu de la loi du 25 février 1863, puis modifié à la marge par la suite, il instaurait une règle d'émission inédite dans l'histoire bancaire – si l'on excepte les lois dites du *free banking* votées dans quelques États fédérés à partir de 1838. Les *national banks*, qui étaient des banques privées recevant une charte du contrôleur de la Monnaie *(Comptroller of the Currency)*, ne pouvaient émettre des billets nationaux *(national notes)* qu'après le dépôt de titres publics éligibles. Ce dépôt obligatoire auprès du Trésor servait de garantie aux émissions de billets de banque dont la qualité était ainsi unifiée. L'émission de billets nationaux devait correspondre à 90 % du montant de ce cautionnement obligatoire et la circulation totale ne devait pas dépasser 300 millions de dollars[30]. Ces nouvelles règles d'émission tournaient le dos à la pratique générale et séculaire d'émission de billets reposant sur une opération d'escompte, pratique qui permettait de répondre aux demandes de monnaie manuelle en fonction des besoins du commerce. Elles engendraient le fameux problème de l'« inélasticité de la monnaie », à la hausse (au début de l'automne, du fait des règles d'émission compliquées et coûteuses) comme à la baisse (à la fin du printemps, du fait de l'absence de compensations interbancaires entre l'Est et l'Ouest)[31].

En raison de ses règles d'émission et d'une allocation des billets nationaux défavorable aux régions périphériques, le NBS engendrait une « inélasticité » de l'offre de billets *à la hausse*. En effet, la demande de liquidités (monnaie manuelle) suivait à cette époque le cycle des transactions dans le domaine agricole à l'Ouest et au Sud : elle augmentait en automne, période des récoltes et de leur vente, et, dans une moindre mesure, au début du printemps, période des plantations. Il en résultait une chute également cyclique des réserves des banques, et notamment de celles du Nord-Est, une baisse de leurs crédits de court terme, une hausse des taux d'intérêt *(call loan rate)* qui ne manquait pas d'exaspérer la périphérie, et, *in fine*, de fortes tensions sur le marché des titres. Certes, la loi du 12 juillet 1870 augmenta le plafond d'émission des billets nationaux de 300 à 354 millions de dollars et prévoyait initialement que 80 % des nouveaux billets nationaux soient alloués aux banques de l'Ouest et du Sud, mais ces mesures ne modifièrent que

30. Quant aux banques locales (*state banks*, c'est-à-dire les banques privées dont la réglementation dépendait de chaque État fédéré) désireuses d'émettre des billets en dehors du NBS, elles devaient s'acquitter, à partir de 1865, d'une taxe prohibitive de 10 % sur le montant de leurs billets en circulation. Suite à cette mesure, cette circulation fut alors marginale.

31. Ces règles d'émission des billets nationaux, ainsi que les crises saisonnières de liquidités décrites plus loin et dues à l'inélasticité de l'offre en billets nationaux, sont décrites dans le détail dans un document de travail du séminaire « Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui » (L. Le Maux, « Fractionnements et crises du système de paiement : États-Unis, 1863-1913 », Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2002).

faiblement la pénurie monétaire dans ces régions [32]. Les famines monétaires récurrentes étaient non seulement le résultat du caractère saisonnier de la production, mais aussi le fruit du caractère déflationniste des politiques monétaires menées : retrait puis gel des *greenbacks*, plafonnement des billets nationaux, taxe de 10 % sur les billets des banques locales, lois sur les coupures minimales, etc. Cet état de fait explique pourquoi, à l'Ouest comme au Sud, proliférait tout un ensemble de *shinplasters*, de monnaies de substitution, émises par les municipalités ou les États (au mépris d'ailleurs de la Constitution), par des chambres de compensation, par des firmes qui entendaient ainsi payer leurs employés, ou encore par des compagnies de chemins de fer dont les tickets servaient de moyens de paiement. Même s'il est vrai que les *greenbacks* ou les billets nationaux étaient par ailleurs plutôt mal perçus par les gens du Sud qui les considéraient comme « la monnaie du pouvoir du Nord », l'émission et la circulation des monnaies de substitution ne doivent nullement être interprétées comme une remise en cause de la souveraineté monétaire. Elles n'étaient qu'un moyen de pallier l'insuffisance de monnaie manuelle – pénurie à laquelle le gouvernement fédéral ne répondait pas ou mal [33]. Leur pouvoir libératoire était d'ailleurs limité.

Par ailleurs, selon un amendement de 1864 au *National Banking Act*, les billets nationaux devaient s'échanger au pair. En l'absence de toute décote, laquelle aurait été justifiée du fait des coûts de tri et de transport, cette unification n'eût été effective que si un minimum d'infrastructure bancaire avait été opératoire. Or il n'en était rien : les billets nationaux n'étaient remboursables qu'au guichet des banques émettrices. L'absence de chambres de compensation entre les banques des villes (c'est-à-dire des centres financiers, tels New York, Philadelphie et Boston) et les banques de l'intérieur (de la périphérie agraire, tels le Middle West et le Sud) était une source supplémentaire d'instabilité. En effet, elle renforçait les fluctuations saisonnières en créant une inélasticité de

32. La circulation des billets nationaux par habitant dans les seules provinces de New York, du Massachusetts, et de Pennsylvanie, est de 6,68 dollars en 1865, 11,83 en 1869 et 10,18 en 1877 ; respectivement, dans les régions de l'Ouest : 1,98 dollar, 3,45 et 2,91 ; dans les régions du Sud et de la « bordure » : 0,27 dollar, 1,31 et 1,42 (R. Bensel, *Yankee Leviathan : the Origins of Central State Authority in America, 1859-1877*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 271).

33. L'incohérence du système de paiement était à ce point récurrente que l'on retrouve des traces de monnaies de substitution (ou de secours) émises par des municipalités jusqu'en 1935 ! Sur ce point, voir R. H. Timberlake, « The Significance of Unaccounted Currencies », *Journal of Economic History*, 41 (4), 1981, p. 853-866. La circulation de monnaies de secours n'est pas seulement le symptôme d'une économie en déflation, mais plus généralement d'une crise monétaire. Comme le montre André Orléan (volume II du présent ouvrage, chapitre 5), elles peuvent apparaître dans un contexte d'hyperinflation.

l'offre de billets *à la baisse* cette fois-ci à la fin du printemps et au début de l'été avec, comme conséquences, une hausse des réserves et de l'offre de crédits de court terme par les banques des villes, une baisse des taux d'intérêt et une forte spéculation boursière, notamment à New York.

Ainsi, le NBS, en accentuant la spéculation au printemps et la dépression à l'automne, loin d'unifier le système monétaire et bancaire des États-Unis, exacerbait les antagonismes entre régions[34]. La réforme de 1874 instituant un bureau de remboursement à Washington, dont le fonds de remboursement *(redemption fund)* était alimenté par les banques nationales, fut une solution bien insuffisante à ce problème. Non seulement il aurait été plus judicieux de localiser ce fonds dans la ville de New York, mais plus fondamentalement, dans la mesure où il ne gérait pas les comptes des banques membres du NBS et donc ne réalisait pas de compensations multilatérales, ce bureau de remboursement n'avait rien d'une chambre de compensation nationale, ni *a fortiori* d'une banque centrale. En l'absence d'une centralisation des compensations et d'une législation permettant aux banques de créer un réseau de succursales sur tout le territoire (système du *branch banking* opposé à celui du *unit banking* alors en place), le système bancaire américain sous le NBS ne put faire mieux que s'organiser autour d'un réseau de correspondants bancaires entre les banques de l'intérieur et les banques de réserve des villes.

Enfin, par-delà l'absence de compensations sophistiquées interrégionales qui engendrait une mauvaise circulation des billets nationaux, l'absence de mutualisation des réserves était une source d'inquiétude récurrente sur le plan prudentiel. Dans ses rapports, le secrétaire au Trésor Lyman J. Gage pouvait ainsi mettre en évidence les défauts du NBS en soulignant le fractionnement du système bancaire et sa vulnérabilité face aux crises : « Les banques nationales restent isolées et à part [...] sans aucun lien de mutualité entre elles. Il n'y a aucune association légale qui permette une protection commune durant les périodes de difficultés et de dépression. » Pour sortir de cette situation, il en appelait alors, non à une grande banque centrale qui était politiquement irréalisable dans les conditions du moment, mais au principe même du fédéralisme : « Le principe de la fédération ne peut-il pas être appliqué, selon lequel les banques ayant leur entité propre, préservant leur indépendance d'action dans leur sphère régionale, pourraient être unifiées par une grande institution centrale ? »[35]

---

34. Les billets nationaux représentaient la part la plus importante de la monnaie manuelle privée. Mais, notamment du fait de la rigidité de leur offre qu'on vient d'évoquer, c'est sous forme scripturale que la monnaie privée connut une forte progression, en particulier dans les villes qui bénéficiaient d'un perfectionnement du système de compensation.

35. L. J. Gage, *Treasury Report*, 1901, p. 77, cité dans R. H. Timberlake, *Monetary Policy in the United States...*, *op. cit.*, p. 186.

La politique de Leslie Shaw et la crise de 1907

La période pendant laquelle le secrétaire au Trésor, Leslie M. Shaw, fut aux affaires (1902-1907) constitue une période de référence dont on comprit très tôt l'originalité[36]. Alors que Gage recommandait une transformation des institutions monétaires et bancaires en place, Shaw tenta de transformer les pratiques à l'intérieur du cadre institutionnel existant. Conscient de la forte volatilité des taux d'intérêt sur le marché monétaire, il mit en œuvre une politique de dépôt des réserves d'or du Trésor dans certaines banques nationales. Cette politique se différenciait d'un refinancement dans la mesure où, lorsque le Trésor augmentait les réserves des banques nationales en y déposant une partie de ses propres réserves métalliques, il n'émettait aucune monnaie (par exemple, des *greenbacks*). Il ne faisait qu'opérer des transferts (dépôts, retraits) de monnaie métallique, des offices du Trésor vers les banques nationales, pour compenser les mouvements (flux, reflux) saisonniers (au début de l'automne, à la fin du printemps) des monnaies de réserve entre l'intérieur du pays et les banques des villes. Cette politique peut donc s'interpréter comme une politique de « stabilisation » par le Trésor des réserves des banques, afin de lisser leur offre de crédits et, *in fine,* le taux d'intérêt.

Les indicateurs de mise en œuvre de cette politique étaient le niveau du taux d'intérêt sur le marché monétaire et le niveau des réserves excédentaires – c'est-à-dire dépassant les 25 % réglementaires exigés des banques nationales des centres financiers. Quand, en automne 1902, la pénurie saisonnière de liquidités se révéla plus sévère que de coutume et que les réserves des banques nationales tombèrent en dessous des 25 % réglementaires, L. Shaw ordonna un dépôt de monnaie métallique dans certaines banques nationales, conjugué à des achats de titres sur l'*open market*[37]. Le niveau de ces dépôts resta très élevé durant l'année 1903, mais, en 1904 et 1905, les déficits du budget de l'État fédéral liés au financement de la construction du canal de Panama limitèrent quelque peu les marges de manœuvre du secrétaire au Trésor. En 1906, celui-ci put néanmoins reprendre sa politique, et George Cortelyou, son successeur, la poursuivre en plaçant près de 35 millions de dollars dans des banques nationales de New York durant la crise d'octobre 1907.

---

36. À titre d'exemple, P. A. Andrew, « Treasury and Banks under Secretary Shaw », *Quarterly Journal of Economics*, 21 (4), 1907, p. 519-567, dressa un bilan contrasté de la politique du Trésor à cette époque.

37. La politique d'*open market* durant les périodes de tensions était une pratique récurrente du Trésor, contrairement à la politique des dépôts dans les banques. Elle était néanmoins similaire en ceci qu'elle consistait en un transfert de monnaie métallique ; en effet, le Trésor n'achetait pas des titres en contrepartie d'une émission de monnaie fiduciaire, mais contre une vente de monnaie métallique.

Lors de cette crise, déterminante dans l'histoire des institutions bancaires des États-Unis, un nouvel élément joua un rôle hautement perturbateur, à savoir la vive progression tant en nombre qu'en taille de bilan des *trusts companies* sur la place de New York. Il s'agissait là d'une nouvelle source de risque qui échappait en grande partie au contrôle des autorités locales et fédérales, ainsi que de la *New York Clearing House* (NYCH) puisque les *New York City trusts* n'en étaient pas membres. Le 21 octobre 1907, la *Knickerbocker Trust Company*, la troisième plus importante *trust company* de New York, ne put honorer ses positions débitrices vis-à-vis d'une banque nationale, la *National Bank of Commerce*. Le jour suivant, elle fut l'objet d'une ruée bancaire. Faute d'obtenir l'aide de la NYCH ou de J. P. Morgan, elle fut contrainte de suspendre ses paiements, et une contagion atteignit une partie significative du système bancaire et financier de New York[38]. Le 24 octobre, en effet, de nouvelles ruées frappèrent plusieurs *New York City trusts* et la demande de liquidité interbancaire fut telle que le *call loan rate* à New York monta jusqu'à plus de 100 %. Les banques membres de la NYCH, les banques nationales et locales, furent relativement protégées de la crise grâce au prêt en dernier ressort *via* l'émission de certificats de prêt *(clearing house loan certificates)*[39]. Elles finirent par tenter, dans la mesure de leurs moyens, de transférer de la liquidité interbancaire auprès des *New York City trusts* dont la situation se dégrada néanmoins jusqu'à fin décembre.

L'onde de choc se propagea sur le reste du territoire des États-Unis. Alors que la panique commençait à se calmer à New York, les banques du reste du pays se mirent à réclamer en masse le rapatriement de leurs soldes bancaires. Mais, en l'absence de banque centrale, les chambres de compensation, celle de New York, mais aussi celles de Chicago ou de Philadelphie, ne parvinrent à intervenir comme

38. Sur ce point, voir O. M. Sprague, *History of Crises under the National Banking System*, National Monetary Commission, 61st Congress, 2nd Session, vol. 25, doc. 538, Washington (DC), Government Printing Office, 1910, p. 252 ; M. Friedman, A. J. Schwartz, *A Monetary History of the United States, op. cit.*, p. 159 ; E. Wicker, *Banking Panics in the Gilded Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 90-92. Voir également J. R. Moen et E. W. Tallman, *The Call Loan Market in the US Financial System Prior to the Federal Reserve System*, Atlanta (GA), Federal Reserve Bank of Atlanta, avril 2003 [multigr.] ; L. Le Maux, « Discrétion *versus* coordination : la résolution des paniques bancaires sous le *National Banking System* », *Cahiers d'Économie Politique*, 45, 2003, p. 139-160. Toutefois, la crise initiale était plus étendue et ne se limitait pas à la *Knickerbocker Trust* : à titre d'illustration, deux autres établissements bancaires, la *Trust Company of America* et la *National Bank of North America*, furent également victimes d'une ruée sur leurs dépôts durant la journée du 22 octobre.

39. Les émissions de certificats de prêts peuvent être conceptuellement assimilés à un prêt en dernier ressort. Cette liquidité d'urgence constituait une dette acceptée par la communauté bancaire et émise durant les périodes de stress par une institution, la NYCH.

prêteur en dernier ressort qu'à un niveau local. Aucun mécanisme n'empêcha la transmission interrégionale d'une crise qui marqua profondément les esprits d'un Benjamin Strong ou d'un Paul Warburg, figures éminentes de la nouvelle génération de banquiers de New York, pour qui la nécessité d'une réforme du système bancaire des États-Unis devint une évidence.

La constitution du système de la Réserve fédérale

Le projet républicain : la National Reserve Association

Sous le NBS, la rigidité à la hausse de l'offre de billets conduisait les chambres de compensation à émettre des « certificats », monnaie manuelle que les banques bénéficiaires mettaient ensuite en circulation. Par ailleurs, les « certificats de prêt » n'étaient pas de ces monnaies de substitution, mais essentiellement l'instrument de prêt en dernier ressort. La légalité de ces émissions fiduciaires privées n'était pas avérée, mais il est significatif que les secrétaires du Trésor et les contrôleurs de la Monnaie aient usé de toute sorte de sophismes afin de les pérenniser. Néanmoins, l'incapacité congénitale du système bancaire états-unien à injecter de la monnaie « légale » durant les crises financières finit par conduire le Congrès à voter, le 30 mai 1908, le *Aldrich-Vreeland Act* – du nom des républicains Nelson W. Aldrich du Sénat et Edward Vreeland de la Chambre des représentants. Cette loi, qui devait expirer six ans plus tard, instituait publiquement la pratique séculaire consistant à émettre des billets à l'occasion d'opérations d'escompte, voire de réescompte, pratique que seules les chambres de compensation avaient conservée en la mobilisant en cas de crise générale de liquidité. Selon la loi, seules certaines banques nationales étaient désormais chargées, durant les crises, d'émettre de cette « monnaie d'urgence » en dehors des règles fixées par le NBS. Aldrich et Vreeland rencontrèrent une première opposition du sénateur démocrate de Virginie, Carter Glass, qui sera par la suite le rédacteur du projet de loi créant le système de Réserve fédérale.

L'objet de cette controverse témoigne de ce que le débat monétaire et politique – reflétant les enjeux des conflits d'intérêt associés – s'est, au début du XX^e^ siècle, déplacé de la question de l'étalon de valeur et du passage au monométallisme or à celle de l'émission de la liquidité et de l'éventuelle création d'une banque centrale. Un consensus s'était forgé dans la société de l'époque sur la nécessité d'une réforme bancaire et sur la nature des objectifs recherchés : une monnaie « élastique » répondant aux besoins du commerce et une réserve disponible pour les banques lors des crises. En revanche, il n'existait aucun consensus quant à l'organisation à donner au nouveau système, concernant notamment son degré de centralisation. Plus précisément, il s'agissait de savoir si le nouveau système devait

s'organiser autour d'une banque centrale unique avec des succursales régionales (projet du républicain Aldrich, attentif aux vœux exprimés par les banquiers de New York, suite à la crise de 1907) ou si l'on devait promouvoir une fédération de banques régionales semi-autonomes (projet du démocrate Glass, méfiant à l'égard de ces mêmes banquiers et soucieux des intérêts de la périphérie). Là encore, les forces politiques et l'issue des élections décidèrent de la trajectoire du système bancaire.

Voté sous la présidence républicaine de William H. Taft (1908-1912), le *Aldrich-Vreeland Act* mit en place une *National Monetary Commission* qui prit forme en 1910 et dont la présidence fut confiée aux deux initiateurs de la loi. De nombreux économistes et professionnels de la banque apportèrent des contributions aux travaux de cette commission, tant sur le plan théorique, que sur la pratique et l'histoire des différents systèmes monétaires en Europe et en Amérique. Trente-deux volumes furent publiés – une somme remarquable qui reste encore aujourd'hui une source documentaire fort précieuse. À l'issue de cette commission, Aldrich, très favorable à la constitution d'une banque centrale, soumit un texte qui proposait la création d'une *National Reserve Association* (NRA) dont les principes étaient les suivants : la NRA devait émettre des billets selon la technique de l'escompte ou du réescompte du papier commercial afin de fournir une monnaie « élastique » ; elle devait centraliser les réserves du pays et les maintenir en jouant sur le taux d'escompte ; elle devait intervenir durant les périodes de crise auprès des banques solvables sous forme de prêt ; elle devait centraliser les émissions de monnaie fiduciaire et ainsi supplanter le NBS ; il était également prévu qu'elle soit dotée d'un statut privé, afin d'être libre de toute influence politique, à l'instar des banques d'émission européennes de l'époque, mais à cette différence près qu'elle aurait été détenue et dirigée par les banquiers membres, son pouvoir discrétionnaire étant alors limité par une loi spécifique[40]. Enfin, le projet imposait une participation « universelle » à la NRA, c'est-à-dire la participation de toutes les banques y compris les *trust companies*. L'influence des banquiers new-yorkais qui avaient été frappés par l'instabilité des *New York City trusts* durant la crise de 1907 eut ici un rôle significatif dans la rédaction du *Bill* d'Aldrich[41]. Cette obligation de participer au système devait permettre de mieux

40. N. W. Aldrich, *The Work of the National Monetary Commission*, Document du Sénat n° 406, 61st Congress, 2nd Session, 1910, p. 3-29. Voir également, R. H. Timberlake, *Monetary Policy in the United States...*, *op. cit.*, p. 214-219 et J. R. Moen, E. W. Tallman, *Why Didn't the United States Establish a Central Bank until after the Panic of 1907 ?*, Atlanta (GA), Federal Reserve Bank of Atlanta (Working Paper Series 99-16), nov. 1999.

41. À titre d'illustration, on retrouve dans le *Bill* d'Aldrich la proposition de Paul Warburg, *A Central Bank System and the United States of America*, Atlantic City (NJ), American

en contrôler le fonctionnement d'ensemble et d'étendre le prêt en dernier ressort afin qu'il ne s'arrête pas aux guichets des établissements hors système.

Le projet démocrate : le Federal Reserve System

Malgré les précautions prises par le gouvernement républicain dans le choix des termes, les démocrates au Congrès ne voyaient aucune différence entre la NRA et les banques centrales européennes. Ils estimaient qu'il eut été plus juste d'appeler cette institution « banque centrale » et ne manquèrent pas d'exprimer leur récurrente hostilité à l'égard du « pouvoir monopolistique » de la place de New York dont les banquiers accaparaient, selon eux, des profits abusifs *via* une politique de taux d'intérêt élevés. La victoire des démocrates aux élections présidentielles de 1912 – la première depuis 1896 – fut décisive quant au devenir du système bancaire américain et mit fin au projet républicain de la NRA.

L'élection de Thomas W. Wilson fut à la fois portée par le conservatisme démocrate et par le mouvement progressiste. Plus proche du premier que du second courant, C. Glass, président du *Committee on Banking and Currency*, présenta à la Chambre un projet à la fois moins ambitieux et plus ambivalent que celui de la NRA. Il s'agissait d'instituer un *Federal Reserve System* (FRS) comprenant des banques de réserve fédérales *(Federal Reserve Banks)* semi-autonomes et un *Federal Reserve Board* devant les relier. Ce système devait supprimer les défauts du NBS : l'inélasticité d'une monnaie fiduciaire et l'absence d'une réserve disponible pour les banques lors des crises. Il devait également éviter les écueils du NRA : les « tendances monopolistiques » de la place de New York et l'insuffisance d'un « contrôle adéquat du gouvernement » sur les banquiers de cette place[42]. Les débats du soixante-troisième Congrès furent âpres et laborieux, mais le *Federal Reserve Act* n'en fut pas moins finalement voté puis signé par le président Wilson le 23 décembre 1913.

Le capital des douze banques de réserve fédérales, correspondant chacune à un district, était souscrit – ce qui est toujours le cas aujourd'hui – par les banques

---

Economic Association, 30 déc. 1908, en faveur d'une participation des banques et des *trusts companies* au système de la banque centrale, de même que l'essentiel de ses suggestions (une monnaie manuelle émise lors d'une opération d'escompte, un système de banque centrale organisé autour d'un *Central Issue Department* et de plusieurs *Currency Associations*, et une mutualisation ou une centralisation des réserves du pays).

42. C. Glass, *Congressional Record*, 63th Congress, 1st Session, 1913, p. 4642-4646. Le projet balance entre une plus forte intervention du gouvernement au détriment des banquiers et une centralisation moins prononcée que le NRA. Par ailleurs, le critère qui détermina le nombre de réserves fédérales (douze) traduit le compromis établi entre les différents élus. Voir R. H. Timberlake, *Monetary Policy in the United States...*, *op. cit.*, p. 220-221.

membres, à savoir à l'époque, les banques nationales et certaines banques locales. Cette participation au capital des banques de réserve était obligatoire pour les premières, mais seulement facultative pour les secondes. Restèrent ainsi absents du système nombre d'établissements bancaires – notamment les *trusts companies* et de nombreuses banques locales – qui se retrouvaient sans autorités de supervision fédérales[43]. Les billets nationaux continuèrent à circuler, et ce jusqu'en 1935, et les réserves fédérales émettaient leurs propres billets en réescomptant le papier commercial de leurs banques membres. Elles avaient le pouvoir de fixer dans leur district le taux d'escompte, sous réserve de l'approbation du *Board*, et elles pouvaient engager des opérations d'*open market*. Elles détenaient les réserves obligatoires des banques membres, assuraient les fonctions de compensation dans leurs districts respectifs et tenaient le rôle de prêteur en dernier ressort au niveau régional. Par ailleurs, elles étaient désignées comme étant les agents fiscaux du gouvernement.

Par contraste, le *Federal Reserve Board* était une institution publique. Il était localisé à Washington et, à l'origine, était composé du secrétaire au Trésor et du contrôleur de la Monnaie ainsi que de cinq membres nommés par le président pour un mandat de dix ans avec l'avis et le consentement du Sénat. Le faible degré de centralisation de ce système ressort de ce que, selon le *Federal Reserve Act*, le *Board* était autorisé « à sa discrétion » à exercer les fonctions de chambre de compensation entre les différentes réserves fédérales. Par cette disposition, le législateur laissait la possibilité d'une évolution vers un système plus centralisé de compensation interrégionale, mais il ne préjugeait pas d'un quelconque échéancier. Toutefois, dès 1915, un *Gold Settlement Fund* (devenu par la suite le *Interdistrict Settlement Fund*) fut mis en place. L'unification du système de paiement fut donc, dans une certaine mesure, effective, car non seulement les billets des réserves fédérales s'échangeaient au pair à l'instar des billets nationaux, mais surtout les compensations entre réserves fédérales étaient opératoires. Cependant cette évolution ne se révéla pas suffisante.

Une construction inachevée : la crise institutionnelle et la crise financière

Conformément à ce qui faisait consensus, les billets de réescompte émis par les banques fédérales de réserves et les compensations entre les districts de chacune

43. Bien que l'on compte 9 400 banques membres du FRS en 1926, cela représente « seulement » un tiers des 27 000 banques enregistrées aux États-Unis cette même année. Parmi les banques membres, 85 % sont des banques nationales. Cf. W. Randolph Burgess, *Les banques de réserve fédérales et le marché monétaire de New York* [1927], trad. française P. Coste, Paris, Giard, 1930, p 25-26. Quant aux *savings banks*, puisqu'elles ne géraient pas de comptes courants, elles ne pouvaient être membres du FRS.

permirent d'améliorer l'élasticité de l'offre de billets à la hausse et à la baisse. Bien qu'il convienne d'être prudent sur cette question[44], cela permit d'atténuer les variations saisonnières des taux d'intérêt sur les places financières. Sur le plan de l'organisation, le FRS constituait ainsi une base minimale acceptable par l'ensemble des forces politiques et économiques, résultat d'un compromis entre les élus des différentes régions sur la question monétaire et bancaire. Il n'imposait pas, mais laissait ouverte la possibilité d'une centralisation progressive du système. Celle-ci se produisit d'ailleurs au cours des années 1920, suite à des conflits de prééminence entre la Banque de Réserve fédérale de New York et le *Board*. Elle s'accéléra ensuite avec la grande crise des années 1930, après l'adoption du *Banking Act* de 1935.

Dans les premières années de fonctionnement du FRS, le *Board* fut concurrencé dans l'exercice de ses responsabilités au niveau fédéral par la Conférence des gouverneurs, instance non prévue par le *Federal Reserve Act* mais qui manifesta une autorité supplantant celle du *Board*. À cette conférence participait un représentant de chaque banque de réserve fédérale, en général le gouverneur ; se tenant chaque trimestre, elle faisait office d'organe de coordination informelle entre les douze banques de réserve. Son autorité résultait largement de l'influence de son membre le plus éminent, Benjamin Strong, gouverneur de la Réserve fédérale de New York[45]. Aucune disposition institutionnelle n'était prévue pour coordonner explicitement les opérations d'*open market* des différentes réserves fédérales. Aussi, au départ, celles-ci accommodaient-elles de manière quasi-autonome les besoins saisonniers de leur district, ce qui entraînait fréquemment des perturbations de marché. Sous l'autorité de Strong, la Conférence des gouverneurs décida, en mai 1922, de créer un comité de coordination de la politique monétaire, la Réserve fédérale de New York devenant l'agent d'exécution de ce comité. C'était là une adaptation qui témoignait de ce que le projet de la NRA, présenté par le républicain Nelson Aldrich en 1912, refaisait surface au cœur du projet concurrent, celui du démocrate Carter Glass. Cette pratique ne manqua pas d'exaspérer le *Board* qui comptait parmi ses membres précisément le même Glass, alors secrétaire au Trésor. En 1923, le *Board*, reprenant l'initiative, décida la dissolution de ce comité et créa à sa place le *Federal Open Market Investment Committee*, mesure fort importante qui permettait de centraliser au niveau fédéral les deux grands

44. T. A. Clark, « Interest Rate Seasonals and the Reserve Federal », *Journal of Political Economy*, 94 (1), 1986, p. 76-125.

45. B. Strong fut chargé d'étudier la santé financière de la *Knickerboker Trust* (cf. *supra*) lorsqu'il collabora avec la J. P. Morgan lors de la crise de 1907. Il avait par ailleurs tissé des liens étroits avec plusieurs gouverneurs des banques centrales européennes lors d'un séjour en Europe.

instruments de la politique monétaire : les opérations d'*open market* et le taux d'escompte.

Mais, dans les années 1920, la discorde ne concernait pas seulement l'organisation du système de la banque centrale, elle touchait également au type de politique monétaire menée. Les crises de 1920 et 1929 illustrent ce point. À partir de mars 1919, les prix se mirent à augmenter à un rythme très supérieur à celui ayant prévalu durant la période de guerre. Les grèves en faveur d'une valorisation des salaires se multipliaient. Or, dans les mois qui suivirent, le *Board* fit preuve d'une étonnante passivité face à cette nouvelle conjoncture, alors que, dès septembre 1919, la Réserve fédérale de New York militait activement pour un relèvement du taux d'escompte. Le *Board* écarta cette option. Comment s'explique un tel désaccord ? Strong, fort de son expérience des pratiques monétaires européennes, défendait l'idée qu'il était illusoire de vouloir restreindre la croissance du crédit par le simple exercice de pressions morales sur les banques visant à les persuader de ne plus alimenter la spéculation. Glass était, quant à lui, persuadé de la capacité du système à discriminer entre les utilisations de crédit à but spéculatif ou au contraire à but légitime, et cela en dehors de toute hausse du taux d'escompte. Fin 1919, Strong, qui s'était pourtant battu pour une telle hausse, se rendit compte qu'il était désormais trop tard pour une telle mesure, les risques de récession s'étant fortement renforcés. Quand le *Board* se rallia, tardivement, à l'option d'accroissement du taux d'escompte en janvier 1920, les banques membres, alors très endettées et ne disposant pas de réserves excédentaires, réduisirent fortement leur offre de prêts et précipitèrent la récession. De nouvelles hausses du taux d'escompte en juin approfondirent la crise et précipitèrent la faillite de nombreuses banques. Ainsi le conflit d'autorité entre le *Board* et la banque de Réserve fédérale de New York se traduisit par une double erreur qui accentua considérablement la gravité de la dépression de 1920-1921 : celle d'abord de ne pas avoir augmenté le taux d'escompte en 1919 et celle, ensuite, d'avoir agi dans ce sens trop tard, trop longtemps et trop fort[46].

À la fin des années 1920, l'opposition entre le *Board* et la Réserve fédérale de New York se reproduisit en se focalisant sur la technique à utiliser pour contrôler la spéculation sur le marché boursier. Si les deux protagonistes étaient d'accord

46. M. Friedman, A. Schwartz, *A Monetary History of the United States, op. cit.*, p. 249-256, décrivent le retard des prises de décision et l'inefficacité de la politique monétaire du fait des querelles d'autorité. Et J. K. Galbraith, *L'argent* [1975], trad. française D. Blanchard, Paris, Gallimard, 1994, p. 257, de conclure à propos de cette crise de 1920-1921 : « Le résultat de la première épreuve des nouvelles [institutions] monétaires américaines fut donc sans ambiguïté : aucun progrès par rapport au XIX[e] siècle. Mais une épreuve bien plus sévère se préparait. »

sur le fait qu'il fallait inciter les banques à ne pas s'engager dans des opérations de prêt à but spéculatif, les moyens qu'ils préconisaient respectivement pour y parvenir étaient radicalement différents. Le *Board* récusait catégoriquement l'augmentation du taux d'escompte, d'autant plus que le souvenir des effets récessifs de cette mesure dans les années 1920-1921 restait vivace. Selon lui, pour juguler la spéculation, les banques de réserve devaient refuser le privilège du réescompte aux banques faisant des prêts sur titres. La Réserve fédérale de New York, suivie par les autres banques de réserve, affirmait au contraire l'illégalité du refus du réescompte à des banques détenant du papier éligible et préconisait une hausse du taux d'escompte. Ainsi, entre février et mai 1929, la Réserve fédérale de New York vota à onze reprises une hausse de son taux ; le *Board*, ayant le dernier mot dans ce domaine, s'y opposa à chaque fois pour ne revenir sur sa position qu'en août, de nouveau trop tardivement. L'impuissance du FRS ne fut pas seulement le résultat d'un manque de cohérence décisionnelle en matière de politique monétaire. Elle se révéla également dans le domaine prudentiel, faute d'une participation universelle de toutes les banques au système. Les *trust companies* et de nombreuses banques locales n'étaient toujours pas, on l'a vu, membres du FRS, contrairement au souhait des banquiers de New York inscrits dans le projet d'Aldrich. De plus, rien n'avait été fait en faveur d'une plus forte concentration bancaire. Tout au contraire ! Non content d'interdire aux banques d'établir des succursales dans d'autres États *(interstate branching)*, le législateur, par le *McFadden Act* de 1927, leur interdit également d'acquérir des filiales dans d'autres États *(interstate banking)*.

À ces carences – absence de canaux de transmission du prêt en dernier ressort vers les banques non-membres, faible consolidation du système bancaire et impuissance institutionnelle à gérer globalement la crise –, s'ajouta enfin, pendant la crise, une erreur d'appréciation de ses effets, méprise commune à l'ensemble des directeurs du *Board* et des banques fédérales. D'après Milton Friedman et Anna J. Schwartz, « [les] directeurs de la Réserve fédérale ne se tenaient pas pour responsable du devenir des banques non-membres. Durant les dix premiers mois de 1930, la plupart des banques qui firent faillite étaient des banques non-membres [...]. Même en novembre et en décembre 1930, quand le nombre des faillites augmenta brusquement, 80 % d'entre elles relevaient de banques non-membres. Les quelques banques membres d'une taille importante qui firent faillite à la fin de 1930 étaient regardées par plusieurs directeurs de la Réserve fédérale comme des cas isolés de mauvaise gestion, et il ne leur semblait donc pas que leur situation puisse être corrigée par une action de la banque centrale. »[47]

47. M. Friedman, A. J. Schwartz, *A Monetary History of the United States, op. cit.*, p. 358-359.

Cette myopie rendait évidemment le système bancaire très vulnérable à un effet de contagion et la périphérie fut plus durement touchée[48]. La baisse du niveau général des prix de gros (-37 % entre septembre 1929 et mars 1933) et du cours des valeurs boursières (-89 % entre le pic de septembre 1929 et le point le plus bas de 1932), ainsi que le nombre et le pourcentage de faillites bancaires, résument le désastre économique et financier que connut alors le pays[49]. Ce cataclysme ne saurait s'expliquer par la seule contrainte de la convertibilité-or, laquelle fut suspendue le 19 avril 1933.

Les Banking Acts *de 1933 et 1935*

La Grande Dépression accentua le processus de centralisation institutionnalisé par le *Banking Act* de 1933 – nommé incorrectement *Glass-Steagall Act*, loi quant à elle adoptée l'année précédente – et surtout par celui de 1935. La loi de 1933 interdit aux banques commerciales d'investir dans des activités industrielles. Elle supprima toute rémunération des dépôts à vue et plafonna celle des dépôts à terme *(regulation Q)*. Sans abolir la loi sur le *unit banking* qui fragilisait les banques en limitant leur capacité de diversification, elle instaura une assurance publique des dépôts, la *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC). Enfin, elle établit le *Federal Open Market Committee* (FOMC) et dota le *Board* du pouvoir d'ajuster les taux de réserves obligatoires des banques membres. Le *Banking Act* de 1935 concerna plus particulièrement le FRS. Il lui donna finalement sa forme actuelle, en supprimant définitivement la semi-autonomie des Réserves fédérales et en rompant donc avec l'esprit de la loi de 1913. Le *Federal Reserve Board* fut supprimé pour être remplacé par le *Board of Governors of the Federal Reserve System* et le FOMC fut modifié en conséquence. Le nouveau *Board*, qui est celui que l'on connaît aujourd'hui, est composé de sept membres nommés par

48. E. Wicker, *The Banking Panics of the Great Depression*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

49. L'indice des prix est celui de G. Warren et F. Pearson, *Prices*, *op. cit.*, p. 13, et celui des cours boursier, le *Dow Jones*. Le nombre de faillites bancaires et le pourcentage de faillites par rapport au nombre total de banques (entre parenthèses) durant la Grande Dépression sont donnés par E. Wicker, *The Banking Panics of the Great Depression*, *op. cit.*, p. 111, et *Banking Panics in the Gilded Age*, *op. cit.*, p. 6 et p. 143. En novembre-décembre 1930 : 806 faillites (3,4 %) ; avril-août 1931 : 573 (2,95 %) ; septembre-octobre 1931 : 827 (4,27 %) ; juin-juillet 1932 : 283 ; février-mars 1933 : *banking holiday*. À titre de comparaison, durant la période du *National Banking System*, seule la crise de 1893 atteignit un tel niveau de décomposition. En septembre 1873 : 101 faillites ; mai 1884 : 42 faillites (0,6 %) ; novembre 1890 : 18 faillites (0,15 %) ; mai-août 1893 : 503 faillites (4,2 %) et octobre-décembre 1907 : 73 faillites (0,26 %). J. K. Galbraith, *L'argent*, *op. cit.*, p. 181, s'étonne de la déférence dont fut l'objet une Réserve fédérale au bilan pour le moins paradoxal.

le président des États-Unis et confirmés par le Sénat. Ces membres doivent tous être d'origine géographique différente et représenter tous les secteurs de la vie économique, leur mandat est de quatorze années non renouvelables, sauf pour le président et le vice-président, dont le mandat est de quatre ans renouvelables une fois. Le secrétaire au Trésor et le contrôleur de la Monnaie n'en sont plus membres. Le FOMC est quant à lui composé des sept membres du *Board* et des douze présidents des banques de réserve, mais seuls cinq représentants des douze banques de réserves ont le droit de vote, le président de la Réserve fédérale de New York ayant un siège permanent alors que les quatre autres sont attribués par rotation. Il a, de manière exclusive, la charge d'élaborer la politique d'*open market* pour l'ensemble du système, et l'exécution des décisions revient à la banque de Réserve de New York.

*
* *

Après la guerre de Sécession, les *United State notes,* suite à la décision du gouvernement de Washington d'assurer à marche forcée leur convertibilité à l'ancienne parité, furent associés à une première vague déflationniste. Dans ce contexte d'antagonismes économiques, financiers et monétaires, où l'intention du gouvernement républicain était d'établir un régime de monométallisme or à l'image des grandes nations européennes, la suppression de la monétisation illimitée de l'argent en 1873, puis la suppression de sa monétisation partielle en 1893, provoquèrent une seconde vague déflationniste. D'évidence, les « batailles » autour du monnayage aux États-Unis recoupent les clivages économiques entre, d'une part, les régions industrielles du Nord-Est, globalement créditrices et dotées d'un système bancaire sophistiqué et d'un centre financier puissant (New York), et, d'autre part, les régions agraires et exportatrices du Sud et de l'Ouest, périphériques et débitrices vis-à-vis du centre et ayant une organisation bancaire faible. Cet antagonisme se reflète également dans le *National Banking System* qui, perdurant jusqu'en 1913, accentuait le fractionnement du système de paiement du fait de l'absence d'une centralisation des compensations et en raison de l'institution de règles monétaires propices aux crises de paiement. La mise en place d'une architecture cohérente du système de paiement fut, de manière récurrente, entravée par la périphérie qui rejetait toute forme de « fédéralisme bancaire ».

Les dysfonctionnements bancaires issus de ce refus, engendrèrent, sous le *National Banking System* comme sous la première version du *Federal Reserve System*, un coût social considérable. Les erreurs systématiques découlant de ces antagonismes façonnèrent les institutions monétaires et bancaires et tracèrent leur trajectoire. Et cette trajectoire ne fut pas linéaire. En dépit d'innovations

bancaires et de propositions cohérentes d'architecture du système de paiement, elle fluctua au gré des rapports de force entre le centre et la périphérie. Ainsi, la *Bank War* du début, le *National Banking System* de la fin du XIX[e] siècle et l'architecture originelle du *Federal Reserve System* votée en 1913 trahissaient des compromis très instables. Le coût de l'absence d'une véritable intégration bancaire au niveau national fut exorbitant durant la Grande Dépression. La souveraineté de la banque centrale issue des réformes des années 1930 semblait alors chèrement acquise.

Toutefois, la violence de ces crises de paiement et de monnayage doit être nuancée par le fait qu'elle menace essentiellement les confiances méthodique et hiérarchique, et atteint peu la confiance éthique. De plus, la trajectoire assez chaotique de la monnaie et du système de paiement n'a pas empêché les États-Unis de devenir la première puissance économique et monétaire à l'échelle mondiale en rattrapant, durant cette période, le Royaume-Uni. Le choix stratégique d'un étalon fort couplé à une protection douanière des industries naissantes n'est probablement pas étranger à ce processus de rattrapage. Le Système fédéral de Réserve jouera un rôle hégémonique au sein du système monétaire occidental défini à Bretton Woods et retrouve aujourd'hui une « nouvelle hégémonie » dont les formes les plus visibles sont une politique monétaire ayant des répercussions au-delà des frontières états-uniennes, une position propice au prêt international en dernier ressort, et une dollarisation croissante des échanges et des économies.

5. MONNAIES INDIGÈNES, MONNAIES ALLOGÈNES

La monnaie entre autonomie territoriale et domination étrangère

Jérôme BLANC, Jean-François PONSOT, Bruno THÉRET

Dans la Russie du Nord antibolchevique en 1918, en Argentine en 1991 et en Lituanie en 1994, mais aussi dans d'autres pays comme Hong Kong (1983), l'Estonie (1992) et la Bulgarie (1997), ont été mis en œuvre des systèmes monétaires similaires, de type caisse d'émission *(currency board),* reposant sur trois règles : la fixité du taux de change de la monnaie locale (nationale) dans une devise étrangère de référence (la livre sterling, le dollar américain ou encore le mark allemand puis l'euro) ; la convertibilité des avoirs monétaires en cette même devise ; enfin la couverture totale des émissions de monnaie locale par des avoirs libellés en devise et détenus par les autorités monétaires. Cependant, dans les trois cas de *currency boards* pris en considération dans les chapitres qui suivent, le besoin pratique de la légalisation d'un référent monétaire extérieur pour fonder la confiance méthodique dans la monnaie interne correspond à des situations en termes de souveraineté politique à chaque fois différentes, voire opposées : elles vont de l'affirmation de l'impérialisme britannique sur Arkhangelsk à celle d'un projet national de rupture avec l'impérialisme russe en Lituanie.

De son côté, en réponse à une crise monétaire de type hyperinflationniste en apparence assez proche de celle rencontrée par l'Argentine et se traduisant aussi par une forte dollarisation informelle, le Brésil adopte en 1994 une réforme monétaire *sui generis* où, en dépit d'un ancrage de la nouvelle monnaie – le réal – sur le dollar, aucune des trois règles de la caisse d'émission n'est posée. Quant à Cuba, en proie à une crise générale du système en place qui entraîne l'effondrement de la monnaie et de l'économie, elle voit ses autorités politiques opter, à partir de 1993, pour une dollarisation officielle partielle ; le dollar américain y coexiste avec deux autres monnaies, le peso cubain et un peso convertible en dollar au pair.

Par-delà leurs différences, ces cinq expériences d'indigénisation d'une monnaie allogène peuvent être rapprochées du fait que la crise monétaire s'y exprime sous une forme commune, celle d'un problème de convertibilité externe qui souligne l'importance de la règle de change et des rapports de puissance entre territoires et entre groupes sociaux différemment insérés dans l'espace national et le système monétaire international. Trois points touchant à la souveraineté monétaire et aux moyens employés pour la restaurer ou, le cas échéant, s'en passer, peuvent alors être mis en lumière : l'importance des dimensions politiques des crises monétaires ; le rôle du régime des idées reçues sur le mode de légitimation des solutions adoptées pour résoudre la crise ; le rapport de ces solutions aux fondements de la souveraineté monétaire.

Premier point relatif à la nature politique des crises identifiées : la prise en considération des projets de réforme institutionnelle et de leur confrontation constitue ici encore un axe pertinent d'analyse de ces crises. Elle permet d'y déceler le caractère irréductible mais variable du lien de la monnaie à la souveraineté, expression d'une totalité sociale historiquement et territorialement située. En Lituanie, mais aussi au Brésil, il existe un projet politique fort qui consiste à instaurer ou restaurer, à travers la réforme monétaire, les fondements de l'unité de l'État et l'autonomie de la société. Dans ces deux cas, la construction politique du territoire et de la souveraineté étatique ainsi que l'affirmation du pays dans l'espace régional sont des enjeux majeurs. Dans les cas argentin et cubain, le projet politique est également présent, même s'il relève moins d'une démarche de construction, d'avancée et d'approfondissement de l'État, que de résistance : il s'agit de tenter de faire face aux menaces qui pèsent sur le système politique en place et sa capacité à représenter légitimement la cohésion de la société et l'unité du pays. En Argentine, il y a nécessité de rompre avec l'hyperinflation de la fin des années 1980 qui conduit le pays, en train de se démocratiser, à une impasse politique (émeutes de 1989 et fin anticipée du mandat présidentiel de Raúl Alfonsín). Le régime monétaire de convertibilité institué sous la présidence de Carlos Menem va le permettre, mais au prix d'un retournement doctrinaire des valeurs de référence des élites au pouvoir. Leur conversion au néolibéralisme traduit la défaite des classes salariées et la victoire des classes privilégiées qui voient leurs fuites de capitaux validées. Mais le succès obtenu sera de courte durée et l'Argentine ne tardera pas à apparaître comme un cas d'école pour la théorie monétaire en passant, en moins de dix ans, d'une hyperinflation à une hyperdéflation. À Cuba, en revanche, le changement de régime monétaire permet la conservation du régime politique autoritaire et du modèle social redistributif en place, et ce malgré la désintégration du bloc soviétique et l'effondrement subséquent des conditions qui avaient permis au pays de maintenir, jusque-là, son indépendance territoriale face aux velléités impériales des États-Unis. Enfin, le

cas du réduit antibolchevique d'Arkhangelsk est intéressant, dans la mesure où ce territoire, qui n'a ni passé ni avenir en tant qu'entité politique autonome, est instrumentalisé par des puissances extérieures comme outil de lutte contre l'extension de la Russie bolchevique.

Dans tous ces exemples, la crise monétaire revêt une dimension inflationniste, voire hyperinflationniste. L'Argentine et le Brésil connaissent depuis les années 1970 une montée progressive et irrésistible du taux d'inflation qui se traduit dans la seconde moitié des années 1980 par une hyperinflation, ouverte dans le cas argentin, « rampante » dans le cas brésilien [1]. La Lituanie, en rupture avec l'URSS, connaît quelques années d'inflation très rapide durant lesquelles les prix relatifs hérités de l'URSS sont bouleversés. Entre 1989 et 1993, Cuba subit une forte inflation, contenue dans le secteur contrôlé par l'État, mais qui se déchaîne sur le marché noir, conjointement à une dollarisation informelle se traduisant par une forte dépréciation du peso cubain. Toutes ces inflations témoignent d'une lutte autour de la répartition des richesses attisée par un changement des conditions politiques. En Argentine, au Brésil et en Lituanie, la crise monétaire se déclenche, ou s'approfondit, avec le passage de régimes autoritaires à des régimes plus démocratiques. La crise s'arrête lorsqu'un nouveau consensus social sur l'organisation monétaire de la société est établi, qui apparaît compatible avec les nouvelles conditions politiques du pays. L'institution du *currency board* en Argentine va de pair avec des réformes néolibérales de grande ampleur qui modifient le mode de répartition de la richesse sociale entre groupes sociaux et entre l'État fédéral et les provinces. La nouvelle architecture institutionnelle qui en résulte ne s'avère pas viable et conduit le pays, en 2001-2002, à une crise politique et sociale encore plus grave que la précédente ; de multiples monnaies sociales et provinciales apparaissent, le *currency board* est abandonné au profit d'une « repesification ». Un enjeu similaire de transformation des relations entre l'État fédéral et les États fédérés surgit en 1994 au Brésil, quand entre en vigueur le « plan Réal » qui met fin à l'hyperinflation rampante. La réforme monétaire et le nouveau statut hiérarchiquement supérieur de la banque centrale qui en découle vont, en effet, d'une part mettre fin au bicéphalisme monétaire régnant dans le pays depuis la création de cette banque en 1965 (la Banque du Brésil, banque du Trésor, ayant continué de bénéficier de fait d'un privilège d'émission conjoint), d'autre part réduire le pouvoir monétaire propre des États fédérés (qui avaient la capacité de s'endetter auprès de leurs propres banques). En Lituanie, l'indépendance et la sortie du système soviétique enclenchent une révision générale des

1. Selon l'expression de P. Salama et J. Valier employée dans *L'économie gangrénée*, Paris, La Découverte, 1990.

positions relatives de chaque catégorie de la population dans la répartition de la richesse. Il en est de même à Cuba où la légalisation de la détention de dollars et la création d'un secteur économique dollarisé vont entraîner le développement de fortes inégalités économiques entre ceux qui ont accès au dollar et ceux qui n'y ont pas accès.

Dans ces diverses expériences, la question de la distribution des richesses, opérée à travers l'institution des nouveaux régimes monétaires, a autant une dimension territoriale que sociale. Au Brésil et en Argentine, l'État fédéral et les États fédérés, ou provinces, sont également en lutte sur les règles de partage des ressources fiscales que la réforme monétaire institue ou implique. En Lituanie, il s'agit plutôt de décider des coûts et bénéfices de la rupture du lien formellement fédéral, *de facto* impérial, au sein de l'URSS. À Cuba, l'orientation prise par la réforme monétaire traduit la prégnance du lien entre le régime politique castriste et l'affirmation de la nation cubaine, lien réaffirmé face à une partie de l'opinion, notamment exilée, qui n'entrevoit pas d'autre voie de sortie que l'intégration « à la panaméenne » à « l'empire américain ».

Un deuxième point commun aux diverses crises étudiées ici concerne le rapport entre l'influence d'experts étrangers et le mode de légitimation des solutions adoptées pour résoudre la crise. Les experts étrangers peuvent intervenir d'abord sur le lancement et la conception d'un projet puis sur sa mise en œuvre effective. Le cas d'Arkhangelsk est typique de l'élaboration et de la réalisation totalement exogènes d'une réforme monétaire pilotée par le Trésor britannique et dont le principal expert est John Maynard Keynes. Au contraire, au Brésil et à Cuba, tant la conception que la mise en place des projets de réforme ont été endogènes et *sui generis*, indépendantes des expertises et des pressions étrangères. Les cas argentin et lituanien sont intermédiaires. L'Argentine établit un *currency board* à une époque où le FMI est opposé à ce genre d'arrangement institutionnel, mais la conversion au néolibéralisme de Domingo Cavallo, père argentin de la loi de convertibilité, passé par l'université de Harvard, est claire ; aussi est-on en présence d'un projet endogène, mais influencé. En Lituanie, une première vague de propositions émane d'experts étrangers indépendants, que le FMI reprend et oriente bientôt, mais le processus politique qui s'ensuit conduit à « lituaniser » tout à la fois le projet et sa mise en œuvre.

Ces degrés variables d'influence des experts étrangers ont des conséquences fortes sur la façon dont les dispositifs monétaires mis en place sont présentés aux populations concernées et, au fond, légitimés. On retrouve là des éléments de la dimension politique des crises, dans la mesure où le degré de l'influence étrangère est à corréler à l'effacement, dans le processus de légitimation des projets, de leurs dimensions politiques derrière leurs dimensions purement économiques ou techniques. À Cuba, par exemple, le système monétaire mis en place en 1993 est

pensé et établi indépendamment de toute influence étrangère, et sa présentation et sa légitimation reposent sur des critères directement politiques : sauvegarder ce qui peut l'être et accepter le dollar, mais en le confinant à distance du système de distribution égalitaire de l'accès aux biens de base, sur lequel la légitimité du système politique est fondée. À l'autre extrémité se trouve la Russie du Nord antibolchevique, où le dispositif monétaire est totalement pensé et mis en œuvre par des experts étrangers. L'argumentaire est alors en apparence technique : en l'absence de souveraineté monétaire propre, il s'agit de restaurer une circulation monétaire « sur des bases saines » pour, dans un premier temps, faciliter l'intervention militaire alliée et, à plus long terme, favoriser la reprise d'une activité économique locale. Mais la dimension politique, implicite, n'en reste pas moins évidente, tant pour les Alliés que pour les Russes. Tout d'abord, les experts étrangers soutiennent la politique de puissance de leur État. Keynes est Britannique ; son projet est imposé par la Grande-Bretagne face au projet de banque interalliée imaginé par la France. Ensuite, les règles rigides du *currency board* circonscrivent les velléités monétaires du gouvernement local et permettent aux Britanniques de le contrôler. Le gouvernement antibolchevique d'Arkhangelsk n'aura ainsi de cesse de critiquer le carcan monétaire imposé par les Britanniques, ce qui accentuera le déficit de légitimité de la nouvelle monnaie.

Le troisième point de comparaison à souligner concerne le rapport à la souveraineté monétaire de solutions parfois élaborées en apparence à son encontre. Les cas relatés sont en effet paradoxaux : selon le contexte et les modalités de l'institutionnalisation, mettre en place un *currency board* ou dollariser officiellement de manière partielle peut se révéler en fait porteur d'un projet politique d'affirmation de la souveraineté politique. La Lituanie et Cuba en sont les meilleurs exemples. Par ailleurs, tant qu'une xénomonnaie n'a pas de pouvoir libératoire dans le règlement des impôts et des taxes, comme c'est en général le cas dans les dollarisations partielles, une forme essentielle de souveraineté monétaire est préservée. Cette articulation complexe, non univoque, entre la nécessité (ou pas) d'un ancrage sur un référent monétaire externe, et la souveraineté monétaire, s'éclaire si on l'envisage sous l'angle des différentes formes de la confiance.

À une extrémité, Arkhangelsk représente une situation où l'absence totale de légitimité historique d'une monnaie territoriale propre (le territoire, construit en opposition à la Russie bolchevique, est vécu comme construction artificielle et momentanée) conduit à employer un référent monétaire externe fort comme moyen de substitution à une souveraineté monétaire sans légitimité. Le choix d'un *currency board* ancré au deutsche Mark puis à l'euro, dans la Bosnie-Herzégovine de la seconde moitié des années 1990, relève de la même logique. L'absence de confiance éthique nécessite le recours à un tiers externe établissant les conditions d'une confiance hiérarchique et d'une confiance méthodique.

Dans le cas lituanien, l'ancrage sur un référent externe est au contraire pensé, non comme substitutif, mais comme appui à la construction et à la légitimation d'une souveraineté monétaire propre ; il s'agit avant tout de se délier d'une sujétion (au rouble russe). La confiance éthique, forte, est renforcée par l'assise extérieure de la confiance hiérarchique, et celle-ci doit solidifier et pérenniser la dimension méthodique de la confiance ; les premières versions d'une monnaie lituanienne s'étant avérées, à ce titre, déstabilisantes. Dans le cas argentin, le référent externe a plus d'ambiguïté dans la mesure où le président Menem lui-même, promoteur du *currency board*, va proposer, en 1999, d'abandonner totalement la monnaie nationale au profit du dollar. Ici, sans doute, c'est un défaut de confiance éthique, un déficit des valeurs de cohésion sociale et de solidarité territoriale au sein de la société argentine qui conduit à chercher un substitutif dans la confiance hiérarchique apportée par l'ancrage au dollar. Mais, en débouchant sur une crise de fractionnement, il se révélera être *a contrario* un facteur de dissolution et de révélation de cette absence de valeurs et de projet politique communs, et non un facteur de construction de la souveraineté monétaire comme dans le cas de la Lituanie.

Enfin, ni Cuba ni le Brésil n'ont choisi d'ancrer rigidement leur monnaie sur une devise externe, bien que le dollar ait un rôle important dans chacun des deux pays. Un autre mode d'articulation à l'extérieur a été choisi. À Cuba, le dollar est vital mais n'irrigue que des sphères périphériques créées et mises à contribution par l'État pour financer ses propres importations et tenter de soutenir le modèle social qui fonde la légitimité du régime politique. Au Brésil, le dollar n'est plus moyen de paiement mais demeure, dans les représentations, l'unité monétaire stable de référence, et le taux de change du réal en dollar est perçu comme un critère majeur de l'état de santé du pays. Dans ces deux cas, la souveraineté monétaire nationale peut s'appuyer sur une confiance éthique et, si des tensions subsistent, elles résultent bien davantage d'une confiance hiérarchique chancelante en raison de la soumission à des injonctions (internationale et domestique) contradictoires découlant de la position dominée de ces pays dans l'arène internationale.

Chapitre 10

Ordre monétaire et intervention militaire britannique dans la guerre civile russe : le *currency board* d'Arkhangelsk

Jean-François Ponsot

Les réformes de stabilisation monétaire entreprises dans plusieurs économies émergentes durant les années 1990 ont vu la résurgence du dispositif ancien de caisse d'émission *(currency board)*[1] mis en œuvre à l'origine dans les colonies britanniques. Cet arrangement monétaire singulier institue la convertibilité intégrale de la monnaie nationale. Son fonctionnement repose sur deux principes : l'ancrage de la monnaie nationale à une devise clé selon une parité fixe ; la garantie de la parité à travers l'engagement exclusif des autorités monétaires de couvrir passivement toute émission par des avoirs de réserve libellés dans la monnaie de référence.

Après la dévaluation du rouble, le 17 août 1998, les plaidoyers en faveur de l'instauration de ce type de régime monétaire en Russie se sont multipliés[2]. Or il se trouve qu'une expérience monétaire inspirée des principes du *currency board* a déjà vu le jour à Arkhangelsk, pendant la guerre civile russe. Cette expérience

1. Des arrangements monétaires plus ou moins fidèles aux principes du *currency board* ont été mis en place en Argentine (1991), dans les pays baltes (1992-1994), en Bulgarie et en Bosnie-Herzégovine (T. J. T. Baliño, C. Enoch (eds.), *Currency Board Arrangements : Issues and Experiences*, Washington (DC), International Monetary Fund (coll. « Occasional Paper », 151), 1997). Cf. ci-dessous les chapitres 11 et 13 de cet ouvrage pour les cas lituanien et argentin.
2. R. Barro, « What Might Save Russia : Tying the Ruble to the Dollar », *Business Week*, 28 sept. 1998, p. 24 ; P. Boone, A. Breach, A. Johnston, « Institutions and Prospects for a Currency Board in Russia : Perspectives on a Deepening Crisis », *Post-Soviet Geography and Economics*, 39 (7), 1998, p. 371-378 ; S. H Hanke, « The Case for a Russian Currency Board System », *Cato Institute Foreign Policy Briefing*, 49, 1998.

de caisse d'émission, initiée en 1918 par les Alliés dans la Russie du Nord anti-bolchevique, a été peu prise en considération par la littérature économique[3]. Il s'agit pourtant d'une expérience originale par rapport aux caisses d'émission créées par les Britanniques dans leurs possessions coloniales. Dans les deux cas, on est certes en présence d'un dispositif d'émission de monnaie locale au service de la puissance britannique, mais ces projets s'inscrivent dans des perspectives politiques différentes : dans le cas des *currency boards* coloniaux, il s'agit d'assurer l'uniformisation et l'intégration monétaire des colonies au sein de l'Empire britannique ; dans le cas de la caisse d'émission d'Arkhangelsk, il s'agit de faciliter l'intervention militaire britannique dans la Russie du Nord en guerre contre les bolcheviques.

Les deux projets de réforme concurrents de la France et de la Grande-Bretagne

La guerre civile russe éclate peu de temps après la révolution d'octobre. Les armées « blanches » constituent le cœur de la résistance au nouveau régime bolchevique. Elles agissent sur plusieurs fronts dont celui de la Russie du Nord. L'intervention militaire des Alliés pour soutenir les « Blancs » repose sur des motivations non dépourvues d'ambiguïté[4]. Lorsque le 30 juin 1918, à Mourmansk, le Soviet local,

3. Seuls un court article de D. Spring-Rice, « The North Russian Currency », *Economic Journal*, 29 (115), 1919, p. 280-289 et certains travaux plus récents de K. Schuler, *Currency Boards*, Ph.D., George Mason University (VA), 1992 et J.-F. Ponsot, « Keynes and the "National Emission Caisse" of North Russia : 1918-1920 », *History of Political Economy*, 34 (1), 2002, p. 177-206 et « La Caisse d'émission de Russie du Nord de John Maynard Keynes », L'É*conomie politique*, 16, 2002, p. 97-106, en donnent un aperçu.

4. Au départ, en 1917, l'objectif des Alliés est de maintenir en Russie un front oriental contre l'Allemagne. Tant que la Russie semble participer à la lutte antiallemande, les Alliés comptent sur le gouvernement bolchevique. Mais lorsque Lénine officialise, le 3 mars 1918, son retrait du conflit en signant le traité de Brest-Litovsk, les Alliés décident d'intervenir directement sur le terrain. Les premiers débarquements des *Royal Marines* britanniques interviennent quelques jours après, à Mourmansk (6-11 mars), puis à Arkhangelsk, dans le nord-ouest de la Russie. Très rapidement, les troupes reçoivent pour mission de soutenir les pouvoirs blancs locaux. En effet, les Alliés se mettent à espérer que ces derniers, une fois victorieux des bolcheviques, reprendront la guerre contre l'Allemagne. Néanmoins, dès qu'il devient clair que l'Allemagne sera vaincue, la lutte antiallemande devient une croisade antibolchevique. Les Alliés la justifient en invoquant les pertes financières causées par l'annulation des dettes du régime tsariste et la nationalisation des entreprises et des avoirs étrangers ; mais ils craignent surtout le danger que le régime des Soviets ne s'étende en Europe à la faveur de la crise engendrée par quatre douloureuses années de guerre. Les motivations de l'intervention

principale instance politique en place en Russie du Nord, décide de rompre avec le gouvernement central, la scission est largement appuyée par les Alliés. Le 2 août, les bolcheviques sont chassés de la région, après un nouveau débarquement allié le 26 juillet. Les diverses troupes blanches constituent alors à Arkhangelsk le « gouvernement suprême de la Russie du Nord » dirigé par le populiste Nicolaï Tchaikovski.

Les débarquements alliés en Russie du Nord interviennent dans un contexte monétaire particulièrement dégradé après les soubresauts de la période 1914-1918 : dislocation de l'Empire tsariste, Première Guerre mondiale, révolutions de 1917. À l'instar des Alliés, la Russie avait recouru, dès 1914, à la panoplie traditionnelle des financements destinés à soutenir l'effort de guerre : émission massive de papiers-monnaies (les plafonds d'émission de billets et d'escomptes de bons du Trésor par la Banque d'État furent constamment rehaussés), déclaration de l'inconvertibilité du rouble et surtout recours massif à l'emprunt[5]. Ces emprunts représenteront environ 70 % des diverses sources de financement.

Les réformes monétaires entreprises par le régime tsariste, relatives à la réorganisation de la Banque impériale (1894) et à la naissance du rouble or (1897), puis celles visant à la remise en ordre de la dette publique, avaient pourtant contribué à instaurer la stabilité et la convertibilité de la monnaie russe[6]. Mais, avec la guerre, le solide édifice est ébranlé, si bien qu'au début de l'année 1917 le rouble a déjà perdu les trois-quarts de sa valeur[7].

---

alliée en Russie deviennent alors essentiellement politiques. Il ne faut pas perdre de vue que l'occupation alliée repose également sur des motivations d'ordre colonial, à travers un partage subtil du territoire en diverses « zones d'influence », pour l'essentiel entre Britanniques et Français. Pour des présentations détaillées de l'intervention alliée en Russie du Nord, on peut se reporter à : E. Ironside, *Archangel : 1918-1919*, Londres, Constable, 1953 ; E. Mawdsley, *The Russian Civil War*, Boston (MA), Unwin, 1987 ; J. K. Munholland, « The French Army and Intervention in Southern Russia : 1918-1919 », *Cahiers du monde russe et soviétique*, 22 (1), 1981, p. 43-66 ; M. J. Carley, *Revolution and Intervention : The French Government and the Russian Civil War*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1983 ; R. D. Warth, *The Allies and the Russian Revolution : From the Fall of the Monarchy to the Peace of Brest-Litovsk*, Durham, Duke University Press, 1954.

5. Il s'agit d'emprunts intérieurs (obligations du Trésor à quatre ans à 4 %, bons du Trésor à six mois) et d'emprunts extérieurs consistant en crédits directs des gouvernements alliés au gouvernement russe (de la Banque d'État à la Banque de France et à la Banque d'Angleterre), ouverts pour achats de matériel de guerre. Cf. J. Waller, « Le rouble de 1918 à nos jours », *Économies et Sociétés*, 23 (7-10), 1979, p. 1489-1524, aux p. 1489-1492.
6. Sur ce point, cf. le chapitre 2, volume II du présent ouvrage.
7. « La guerre éclata en 1914 dans un contexte de stabilité monétaire (selon les critères de l'époque) : l'émission de billets de 1 663 millions de roubles était couverte par une réserve or de 1 603 millions de roubles ; la dette publique s'élevait à 8 824 millions de roubles. [...]

Les révolutions de l'année 1917 accroissent encore l'instabilité et précipitent la dépréciation du rouble. Parallèlement, le troc se généralise. Des réformes radicales sont mises en œuvre par les bolcheviques[8]. En ce qui concerne le système financier, le secteur des banques est nationalisé, comme la majeure partie de l'économie. L'annulation totale et unilatérale de la dette publique est prononcée, à l'exception des bons du Trésor entre les mains du public. La doctrine bolchevique prévoyait également la suppression pure et simple de la monnaie. Mais, confronté au climat de dégradation financière, le pouvoir central fait preuve de pragmatisme. La stabilisation monétaire devient alors un objectif majeur à atteindre, mais le contexte de l'époque rend la tâche délicate à accomplir :

> « Il [Lénine] était conscient de la nécessité d'arrêter l'inflation et d'établir une monnaie stable. [Mais] le communisme de guerre, l'extension toujours plus grande du marché noir, la nécessité de financer la guerre civile, l'obligation d'assurer, vaille que vaille, la marche des entreprises nationalisées [...], rendaient impossible toute politique cohérente en matière de monnaie et de crédit. [...] En l'absence de toute recette fiscale, le budget de l'État était en déficit grave. [...] Il n'y avait pas d'autre solution que le recours à l'émission de billets. »[9]

Cette émission massive de billets prend des formes hétérogènes. En raison de difficultés de transport, ou par volonté d'autonomie, de nombreuses émissions locales, souvent non contrôlées par le pouvoir central, voient le jour dans les succursales de la Banque d'État. La guerre civile incite les différents pouvoirs blancs à créer leurs propres monnaies. À celles-ci s'ajoutent diverses contrefaçons souvent grossières, mais auxquelles la population accorde néanmoins confiance, ainsi que des instruments monétaires de substitution émis par les entreprises, sous forme de billets, bons ou jetons.

Ainsi, lorsque le gouvernement provisoire de Russie du Nord s'établit à Arkhangelsk, au début de l'été 1918, une multitude de monnaies disparates a déjà été mise en circulation. On trouve, pêle-mêle, des billets à l'effigie du régime tsariste, les fameux *« beer-labels » notes* émis sous le gouvernement Kerenski, différents types de coupons ou de bons du Trésor bolcheviques ou issus de gouvernements antérieurs, ainsi que des billets locaux appelés « *Morjovki* » (parce qu'ils reproduisent une tête de morse), émis par les bolcheviques avant leur départ

---

Au début de l'année 1917, non seulement la dette publique avait atteint 33 850 millions de roubles, mais la circulation de billets avait grimpé à 9 103 millions de roubles tandis que la réserve or avait chuté à 1 175 millions de roubles. » (D. Spring-Rice, « The North Russian Currency », *op. cit.*, p. 280.)

8. Cf. le chapitre 1, volume II du présent ouvrage.
9. J. Waller, « Le rouble de 1918 à nos jours », *op. cit.*, p. 1495-1496.

forcé de Russie du Nord. Le climat d'instabilité monétaire et financière accroît la complexité de l'intervention militaire alliée. L'opposition au régime bolchevique, enfin assumée, permet aux Alliés de se libérer de la retenue dont ils avaient fait preuve à l'égard de Moscou et les incite à rechercher des voies de sortie de la situation de chaos monétaire. Cependant, la France et la Grande-Bretagne conçoivent chacune de leur côté des projets de réforme monétaire différents.

Le projet de réforme français s'est construit en plusieurs étapes. Au départ, le plan reprend les grandes lignes du projet de convention interallié proposé aux Alliés par M. Noulens [10], alors représentant de la diplomatie française en Russie du Nord. Ce projet prévoit deux types d'opérations. La première consiste en un « emprunt intérieur de la Banque d'État pour 15 millions de roubles à garantir par les Alliés sans versement réel ni ouverture de crédit en écriture et contre un gage en marchandises évalué à 20 millions de roubles » [11]. Un second volet autorise l'émission par la Banque d'État de billets libellés en roubles, pour un montant de 200 millions. Ces billets seraient, là encore, « garantis » par les Alliés, ces derniers s'engageant à les rembourser jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars, selon le cours de change lors de l'élaboration du plan (10 roubles = 1 dollar). En contrepartie de cette « garantie », ils obtiendraient des concessions sur des forêts russes devant servir de gage pour une valeur estimée à 25 millions de dollars. Le projet est rapidement rendu caduc par la prise de risque qu'il impose aux Alliés : la situation politique est instable et le gouvernement local inspire peu confiance aux Occidentaux.

La commission des Affaires financières russes à Paris, présidée par M. Sergent, remodèle alors les propositions de Noulens. Elle propose la création d'une banque interalliée émettant en Russie un rouble interallié à la parité-or de l'ancien rouble. L'accent est mis sur le caractère interallié du nouvel organisme et sur l'encadrement strict des initiatives monétaires russes :

> « La nouvelle monnaie doit être inconditionnellement garantie par les Alliés, émise par eux, sous leur contrôle direct, libellée en roubles avec un change fixe indiqué en livres, francs, dollars ou yens, ayant essentiellement en contrepartie des bons du Trésor des États alliés, ceux-ci étant couverts, en tant que de besoin, par des accords ou conventions avec le futur gouvernement russe, à la fois pour la reconnaissance de dettes du passé et pour les nouveaux prêts consentis à la Russie. » [12]

10. M. Noulens, *Projet de convention entre les gouvernements des puissances alliées et la Banque d'État russe (ancienne banque impériale) présentée par sa succursale d'Arkhangelsk*, notes du 2 et 6 sept. 1918, Centre des archives économiques et financières (CAEF), Savigny-le-Temple, archives n° B31981.
11. *Ibid.*
12. M. Sergent, *Mémorandum Banque interalliée : Arrangements financiers pour le nord de la Russie*, 1918, CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981.

L'initiative des émissions de papier-monnaie devait alors relever uniquement des Alliés et leur montant être proportionné à la décision de ceux-ci de fournir des bons du Trésor à la banque interalliée. La mise en circulation d'instruments de paiement en Russie du Nord s'effectuerait ainsi au prorata des « avances » consenties par les Alliés, après négociations avec le gouvernement russe. Ce dernier serait par ailleurs autorisé à émettre des titres de dette publique, sous forme de bons du Trésor, mais dans un cadre limité et défini conjointement avec les Alliés [13].

Le dispositif imaginé par les Français consiste donc à créer pour la Russie du Nord une nouvelle monnaie dont la valeur et la stabilité ne peuvent être garanties qu'à travers les avances consenties par les Alliés. Visant à établir des bases saines permettant de « consentir des emprunts à ces gouvernements locaux pour les mener de l'instabilité à l'ordre et à la pérennité », il s'inscrit en réalité dans un cadre plus général que celui d'une simple réforme monétaire, dans la mesure où il cherche aussi à promouvoir les investissements alliés, plus particulièrement français, dans la région. La construction de voies de chemin de fer depuis Mourmansk est envisagée et un consortium d'entrepreneurs français est créé, avec l'aide notamment du Crédit Lyonnais, en vue d'achats de terrains et de la réalisation de travaux [14]. Les activités de la banque interalliée présenteraient en outre l'avantage de pouvoir s'étendre aux autres zones soutenues par les Alliés.

Mais le projet français ne sera pas adopté car les Britanniques lui opposent leur propre plan et décident unilatéralement de son application, invoquant l'urgence de la situation. La réforme mise en œuvre vise en priorité à résoudre les difficultés financières auxquelles sont confrontés les contingents alliés sur le terrain. Il s'agit, en effet, en premier lieu de répondre aux besoins des Alliés en liquidités utilisables pour le paiement des soldes des troupes sur place et pour le règlement des dépenses locales (achats de biens et de services locaux). Ce faisant, les Britanniques adoptent une attitude inverse à celle choisie par les troupes allemandes d'occupation en Ukraine : utilisation abusive des ressources, travail forcé, émissions non contrôlées de papier-monnaie [15]. Ils conviennent donc d'assumer leurs engagements en Russie du Nord afin de préserver la confiance des autorités politiques locales à leur égard. Mais cela n'empêche pas que les préoccupations spécifiques au gouvernement provisoire soient reléguées au second plan.

13. « Les bons du Trésor locaux ne peuvent servir que de contrepartie à des avances qui seraient consenties par les Alliés, après discussion, examen et limitation des conditions et des sommes allouées » (*ibid.*, p. 6).
14. M. Noulens, *Projet de convention...*, *op. cit.*
15. J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia,* 1918, p. 3, The National Archives, Kew, PRO T1/12261[35246].

Pour évaluer la situation, D. Spring-Rice est dépêché sur place par le ministère britannique de la Guerre, en tant que conseiller financier des forces alliées. Dans un mémoire daté du 3 juillet 1918, il décrit à son gouvernement les contraintes financières de l'intervention. Le 9 juillet, les autorités militaires présentes à Mourmansk et à Arkhangelsk pressent le gouvernement britannique d'émettre rapidement de nouveaux billets ayant pouvoir libératoire en Russie du Nord [16]. Et c'est à John Maynard Keynes qu'est alors confiée, durant le mois d'août, la tâche de dresser dans le détail un projet de réforme monétaire portant création d'une nouvelle monnaie dans cette région.

Le modèle du *currency board* colonial britannique appliqué à la zone d'intervention alliée

Le dispositif proposé par Keynes s'inspire des règles strictes qui régissent un *currency board*. Comme on l'a déjà signalé, ce type de régime monétaire avait été mis en place dans les possessions coloniales britanniques à partir de 1849, date de l'instauration du premier *currency board* à l'île Maurice, ainsi qu'en Amérique du Sud [17]. L'Empire colonial britannique en comptabilisera plus de soixante-dix. Les *boards* nouvellement créés sont chargés d'émettre passivement des monnaies locales entièrement couvertes par des avoirs de réserve en monnaie étrangère – dans la majorité des cas en livre sterling –, ou éventuellement par des réserves en or et en argent. Le taux de couverture dépasse souvent 100 %, voire 110 %. On parle alors de *currency board* « pur ». Néanmoins, certains arrangements monétaires coloniaux, constitués à l'origine dans une perspective de *currency board*, n'obéissent pas strictement à la règle de convertibilité intégrale garantie par des avoirs de réserve extérieurs.

Au départ, les *currency boards* constituaient une réponse aux troubles occasionnés par l'hétérogénéité et l'inconvertibilité des monnaies métalliques en circulation. Ils permettaient également de libérer la Couronne britannique des contraintes et des coûts engendrés par l'utilisation éventuelle de la livre sterling dans des territoires très éloignés de la métropole : coûts liés au transport, aux risques de destructions ou de pertes. De son côté, la colonie tire avantage de la situation, d'une part à travers la mise en circulation de moyens de paiement « sains » (dont la garantie par des avoirs extérieurs limite les risques de crise de

16. D. Spring-Rice, « The North Russian Currency », *op. cit.*, p. 282.

17. Pour un panorama historique récent, voir A. J. Schwartz, « Currency Boards : Their Past, Present, and Possible Future Role », *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, 39, 1993, p. 147-187.

confiance et de ruée sur les banques), d'autre part en raison de la rémunération qu'elle perçoit sur les avoirs de réserve déposés par le *board* à la Banque d'Angleterre. Plus généralement, la mise en place de ces arrangements monétaires peut s'interpréter comme un élément constitutif majeur de l'intégration de ces territoires à la métropole par le biais monétaire.

L'organisation monétaire coloniale sur la base de *currency boards* intervient quelques années après l'*Act* de Peel de 1844, loi qui réforme la Banque d'Angleterre sur la base des préceptes monétaires de la *Currency School,* c'est-à-dire à l'encontre des thèses de la *Banking School* et de la *Free Banking School.* Aussi, si l'on cherche une justification de nature théorique à l'établissement des *currency boards* coloniaux, il faut se demander dans quelle mesure l'esprit de leurs créateurs a été influencé par les intenses controverses en matière de théorie monétaire qui ont animé le XIX^e^ siècle. L'influence de Ricardo dans ces débats a été déterminante car ce sont ses conclusions, affirmant que l'offre de monnaie devait être inconditionnellement rattachée aux réserves, qui seront reprises et prolongées dans l'*Act* de Peel [18]. Cette loi stipule, en effet, que toute émission de billets par le premier département *(Issue Department)* de la Banque d'Angleterre doit correspondre à un accroissement de son encaisse-or du même montant. Or le fonctionnement des *currency boards* découle de ce principe de couverture intégrale de la monnaie émise.

Néanmoins, il serait contestable de concevoir la mise en œuvre de ces dispositifs comme une simple application de la philosophie du premier département de la Banque d'Angleterre, comme a eu l'occasion de le souligner A. J. Schwartz [19], ou plus généralement, comme une application fidèle des recommandations de la *Currency School.* En effet, dans un *currency board,* les avoirs de réserve se composent, pour l'essentiel, d'actifs exprimés dans la monnaie de référence, et seulement marginalement de métaux précieux. De plus, le principe de couverture s'applique uniquement à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la base monétaire, et non à la masse monétaire dans son ensemble, comme l'exige pourtant la logique interne de la *Currency School.* Seule l'émission de monnaie (billets) par le *board*

18. Même si le cadre d'émission qu'il décrit s'avère finalement moins rigide que celui de ses héritiers. Cf. S. Diatkine, « Banque centrale et structure du système bancaire : les enseignements des débats monétaires anglais du début du XIX^e^ siècle », *Revue française d'économie,* 13 (2), 1998, p. 201-230 ; G. Deleplace, « Aux origines de la pensée monétaire moderne », *Revue économique,* 45 (5), 1994, p. 1125-1136.

19. « Le principe de réserve à 100 % à la marge du premier département [de la Banque d'Angleterre] et le principe de réserve à 100 % du *currency board* semblent avoir un lien de parenté. Je ne crois cependant pas que les architectes des premiers *currency boards* avaient le modèle du premier département à l'esprit. » A. J Schwartz, « Currency Boards… », *op. cit.*, p. 158.

est réglementée ; les émissions de dépôts bancaires (monnaie scripturale) ne sont pas concernées.

Il n'en reste pas moins que les *currency boards* reposent sur l'acceptation implicite des principes qui sous-tendent les développements théoriques de la *Currency School*, en particulier celui du « *specie-flow mecanism* » formulé par David Hume un siècle plus tôt. Dans un tel régime, toute variation de la quantité de monnaie émise de manière passive est censée dépendre, en définitive, d'une variation des avoirs de réserve pour un montant équivalent, et correspondre donc à un mouvement d'entrée ou de sortie de livres sterling (et/ou de métaux précieux) du territoire colonial.

Ces arrangements monétaires coloniaux sont parfaitement connus de Keynes lorsque celui-ci imagine, durant l'été 1918, le schéma à mettre en place en Russie du Nord. Tout d'abord, depuis 1915, il occupe de hautes fonctions au Trésor britannique ; il y est en charge des relations financières internationales[20]. Ensuite, son premier essai, *Indian Currency and Finance*[21], publié cinq ans plus tôt, s'intéresse au cas indien et plaide pour l'abandon du projet officiel d'adoption de l'étalon-or. Enfin, la même année 1913, on l'a vu, il publie dans l'*Economic Journal* un compte rendu sommaire de deux documents officiels traitant des problèmes d'ordre monétaire posés dans les possessions coloniales et qui « dévoilent des caractéristiques intéressantes sur les pratiques monétaires dans les pays semi-barbares sous administration civilisée »[22]. Dans ce compte rendu, Keynes s'attarde sur les recommandations du *Departemental Committee of Inquiry* pour l'établissement d'un vaste *currency board* en Afrique de l'Ouest, regroupant les territoires de Gambie, de Sierra Leone, du Nigeria et de Côte-de-l'Or (Ghana). Même s'il ne le mentionne pas de façon explicite, c'est sur cette expérience qu'il s'appuie pour établir, cinq ans plus tard, son projet de réforme monétaire pour la Russie du Nord.

Parmi les documents contenus dans les archives de l'administration française se rapportant à la *National Emission Caisse* d'Arkhangelsk, on trouve le mémorandum inédit de Keynes adressé le 23 septembre 1918 aux autorités françaises.

---

20. Le passage de Keynes à la division 1 du Trésor (Finances) sera pour lui l'occasion d'exercer une intense activité de praticien de l'économie et de représentant officiel de la Grande-Bretagne. Outre la gestion des prêts et emprunts aux Alliés, activité qui l'amènera à imaginer la *National Emission Caisse* de Russie du Nord, il pratiquera des opérations sur devises (en particulier des opérations de spéculation sur les taux de change), et participera à d'importantes négociations internationales.
21. J. M. Keynes, « Official Papers : "Departmental Committee on Matters Affecting Currency of the British West African Colonies and Protectorates. Report", Cd. 6426, 1912. "Minutes of Evidence", Cd. 6427 », *Economic Journal*, 23 (89), 1913, p. 146-147, à la page 147.
22. *Ibid.*

Keynes y justifie son projet par la nécessité de rétablir des bases saines de circulation monétaire en Russie du Nord : les instruments en circulation ne reposent en effet sur aucune légitimité et n'ont plus aucune valeur, ce qui entrave l'action des Alliés et compliquera la situation lorsque des relations commerciales régulières seront rétablies.

> « Actuellement ces roubles ne sont maintenus en circulation que par sentiment et par habitude. [...] La valeur du change du rouble existant est tout à fait hors de proportion avec son pouvoir d'achat [qui] est tombé dans la proportion de 1/20 à 1/60 du pouvoir d'achat antérieur, tandis que la valeur du change n'est tombée que dans la proportion de 1/5 à 1/4 de la valeur au pair. »[23]

L'arrangement présenté dans le mémorandum repose sur le respect du principe de couverture de la monnaie en circulation, que seules des règles strictes d'émission permettent d'assurer. Keynes précise : « Au point de vue technique, le système que je propose serait celui d'un étalon de change réglé par [...] un office indépendant de conversion analogue à ceux qui ont réussi dans l'Amérique du Sud à relever la valeur des monnaies de ces pays par rapport à leur dépréciation antérieure. »[24] Keynes ne revendique donc pas l'analogie avec les arrangements monétaires de l'Empire colonial britannique, mais avec les offices de conversion sud-américains[25]. Mais c'est sans doute parce que Keynes s'adresse aux Français qu'il préfère éviter toute référence à un système liant étroitement la Grande-Bretagne à des territoires sous sa domination.

La nouvelle monnaie mise en circulation doit faire référence à une autorité russe reconnue par les Alliés. C'est pourquoi elle couvrira « la sphère d'action ou d'influence des Alliés dans le nord de la Russie mais non en Sibérie. »[26] Cette réduction de la validité de la nouvelle monnaie à un territoire soumis principalement à l'influence britannique provoqua le mécontentement des Français qui, de leur côté, entendaient soutenir aussi les autorités locales sibériennes[27].

---

23. J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia, op. cit.*, p. 2-3.
24. *Ibid.*, p. 3-4.
25. Le plus important de ces offices de conversion est sans conteste la *Caja de conversion* instaurée en Argentine au début du XX[e] siècle et décrite par A. G. Ford, *The Gold Standard 1880-1914 : Britain and Argentina.* Oxford, Clarendon Press, 1962.
26. John Maynard Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia, op. cit.*, p. 3-4.
27. Cf. la critique du plan Keynes, adressée officiellement par la France à la Grande-Bretagne, sous la forme d'une version remaniée du mémorandum de Sergent (M. Sergent, *Mémorandum..., op. cit.*). Les Français voient dans le projet de Keynes la volonté délibérée des Anglais de faire cavalier seul. Keynes leur répond que son projet n'est pas très éloigné de celui imaginé par la France, mais qu'il n'en présente pas les inconvénients. Il invoque

Keynes estime que son projet présente l'avantage de ne pas engager les Alliés de façon inconsidérée, tout en garantissant la valeur de la nouvelle monnaie sur des bases solides : sa mise en circulation s'appuiera, non sur une garantie formelle de la part des Alliés, mais sur la constitution d'une réserve en livres sterling « gardée à la Banque d'Angleterre et considérée comme la propriété inaliénable de l'Office russe de conversion »[28], et non du gouvernement local. Il rejette ainsi l'argument selon lequel le projet accorderait trop de facilités à ce gouvernement. Le rôle de la Caisse se réduit à assurer la conversion automatique et illimitée des nouveaux billets en livres sterling, et réciproquement, à un taux de change fixe de 40 nouveaux roubles pour une livre[29]. Toute émission est conditionnée à la présentation de livres sterling (voire éventuellement de francs français ou de dollars[30] échangés selon leurs cours de change contre la livre). Réciproquement, la présentation de nouveaux roubles à la Caisse permet d'obtenir en échange des livres sous forme de chèques sur des banques londoniennes. Keynes rajoute que l'intégrité de l'institut d'émission sera de toute manière assurée par la présence de conseillers financiers britanniques à sa direction.

Une autonomie monétaire limitée

Le projet prévoit deux modalités supplémentaires d'émission de nouveaux roubles qui tendent à assouplir le cadre rigide imposé traditionnellement par le régime automatique d'un pur *currency board*. La première se rapporte à la nécessité de retirer de la circulation les anciens instruments de paiement utilisés, mission que Keynes confie à la Caisse d'émission. Celle-ci doit assurer la conversion des anciens roubles à un taux de change fixé arbitrairement et soumis à un « abaissement progressif ». Le plan suggère que le taux soit fixé pour le premier

---

le fait que la mise en route du plan français repose sur des négociations : « Cela mènerait sûrement à des complications politiques et à des discussions et délais prolongés. » Or l'intervention financière alliée doit pouvoir s'appliquer dans les plus brefs délais car les voies de communications directes avec Arkhangelsk en mer Blanche seront rapidement coupées par la glace, et ce jusqu'au mois de mai de l'année suivante. Keynes cherche à rassurer les autorités françaises : « J'espère que votre gouvernement ne verra pas d'objections à ce que nous marchions immédiatement de l'avant sur un plan qui n'empêcherait pas, d'après moi, la poursuite du plan plus large de M. Sergent si on voulait faire quelque chose de ce genre l'été prochain » (lettre d'accompagnement du mémorandum de Keynes, « Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia », *op. cit.*)

28. J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia, op. cit.*, p. 5.
29. *Ibid.*
30. J. M. Keynes, « Official Papers », *op. cit.*, p. 147.

mois à quatre nouveaux roubles pour cinq anciens, puis abaissé « rapidement jusqu'au taux d'un nouveau rouble pour deux anciens roubles. Une fois ce taux atteint les réductions ultérieures dépendraient du montant de l'offre d'anciens roubles »[31]. Cet engagement signifie qu'une partie de la nouvelle monnaie émise serait couverte par des avoirs « non garantis », comme le lui fait remarquer le gouvernement français. Keynes confirmera plus tard, dans une conférence, qu'une partie de ces anciens roubles pourrait être rachetée par les Alliés susceptibles de les utiliser dans les transactions réalisées avec les autres régions russes[32]. Un taux de change provisoirement surévalué des anciens roubles reste cependant nécessaire afin d'inciter leurs détenteurs à la conversion en nouveaux roubles et à l'utilisation systématique de la nouvelle monnaie, au fur et à mesure de l'abaissement du taux de conversion. Keynes entend faire face à une défiance éventuelle à l'encontre des nouveaux billets, certes libellés en roubles, mais imprimés en Angleterre.

À supposer que cette première contrainte soit levée, la phase de transition présente également d'autres difficultés. La rémunération en nouveaux roubles nécessite en effet une diminution des salaires nominaux que rend délicate l'illusion monétaire des salariés :

> « Les salaires, calculés sur l'ancien rouble, sont basés sur le pouvoir d'achat de cette unité et pourraient en conséquence être indûment élevés si on les maintenait dans le nouveau rouble. À la longue il sera difficilement possible de payer les ouvriers à un taux aussi élevé en nouveaux roubles. Cependant, pour commencer, il pourrait être prudent de le faire jusqu'à ce que l'on ait pu constater par l'expérience le relèvement du pouvoir d'achat au profit du nouveau rouble. On pourrait provoquer un sérieux mécontentement en réduisant les taux des salaires. La perte qui résulterait du maintien du taux pourrait être partiellement réduite en cotant le cours du rouble à trois pence au lieu de six dans la fixation des prix de vente des denrées alimentaires importées ou des autres importations utilitaires. »[33]

Le projet prévoit, par ailleurs, une seconde modalité d'émission dérogatoire au principe de couverture intégrale par des avoirs extérieurs. En effet, Keynes autorise une émission de billets « contre des bons du Trésor du gouvernement local à condition que l'émission de ces bons soit arrêtée dès que le montant atteindrait un tiers du

31. J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia, op. cit.*, p. 5-6.
32. D'après une note interne du ministère français des Finances, en date du 15 novembre 1918, « M. Keynes a précisé qu'il ne s'agirait pas de reprendre à guichet ouvert le rouble actuel, mais d'en acheter, sous le contrôle du commissaire britannique, les quantités dont on pourrait avoir besoin » (note 10301, CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981).
33. J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia, op. cit.*, p. 6-7.

total des billets en circulation »[34]. Les conditions d'émission de ces « *Treasury bills* » ne sont pas précisées dans le mémorandum : l'initiative de ces « *promises to pay* » du gouvernement local[35] semble laissée à l'appréciation de celui-ci. Ils prendront en réalité la forme de titres longs (cinq ans) rémunérés à 5 %.

Cependant, il est difficile de savoir si la souscription a été étendue à l'ensemble de l'économie et à d'éventuelles banques. Plusieurs banques, fonctionnant essentiellement sur la base de capitaux étrangers, étaient présentes à Arkhangelsk[36] avant l'ouverture de la Caisse, mais les archives ne permettent pas de savoir si elles étaient encore en activité lors de cette ouverture et, si cette hypothèse s'avérait vérifiée, quelles auraient pu être leurs relations éventuelles avec le gouvernement local et avec la Caisse. En tout état de cause, la concession faite au gouvernement, ainsi introduite par la clause, était limitée au tiers de la monnaie déjà en circulation. En d'autres termes, cela revenait à fixer le plafond des réserves, détenues par la Caisse sous la forme de titres du gouvernement local, au quart du total de ses émissions ; ou encore à établir un taux de couverture minimal en livres sterling de 75 %.

Dans le projet, la substitution de la nouvelle monnaie aux anciennes d'une part, la clause des 33,3 % qui ouvre la voie à un financement du déficit du gouvernement par la Caisse d'autre part, constituent deux modalités bien distinctes d'émission non couverte par une augmentation des réserves de change. Mais sa mise en œuvre s'avérera nettement plus contraignante puisque, dans les faits, la clause des 33,3 % intégrera les deux catégories d'émission. La loi sur la création de la Caisse définira en effet l'émission non garantie par des avoirs extérieurs comme suit :

> « La dite émission servira d'emprunt au gouvernement de la région du Nord pour ses besoins et sous sa garantie, *et aussi* pour acheter les diverses séries de roubles actuellement en circulation. [...] En aucun cas, il ne peut y avoir de billets émis autrement que contre de la monnaie étrangère, que pour un montant égal au tiers du total des billets émis contre cette monnaie étrangère et en circulation. »[37]

34. *Ibid.*, p. 4.
35. D. Spring-Rice, « The North Russian Currency », *op. cit.*, p. 284.
36. Banque populaire de Moscou, Banque russe pour le commerce étranger, Banque de Moscou, Banque internationale de commerce de Petrograd, Nouvelle Banque de l'Union, Banque de commerce de Sibérie, Banque russo-asiatique, Société de crédit mutuel d'Arkhangelsk. L'ouverture de la Banque commerciale de l'industrie du Nord et d'aurres banques réunissant les capitaux détenus essentiellement par les commerçants sont également prévues (M. Noulens, *Projet de convention...*, *op. cit.*).
37. Souligné par nous. Télégramme de M. Noulens du 22 nov. 1918, CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981.

Walters et Hanke[38] se sont interrogés sur les motivations qui ont conduit Keynes à briser ainsi les règles de l'orthodoxie selon laquelle la couverture de l'émission doit être assurée par des avoirs extérieurs à hauteur de 100 %. La position de Keynes sur le sujet se révèle, de fait, difficile à établir. Néanmoins, dans ses écrits antérieurs, Keynes avait déjà montré qu'il n'était pas partisan de la rigidité excessive imposée par la couverture intégrale. Ses travaux sur le régime monétaire indien publiés en 1913 l'attestent. Dans le commentaire qu'il livrait la même année dans *l'Economic Journal* à propos du *West African Currency Board*, il mettait en évidence toute l'ambiguïté d'établir légalement un lien de proportionnalité entre l'offre de monnaie et les réserves détenues par l'office d'émission :

> « La plupart des économistes seraient probablement d'accord pour dire qu'un système de réserve établissant une relation *fixe* entre l'encaisse de réserves et la circulation monétaire est presque toujours pervers, car, dès que les encaisses de réserve atteignent le seuil légal de couverture, le remboursement de tout billet supplémentaire implique une transgression de la règle de couverture. Ce caractère inapproprié est d'autant plus évident que l'on maintient un seuil légal aussi élevé que 75 %, car il y a en réalité peu de chance que les encaisses atteignent un tel niveau. »[39]

Cette citation traduit un certain rejet du principe de la relation de stricte proportionnalité unissant l'émission et l'encaisse de réserves. Pourtant, le dispositif que Keynes imagine pour la Russie s'articule précisément sur ce principe de régulation de l'offre de monnaie. Le seuil d'émissions couvertes par des actifs exprimés dans la monnaie d'ancrage est fixé à 75 %, comme dans l'arrangement monétaire ouest-africain, qu'il dénonce pourtant pour sa rigidité dans l'article de l'*Economic Journal*. Fondamentalement, les principes de couverture externe et de règles automatiques d'émission sont mis en avant. La logique du *currency board* vise à être respectée, même s'il est vrai que la réforme ne s'inscrit pas dans le cadre extrême d'un *currency board* « pur ».

L'ambivalence du projet dessiné par Keynes transparaîtra à travers les difficultés rencontrées dans la mise en application de la Caisse d'émission que nous abordons maintenant.

Convertibilité et illégitimité du « rouble anglais »

Il faut trois mois pour que l'institut d'émission entre réellement en action. Le président du gouvernement suprême de la région du Nord rend officielle la

38. A. Walters, S. H. Hanke, « Currency Boards », in *The New Palgrave Dictionary of Money and Finance*, Londres, Macmillan, 1992.

39. J. M. Keynes, « Official Papers », *op. cit.*, p. 147.

création de la *National Emission Caisse of North Russia* par un décret en date du 11 novembre 1918. Sir E. M. Harvey, directeur d'une importante banque anglaise, est désigné, conjointement par les gouvernements britannique et de Russie du Nord, président du conseil financier de l'institution, pour un mandat de six mois. Il est assisté par un comité de quatre conseillers, choisis également par les deux gouvernements. Suite à l'accord – forcé – de la France au plan britannique, une place de conseiller est réservée à un représentant français, mais Noulens refuse le poste qui lui est offert. L'ouverture effective au public a lieu le 28 novembre à Arkhangelsk.

Pour que la première émission puisse être ordonnée, des livres sterling doivent être présentées à la Caisse. Le gouvernement britannique est à l'origine de la constitution du fonds de réserve qui impulsera l'émission initiale, conformément aux propositions de Keynes[40]. Ainsi, le décret du 11 novembre prévoit :

> « la conclusion avec le gouvernement britannique d'un *accord spécial* suivant l'un des points duquel celui-ci devra prendre l'engagement d'acquérir, pendant les quatre premiers mois de mise en vigueur du nouveau système monétaire, des billets de crédit de la région du Nord, au cours de 40 roubles pour 1 livre sterling, pour une somme d'au moins 25 millions de roubles par mois »[41].

Le compte de la Caisse d'émission à la Banque d'Angleterre est ainsi crédité de 625 000 livres par mois durant les quatre premiers mois, à l'initiative du gouvernement britannique. En échange, ce dernier obtient des billets libellés en nouveaux roubles au siège de la Caisse à Arkhangelsk. La première mise en circulation des billets intervient concrètement à travers le paiement en nouveaux roubles des soldes des troupes britanniques en intervention et, de manière plus générale, à travers le règlement de transactions réalisées localement par la mission britannique. Les quatre premières tranches d'émissions s'élevant au total à 100 millions de nouveaux roubles, la Caisse est autorisée à émettre pour le compte du gouvernement une tranche supplémentaire plafonnée à 33,33 millions, en échange de titres gouvernementaux.

L'arrangement monétaire laisse présager la formation de revenus nets au sein de la Caisse. En effet, les réserves détenues à la Banque d'Angleterre, assimilées à des balances sterling, sont rémunérées à 4,5 %, et les titres d'emprunt du gouvernement à 5 %. D'autre part, la Caisse d'émission n'assurant pas les opérations de dépôt, aucun intérêt n'est versé. Les statuts énoncent une répartition de ces produits nets entre la Caisse et le gouvernement, jusqu'à l'accumulation par la

40. J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia, op. cit.*, p. 6.
41. M. Harvey, 1919 , CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981.

Caisse d'une réserve additionnelle équivalant à 10 % des émissions. Au-delà, les profits sont remis entièrement à la disposition du gouvernement. Cependant, en raison du coût extrêmement élevé des premières impressions de billets et de leur acheminement jusqu'au siège de la Caisse, la première année d'exercice n'occasionnera pas de profits de seigneuriage[42].

L'impression des billets de 1 à 500 nouveaux roubles est confiée à la société anglaise Waterlow, dont le nom n'est pas fait pour encourager l'adhésion de la France au projet. La date tardive de la première mise en circulation des billets s'explique par l'accumulation d'incidents techniques et de maladresses. Le transport s'avère difficile, et les billets ne sont livrés en Russie du Nord que le 4 novembre. Par ailleurs, Keynes avait conseillé la production de billets ressemblant aux roubles déjà en circulation[43]. L'impression nécessita l'utilisation de matrices provenant des anciennes rotatives tsaristes, mais, dans la précipitation, les imprimeurs omirent d'éliminer les emblèmes impériaux. Plusieurs jours furent nécessaires pour effacer manuellement les insignes susceptibles de contrarier la fraction antimonarchiste des Blancs.

La convertibilité de la nouvelle monnaie devient une question cruciale avec l'émergence des premières difficultés liées à la présence sur le terrain de contingents non britanniques. Durant l'hiver 1918-1919, se pose le problème du règlement en monnaie locale des soldes des soldats et officiers français. Afin d'éviter toute transaction de change intermédiaire, il avait été convenu, au mois de novembre, d'appliquer les recommandations de Keynes relatives à l'ouverture de comptes de la Caisse à la Banque de France et à la *United States Federal Reserve Bank*[44]. Grâce à ce dispositif, toute demande de nouveaux roubles par la France ne devait pas nécessiter au préalable une conversion de francs en livres sterling, et l'opération de change devait intervenir directement entre la France et la Caisse d'émission[45].

---

42. L'impression initiale, ayant coûté 7,2 millions de roubles, et les dépenses de fonctionnement s'élevant à 400 000 roubles par an, la première année d'exercice occasionne au contraire une perte nette de 2,6 millions de roubles.

43. « Ces billets ne sont à aucun degré des fac-similés des billets existants, mais leur apparence est similaire et ils revêtiront pour les populations locales un aspect familier. » J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia*, *op. cit.*, p. 2.

44. *Ibid.*, p. 5.

45. « M. Keynes a confirmé que nous [la France] obtiendrions, pour les besoins que nous pourrions avoir dans la Russie du Nord [...], toute quantité de la nouvelle monnaie au cours de six pence le rouble, en plaçant la contre-valeur en francs à un compte qui serait ouvert à Paris à la caisse de conversion, et sur lequel celle-ci pourrait éventuellement tirer. » Note du ministre des Finances au ministre des Affaires étrangères, datée du 15 nov. 1918, CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981.

Dans la pratique, il n'en sera rien. Toute fourniture de liquidités en nouveau rouble nécessitera l'intervention de Londres et, sur le terrain, la trésorerie de l'ambassade de France éprouvera des difficultés à fournir des nouveaux roubles à ses hommes de troupe. Afin de faciliter les opérations, la trésorerie britannique, qui ne rencontrait pas ces problèmes, consentira à avancer les fonds. Mais le transfert vers la France d'une partie des soldes perçues par les militaires français occasionnera l'application d'un cours de change du nouveau rouble contre le franc[46]. Il apparaît que ce cours de change, révisé tous les mois, ne correspond pas à la parité croisée déduite du taux de change appliqué lors des opérations de remboursement en livres sterling par la France des avances en nouveaux roubles que lui avait consenties la Grande-Bretagne.

À l'ouverture de la Caisse, le taux de conversion appliqué lors du rachat des anciens roubles en circulation s'établit à 48 anciens roubles pour 40 nouveaux. Il reste proche du taux prescrit par Keynes : 50 anciens pour 40 nouveaux – équivalents eux-mêmes à une livre sterling. Les premières mises en circulation ne remportent pas tout de suite l'adhésion du public. Conformément aux craintes émises par Keynes, une certaine désapprobation est exprimée à l'égard des roubles « anglais ». La « prime au nouveau rouble sur l'ancien »[47] a un effet limité, d'autant plus que le taux de conversion est maintenu à son niveau initial pendant cinq mois, contrairement à ce que préconisait le projet. Spring-Rice considère que la réticence à modifier le taux de conversion s'explique par la volonté des autorités locales de limiter artificiellement la dépréciation des anciens roubles, par solidarité avec les autres gouvernements blancs de Sibérie et d'Ukraine[48].

Le 17 avril 1919, les autorités d'Arkhangelsk décrètent une ordonnance instituant une vaste opération d'estampillage des anciens billets en circulation en Russie du Nord.

> « Le gouvernement attend, en somme, de cette mesure, qu'elle lui permît de connaître exactement la circulation totale de cette région et d'en faire l'enregistrement, dans l'espoir de différencier ainsi complètement les billets circulant ici,

46. Pour le mois de février 1919, le « tarif de change pour militaires » appliqué à ces transferts s'établit à 65 francs pour 100 nouveaux roubles, avec une commission minimale de 0,50 kopeck.

47. L'expression est de J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia, op. cit.*, p. 6.

48. « Elles [les autorités d'Arkhangelsk] craignaient de prendre des mesures qui pourraient être interprétées par les troupes antibolcheviques de Koltchack et Alexeieff (Denikin) comme favorables à la dévaluation des roubles des autres parties de la Russie. » D. Spting-Rice, « The North Russian Currency », *Economic Journal*, 29 (115), 1919, p. 280-289.

> des billets de type identique qui circulent dans la république des Soviets, et par suite d'empêcher que les billets enregistrés et perforés ici ne fussent entraînés dans la baisse constante des différentes catégories de roubles. » [49]

Selon les autorités, le pouvoir de Moscou cherche en effet à inonder de ces billets le territoire du Nord, en vue de limiter l'utilisation du nouveau rouble et d'en affaiblir la valeur[50]. Afin d'accélérer l'opération, elles informent que les anciens billets non enregistrés n'auront plus cours en Russie du Nord à partir du mois de juin, et qu'à compter de cette date, la Caisse ne les rachètera plus. Parallèlement, les États-Unis émettent l'idée d'une cotation des billets estampillés (au moins à New York), à un cours différent de celui des autres roubles cotés[51]. Pour les détenteurs d'anciens roubles, la proposition américaine est un élément de motivation supplémentaire en faveur de l'enregistrement de leurs anciens billets.

Le lancement de la procédure d'estampillage, au mois d'avril, coïncide avec le début du processus, engagé par la Caisse, de révisions successives du taux de conversion des anciens roubles dans la nouvelle monnaie (tableau 1). Ce mouvement de dévalorisation des anciens roubles incite fortement le public à convertir en nouveaux roubles ses anciens billets tout juste enregistrés. Le procédé, qui vise finalement à la substitution de la nouvelle circulation aux anciennes, est impopulaire auprès des populations réticentes à l'emploi de la nouvelle monnaie, mais il se révèle être très efficace. À la fin du mois de mai, la circulation d'anciens roubles (officiellement enregistrés) s'établit à 296 millions, contre une circulation totale estimée à plus du double en octobre 1918, avant l'ouverture de la Caisse. Dans le même temps, la guerre civile prend une tournure défavorable pour les antibolcheviques. Le siège de la *National Emission Caisse of North Russia*, à Arkhangelsk, est menacé.

---

49. M. Guiard, note, 1919, CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981.
50. Le procédé utilisé pour l'estampillage n'est pas très dissuasif. Il consiste en une simple perforation portant les quatre initiales GBCO (Banque d'État du gouvernement du Nord), et ne retient ni signature, ni numéro d'ordre. Selon un chargé d'affaires français : « Cette opération est obtenue par des moyens si rudimentaires qu'une épingle suffit pour donner exactement le même résultat et que les bolchévistes peuvent dans ces conditions perforer eux-mêmes autant de billets qu'il pourra leur convenir. » *(ibid.)*.
51. Il est difficile de savoir si cette proposition de cotation relève d'une décision prise conjointement avec la Grande-Bretagne, ou si, au contraire, il s'agit d'une initiative prise individuellement par les États-Unis. La contestation du pouvoir financier de Londres et l'émergence des États-Unis sur la scène financière internationale à cette époque, nous incitent à pencher en faveur de la seconde hypothèse.

Tableau 1. Cours de change des anciens et du nouveau rouble par rapport à la livre sterling

	Mars 1917	Sept. 1917	Sept. 1918	Nov. 1918	Avril 1919	Début mai 1919	Mi-mai 1919	Juin 1919
Anciens*	17	35	41	45-48	56	64	72	80
Nouveau	–	–	–	40	40	40	40	40

* Moyenne des cours de change des différentes catégories de roubles « anciens » en circulation à Arkhangelsk.

L'agonie d'un régime monétaire contraint et dépendant de Londres

Dès 1919, l'Armée rouge est assurée de la victoire [52]. Avec la propagation des conditions défavorables, les ardeurs expansionnistes des deux puissances coloniales sont très nettement refroidies, et celles-ci vont progressivement se convaincre de se retirer du conflit russe : les troupes terrestres françaises quittent le nord de la Russie au mois de juin, après avoir abandonné Odessa et la Crimée en avril. Les forces anglaises évacuent définitivement Arkhangelsk le 27 septembre, puis Mourmansk en octobre. L'intervention active cède alors la place à une mise en quarantaine du régime soviétique et à une aide indirecte octroyée à ce qu'il reste des forces d'opposition.

Malgré les protestations du gouvernement de Russie du Nord, la décision est prise de transférer le siège de la Caisse d'émission à Londres. Elle ferme officiellement ses portes au public le 4 octobre à Arkhangelsk. Le guichet de Mourmansk ferme le 15 octobre. Le remboursement est toutefois assuré jusqu'à cette même date pour les billets collectés par les autorités locales. Après la clôture définitive, environ 69 millions de nouveaux roubles n'ont pas encore été changés, dont 55 millions sont en la possession de la mission britannique. Les billets ne sont pas rapatriés vers l'Angleterre et leur destruction est décidée, afin

52. La désorganisation complète des forces blanches et les querelles internes aux diverses composantes antibolcheviques d'une part, la valeur militaire et l'habileté de l'Armée rouge d'autre part, constituent les raisons internes à l'issue rapide de la guerre civile (E. Mawdsley, *The Russian Civil War, op. cit.*). Mais deux autres facteurs, d'origine externe, peuvent aussi être mis en avant : la trahison des Tchèques de Russie et l'attitude des Alliés. L'intervention s'est toujours accompagnée d'une mésentente franco-britannique, chacune des deux puissances coloniales cherchant à favoriser ses propres intérêts. De plus, l'impopularité de l'intervention des puissances alliées et le manque d'enthousiasme des corps expéditionnaires déjà usés par des années de guerre contre l'Allemagne, ont rapidement pris de l'ampleur.

que les bolcheviques ne puissent s'en emparer[53]. En contrepartie de la destruction de billets, le gouvernement britannique obtient une écriture comptable créditrice à Londres.

Le conseil financier de la Caisse reprend ses fonctions le 31 octobre à Londres. Sa tâche consiste alors à procéder à la liquidation du dispositif[54]. La priorité est accordée au remboursement des soldats anglais rapatriés, qui détiennent une partie – infime – des 13,5 millions de nouveaux roubles demeurant entre les mains du public. La couverture d'une partie des émissions ayant été assurée par des bons du gouvernement difficilement négociables (étant donné la situation en Russie du Nord), ainsi que par des anciens roubles, il est clair que le remboursement intégral ne peut être assuré. Les archives françaises mentionnent le cas de la spoliation des avoirs détenus par les soldats et les officiers français. Le montant reste relativement faible – 33 270 nouveaux roubles. À la suite de longues et vaines négociations engagées avec Londres[55], le gouvernement français prendra finalement à sa charge le recouvrement des créances détenues par les militaires.

La majeure partie des 13,5 millions encore en circulation est détenue par la population de Russie du Nord. Celle-ci ne sera jamais remboursée. Le président de la Caisse proposera, en vain, de donner l'autorisation, au gouvernement provisoire encore en place et à une banque qui tenait lieu d'agence de la Caisse en Norvège, de rembourser les billets tant que la région du Nord ne tomberait pas aux mains des bolcheviques qui, occupés sur d'autres fronts, ne reprendront Arkhangelsk que le 21 février 1920.

---

53. Les Britanniques rencontrèrent des difficultés pour se débarrasser des billets. Ayant pris l'humidité, ils ne purent être détruits par le feu comme il avait été convenu de le faire, et ils durent être jetés à la mer.

54. Les billets doivent être présentés au nouveau siège de la Caisse, 20 Cockspur Street à Londres, où ils sont remboursés, déduction faite d'une commission de 1 %, par un chèque sur la Barclay's Bank. Par commodité, et après pourparlers engagés par le Trésor britannique, les nouveaux roubles sont échangés à vue par la Barclay's Bank pour le compte de la Caisse d'émission.

55. La France invoque le fait qu'aucun délai concernant les opérations de rachat de roubles n'avait été prescrit : « Le gouvernement français n'a jamais reçu avis officiel de la cessation de remboursement par cette Caisse des roubles émis en Russie du Nord. » Le gouvernement britannique répond que la Caisse avait fait connaître par voie de presse – anglaise – son intention de mettre fin au change des billets à compter du 29 février 1920. Une lettre tardive du 22 janvier 1922 (CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981) ajoute : « La Commission du Trésor [...] souligne que ces roubles en billets ont été émis par le Gouvernement Provisoire de Russie du Nord et qu'ils n'étaient pas garantis par le gouvernement de sa Majesté. [...] Aucune ligne budgétaire n'est prévue pour le remboursement de tels billets, les seuls actifs détenus par la Caisse étant des titres du Gouvernement Provisoire de Russie du Nord qui a cessé d'exister. »

Malgré les gains occasionnés par le non-remboursement des billets émis, la clôture définitive des opérations de la Caisse, le 30 avril 1920, s'achève sur une faillite. Les pertes nettes sont en réalité infligées au gouvernement britannique. Leur montant est estimé à 15,5 millions de roubles, soit 387 500 livres. L'origine principale de ces pertes se situe dans l'annulation des titres du gouvernement déchu. Elles peuvent s'interpréter comme la conséquence logique de la souplesse excessive contenue dans le plan proposé par Keynes. La clause des 33,3 % laissait en effet la porte ouverte à des émissions aux garanties précaires. Il est évident que ce cas de figure aurait été rendu impossible si le modèle du pur *currency board* avait été appliqué.

Convient-il pour autant de rejeter le plan Keynes en raison de son manque de rigidité ? C'est la position défendue par Walters et Hanke[56]. Les difficultés financières rencontrées par le gouvernement de Russie du Nord montrent que le dispositif pèche, au contraire, par excès de rigidité. Certes, le *currency board* présente certains avantages. Ces derniers se rapportent à la *stabilisation monétaire forcée* qu'impose la rigidité des conditions de l'émission. Ils reposent finalement sur la « confiance » que l'on a cherché à imposer dans la monnaie nationale. La Caisse a permis de doter la Russie du Nord d'une monnaie saine, favorisant ainsi la remonétisation progressive de la région, et instaurant des conditions propices au développement des transactions commerciales avec l'étranger[57].

Il faut néanmoins reconnaître que la « confiance » accordée par la population locale à la nouvelle monnaie n'a pas été immédiate. De plus, les avantages procurés par le dispositif ne doivent pas masquer les conséquences de son application en matière de politique économique. La discipline monétaire laisse peu de marges de manœuvre financières à un gouvernement contraint pourtant d'engager d'importantes dépenses de guerre. La résistance entamée contre le pouvoir bolchevique est plus coûteuse que prévue et requiert des ressources conséquentes. Or le gouvernement de Tchaikovski ne peut compter ni sur des ressources fiscales, quasi inexistantes, ni sur l'épargne accumulée par les commerçants et les

56. A. Walters, S. H. Hanke, « Currency Boards », *op. cit.*

57. « La population de Russie du Nord est devenue détentrice de plus de 100 millions de roubles de bonne qualité. Pour les Alliés, les dépenses liées à l'intervention militaire sont aussi aisées que lors de simples manœuvres en Angleterre. Les marchands anglais (ou français ou américains) souhaitant importer des biens de Russie du Nord peuvent obtenir les fonds nécessaires à Arkhangelsk en fournissant la contrepartie en sterling à la Banque d'Angleterre. Ceux qui vendent des biens à la Russie du Nord et libellent leur facture en nouveau rouble peuvent envisager des revenus sans crainte ou perte de change en s'adressant ici directement à la Caisse. » D. Spring-Rice, « The North Russian Currency », *op. cit.*, p. 286-287.

paysans au début de la guerre contre l'Allemagne, mais qui a disparu depuis [58]. Quant au recours à l'emprunt extérieur, il est contraire aux principes fondateurs du projet de réforme adopté. On se souvient que le plan français de banque inter-alliée avait été rejeté par les Britanniques parce qu'il reposait finalement sur une logique d'emprunts : le plan Keynes visait à écarter tout système s'appuyant sur des « avances » consenties à la Russie du Nord, parce que les Britanniques considéraient que le gouvernement provisoire n'était pas susceptible de proposer des garanties suffisantes en contrepartie, ou parce que les négociations pour aboutir à une entente en cas de prêt risqueraient de prendre trop de temps.

Le seul recours laissé par le projet aux autorités locales est la possibilité de proposer des titres de dette publique à la *National Emission Caisse*, dans la limite autorisée par la clause des 33,3 %. Le cadre reste toutefois contraignant puisque cet « emprunt » est proportionné aux émissions de la Caisse, elles-mêmes liées au montant des réserves de change. C'est donc le solde de la balance des paiements qui détermine, en dernier lieu, le montant des facilités accordées par la Caisse au gouvernement. Dans ces conditions, seule une demande nette de nouveaux roubles (en échange de sterling ou d'autres devises) accorde au gouvernement la possibilité de financer un nouveau déficit. Or, avec la guerre civile, les débouchés commerciaux vers des régions dorénavant dirigées par l'ennemi bolchevique s'épuisent ; la population, utilisée pour répondre aux besoins de la guerre, n'est pas en mesure d'exploiter les forêts, seules sources de revenus d'exportation ; d'autre part, les importations de biens de première nécessité ne cessent de s'accroître. Le gouvernement ne peut donc compter sur un excédent courant pour alimenter les réserves de change et, par extension, pour financer une augmentation de ses dépenses. En définitive, seule la demande externe de nouveaux roubles contre des devises en provenance de l'étranger, c'est-à-dire, dans ce cadre restrictif, en provenance de gouvernements alliés, permet le financement des dépenses du gouvernement local. Le principe des « avances » étant exclu dans la réforme mise en place, cette demande de roubles n'a pas de raison d'excéder les besoins en liquidités des troupes alliées en intervention. Ainsi, même si la clause des 33,3 % donne une certaine marge de manœuvre, les règles strictes en matière de régulation de l'émission monétaire imposées à la Caisse d'émission occasionnent une sévère *contrainte de financement* au gouvernement de Russie du Nord : tout engagement de dépense supplémentaire nécessite, en effet, une dépense préalable de la part des troupes militaires alliées, pour un montant trois fois supérieur au déficit à financer.

58. D'autant plus que l'épargne des paysans russes se concentrait plutôt dans les régions fertiles, c'est-à-dire en Ukraine et dans le sud de la Russie.

Keynes était conscient de cette contrainte de financement. Mais elle constituait, selon lui, la pierre angulaire de la réforme monétaire : « Le salut de la nouvelle circulation doit être dans l'application des règles rigoureuses prévues, dans un contrôle et une limitation très étroite des dépenses des autorités locales russes. »[59] L'application d'un *currency board* « pur » aurait tendu à l'extrême la contrainte de financement puisque, dans ce cas, aucune dépense du gouvernement de Russie du Nord n'aurait pu être assumée par endettement.

Les effets de la contrainte de financement se font sentir rapidement. Fin décembre 1918, la dette du gouvernement à l'égard de la Caisse s'élève déjà à 14,2 millions de nouveaux roubles, ce qui correspond, à peu de chose près, au plafond autorisé, tandis que les recettes atteignent à peine 500 000 nouveaux roubles. Le prince Kourakine, ministre des Finances, menace de démissionner si les Alliés ne l'autorisent pas à émettre des *confidence bonds*[60] pour une somme de 6 millions de roubles. L'objet de cette émission de créances sur le gouvernement, sans réelle contrepartie, relève de la nécessité urgente de subvenir aux « besoins de dépenses générales », c'est-à-dire, pour l'essentiel, aux dépenses de guerre des mois de décembre 1918 et janvier 1919. Les Britanniques cèdent, mais à contrecœur, espérant que l'opération, qui n'engage dans ce cas que le gouvernement, n'entamera pas l'intégrité de la Caisse d'émission et du nouveau rouble.

Les difficultés se poursuivent au début de l'année 1919. Les salaires des dockers, des pompiers ainsi que de certains ouvriers ne peuvent être payés et les dépenses de guerre ne cessent d'augmenter. Une nouvelle fois, le gouvernement local fait part de ses difficultés financières en adressant deux mémorandums successifs au gouvernement britannique, les 15 janvier et 7 février. Le président Tchaikovski dénonce la situation de « pénurie financière » insoutenable, induite par une réforme « regrettable » et acceptée au détriment du projet d'emprunt de l'été 1918 qui, lui, aurait permis de faire face aux dépenses pendant dix-huit mois[61]. Il sollicite les Alliés afin que ceux-ci autorisent « un emprunt de 300 millions de roubles avec la garantie des puissances alliées, et que son montant soit inclus dans la dette de l'État russe, dont les modes et les conditions de remboursement sont à élaborer

59. J. M. Keynes, *Memorandum on Financial Arrangements in Northern Russia*, *op. cit.*, p. 7.

60. L'émission de *bons de la confiance* par le gouvernement était pratique courante depuis 1917. Elle avait été interdite par le décret du 11 novembre 1918 portant création de la Caisse d'émission.

61. « On était sur le point de s'entendre à ce sujet, mais le projet n'a pas été approuvé, et au lieu d'un emprunt, il a été proposé de faire une émission de billets de crédit de la région du Nord garantie [...] par des livres de Londres. » N. Tchaikovski, Mémorandum du 15 janvier 1919, p. 2, CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981.

par la conférence de Paix »[62]. On retrouve ici certains éléments contenus dans le plan de réforme français. En cas de refus, le gouvernement menace d'émettre à nouveau des *confidence bonds*.

Le gouvernement britannique décide d'assouplir les dispositions de l'arrangement monétaire, sans toutefois répondre aux exigences de Tchaichovski, remplacé quelque temps plus tard par le général Miller à la tête du gouvernement. À la fin du mois de mars 1919, M. Lindley, chargé d'affaires britannique en Russie du Nord, est autorisé à apporter une « aide financière au gouvernement de la Russie du Nord, la dite aide consistant à lui *avancer*, chaque mois, une somme de 5 millions de "roubles du Nord" afin de l'aider à subvenir "aux dépenses d'un caractère national" »[63]. Ces avances prennent effet rétroactivement à compter du 1er janvier 1919. Elles sont obtenues contre l'engagement du gouvernement à ne plus émettre de *confidence bonds* et l'obligation de soumettre ses comptes et l'examen de sa gestion financière aux conseillers financiers de la Caisse. Par ailleurs, il est exigé qu'un des deux conseillers britanniques prenne part dorénavant à toute nouvelle décision de dépense gouvernementale.

Les sommes allouées restent limitées, le gouvernement britannique étant peu enclin à jouer le rôle de bailleur de fonds. Mais l'acceptation britannique, quoique de faible envergure, dépasse le stade de la simple concession. En effet, l'aide financière directe du gouvernement britannique implique une rupture du système jusque-là adopté. Les règles strictes du projet initial ne sont plus respectées, et l'on doit constater que la logique du prêt, longtemps écartée par les Britanniques, s'est finalement imposée.

L'assistance apportée ne suffit pas pour assurer l'équilibre du budget. Pour l'année 1919, les ressources autorisées sont évaluées (surestimation) à 200 millions de nouveaux roubles, tandis que les dépenses (largement sous-estimées) dépassent les 400 millions. Le gouvernement d'Arkhangelsk sollicite donc à nouveau les autorités britanniques. Cette fois, il s'agit d'un emprunt de 5 millions de livres à 5 %, remboursable en 23 ans et garanti par des « bons sur la forêt », permettant la mise à disposition immédiate de 200 millions de nouveaux roubles par la Caisse.

Par la voix de son nouveau président, G. R. Young, ancien diplomate à l'ambassade de Grande-Bretagne, le conseil financier de la Caisse se dit prêt à procéder à une nouvelle émission. Mais il propose au *Foreign Office* de réduire singulièrement le montant du crédit à 750 000 livres, et demande que celui-ci soit consacré exclusivement à des opérations d'unification du système monétaire

62. *Ibid.*

63. Dépêche de M. Noulens du 28 mars 1919, reprise dans une note du 8 juin de la même année, CAEF, Savigny-le-Temple, archives n° B31981.

de la Russie du Nord : il s'agit de procéder à des opérations de rachat d'anciens billets, contrairement aux objectifs principaux affichés par le gouvernement local. La décision coïncide avec les premières opérations d'estampillage et les révisions du taux de conversion des anciens roubles dans la nouvelle monnaie, mais aussi et surtout avec les premiers mouvements de retraite des troupes militaires alliées.

*
* *

L'arrangement monétaire de la Russie du Nord imaginé par Keynes aura duré moins d'un an et demi et le fonctionnement effectif de la Caisse d'émission à Arkhangelsk n'aura pas dépassé onze mois d'activité. La brièveté de l'expérience n'empêche pas de discerner les avantages et les limites du dispositif. Celui-ci a certes amélioré les conditions financières de l'intervention alliée auprès des forces blanches et a permis de mettre en circulation une monnaie saine à la valeur garantie. Mais la réforme monétaire a rencontré deux séries de difficultés majeures qui amènent à en relativiser le bilan globalement positif (du point de vue des Britanniques).

La première difficulté a été la défiance du public vis-à-vis de la nouvelle monnaie imposée par la Grande-Bretagne. Le caractère illégitime du « rouble anglais » a été renforcé par les critiques formulées par les autorités locales dépossédées de l'exercice de la souveraineté monétaire.

La rigidité des règles d'émission, inhérente au *currency board*, a impliqué une seconde série de difficultés en introduisant une *contrainte de financement* au nom de la convertibilité et de la stabilité monétaire. Cette rigidité a empêché le gouvernement de la Russie du Nord d'apporter une réponse efficace aux besoins commandés par sa lutte contre le pouvoir bolchevique. Avec un accès à l'emprunt refusé ou fortement contraint, une émission de monnaie strictement réglementée, une production nationale trop faible pour espérer dégager un excédent courant dans les transactions commerciales avec l'étranger, une épargne disponible insignifiante et des ressources fiscales négligeables, les moyens d'action du gouvernement de la Russie du Nord étaient limités. La lutte contre le pouvoir bolchevique reposait en définitive sur l'intervention militaire des Alliés, directement sur le terrain. Avec le retrait de ces derniers, la résistance au bolchevisme était condamnée. La souplesse relative apportée par Keynes à travers la clause des 33,3 % n'a pas suffi à contrecarrer la rigidité naturelle d'un dispositif qui n'accordait qu'une place restreinte à l'endettement comme source de financement des dépenses de guerre.

CHAPITRE 11

La monnaie comme projet politique : restauration monétaire et *currency board* en Lituanie (1988-1994)

Jérôme BLANC

Pour les anciennes républiques soviétiques accédant à l'indépendance, affectées par un effondrement productif et monétaire et ne disposant pas d'une histoire monétaire autonome récente, l'enjeu de l'introduction d'une monnaie propre était de taille. Dans le cas des républiques baltes, il s'agissait à la fois de rompre avec la puissance considérée comme occupante, donner des gages à l'Occident, gérer le « surplomb monétaire » hérité du soviétisme [1] et réformer un système économique en train de s'effondrer. Pour mener tout cela à bien, ces pays ne disposaient ni de l'expérience, ni des institutions nécessaires. La possibilité de partir de zéro et l'absence locale des compétences économiques et monétaires requises soulevèrent l'intérêt d'un grand nombre d'économistes et d'experts étrangers. Le terrain était idéal pour expérimenter et constituait un laboratoire grandeur nature pour tester des questions théoriques majeures. Aussi les donneurs de leçons et les apprentis sorciers se multiplièrent-ils. Parmi eux, les promoteurs de *currency boards* furent particulièrement actifs. Ils tiraient leur inspiration de l'expérience des anciennes colonies britanniques et de celle, contemporaine, de Hong Kong. Du point de vue théorique, ils se raccrochaient en particulier à la « nouvelle économie classique », qui mettait en avant la nécessité de substituer des règles (porteuses de stabilité des anticipations) aux politiques économiques discrétionnaires (porteuses de l'inconsistance temporelle de la politique monétaire) [2]. Mais certains se référaient aussi

1. Le « surplomb monétaire » désignait la surabondance de monnaie produite par le système soviétique dans un contexte de pénurie de biens et de fixation administrative des prix.
2. F. E. Kydland, E. C. Prescott, « Rules rather than Discretion : The Inconsistency of Optimal Plans », *Journal of Political Economy*, 85 (3), 1977, p. 473-491.

aux théories de la banque libre, selon lesquelles un régime de concurrence dans l'émission monétaire est plus efficace que le régime d'émission en vigueur, régime « nationalisé » et soumis à une banque centrale. Pour ceux-ci, le *currency board* apparaît comme un pas en direction d'un régime monétaire dénationalisé[3].

Les régimes de *currency board* étant caractérisés par une perte de souveraineté monétaire de la part des États qui les choisissent, il est paradoxal que de tels régimes soient « vendus » et mis en place dans des États indépendants de fraîche date et qui cherchent en priorité à affirmer leur souveraineté territoriale. Comment un pays, indépendant depuis peu de temps, peut-il abandonner dans le processus même d'accession à son indépendance sa capacité à mener une politique monétaire propre ? Dans les années 1990, cette question a concerné tant l'Estonie (indépendance en août 1991 et *currency board* en juin 1992) que la Lituanie (indépendance en août 1991 et *currency board* en avril 1994) et la Bosnie-Herzégovine (indépendance en février 1992, guerre jusqu'en 1995 et *currency board* en août 1997).

Elle conduit à distinguer trois dimensions de la souveraineté monétaire : son principe, son exercice et sa perception[4]. Tandis que le principe de la souveraineté monétaire doit être, par définition, univoque, l'exercice de cette souveraineté peut connaître des variantes importantes. Quant à la perception de la souveraineté monétaire, elle détermine la légitimité de la monnaie aux yeux des personnes qui l'emploient au jour le jour et elle se répercute sur son mode d'exercice. Exercer les prérogatives de la souveraineté monétaire est d'autant plus difficile que la monnaie propre à l'espace de souveraineté est perçue comme peu légitime, et cette difficulté peut amplifier la crise de légitimité initiale. C'est alors que se fait jour la possibilité de crises de l'ordre monétaire affectant la légitimité et l'exercice de la souveraineté monétaire.

Chacun des trois cas précités d'indépendance politique assortie de *currency board* a ses particularités. La Bosnie-Herzégovine est un État dont la paix intérieure paraît encore, plusieurs années après la fin de la guerre, fragile et très artificielle, et surtout dont l'unité est purement formelle. L'Estonie est un modèle de petit pays très ouvert dont le développement, dans les années 1990, à la suite de l'effondrement soviétique, a été porté par son commerce extérieur avec les

3. S. H. Hanke, K. Schuler, « Currency Boards and Free Banking », *in* K. Dowd, R. H. Timberlake (eds.), *Money and the Nation State. The Financial Revolution, Government and the World Monetary System*, New Brunswick et Londres, Transaction Publishers, 1998, p. 403-421.

4. On a travaillé ailleurs sur les deux premières dimensions (J. Blanc, « Invariants et variantes de la souveraineté monétaire : réflexions sur un cadre conceptuel compréhensif », *Économies et Sociétés*, sér. ME « Monnaie », 4, 2002, p. 193-213).

pays occidentaux et notamment par son rôle de place de réexportation. Ces deux situations très différentes sont favorables à l'établissement d'un *currency board* : en Bosnie-Herzégovine, la gestion automatique de l'émission monétaire permet de ne pas laisser au politique, dont la légitimité n'est pas perçue de la même façon selon les lieux, la maîtrise d'un élément hautement important ; en Estonie, l'apparition très rapide d'un modèle réexportateur appuyé sur le port de Tallin va dans le sens d'un modèle à la Hong Kong où la monnaie est ancrée sur une devise étrangère et parfaitement convertible. La situation lituanienne est moins claire, et d'autant plus intéressante à décrypter.

Ce chapitre propose de mettre en lumière les conditions sociopolitiques des développements monétaires intervenus en Lituanie depuis l'émergence des velléités indépendantistes à la fin des années 1980, jusqu'aux soubresauts des mois qui ont suivi l'établissement du *currency board* en avril 1994. Il fait le choix de survoler les événements économiques, financiers et monétaires survenus durant cette période pour se concentrer sur la construction sociopolitique du système monétaire et les dimensions symboliques et historiques qui la caractérisent.

On distinguera deux périodes clés de l'histoire monétaire lituanienne de la fin du XX^e^ siècle : d'abord celle dans laquelle l'idée de restauration monétaire émerge (1988), puis se concrétise avec l'introduction d'une monnaie provisoire (le talonas en mai 1992) et surtout d'une monnaie définitive (le litas en juin 1993) ; ensuite la période dans laquelle le débat sur la limitation de la souveraineté monétaire (entendons par là son mode d'exercice) émerge (automne 1990), puis, après une éclipse, se transforme en projet d'établissement d'un *currency board* (octobre 1993), lequel entre en vigueur le 1^er^ avril 1994. Ces deux périodes ne se succèdent pas mais se chevauchent car les propositions de limitation de la souveraineté monétaire commencent avant même que la monnaie lituanienne provisoire soit introduite – même si c'est de façon très marginale et venant d'étrangers. Dans ces deux périodes, la crise est omniprésente, bien qu'à des niveaux différents : d'abord parce que, de fait, jusqu'à l'introduction du litas, l'inflation est très élevée, la monnaie en cours (rouble ou, à partir d'octobre 1992, talonas) se déprécie rapidement, et l'ampleur des contrefaçons sur le talonas puis, un bref moment, sur le litas lui-même, provoque de graves problèmes de défiance ; ensuite parce que ces difficultés orientent très fortement les débats qui ont lieu à propos de la restauration monétaire puis de la limitation de la souveraineté monétaire ; enfin parce que c'est la forme et le sens mêmes des institutions monétaires, dans leur dimension économique, symbolique et proprement monétaire, qui sont en jeu dans la restauration monétaire, puis le *currency board*.

La restauration monétaire (1988-1993)

Du renouveau national à la logique de restauration monétaire

L'indépendance que la Lituanie acquiert formellement vis-à-vis de l'URSS, en août 1991, est considérée par la population lituanienne comme la fermeture de la parenthèse soviétique. Elle rend à cette nation un État qui, hormis entre les deux guerres (de 1918 à 1940), lui a été dénié plusieurs siècles durant. La petite minorité russe, pour des raisons différentes, est également majoritairement favorable à l'indépendance.

Le cas lituanien relève d'une double spécificité dans l'Est européen. Il y a d'abord le particularisme, au sein des peuples baltes, d'une souveraineté proprement lituanienne sous la forme du grand-duché, entre le XIII^e^ et le XVI^e^ siècle. Au faîte de son expansion, le grand-duché s'étend de la Baltique à la mer Noire ; après le XVI^e^ siècle, il se fond avec la Pologne puis est dépecé à la fin du XVIII^e^ siècle. Au XIX^e^ siècle, la population du territoire actuel de la Lituanie est l'objet d'une russification violente qui va jusqu'à l'effacement tendanciel de sa langue, de sa religion et de son nom. L'achèvement de la Première Guerre mondiale donne lieu à la création de trois républiques baltes indépendantes qui, à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale, sont réintégrées dans le monde russe. Une résistance sporadique basée dans les forêts, berceau et refuge ultime de la culture lituanienne, lieu de constitution d'un puissant imaginaire de résistance, se poursuit jusqu'en 1952. La seconde spécificité lituanienne est inscrite dans le contexte ethnolinguistique balte du Nord-Est européen à dominante slave : une population balte, de faible importance, au milieu d'un environnement massivement slave ou germanique ; une religion catholique dans un État russe profondément orthodoxe.

L'« hibernation » de la période soviétique prend fin avec la Perestroïka[5]. Une contestation politique et identitaire interne se développe dans les trois républiques socialistes soviétiques (RSS) baltes. Elle leur permet d'obtenir, dans un premier temps, la reconnaissance de leur identité nationale en 1988 (par la restauration du drapeau, de la langue et de l'hymne nationaux), puis l'affirmation, en 1989, du principe de leur souveraineté économique et de l'illégalité de leur incorporation dans l'URSS en 1940. Enfin, en 1990, elle les conduit à proclamer leur indépendance à la suite des premières élections législatives libres dans les républiques soviétiques. La situation demeure cependant très tendue et incertaine jusqu'au putsch raté de Moscou qui, en août 1991, précipite l'éclatement de l'URSS et la reconnaissance des indépendances baltes. Ainsi, entre 1987 et 1991, s'impose progressivement l'idée d'une restauration des républiques baltes dans tous leurs

5. A. J. Greimas, S. Zukas, *La Lithuanie : un des Pays Baltes,* Vilnius, Baltos Lankos, 1993.

attributs de l'entre-deux-guerres. Cette idée de restauration est très claire dans l'acte lituanien du 11 mars 1990 : on n'établit pas l'indépendance, on la rétablit ; on restaure le Parlement dans son ancienne forme (le Seimas) ; on rétablit la constitution en vigueur à la veille de la guerre. L'indépendance est aussi l'occasion de rétablir les symboles nationaux d'avant la guerre et de jeter les bases d'une restauration monétaire. Le *Vytis* (saint Georges chargeant à cheval, symbolisant le grand-duc qui protège, consolide, voire étend l'espace du grand-duché) redevient l'emblème national. Les pièces du grand-duché et les monnaies de la Lituanie de l'entre-deux-guerres le portaient en effigie ; on le retrouvera sur les monnaies de la Lituanie indépendante des années 1990.

L'idée d'une monnaie propre a émergé avant même que l'indépendance soit un objectif affiché par les nationalistes. Les débats en ce sens sont partis d'Estonie où, en septembre 1987, un article, signé par quatre chercheurs en sciences sociales, propose d'établir l'autonomie économique de la RSS afin de pouvoir avancer dans les réformes d'un système à bout de souffle. Ils mentionnent la possibilité d'établir un « rouble convertible » estonien, employé pour régler les transactions avec les autres régions de l'URSS, et s'ajoutant au rouble soviétique qui demeurerait en circulation. L'objectif est pragmatique : il s'agit de se donner les moyens de mener à bien des réformes économiques dans la RSS. C'est le « programme IME »[6]. L'idée se diffuse en Lettonie et en Lituanie en 1988, mais sa transformation en projets de monnaies nationales remplaçant le rouble soviétique n'est pas immédiate. Une première étape est franchie par les lois sur les fondements de l'autonomie économique, votées en Estonie et en Lituanie en mai 1989 et en Lettonie en juillet 1989, à la suite des proclamations de souveraineté (respectivement en novembre 1988, mai 1989 et juillet 1989). Est mentionnée dans chacune la possibilité d'introduire un système monétaire propre, avec la précision, en Lettonie et en Estonie, mais pas en Lituanie, que le rouble resterait monnaie commune à l'URSS. Dans le cadre des réformes bancaires qui ont lieu, pour l'ensemble de l'URSS, en 1988, puis de la validation partielle des idées d'autonomie économique de chaque RSS par une loi soviétique de novembre 1989, sont passées dans les trois RSS baltes des lois bancaires établissant une banque centrale (en Lituanie, le 13 février 1990). Ces banques centrales ont le même nom que celles d'avant-guerre (la Lietuvos Bankas en Lituanie) et l'émission d'une monnaie nationale fait partie de leurs attributions. À cette époque, ce n'est plus un secret pour personne qu'il s'agit bien de projets de restauration des systèmes monétaires d'avant-guerre avec des monnaies de même nom, et le rouble est de plus

6. K. Kukk, « Five Years in the Monetary Development of the Baltic States : Differences and Similarities », *Eesti Pank Bulletins*, 32 (5), 1997 ; S. Kallas, M. Sõrg, « Currency Reform », *in* O. Lugus, G. A. Hachey Jr. (eds.), *Transforming the Estonian Economy*, Tallinn, Institute of Economics, 1995, p. 52-70.

en plus ouvertement considéré comme une « monnaie d'occupation »[7]. Fin 1989, des concours sont lancés pour définir l'esthétique à venir des billets, dont l'une des contraintes est la conformité historique des représentations proposées par les artistes. Les participants au concours lituanien sont des Lituaniens résidents mais aussi des Lituaniens expatriés à la suite de la guerre et de ses conséquences.

Les élections législatives libres de mars 1990 se traduisent par trois raz-de-marée indépendantistes dans les RSS baltes, et très rapidement les indépendances sont unilatéralement proclamées. On souhaite aller vite : les projets de monnaies nationales sont confirmés et l'on passe commande de pièces et billets à des fournisseurs étrangers. Dans les faits, le premier à introduire sa monnaie nationale, l'Estonie, en juin 1992, le fera avec dix-huit mois de retard sur la première date annoncée. La Lituanie passe commande des pièces et billets libellés en litas en novembre 1990 ; le litas ne sera introduit qu'en juin 1993.

Dans les trois républiques baltes, les préparatifs sont bientôt confiés à des comités *ad hoc*. En Lituanie, le Comité litas est constitué en novembre 1991. Il est composé du gouverneur de la Lietuvos Bankas, du Premier ministre et du chef de l'État. Ses décisions n'ont pas le caractère de lois, décrets ou arrêtés et, dès lors, n'apparaissent pas au *Journal officiel*, mais elles fournissent la base de l'action de la Lietuvos Bankas et du gouvernement. Le Comité litas constitue une force de proposition qui dépasse le seul objectif d'introduire le litas puisqu'il déterminera aussi les décisions importantes à propos du talonas (la monnaie provisoire) et d'autres mesures relatives à la stabilisation monétaire. Au cours de son histoire, le Comité litas s'attachera les services d'experts indépendants et fera aussi appel au FMI.

Dans les trois pays, l'établissement de comités *ad hoc* doit signifier la fin des débats publics et politiques à propos du système monétaire à venir. C'est bien le cas en Estonie : la monnaie sort effectivement du domaine de la controverse politique, du populisme et des propositions publiques tous azimuts pour devenir l'affaire purement technique du Comité de réforme monétaire ; le *currency board* passera sans encombres. En Lituanie, la création du Comité litas ne parvient pas à sortir la monnaie du domaine politique et celle-ci ne cessera d'être l'objet de polémiques et de débats intenses, particulièrement lorsqu'il s'agira d'établir un *currency board* à partir de l'automne 1993.

Une monnaie provisoire imprévue : la « monnaie de zoo »

À l'automne 1991, la Lietuvos Bankas reçoit les premiers lots de pièces et de billets. La mise en œuvre du projet d'introduction du litas devrait être devenue techniquement possible. C'est ainsi que le litas ne cesse d'être annoncé : dans la loi de

7. *Ibid.*

novembre 1991 qui formalise ce projet monétaire et crée à cette fin le Comité litas ; dans une résolution de ce même Comité litas fin décembre 1991 ; dans le cadre de débats officiels en ce sens en janvier 1992 ; dans des informations données par le Premier ministre en avril 1992, etc. C'est pourtant d'une monnaie provisoire, le coupon, ou « talonas », que la Lituanie se dote en mai 1992, pour pallier la pénurie de roubles et par laquelle la Lituanie sort de la zone rouble le 1er octobre 1992.

Le talonas existe depuis le 1er août 1991, mais sous forme de bons doublant les roubles afin de protéger l'approvisionnement des résidents Lituaniens. Ces bons ne sont pas de la monnaie, mais ils ont une forme monétaire et portent pour symbole le *Vytis*. Le dispositif s'affaiblit rapidement à cause de l'inflation, de la pénurie de roubles, de la contrefaçon et du développement d'un marché noir des talonas qui permet à des non-résidents de s'en procurer. Il est progressivement abandonné en mars-avril 1992.

Au printemps 1992, une très grave pénurie de roubles conduit à réintroduire des talonas dans la précipitation, en mai. Ils sont employables désormais comme véritables moyens de paiement autonomes. Il y a d'abord uniquement deux billets, de 200 et 500. Dès la fin mai des coupures de nominal inférieur sont mises en circulation pour élargir l'éventail. Dans les mois qui suivent, on continue néanmoins de croire à l'introduction prochaine du litas : c'est le cas d'abord durant l'été 1992 sur la base d'un décret, mais la décision prise finalement consiste à doter le talonas du seul pouvoir libératoire légal en démonétisant le rouble et en sortant de la zone rouble au 1er octobre ; c'est le cas aussi à l'automne lorsque le Comité litas prévoit que les conditions qu'il pose à l'introduction du litas seront réunies d'ici la fin 1992...

Figure 1. Taux de change officiel pour 1 USD du rouble soviétique, puis du talonas (à partir du 1er octobre 1992), et enfin du litas pour 100 USD (à partir du 25 juin 1993)

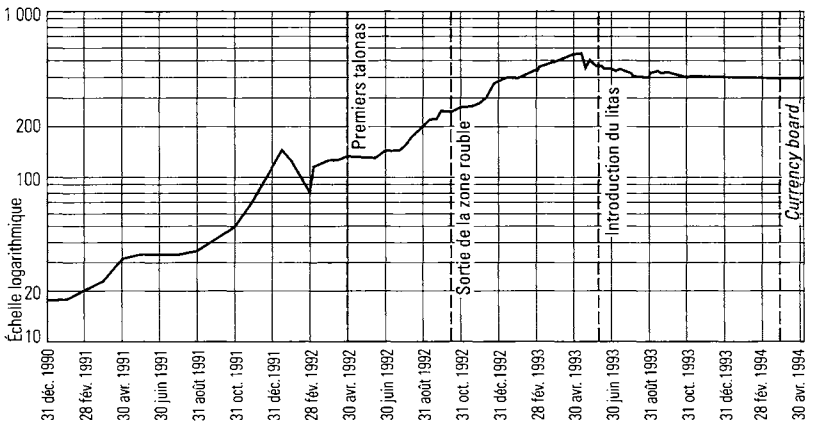

Les reports incessants du litas et le recours à l'expédient, non prévu initialement, des talonas sont liés à deux problèmes majeurs. Le premier est purement technique : les billets reçus par la Lietuvos Bankas sont de mauvaise qualité. L'imprimeur américain (connu pour imprimer les billets de Disneyland) n'a pas respecté les clauses du contrat et la Lietuvos Bankas a mal supervisé l'opération. À l'automne 1992, il faut réimprimer certains billets pour qu'ils soient moins sensibles à la contrefaçon. Le second problème est la conjonction de l'effondrement de la production et de l'explosion des prix. À moins de mener une politique de stabilisation forte, le litas ne peut être introduit dans des conditions suffisamment saines pour reconstruire un système monétaire recueillant la confiance de la population et des experts financiers.

Les talonas, cette monnaie sans nom (*talonas* signifie coupon), sans unité de compte (c'est implicitement le rouble mais cela n'est pas mentionné sur les coupures) et à l'imagerie de « zoo » (des animaux sont représentés sur les billets), sont méprisés par la population. Dans les premiers mois, on lui préfère non seulement le dollar mais aussi le rouble, qui a au moins l'avantage d'être employé dans les pays limitrophes et dont les coupures, plus diverses, sont bien mieux protégées contre les faux-monnayeurs. La hiérarchie monétaire entre rouble et talonas se renverse lors de l'été 1992, dans un contexte de dépréciation rapide, mais où on anticipe la sortie de la zone rouble. Celle-ci intervient le 1er octobre. La déconnexion réussit, le talonas faisant prime sur le rouble, mais dans les conditions catastrophiques d'un effondrement du rouble et d'un effondrement légèrement moindre du talonas.

Le litas

Les élections législatives d'octobre 1992 et les présidentielles de février 1993 sanctionnent le mouvement Sajudis, principal moteur de l'indépendance, et placent au pouvoir le LDDP, Parti lituanien démocratique du travail, ancien Parti communiste lituanien ayant rompu avec Moscou fin 1989.

Au début de 1993, la Lietuvos Bankas est considérée comme responsable de l'inflation et de la dépréciation du talonas, qui se sont accélérées du fait d'une politique monétaire relâchée ainsi que des contrefaçons facilitées par la mauvaise qualité des billets. Son gouverneur, Vilius Baldisis (dont les billets portent la signature), est perçu comme responsable de la situation. Après plusieurs tentatives de limogeage par le Seimas, il démissionne en mars[8]. Depuis le début 1993 pourtant, la Lietuvos Bankas a entrepris un resserrement monétaire et

8. K. Äimä, « Central Bank Independence in the Baltic Countries », *Review of Economies in Transition* (Bank of Finland), 4, 1998, p. 5-34.

la captation de devises pour constituer des réserves. Le successeur de Baldisis, Romualdas Visokavicius, accentue le resserrement monétaire (par exemple en faisant presque tripler le montant des réserves obligatoires) et mène bientôt, avec l'aide d'un prêt du FMI, une politique active de change pour stabiliser le talonas et renverser les anticipations. Le renversement a lieu en mai, et le talonas revient de 550 à 450-470 pour 1 dollar, puis se stabilise.

L'opinion est préparée à l'introduction du litas par plusieurs décisions rendues publiques par Visokavicius, en tant que président du Comité litas. Une première publication a lieu le 29 avril 1993 où, si aucune date n'est donnée, il est question du taux de conversion des talonas en litas, de la fin des commerces en devises et de l'élimination des billets en litas de mauvaise qualité. Le 11 juin 1993, Visokavicius annonce qu'il ne reste que des questions mineures à régler. Le 14 juin, il lit très solennellement quatre résolutions du Comité litas. La combinaison des quatre résolutions est assez curieuse puisque, si deux d'entre elles semblent assez cohérentes par rapport à l'objectif d'introduction du litas, les deux autres en sont *a priori* déconnectées. La première concerne les conditions de l'émission du litas : il sera introduit à partir du 25 juin 1993 comme monnaie utilisable dans toutes les pratiques de compte et de paiement, à raison d'1 litas pour 100 talonas. Le retrait des talonas doit s'étaler entre le 22 juin et le 20 juillet. La deuxième résolution traite des compensations à apporter à la dépréciation des épargnes, de l'introduction de la déclaration des revenus et du commerce en devises. Celui-ci sera interdit au 1er août, faisant du litas la seule monnaie à pouvoir libératoire légal. La troisième résolution traite de la stabilisation monétaire et du système bancaire. Elle demande que la Lietuvos Bankas cesse toute émission monétaire d'ici à l'introduction du litas et travaille à la stabilisation du talonas. Elle demande aussi, afin d'assainir le système bancaire, que seules les entreprises disposant d'une licence puissent mener des activités bancaires. La quatrième résolution concerne l'émission d'une pièce commémorative.

La présence, dans cette annonce, de la question des compensations et de celle, très mineure en apparence, d'une pièce commémorative, mérite qu'on s'y arrête un instant. La question des compensations pour la perte par la population de son épargne traverse toutes les années 1990. Ces compensations ont trait à deux problèmes liés : le retrait des dépôts et l'inflation subie par les sommes ainsi bloquées. Le retrait des épargnes déposées a été difficile à partir du blocus économique imposé par Moscou, en mars 1990, à la suite de la déclaration d'indépendance ; on estime que 7,1 milliards de roubles en dépôts à la Caisse d'épargne ont ainsi été immobilisés à Moscou et jamais rendus. Or, compenser équitablement ces sommes suppose d'appliquer un coefficient correcteur pour tenir compte de l'inflation. La date de départ fixée pour cette modification est le 26 février 1991, date d'augmentation considérable des prix en Lituanie. Par ailleurs, la branche lituanienne de la Vnechekonombank soviétique, alors banque

du commerce extérieur, a gelé ses fonds en mars 1992 puis cessé son activité en mai, ne respectant jamais les engagements contractés. Les dépôts gelés se montaient alors à 158 millions de dollars, dont 7,6 millions correspondaient à une épargne individuelle.

À ces compensations des épargnes que traite la deuxième résolution du Comité litas se surajoute la question des compensations au titre de la restitution aux ayants droit des terres et immeubles nationalisés après la guerre. Une loi du 5 juin 1997 traite ensemble toutes ces formes de compensation. On comprend qu'il s'agit là d'un enjeu politique majeur à la fois fortement teinté de démagogie et constituant pour les gouvernants un embarras macroéconomique indéniable. Déjà le 1er novembre 1992 le Comité litas (avec le gouverneur Baldisis à sa tête) associait l'introduction du litas et la compensation des épargnes. La deuxième résolution du 14 juin 1993 ne précise pas les modalités d'indexation et de versement des compensations ; cette précision est faite le 23 juillet par le gouvernement. Il annonce un coefficient correcteur de 10. Celui-ci fait immédiatement l'objet de violentes polémiques. L'opposition propose un coefficient de 113,46 sur la base de l'évaluation de l'inflation entre le 1er mars 1991 et le 1er juillet 1993, soit le premier du mois qui suit l'introduction du litas. Elle réussit à organiser un référendum à ce sujet, mais celui-ci échoue du fait d'une participation trop faible. L'opposition dépose aussi un recours auprès de la Cour constitutionnelle qui se révèle tout autant infructueux. Ces échecs la discréditeront pour plusieurs années.

Au-delà de ce débat sur le coefficient correcteur, le fait que les compensations apparaissent unanimement comme une nécessité politique est très instructif. Réclamer des compensations sur des épargnes confisquées et laminées par l'inflation revient à considérer que cette inflation n'était pas « légitime » et qu'il faut revenir sur ses effets redistributifs. Le fait est remarquable car il n'est pas habituel qu'une hyperinflation ou des inflations très élevées donnent lieu à de telles compensations *a posteriori* pour ceux qui en ont souffert… Cela signifie que l'on refuse radicalement de considérer que l'inflation a été le produit d'une lutte endogène pour la répartition, une lutte propre à la société lituanienne. Au contraire, on fait de cette inflation le résultat tout à la fois des dysfonctionnements soviétiques, de la politique russe et des conséquences nécessaires de la sortie de l'espace économique soviétique ; en aucun cas la responsabilité n'est imputée à des acteurs ou à des phénomènes qui seraient proprement lituaniens. L'État, en compensant la dépréciation monétaire, en compensant aussi la confiscation monétaire de certains organismes soviétiques et également les expropriations foncières, se fait le garant d'un ordre social lituanien qui a souffert non seulement d'être enserré dans la logique soviétique mais aussi de s'en dégager. Dès lors, compenser les épargnes s'avère un dédommagement qui, non seulement ne contredit pas la restauration de la monnaie de l'entre-deux-guerres, mais lui est politiquement et symboliquement nécessaire.

La quatrième résolution du Comité litas annonce l'émission de 10 000 pièces commémoratives de 10 litas de dénomination, à l'occasion du soixantième anniversaire du vol transatlantique des aviateurs lituaniens Darius et Girenas. Partis en 1933 de New York pour Kaunas, ils meurent dans le crash de leur avion en Pologne. Là encore, la conjonction de l'annonce de l'introduction du litas et de l'émission commémorative de pièces est remarquable. L'introduction du litas est en elle-même une commémoration, au sens où elle restitue à la Lituanie la mémoire de son indépendance passée. La commémoration de l'acte héroïque de ces deux aviateurs durant l'entre-deux-guerres est la remise en mémoire, sous forme d'une monnaie qui ne doit pas circuler mais être collectionnée, être appropriée et conservée, de la grandeur de la Lituanie dans le monde de son époque. La monnaie commémorative signale la restauration de la mémoire et de la force mythique de l'entre-deux-guerres.

Ainsi, les quatre résolutions annoncées lors de la conférence de presse du 14 juin 1993 se conjuguent en fait de façon remarquable. Le cœur des décisions annoncées, à savoir l'introduction du litas, monnaie définitive et historique de la Lituanie, mais aussi l'interdiction du commerce en devises, qui verrouille la circulation monétaire à l'intérieur du pays, ainsi que les mesures de stabilisation monétaire et bancaire, est encadré par deux éléments destinés à fonder au plan symbolique et éthique la confiance dans la nouvelle monnaie : d'une part la question des compensations monétaires, qui procède du rejet de la parenthèse soviétique et par là nie une partie de l'inflation qui a régné depuis deux ans, d'autre part l'émission d'une pièce commémorative symbolisant la grandeur monétaire passée de la Lituanie. La première fonde la confiance au plan éthique dans un principe de justice, la seconde fonde cette confiance au plan symbolique dans un culte des fondateurs.

Lors de cette conférence de presse, les référents historiques sont très solennellement rappelés. Le gouverneur Visokavicius complète la lecture des quatre résolutions par un court commentaire dans lequel il est question de la « restauration » de la « monnaie nationale lituanienne » et du prestige de cette monnaie. Il pose aussi que l'objectif du Comité litas est la stabilité du litas en la basant sur les réserves d'or et de devises de la Lietuvos Bankas ainsi que sur le soutien du FMI. Visokavicius conclut ainsi son commentaire : « Bonne chance à vous, cher peuple de Lituanie. »

La marche vers le *currency board* (1990-1994)

En juin 1993, un régime de changes flottants est choisi pour le litas, et sa convertibilité pour les opérations courantes est établie. Néanmoins, cela n'empêche pas qu'aient lieu des débats sur le meilleur régime de change à établir et sur le niveau

optimal de l'ancrage éventuel[9]. Le Comité litas est d'ailleurs resté indécis quant à un tel choix jusqu'aux derniers jours précédant l'introduction du litas, et l'idée d'un ancrage sur un panier de monnaies constitué par le dollar, le mark, la livre sterling et le franc a été évoquée publiquement par Visokavicius lui-même avant qu'il se rétracte. Les réserves de change sont encore insuffisantes pour prétendre maintenir, dès le lancement de la nouvelle monnaie, un taux de change fixe, même si des efforts dans le sens de leur accumulation ont été faits depuis le début de 1993. Ce n'est donc qu'ultérieurement que ces réflexions conduiront à la décision de passer à un ancrage sur le seul dollar dans le cadre d'un dispositif de type *currency board.*

Fin octobre 1993, le Premier ministre travailliste, Adolfas Slezevicius, annonce l'intention du gouvernement d'ancrer le taux de change du litas « à la manière estonienne »[10]. Les débats s'amplifient. Le refus radical de l'opposition au Parlement ne parvient pas à stopper la machine et, le 17 mars 1994, est votée une loi intitulée « loi sur la crédibilité du litas » qui établit, pour le 1er avril, un *currency board* : taux de change fixe, monnaie librement convertible pour les banques commerciales auprès de la Lietuvos Bankas, base monétaire intégralement couverte par les réserves officielles de change. L'ancrage choisi est de 4 litas pour 1 dollar.

Les promoteurs de régimes de type *currency boards* mettent en avant des arguments économiques pour justifier l'intérêt, voire la nécessité, de ces régimes[11]. Il y a d'abord l'argument théorique, issu de Finn E. Kydland et Edward C. Prescott[12], selon lequel des politiques monétaires discrétionnaires ne permettent pas de bâtir la crédibilité d'une monnaie ; la solution se trouve dans l'institution d'un régime de règles, ce à quoi correspond le *currency board.* Les avatars de la politique monétaire lituanienne au travers, d'une part, de l'instabilité chronique des gouverneurs de la Lietuvos Bankas (fin 1993, le gouverneur en poste est le cinquième depuis la restauration de la Lietuvos Bankas en mars 1990 alors que le mandat est officiellement de 5 ans), et d'autre part, de la succession rapide des gouvernements (fin 1993, le gouvernement est le sixième depuis la proclamation de l'indépendance

9. K. Rudgalvis, *Establishing a New Currency and Exchange Rate : The Case of Lithuania,* Edimbourg, CERT (Centre for Economic Reform and Transformation), Department of Economics, Heriott-Watt University, 1996.

10. W. Camard, « Discretion with Rules ? Lessons from the Currency Board Arrangement in Lithuania », International Monetary Fund, *Paper on Policy Analysis and Assessment,* 96 (1), mars 1996.

11. J. Fenkner, *Lithuanian Currency Board Proposal,* prepared for the Seimas of the Republic of Lithuania, Committee on Budget and Finance, first draft, 8 déc. 1993 [multigr.].

12. F. E. Kydland, E. C. Prescott, « Rules rather than Discretion… », *op. cit.*

en mars 1990), accréditent ce raisonnement. Un autre argument consiste à voir dans la Lituanie un petit pays ouvert dépendant du commerce extérieur et des capitaux étrangers, soit le prototype du pays pour lequel un régime de *currency board* est pertinent [13]. On ne peut en revanche arguer de la nécessité de stabiliser la monnaie puisqu'elle en a pris manifestement le chemin au cours de l'année 1993. Lors de l'été 1993, l'inquiétude porte davantage sur les dangers de l'appréciation du litas par rapport au dollar que sur l'instabilité monétaire, ou même les risques de rechute. Le tout paraît mince pour justifier qu'un État, indépendant depuis peu, sacrifie une souveraineté monétaire qu'il a mis du temps à rétablir et qui, de toute évidence, a été perçue dans les dernières années comme un élément clé de la restauration nationale. Ce ne sont pas non plus les arguments donnés par les autorités qui aident à décrypter la décision : elles parlent tout à la fois de stimulation de la production, de revenus accrus et de stabilité des taux de change [14]. Il faut donc faire appel à d'autres éléments pour comprendre ce choix d'un régime de *currency board.*

Les acteurs du débat

Ainsi que le soulignent de nombreux observateurs – dont certains ont été au cœur de l'action –, le niveau d'expertise était initialement très bas en matière monétaire et bancaire dans les États baltes, rendant la transition monétaire dépendante soit d'une aide technique directe, si elle devait être rapide, soit d'une formation, si elle devait se faire à plus longue échéance. Andrew Savchenko [15] souligne le rôle important qu'a eu cette expertise étrangère, notamment du FMI, de la Banque mondiale et de la BERD, sur le cheminement des réformes (pas seulement monétaires). Ceci a constitué un tournant dans l'histoire de la sortie des trois républiques baltes du giron soviétique. À la période de volonté forte d'indépendance nationale, affirmée par des politiciens nationalistes, a succédé le temps où les experts occidentaux ont persuadé ces mêmes politiciens de procéder à un ensemble de réformes institutionnelles pouvant aller jusqu'à prendre la forme d'une « thérapie de choc », ce qui a été le cas en Estonie mais pas en Lituanie où le *currency board* est établi plus tardivement.

13. J. D. Sachs, *Alternative Approaches to Financial Crises in Emerging Markets*, Washington (DC), Cato Institute, 1995 [multigr.].
14. K. Rudgalvis, *Establishing a New Currency and Exchange Rate...*, *op. cit.*
15. A. Savchenko, « Toward Capitalism or Away from Russia ? Early Stage of Post-Soviet Economic Reforms in Belarus and the Baltics », *American Journal of Economics and Sociology*, 61 (1), 2002, p. 233-257.

Les premières propositions de *currency board* pour les pays en transition commencent dès 1989. Au cours de l'année 1990, Steve Hanke, professeur à l'université Johns Hopkins de Baltimore et Kurt Schuler, alors doctorant à l'université George Mason de Fairfax (Virginie), parfois associés à d'autres chercheurs, entament une phase intense de proposition de *currency boards* pour ces pays. Entre juillet 1990 et la fin de 1994, on peut compter au bas mot soixante références où le groupe Hanke et Schuler émet de telles propositions : pour l'URSS d'abord et des pays d'Europe centrale en transition, puis pour la Communauté des États indépendants et des républiques ex-soviétiques en particulier, dont la Russie[16]. Les deux tiers de ces références datent de 1991 et 1992, au moment où l'incertitude est à son comble dans l'ancien bloc soviétique. Cette manière de faire feu de tous bois fait de Hanke et Schuler de véritables « évangélistes » du *currency board.*

En octobre 1990, Kurt Schuler et George Selgin effectuent un séjour en Lituanie sur invitation du Premier ministre Prunskiene et sont amenés à préciser une proposition de *currency board* pour ce qui n'est encore qu'une RSS en délicatesse avec Moscou[17]. Selon Schuler, c'est la première proposition détaillée pour un pays de l'ancien bloc soviétique. Il s'agit de faire du deutsche Mark (ou éventuellement de l'écu) la devise de référence du *currency board* et d'établir celui-ci en Suisse afin d'éviter toute possibilité de confiscation de la part de l'URSS. Dans la suite des propositions du groupe Hanke et Schuler, le principe d'expatriation du *currency board* est présenté comme élément assurant une indépendance totale[18]. En février 1991, Schuler publie un article affirmant le bien-fondé d'un *currency board* pour la Lituanie[19]. Un second séjour de Selgin et Schuler, accompagnés cette fois de Joseph Sinkey Jr., professeur de finance à l'université de Georgie, a lieu début août 1991, sur l'invitation du Premier ministre Vagnorius[20]. Des critiques fortes sont émises à l'adresse de la Lietuvos Bankas, accusée d'entraver le développement bancaire. La proposition d'un *currency board* est réitérée, mais une proposition supplémentaire est faite : celle de mettre en circulation le litas parallèlement au rouble en laissant au marché le soin de choisir. Le Premier ministre

16. Voir le site Internet de Kurt Schuler qui recense une bibliographie impressionnante : http://users.erols.com/kurrency.
17. K. Schuler, G. A. Selgin, *Memorandum on Lithuanian Currency Reform*, Proposal submitted to the President and Prime Minister of Lithuania, nov. 1990 (non publié).
18. K. Schuler, *About me. A Little Intellectual Autobiography*, http://users.erols.com/kurrency/aboutme.htm, août 2002 (publication en ligne).
19. K. Schuler, « Currency Board System Urged », *Durell Journal of Money and Banking*, 3 (1), 1991, p. 30-31.
20. K. Schuler, G. A. Selgin, et J. Jr. Sinkey, « Replacing the Ruble in Lithuania : Real Change versus Pseudoreform », *Cato Institute Policy Analysis*, 163, 1991.

ne donne pas suite[21]. À l'époque, il n'est pas question en Lituanie de franchir le pas, ni d'établir sérieusement la monnaie définitive tant annoncée, le litas.

La suite se passe en Estonie. Dès 1990, selon Schuler, a été émise une première proposition de *currency board* pour cette république[22]. L'idée se diffuse en 1991 avec la convergence de plusieurs propositions d'établissement d'un tel régime monétaire en Estonie, dont une du groupe Hanke et Schuler[23]. Elle prend forme en avril 1992 avec une proposition de Jeffrey Sachs, de Harvard, et Boris Pleskovitch, conseiller économique du Premier ministre slovène[24]. Le *currency board* estonien est établi le 20 juin 1992 en même temps que la *kroon*, la nouvelle monnaie estonienne. Cependant, il s'agit d'un type non « orthodoxe » au sens de Hanke et Schuler, dans la mesure où il laisse quelques instruments de politique monétaire au gouvernement, ne démantèle pas la Eesti Pank (la banque centrale) ni n'expatrie la gestion monétaire. Lorsqu'en octobre 1993 le Premier ministre Slezevicius annonce officiellement son intention d'établir un *currency board*, la Lituanie redevient un terrain convoité d'expérimentation de la part des thuriféraires de ce type de régime monétaire.

Ce projet ne soulève pourtant pas l'enthousiasme de la classe politique et des milieux d'affaires. En dehors du gouvernement, très peu de personnes souhaitent fixer le taux de change de la sorte[25]. Il semble en particulier que la plupart des économistes lituaniens s'y opposent[26]. La Lietuvos Bankas compte parmi ces opposants. Kazys Ratkevicius, son gouverneur nommé en novembre 1993, se défend ardemment contre les critiques de gestion laxiste émanant du FMI et constitue l'opposant le plus déterminé (et important sur la scène du moment) au projet de *currency board*. Il constate qu'une politique monétaire active a réussi d'une part à infléchir l'inflation et d'autre part à stabiliser le taux de change du litas selon un ancrage de fait (environ 4 litas pour 1 dollar). Il est soutenu par son prédécesseur et il s'opposera au *currency board* jusqu'à sa mise en œuvre. Par la

21. Vagnorius était dans l'opposition lorsque le *currency board* fut établi et il tenta alors par tous les moyens légaux d'empêcher son établissement ; lorsqu'il revint au poste de Premier ministre en novembre 1996, ce fut notamment en proclamant son projet de le démanteler ; un programme de sortie fut effectivement établi, mais il se perdit en cours de route, au fil des mois et des accrocs économiques (crise russe d'août 1998 en particulier).
22. K. Schuler, « About me », *op. cit.*
23. S. H. Hanke, L. Jonung, K. Schuler, *Monetary Reform for Free Estonia. A Currency board Solution*, Stockholm, SNS Förlag, 1992.
24. S. Rammi, « Has the Currency Board Arrangement contributed to the Macroeconomic Stabilization in Estonia ? », *Lund University, Macroeconomic Studies*, 2, 2000.
25. K. Äimä, « Central Bank Independence in the Baltic Countries », *op. cit.*
26. K. Rudgalvis, *Establishing a New Currency and Exchange Rate...*, *op. cit.*

suite cependant, non seulement il s'en accommodera, mais il le défendra, comme responsable de l'institution [27].

L'Association des banques commerciales lituaniennes fait aussi partie de ceux qui s'opposent à l'origine à ce type de régime de change, ce qui se comprend aisément puisqu'il réduit considérablement les profits potentiels que les banques peuvent faire sur les changes quotidiens entre litas et dollar. Mais les banques feront également de mauvaise fortune bon cœur une fois le *currency board* établi.

Les exportateurs, constitués en lobby sous la forme de la puissante Confédération des industriels, et les représentants du secteur agricole sont de même opposés à un tel dispositif. En tout état de cause, ils plaident pour un taux de change déprécié au cas où un tel régime serait mis en place. Ainsi, alors que beaucoup d'économistes ainsi que la Lietuvos Bankas souhaitent un taux de 3,9 litas pour 1 dollar, taux avalisé par le FMI, les exportateurs affirment qu'un taux de 4,2 serait plus raisonnable.

Enfin, le *currency board* est violemment refusé par l'opposition politique, constituée à l'époque du parti conservateur Tevyne Sajunga (Union de la patrie) issu du mouvement Sajudis, celui-là même qui a été en pointe dans la lutte pour l'indépendance. Tevyne Sajunga voit dans ce projet un abandon de la souveraineté monétaire. Dereck J. Beach [28] permet de mieux comprendre les nuances qui peuvent exister entre le parti au pouvoir, le LDDP, et cette opposition issue de Sajudis. Car tous deux ont lutté pour l'indépendance : si Sajudis était le plus virulent, le LDDP n'a pas été en reste. Ce parti a rompu avec le parti communiste soviétique, fin 1989, et s'est transformé en parti travailliste l'année suivante. Il n'aurait pu revenir au pouvoir aussi rapidement s'il n'avait pas pris une part très active dans la lutte pour l'indépendance. Beach [29] montre que, si le programme et les soutiens de ces deux partis sont à peu près conformes à un programme de gauche (pour le LDDP) et de droite (pour Tevyne Sajunga) « classiques », ils se croisent sur des questions secondaires qui peuvent expliquer leur position relative au *currency board*. Ainsi, le LDDP a un tropisme international contradictoire avec le désir présent par ailleurs de protéger le marché intérieur des importations étrangères. Quant à Tevyne Sajunga, soutenu en particulier par des petits et moyens entrepreneurs et des industriels exportateurs, il est marqué par une tendance à préférer le protectionnisme et un scepticisme à l'égard de

27. W. Camard, « Discretion with Rules ? », *op. cit.*

28. D. J. Beach, « Institutions Matter : The Role of International Institutions in the Lithuanian Economic Transition », *TKI Working Papers on European Integration and Regime Formation*, 11, Esbjerg (Denmark), South Jutland University Press, 1997.

29. *Ibid.*

l'ouverture internationale. Ses soutiens préfèrent une monnaie un peu dépréciée à une monnaie forte. Il est aussi marqué par un opportunisme politique qui peut expliquer l'ampleur de sa réaction à l'égard du projet de *currency board*, dans un contexte de défaites électorales accumulées.

L'ampleur des oppositions au projet de *currency board* conduit le ministre de l'économie, Julius Veselka, à proposer sa démission. Elle ne sera acceptée que quelques mois après la mise en place du *currency board*.

Figure 2. Taux d'inflation en glissement annuel (%)

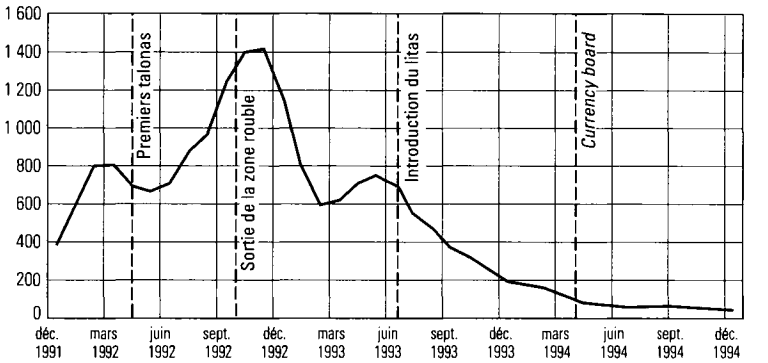

Le projet du Premier ministre Slezevicius est relayé par des propositions divergentes qui modèlent le régime finalement établi en avril 1994. Quatre grandes forces de proposition émergent : le groupe Hanke et Schuler, le Lithuanian Free Market Institute (LFMI), un groupe de travail constitué notamment d'experts du FMI et un groupe de travail diligenté par le Comité du budget et des finances du Seimas.

Hanke a une action politique directe, dans la mesure où il rencontre d'abord à plusieurs reprises Slezevicius qui le nomme bientôt conseiller d'État sur les questions monétaires et financières (1994-1996). Il a une grande influence dans la construction du régime de change lituanien. Dans un contexte où l'on débat de la forme que doit prendre le *currency board*, Hanke et Schuler publient en 1994, en lituanien, un rapport proposant leur solution[30]. Elle reprend la proposition de Selgin et Schuler élaborée plus de trois ans auparavant. Il s'agit d'un *currency board* « orthodoxe » avec ancrage sur le deutsche Mark : dissolution de la Lietuvos Bankas, établissement à l'étranger du *currency board* et de ses actifs,

30. S. H. Hanke, K. Schuler, *Valiutu taryba : Pasiulymai Lietuvai* [A Currency Board Proposal for Lithuania], Vilnius, Lietuvos Laisvosios Rinkos Institutas [Lithuanian Free Market Institute], 1994.

impossibilité pour les gouvernements d'interférer dans le dispositif – autrement dit, absence totale de politique discrétionnaire.

La proposition de Hanke et Schuler est traduite et éditée en lituanien par les soins du LFMI. Il s'agit d'un *think tank* ultralibéral qui, par la voix de sa très médiatique présidente, Elena Leontjeva, mène campagne en faveur du *currency board* orthodoxe proposé par Hanke et Schuler auprès des institutions et des hommes politiques lituaniens. Le LFMI, créé en novembre 1990, a acquis au fil des années – et continuera d'avoir durant la suite des années 1990 – une place importante dans l'environnement de l'élite politique et économique. Il publie des analyses et propositions en matière de réforme économique (il a par exemple émis des propositions relatives à la loi bancaire en préparation en 1991). Il développe par ailleurs des actions de formation économique auprès des décideurs et de soutien des entrepreneurs face aux gouvernements. Il fonde ses activités et son influence sur des campagnes publiques de plus en plus relayées par les médias et de plus en plus influentes sur les hommes politiques au fil des années 1990. Ce poids du LFMI s'est traduit institutionnellement par la présence d'Elena Leontjeva comme conseillère économique, dans un permier temps auprès des trois gouvernements travaillistes (1994-1996) qui ont projeté et établi le *currency board*, ensuite auprès du président Valdas Adamkus (1998-1999) qui, sans passé ni étiquette politiques précis, cherchait par là à donner un signal fort de son engagement en faveur du libéralisme auprès des observateurs lituaniens et étrangers.

Les propositions « orthodoxes » de *currency board* n'ont cependant pas été retenues et le régime mis en place relève d'un ensemble de compromis, bien davantage que de l'application d'un ensemble cohérent de préceptes théoriques. Le FMI, auquel la Lituanie a adhéré en 1992, a contribué à cette inflexion. Dès 1993, cette institution internationale est devenue un acteur important dans la dynamique des réformes économiques lituaniennes, ce qui s'est traduit à la fois par un soutien financier (avec réprimandes et *satisfecit*) et par une aide technique[31]. Dès lors, la dépendance du pays à son égard a crû au fil des mois, même si la conduite de la politique économique résultait d'un arbitrage entre les engagements nécessaires pour obtenir des avancées dans les négociations d'aide financière ou technique du FMI et le coût politique perçu par les gouvernants de la mise en œuvre de ces engagements.

L'aide financière du FMI et les conditions qui sont définies pour la conserver sont donc vite devenues un élément important dans les décisions du gouvernement lituanien en matière de politique économique. C'est ainsi que le projet de *currency board* a été élaboré en étroite collaboration avec lui[32]. Le 8 novembre

31. D. J. Beach, « Institutions Matter... », *op. cit.*
32. *Ibid.*

1993, peu après l'annonce par le Premier ministre de son projet de *currency board*, l'équipe du FMI en Lituanie publie un mémorandum dans lequel sont posés les principes régissant, selon ses vues, un tel régime [33].

Cependant, les principes au cœur du *currency board* ne sont pas *a priori* compatibles avec la philosophie monétaire affichée par le FMI, incompatibilité qui est d'ailleurs à l'origine de l'animosité du groupe Hanke et Schuler à son encontre. Ainsi, formellement, la fixation du taux de change contrevient aux principes mis en avant par le FMI. De même, la dissolution de la banque centrale et l'implantation du *currency board* à l'étranger, que proposent Hanke et Schuler, heurtent de plein fouet les principes constitutifs du FMI. Cela explique la position ambiguë de ce dernier à l'égard des projets de *currency board*, dans les années où des propositions en ce sens abondent pour les pays en transition. Même si le FMI a finalement soutenu les projets argentins, estonien puis lituanien de *currency board*, Hanke souligne à ce propos l'accueil froid que reçurent ces projets et affirme que des projets antérieurs de *currency board* en Yougoslavie et en Bulgarie avaient été rejetés par les autorités locales sous la pression du FMI [34]. D'autres soulignent (quoiqu'avec une vive dénégation des intéressés [35]) que le FMI a d'abord refusé d'entendre parler de l'introduction de la *kroon* estonienne, avant de prendre le train en marche, pris de court par la volonté des autorités estoniennes d'avancer rapidement [36]. Cet embarras du FMI à l'égard des propositions de *currency board* s'atténue au fil de la décennie 1990, avec l'émergence de dispositifs mixtes (ou non orthodoxes au sens de Hanke et Schuler) respectant le cadre général des politiques monétaires qu'il édicte lui-même. C'est le cas de la Lituanie.

C'est ainsi que le gouvernement Slezevicius forme, à la mi-décembre 1993, un groupe de travail composé entre autres d'économistes du FMI afin d'élaborer un texte préliminaire inspiré par le modèle estonien et de proposer au Comité litas une devise et un taux d'ancrage du litas [37]. Dans cette nouvelle phase, l'équipe du FMI collabore étroitement avec les autorités et fournit des conseils étendus sur les implications d'un tel dispositif en termes de politique économique ainsi que sur les

33. International Monetary Fund, *Principles of Operation for Lithuanian Currency Board*, memo., 8 nov. 1993.

34. S. H. Hanke, « New Currency Boards come to the Balkans », *Transition. The Newsletter about Reforming Economies*, 8 (1), 1997.

35. J. Odling-Smee, « Letter to the Editor : IMF Comment on Sachs and Hansson's Recent Article on the Estonian Kroon », *Transition. The Newsletter about Reforming Economies*, 3 (10), 1992, p. 9.

36. S. Lainela, P. Sutela, *The Baltic Economies in Transition*, Helsinki, Bank of Finland, 1994.

37. W. Camard, « Discretion with Rules ? », *op. cit.*

arrangements techniques et institutionnels possibles. Le FMI pousse clairement dans le sens d'un régime préservant certaines caractéristiques du *central banking*. Cette idée convient aussi aux aspirations de la plupart des décideurs lituaniens actifs dans ce projet.

Dans le cadre de la dynamique de réflexion et de proposition lancée par le projet du Premier ministre, un rapport est demandé par le Comité du budget et des finances du Seimas à un groupe de travail en analyse monétaire, constitué au département d'économie internationale de l'université de Vilnius. Le conseiller du gouvernement en matière bancaire, l'Américain James Fenkner, dirige ce groupe.

Fenkner remet un projet au Seimas le 8 décembre 1993. Il tente de dresser un diagnostic propre à la Lituanie, dans lequel les *currency boards* estonien et hongkongais sont pris comme modèles de réussite. La proposition de Fenkner apparaît comme un objet étrange du fait, sans doute, qu'elle est mue par un désir de trouver une voie moyenne satisfaisant tant les évangélistes du *currency board* (Hanke, Schuler, Leontjeva), que les politiques davantage tournés vers un dispositif moins contraignant.

Ainsi, dans les références citées, apparaît le rapport de Hanke, Jonung et Schuler[38] sur l'Estonie, mais pas la proposition de Schuler et Selgin pour la Lituanie. Fenkner cite aussi (en le critiquant mais aussi en reprenant certaines de ses idées) le mémorandum du FMI publié le 8 novembre pour poser des jalons dans le débat ouvert[39]. Par ailleurs, le *currency board* proposé n'est pas conforme aux canons édictés par Hanke et Schuler : il conserve la Lietuvos Bankas et n'établit pas le *currency board* à l'étranger ; il ne prévoit pas une circulation concurrente de la monnaie émise et de la devise de référence, mais la seule circulation de la monnaie émise ; il n'établit pas un taux de change fixe face à une devise de référence mais un ancrage étrange sur un panier composé de dollars et de deutsche Mark. L'une des conséquences de ce montage serait que le taux de change devrait être calculé jour après jour en fonction de l'évolution relative de la valeur des actifs détenus en dollars et en deutsche Mark. Une autre de ses conséquences serait que la Lietuvos Bankas disposerait d'une marge de politique monétaire discrétionnaire intermédiaire entre celle de la Réserve fédérale américaine et celle de la Bundesbank, marge activable par modification de la répartition de son investissement en bons du Trésor[40].

38. S. H. Hanke, L. Jonung, K. Schuler, *Monetary Reform for Free Estonia...*, *op. cit.*

39. International Monetary Fund, *Principles of Operation for Lithuanian Currency Board, op. cit.*

40. J. Fenkner, *Lithuanian Currency Board Proposal, op. cit.*

Des aspirations lituaniennes compatibles avec le currency board

L'étrangeté que constitue l'établissement d'un *currency board*, dans un pays où l'on a cherché dans les années précédentes à rétablir la souveraineté monétaire, peut se comprendre, au-delà de la force de persuasion que certains groupes ont pu avoir dans le débat, par l'existence d'une convergence entre plusieurs caractéristiques du *currency board* et diverses aspirations considérées comme légitimes dans le contexte lituanien.

On a vu à quel point, à l'horizon de la lutte pour l'indépendance, se trouvait la restauration d'une situation mythique assimilée à la Lituanie de l'entre-deux-guerres. Quel est cet état mythique pour ce qui concerne la monnaie ? De son introduction en 1922 à sa démonétisation en 1940, le litas était défini par 150,462 mg d'or fin. La loi du 11 août 1922 définissait notamment la régulation de la circulation monétaire en contraignant la Lietuvos Bankas, créée par cette même loi, à gager ses émissions par une couverture d'un tiers en or, le reste par des obligations basées sur l'or[41]. L'étalon de référence était cependant le dollar, avec un taux de change fixe pour le litas de 10 pour 1 dollar. Lorsqu'en 1934 ce dernier fut dévalué, le litas conserva son poids d'or et son taux de change passa ainsi à 5,906 pour 1 dollar.

On trouve là deux éléments intéressants. D'une part, le système mis en place en 1922 a quelques traits d'un *currency board*, ce sur quoi insistent ses partisans en 1993 pour souligner combien un tel régime ne contreviendrait pas à la souveraineté lituanienne telle qu'elle est apparue dans l'entre-deux-guerres (Fenkner allant dans le sens d'une argumentation de Leontjeva[42]). D'autre part, le taux de change du dollar, à partir de 1934, est relativement proche de celui existant en 1993-1994 ; nul doute que cela fournisse un point d'ancrage aux représentations collectives, d'autant plus que, face au dollar, le litas est formellement plus fort en 1994 (4 pour 1 dollar) qu'en 1934 (5,9 pour 1 dollar).

Si cette comparaison n'a pas de sens économique, elle n'en a pas moins une signification symbolique très forte. Ainsi, peu après les proclamations d'indépendance de mars 1990, l'une des propositions relatives à l'introduction de monnaies baltes consistait à restaurer les monnaies de 1940 en les adossant sur les réserves d'or de l'époque (encore détenues par la Bank of England et la Banque de France) et en les définissant également selon les taux de change de l'époque. Une telle proposition frappe par la symbolique de restauration qu'elle introduit en matière monétaire[43]. De fait, au moment du remplacement du talonas par le litas, divers

41. A. Gerutis, *Lithuania 700 Years.* New York (NY), Manyland Books, 1969.
42. J. Fenkner, *Lithuanian Currency Board Proposal, op. cit.*
43. K. Kukk, « Five Years in the Monetary Development of the Baltic States... », *op. cit.*

observateurs estimaient que son taux de change devait s'établir progressivement entre 5 et 6 pour 1 dollar, soit un taux semblable à celui de l'entre-deux-guerres. Ces références à l'histoire monétaire sont constitutives de l'imaginaire monétaire lituanien lorsque se pense et se débat le *currency board*.

Il y a, dans les trois pays baltes, une volonté farouche de rompre avec l'histoire soviétique, puis avec les entités politiques qui ont succédé à l'URSS. L'affaire des compensations monétaires en Lituanie illustre à quel point la période soviétique est conçue comme une parenthèse qu'il convient d'effacer. La rupture avec la Russie a lieu symboliquement au niveau des structures économiques et de la philosophie générale qui anime la « transition ». Des réformes radicales en matière monétaire doivent couper court à toute assimilation des monnaies baltes à la monnaie russe, tandis que celle-ci est emportée dans une dépréciation monétaire longue et forte. Les trois pays baltes s'orientent résolument vers les pays occidentaux, ce qui est considéré comme un « retour dans l'Europe »[44], mais aussi comme un enjeu majeur de sécurité. Aussi, ces pays affirment-ils leur volonté d'adhérer rapidement à l'OTAN et à l'Union européenne. Des démarches en ce sens commencent dès septembre 1993.

Recouvrer la souveraineté, mais la soumettre très vite à l'Occident : voilà une ambivalence très générale que l'on retrouve dans la question monétaire avec le projet de *currency board*. Il est notable que ce processus contradictoire semble inquiéter les populations baltes, bien davantage au plan de leur souveraineté que de leur identité. Un sondage de 1997 indique que, si 85 % des Lituaniens interrogés (82 % des Lettons et des Estoniens) s'identifient comme baltes et seulement 4 % (4 % des Lettons et 9 % des Estoniens) s'identifient à l'Europe, ils sont 86 % (73 % pour les Lettons et 59 % pour les Estoniens) à se prononcer pour l'adhésion à l'Union européenne. Il reste que 32 % des Lituaniens voient d'un mauvais œil la nécessité de déléguer beaucoup de compétences de l'État à l'Union européenne (ce taux est beaucoup plus faible pour les Lettons et les Estoniens)[45].

Selon des modalités diverses, les gouvernements des trois pays baltes se veulent « irréprochables » au plan des paramètres de leur macroéconomie et de l'orthodoxie monétaire et budgétaire. Leurs surprenants soldes publics, au début des années 1990, peuvent ainsi être vus comme procédant de « la profondeur du désir de s'échapper de la sphère soviétique, et de l'empressement qui en résulte à accepter les conditions du FMI et d'autres quant à la politique

44. S. Lainela, P. Sutela, *The Baltic Economies in Transition, op. cit.*

45. I. Matonytė, « L'Union européenne vue de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie », *Artium Unitio. Sociologiu ir Humanitariu Zurnalas*, 5, 1999.

macroéconomique »[46]. Cela conduit à penser que, pour la Lituanie, le *currency board* vise moins une stabilisation monétaire pour elle-même que l'affichage d'un engagement à faire le mieux possible au regard de l'orthodoxie, faisant du litas l'antithèse du rouble et une monnaie aussi bonne que le dollar. Cette prétention à être comme le dollar, tout comme le regret de la perte de souveraineté que cela entraîne, se lit dans cette boutade de 1994 consistant à qualifier le litas de « dollar lituanien ». Cela permet de comprendre aussi pourquoi, sur trois républiques baltes, deux ont établi un *currency board*, tandis que la Lettonie a développé une politique monétaire très restrictive avec ancrage sur un panier de monnaies qui s'en rapproche.

Relativiser la perte de souveraineté monétaire

Si certaines aspirations lituaniennes convergent vers des éléments présents dans le régime de *currency board*, la question de la perte potentielle de souveraineté demeure. Deux réponses de nature complémentaire peuvent y être apportées : premièrement, la sensibilité à cet égard a souffert des lendemains difficiles de l'indépendance ; deuxièmement, cette perte de souveraineté est à relativiser, étant donné l'hétérodoxie du dispositif.

Tereskinas distingue deux phases dans l'évolution du nationalisme lituanien depuis son développement dans les années 1980[47]. Entre 1988 et 1991, le nationalisme prend la forme d'une « théâtralité baroque », caractérisée par des meetings politiques de masse où se diffusent, comme représentation résumée de l'imaginaire lituanien, les idées composant l'hymne national lui-même : la terre des héros, le passé héroïque comme source de force spirituelle, le désir que la population lituanienne soit un peuple de la plus haute intégrité, l'ouvrage à l'unisson pour la mère patrie et le bien de l'humanité ; bref, la Lituanie comme source de lumière, de vérité et de justice. La phase ultérieure de nationalisme coïncide avec l'entrée dans l'indépendance et les avatars des réformes nécessaires pour sortir du monde soviétique, lesquels font perdre à cet imaginaire une partie de son pouvoir d'unification des Lituaniens en une nouvelle réalisation patriotique. Dans les scandales et les inégalités croissant au fil des mois qui ont suivi l'indépendance et les réformes, « l'identification des Lituaniens à l'État-nation et

46. A. H. Hansson, « Macroeconomic Stabilization in the Baltic States », *in* O. Lugus, G. A. Hachey Jr. (eds.), *Transforming the Estonian Economy*, Tallin, Estonian Academy of Sciences, Institute of Economics, 1995.

47. A. Tereskinas, « Between Soup and Soap : Iconic Nationality, Mass Media and Population Culture in Contemporary Lithuania », *Artium Unitio. Sociologiu ir Humanitariu Zurnalas*, 1, 1997.

au gouvernement librement élu s'est effondrée »[48]. Le temps de la lutte héroïque a cédé le pas à la grisaille de la réalité et aux incertitudes d'une société proprement en chantier. L'effondrement productif et monétaire consécutif à l'indépendance ainsi que le bouleversement des hiérarchies ont exacerbé les tensions sociales alors même que l'objectif politique central qui animait la population, l'indépendance, a été atteint. Dans la nouvelle société en gestation, les moteurs de l'indépendance, c'est-à-dire les classes lituaniennes cultivées, se retrouvent économiquement défavorisés tandis qu'émerge une classe de nouveaux riches construite souvent sur des coups, de la spéculation et des trafics de plus en plus à caractère mafieux.

Cette ère qui succède à la « théâtralité baroque » est marquée par une différenciation sociale intense se traduisant tant par un développement considérable des inégalités de revenus[49] que par le creusement d'un fossé tout au long des années 1990 entre les élites et la population. Ce fossé concerne autant les valeurs de la démocratie que les valeurs de l'économie de marché : alors que la confiance de l'élite en la démocratie et l'économie de marché s'accroissent au fil du temps, la population s'en éloigne[50].

Cette transformation du nationalisme et de la société lituanienne a joué dans le sens d'un désintérêt pour les décisions politiques et a contribué à un mépris, ou à la négligence, de valeurs pensées comme premières dans les années précédentes. L'une des traductions de cette évolution concerne très directement la Banque centrale elle-même. En 1990, la Lietuvos Bankas apparaît comme une institution intouchable, au point que personne (et surtout pas les hommes et les femmes engagés dans la politique) ne se hasarde à critiquer son action ou ses orientations pour éviter d'être accusé de manquer de patriotisme. Un officiel de la Lietuvos Bankas aurait même déclaré publiquement que celui qui s'opposait à la Banque s'opposait à la Lituanie elle-même[51]. Moins de trois ans plus tard, la Lietuvos Bankas apparaît comme dépourvue de crédibilité et, au travers de son gouverneur, elle est critiquée de toutes parts. En avril 1994, elle est soumise à la discipline d'un *currency board* qui lui ôte ses prérogatives de politique monétaire. Ainsi a pu surgir le *currency board*. Et si le public a pu avoir des réticences à l'égard de ce régime, son refus par la droite, minoritaire au Seimas, les a alors canalisées.

---

48. *Ibid.*
49. Entre 1992 et 1995, l'écart des revenus du travail, entre le premier décile et le dernier décile de la population, passe de 8,2 à 14,4 (Economist Intelligence Unit, *Business Eastern Europe*, 4 mars 1996). En France, il est de l'ordre de 3,1 (Institut national de la statistique et des études économiques, *Données sociales, la société française*, Paris, INSEE, 10e éd., 1999).
50. I. Matonytė, « L'Union européenne vue de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie », *op. cit.*
51. K. Schuler, G. A. Selgin, J. Jr. Sinkey, « Replacing the Ruble in Lithuania... », *op. cit.*

Est-on en présence d'un currency board *?*

Il reste que le *currency board*, tel qu'établi en Lituanie, n'est pas synonyme de perte radicale de souveraineté monétaire. La « loi sur la crédibilité du litas », que vote le Seimas le 17 mars 1994, ne retient en effet que peu d'éléments des propositions du groupe Hanke et Schuler et de Leontjeva. Les trois éléments centraux des *currency boards* sont présents : le taux de change doit être fixe (il est bientôt établi à 4 litas pour 1 dollar), les avoirs des banques commerciales sont librement convertibles auprès de la Lietuvos Bankas et la base monétaire doit être intégralement couverte par les réserves officielles de change. En revanche, ce dispositif ne démembre pas la Lietuvos Bankas (un simple jeu comptable est prévu pour distinguer les activités d'émission des activités de banque), il ne l'expatrie pas, il maintient un système de réserves obligatoires et il laisse à la Lietuvos Bankas la capacité de mener des opérations de prêt en dernier ressort, au cas où cela s'avérerait nécessaire – dans la mesure de l'excédent de réserves sur la base monétaire.

Il n'est donc pas surprenant que le groupe Hanke et Schuler et le LFMI soient opposés à un tel régime qui maintient des éléments de la banque centrale, lesquels, même rabougris, mettent en danger selon eux la crédibilité de l'édifice. Cela conduit Hanke et Schuler à dénoncer ce régime comme un « *currency board-like system* » et à se laver les mains de tout échec du dispositif[52]. D'autres observateurs ont développé un argumentaire de même type, tout en ne tirant pas les conclusions normatives de ces « orthodoxes ». Rudgalvis, tout comme Dale et Äimä par exemple après lui, considère qu'aucun *currency board* n'a jamais été établi en Lituanie et que la crédibilité du litas n'a jamais cessé de dépendre de la politique discrétionnaire (même restreinte) de la Lietuvos Bankas[53]. Il juge l'épisode de la mise en place du *currency board* comme un avatar d'un cycle politique des affaires.

De fait, les manœuvres de la Lietuvos Bankas dans les mois qui ont suivi l'établissement du *currency board* justifient ce type d'interprétation. Par exemple, durant deux épisodes, à la fin de 1994 et au début de 1995, la Lietuvos Bankas contourne les règles établies en octroyant des exemptions de réserves

52. S. H. Hanke, L. Jonung, K. Schuler, « Estonia : It's not a Currency Board System ! », *Transition. The Newsletter about Reforming Economies*, 4 (1), 1993, p. 12, à propos de l'Estonie puis S. H. Hanke, K. Schuler, « Currency Board-Like Systems are not Currency Boards », *Transition. The Newsletter about Reforming Economies*, 5 (6), 1994, p. 13, à propos de la Lituanie ; voir aussi E. Leontjeva, « The Controversy over Money », *The Free Market*, 5, 1997.

53. K. Rudgalvis, *Establishing a New Currency and Exchange Rate...*, *op. cit.* ; R. Dale, « Currency Boards », *Review of Economies in Transition* (Bank of Finland), 3, 1997, p. 23-38 ; K. Äimä, « Central Bank Independence in the Baltic Countries », *op. cit.*

obligatoires[54]. En 1995, elle intervient en soutien d'une banque illiquide. Cette même année, elle abaisse le taux de réserves obligatoires de 12 à 10 % et libère ainsi de la liquidité pour les banques commerciales, alors que montent les risques d'une crise bancaire systémique. À partir de 1997, un programme de sortie (jamais achevé), impulsé par le nouveau gouvernement de droite et mis en place par la Lietuvos Bankas, lui confère l'usage de nouveaux instruments de politique monétaire comme des opérations d'*open market*, etc.

Un autre élément fait du *currency board* établi le 1er avril 1994 un étrange dispositif au regard des propositions « orthodoxes ». La loi prévoit qu'il revient au gouvernement, en coordination avec la Lietuvos Bankas, de déterminer le taux de change initial du litas et que la responsabilité de modifier ce taux lui incombe aussi, à nouveau en coordination avec la Lietuvos Bankas. Ni une nouvelle loi, ni un vote du Seimas ne seraient donc nécessaires pour modifier le taux de change : une procédure beaucoup plus simple suffit[55]. Cette disposition surprend beaucoup de personnes impliquées dans les débats les mois précédents[56]. Car il s'agit bien d'un paradoxe de ce dispositif : ce *currency board*, régime destiné à éviter toute interférence politique dans la politique monétaire (chose en soi remarquable), laisse aux gouvernements, qui se font et se défont au fil des élections et des crises gouvernementales, la possibilité de revenir sur ce régime. Le contexte d'instabilité gouvernementale conduit très vite des experts bancaires à affirmer leur scepticisme sur la durabilité du régime... Le 20 juillet 1994, un amendement à la loi du 17 mars est voté qui confie désormais, dès lors qu'une proposition gouvernementale en a été faite, la responsabilité d'un changement de taux de change et d'ancrage monétaire à la Lietuvos Bankas.

Au total, le dispositif lituanien laisse un champ non négligeable, et pas seulement d'ordre symbolique, à l'exercice d'une souveraineté monétaire, ce qui peut s'analyser en examinant les deux niveaux auxquels celle-ci peut être définie[57]. En premier lieu, le *currency board* lituanien n'élimine en rien la présence d'une autorité souveraine en matière monétaire, autorité qui définit l'unité de compte, qui fixe le seigneuriage qu'elle va prélever notamment à partir de la définition des modalités d'émission des moyens de paiement, et qui impose par la médiation de ces moyens de paiement une symbolique constitutive des marques de la souveraineté. En second lieu, la souveraineté monétaire se traduit par un ensemble de pouvoirs : celui d'imposer les instruments monétaires de l'autorité souveraine dans les pratiques internes de compte et de paiement ; celui de

54. W. Camard, « Discretion with Rules ? », *op. cit.*
55. *Ibid.*
56. R. Dale, « Currency Boards », *op. cit.*
57. J. Blanc, « Invariants et variantes de la souveraineté monétaire », *op. cit.*

maîtriser les pratiques de conversion entre monnaie nationale et monnaies étrangères ; celui de mener une politique monétaire et une politique de change. Le dispositif lituanien de *currency board* ne supprime aucun de ces pouvoirs, étant donné sa non-conformité avec le modèle canonique défini par Hanke et Schuler. Certes, il affecte la politique monétaire et la politique de change, mais il ne les réduit ni totalement, ni irrévocablement, car d'une part des instruments de politique monétaire, même très limités, existent, et d'autre part les modalités de changement de parité et de monnaie d'ancrage sont prévues par la loi et ne sont pas d'ordre constitutionnel.

*
* *

L'histoire monétaire lituanienne des années 1988-1994 montre très clairement en quoi la monnaie est un projet politique, si par ce terme on entend la mobilisation d'éléments symboliques, historiques et parfois théoriques en vue d'une construction institutionnelle spécifique. Ces éléments sont mobilisés de façon différenciée selon les acteurs et les groupes qui prennent part à cette élaboration. En Lituanie, la constitution d'un comité *ad hoc* chargé du monopole de proposition pour les questions liées à la restauration monétaire ne parvient pas, on l'a vu, à extraire la monnaie de ce champ politique. Le projet de *currency board*, quant à lui, fait l'objet de débats contradictoires violents et c'est un arrangement politique qui, en dernière instance, détermine sa physionomie. Projet politique, la monnaie lituanienne l'est donc à la fois pour la restauration monétaire et pour le *currency board*. Elle ne mobilise cependant pas, dans ces deux projets, la même dimension de la confiance.

La monnaie en Lituanie est un projet politique d'abord parce qu'elle est pensée comme restauration monétaire allant de pair avec l'indépendance. La monnaie à venir, dont l'introduction est sans cesse retardée, est porteuse de valeurs fortes qu'elle est censée valider collectivement. Elle recueille par avance la confiance éthique qui émane de cette aspiration unanime à la restauration d'une monnaie historique. La restauration du litas réalise, de toute évidence, un ordre de long terme en approfondissant, et presque en parachevant, le processus par lequel la Lituanie des années 1990 a renoué avec son passé. En revanche, la monnaie provisoire, le talonas, ne bénéficie pas de cette forme de confiance et ne s'appuie que difficilement sur la confiance méthodique issue de son usage au quotidien, alors même que la confiance hiérarchique est réduite du fait de la faiblesse de la position institutionnelle de la banque centrale, la Lietuvos Bankas.

Le projet de *currency board*, quant à lui, ne contrevient pas à la restauration monétaire réalisée en juin 1993. Il ne remet pas en cause l'identité monétaire

lituanienne, même s'il l'interpelle, car des référents historiques font de lui un dispositif qui a de l'écho dans les représentations sociales de la monnaie. L'arrangement institutionnel qui est finalement choisi, un dispositif non orthodoxe, est tel qu'il ne remet pas non plus en cause de façon radicale la souveraineté monétaire, au point que certains observateurs le considèrent comme un pseudo-régime de *currency board*. Il est donc lui aussi fondamentalement un projet politique, mais en un sens différent, car il intervient alors que les valeurs fondatrices de l'indépendance lituanienne ont été réalisées. Il n'engage pas la dimension éthique de la confiance mais sa dimension hiérarchique. La discipline monétaire et financière qu'il implique ne remet pas en cause la réappropriation opérée par la Lituanie de son passé ; par certains traits, au contraire, elle l'approfondit.

C'est ainsi que l'on peut comprendre comme articulation hiérarchique, et non comme contradiction, la succession rapprochée de ces deux projets monétaires qui, pourtant, à première vue, sont antinomiques.

Chapitre 12

Dualité monétaire et souveraineté à Cuba (1989-2001) [1]

Jaime Marques-Pereira, Bruno Théret

À Cuba, dans les années 1990, la crise économique et monétaire provoquée par la chute du camp soviétique n'a pas empêché que soit maintenu vaille que vaille, malgré l'environnement hostile, le caractère « socialiste » de l'économie. Un processus de dollarisation s'y est néanmoins développé, la détention et l'usage de dollars par la population étant légalisés. Ainsi, l'emblème de la puissance extérieure des États-Unis qu'est le dollar s'est mis à circuler légalement et librement dans une société simultanément traversée par un discours nationaliste dénonçant l'impérialisme américain. C'est en effet en mobilisant en permanence les ressources symboliques du nationalisme et d'une éthique égalitariste que le régime castriste a fondé sa continuité et a résisté à la volonté annexionniste des USA [2].

La cacophonie produite par ces deux media essentiels de la communication sociale que sont la monnaie et le discours autorisé conduit à se demander si, en dépit d'une représentation courante associant la monnaie en circulation à la souveraineté nationale, la monnaie est neutre non pas économiquement, comme l'affirme l'orthodoxie économique, mais plutôt politiquement. C'est en tout cas

1. Les auteurs remercient la revue *Critique internationale*, et en particulier Jean-François Leguil-Bayard, pour la prise en charge du financement de l'enquête à La Havane en janvier 2002 qui a permis la rédaction de ce texte. Ils expriment également leur gratitude à toutes les personnes qui, à La Havane, ont bien voulu les recevoir et partager avec eux informations et opinions. Enfin, ils remercient Ghislain Deleplace pour la critique stimulante et détaillée qu'il a faite d'une première version de ce travail.

2. « Face au harcèlement américain, le castrisme a pu résister grâce à deux atouts : les conquêtes sociales et la souveraineté nationale. Or l'affaiblissement des premières menace la seconde. C'est là que se joue l'avenir du castrisme. » J. Habel, « Cuba dix ans après la chute du mur de Berlin », *Cahiers des Amériques latines*, 2e sér., 31-32 (2-3), 1999, p. 35-54, à la page 38.

ce que suggère le peu de cas que semble faire Fidel Castro du caractère menaçant du dollar au plan symbolique[3]. Il est vrai que, à Cuba, la souveraineté a toujours été conçue moins en tant que souveraineté démocratique du peuple que comme résultat d'une confrontation de ce même peuple, envisagé comme un tout indifférencié, à un ennemi extérieur irréductible. Conformément à cette représentation, il est normal que la dualité dollar US/peso cubain n'apparaisse pas comme remettant en cause une souveraineté politique qui n'a pas à être associée à quelque monnaie que ce soit.

En fait, il n'en est rien, car le caractère politique des monnaies modernes, qui sont avant tout des signes abstraits, réside dans leur dimension symbolique. Or cette dernière apparaît en toute lumière à Cuba avec la crise associée au processus de dollarisation. Aussi reste-t-il pertinent de se demander si, malgré ou plutôt en raison des bénéfices de la dollarisation pour l'économie et le régime politique cubains dans les années 1990, l'esprit du dollar, les identités, les statuts et les hiérarchies sociales dont il est le médium dans sa contrée d'origine ne sont pas des vecteurs subreptices d'une annexion *en douceur* de l'île par la superpuissance américaine. Le dollar ne va-t-il pas déteindre à nouveau sur les rapports sociaux au sein de la société cubaine comme à l'époque de la tutelle américaine directe sur le pays ?

Le potentiel de transformation éthique propre à la dollarisation implique de s'interroger sur la menace qu'il représente pour la légitimité du régime et la possibilité de préserver l'acceptation de la monnaie nationale. Sur ce point, les économistes cubains sont prudents car leurs analyses, qui concluent à la viabilité macroéconomique de la dualité monétaire, soulignent aussi le frein que celle-ci représente pour la croissance. Ces analyses ne permettent pas, en revanche, de prévoir si les possibles effets irréversibles de la dollarisation conduiront Cuba au dilemme auquel l'Argentine a été confrontée début 2002, à savoir dollariser complètement ou à l'inverse « (re)pesifier »[4]. En effet, bien

3. Pour Castro « dans le futur, il ne sera plus nécessaire d'interdire à nouveau la possession de dollars ou d'autres devises étrangères, mais [...] sa libre circulation pour le paiement de nombreux biens et services ne durera que tant que les intérêts de la Révolution la rendront recommandable. En conséquence, nous ne sommes pas concernés par la fameuse locution "la dollarisation de l'économie". Nous savons très bien ce que nous faisons ». *Granma*, 22 juin 2000, cité dans A. R. Ritter, N. Rowe, *From "Dollarization" to "Euro-ization" or "Peso Re-consolidation"?*, Ottawa, Carleton University, 2000, p. 1 [multigr.].

4. G. Deleplace (« A Model of the Dollarized Cuban Economy », *20th Symposium on Banking and Monetary Economics*, Birmingham, juin 2003, p. 5-6) pense quant à lui que le résultat probable du processus sera une dollarisation complète. C'est d'ailleurs ce que souhaitent les économistes libéraux nord-américains et cubains de l'extérieur, regroupés autour de la revue américaine *Cuba in Transition* (Association for the Study of the Cuban

que les expériences argentine et cubaine de dollarisation soient profondément différentes aux plans économique et politique[5], les conséquences symboliques d'une dualité monétaire installée dans la durée pourraient bien néanmoins être du même ordre.

L'objectif de ce chapitre n'est pas toutefois d'indiquer l'évolution la plus plausible, mais de retracer pourquoi et comment le régime cubain en est arrivé à cette situation de dollarisation et de dualité monétaire, et quelles en ont été les conséquences sur différents plans, économique, social, politique et éthique. Dans un premier temps, nous replacerons dans son contexte le processus de dollarisation, puis nous en examinerons les formes spécifiques et nous en décrirons les conséquences économiques, sociales et politiques en mettant l'accent sur l'ambivalence du système monétaire dual mis en place. Cette ambivalence est au cœur du débat interne à Cuba concernant la viabilité à long terme d'un tel système : d'un côté la dollarisation menace la légitimité du régime par ses conséquences politiques et sociales, de l'autre elle la soutient par la relance économique qu'elle entraîne et par le jeu de la dualité du régime de change qui assure, vaille que vaille, le maintien de l'économie publique de redistribution. Enfin, nous nous attacherons à analyser la dimension morale des transformations de la société cubaine associées à la dollarisation, dimension qui est cœur de la confiance éthique dans la monnaie nationale. Ce sera l'occasion de revenir sur la relation entre symbolisme de la monnaie et viabilité du système social. Pour cela, nous compléterons l'analyse économique par un éclairage anthropologique. L'analyse économique de la dualité monétaire montre comment celle-ci a été le moyen d'insuffler une dynamique de marché tout en limitant le pouvoir de transformation sociale. L'éclairage anthropologique proposé aide à comprendre pourquoi le régime politique en place a pu, malgré la dollarisation et la stimulation de la compétition individuelle, maintenir une économie « socialiste » où la régulation par les prix de marché est cantonnée aux activités fournissant la devise. Il met en évidence que la décision sur la façon dont les « fonctions » de la monnaie doivent être remplies est d'abord politique et liée au mode d'exercice de la souveraineté et de constitution de la totalité sociale.

Economy) : J. L. Moreno Villalaz, « Una política o un sistema monetario óptimo » (*Cuba in Transition*, 2, 1992) ; L. Pérez, « The Implications of Currency Substitution Experiences in Latin America and Eastern Europe for Cuba » (*ibid.*, 4, 1994) ; J. M. Perry, L. A. Woods, J. Steagall, « Dual Monetary Systems in the Western Hemisphere and the Cuban Transition » *(ibid.)* ; B. W. Roberts, « Inflation and the Monetary Regime During the Cuban Economic Transition » *(ibid.)* ; J. A. Sanguinetry, « Monetary Dualism as an Instrument Towards a Market Economy : The Cuban Case » *(ibid.)*.

5. Pour le cas argentin, cf. le chapitre suivant.

Comment Cuba en est-elle arrivée à se dollariser ?

La dollarisation officielle du pays trouve sa source principale dans la crise provoquée par l'arrêt de l'aide soviétique et par la chute des marchés d'exportations dont l'économie cubaine dépendait massivement ; à partir de 1989, la capacité de Cuba à importer aliments et combustibles nécessaires à la survie se réduit de manière drastique[6]. Cette dépendance externe était la contrepartie de l'insertion de l'île dans le bloc soviétique, insertion vécue comme une protection à l'encontre des États-Unis. Jusqu'en 1989, elle a permis à Cuba de bénéficier d'une rente extérieure sous la forme d'aides directes (dons et prêts à bas taux d'intérêt) et indirectes (*via* un jeu sur les termes de l'échange, des exports comme des imports, plus favorable que le jeu du marché mondial), rente qui a permis aux autorités du pays de mettre en œuvre avec succès un modèle de développement social exemplaire en Amérique latine.

Depuis la révolution de 1959, le fonctionnement de l'économie cubaine s'appuie, en effet, sur une logique de répartition égalitaire des revenus individuels et des services collectifs, logique fondée sur la capacité de l'État à centraliser et à redistribuer les richesses. Même les observateurs les plus hostiles au régime castriste reconnaissent que la réduction des inégalités et le niveau général de bien-être social obtenu ont été remarquables et offrent un contraste saisissant avec le reste de l'Amérique latine. Cet égalitarisme s'est traduit non seulement par une réduction de la dispersion des revenus, mais aussi par un accès égal et croissant de toutes les couches de la population à l'éducation, à la santé et à la

6. Le coup de tonnerre ne surgit pas néanmoins dans un ciel serein, car l'économie cubaine est déjà en récession depuis 1986, date à laquelle l'État cubain d'une part a cessé de payer les intérêts et le principal de sa dette extérieure à l'égard du Club de Paris, d'autre part a essayé de changer de cap et de rompre avec l'évolution suivie alors par l'Union soviétique en engageant ce qui fut appelé un « processus de rectification ». Celui-ci a remis en cause l'accord passé, dans les années 1960, sur la nécessité d'une appropriation étatique quasi absolue des moyens de production, ce qui a conduit depuis lors à la cohabitation de deux visions opposées du développement socialiste : la vision « guévariste » appelant à la participation à la base de la population dans un cadre centralisé de mobilisation et de répartition des ressources excluant le marché ; la vision « libermanienne » (du nom de l'économiste réformateur soviétique) faisant appel à une rationalisation bureaucratique dans le cadre d'une planification centrale assouplie localement par des mécanismes de marché. Cf. C. Mesa-Lago, *Market, Socialist, and Mixed Economies. Comparative Policy and Performance : Chile, Cuba and Costa Rica*, Baltimore (MD)/Londres, The Johns Hopkins University Press, 2000, p. 198. Cf. également M. Garcia Reyes, M. G. Lopez de Llergo, *Cuba después de la era soviética*, Mexico, Colegio de México, 1994 ; F. Martinez Heredia, « La gauche et le marxisme à Cuba », *in* A. Alonso Tejada *et al.*, *Cuba, quelle transition ?* Paris, L'Harmattan, 2001, p. 49-76.

sécurité sociale, ce qui a fait de Cuba un pays se situant dans le haut de l'échelle de l'indice de développement humain du programme des Nations unies pour le développement (PNUD)[7]. Il n'y a guère que dans le domaine de l'habitat que les performances sociales aient été moins probantes, les objectifs en matière de construction de logements n'ayant jamais été atteints. Néanmoins, pratiquement tous les Cubains sont propriétaires de leur logement, ou en voie d'y parvenir à bas prix, et les ménages aux revenus les plus faibles sont exemptés de loyer.

Pour arriver à cette performance sociale, outre la réduction de l'échelle des salaires (coefficient de 4,5 entre le plus haut et le plus bas en 1987[8]), l'emploi à vie garanti par l'État (particulièrement important pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, majoritairement noirs, de la canne à sucre), la mise en place de systèmes universels gratuits d'accès aux soins et à l'éducation, et le subventionnement de services publics comme le téléphone local, les transports et la distribution d'électricité, le régime castriste s'est appuyé sur l'institution centrale du socialisme cubain qu'est la *libreta de abastecimiento*, une sorte de revenu minimum universel de citoyenneté. La *libreta* est l'expression individuelle d'un système de répartition de la richesse sociale visant à assurer la couverture des besoins de base pour tous, ce qu'elle a effectivement assuré jusqu'en 1989[9]. Ce système permet à chacun d'obtenir un panier de biens de consommation à des prix fixés par l'État très inférieurs à ceux du marché. Il a pour effet de réduire encore davantage la hiérarchie des revenus puisque les premiers pesos dépensés pour payer les achats relevant de la *libreta* ont un pouvoir d'achat supérieur à celui des pesos dépensés dans les magasins et les marchés parallèles[10] où les prix, fixés en fonction de la demande (avec une offre administrée[11]), sont plus élevés – ce qui demeure encore vrai, bien que l'importance de ces marchés, maintenant formalisés, se soit accrue considérablement.

---

7. R. H. Castañeda, « Cuba y América Latina : Consideraciones sobre el nivel y la evolución del índice de desarollo humano y del gasto social en la década de los noventa », *Cuba in Transition*, 10, 2000, p. 234-252, à la page 235 ; F. Houtard, « Introduction », *in* A. Alonso Tejada *et al.*, *Cuba, quelle transition ?*, *op. cit.*, p. 49-76.
8. C. Mesa-Lago, *Market, Socialist, and Mixed Economies...*, *op. cit.*, p. 286.
9. R. Fabienke, « Labour Markets and Income Distribution during Crisis and Reform », *in* C. Brundenius, J. Weeks (eds.), *Globalization and Third World Socialism. Cuba and Vietnam*, New York (NY), Palgrave, 2001, p. 102-128.
10. Marchés sur lesquels les entreprises d'État ou les coopératives peuvent vendre directement le surplus de leur production par rapport à ce qu'ils doivent livrer à l'État.
11. H. Marquetti, « La regulación de la circulación de divisas y el proceso de recuperación de la industria manufacturera en Cuba », *in* P. Monreal (ed.), *Cadenas productivas y politica industrial en la era de la globalización : Perspectivas desde Cuba.* La Havane, Centro de Investigaciones de Economía Internacional, Universidad de la Habana, 2001, p. 113-142.

Dans ce contexte, la disparition de l'Union soviétique et du Comecon a été un choc d'une extrême violence. Il l'a été d'autant plus que le pays était dans l'impossibilité d'accéder à des sources alternatives de crédit international du fait qu'il avait cessé de payer ses dettes depuis 1986 et était, par ailleurs, soumis à un blocus de la part des États-Unis – renforcé en 1992 par la loi Toricelli [12] – visant notamment à lui interdire tout accès au crédit des organisations financières internationales [13]. Ainsi, entre 1989 et 1993, le PIB chute de plus d'un tiers en volume, les recettes d'exportation baissent de près de 80 % et les importations de 75 %. La consommation est réduite de 28 %, la consommation privée étant considérablement plus affectée que la consommation publique [14], et l'investissement est ramené à 5 % du PIB en 1993, alors qu'il était de 28 % en 1989 [15]. Dans le même temps, le salaire réel baisse sans pour autant qu'il y ait matière à le dépenser, de telle sorte que l'épargne liquide s'accumule, le gouvernement continuant à verser salaires et pensions au même niveau. Corrélativement, le déficit budgétaire et la masse monétaire atteignent respectivement près de 30 % et 70 % du PIB en 1993, et l'hyperinflation, contenue dans le secteur d'État par la fixation des prix, se déchaîne sur un marché noir qui s'étend : le cours du peso s'effondre dans les transactions non officielles et « l'indice des prix sur les marchés informels (base 100 en 1989) atteint 1 552,6 % en 1993 » [16]. Enfin,

12. Cette loi, votée en octobre 1992 par le Congrès américain, « prévoit des sanctions contre les filiales d'entreprises américaines installées hors des États-Unis qui auraient des relations financières et commerciales avec Cuba. Elle fixe également à six mois le délai pendant lequel il est interdit aux bateaux ayant fait relâche dans un port cubain de pénétrer dans un port des États-Unis. En mars 1996 sera également promulguée la loi Helms-Burton qui, prétendant à l'extraterritorialité, va jusqu'à prévoir des sanctions contre les entreprises étrangères (et leurs dirigeants) en relation d'affaires avec Cuba. » (I. Johsua, *Cuba, la croisée des chemins*, Paris, Maison des sciences économiques, séminaire « Institutions et développement », nov. 2001, p. 5-6 [multigr.]).
13. H. Escaith, « Cuba pendant la période spéciale : ajustement ou transition », *Cahiers des Amériques latines*, 2e sér., 31-32 (2-3), 1999, p. 55-82.
14. Selon des sources américaines, la consommation personnelle aurait décliné de 15 % chaque année entre 1989 et 1994 (Ch. Trumbull, « Economic Reforms and Social Contradictions in Cuba », *Cuba in Transition*, 10, 2000, p. 305-320, à la page 306). Selon la CEPAL (Comisión económica para America Latina y el Caribe), la chute aurait été moins drastique. Cf. J. Weeks, « A Tale of Two Transitions », *in* C. Brundenius, J. Weeks (eds.), *Globalization and Third World Socialism...*, *op. cit.*, p. 32.
15. A. Romero Gómez, « Cuba. Crisis, Economic Restructuring and International Reinsertion », *in* C. Brundenius, J. Weeks (eds.), *Globalization and Third World Socialism...*, *op. cit.*, p. 61-70, à la page 62.
16. V. Hidalgo, N. Tabares, D. Yaima, « El debate sobre regímenes cambiarios en economías dolarizadas : el caso de Cuba », *in* O. Everleny (ed.), *Cuba : Reflexiones sobre su economía*, La Havane, Universidad de La Habana, 2002, p. 15-64.

la population en sous-emploi massif et croissant n'est plus guère incitée à aller au travail, vu son pouvoir d'achat inutilisé et la nécessité de passer une grande partie de son temps à la recherche du nécessaire, dollars et marchandises, pour subsister [17].

Quelle est alors la réaction du gouvernement cubain ? Dans un premier temps, « entre 1990 et la première moitié de 1993, l'interprétation dominante est que la crise est essentiellement le résultat de changements négatifs dans l'environnement international et les mesures économiques prises dans cette période ne visent que le secteur externe » [18]. Un programme national alimentaire est lancé, destiné à stimuler la production domestique dans une perspective de substitution aux importations. La mobilisation et l'envoi des citadins aux champs s'inscrivent dans le cadre de ce programme. On favorise également, notamment dans les secteurs industriels les plus dépendants de l'extérieur pour les pièces détachées, diverses formes de collaboration avec le capital étranger. Les entreprises sont enfin incitées à exporter et le monopole étatique du commerce extérieur est remis en cause, ce qui nécessite une réforme de la Constitution. Celle-ci est mise en œuvre en 1992, non sans avoir été précédée d'un large débat public dans tout le pays, débat qui s'inscrit dans la continuité de la mobilisation initiée lors de la mise en place du « programme de rectification » [19]. Cette réforme met fin au monopole étatique du commerce extérieur et transforme le système des droits de propriété sur les moyens de production, dans l'agriculture et dans l'industrie, en limitant le monopole étatique à ceux qui sont « fondamentaux » (terres, mines et eaux). Elle rend possible la création d'entreprises mixtes avec le capital étranger et d'associations économiques du type *joint-ventures* [20]. Mais la réforme a également un volet politique : elle met en place la débureaucratisation de l'État et du parti (avec réduction des effectifs des fonctionnaires et des militaires), le renouvellement des

17. A. C. Kildegaard, R. O. Fernandez, « Dollarization in Cuba and Implications for the Future Transition », *Cuba in Transition*, 9, 1999, p. 25-30.
18. A. Romero Gómez, « Cuba. Crisis, Economic Restructuring and International Reinsertion », *op. cit.*, p. 64.
19. Cf. H. Dilla Alfonso, « Camarades et investisseurs : Cuba, une transition incertaine », *Cahiers des Amériques latines*, 2e sér., 31-32 (2-3), 1999, p. 83-102, aux pages 88-89 ; *id.*, « The Cuban Experiment. Economic Reform, Social Restructuring, and Politics », *Latin American Perspectives*, 27 (1), 2000, p. 33-44 ; V. C. Bobes, *Los laberintos de la imaginación. Repertorio simbólico, identidades y actores del cambio social en Cuba*, Mexico, El colegio de México, 2000, p. 186-189 ; C. Tablada, « Les nouveaux agents économiques dans une société socialiste (Cuba) », *in* A. Alonso Tejada *et al.*, *Cuba, quelle transition ?*, *op. cit.*, p. 27-48, aux pages 36-37 ; A. Alonso Tejada, « L'État et la démocratie à Cuba », *ibid.*, p. 13-26, à la page 20.
20. C. Mesa-Lago, *Market, Socialist, and Mixed Economies...*, *op. cit.*, p. 295.

représentants et des cadres administratifs, et le développement de la participation politique au niveau local[21].

Ensuite, à partir de 1993, outre les changements institutionnels propres à la dollarisation, des restructurations économiques sont mises en œuvre dans sept grands domaines [22] : 1. la structure des droits de propriété à la campagne est modifiée par le développement de la propriété privée et des coopératives ; 2. sont ouverts à nouveau des marchés libres agroalimentaires et artisanaux sur lesquels les producteurs privés et certains intermédiaires, mais aussi les coopératives et les fermes d'État (dans l'optique d'y réguler les prix), peuvent vendre à des prix libres leur production excédant les quotas destinés à la distribution publique ; 3. des formes spécifiques d'autoemploi, notamment dans l'artisanat et les services à la population (117 professions en 1993), sont réautorisées ; 4. le déficit budgétaire est réduit conjointement à une augmentation du niveau des dépenses sociales destinée à amortir les effets des restructurations ; 5. les investissements étrangers sont recherchés ; 6. un « véritable » secteur monétaire et financier est constitué à partir de 1997, notamment avec la création d'une banque centrale et de banques spécialisées, et la possibilité est ouverte aux banques étrangères d'ouvrir des succursales ; 7. l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises publiques est recherchée sans privatisations à travers la promotion de leur autonomie de gestion et l'autofinancement.

La dollarisation à la cubaine : création de régimes monétaire et de change duals

La dollarisation commence véritablement avec la légalisation de la détention et de la circulation des devises étrangères en juillet 1993[23].

> « À partir de cette date, la place du dollar dans la circulation monétaire va croître à une allure très rapide. [...] Les avoirs en monnaie américaine de la population

21. J. Valdès Paz, « Le système politique cubain au cours des années 1990 : réflexion sur la continuité et le changement », *in* A. Alonso Tejada *et al.*, *Cuba, quelle transition ?*, *op. cit.*, p. 121-140, aux pages 137-138.

22. Sur ces réformes, cf. par exemple H. Escaith, « Cuba pendant la période spéciale : ajustement ou transition », *op. cit.* ; D. Ibarra, J. Máttar (eds.), *La economía cubana. Reformas estructurales y desempeño en los noventa*, Mexico, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, 2e éd. 2000 ; I. Johsua, *Cuba, la croisée des chemins, op. cit.*

23. Jusqu'en 1989, et même si elle s'était accrue dans les années 1980, la circulation de dollars était limitée, ne serait-ce que parce que les coûts de transaction étaient excessivement élevés. Cf. A. R. Ritter, N. Rowe, *From "Dollarization" to "Euro-ization" or "Peso Re-consolidation"?*, *op. cit.*, p. 5.

> gonflent sous le double effet de l'apport des touristes, de plus en plus nombreux, et des *remesas* (envois de devises par les Cubains résidant à l'étranger, en particulier aux États-Unis) : le montant des transferts de l'étranger triple entre 1993 et 1998. »[24]

Dans le même temps sont créés des magasins d'État dits « de collecte de devises », les *tiendas de recaudación de divisas* (TRD), lesquels, bien achalandés en produits manquant dans les autres boutiques (où l'on paie en pesos), permettent à l'État de récupérer les dollars provenant notamment des *remesas*[25]. En outre, pour que tout Cubain puisse accéder à ces magasins sans avoir, en cas de besoin, à se tourner vers le marché noir des devises, est institué en 1995 un réseau officiel de maisons de change (CADECA SA), dans lesquelles, avec des pesos, il est possible d'obtenir au cours du marché (officiellement) non officiel des « pesos convertibles » équivalents à des dollars[26]. Les CADECAs récupèrent également une fraction des *remesas* en échangeant des pesos contre des dollars. Enfin, dans le cadre de la réforme des entreprises, un système de primes en pesos convertibles ou bons d'achats dans les TRD est mis en place[27]. Ainsi a pu se développer un circuit de la consommation dollarisé (« marché interne en devises »), ouvert officiellement à tous les Cubains et qui permet simultanément à l'État de récupérer des dollars pour financer des importations ou des entreprises, conformément à ses objectifs macroéconomiques.

Conjointement aux mesures prises concernant les droits de propriété à la campagne, la réouverture des marchés libres agroalimentaires, la réautorisation de certaines activités pour compte propre en ville *(cuentapropistas)*, la réduction des subventions aux entreprises et la réforme fiscale, ce premier volet de la dollarisation à la cubaine, consistant à « formaliser » au maximum l'offre de biens et services, a entraîné une relance de la production et de la consommation *via* les TRD, les marchés libres et l'activité des *cuentapropistas*[28]. Mais il a permis aussi

---

24. I. Johsua, *Cuba, la croisée des chemins, op. cit.*, p. 11.
25. On considère que les TRD facturent les produits avec un taux de marge « fiscal » de 140 % (A. R. Ritter, N. Rowe, *From "Dollarization" to "Euro-ization" or "Peso Re-consolidation"?, op. cit.*, p. 18).
26. Les CADECAs en effet ne vendent pas de dollars mais distribuent exclusivement des pesos convertibles à la population cubaine (I. Johsua, *Cuba, la croisée des chemins, op. cit.*, p. 11). Les pesos convertibles circulent comme des dollars sans décote à l'intérieur de Cuba, mais on ne sait pas quelle masse monétaire ils représentent.
27. Il concernerait « près de 36 % de l'ensemble des travailleurs en 1998 », selon des données officielles (rapportées par I. Johsua, *ibid.*, p. 26).
28. Le chiffre d'affaire des TRD (on en compterait 800 en 2002) se développe impétueusement, beaucoup plus vite que la production globale (cf. H. Marquetti, « La regulación de la circulación de divisas... », *op. cit.*, p. 122). En octobre 1994, il y 29 *mercados agropecuarios* à La Havane et 1 dans chacun des 169 *municipios* du pays (I. Johsua, *ibid.*, p. 10).

d'éponger une partie significative de la surliquidité en pesos grâce, d'une part, à sa transformation en pesos convertibles dans les CADECAs et à l'augmentation simultanée de l'offre dans les TRD et sur les marchés, et d'autre part, à une hausse des prix qui a été à la fois organisée dans les magasins d'État en 1994 pour les biens qui n'étaient pas de première nécessité[29] et stimulée automatiquement sur les marchés agroalimentaires par l'excès même de liquidité[30]. Enfin, l'amélioration des recettes fiscales que, conjointement à la réforme fiscale de 1994 et aux baisses de subventions aux entreprises, la reprise de l'économie officielle a entraînée, a rendu possible un ajustement budgétaire rapide, à un niveau permettant la continuité des politiques sociales. Cet ajustement s'est traduit à son tour par une revalorisation tout aussi rapide du cours non officiel du peso[31].

Bien qu'omniprésente dans les esprits et se développant progressivement, la dollarisation à Cuba n'est donc que partielle. Certes, le secteur exportateur dans lequel il faut inclure l'industrie du tourisme et les activités associées *(exportaciones en frontera)* est entièrement dollarisé, mais une partie de l'économie continue de fonctionner en utilisant le peso. Ainsi, en 1999, la dollarisation ne touche que 56 % du total des achats de biens de consommation finale[32] et il n'y a que 60 % des familles qui ont accès au dollar[33]. La dollarisation se traduit en fait par le développement d'un système monétaire dual, dans lequel le peso et le dollar sont simultanément unités de compte et moyens de paiement, mais dans des secteurs différenciés de l'économie.

Le système se complique, en outre, du fait qu'en dépit de l'inconvertibilité du peso, celui-ci s'échange avec le dollar aux frontières des divers secteurs de l'économie selon deux taux de change très différents, l'un fixe et qualifié d'officiel (1 peso pour 1 dollar), l'autre plus variable et « quasi officiel » (en gros, 20-26 pesos pour 1 dollar sur la période étudiée). Enfin, le « peso convertible », officiellement couvert à 100 % par les réserves en dollars de la Banque centrale, circule comme moyen de paiement. Cette pluralité des monnaies et des taux de

29. H. Escaith, « Cuba pendant la période spéciale : ajustement ou transition », *op. cit.*, p. 14.
30. La masse monétaire en pesos passe de 66,5 % du PIB en 1993, à 40,2 % en 1995 et 35,5 % en 2000 (CEPAL, *Cuba : Evolución económica durante 2000*, Mexico, 2001, p. 13 [multigr.]).
31. Le taux de change en moyenne annuelle passe ainsi d'un sommet de 95 pesos pour un dollar en 1994 (120 à la mi-année) à 21 en 2000 (A. R. Ritter, N. Rowe, *From "Dollarization" to "Euro-ization" or "Peso Re-consolidation"?*, *op. cit.*, p. 29). Il était néanmoins remonté à 26 en janvier 2002, après le 11 septembre 2001.
32. Elle ne concernait que 49 % de cette consommation en 1997 (V. Hidalgo, N. Tabares, D. Yaima, « El debate sobre regímenes cambiarios en economías dolarizadas : el caso de Cuba », *op. cit.*, p. 17).
33. *Ibid.*, p. 35.

change rend très complexe la matrice économique de l'île en redoublant sa fragmentation entre secteurs régis par des droits de propriété différents (tableau 1). On va essayer néanmoins d'en rendre compte, en faisant partiellement abstraction de la différenciation des formes de propriété, qui est pour nous ici secondaire.

Tableau 1. Fragmentation des activités économiques

Secteurs économiques	Moyens de paiement		
	Peso cubain	**Peso convertible**	**Dollar US**
Public : Propriété d'État, prix fixés et taux de change officiel (1 peso pour 1 dollar)	Secteur étatique traditionnel *Libreta*	*Tiendas de recaudación de divisas* (TRD) Primes incitatives à la production	Secteur d'État émergent (FAR) TRD
Mixte : Propriété mixte ou d'État, prix de marché et taux de change quasi officiel (1 pour 20-26)	Commerce libre des coopératives et fermes d'État	CADECAs Primes incitatives à la production	Entreprises mixtes *Joint-ventures*
Privé : Propriété privée, prix de marché et taux de change quasi officiel (1 pour 20-26)	Paysans indépendants Marchés libres agroalimentaires et artisanat *Cuentapropistas* (services aux Cubains)	Activités légales liées au tourisme dont *paladares* (restaurants) et autres *cuentapropistas*	Entreprises étrangères Incitations productives *Paladares* et autres *cuentapropistas* (secteur du tourisme) Prostitution, marché noir et autres activités illicites

Avec les premières mesures juridiques prises pour favoriser l'investissement étranger, entraînant la fin du monopole étatique du commerce extérieur, un secteur de production opérant directement et exclusivement en devises a été ouvert en 1992, ce qui a eu pour effet, en réduisant le risque de change, de stimuler l'investissement étranger ainsi que l'activité exportatrice.

> « Ce secteur émergent comprend au départ fondamentalement les entreprises mixtes *(joint-ventures)* et les sociétés commerciales cubaines liées essentiellement au secteur des services au tourisme. Il comprend également les entreprises commerciales qui offrent des biens et services sur le marché interne en devises (pour les touristes et la population cubaine). »[34]

34. *Ibid.*, p. 20.

Ce secteur, qui inclut de plus en plus d'entreprises nationales notamment en raison d'une remontée de la filière « tourisme », bénéficie d'une capacité autonome d'importation et d'usage de ses devises. Il doit néanmoins contribuer en dollars au budget de l'État, du fait qu'il bénéficie, en retour, du financement étatique de ses investissements. Le prélèvement des dollars par l'État central passe, dans ce circuit, essentiellement par trois canaux : les impôts sur les produits ; les apports des entreprises à la *Caja Central de Divisas*, apports qui correspondent aux excédents de leurs balances devises ; les versements de salaires en dollars à des organismes spécialisés (*entidades empleadoras* et ACOREC[35]) dépendant des ministères de tutelle des entreprises et qui embauchent pour elles les salariés en leur versant des salaires en pesos, l'État empochant la différence[36].

Les dollars recueillis par l'État sont, comme ceux provenant des *remesas,* utilisés pour financer les achats des entreprises dites du « secteur traditionnel » en biens intermédiaires ou de capital importés ou produits par les entreprises dollarisées. En effet, dans les limites qui leur sont imparties par la planification financière, ces dernières achètent en pesos à la *Caja Central de Divisas*, au taux officiel de 1 pour 1, les dollars qui leur sont nécessaires pour payer leurs achats de biens intermédiaires et/ou d'investissement. C'est dans cette procédure d'assignation de dollars au secteur fonctionnant en pesos que prend naissance un mécanisme clé du maintien du modèle social cubain.

En effet, en payant et comptabilisant leurs achats en dollars en gros vingt fois moins cher qu'à leur valeur de marché, les entreprises de ce secteur peuvent vendre leurs produits à des prix beaucoup plus bas, ce qui relève d'autant le pouvoir d'achat des salaires. La dollarisation permet donc, en ce cas, de remplacer les subventions budgétaires antérieurement accordées à ces entreprises (en chute libre, on l'a vu, dans les années d'ajustement budgétaire) par des subventions « monétaires » créées par le jeu du double régime interne de change. En outre, lorsqu'elles vendent leur production au secteur dollarisé, les entreprises « pesifiées » sont susceptibles de bénéficier, pour leur propre compte, de ce système de subventionnement, puisqu'en ce cas elles n'en répercutent pas l'effet sur le consommateur final *via* les prix.

En résumé, la procédure choisie pour sortir de la crise a consisté à dollariser une partie de l'économie en l'assujettissant à une contrainte de financement de sa partie non dollarisée qui, quant à elle, était maintenue, dans une mesure significative, conforme au modèle social révolutionnaire de répartition égalitaire

35. L'ACOREC est l'entité employeuse qui regroupe les salariés du secteur privé à 100 % de capital étranger.

36. Les salaires payés en pesos cubains aux salariés correspondent à la conversion des salaires payés en dollars par les entreprises au taux de change officiel (1 pour 1).

de la richesse. En contrepartie, le nouveau régime monétaire soumet l'économie non dollarisée au rythme d'entrée et de captation étatique des dollars et donc, dans une grande mesure, à la croissance et aux gains de productivité de l'économie dollarisée ainsi qu'aux entrées de capitaux étrangers. Dans ce second volet de la dollarisation relatif à la production, on retrouve donc une dépendance économique à des flux monétaires externes déjà caractéristique de son premier volet concernant la consommation et que le gouvernement cubain ne maîtrise pas. Pour autant, cela n'a pas empêché ce dernier d'imprimer sa marque sur le régime monétaire – le double régime de change – pour conformer étroitement le jeu de cette détermination externe sur l'économie interne à ses objectifs et au respect des valeurs qui le légitiment et conditionnent la reproduction du régime politique.

Cette marque, on peut même parler de l'empreinte d'un sceau exprimant une souveraineté, s'exprime clairement dans l'architecture institutionnelle de l'économie cubaine dollarisée. On peut en effet y distinguer trois sphères économiques qui se différencient par l'usage respectif qu'elles font des trois moyens de paiement – le dollar, le peso convertible et le peso : le secteur productif et commercial « émergent » fonctionne, pour l'essentiel, au dollar et plus secondairement au peso convertible ; le secteur productif et commercial « traditionnel » fonctionne, quant à lui, principalement au peso mais en instrumentalisant le dollar ; le secteur domestique de la consommation fonctionne au peso et au peso convertible, et seulement marginalement et informellement au dollar. Ces sphères ont leurs logiques propres de reproduction mais entretiennent aussi, par la médiation des monnaies qui y circulent, des interdépendances entre elles prenant la forme de régimes de change (régimes officiel et quasi officiel du peso et régime du peso convertible). Au centre de cette configuration de la société cubaine ainsi fragmentée sous son angle monétaro-économique, siège, en tant qu'ordonnateur tentant d'assurer la cohérence et d'entretenir le dynamisme de l'ensemble, l'État cubain sous les trois figures du budget (en pesos), de la *Caja Central de Divisas* (jumelée à la Banque centrale) et de producteur de services publics non marchands.

Il ressort de cette structuration que la dollarisation à la cubaine n'est pas réductible à ses formes « standard » qu'on trouve dans d'autres pays ; son caractère paradoxal au plan symbolique ne fait qu'exprimer cette particularité. Mais, par-delà l'exceptionnalité du cadre institutionnel, qu'en a-t-il été en pratique ? Quels ont été les effets économiques, sociaux et politiques de cette dollarisation à la cubaine ? Sont-ils si différents de ceux des autres formes de dollarisation ? Ne menacent-ils pas de façon endogène la viabilité économique et politique à moyen-long terme du système que le régime de pluralité monétaire soutient, ses vertus s'épuisant dès lors que le gros de la crise est passé ?

La dollarisation en pratique : impact économique, social, politique et symbolique

La plupart des observateurs s'accordent pour considérer que la dollarisation a permis un redressement économique qui peut être considéré comme assez spectaculaire. Selon les données disponibles, le succès au plan macroéconomique des mesures prises est réel. Depuis 1993, le taux de croissance du PNB, de négatif, est redevenu positif, à un niveau annuel moyen de 3,5 %. Et c'est parce qu'il y a eu dégradation des termes de l'échange que le déficit de la balance commerciale est passé de -5,6 % à -11,1 % du PIB entre 1993 et 1999, le taux de couverture des importations par les exportations baissant de 52,3 % à 34,1 % de 1996 à 1999. Sur la période envisagée ici, grâce aux recettes du tourisme qui ont compensé la chute des exportations de sucre, aux *remesas* et aux entrées nettes de capitaux, l'équilibre de la balance des paiements a été assuré. Le retour de la croissance a suivi la réduction du déficit budgétaire qui a baissé instantanément de 30,4 % en 1993 à 2,6 % en 1994 et est resté quasiment stable à ce niveau depuis[37]. C'est là, on l'a vu, le résultat d'une très forte réduction des subventions aux entreprises, un résultat renforcé par la croissance du nombre de ces entreprises qui, en raison de l'accroissement de leur rentabilité, contribuent positivement au budget de l'État (71 % en 1998 contre 29 % en 1993[38]). Par ailleurs, à l'assainissement budgétaire fait pendant la stabilisation des prix qui, selon les chiffres de la CEPAL, sont passés sur le marché informel d'une croissance annuelle de 204,6 % en 1993 à des baisses répétées de -10,1 % en 1994, -47 % en 1995 et -25 % en 1996. L'indice global des prix à la consommation, publié depuis 1994, montre la poursuite de la désinflation sur les marchés légalisés en dehors d'une légère augmentation en 1997 et 1998, plus que compensée par les baisses de 1999 et 2000[39]. Ainsi, selon H. Marquetti[40], un nouveau modèle de croissance industrielle a pu être établi grâce à un cercle vertueux entre les différents effets des réformes : développement du marché interne en devises, gains de compétitivité engendrés par la demande du secteur exportateur, approfondissement de la substitution d'importations qui s'est accompagné d'une politique industrielle destinée à accroître la production de biens de capital, et, enfin, diffusion de la décentralisation de la gestion des entreprises qui a atténué les restrictions en ressources matérielles et financières.

Les baisses importantes des prix de marché et la réappréciation du taux de change non officiel du peso ont par ailleurs réduit les écarts de revenu entre

37. *Ibid.*, p. 18.
38. CEPAL, *Cuba : Evolución económica durante 2000, op. cit.*
39. *Ibid.*
40. H. Marquetti, « La regulación de la circulación de divisas... », *op. cit.*

les salariés et les détenteurs d'autres types de revenu, écarts qui avaient énormément crû entre 1989 et 1993. La part des salaires dans la valeur ajoutée a augmenté légèrement alors que celle des revenus non salariaux a décrû. Cela s'est fait néanmoins au prix d'un accroissement, certes beaucoup moindre, de l'écart entre salariés du secteur émergent et ceux du secteur traditionnel[41]. Ainsi, alors que la concentration des revenus, mesurée par un indice de Gini de 0,22 en 1986, était, fin 1995, à son niveau de 1953, soit 0,55[42], elle serait revenue en 1996-1998 à un niveau entre 0,37 et 0,39 et, si l'on inclut les dépenses de santé et d'éducation, à 0,30[43]. Le développement des stimulants dans le secteur traditionnel a accentué les inégalités internes à ce secteur mais a réduit celles entre les sphères dollar et peso. Par ailleurs, les parts des dépenses sociales dans l'ensemble des dépenses de l'État et dans le PIB n'ont cessé de croître entre 1995 et 2000 : elles passent respectivement de 33 % et 20 % en 1995 à 46 % et 23 % en 2001[44]. Cet effort explique sans doute pourquoi, en dépit du fait que, dans les années 1990, la *libreta* ne permet plus de vivre qu'entre dix et quinze jours, alors qu'auparavant elle assurait la subsistance pour tout le mois, les indicateurs démographiques d'espérance de vie et de mortalité infantile ont continué à s'améliorer[45]. Au total, compte tenu de l'ampleur du choc externe, de la crise économique qui s'est ensuivie et de ses conséquences sociales, le bilan social des réformes peut être considéré comme aussi surprenant que le bilan macroéconomique. En fait, la recherche de l'équité dans l'ajustement n'a pas été une simple mesure compensatoire, mais plutôt une contrainte qui a conformé le mode de restructuration économique en permettant notamment de sauvegarder l'essentiel du tissu économique en place.

Le redressement économique est resté toutefois inachevé et la plupart des économistes estiment que, sans une réforme financière, la contrainte externe ne

41. A. Ferriol Muruaga, « Cuba : External Opening, Labor Market and Inequality of Labor Incomes », *in* J. Berg, L. Taylor, (eds.), *External Liberalization, Economic Performance, and Social Policy*, New York (NY), Oxford University Press, 2001, p. 143-179, aux pages 162-164.

42. R. Fabienke, « Labour Markets and Income Distribution during Crisis and Reform », *op. cit.*, p. 103-104.

43. A. Ferriol Muruaga, « Cuba : External Opening, Labor Market and Inequality of Labor Incomes », *op. cit.*, p. 167.

44. CEPAL, *Cuba : Evolución económica durante 2000*, *op. cit.*, p. 38-39. Les dépenses sociales sont ici les dépenses courantes pour l'éducation, la santé, la sécurité sociale, le logement et l'assistance sociale.

45. M. Roux, « L'intendance quotidienne à La Havane dans les années 1990 », *Cahiers des Amériques latines*, 2e sér., 31-32 (2-3), 1999, p. 121-145 ; R. Fabienke, « Labour Markets and Income Distribution during Crisis and Reform », *op. cit.*

permet pas d'envisager des taux de croissance plus élevés que ceux obtenus. Le PIB était encore en 2001 inférieur de plus de 10 % par rapport à son niveau de 1989 (-36 % pour l'agriculture et -1 % pour l'industrie). Selon les économistes cubains et certains experts internationaux, le processus de réforme, par-delà ses succès économiques et sociaux à court ou moyen terme, bute sur des limites à plus long terme qui s'expriment dans la faiblesse du taux d'investissement[46], des restrictions du financement externe[47], et le contraste saisissant entre d'un côté une pénurie de moyens de financement de l'accumulation (en dollars) et de l'autre une surliquidité persistante sous forme d'épargne en pesos[48], tout cela en dépit d'une importante réforme du système financier.

C'est à propos de ces limites que s'est développé dans l'île un débat politique sur la viabilité à long terme du système économique et monétaire mis en place. Ce débat a deux composantes. L'une concerne la nature du régime d'accumulation que doit adopter l'île pour s'insérer avantageusement dans le nouvel ordre économique international. Ce débat oppose d'un côté les partisans d'un nouveau régime d'accumulation intensive impliquant un nouveau train de réformes stratégiques nécessaire, selon eux, pour sortir véritablement de la crise grâce à un « bond d'efficacité »[49], de l'autre, les partisans d'une évolution plus graduelle et qui considèrent que les réformes des années 1990 ont déjà pragmatiquement dessiné les pourtours d'un nouveau régime d'accumulation qu'il s'agit seulement d'approfondir[50]. La seconde composante du débat, celle qui nous intéresse principalement ici, a trait au régime monétaire et au régime de change ; la ligne de partage ne passe plus en ce cas entre les économistes, mais oppose plutôt la logique discursive et la vision du monde qui les rassemblent et la logique sociale du politique.

---

46. Le taux d'investissement, qui avait chuté de 24 % à 6 % pendant la crise, n'est toujours que de 10 % en 1999 (A. Ferriol Muruaga, « La réforme économique de Cuba durant les années 1990 », in *Socialisme et marché : Chine, Vietnam, Cuba*, Louvain-la-Neuve, Centre tricontinental, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 211-230, aux pages 216-217).
47. H. Marquetti, « La regulación de la circulación de divisas... », *op. cit.* ; D. Ibarra, J. Máttar (eds.), *La economía cubana...*, *op. cit.*, p. 238.
48. On peut parler de surliquidité dans la mesure où plus de la moitié de la liquidité est épargnée à court terme.
49. P. Monreal González, J. Carranza, « Les défis du développement à Cuba : réalités, mythes et concepts », in *Socialisme et marché : Chine, Vietnam, Cuba, op. cit.*, p. 265-283 ; C. Brundenius, P. Monreal González, « The Future of the Cuban Model : a Longer View », *in* C. Brundenius, J. Weeks (eds.), *Globalization and Third World Socialism...*, *op. cit.*, p. 129-150.
50. A. González, « Economía y sociedad : los retos del modelo económico », *Temas*, 11, 1997, p. 4-29 ; H. Marquetti, « La regulación de la circulación de divisas... », *op. cit.*

Pour la plupart des économistes cubains[51], il est nécessaire de réduire la dualité monétaire dans ses deux aspects, dualité des taux de change internes et dualité des monnaies servant d'unité de compte et de moyen de paiement. La dualité des taux de change, tout d'abord, serait un obstacle à une véritable sortie de crise car elle aurait deux inconvénients majeurs. D'une part, en créant des distorsions des prix relatifs, elle perturbe le calcul économique, tant du côté des entreprises que de l'État et du secteur financier. La distorsion essentielle à cet égard concerne la « subvention monétaire » engendrée par l'application du taux de change officiel dans le processus d'assignations des dollars collectés par l'État, car celle-ci rend impossible la distinction entre les entreprises rentables et celles qui ne le sont pas, de même qu'elle rend totalement opaque la situation réelle des finances publiques[52]. D'autre part, la dualité monétaire rend difficile toute résolution des « déséquilibres monétaires » hérités de la crise et parfois renforcés par le processus de réforme, les trois déséquilibres majeurs étant la surliquidité des ménages associée à la concentration de l'épargne en pesos entre les mains des acteurs du secteur privé marchand, la surliquidité des entreprises, et enfin l'existence d'une chaîne d'impayés entre entreprises du secteur traditionnel[53].

De cette situation, il résulte qu'une réforme du régime monétaire permettant de réduire les déséquilibres monétaires requiert, au préalable, de se rapprocher d'un taux de change unique et « réaliste » (reflétant de « vrais » prix relatifs du point de vue des marchés). Cependant, en raison de ces déséquilibres, l'élimination de la dualité des taux de change risque de conduire des pans entiers de l'économie cubaine à leur perte et, par conséquent, le système monétaire se trouve pris dans un cercle vicieux dont il n'est possible de sortir qu'en les corrigeant préalablement. À ce point du raisonnement, les solutions envisagées consistent en différentes modalités d'élargissement de la sphère marchande devant aboutir à la « vérité des prix » et au respect par les acteurs publics des « informations » que ces prix véhiculent : réformes structurelles des droits de propriété et de la gestion des entreprises (ce qui renvoie au débat entre économistes précédemment évoqué), mais aussi réformes financière et monétaire avec introduction d'un marché interne des changes pour les entreprises, progressivement élargi et, à terme, fusionné à celui de la population (CADECAs) ; reconversion des « subventions monétaires »

51. V. Hidalgo, N. Tabares, D. Yaima, « El debate sobre regímenes cambiarios en economías dolarizadas : el caso de Cuba », *op. cit.* ; H. Marquetti, *Dolarización de la economía cubana : Impacto y perspectivas*, La Havane, Centro de Estudios de la Economía Cubana, Universidad de La Habana, 25 mars 2003 [multigr.].

52. V. Hidalgo, N. Tabares, D. Yaima, « El debate sobre regímenes cambiarios en economías dolarizadas : el caso de Cuba », *op. cit.*, p. 32.

53. *Ibid.*, p. 37 *sq.*

en assignations budgétaires en peso avec élimination au passage des entreprises non rentables, l'État prenant en charge la reconversion des travailleurs ; développement d'un marché d'instruments financiers pour les entreprises et les ménages qui, à terme, serait amené à fixer les taux d'intérêt[54]. C'est seulement après de telles réformes que pourrait être mis en place un nouveau régime monétaire de convertibilité externe, objectif ultime[55].

Ces propositions « standard » sont surprenantes dans la mesure où, par ailleurs, est reconnue pleinement la spécificité de la dollarisation à la cubaine. Malgré cela, du fait qu'ils assimilent la monnaie à une marchandise et le régime monétaire à une forme fonctionnelle de l'économie capitaliste de marché, les économistes cubains conçoivent la dollarisation, à Cuba comme ailleurs, explicitement ou implicitement, comme un simple processus d'accompagnement de l'ouverture au marché international, à la propriété privée et au capital étranger, et donc comme la prémisse d'une transition inéluctable de l'île vers le capitalisme. Finalement, cette transition ne se distinguerait de celle de l'Europe de l'Est que par une plus grande maîtrise politique du processus, autorisée par l'apprentissage des leçons tirées des expériences malheureuses provoquées par les thérapies de choc.

Ainsi, bien que défendant généralement le modèle social en place, les économistes cubains sont, avant tout, confiants dans les vertus du marché et rabattent la dimension sociale des réformes sur un souci de cohérence entre prix des biens et services, salaires et régime de change, cohérence qui, en assurant les conditions d'une croissance économique soutenue, permettrait la progression des recettes fiscales nécessaire au maintien d'un haut niveau de protection sociale. Les enjeux de répartition ne peuvent plus alors entrer dans la discussion

54. *Ibid.*, p. 50 *sq.*

55. Trois régimes de change sont alors envisagés comme viables à terme (*ibid.*, p. 55 *sq.*) : un régime de *currency board*, avec un peso ancré éventuellement sur l'euro, régime qui aurait néanmoins l'inconvénient d'être sensible aux tendances récessives ; un régime de change variable dans une plage fixée qui a, quant à lui, l'inconvénienr d'être plus difficile à mettre en œuvre en ce qu'il nécessite le développement d'institutions financières sophistiquées ; enfin ce même régime de change variable dans une plage fixée, mais excluant le secteur tourisme qui resterait dollarisé et isolé du reste de l'économie, avec comme inconvénient cette fois d'accentuer la dualité économique. Ces propositions ne se différencient guère de celles qu'on trouve dans la littérature non cubaine. Cf. notamment A. C. Kildegaard, R. O. Fernandez, « Dollarization in Cuba... », *op. cit.* ; H. Escaith, *Creación monetaria en Cuba y sobreliquidez : un enfoque de circuito*, 1999 [multigr.] ; M. Mirranda Parrondo, « Los retos de la profundización de las reformas económicas en Cuba » *in* Asociación Canadiense de Estudios Latinoamericanos y Caribeños, *International Symposium. The Cuban Economy : Problems, Policies and Perspectives*, Ottawa, Carleton University, 1999 ; A. R. Ritter, N. Rowe, *From "Dollarization" to "Euro-ization" or "Peso Re-consolidation"?*, *op. cit.*

des régimes de change et se retrouvent assimilés, comme dans la majeure partie de la littérature internationale[56], à une question secondaire de politiques compensatoires[57]. Or il s'agirait là d'un complet retournement de la hiérarchie de valeurs propre à la société cubaine. En effet, l'économique devrait désormais dicter ses lois au politique et non l'inverse, ou pour le moins il devrait se développer selon sa propre logique autonome vis-à-vis d'un État qui, de son côté, devrait se discipliner au plan financier pour ne pas perturber cette logique, sous peine d'inefficacité.

On comprend alors que la position tranchée des économistes sur la réforme monétaire ne trouve pas un soutien sans faille du côté du politique. Celui-ci est en fait dans une position ambivalente. D'un côté, il est réceptif à un discours qui vise à la restauration d'une monnaie nationale forte, car la circulation du dollar, monnaie de l'ennemi irréductible de la nation cubaine, n'est pas, qu'on l'avoue ou non, sans poser au niveau politique et social des problèmes symboliques en matière de souveraineté. De l'autre, la dollarisation continue d'avoir ses attraits : pourquoi ne pourrait-elle pas continuer à être mobilisée avec succès pour, comme jusqu'à ce jour, maîtriser les répercussions de la contrainte externe sur le modèle socialiste de répartition ? pourquoi l'abandonner pour des réformes très risquées à court ou moyen terme au plan social, même si aujourd'hui l'ingénierie institutionnelle qui a assuré son succès semble limiter le potentiel de croissance et la capacité d'investissement du pays ?

Ces attraits de la dollarisation conduisent à s'interroger – interrogation qui nous ramène à la question du symbolisme – sur les raisons du désintérêt des économistes cubains pour l'étude des conditions d'efficience du principe de centralisation-redistribution, ce principe fondateur du socialisme cubain qui, *via* le politique, opère comme une contrainte d'ordre éthique sur le développement économique de l'île. Un tel désintérêt est d'autant plus étonnant que ce principe a été largement renouvelé dans les années 1990, en prenant la forme d'une planification financière articulée aux marchés émergents, dans le cadre de la configuration institutionnelle examinée précédemment. Serait-ce que, confrontée à des problèmes techniques, la profession a dû faire appel à la boîte à outils la plus immédiatement disponible et s'est retrouvée *volens nolens* enfermée dans les catégories standard d'une science économique internationale ignorant totalement les avertissements de Karl Polanyi

56. B. Théret, « La dollarisation : polysémie et enflure d'une notion », *Critique internationale*, 19, 2003, p. 62-81.

57. Ce qui peut aller chez certains (cf. A. González, « Economía y sociedad : los retos del modelo económico », *op. cit.*, p. 20-21) jusqu'à la remise en cause du caractère universel des droits sociaux de base (*libreta* notamment).

sur les dimensions politiques et sociales de la monnaie[58] ? Ou faut-il plutôt y voir l'effet d'une transformation des valeurs dans la société cubaine après douze ans de crise et presqu'autant de dollarisation ? À moins enfin que cela ne reflète tout simplement le fait que tout débat sur la manière de rendre efficiente une planification financière a été étouffé dans l'œuf par les limites mises par le régime politique à la démocratie délibérative et participative ?

Sans doute tous ces facteurs ont-ils joué simultanément, mais nous penchons pour une pondération plus forte en faveur du dernier. En exaltant les vertus du marché, les économistes cubains opèrent en quelque sorte comme les élites politiques européennes qui, face à l'impasse dans laquelle la voie directement politique de la construction d'une Europe unie s'est rapidement retrouvée, ont mobilisé l'économie de marché pour contourner l'obstacle. L'enjeu politique équivalent à Cuba est la construction d'une démocratie délibérative et participative, se traduisant notamment dans le processus de fixation des objectifs de la planification financière, ce qui implique la reconnaissance de l'initiative et de la liberté individuelle comme valeurs compatibles avec le principe de répartition égalitaire des richesses. Or ce développement démocratique s'est effectivement produit dans les premières années 1990, au plus fort de la crise, mais a subi un brutal coup d'arrêt ensuite. L'appel des économistes au marché, à la production privée et à la « vérité des prix » peut alors être interprété comme le détour économique par lequel la pression pour une reconnaissance de l'initiative individuelle et de la participation démocratique fait son chemin quand la voie directement politique de cette reconnaissance est fermée. Cet appel signifie que, dans le nouveau contexte des années 1990, cette pression de l'initiative individuelle n'a pas pu être en pratique endiguée par le politique, ne serait-ce que parce que dans la crise, celui-ci a été obligé de compter sur elle pour assurer sa propre reproduction[59].

---

58. « La catastrophe [il s'agit de la crise des années 1920 et 1930 en Europe] tient aussi au fait que les économistes libéraux qui conseillaient les gouvernants des démocraties occidentales percevaient la monnaie en général et l'étalon-or en particulier comme un instrument objectif et fonctionnel purement économique et ignoraient ses dimensions sociales et politiques. La monnaie était bien vue comme un élément d'homogénéisation et de sommation des activités et des relations mais l'aplatissement réducteur du social sur l'économique et la croyance en l'autonomie de celui-ci rendaient impossible l'intelligence d'une totalité sociale hiérarchisée dans laquelle la monnaie est élément central. » J.-M. Servet, « Monnaie et lien social selon Karl Polanyi », *in* J.-M. Servet, J. Maucourant, A. Tiran, (eds.), *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 227-260, à la page 253 (se référant à *La grande transformation* de Polanyi).

59. V. C. Bobes, *Los laberintos de la imaginación...*, *op. cit.* ; J. Suarez Conejero, « L'espace social cubain et le secteur économique mixte et privé », in *Socialisme et marché : Chine, Vietnam, Cuba, op. cit.*, p. 231-250, à la page 238.

Ce qui est remarquable alors, et cela nous ramène à notre deuxième facteur explicatif, c'est que, selon « de nombreuses enquêtes », en dépit de ce recours forcé à l'initiative individuelle « les valeurs créées et promues par la révolution [...] continuent à habiter les consciences », la majeure partie de la population continuant « d'adhérer aux principes idéologiques de la révolution » qui, eux-mêmes, « continuent à être les mêmes [60] ». Cette prégnance des valeurs socialistes à Cuba ne serait-elle pas, de ce fait, à l'opposé de ce qui s'est produit en Europe de l'Est, une variable clé pour l'avenir de l'île que les économistes devraient prendre en compte ? Il vaut par conséquent la peine d'en préciser la portée.

Dans la crise et la dollarisation, les Cubains ont été en pratique confrontés à trois types de problèmes au plan des représentations et des valeurs. Le premier a trait à l'injonction d'illégalisme qui a été faite à la grande majorité d'entre eux placée en situation de devoir se débrouiller par tous les moyens pour survivre. Le deuxième est relatif à l'apparition d'une nouvelle échelle (monétaire) d'appréciation de la valeur des personnes, contradictoire avec celle prévalant jusqu'alors. Le dernier concerne l'émergence du nouveau groupe social des dirigeants-entrepreneurs. L'illégalisme obligé a, selon Mona Rosendahl qui a enquêté dans les années 1993-1997 sur ce point, moins entraîné une rupture qu'une « suspension de l'éthique », de nombreux Cubains mettant entre parenthèses la morale sans pour autant rompre totalement avec les valeurs instituées :

> « Ils n'ont pas complètement changé de point de vue moral ; beaucoup condamnent encore les transactions illégales, et un nombre supérieur encore trouve difficile et troublant de prendre part à ces activités. Cependant, ils ont trouvé des excuses pour le faire parce qu'il était extrêmement difficile de survivre en utilisant seulement des moyens légaux. » [61]

Le deuxième type de problème symbolique est lié aux inégalités entre ceux qui ont accès au dollar et ceux qui ne peuvent en disposer. Il se traduit par le fait que des détenteurs de titres parmi les plus élevés dans l'économie en peso (médecins, ingénieurs, professeurs d'université) « préfèrent » occuper des postes subalternes dans l'économie dollarisée (portiers d'hôtels, chauffeurs de taxis). En ce cas encore, toutefois, une enquête réalisée au début de l'année 2000 indique que les valeurs traditionnelles de la révolution ont aussi bien résisté grâce à une déconnexion entre l'économique et l'éthique. D'un côté, les travailleurs du secteur émergent sont l'objet d'une évaluation plutôt négative au plan moral, ce

60. J. Suarez Conejero, *op. cit.*, p. 238-239.

61. M. Rosendalh, « Household Economy and Morality during the Special Period », *in* C. Brundenius, J. Weeks, (eds.), *Globalization and Third World Socialism, op. cit.*, p. 86-101, à la page 99.

qui n'empêche pas, de l'autre, les personnes interrogées dans leur ensemble de juger nécessaire, pour des raisons économiques, son introduction et une forte minorité d'entre eux de désirer y travailler[62].

Enfin, pour ce qui concerne le point relatif à l'apparition d'un groupe de « dirigeants-entrepreneurs » dans le secteur émergent, la question est de savoir si il y a eu effectivement une « appropriation symbolique » de la logique marchande par ce groupe, qui serait susceptible de saper le système de valeurs socialistes et de provoquer « une fissure dans la manière de penser, de concevoir le monde, et donc d'agir, de ce groupe »[63]. Or une autre enquête de Suarez focalisée sur ce groupe conclut à son hétérogénéité, à sa fragmentation entre une majorité de dirigeants-entrepreneurs qui continue de se référer aux valeurs socialistes, un groupe minoritaire qui adhère aux valeurs de la réussite individuelle et matérielle, et un groupe mixte d'individus suivant des trajectoires opposées d'un modèle de référence à l'autre[64]. La représentation sociale, encore globalement négative, du groupe dans la majeure partie de la population témoigne alors de l'incertitude de l'issue de cette bataille.

Comment le dollar a été accommodé à la sauce cubaine

Revenons maintenant à notre préoccupation de départ, relative au symbolisme de la monnaie, et repartons pour cela de l'idée de neutralité politique de la dollarisation. Si l'on prend au sérieux cette idée, il devient possible de considérer que la faible perception du pouvoir de corruption des valeurs socialistes par le dollar peut tout simplement être le résultat d'une protection institutionnelle effective contre ce pouvoir. Dit autrement, il y aurait moins neutralité que neutralisation de la dimension symbolique de la dollarisation, cette dernière résultant de la manière dont ont été précisément organisées et instituées l'ouverture au capital étranger et l'entrée et la circulation du billet vert dans l'économie et la société cubaines. Notre hypothèse est donc qu'il n'y a pas de véritable paradoxe symbolique de la dollarisation à Cuba parce que celle-ci s'est effectuée dans un cadre institutionnel marqué par le souci de « laver » le dollar de son caractère impérial d'origine et d'en « blanchir » la puissance corruptrice menaçante pour les valeurs socialistes. De fait, le dollar a été accommodé à la sauce cubaine et intégré à un système institutionnel et organisationnel qui tend à le maintenir à distance du cœur de la société et de ses valeurs de base.

---

62. J. Suarez Conejero, « L'espace social cubain… », *op. cit.*, p. 245-246.
63. *Ibid.*, p. 244-245.
64. J. Suarez Conejero, *Una nueva clase social en Cuba ?*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Louvain-la-Neuve, 2001, chap. 9.

Cela explique à nos yeux la préférence des autorités cubaines pour le maintien de la dualité du régime monétaire et du régime de change ; celle-ci est l'expression même de cette mise à distance.

En parlant de mise à distance symbolique du dollar, nous ne voulons pas dire que le problème de sa capacité spécifique à colorer les rapports sociaux d'une teinte particulière est réglé, mais simplement soutenir que, chemin faisant, dans les années 1990 à Cuba, une configuration de formes institutionnelles et organisationnelles s'est constituée pour canaliser la dollarisation et cantonner le dollar à la périphérie du cœur de l'ordre social, périphérie qui n'en reste pas moins d'autant plus menaçante qu'elle se situe sur le territoire même du pays. Néanmoins, la manière dont la dollarisation a été menée a permis de la mettre au service de l'ordre social existant au moyen de diverses procédures de conversion des valeurs dont le dollar est « naturellement » porteur à l'échelle internationale.

Cette hypothèse, si elle relève d'abord de nos observations précédentes sur le terrain, est également confortée par les travaux théoriques de Maurice Bloch et Jonathan Parry[65]. Ces deux anthropologues se sont intéressés à des sociétés qui, pour subsister et se reproduire, mobilisent d'un côté l'échange marchand et les monnaies qui le médiatisent, mais n'en considèrent pas moins, d'un autre côté, que toute activité liée au marché est potentiellement immorale, car incompatible avec les valeurs fondamentales sur lesquelles la société est fondée et perdure dans le temps. Comparant un certain nombre de sociétés de ce type, ils en tirent un modèle général de la manière dont elles s'accommodent de cette situation en transformant symboliquement, en « convertissant », la monnaie associée aux relations marchandes en monnaie susceptible de médiatiser également les transactions supérieures en valeur à partir desquelles l'ordre social se reproduit. Or c'est là un modèle qui semble pouvoir s'appliquer à Cuba dans la mesure où on y retrouve les « régularités » qui ont conduit Bloch et Parry à son élaboration.

Plus précisément, le modèle de Bloch et Parry permet d'interpréter les années 1990 à Cuba parce qu'il est fondé sur l'idée que la véritable unité qui sous-tend les expériences monétaires propres aux diverses sociétés qui ont mobilisé la monnaie pour advenir et se reproduire réside dans le fait que, dans un grand nombre d'entre elles[66], il existe

> « une préoccupation similaire et frappante concernant la relation entre un cycle d'échange de court terme qui est le domaine légitime de l'activité individuelle

65. M. Bloch, J. Parry, « Introduction : Money and the Morality of Exchange », *in* J. Parry, M. Bloch, (eds.), *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge & New York (NY), Cambridge University Press, 1989, p. 1-32.

66. Pour Bloch et Parry, leur modèle n'a pas nécessairement une portée universelle, ni éternelle, mais il est « typique d'un large spectre de sociétés » (*ibid.*, p. 29).

> – souvent de type acquisitif – et un cycle d'échanges inscrit dans le long terme car lié à la reproduction de l'ordre sociocosmique ; et dans chaque cas, la manière dont les deux sont articulés se révèle être très similaire »[67].

Le « schéma général » de cette articulation que Bloch et Parry construisent distingue donc « deux ordres liés mais séparés de transactions et relatifs l'un à la reproduction à long terme de l'ordre social ou cosmique, l'autre au court terme qui concerne le domaine de la compétition individuelle »[68]. Ces ordres séparés sont reliés par « une série de procédures par lesquelles les biens qui dérivent du cycle des transactions à court terme sont convertis dans l'ordre transactionnel de long terme », l'important étant alors

> « que les deux cycles soient conçus comme organiquement nécessaires l'un à l'autre. Ceci parce que leur relation forme la base d'une résolution symbolique du problème posé par le fait que les structures transcendantales, sociales et symboliques, doivent toutes deux dépendre tout en les niant de l'individu éphémère »[69].

Autre caractéristique fondamentale du modèle proposé,

> « la possibilité de conversion entre les deux ordres est dans une large mesure liée à leur évaluation morale. Alors que le cycle de long terme est toujours positivement associé avec les préceptes centraux de la moralité, l'ordre de court terme tend à être moralement indéterminé puisqu'il est concerné par des fins individuelles qui sont largement sans rapport avec l'ordre de long terme. Si, cependant, ce qui est obtenu dans le cycle individualiste de court terme est converti pour servir la reproduction du cycle long, alors il devient moralement positif [...]. Mais il y a aussi une possibilité opposée [...], celle d'une implication de l'individu dans le cycle court qui devient une fin en elle-même et n'est plus subordonnée à la reproduction du cycle plus long ; ou, plus cauchemardesque encore, le fait que des individus cupides divertissent les ressources du cycle long pour leurs propres transactions de court terme. [...] Quand le cycle court menace de remplacer le cycle long, alors le monde est rompu. C'est dans de telles circonstances qu'un instrument moralement indéterminé devient quelque chose de moralement chargé d'opprobre »[70].

Dans ce modèle enfin, la monnaie, en tant que médium des divers types de transactions, ne prend sens que plongée dans les ordres symboliques et sociaux

67. *Ibid.*, p. 2.
68. *Ibid.*, p. 24.
69. *Ibid.*, p. 25.
70. *Ibid.*, p. 26-28.

plus larges dans lesquels elle opère, « ordres qui informent ses significations ». Certaines formes de monnaie sont « identifiables à l'ordre de long terme », mais « le cas le plus courant, du fait que la monnaie se prête à des usages instrumentaux, est qu'elle est associée plus étroitement à l'ordre de court terme [...] et même qu'elle peut en devenir un symbole condensé »[71].

Selon nous, les autorités et la société cubaines ont été et sont encore – le débat des économistes en témoigne – très précisément confrontées au type de problème que le modèle de Bloch et Parry met en évidence. Comment « convertir » le dollar, le transformer symboliquement afin de rendre compatible sa circulation *en frontera* avec le maintien du modèle socialiste ? Comment maintenir l'ordre social des transactions à long terme, transactions de répartition égalitaire, en accommodant la nécessité de faire appel à un ordre de transactions à court terme de type marchand et soutenant des valeurs opposées aux valeurs fondatrices de l'ordre social en place depuis plus d'une génération ?

Le processus de dollarisation de l'économie cubaine s'apparente en effet à la mobilisation d'un nouveau cycle de court terme destiné à soutenir, moyennant certaines conversions, un ordre de long terme référé à un cosmos de valeurs holistes nationalistes et égalitaristes. La dollarisation du secteur émergent stimule l'activité individuelle acquisitive et doit permettre, ce faisant, au cycle long socialiste de se reproduire en continuant à mobiliser de son côté les types de transactions qui le spécifient, à savoir la répartition de biens sur une base égalitaire par centralisation-redistribution étatique. Mais le nouveau cycle de court terme des transactions marchandes qui a remplacé le cycle des échanges avec le Comecon est intériorisé comme une menace sourde, car il est connecté à l'ordre cosmique de la société américaine. Aussi le processus de réformes qui débouche sur le système social pluri-monétaire à trois sphères économiques décrit ci-dessus doit-il être vu comme l'expression de la conciliation, moyennant le recours à un symbolisme monétaire complexe, de deux nécessités contradictoires : d'une part celle d'activer un ordre de court terme de transactions capitalistes marchandes ; d'autre part celle de conjurer simultanément la menace anticipée de la transformation possible de ce cycle marchand en un nouvel ordre de long terme se substituant à l'ancien.

Le modèle de Bloch et Parry se prête par ailleurs à une interprétation plus précise de la configuration des institutions qui ont accompagné la dollarisation à Cuba. Il permet en effet de rapprocher le système institutionnel mis en place dans ce pays à celui d'autres sociétés, notamment de celle qui a été un élément clé de la réflexion de Bloch et Parry, à savoir la communauté de pêcheurs malais

71. *Ibid.*, p. 28-29.

de l'île de Langkawi décrite par J. Carsten[72]. Deux raisons militent en ce sens. La première est que la manière dont la dollarisation a été menée à Cuba peut être rapprochée de la façon dont cette communauté de pêcheurs transforme symboliquement la monnaie issue de transactions individuelles (salariales et commerciales avec des marchands chinois) en « cuisinant » ce qu'ils considèrent comme « une force subversive et menaçante » pour en faire « quelque chose de moral et socialement positif ». La manière de dollariser à Cuba nous paraît être de cette sorte de cuisine qui permet de transformer en son contraire la force subversive et menaçante du dollar pour l'éthique révolutionnaire et le modèle social cubains. Que la recette ne soit pas assurée de succès n'empêche pas la comparaison de jeter une lumière nouvelle sur ses ingrédients. La seconde raison est que le cas malais présente un intérêt comparatif spécifique, dans la mesure où le modèle de société à deux ordres y est décliné en trois sphères d'activité, l'ordre social de long terme étant composé de la sphère domestique proprement dite et d'une sphère plus large unifiant l'ensemble des tenants de l'ordre par-delà les unités domestiques[73]. Cette division en trois sphères, dont deux relèvent de l'ordre « long », se retrouve en effet également dans le cas cubain.

Le tableau 2 utilise cette grille d'analyse en trois sphères pour comparer les deux cas et mettre en évidence leurs équivalents fonctionnels concernant la transformation symbolique de la monnaie de l'ordre « court » en monnaie de l'ordre « long ». Il apparaît tout d'abord que le processus de transformation symbolique de la sphère dollarisée, destiné à l'intégrer dans la société globale, prend une première forme en relation avec la sphère de consommation domestique. La dollarisation a en effet pris naissance avec l'entrée des *remesas*, et c'est là l'élément le plus immédiatement dangereux pour l'ordre social établi puisqu'il affecte directement l'économie de la distribution qui est au cœur des valeurs de cet ordre. Le dollar doit subir ici une double « cuisson » pour pouvoir être digéré par l'ordre social prévalent. Il est d'une part fiscalisé *via* les TRD créées pour le récupérer (ou les CADECAs lorsqu'un Cubain y vend des dollars contre des pesos) avant d'être transformé en peso cubain par le circuit des assignations budgétaires aux entreprises où ce dernier est égalisé au dollar.

72. J. Carsten, « Cooking Money : Gender and the Symbolic Transformation of Means of Exchange in a Malay Fishing Community », *in* J. Parry, M. Bloch, (eds.), *Money and the Morality of Exchange*, *op. cit.*, p. 117-141.

73. *Ibid.*, p. 132 et 139.

Il y a d'autre part mise en place du circuit intermédiaire du peso convertible, signe monétaire qui tient à la fois du peso et du dollar et qui est principalement distribué par les CADECAs. Dans la mesure où le peso convertible est peso, la conversion du dollar en peso convertible à égalité de valeur (1 pour 1) correspond à une nationalisation, à une internalisation dans le jeu de l'ordre de long terme de la décote existant sur les marchés entre le peso cubain et le dollar. La population qui n'a pas d'accès légal au dollar de façon privative est alors protégée d'un contact direct avec celui-ci dans la mesure où, pour accéder à la partie dollarisée de sa consommation domestique, elle ne peut disposer que de pesos convertibles.

Par là même, l'ordre de long terme est lui aussi protégé du risque de corruption que fait peser sur lui la dépendance partielle de la sphère domestique à l'égard de l'économie dollarisée (le dollar n'est ici qu'une monnaie réduite à sa fonction d'unité de compte). Mais comme par ailleurs le peso convertible a la même valeur que le dollar, sa valorisation différenciée par rapport au peso cubain symbolise simultanément la distance, l'hétérogénéité persistante entre l'ordre de long terme et le cycle de court terme des affaires en dollars. La décote sur le marché monétaire interne de la population, interprétable en termes de dévalorisation des activités propres à l'ordre de long terme, est un indicateur de la menace que la dollarisation représente à l'intérieur même de cet ordre. Elle justifie l'hostilité de ceux qui n'ont pas accès au dollar et la nécessité pour eux de le tenir à distance de la sphère domestique.

Outre les TRD et les CADECAs, les organisations de conversion symbolique dans ce premier circuit comprennent aussi les *entidades empleadoras* qui perçoivent les salaires en dollars et les reversent aux salariés en pesos cubains ou éventuellement en pesos convertibles pour ce qui concerne les primes. Ainsi l'activité individuelle dans la sphère dollarisée (emploi, achats complémentaires) est soigneusement séparée de – tout en restant liée avec – ce qui relève de l'économie domestique en pesos cubains ; elle est transformée symboliquement par le jeu du double taux de change du dollar qui permet tant au peso cubain qu'au peso convertible de lui être égaux en valeur dans leurs ordres transactionnels respectifs.

Une seconde transformation relative à la mobilisation par l'État du dollar, monnaie du cycle court, dans la sphère sociale de production et de répartition de l'ordre de long terme vient parfaire le système des conversions. Le dollar, symbole de la suprématie du marché, est en effet assujetti à un processus de centralisation-redistribution caractéristique de l'ordre long, et il subit de la sorte une nouvelle démarchandisation-fiscalisation qui opère un retournement complet de sa signification originelle.

Tableau 2. Équivalents fonctionnels dans les conversions symboliques destinées à conjurer les dangers pour l'ordre social des monnaies individualistes

Ordres et sphères	Variables caractéristiques	Cuba	Langkawi
Ordre de court terme de l'échange marchand	Activité d'origine de la monnaie en question	Secteur émergent Dollar, monnaie étrangère	Pêche « Monnaie masculine individuelle »
	Acteurs individuels	Individus se livrant à des activités marchandes dollarisées	Hommes
	Source d'extériorité par rapport à l'ordre social de long terme (source d'immoralité latente)	Gains en dollars niant la salarisation égalitaire en pesos ; alliance avec l'étranger *(joint-ventures)*	Hiérarchie salariale niant la réciprocité des relations de parentèle ; alliance avec l'étranger (commerçants chinois)
Ordre de long terme : sphère domestique de consommation	Transformations symboliques	Dollar démarchandisé et fiscalisé par conversion en « monnaie domestique » : peso convertible (1 pour 1) et/ou peso cubain (1 pour 20)	Monnaie masculine convertie en « monnaie féminine » (« cuisinée » et gérée par les femmes)
	Institutions, organisations transformatrices	Marché interne en devises (TRD, CADECA) *Entidades empleadoras*	Foyer, travail domestique dans le cadre de l'unité de parentèle
	Acteurs de la transformation	Individus qui ne reçoivent pas de dollars	Femmes
Ordre de long terme : sphère sociale de production et de répartition soumise au principe de centralisation-redistribution	Transformations symboliques	Dollar fiscalisé converti en peso cubain (1 pour 1) (monnaie fiscale)	Monnaie féminine convertie en monnaie sociale partagée
	Institutions, organisations transformatrices	*Caja Central de Divisas* Entreprises du secteur productif traditionnel	Associations d'épargne rotative Travail agricole (culture du riz)
	Acteurs de la transformation	Salariés payés en pesos	Femmes
	Procédure de réintégration des acteurs des activités potentiellement immorales dans la communauté	Dollarisation partielle du secteur traditionnel, salariés avec primes en pesos convertibles ou *bonos*	Participation masculine dans la culture du riz

Mieux, en totale contradiction avec les principes marchands qui fixent sa valeur dans les CADECAs, le dollar est dans le processus d'assignation aux entreprises du secteur traditionnel égalisé au peso cubain, ce qui revient à affirmer la subordination de l'ordre marchand à la souveraineté politique, apanage de l'ordre de long terme. En étant déclaré dans l'ordre politique égal du dollar alors que dans l'ordre du marché il lui est inférieur, le peso est de la sorte déclaré supérieur au dollar. Le passage par la *Caja Central de Divisas* des dollars en provenance de l'ordre de court terme des entreprises émergentes dépouille donc, dans l'ordre social de long terme, cette monnaie de sa signification corruptrice et dévalorisatrice des valeurs dominantes. Le dollar est ainsi lavé de toute trace d'immoralité, car il participe alors au maintien de cet ordre dans le respect de ses valeurs. Dans ce blanchiment de la couleur d'origine du dollar, le rôle du subventionnement monétaire des entreprises « traditionnelles » dans le maintien de la *libreta* est sans doute un élément clé. Mais, le fait que ces entreprises développent une activité dollarisée qui permet d'alimenter les TRD en produits nationaux joue aussi indirectement dans le processus d'ensemble d'accommodement du dollar ; car il permet de réduire la part importée en dollar de la consommation domestique et d'améliorer le rendement du processus de conversion des *remesas*.

La conversion symbolique (1 dollar se transformant en 1 peso cubain dans la caisse de l'État) opérée dans ce circuit permet finalement de réintégrer dans la communauté nationale la partie de la population mobilisée dans l'ordre de court terme en rompant la discontinuité entre secteur émergent et secteur traditionnel, sans pour autant les homogénéiser dans un cadre purement marchand[74]. Les organisations transformatrices du symbolisme monétaire inhérent au dollar sont donc ici la *Caja Central de Divisas*, autonomisée du budget (tenu en pesos cubains), et les entreprises du secteur productif et distributif traditionnel[75].

La dévalorisation symbolique du dollar, subtilement organisée par les autorités cubaines, est un indice de son caractère potentiellement menaçant pour l'ordre égalitaire et devrait perdurer tant qu'il le restera. Le dollar doit être répudié dans sa grandeur impériale, dans sa capacité de promouvoir l'individualisme possessif, dans son pouvoir corrupteur et son immoralité latente mais aussi apparente (prostitution et dégradation du capital intellectuel de la population), car ce sont là des valeurs négatives dans l'ordre de long terme associé symboliquement à la pureté révolutionnaire, à la grandeur de la nation et à la hauteur de la culture. L'aspect positif de la dollarisation, tant pour la reprise de la croissance et le retour

74. Cette intégration est également facilitée par le fait que la propriété d'État domine partout.

75. Le même type de retour du social vers le domestique est opéré dans le cas de la communauté des pêcheurs malais par les associations de crédit mutuel rotatif qui permettent l'achat des biens nécessaires à l'entretien des maisons et des foyers.

à un niveau de développement moins pénurique, que pour la réinsertion de Cuba dans un ordre international dont elle est structurellement dépendante, doit être à la fois reconnu et dénié, du fait que le dollar n'est pas éthiquement neutre et nie ce qui fait la spécificité de l'ordre social et symbolique cubain. Mais le dollar n'apparaît pas pour autant comme intrinsèquement immoral, contraire à l'éthique nationale, dès lors qu'il peut être pensé comme cantonné à l'ordre de court terme. Il est moralement neutralisable dès lors qu'il ne fait que cohabiter avec le peso et que tous deux ne participent pas ensemble d'un même ordre de grandeur.

Cela dit, on ne saurait préjuger de la pérennité d'un tel modèle. Car il n'est pas sûr que les autorités cubaines aient réussi à stabiliser une configuration institutionnelle viable à la fois économiquement, socialement et politiquement, en raison notamment de son déficit démocratique. Certes, la cohérence de l'ordre institué dans le processus de dollarisation est remarquable. Mais les débats économiques dont on a fait état indiquent clairement que les tendances sont fortes au non-respect des frontières tracées entre les sphères d'échange qui fragmentent la société cubaine, et dans et entre lesquelles la plupart des Cubains circulent de plus ou moins bon gré ou avec plus ou moins de facilité[76].

La tendance réfrénée à l'expansion *en frontera* du pouvoir du dollar exprime l'équilibre encore instable de tensions qui prévaut entre ces deux principes contradictoires de socialisation des individus et d'allocation des ressources économiques que sont l'échange marchand (toujours prêt à se décliner en pouvoir du capital) et la répartition par centralisation-redistribution (toujours susceptible quant à elle de dériver en un pouvoir bureaucratique autoritaire et arbitraire). Les Cubains cherchent à concilier ces principes selon une hiérarchie de valeurs inverse de celle qui prédomine dans le monde capitaliste, mais, dans le nouveau contexte international, ils sont confrontés à la nécessité de faire une plus grande place au premier. On peut alors se demander si l'ensemble très sophistiqué d'institutions qu'on a décrit et qui paraît désormais vital pour le maintien de la spécificité socialiste de l'île, peut devenir plus efficace économiquement et lui assurer ainsi une plus grande viabilité.

*
* *

Le cas cubain montre que la souveraineté monétaire peut être préservée par l'instauration d'un régime de change entre la monnaie « allogène » des gains

76. En termes anthropologiques, la segmentation sociale entre ceux qui ont accès à la sphère dollar et ceux qui n'y ont pas accès n'a pas la force de la segmentation homme/femme qui caractérise la société Langkawi.

individuels dans l'ordre court des transactions marchandes extraterritoriales, et la monnaie « indigène » des gains partagés dans l'ordre long grâce auquel la société se reproduit dans son autonomie et ses valeurs propres. D'un point de vue macroéconomique, un tel régime de change empêche le marché (externe) de dicter directement les règles de la répartition interne des revenus, tout en permettant à la fois le développement d'un secteur émergent enclavé et son financement par une dynamique endogène de substitution des importations. Certes, la contrainte externe continue de peser, mais il n'est pas laissé aux marchés financiers le soin de la gérer. La dualité monétaire cubaine évoque ainsi le double monnayage institué aux Provinces-Unies aux XVII[e] et XVIII[e] siècles et grâce auquel la Banque d'Amsterdam isolait (tout en les faisant communiquer) l'ordre de long terme de l'économie intérieure, placée sous l'autorité des États-Généraux de La Haye, et l'ordre de court terme des activités économiques et financières internationales, contrôlées par la municipalité d'Amsterdam[77].

La dualité monétaire a permis en effet à Cuba d'opérer un ajustement exemplaire tout en limitant efficacement ses effets régressifs sur la répartition des revenus. C'est par ailleurs l'affirmation de la souveraineté politique sur le système monétaire qui a permis que la crise monétaire ne se soit pas transformée en une maladie chronique, comme dans beaucoup d'autres pays d'Amérique latine. Car la dualité monétaire associée à une dollarisation partielle a des effets complètement différents dans un régime de libéralisation financière où la convertibilité de la monnaie du pays concerné est directement suspendue à la méfiance des marchés financiers à l'égard de la soutenabilité de ses dettes, lesquelles ne peuvent être contractées, pour l'essentiel, qu'en devises. En ce cas, l'État voit ses marges de manœuvre extrêmement réduites en matière de politique monétaire, et il est contraint d'accepter le mode de régulation sociale sous-jacent aux réformes structurelles dictées par les bailleurs de fonds. Le renoncement à la souveraineté monétaire s'accompagne alors nécessairement d'un renoncement à la souveraineté politique en matière de réglementation du marché du travail et de droits sociaux[78].

---

77. Pendant deux siècles, aux Provinces-Unies, la Banque d'Amsterdam et son « euro-florin » servirent de « "sas de déconnexion" entre les flux respectifs de la monnaie utilisée pour les échanges ordinaires dans le pays et ceux de la monnaie utilisée comme du capital dans les relations internationales » (L. Gillard, *La Banque d'Amsterdam et le florin européen au temps de la République néerlandaise [1610-1820]*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004, p. 100).

78. J. Marques-Pereira, « La crédibilité d'une politique anticyclique », *in* B. Lautier, J. Marques-Pereira, P. Salama, *Régime de croissance, vulnérabilité financière et protection sociale en Amérique latine*, Santiago du Chili, CEPAL (coll. « Financiamiento del desarrollo », 140), janv. 2004.

Cuba éclaire ainsi, par contraste, en quoi les crises financières latino-américaines sont des crises de souveraineté de la monnaie. Son expérience plutôt réussie de dollarisation fait ressortir ce qui n'apparaît qu'en creux dans d'autres pays où l'histoire longue de la division du travail laisse en héritage un besoin de financement externe qui contraint à la convertibilité de la monnaie et où l'intégration financière limite de façon substantielle la souveraineté de l'État.

Enfin, le cas de Cuba conduit à insister sur un problème de méthode relatif à la saisie des différentes formes de la confiance. En étudiant ce cas particulier de dollarisation, nous avons ressenti la nécessité d'employer une double approche de la monnaie : une approche par la circulation et une approche par le symbolisme. Pourquoi ? Dans un commentaire critique de l'étude dont est tiré cet article, Ghislain Deleplace[79] s'est interrogé sur la pertinence de cette double approche, considérant qu'on obtient le même résultat dans les deux cas : la mise en évidence que la dollarisation à Cuba a paradoxalement favorisé le maintien du modèle socialiste en permettant au pays de sortir presque immédiatement de la crise monétaire et plus lentement de la crise économique. Il pense donc que l'approche anthropologique par le symbolisme n'apporte rien de plus pour la compréhension de la dollarisation que l'approche économique par la circulation dont il se prévaut, quant à lui, exclusivement[80]. À l'issue de cette étude, nous pensons pouvoir soutenir au contraire que les deux approches se complètent et sont toutes deux nécessaires pour saisir dans la pluralité de ses dimensions la confiance dans la monnaie. L'approche par la circulation permet d'établir les modalités de construction de la confiance hiérarchique mais elle ne permet pas de mettre au jour les conditions d'existence de la confiance éthique, ce qu'autorise en revanche une approche par le symbolisme. Nous pensons également que, vu dans cette double perspective, le cas cubain illustre de façon exemplaire que la confiance hiérarchique ne suffit pas à réinstituer la monnaie comme opérateur de totalisation sociale et que, pour cela, celle-ci doit elle-même être soutenue par des croyances d'ordre éthique quant à la conformité des institutions monétaires avec les valeurs associées à l'appartenance sociale.

---

79. G. Deleplace, *L'effet de la dollarisation sur le modèle cubain de répartition* (note sur Marques-Pereira et Théret, 2002), janvier 2003 [multigr.].

80. G. Deleplace, « Circulation Approach and Applied Economics : Monetary Duality in Cuba », *in* G. Fontana, R. Realfonzo, (eds.), *The Monetary Theory of Production. Tradition and Perspectives*, Londres, Palgrave Macmillan, 2005.

CHAPITRE 13

Hyperinflation et reconstruction de la monnaie nationale : une comparaison de l'Argentine et du Brésil (1990-2002)

Jérôme SGARD

Depuis le lendemain de la Première Guerre mondiale, l'analyse des hyperinflations est restée dominée par les questionnements les plus opérationnels : quelles sont les causes immédiates de l'hyperinflation ? sa dynamique à court terme ? les stratégies possibles de stabilisation ? Du coup, la littérature a eu tendance à négliger les enjeux les plus théoriques de ces expériences : elles ont été considérées trop souvent comme des phénomènes certes fascinants, mais idiosyncratiques, exotiques et de peu d'intérêt pour la compréhension plus générale des phénomènes monétaires. En un mot, soit un terrain d'intervention pour les techniciens du Fonds monétaire, soit une lubie domestique pour *aficionados.*

Mais l'hyperinflation peut aussi être considérée comme un « événement théorique », qui offre des aperçus brefs mais exceptionnels sur les conditions dans lesquelles les fonctions monétaires peuvent être détruites et éventuellement restaurées. Elle permet également de montrer pourquoi et de comprendre comment les fonctions monétaires peuvent être reconstruites soit autour d'une seule unité monétaire nationale (un peso ou une roupie), soit, en partie ou en totalité, autour d'une unité étrangère (le dollar par exemple). Une telle perspective conduit alors à considérer la monnaie comme une institution, et donc comme le produit de forces sociales et historiques, à la fois nationales et internationales. Elle fait ainsi ressortir qu'il n'est guère possible de progresser dans la compréhension des phénomènes monétaires aussi longtemps qu'on travaille dans l'ombre de la théorie de l'équilibre général. Dans le cadre de cette théorie en effet, la monnaie n'est que le énième bien, dont on suppose, par commodité de pensée, qu'il permet aux agents décentralisés de sortir du troc. Le système de paiements ne peut pas alors être explicité, la formation des prix relatifs reste énigmatique et, au-delà, il est difficile avec cet équipement théorique de rendre compte des

phénomènes de désintégration ou de « réinstitution » de la monnaie. L'approche quantitativiste traditionnelle, bien que mieux équipée pour analyser les dynamiques inflationnistes à court terme, n'offre pas un levier beaucoup plus puissant[1]. Les conséquences structurelles de l'inflation sont interprétées généralement, dans ce cadre, comme l'effet d'une perte massive de crédibilité qui appelle l'adoption d'un régime de règles strictes, régulé par une autorité monétaire indépendante et conservatrice. On peut alors expier ses péchés et espérer obtenir, très progressivement, une décrue de l'inflation anticipée, des taux d'intérêt réels et, s'il y a lieu, de la dollarisation. La monnaie reçoit bien ainsi une certaine qualité institutionnelle, mais elle est réduite à cette essence hautement volatile : la perception de la crédibilité des engagements intertemporels pris par des *policy-makers*.

Ce chapitre traite de cet « au-delà » de l'hyperinflation, c'est-à-dire des conditions dans lesquelles une monnaie nationale cohérente et opérationnelle peut être reconstruite, après qu'elle aura été désintégrée par une période prolongée de haute inflation. Il ouvre, de ce fait, sur une série de questions : quelles sont les conséquences d'une monnaie nationale fragmentée, sur la dynamique économique interne et sur son interaction avec le système monétaire et les marchés internationaux ? La recoordination des agents économiques autour d'une monnaie nationale cohérente est-elle seulement l'effet d'un processus lent, comme le reflètent les notions de crédibilité et d'engagement intertemporel ? Ou bien y a-t-il place, dans certaines circonstances, pour des phases plus rapides, susceptibles de créer des bifurcations discrètes dans l'évolution à long terme des institutions et des pratiques monétaires ?

On considère ici la monnaie sous le seul angle de ses deux fonctions principales, l'unité de compte et l'unité de paiement. La première mesure les valeurs économiques en termes réels : c'est par exemple, le prix du travail, d'une tonne de pétrole ou d'une location au moment où le contrat est signé, à l'issue de la confrontation de l'offre et de la demande, sur les marchés. L'unité de paiement, quant à elle, est portée par l'instrument de paiement concret utilisé lorsque des obligations monétaires sont réglées entre les parties d'un contrat. C'est donc une valeur nominale qui, comme telle, peut s'écarter de la valeur réelle sur laquelle on s'est initialement accordé – par exemple si on a fixé un salaire en peso et que celui-ci s'est déprécié en cours d'exécution du contrat.

1. Les références classiques en la matière sont : P. Cagan, « The Monetary Dynamics of Hyperinflation », *in* M. Friedman (ed.), *Studies in the Quantity Theory of Money*, Chicago (IL), Chicago University Press, 1956, et T. J. Sargent, N. Wallace, « Some Unpleasant Monetarist Arithmetic », *Federal Reserve Bank of Minneapolis, Quarterly Review*, 5 (3), 1981.

L'unité de paiement est aussi l'instrument de la politique monétaire, qui règle l'offre d'instruments de paiements ultimes, c'est-à-dire la base monétaire. En principe, les deux unités sont étroitement ancrées l'une sur l'autre : on parlera de désintégration monétaire quand l'inflation tend à les fractionner, lorsque les agents tendent à transférer leurs usages contractuels de la monnaie légale vers des unités de compte ou de paiement alternatives (par exemple le dollar), ces deux mouvements étant souvent liés de fait (mais pas par nécessité).

On sait que ce cadre, ainsi schématiquement résumé, présente une très forte dépendance au sentier, qui reflète d'abord l'effet d'externalités de réseau ayant pour conséquence de stabiliser les usages monétaires entre les agents et de leur donner une capacité à résister à des chocs parfois importants[2]. La monnaie est en effet typiquement un médium dont la valeur d'usage individuelle augmente avec le nombre d'agents qui l'utilisent : son usage à grande échelle, par une large population, peut lui conférer une grande capacité de résistance face aux chocs exogènes. La stabilité de ces réseaux décentralisés est ensuite renforcée par le développement et la cohésion mutuelle d'institutions privées, en particulier dans le système financier, mais aussi par l'effet propre des institutions publiques – banque centrale, système de paiements, etc. L'initiative de l'État peut ainsi peser fortement sur l'émergence et la stabilité de ces externalités, qu'il facilite ou non le développement institutionnel et l'affirmation de nouvelles règles, assumant ainsi un rôle instituant plus ou moins directif. Par convention on appellera ordre monétaire cet ensemble complexe de règles d'usages, à la fois formelles et informelles, privées et publiques qui articule la monnaie à son environnement économique et financier, comme aussi à la conduite de la politique économique.

Les crises monétaires les plus graves – notamment les hyperinflations et les crises de liquidité – se caractérisent par leur capacité à déstabiliser, voire à détruire, l'ordre monétaire, qui peut perdre rapidement sa capacité à coordonner les agents. Si ceux-ci rejettent la monnaie nationale, l'institution monétaire perdra sa qualité de bien public, et quiconque continuera de l'utiliser sera exposé à des risques sérieux. Progressivement, la possibilité de conduire une politique monétaire ayant des effets réels va elle aussi décliner : affecter le revenu disponible des agents, ou les prix relatifs auxquels ils vont répondre sur les marchés, suppose évidemment que les agents se servent de cette monnaie (même si elle est distribuée par hélicoptère comme dans l'exemple figuratif de Milton Friedman). C'est le constat que formalise la littérature standard lorsqu'elle définit l'hyperinflation comme

2. Voir P. Angelini, « An Analysis of Competitive Externalities in Gross Settlement Systems », *Journal of Banking and Finance*, 22 (1), 1998, p. 1-18 ; M. Katz, C. Shapiro, « System Competition and Network Effects », *Journal of Economic Perspectives*, 8 (2), 1994, p. 93-115.

une situation où la Banque centrale perd sa capacité à influencer les évolutions nominales et réelles de l'économie. De telles expériences, rares dans leur forme extrême, peuvent entraîner des innovations institutionnelles plus ou moins contrôlées ou, alternativement, des improvisations plus ou moins dominées par la panique ou bien par les préjugés théoriques de l'époque. Ces ruptures pourront avoir alors un effet durable sur le fonctionnement de la monnaie, tant pour les agents privés que publics.

Deux expériences remarquables sont comparées ici sur le long terme : celles de l'Argentine et du Brésil. Leur intérêt théorique dérive notamment de la durée très longue sur laquelle se sont développées leurs inflations respectives (au moins vingt ans), de la capacité des deux économies à s'adapter à ces régimes d'instabilité nominale, de l'originalité des stratégies qui ont permis de leur mettre un terme, et enfin des résultats obtenus après quelques années. Alors qu'au Brésil la sortie de l'ancrage, en janvier 1999, après quatre ans et demi de stabilité nominale, a été suivie d'un ajustement macroéconomique standard (la « courbe en J »), la même expérience a entraîné, en Argentine au début de 2002, une crise systémique majeure, une destruction du système bancaire et une récession de 15 % du PIB. L'argument principal est que le contraste entre ces deux trajectoires – très proches par leurs causes premières et très divergentes par leurs effets – s'explique par les stratégies institutionnelles opposées par lesquelles, dans les deux pays, on a cherché à limiter l'impact redistributif de l'inflation. On montre en particulier comment ces choix ont pesé sur la stabilisation nominale, puis sur l'ordre monétaire qui s'est formé ultérieurement – respectivement par un régime bimonétaire de *currency board* en Argentine et un régime de banque centrale plus autocentré au Brésil. L'analyse à court terme des crises peut ainsi éclairer comment des effets de bifurcation ou d'innovation institutionnelle interagissent avec les règles du jeu et les pratiques existantes en influençant l'évolution à long terme de l'ordre monétaire – notamment son articulation au système monétaire international.

La deuxième partie de cet article explique brièvement comment les stratégies individuelles de protection contre les effets redistributifs de la haute inflation peuvent désintégrer la monnaie nationale, c'est-à-dire rompre le lien entre les fonctions de compte et de paiement. Ensuite, dans la troisième partie, on compare les stratégies alternatives adoptées à cet égard en Argentine et au Brésil, et comment elles éclairent les stratégies successives de stabilisation suivies depuis le début des années 1980 jusqu'à l'adoption du régime de *currency board* en Argentine (1991). La quatrième partie compare plus précisément cette expérience à celle du Brésil – le plan Réal de 1994 – afin de mettre au jour les résultats opposés de ces deux expériences. Enfin, dans la cinquième partie, on analyse le désastre argentin de 2001-2002 et la politique de « pesification » grâce à laquelle les autorités sont

sorties de la crise, cela à partir du cadre comparatif développé dans les parties précédentes.

Dollarisation *versus* indexation interne

Pour rendre compte des situations de haute inflation, toute théorie monétaire quantitativiste ou institutionnaliste doit partir des mécanismes de protection individuels et collectifs, par lesquels les agents se défendent contre les risques de redistribution à large échelle du revenu et de la richesse. En règle générale, au fur et à mesure que ces risques s'accroissent et deviennent permanents, les agents tendent à inscrire dans leurs contrats des clauses de réévaluation automatiques : ils choisissent pour cela une unité de compte de référence, en fonction de laquelle ils vont réévaluer périodiquement les paiements dus. On observe assez vite cette réaction dans le cas des salaires, des dépôts bancaires et des contrats de dette, mais la même technique peut être adaptée ensuite à tous les contrats financiers et commerciaux : les émissions obligataires privées et publiques, les obligations fiscales, les polices d'assurance, les loyers, les droits d'auteurs, etc. Ce processus a une conséquence décisive : l'unité de compte utilisée dans les transactions décentralisées tend à se séparer de l'unité de paiement légale et dans laquelle est conduite la politique monétaire. Quand les paiements doivent être réglés, « l'unité de compte réelle » (par exemple le dollar), dans laquelle a été fixé le prix, est convertie dans l'unité de paiement officielle (le peso), au taux de réévaluation (ou au taux de change) du jour. Les prix nominaux, qui déterminent les paiements dus, se différencient des prix réels qui reflètent les ajustements initiaux du marché, c'est-à-dire les termes de l'échange – quelle que soit la qualité de ces ajustements. C'est en quoi les stratégies décentralisées de défense contre l'inflation déterminent un processus de désintégration de la monnaie. Alors que les deux fonctions monétaires doivent, en principe, être solidement ancrées l'une sur l'autre, elles tendent à se séparer et à être transférées sur des supports alternatifs, ce qui fatalement va affecter la capacité de la politique monétaire à influencer, par exemple, les décisions de dépense.

Telle a été l'expérience commune de l'Argentine et du Brésil, respectivement depuis le début des années 1970 et 1960. Cela étant – point significatif –, dès ces années, ces pays ont adopté des stratégies opposées de défense dont les effets vont peser sur l'évolution des deux économies jusqu'à aujourd'hui. Par un mélange de décisions politiques plus ou moins confuses et de réactions décentralisées, l'Argentine a choisi *de facto* le dollar comme principal substitut monétaire (comme dans l'exemple ci-dessus). En revanche, le Brésil a recouru surtout à des

indices de prix statistiques, c'est-à-dire à des substituts domestiques reflétant une stratégie institutionnelle plus autocentrée.

En Argentine, l'adoption précoce du dollar comme principal instrument de protection contre l'inflation a affecté les deux fonctions monétaires : les agents ont continué à utiliser pour partie le peso dans leurs paiements quotidiens, tout en utilisant le dollar pour compter, épargner, s'endetter ou investir, que ce soit sous la forme d'instruments offerts par les banques locales, de dollars cash ou de capitaux placés à l'étranger. Ce processus a été déterminé notamment par une politique macroéconomique de mauvaise qualité : on a observé un régime d'inflation hautement instable, marqué par le recours massif au seigneuriage[3] et par trois grands épisodes de crise entre 1973 et 1985. Chacun a vu une chute brutale du taux de change, une accélération violente des prix, une augmentation ponctuelle et peu réversible du niveau global de dollarisation, une large redistribution de la richesse privée aux dépens des épargnants domestiques ; enfin, à chaque étape, le système bancaire a subi des chocs majeurs qui au total vont l'affaiblir considérablement[4].

Au Brésil, en revanche, le même processus de désintégration monétaire s'est développé dans un contexte marqué par une accélération beaucoup plus progressive de l'inflation, avec des déficits budgétaires plus bas, un moindre appel au seigneuriage, moins de chocs monétaires et une croissance moyenne nettement supérieure[5]. Malgré l'accélération tendancielle de l'inflation, le monopole de la monnaie nationale sur les paiements a été bien mieux préservé : les dépôts en devises n'ont jamais pris l'importance qu'ils ont eue très vite en Argentine (comme dans beaucoup d'autres pays en développement) et, de même, l'usage du dollar dans les transactions courantes n'a jamais pris la même extension. Les contrôles de capitaux ont également été préservés beaucoup plus longtemps que dans la majorité des pays latino-américains, en dépit des pressions exercées par

3. On utilise ici la définition élémentaire du seigneuriage comme la capacité de création monétaire de la Banque centrale, utilisée comme mécanisme de financement courant de l'État ou des banques, c'est-à-dire sous la forme de transfert direct de monnaie de base.
4. F. A. Sturzenegger, « Description of a Populist Experience : Argentina, 1973-1976 », *in* R. Dornbusch, S. Edwards, (eds.), *The Macroeconomics of Populism in Latin America*, Chicago (IL), The University of Chicago Press, 1991, p. 77-121 ; T. J. T. Baliño, « The Argentine Banking Crises », *in* V. Sundararajan, T. J. T. Baliño, (eds.), *Banking Crises : Cases and Issues*, Washington (DC), International Monetary Fund, 1991, p 58-112.
5. A. Fishlow, « Indexing Brazilian Style : Inflation without Tears ? », *Brookings Papers on Economic Activity*, 1974 (1), 1974, p. 261-280 ; A. Lara Resende, « Estabilização e reforma : 1964-1967 », *in* M. de Paiva Abreu (ed.), *A ordem do progresso : cem anos de política econômica republicana, 1889-1989*, Rio de Janeiro, Campus, 1990 ; M. H. Simonsen, *30 anos de indexação*, Rio de Janeiro, Fundação Vargas, 1995.

divers groupes d'intérêts, nationaux ou internationaux. Cela reflétait de fait un consensus relativement large, observé pendant et après le régime militaire (1964-1984), autour d'un régime économique relativement contrôlé et autocentré[6].

L'opposition entre la dollarisation de type argentin et les méthodes brésiliennes d'indexation interne a eu des conséquences directes sur l'offre de services monétaires et financiers privés par laquelle les externalités de réseaux s'institutionnalisent. D'un côté, ancrer les prix et une part des paiements sur le dollar ne demande pas un système financier très sophistiqué. Comme on l'a vu en Europe de l'Est avant la transition, les formes d'échanges les plus élémentaires peuvent suffire, avec presque aucun guidage des institutions publiques. Le dollar se présente alors à chacun comme une alternative presque naturelle à la monnaie locale décrédibilisée. L'indexation interne, adoptée au Brésil, comme substitut à l'unité de compte nationale, demande en revanche un niveau élevé de coordination entre acteurs privés et institutions publiques. Elle suppose notamment une large confiance dans les institutions qui supportent cette stratégie et dans ceux qui les gouvernent.

Ainsi, les indices de prix statistiques doivent être publiés rapidement, ils doivent être fiables et résister à des chocs économiques et monétaires violents[7]. Dès lors qu'ils acquièrent un rôle stratégique dans la protection individuelle et collective contre l'inflation, leur fiabilité devient un enjeu central : s'il s'avère qu'ils sont faux ou truqués, l'enjeu de richesse peut déclencher des mouvements violents de fuite devant la monnaie nationale et ses substituts domestiques, vers le dollar. On relève d'ailleurs que de nombreux acteurs sociaux (organisations professionnelles, syndicats, régions) ont développé leurs propres indices de prix, assurant ainsi une pluralité disciplinante des instruments d'indexation. C'est donc à la fois la stabilité macroéconomique, l'épargne privée et la légitimité de l'action publique qui est investie dans ce choix institutionnel. En outre, l'indexation appelle une offre compétitive

6. Ce constat se vérifie au moins jusqu'au début des années 1990, marquées par l'adoption d'une politique progressive d'ouverture financière et commerciale. En revanche, l'économie argentine s'est ouverte sur le plan financier et monétaire beaucoup plus tôt que sur le plan commercial. Plus que le Brésil, elle reste dominée aujourd'hui par une ouverture financière bien supérieure à celle de l'économie réelle.

7. Le bien public, représenté par l'indexation, renvoyait pour une part à l'intégrité des diverses institutions publiques chargées de produire les principaux indices, mais il découlait aussi de la pluralité des indices produits entre autres par certaines professions, pour des secteurs limités, ou bien par les syndicats, dans le but d'assurer les conditions d'une négociation salariale équitable. En ce sens, la concurrence entre indices était une condition de stabilité de ce régime monétaire. Aujourd'hui encore, le Brésil dispose d'indices de prix hebdomadaires, certes moins fiables que les indices mensuels, mais qui sont directement utilisés par la Banque centrale dans sa politique de ciblage d'inflation.

et diversifiée de services financiers privés, protégés contre l'inflation grâce à l'incorporation de ces indices : ces actifs doivent être libellés dans la monnaie nationale et offrir une rémunération (réelle) prévisible, de même que des services de liquidité efficaces. Une véritable fonction de production doit donc être développée, incluant des capitaux propres, de la technologie financière et des compétences professionnelles. Un bon exemple est donné par le système de paiement interbancaire qui, au Brésil, a été depuis les années 1980 remarquablement rapide et efficace[8]. En revanche, si les règlements sont lents, si leur durée est imprévisible ou s'ils sont sujets à des risques de liquidité ou de contrepartie, une inflation élevée peut très vite détruire le fonds de roulement des entreprises. Par définition, ces capitaux sont en grande partie investis dans le *float* interbancaire, c'est-à-dire dans de la monnaie de base. Ils sont donc directement exposés à l'inflation : une surprise inflationniste peut décapitaliser brutalement les entreprises et imposer ainsi un choc d'offre violent à l'économie. Un autre exemple est l'émission, à partir de 1987, de bons du Trésor brésiliens indexés sur l'inflation, qui a créé la base pour une croissance rapide des émissions de titres privés ; largement acquis par les investisseurs privés et institutionnels ces titres ont aussi fait l'objet de marchés secondaires liquides, eux-mêmes protégés contre l'inflation. Malgré l'accélération régulière des prix, les années suivantes ont vu une croissance rapide des bilans privés (en termes réels), mais aussi des compétences des grands intermédiaires financiers et de leur infrastructure technique. Au même moment, au début des années 1990, les banques argentines étaient presque entièrement détruites par l'érosion inflationniste de toute épargne formelle et la dollarisation incontrôlée de l'économie.

Des institutions rationnelles mais non soutenables

La dollarisation comme l'indexation interne sont à court terme des réponses rationnelles à l'inflation, tant au plan individuel que collectif : elles protègent et les agents et les échanges marchands contre les risques redistributifs. Cela étant, elles ne sont pas soutenables sur une longue période : elles ont des conséquences négatives croissantes sur l'économie réelle et elles ne permettent pas de repousser indéfiniment la stabilisation. Elles accommodent les effets immédiats de l'inflation mais ne résistent pas indéfiniment à son accélération.

8. Cf. R. Listfield, F. Montes-Negret, *Brazil's Efficient Payment System : A Legacy of High Inflation*, Washington (DC), The World Bank (coll. « Policy Research Working Paper », 1680), novembre 1996 [multigr.]. En Argentine, en revanche, jusqu'à la fin des années 1990, les règlements entre les banques commerciales et la Banque centrale se réalisaient encore, pour une large partie, en cash, c'est-à-dire par des camions blindés.

Le coût d'un tel processus de désintégration monétaire est en effet très élevé, en termes d'ajustement macroéconomique, mais aussi pour l'évolution de la structure productive et donc pour la croissance. La raison est la suivante. En principe, la correction ponctuelle des prix relatifs dans un secteur donné (par exemple l'agriculture), ou bien un choc sur le taux de change, doivent entraîner un ajustement permanent de l'ensemble des prix relatifs. Par exemple, les biens agricoles vont devenir plus chers et la profitabilité relative de ce secteur va augmenter. En principe toujours, les facteurs de production (capital et travail) vont alors se réallouer progressivement, de sorte que la structure d'offre de l'économie s'ajustera aux signaux de marché et augmentera sa capacité à produire les biens les plus demandés et les plus valorisés.

Toutefois, cela a une contrepartie : un certain nombre d'agents vont subir une perte de revenu – consommateurs de produits agricoles ou d'énergie importée par exemple. L'ajustement de l'économie par les prix relatifs implique un transfert de revenu entre classes d'agents. Le problème, dans un régime de haute inflation, est leur capacité déclinante à différencier deux phénomènes : d'un côté, la modification des prix relatifs qui contribue à l'ajustement réel parce qu'il implique une évolution des raretés relatives ; de l'autre, l'inflation qui est un glissement homothétique des prix et qui n'affecte pas les profitabilités relatives. L'indexation comme la dollarisation impliquent une protection individuelle contre *tout* mouvement de prix. Dans leur principe, elles ne font donc pas la différence entre ajustement des prix relatifs et inflation. Toute perte de pouvoir d'achat potentielle, qu'elle soit due à une « vraie » inflation ou à une hausse des prix sectoriels, va donc se voir opposer la même réponse : tout le monde va chercher à se protéger contre le transfert de revenu en augmentant ses propres prix et salaires. Par exemple, les producteurs de biens ou des services non échangeables internationalement vont fixer leurs prix directement en dollars, dès lors qu'ils *percevront* comme de l'inflation ce qui n'était initialement qu'une correction des termes de l'échange.

C'est pourquoi tout choc ponctuel sur les prix relatifs tend à se transformer en un accroissement généralisé du niveau des prix, c'est-à-dire en de l'inflation : le mécanisme est autoréalisateur. Une première conséquence structurelle est que la résistance collective aux effets redistributifs de l'inflation se traduit par une rigidité croissante de l'échelle des prix relatifs et des rentabilités relatives vis-à-vis de tout choc nominal (prix sectoriels, taux de change) [9]. Le glissement du change va produire de plus en plus d'inflation et de moins en moins d'ajustement réel, si

9. Cela n'implique pas toutefois que toutes les inégalités sociales soient rigidifiées. Par exemple, les classes les plus pauvres, qui n'ont pas accès au système bancaire et qui opèrent entièrement en cash, sont très mal protégées contre l'inflation.

bien que le transfert de revenu vers l'extérieur impliqué par la dépréciation sera bloqué : le rééquilibrage des comptes extérieurs sera plus compliqué et l'ajustement de la structure sectorielle de l'économie plus lent.

Second problème, observé surtout dans un cadre d'indexation, le mécanisme de formation des prix va se montrer de plus en plus adaptatif *(backward-looking)* : le rythme d'inflation acquis va avoir tendance à se reproduire d'une période à l'autre, en incluant tous les chocs intermédiaires. C'est l'« inflation inertielle » qui, à la rigidité des prix relatifs, ajoute une rigidité à la baisse du rythme acquis d'inflation. Cela se traduit en tendance par un profil d'accélération par paliers, certes peu violente mais très difficile à contrôler. Plus la défense individuelle et collective contre l'inflation se généralise, plus la stabilisation nominale est difficile en raison de la perte de contrôle de la politique monétaire sur la dynamique des prix.

Trois générations de politiques de stabilisation

Au cours des dernières décennies, l'histoire intellectuelle et politique des plans de stabilisation a été dominée par les diverses solutions qu'on a tenté d'apporter à ces problèmes. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, des stratégies orthodoxes, qui reposent principalement sur les instruments budgétaires et monétaires, ont été mises en échec répétitivement par des régimes d'inflation inertielle : ces plans ont eu tendance à donner des résultats partiels ou très lents, à un coût élevé en termes de production et d'emplois. Tel a été en particulier le cas des plans monétaristes purs, comme le plan de Martinez de Hoz en Argentine à la fin des années 1970 [10]. Ces échecs ont conduit à l'adoption d'une seconde génération de programmes, dits hétérodoxes, fondés explicitement sur une analyse inertielle de l'inflation. En plus d'une « thérapie de choc » au plan macroéconomique, allant

10. Pour l'expérience argentine sous de Hoz, cf. G. Calvo, « Fractured Liberalism : Argentina under Martinez de Hoz », *Economic Development and Cultural Change*, 34 (3), 1986, p. 511-533. Sur la stabilisation orthodoxe en Bolivie en 1985, cf. la contribution de J.-A. Morales, « Inflation Stabilization in Bolivia », *in* M. Bruno, G. Di Tella, R. Dornbusch, S. Fischer, (eds.), *Inflation Stabilization : The Experience of Israel, Argentina, Bolivia and Mexico*, Cambridge (MA), The MIT Press, 1988, p. 307-347. Une des sources principales d'inspiration de ces programmes est venue de l'expérience allemande de 1922-1923, telle qu'elle est interprétée dans T. J. Sargent, « The Ends of Four Big Inflations », *in* R. E. Hall (ed.), *Inflation : Causes and Effects*, Chicago (IL), Chicago University Press, 1982, p. 41-97 ; voir aussi R. Dornbusch, S. Fischer, « Stopping Hyperinflations, Past and Present », *Weltwirtschaftliches Archiv*, 122 (1), 1986, et C. Vegh, « Stopping High Inflation : An Analytical Overview », *IMF Staff Paper*, sept. 1992.

de pair généralement avec un ancrage du change, ils reposaient sur des mesures relativement larges de blocage des prix et des salaires, associées à diverses mesures de désindexation, légales ou incitatives [11]. On ne cherchait donc plus à obtenir la désinflation au moyen d'une seule ancre nominale – l'offre de monnaie ou bien le change – qui, une fois sous contrôle, aurait imposé un ralentissement de l'ensemble des autres prix. Le trait original de ces stratégies était le recours à des ancres multiples et à une intervention dans les contrats privés, c'est-à-dire à une suspension plus ou moins large des ajustements de marché – d'où l'hétérodoxie. Cette nouvelle génération de programmes, qui a dominé intellectuellement la seconde moitié de la décennie, a réussi en Israël (1985) et au Mexique (1987), mais elle a échoué rapidement en Argentine (1985) et presque immédiatement au Brésil (1986) [12]. Ces plans ont été suivis par une série de programmes moins cohérents, mis en œuvres par des gouvernements décrédibilisés, dont le résultat le plus spectaculaire a été l'hyperinflation argentine de 1989-1990, une des plus violentes de l'histoire [13].

Dans les deux pays, la stabilisation a été finalement le résultat d'une troisième génération de programmes : la loi de convertibilité argentine d'avril 1991, qui a établi un *currency board*, et le plan Réal brésilien de 1994. Leur caractéristique principale est de ne plus chercher, comme les stratégies orthodoxes et hétérodoxes, à *rendre* à l'unité de paiement nationale la fonction d'unité de compte, captée par une unité alternative, perçue comme parasitaire (dollar ou indice). Plutôt que de conduire les agents privés à compter en pesos ou en cruzeiros dans leurs contrats, ces deux programmes avaient en fait un objectif nettement moins ambitieux : ils étaient fondés sur le constat que les agents n'abandonneraient pas l'unité de compte alternative et que c'était à partir d'elle, en lui transférant la

11. Sur les principes sur lesquels reposent les stratégies hétérodoxes, voir R. Dornbusch, M. H. Simonsen, *Inflation Stabilization with Incomes Policy Support*, Washington (DC), The Group of Thirty, 1987.

12. Sur les expériences des années 1985-1987, voir notamment les contributions réunies dans M. Bruno, G. Di Tella, R. Dornbusch, S. Fischer, (eds.), *Inflation Stabilization...*, *op. cit.*, ainsi que M. Bruno, « Sharp disinflation strategy : Israël 1985 », *Economic Policy*, 1 (2), 1986, p. 379-408 ; D. Heymann, « The Austral Plan », *American Economic Review*, 77 (2), 1987, p. 284-287 ; P. Arida, A. Lara Resende, « Inertial Inflation and Monetary Reform : Brazil », *in* J. Williamson (ed.), *Inflation and Indexation, Argentina, Brazil and Israel*, Washington (DC), The MIT Press, 1985.

13. Voir notamment L. A. Giorgio, *Crisis financiera, Reestructuración bancaria y hiperinflación en Argentina*, Buenos Aires, Banco central de la República de Argentina, 1989 [multigr.] ; M. Kiguel, N. Liviatan, « Inflationnary Rigidities and Orthodox Stabilization Policies : Lessons from Latin America », *The World Bank Economic Review*, 2 (3), 1988 ; J. J. Llach, *La naturaleza institucional e internacional de las hiperestabilizaciones*, Buenos Aires, Instituto Torcuato Di Tella, 1985.

fonction d'unité de paiement, qu'un ordre monétaire stable pourrait être reconstruit. Il valait mieux accepter cet état de fait que de tenter encore une fois, après tant d'échecs, de réduire à la marge le dualisme introduit par des institutions monétaires concurrentes (dollar ou indice).

Telle était la logique du *currency board* en Argentine : la monnaie nationale a été ancrée au pair sur le dollar de manière à ce que les deux monnaies deviennent de parfaits substituts, toutes les fonctions du peso étant transférées légalement au dollar, y compris le cours forcé. Le constat implicite était que le dollar avait, de fait, acquis un quasi-monopole sur la fonction d'unité de compte ainsi que sur une bonne part de la fonction d'unité de paiement : la dernière chance de survie du peso était de l'ancrer le plus solidement possible sur le dollar. Pour le moins, un peu de seigneuriage serait conservé, de même que la possibilité formellement rejetée, mais *de facto* préservée, de revenir ultérieurement à un régime standard de banque centrale indépendante. Pour que l'engagement soit crédible, l'institut argentin d'émission a été en effet soumis à des règles extrêmement strictes : toute la monnaie de base devait être entièrement adossée à des réserves de change en dollars, en flux et en stocks, ce qui, entre autres, interdisait toute acquisition d'actifs domestiques. Conséquence : toute sortie de capital impliquait une contraction de l'offre de monnaie et du crédit, *via* un multiplicateur négatif, sans aucune possibilité de stérilisation [14]. Les taux d'intérêt étaient donc déterminés directement par la politique de la Réserve fédérale américaine, à laquelle s'ajoutait la prime de risque pays établie sur les marchés de capitaux internationaux.

Ce régime avait deux conséquences principales sur le fonctionnement de l'économie. D'abord, l'impossibilité de toute création discrétionnaire de monnaie par la Banque centrale impliquait qu'il n'y avait plus de prêteur en dernier ressort, si bien que les banques commerciales étaient exposées directement au risque de crise autoréalisatrice : la simple anticipation d'une crise de liquidité, fondée ou non, pouvait conduire les agents à se ruer sur le système bancaire et à créer eux-mêmes l'événement, sans que les autorités aient beaucoup de moyens de s'opposer à une telle dynamique. [15]. Cela a justifié la vente à des grands groupes financiers

14. D. Cavallo, J. Cottani, « Argentina's Convertibility Plan and the IMF », *American Economic Review*, 87 (2), 1997, p. 17-22 ; A. Canavese, « Hyperinflation and Convertibility-Based Stabilization in Argentina », *in* A. Zini (ed.), *The Market and the State in Economic Development in the 1990's*, Amsterdam, Elsevier, 1992.

15. Voir G. Caprio, M. Dooley, D. Leipziger, C. Walsch, *The Lender of Last Resort Function Under a Currency Board : The Case of Argentina*, Washington, The World Bank (coll. « Policy Research Working Paper », 1648), sept. 1996 [multigr.], pour la crise Tequila de 1995 et comment l'effondrement de l'ensemble du système bancaire a été évité *in extremis*. Cf. également Ch. Calomiris, A. Powell, *Can Emerging Market Bank Regulators Establish*

internationaux d'une majorité des banques commerciales privées : la fonction de prêteur en dernier ressort devait ainsi être privatisée et internationalisée, via ces réseaux internationaux qui, en cas de problème, apporteraient à leurs filiales argentines la liquidité nécessaire. L'histoire a montré la naïveté d'un tel calcul.

Deuxième conséquence : comme le taux de change ne pouvait plus être modifié, l'ajustement des prix relatifs, en réponse à des chocs de compétitivité/prix (coûts salariaux, contagion internationale, prix internationaux, etc.), a été transféré directement sur les ménages et les entreprises ; en cas, par exemple, de dépréciation du change d'un partenaire commercial majeur (tel que le Brésil), ou bien en cas de choc pétrolier, la compétitivité des entreprises argentines ne serait rétablie que par une réduction *nominale* de leurs coûts de production, et notamment des salaires qu'elles versent. En somme, on a radicalisé, en l'inscrivant dans une règle institutionnelle, la perte de l'instrument de change observée au cours des années antérieures : comme dans tout régime monétaire fractionné, où l'unité de paiement (et donc le taux de change) ne permet plus de modifier les prix relatifs, seuls des ajustements de prix décentralisés, décidés par chaque producteur, pouvaient répondre à des chocs sur le change réel.

L'originalité de l'expérience brésilienne

La dernière période de haute inflation au Brésil a commencé après l'échec en 1991 du plan Collor, de type orthodoxe [16], et elle s'est achevée en juin 1994 avec le plan Réal, alors que la hausse des prix atteignait le seuil symbolique de 50 % mensuel. Le succès technique du plan Réal, comme de la loi de convertibilité argentine, n'a reposé sur aucune surprise en matière de politique économique ou aucun choc sur les anticipations : les deux programmes ont été discutés et approuvés par le Parlement, plusieurs semaines avant leur mise en œuvre, de manière que les agents connaissaient à l'avance le « vrai modèle » de la stabilisation. La coordination n'était donc pas le résultat *ex post* de la réaction décentralisée des agents face au lancement du plan, mais elle reposait sur une délibération publique *ex ante*. Autre point commun entre les deux programmes – on l'a dit –, aucun des deux ne visait la désindexation de la vieille unité de paiement : ils reposaient au contraire sur le principe d'une indexation totale et volontaire de l'ensemble de l'échelle des prix

Credible Discipline ? The Case of Argentina, 1992-1999, Cambridge (MA), National Bureau of Economic Research (coll. « Working Paper », 7715), mai 2000 [multigr.].

16. E. Modiano, « A ópera dos três cruzados : 1985-1989, *in* M. P. Abreu, *A Ordem do Progresso, cem anos de política econômica republicana, 1889-1989*, Rio de Janeiro, Campus, 1990.

sur l'unité de compte alternative. Toutefois, conformément à l'expérience nationale, cela n'impliquait pas que le Brésil embrasse le dollar, comme l'Argentine, mais un indice des prix. La réforme monétaire du plan Réal allait ainsi prolonger l'approche autocentrée adoptée depuis vingt ans par le Brésil [17].

L'originalité du programme renvoie aux conditions dans lesquelles, en quelques mois, les deux fonctions monétaires ont été successivement stabilisées et à la manière très précautionneuse par laquelle l'État est intervenu dans les contrats privés. Les expériences hétérodoxes récentes avaient montré en effet qu'une des sources récurrentes d'échec découlait de l'interaction déstabilisatrice entre les annonces stratégiques du gouvernement et les anticipations que formaient immédiatement les agents (succès ou échec du plan, évolution de l'inflation, etc.). Qui plus est, leurs réactions pourraient être d'autant plus déstabilisatrices que le plan reposait sur des mesures de blocage des prix et de désindexation, susceptibles de créer un risque redistributif majeur. Un programme peu crédible – pour de bonnes ou de mauvaises raisons – pouvait ainsi provoquer des réactions de défense violentes de la part des agents, précipitant l'échec [18].

Connaissant ces risques, les concepteurs du plan Réal ont commencé par traiter l'unité de compte, préalablement à la stabilisation nominale proprement dite. Depuis le début des années 1960, l'indexation avait été un processus décentralisé par lequel les prix inscrits dans les contrats avaient été liés à un grand nombre d'indices : le rythme d'ajustement pouvait varier (hebdomadaire, mensuel, etc.), certains agents choisissant en outre un indice des prix à la consommation, d'autres un indice des prix à la production, ou bien un indice sectoriel ou même régional. En d'autres termes, la monnaie nationale n'avait pas seulement perdu sa fonction d'unité de compte, mais celle-ci avait été fractionnée. On a donc commencé par la « renationaliser ».

Dans un premier temps, entre février et juin 1994, on a cherché à coordonner de nouveau tous les agents, privés et publics, sur une unité de compte unique – l'*Unidade Real de Valor* (URV) – que la Banque centrale a commencé à publier quotidiennement et qui était de fait, mais pas officiellement, ancrée sur le dollar. Pour assurer la convergence sur l'URV, on a imposé par la loi que tous les *nouveaux* contrats formés dans le pays adoptent cette unité de compte et que l'ensemble des contrats de travail existants soient convertis.

17. Sur le plan Réal cf. G. H. B. Franco, *The Real Plan and the Exchange Rate*, Princeton (NJ), International Economic Section, Department of Economics, Princeton University (coll. « Essays in International Finance », 217), 2000 ; J. Sachs, A. Zini, « Brazilian Inflarion and the Plano Real », *World Economy*, 19 (1), 1996, p. 13-37.

18. M. Kiguel, N. Liviatan, « Inflationnary Rigidities and Orthodox Stabilization Policies… », *op. cit.*

Ensuite, des incitations fortes étaient créées pour convertir *volontairement* les autres contrats préexistants, notamment les contrats financiers : les agents ont eu cinq mois pour s'ajuster à la nouvelle règle et négocier comme ils l'entendaient les conditions de ces conversions multiples. Résultat : le processus d'indexation de l'économie, en cours depuis les années 1960, a été achevé et unifié ; en juin ne subsistait plus qu'une seule unité de compte alternative qui, ainsi « renationalisée », se présentait à nouveau comme un bien public. Autre conséquence : unités de compte et de paiement étaient entièrement séparées. Tout le monde comptait dans l'URV, qui supportait la totalité de l'échelle des prix, mais payait dans la vieille unité de paiement inflationniste – le cruzeiro. L'inflation de 48 % enregistrée au cours de ce mois reflétait donc virtuellement un glissement homothétique de l'ensemble des prix relatifs, exprimé dans cette unité : une pure inflation, sans aucun ajustement des prix relatifs, ces derniers s'effectuant uniquement en URV[19]. Reconstruire une monnaie intégrée et fonctionnelle avait demandé, en somme, que l'on passe par une dissolution presque complète de l'ancienne monnaie. Il en résultait une situation fort curieuse : d'un côté, l'économie semblait recouvrer formellement une capacité à ajuster ses prix relatifs, grâce à l'émergence d'une unité de compte unique qui supportait l'ensemble de l'échelle de prix ; mais de l'autre, elle avait perdu toute ancre monétaire puisque la politique de la Banque centrale n'avait plus aucun effet sur l'évolution des prix nominaux en cruzeiros. Les autorités étaient donc exposées à un risque majeur : en cas d'échec ultérieur du programme, elles risquaient de se retrouver sans aucun instrument de contrôle monétaire.

Une fois ces étapes réalisées, une réforme monétaire classique a pu être mise en œuvre avec succès. Au 1er juillet, l'unité de paiement officielle reposant sur le cours légal a été transférée sur l'URV, qui est devenue le réal et a été entièrement substituée au cruzeiro. Toutes les obligations de paiement inscrites dans les contrats et les actifs financiers ont été converties, l'ancienne monnaie fiduciaire a été retirée et la Banque centrale a commencé à conduire une politique monétaire et une politique de change en réal. De 48 % en juin, l'inflation dans l'unité de paiement officielle est tombée à 7,8 % en juillet, puis 1,9 % en août et elle est restée inférieure à 2 % pendant les deux années qui suivirent. Cette fin soudaine de l'inflation, comparable à celle observée lors de la stabilisation allemande de 1923 ou israélienne de 1986, a ainsi entièrement validé les hypothèses théoriques originales sur lesquelles reposait le plan Réal. En effet, la nouvelle monnaie

19. L'inflation en URV a été estimée à 3,7 % entre février et juin (J. Sachs, A. Zini, « Brazilian Inflation and the Plano Real », *op. cit.*).

nationale était formellement aussi désindexée que le cruzeiro, à la fin juin, était parfaitement indexé.

Néanmoins, une question restait ouverte – et elle était cruciale –, celle de savoir si, au jour de son introduction, les agents n'avaient pas réindexé invisiblement le réal sur une nouvelle unité de compte alternative, indice ou devise. Après tout, la crédibilité anti-inflationniste des autorités ne restait-elle pas aussi basse qu'auparavant ? La réponse, en fait, ne pouvait pas être devinée ; seule l'expérience pouvait l'apporter.

Face à cette incertitude, plutôt que d'adopter une politique d'orthodoxie monétaire (principe de crédibilité, régime de règle, autonomie de la Banque centrale, etc.), les autorités brésiliennes ont conservé des marges de manœuvre les plus larges possible. Entrant dans une phase postinflationniste fort incertaine, elles prenaient donc le cap exactement opposé à celui adopté trois ans plus tôt en Argentine, où les autorités avaient accepté de se lier les mains de la manière la plus étroite. En d'autres termes, on posait qu'une capacité à mener une politique discrétionnaire était préférable pour renforcer le jeune réal. Non seulement la Banque centrale brésilienne est restée une des moins autonomes au monde vis-à-vis des gouvernements, mais très peu a été dit en 1994 quant aux principes qui conduiraient la nouvelle politique monétaire. Plutôt que d'inscrire le taux de change dans la loi, on a observé une succession rapide de régimes de change qui a pu contribuer à relâcher tout lien éventuel sous-jacent avec le dollar. Ainsi, immédiatement après la réforme monétaire, les autorités ont laissé flotter le change, qui s'est apprécié du pair jusqu'à 0,83 réal par dollar, tout en intervenant de temps à autre. Puis un ancrage fixe mais ajustable a été adopté en mars 1995, avec de larges interventions intra-bandes (stérilisées). Enfin, en janvier 1999, après un long combat contre des sorties massives de capitaux depuis le défaut de paiement russe du mois d'août précédent, ce régime a été abandonné : on a laissé flotter le réal, et la Banque centrale a adopté une stratégie de ciblage de l'inflation qui, de fait, donnait la priorité aux instruments domestiques de politique monétaire – singulièrement les taux d'intérêt – par rapport aux taux de change [20].

Cette crise de janvier 1999 fut clairement le test le plus redoutable auquel pouvait être exposé le réal. Ce fut le moment désisif où il a été finalement possible de savoir si l'économie avait été seulement purgée de son rythme d'inflation acquis, lorsqu'on l'avait fait glisser sur une unité de paiement non inflationniste,

20. J. Bogdanski, P. Springer de Freitas, I. Goldfajn, A. Tombini, « Inflation targeting in Brazil : Shocks, Backward-Looking Prices, and IMF Conditionality », *in* Bank for International Settlements, *Modelling Aspects of the Inflation Process and the Monetary Transmission Mechanism in Emerging Market Countries*, (coll. « BIS Papers », 8), nov. 2001, p. 82-108 ; G. H. B. Franco, *The Real Plan and the Exchange Rate, op. cit.*

ou bien si le mécanisme de formation des prix avait été modifié de manière à assurer des ajustements permanents des termes de l'échange, et donc des transferts de revenus intersectoriels permettant l'ajustement de l'économie réelle (ici entre secteurs exposés et protégés). Face à un large choc sur le change, le public allait-il continuer d'utiliser la monnaie nationale comme unité de compte de référence, et donc supporter les transferts de revenu demandés par l'ajustement macroéconomique ? Ou bien irait-il à nouveau vers une unité de compte alternative afin de se protéger contre les effets redistributifs de la dévaluation ? Si tel était le cas, le réal aurait échoué à s'établir comme une monnaie nationale intégrée et l'inflation par paliers risquait de réapparaître très vite.

Au deuxième trimestre de 1999, la bonne nouvelle était que la première option l'avait emporté. Une dépréciation initiale de 35 % du change n'avait produit qu'une inflation annualisée de 8 %, restée à ce niveau jusqu'à la fin de l'année. Sur la même période, le prix des biens échangés internationalement avait augmenté de 11 % et celui des biens non échangés de 1,5 %. Certes, un rôle important est revenu ici à un *policy mix* très restrictif et à une inflation internationale basse[21]. Ce résultat n'en restait pas moins la meilleure indication possible qu'après des décennies d'inflation, la monnaie nationale reconstruite ne transformait plus immédiatement tout choc sur les prix relatifs en de l'inflation généralisée : elle avait retrouvé une capacité à modifier la rentabilité relative des différents secteurs. Un ajustement classique de type « courbe en J » a pu progressivement s'amorcer, reflétant la capacité recouvrée du pays à gérer à travers le change les conditions agrégées de son insertion dans les marchés internationaux.

Le désastre argentin de 2002 et la pesification

C'est peu dire que la dévaluation brésilienne a eu sur l'Argentine un impact défavorable : une intégration commerciale non négligeable dans le cadre du Mercosur, ajoutée à l'appréciation du dollar américain sur lequel le peso était ancré, a entraîné un choc adverse sur la compétitivité et quatre années de récession continue. Dans un premier temps, la contrainte de change réel a été la cause majeure de la récession de l'économie, puis les déficits publics, le gonflement de la dette publique et l'accroissement de la prime de risque souverain ont fini de

21. Voir International Monetary Fund, « Brazil : Selected Issues and Statistical Appendix », *IMF Staff Country Reports*, 99-97, sept. 1999 ; T. Baig, I. Goldfajn, *The Russian Default and the Contagion to Brazil*, Rio de Janeiro, Departement of Economic PUC-Rio (coll. « Textos para discussão », 420), 2000 [multigr.] ; J. Bogdanski, *et al.*, « Inflation targeting in Brazil : Shocks, Backward-Looking Prices, and IMF Conditionality », *op. cit.*

l'asphyxier [22]. Une série de plans de stabilisation négociés avec le FMI ont conduit à autant d'échecs, dans un contexte politique interne de plus en plus conflictuel, le tout aboutissant, en mars 2001, à une perte d'accès aux marchés internationaux de capitaux. Cette même année, une vaste opération d'échange de dette aux dépens des épargnants, en juin, a été suivie, à la fin décembre, du défaut sur l'ensemble de la dette publique, le tout conduisant finalement à l'abandon du régime de *currency board* et au flottement du peso.

Cette crise prolongée s'est accompagnée d'un processus inédit de désintégration monétaire au cours de l'année 2001, qui a pris trois directions différentes [23]. À partir d'août 2001, la croissance rapide de monnaies parallèles émises par les provinces a atteint la fonction d'unité de paiement, qui s'est fractionnée entre plusieurs supports. Puis, en fin d'année, les sorties massives de capitaux et la ruée des déposants sur les banques, dans l'anticipation d'une dévaluation du peso, ont entraîné le blocage quasi complet du système de paiements pendant plus de trois mois. Enfin, s'est posée la question de l'unité de compte, au cœur du régime bimonétaire qui venait d'exploser.

À ce point, la question pour les autorités argentines était de savoir si le peso avait une chance de survie dans un régime de change flottant. Toutes choses égales par ailleurs, l'enjeu était le même que celui auquel avaient été confrontées les autorités brésiliennes lors de la dévaluation de janvier 1999. Est-ce que la monnaie nationale résisterait au choc de change et conduirait à un ajustement permanent des prix relatifs, ou allait-on observer une accélération violente de l'inflation ? Alors que le pays sortait d'un régime bimonétaire vieux de dix ans, cela revenait à demander si on allait voir se former un marché de change sur lequel l'offre et la demande de peso pourraient s'équilibrer à un taux viable.

---

22. Sur la politique économique argentine pendant la période du *currency board*, et notamment sa phase terminale à partir de 1999, voir notamment : G. Calvo, A. Izquierdo, E. Talvi, *Sudden Stops, the Real Exchange Rate and Fiscal Sustainability : Argentina's Lessons*, Inter-American Development Bank, Research Department, 2003 [multigr.] ; A. De la Torre, E. Levy Yeyati, S. Schmuckler, « Living and Dying with Hard Pegs : the Rise and Fall of Argentina's Currency Board, Washington », *Economia*, 3 (2), 2003 ; S. Galiani, D. Heymann, M. Tommasi, « Great Expectations and Hard Times : The Argentine Convertibility Plan », *ibid.* ; R. Hausman, A. Velasco, « Hard Money's Soft Underbelly : Understanding the Argentine Crisis », *Brookings Trade Forum*, 2002 ; G. della Paollera, A. M. Taylor, *Gaucho Banking Redux*, Cambridge (MA), National Bureau of Economic Research (coll. « Working Paper », 9457), janvier 2003 [multigr.]. Une revue de la littérature sur cette période est proposée par J. Sgard, « Ce qu'on en dit après : Le "currency board" argentin et sa fin tragique », *Revue d'Économie Financière*, 75, 2004, p. 129-151.

23. J. Sgard, *L'économie de la panique : faire face aux crises financières*, Paris, La Découverte, 1990.

Ou bien les agents allaient-ils choisir de manière discrète entre deux institutions monétaires mises subitement en concurrence – le dollar et le peso ? Pour parler de manière imagée, est-ce que le choix entre les deux monnaies relevait d'une concurrence entre deux marques de voitures ou bien d'une décision unique entre conduire à gauche ou à droite ?

Les conditions étaient au départ exceptionnellement défavorables : une grande partie du secteur bancaire privé était insolvable, les pouvoirs publics étaient largement discrédités et les multiples externalités de réseaux formées autour de la règle bimonétaire étaient rompues. À très court terme, les agents pouvaient se recoordonner autour d'une seule des deux unités monétaires, quitte, si celle-ci devait être le dollar, à ce que la valeur du peso converge rapidement vers zéro. Ainsi, le risque principal au premier trimestre de 2002 n'était pas une hyperinflation, comme on l'a beaucoup dit à l'époque, mais la destruction, à brève échéance, du peso sur le marché de change, dont la *conséquence* aurait été l'explosion des prix intérieurs.

Une expérience historique exceptionnelle éclaire les risques induits par la rupture du *currency board* argentin : l'hyperinflation de la Hongrie en 1946 et l'émission d'une monnaie indexée, telle qu'elle a été analysée par Bromberger et Makinen[24]. En janvier 1946, sous l'occupation soviétique, alors que l'inflation avait déjà atteint un rythme très élevé, les pouvoirs publics ont décidé d'indexer les obligations fiscales et les comptes du Trésor dans les banques commerciales, cela afin de protéger la valeur réelle des recettes budgétaires. Peu après, la population a pu bénéficier de cette innovation institutionnelle et, assez rapidement, une part croissante des prix des services publics a également commencé à être libellée en unité de compte « réelle ». Ainsi, la nouvelle unité de compte s'est étendue à une grande partie des contrats financiers et à certains marchés de biens et de services. En mai, étape décisive, des billets de banques spécifiques ont été émis dans la nouvelle unité de compte, transformée ainsi en instrument de paiement. L'économie était donc devenue *de facto* bimonétaire et la population pouvait, dans une assez large mesure, arbitrer entre une unité forte et une unité inflationniste. Le résultat a été frappant : en juillet 1946, l'inflation dans l'unité non protégée a atteint $4{,}2 \times 10^{16}$, ce qui est sans doute un record historique. Et, à la fin du mois, quand cette unité a été retirée, la contrepartie de la totalité de l'agrégat monétaire pour l'ensemble du pays pouvait être échangée au marché noir contre 2 300 dollars[25].

24. W. A. Bromberger, G. E. Makinen, « The Hungarian Hyperinflation and Stabilization of 1945-1946 », *Journal of Political Economy*, 91 (5), 1983, p. 801-824.

25. *Ibid.*

Ce « risque hongrois » éclaire les stratégies de réforme monétaire suivies par le Brésil et l'Argentine, lorsque ces pays ont tenté de reconstruire une monnaie nationale non inflationniste et non dollarisée. Dans le cas brésilien, on l'a vu, un mélange calculé d'obligations légales et d'incitations a conduit au transfert progressif des prix et des contrats sur l'URV, un peu comme au cours des premiers mois de l'expérience hongroise. Mais, contrairement à ce dernier cas, les autorités brésiliennes n'ont jamais laissé l'unité de compte non inflationniste se transformer en une monnaie parallèle, en lui accordant la fonction d'unité de paiement, c'est-à-dire en permettant l'émission de cash ou de moyens de paiements bancaires protégés, ce qui l'aurait mise en concurrence directe avec l'unité faible dans une économie devenue bimonétaire. Tout au long du plan Réal, les agents brésiliens n'ont pas eu d'autre choix que de régler toutes leurs obligations contractuelles et légales dans la vieille unité inflationniste, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement échangée contre les réaux, par une conversion *hors marché* à des conditions et à un taux fixés par les autorités (le 1er juillet 1994). En d'autres termes, celles-ci n'ont jamais perdu le contrôle des conditions dans lesquelles les deux unités pouvaient s'échanger : elles n'ont jamais laissé le public arbitrer de manière décentralisée entre elles, considérant à juste titre que la monnaie est une institution publique et non un bien marchand.

En Argentine, au début de 2002, l'option d'une substitution monétaire en hors marché, entièrement contrôlée par les autorités, était fermée depuis le jour où elles avaient laissé flotter le change. La mise en concurrence des deux monnaies par la rupture de l'ancrage institutionnel pouvait déboucher à brève échéance sur un scénario « à la hongroise » : le taux de change s'était effondré, entraînant des effets redistributifs majeurs au plan financier, les banques étaient en partie ruinées, le pays avait déclaré un défaut sur toute sa dette publique, etc. Qu'a décidé alors le fragile gouvernement argentin au début de 2002 ? Comment a-t-il échappé à la dollarisation spontanée de l'économie, et à quel prix ?

D'abord, contrairement à ce que défendaient beaucoup d'experts, il a rejeté la dollarisation volontaire et opté pour la « pesification » de l'économie, à savoir la conversion en pesos de tous les prix, des salaires, des actifs et des passifs financiers, des paiements interbancaires, etc. Dans un contexte chaotique, marqué par un degré exceptionnel d'improvisation, l'objectif était de basculer sur le seul peso les fonctions monétaires qu'il avait partagées, de fait puis de droit, avec le dollar, depuis près de trois décennies. En d'autres termes, les deux monnaies ne devaient plus être des substituts complets l'une de l'autre : la demande de monnaie nationale, et donc sa survie comme monnaie d'usage, serait soutenue par des réformes légales et institutionnelles profondes afin, pour résumer, que les externalités de réseaux se reforment autour du peso. Le problème rappelait bien celui posé par le plan Réal de 1994, à cela près qu'il devait maintenant être résolu dans le cadre

d'une crise systémique majeure et que la chute du change avait déjà impliqué une redistribution massive de richesses. Alors que l'approche brésilienne avait reposé sur des délais longs d'ajustement et de conversion des contrats, les autorités argentines ont dû agir de manière beaucoup plus autoritaire et directive, avec tous les risques que cela impliquait.

Cette approche volontariste est devenue explicite quand la pesification, initialement présentée comme volontaire et laissée à la discrétion des agents, a été ensuite imposée par la loi, à un taux de change donné. Dans un contexte de très large insolvabilité publique et privée, au cœur d'une crise sociale et politique exceptionnelle, le gouvernement a donc tenté de reconstruire au forceps – par la loi et par des interventions lourdes dans les contrats privés – une monnaie nationale intégrée.

Les résultats obtenus au bout d'un an sont très intéressants du point de vue de la théorie monétaire, en raison de leur ambivalence. D'un côté, en effet, les prix des biens et des services semblent avoir répondu positivement à la pesification : les salaires, ainsi que le prix des biens non échangeables internationalement, n'ont subi que des hausses limitées, tandis que les biens échangeables sont restés ancrés sur les prix internationaux et ont affiché de très fortes hausses en pesos. Les termes de l'échange se sont donc ajustés massivement en l'espace de quelques mois, chaque marché semblant adopter le mécanisme de prix prévu par la théorie économique. Cela impliquait logiquement des effets redistributifs massifs, en termes de niveau de vie. Mais au moins cette correction ouvrait-elle la voie à une sortie de la récession et à un ajustement de l'économie réelle, par la croissance des exportations. Toutes choses égales par ailleurs, la sortie du *currency board* avait donc produit sur ce plan des résultats comparables au flottement du réal brésilien en 1999.

D'un autre côté, on a observé une concentration de problèmes dans le secteur financier où le changement d'unité de compte a eu les effets les plus chaotiques. Depuis de longues années, beaucoup d'Argentins avaient accumulé soit une épargne soit des dettes en dollars, si bien que le glissement du change, à partir de janvier, a eu fatalement des effets redistributifs massifs : les épargnants en dollars sont devenus beaucoup plus riches, à l'inverse des débiteurs, pour autant que les uns et les autres gagnent leur vie et consomment en pesos[26]. En effet, contrairement aux marchés de biens tangibles, qui peuvent se recoordonner aisément d'une unité de compte sur une autre, les contrats financiers, qui sont par définition intertemporels,

26. Certains contrats concernés étant localisés à l'étranger, ils n'étaient de toute manière pas modifiables par des initiatives légales argentines. Dans la mesure où ils renvoyaient néanmoins à des activités économiques du secteur non échangeable argentin (comme les services publics privatisés fournis par des entreprises étrangères), cet effet redistributif allait surtout se traduire par de larges défauts sur la dette extérieure privée.

sont conçus pour que les obligations monétaires restent inchangées dans l'unité de compte choisie, quelles que soient les évolutions de l'environnement et notamment de la politique économique. On l'a vu dans le cas du plan Réal, la réponse brésilienne à ce problème redistributif, et au risque de réactions déstabilisantes de la part des agents, avait été de limiter au maximum les interventions autoritaires dans les contrats financiers : on a incité les agents à substituer volontairement l'URV à leur unité de compte contractuelle, en leur donnant quatre mois pour cela. En Argentine en revanche, quand la pesification a été décidée, de larges effets redistributifs avaient *déjà* eu lieu, qui mettaient, de fait, dans une situation d'insolvabilité de nombreux agents incapables de servir leurs anciennes dettes contractées en dollars. Mais cette redistribution de richesse, dans les faits, restait largement virtuelle : les emprunteurs finaux ainsi que les intermédiaires financiers insérés entre eux et les épargnants étaient incapables d'assurer les transferts de richesses impliqués par l'effet du change, sur les contrats de dettes. La logique contractuelle ne pouvait donc qu'être interrompue à large échelle, soit par la mise en faillite de très nombreux agents, soit par une intervention volontaire des autorités dans ces contrats, pour éviter qu'une situation absolument chaotique n'émerge sur le plan de tous les bilans, tant privés que publics.

Cette opération, à laquelle la pesification a ouvert la porte, a donc eu deux objectifs, certes l'un et l'autre légitimes, mais dont l'addition a été la source d'une grande confusion : on a visé simultanément la reconstruction d'une monnaie nationale viable, intégrant ses deux fonctions canoniques, et une inversion ou une réduction des effets redistributifs dus à la dépréciation observée du peso. Alors que le plan Réal avait soigneusement distingué les enjeux monétaires (publics) des enjeux de richesse et de solvabilité (privés), les deux ont été inextricablement liés dans la politique de pesification. Et au lieu que ces objectifs soient traités avec la plus grande circonspection et dans la plus grande transparence, l'intervention publique dans les contrats privés a conduit à de multiples manipulations redistributives : réallouer les pertes en capital entre agents et secteurs est devenu très vite l'enjeu d'une économie politique particulièrement obscure et violente. Ce n'est donc pas tant le principe de l'intervention publique dans les contrats qui a posé problème, mais l'usage qui en a été fait, c'est-à-dire les initiatives discrétionnaires que cette intervention a autorisées une fois que l'intégrité des engagements privés a été levée.

Un premier exemple nous en est fourni par le principe retenu de la « pesification asymétrique » des bilans bancaires. En mars et avril 2002, les crédits en dollars envers les entreprises ont été échangés au pair en pesos, alors que les dépôts étaient convertis au taux de 1,4 peso pour 1 dollar, plus proche du taux de change de marché. En d'autres termes, plutôt que de viser à une transparence et une neutralité redistributive maximales, le changement d'unité de compte a été l'occasion d'une redistribution de richesse au bénéfice principal des entreprises. Du coup,

les banques (déjà insolvables) ont supporté une perte en capital supplémentaire. Et l'État, également insolvable et en défaut sur sa dette, a dû injecter des bons du Trésor à hauteur de 15 % du PIB dans les banques. Mais quelle était la valeur de ce transfert de ressources ? Les banques étaient-elles mieux à même de remplir leurs obligations envers leurs déposants après la pesification ? Comment les ménages pouvaient-ils évaluer leur épargne bancaire, par ailleurs largement gelée ? Apporter l'esquisse d'une réponse à ces questions était à peu près impossible : à la fin de l'année 2002, personne en Argentine n'était capable de mesurer sa richesse nette, sauf ceux qui n'avaient rien et ceux qui avaient tout à l'étranger.

Un second exemple de manipulation redistributive de l'unité de compte découle de la décision, lors de la conversion, d'indexer les dettes pesifiées des entreprises sur l'inflation et de leur faire porter un taux d'intérêt réel de 2 %. En effet, les modalités concrètes de l'opération n'ont pas été fixées immédiatement : en fin d'année on ne savait toujours pas si la réévaluation commencerait à la date de l'abandon du *currency board*, à celle de la pesification ou encore lors de la publication des décrets d'application. L'enjeu portait alors sur une réévaluation *permanente* de l'ordre de 40 % des dettes d'entreprises, et un transfert de richesse équivalent vers les banques. Sans surprise, cet enjeu a donné lieu, à nouveau, à des conflits aussi brutaux que privatisés entre groupes d'intérêt et lobbies.

D'où ces questions qui dominent de part en part la sortie de crise argentine. Qui possède quoi ? Qui est solvable et qui ne l'est pas ? Qui peut recevoir du crédit et qui devrait cesser toute activité ? L'impossibilité complète, de nature institutionnelle, de répondre à ces questions s'est reflétée *in fine* dans la suspension de cette institution stratégique de toute économie capitaliste : la règle de faillite. Au début de 2003, cette procédure était suspendue depuis un an dans le cas des entreprises et des ménages (saisies immobilières). Côté banques commerciales, la Banque centrale avait demandé de ne plus recevoir leurs bilans trimestriels afin d'éviter d'avoir à appliquer la loi et de fermer immédiatement toute institution à valeur nette négative : elle suspendait ainsi *de facto* sa fonction de supervision. Enfin, l'État ainsi que la plupart des provinces et nombre de services publics privatisés étaient eux aussi en défaut, sans avoir pour la grande majorité d'entre eux engagé de négociations avec leurs créanciers étrangers ; ceci s'est reflété notamment dans la poursuite des émissions de monnaies parallèles, jusqu'au milieu de l'année 2003.

*
* *

Les expériences parallèles du Brésil et de l'Argentine depuis le début des années 1990 éclairent les conditions dans lesquelles une phase prolongée de haute

inflation pèse sur la reconstruction d'un régime monétaire et sur sa viabilité à moyen terme. On a vu en particulier comment le choix de l'unité de compte alternative – dollar ou indice de prix intérieur – a eu un impact à très long terme, d'abord sur les conditions de la stabilisation, puis sur la formation d'un nouvel ordre monétaire. Le régime reconstruit au Brésil en 1994 s'est ainsi révélé plus résistant et adaptable que le *currency board* argentin, assis sur un ensemble de règles rigides : plusieurs années après la stabilisation nominale, la capacité respective du réal et du peso à résister à un choc de change massif s'est révélée très inégale. Cette divergence a été renvoyée d'abord à des bifurcations majeures, franchies de manière plus ou moins clairvoyante lors de crises systémiques parfois anciennes – dollarisation ou indexation. Au-delà, elle a été aussi confirmée par des réformes institutionnelles plus progressives, qui ont renforcé les externalités de réseaux et ainsi les incitations auxquelles sont exposés les agents : les engagements contractuels dans lesquels ils sont entrés, les risques financiers qu'ils ont assumés, leur réaction face à une nouvelle crise. Une question domine toutefois cette discussion. Comment la monnaie a-t-elle recouvré la capacité à absorber un choc de change, sans le transformer principalement en inflation ? Comment a-t-on suspendu ou redéfini des comportements dominés pendant des décennies par la recherche d'une protection maximale contre tout risque redistributif d'origine monétaire ? Trois niveaux d'analyse se sont progressivement détachés.

D'abord vient la question de la recoordination ponctuelle sur une nouvelle unité monétaire, et singulièrement sur une unité de paiement. Au Brésil, on a observé en 1994 une phase contractuelle relativement longue – la migration des agents vers l'URV – puis, au moment critique, un échange de l'unité de paiement, à la fois obligatoire et réalisé entièrement hors marché par un acte d'ordre légal. En Argentine, les moyens ont été moins élégants : dans un contexte d'effondrement de la production et de fractionnement du système de paiement, les agents ont accepté d'être réglés en pesos, tout comme l'année antérieure ils avaient accepté les monnaies parallèles, en dépit de leur valeur et de leur liquidité douteuses – on peut penser ici aux salariés ou aux commerçants de détail. On s'est donc appuyé sur la valeur d'usage privée exceptionnelle de la monnaie, comme instrument de paiement, à un moment où la rupture de l'ordre monétaire rendait extrêmement difficile la poursuite des transactions les plus élémentaires.

Si au cours de cette première phase on a peut-être observé un élément de « choc psychologique » à la Sargent et Wallace, on ne peut aucunement identifier une notion de crédibilité ou de confiance, conçue comme la capitalisation de l'expérience réussie d'un « banquier central conservateur ». Par construction, de tels concepts ne peuvent aucunement rendre compte de l'institution ou de la réinsti-

tution de la monnaie. Un peu comme dans le cas de la crise indonésienne [27], l'expérience argentine montre que c'est plutôt le coût réel pour les agents de l'illiquidité extrême, voire d'une démonétisation provisoire de l'économie, qui conduit à la première recoordination monétaire centrée sur l'instrument de paiement. À ce point, une forte mobilisation politique n'apparaît pas vraiment nécessaire : ces deux expériences suggèrent que des institutions monétaires dévastées, ajoutées à une instabilité politique majeure, pèsent finalement peu face à la demande pressante d'un instrument de paiement fonctionnel, à l'offre suffisamment élastique. Certes, les acteurs gouvernementaux pourront alors jouer de manière décisive au moment exact de la bifurcation (dollarisation ou pas ?) ; mais lorsqu'ils se trouvent ainsi au fond de la crise, la rupture de l'ordre monétaire semble se traduire plus par une levée des déterminations et une réouverture des possibles que par une montée aux extrêmes du « défi aux politiques ». Ceci n'implique pas que les effets collatéraux de la crise monétaire soient bénins, bien au contraire ; au-delà, ce sont aussi les conséquences à long terme de ces crises qui sont les plus difficiles à résorber, et autour desquelles l'action politique est mise le plus sérieusement au défi.

Le deuxième temps est celui où les agents se saisissent volontairement de la nouvelle institution monétaire et l'inscrivent dans une seconde génération de contrats, notamment dans leurs dettes et leurs créances. C'est le premier pas dans l'après-crise, une fois le système de paiements rétabli : si tout se passe bien, les nouvelles unités de compte et de paiement sont incorporées à la structure des bilans qui vont peser sur les comportements, et donc sur la dynamique des marchés. Ces deux unités fonctionnent alors comme instruments de coordination privée et comme le support d'une politique d'émission centrée sur les agrégats monétaires et les taux d'intérêt. La discipline des contrats consolide ainsi l'intégrité de l'institution monétaire et permet symétriquement à l'institut d'émission d'influencer les décisions des agents. C'est ainsi qu'en 1999 au Brésil, comme en Argentine à partir du deuxième trimestre de 2002, les banques centrales ont pu peser sur la trajectoire des deux économies, et en premier lieu sur les prix nominaux et les prix relatifs. Une fois saisie par les agents privés, dans leurs usages contractuels, l'institution monétaire n'est donc pas *de facto* privatisée. Les unités de compte et de paiement restent de part en part des institutions publiques, caractère que cependant elles perdront si elles sont abandonnées à nouveau, fragmentées ou détruites, comme au lendemain des stabilisations ratées des années 1980. C'est pourquoi, l'instauration et la défense d'un ordre monétaire impliquent bien que l'acteur public en reste le garant et éventuellement l'architecte.

27. J. Sgard, *L'économie de la panique, op. cit.*

C'est le troisième niveau d'analyse. Plutôt que de concevoir la restauration de la monnaie et de la politique monétaire comme un acte radicalement extérieur à l'ordre marchand, qui s'imposerait à lui selon un principe unilatéral ou comme l'effet d'une affirmation souveraine, on est renvoyé à l'interaction entre les institutions et les agents privés, selon une problématique finalement assez classique dans une économie libérale. *In fine*, la réinstitution de la monnaie ne sera un acte ni souverain ni marchand, mais ce sera un acte constitutionnel en ce qu'il implique un accord ou une adhésion, exprimés dans les choix et les arbitrages individuels. Et de même que certains pays passent aisément par la délibération et la décision collective pour se donner un ordre constitutionnel, d'autres se contraignent à de longs détours par une politique plus ou moins insurrectionnelle, ou bien par l'arbitraire d'un despote peu respectueux des droits et de la richesse privés. La haute inflation est bien, de ce point de vue, la manifestation d'un très grand désordre civil.

Tant au Brésil qu'en Argentine, les partenaires sociaux, et en particulier les syndicats, ont défendu vigoureusement, après 1999 et 2002, le refus de l'accommodement monétaire face aux chocs de change, cela au nom des risques redistributifs encourus par les plus vulnérables. Une modification significative de l'économie politique de la politique monétaire était donc intervenue. Typiquement, un régime de haute inflation reflète l'incapacité des groupes sociaux à se mettre d'accord sur un partage des coûts de la stabilisation, ajoutée à l'intérêt de certains de continuer à extraire de la rente inflationniste. *A contrario*, la restauration monétaire implique bien un accord qui exclue la monnaie des conflits sur le revenu et la richesse, et place sa politique au-delà des cycles de la macroéconomie et des élections. En somme, la politique de la monnaie est formellement dépolitisée, comme en témoigne évidemment le principe d'indépendance de la Banque centrale.

La résistance à cette norme ne renvoie pas ici à l'inflation comme telle, contre laquelle il existe un très fort consensus après la stabilisation. Elle porte plus sur le registre symbolique habituel face à tout principe de constitutionnalisation de la vie politique : c'est-à-dire cet acte très paradoxal par lequel les citoyens se lient les mains (et celles de leurs descendants) et abandonnent volontairement une part de leur souveraineté, cela au nom du bien commun – l'ordre public, l'indépendance de la justice, la stabilité monétaire, etc. Il s'agit bien d'un dilemme central de toute politique libérale : une constitution oppose des règles fortes à la souveraineté du Parlement par exemple, ou bien à l'arbitraire d'un monarque ou d'une majorité élue, et pour cela elle sera certainement contestée tôt ou tard. Ce faisant, elle suit des objectifs multiples qui ne se résument pas seulement à la protection par *checks and balances* des droits individuels et de la sphère contractuelle. L'accord constitutionnel a aussi pour objet d'instituer plus fortement l'espace public face à l'irruption d'intérêts particuliers plus ou moins opportunistes, tel

celui d'agents surendettés, intéressés par une politique inflationniste. Au-delà, il permet l'acquisition de nouveaux instruments de politique publique : en témoigne par excellence la restauration d'une politique monétaire active en Argentine ou au Brésil, dès lors que l'adhésion des agents privés a permis de nouveau à la monnaie nationale d'assurer l'ajustement du taux de change réel et des prix relatifs.

C'est pourquoi, la sortie de la haute inflation est un moment de pacification sociale, obtenu grâce à la restauration du rapport fondateur entre espaces public et privé, ou entre normes et intérêts. Mise à l'abri des fins particulières, la monnaie peut offrir de nouveau les services publics exceptionnels qu'attendent d'elle les agents privés comme la société politique.

Sous la direction de **BRUNO THÉRET**

La monnaie dévoilée par ses crises

VOLUME I **Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui**

Les crises monétaires sont des moments privilégiés pour analyser le fait monétaire dans toute sa complexité. Dans ces crises, en effet, la monnaie est remise en question et dénaturalisée ; le voile monétaire se déchire et l'essence de la monnaie comme construction sociale apparaît au grand jour. Sont ainsi révélés les fondements de l'acceptation des formes monétaires qui ont cours dans chaque société, acceptation reposant sur des rapports de confiance d'ordre économique, mais aussi politique et symbolique.

Cet ouvrage s'appuie sur l'analyse de telles situations pour, d'une part, élargir la base empirique de la théorie de la monnaie comme confiance, d'autre part, dégager une morphologie des crises monétaires qui rende compte de leur complexité, enfin, ouvrir un dialogue avec l'ensemble désormais large des chercheurs – économistes, historiens, anthropologues, politologues et sociologues – qui travaillent à la compréhension du fait monétaire.

Ce volume présente et analyse une grande diversité de crises monétaires dispersées dans le temps sur une période de vingt-cinq siècles – depuis la Grèce de l'époque de la guerre du Péloponnèse jusqu'à l'Argentine de 2002 – et dans l'espace sur trois continents – l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Par l'observation de ces situations critiques où la confiance dans la monnaie se délite, voire s'effondre, les auteurs mettent à l'épreuve des faits les hypothèses théoriques qui se fondent sur le caractère institutionnel, politique et symbolique, et non pas seulement économique et instrumental, de la monnaie.

***Bruno Théret** est directeur de recherche au CNRS, Institut de recherche interdisciplinaire en sociologie, économie, science politique (IRISES), université Paris-Dauphine.*

Prix 29 €

ISBN 978-2-7132-2118-7

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

CNRS CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT CDC POUR LA RECHERCHE